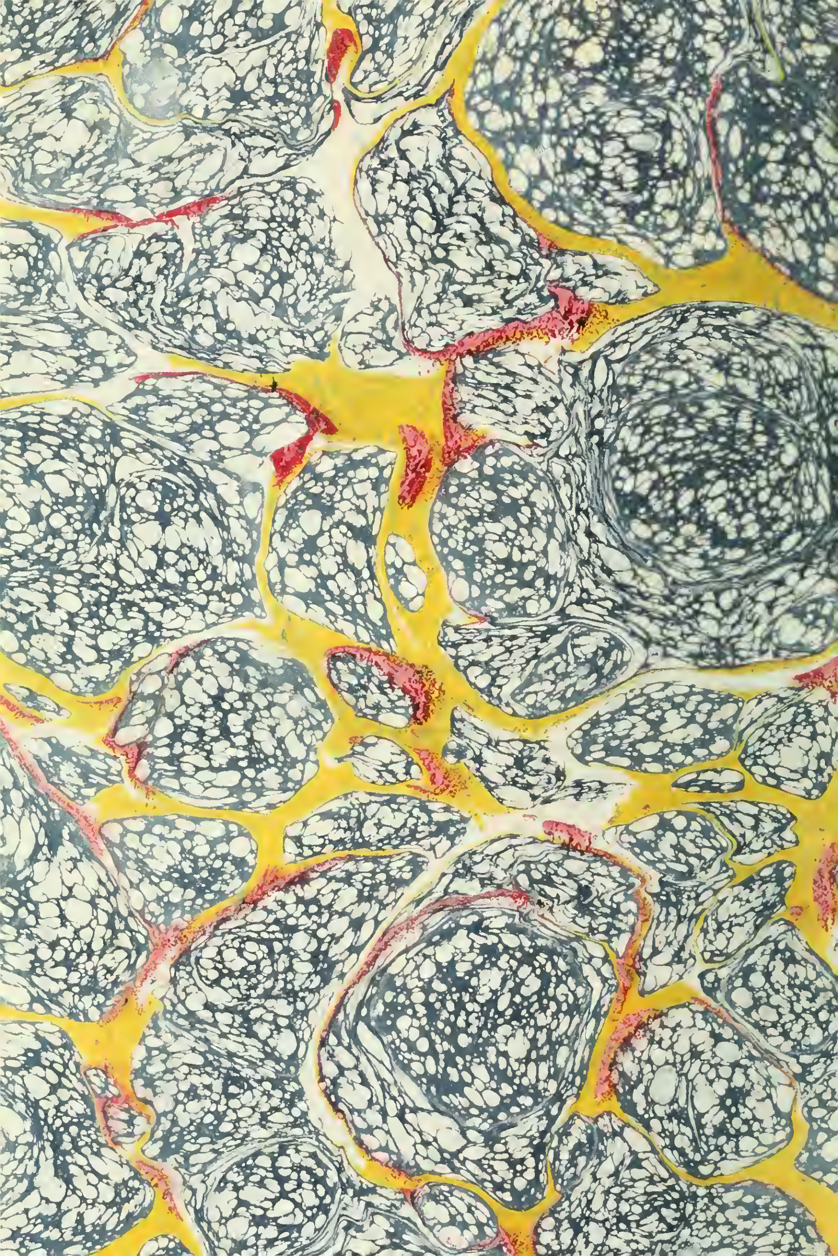
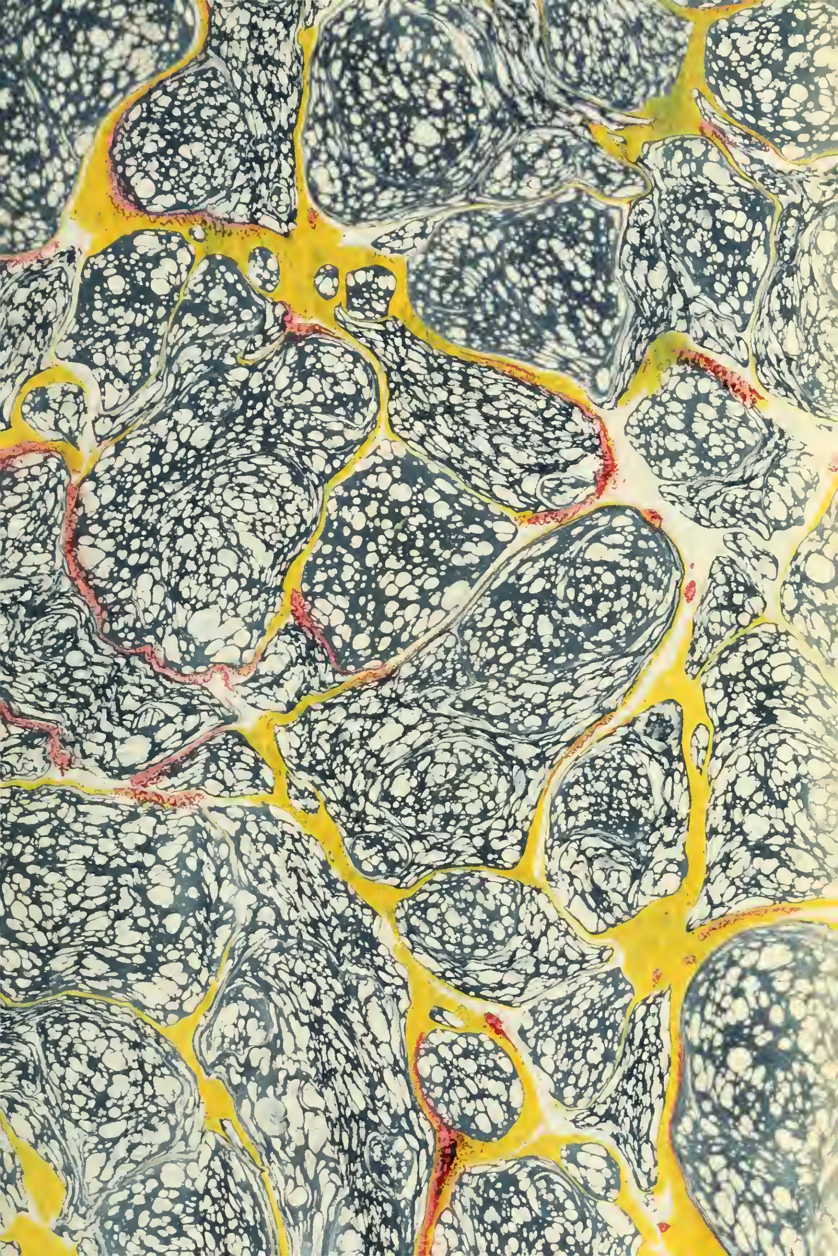




LE NOUVEAU

CONSERVATEUR BELGE,

POUR SERVIR DE SUITE A

L'ANCIEN CONSERVATEUR.

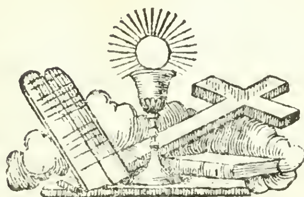
TOME VI.

LE NOUVEAU CONSERVATEUR BELGE,

RECUEIL ECCLÉSIASTIQUE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

Quod bonum est, tenete.
1. *Thessal.* 5, 12.

TOME VI.



LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

1832.

LE NOUVEAU

CONSERVATEUR BELGE.

SUITE DES RECHERCHES SUR LES RESTES DES SAMARITAINS,

PAR M. SYLVESTRE DE SACY (1).

Je me propose de publier en entier, avec ma traduction et des notes, la correspondance de Salamèh; mais, pour le moment, je me contenterai d'en donner ici la substance, en présentant sous diverses divisions les résultats qu'elle m'a offerts.

De Dieu, du culte qui lui est dû, et de l'horreur pour tout autre culte.

Les Samaritains tiennent ici, relativement à Dieu et au culte qui lui est dû, et qui n'est dû qu'à lui seul, le même langage qu'ils ont toujours tenu dans leurs correspondances avec J. Scaliger, Huntington et Ludolf. Ils protestent de leur attachement au précepte de la Loi qui défend de rendre à aucune créature le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. Ils rappellent les principaux textes de la Loi où le dogme de l'unité de Dieu est exprimé de la manière la plus formelle, et où tout autre culte est proscrit comme criminel et attentatoire au respect dû à sa divinité. Ils rejettent bien loin l'imputation offensante qui leur est faite de rendre un culte quelconque, dans un lieu particulier, à la figure d'une colombe, ou à toute autre figure d'oiseau ou d'autres animaux. Ils ne comprennent même point comment on pourrait supposer qu'ils osassent se rendre coupables d'une aussi criminelle infraction à la loi divine.

Reland, dans sa dissertation *De monte Garizim*, a recherché avec beaucoup de soin ce qui a pu donner lieu à l'imputation faite

---

(1) Voir ci-dessus, tom. V, p. 497 — 560.

aux Samaritains, de rendre un culte idolâtre à la figure d'une colombe; et ce qu'il a dit à cet égard, porte avec soi un caractère de vraisemblance.

Schültz, qui voyageait en Palestine en 1754, rapporte, dans l'ouvrage intitulé : *Leitungen des Hoechsten nach seinem Rathe*, tom. V, pag. 133, qu'étant à Ptolémaïde ou Saint-Jean-d'Acre, M[me] Usgate, Juive d'origine, épouse du consul anglais chez lequel il logeait, et une autre personne, lui racontèrent que les Samaritains lisaient publiquement dans la synagogue les cinq livres de Moïse, sans pouvoir dire si ces livres étaient écrits en langue hébraïque ou samaritaine; et qu'au lieu que les Juifs ont coutume d'attacher des couronnes d'or ou d'argent à la partie supérieure des bâtons ou rouleaux de bois, sur lesquels se roulent et se déroulent les livres de la Loi dont ils font usage dans leurs synagogues, les Samaritains y plaçaient des colombes d'argent. Suivant les renseignemens contenus dans la lettre de M. Corancez, dans la synagogue des Samaritains, la Bible (il fallait dire *la loi*) est placée sur une estrade, et cachée par un rideau que le Khacan seul a le droit d'ouvrir. Il la présente aux fidèles, qui se lèvent. Sur ce livre est l'image sculptée d'une tourterelle. De là le préjugé que les Samaritains adorent une tourterelle.

Ces divers rapports, quoique peu uniformes et fondés sur de simples ouï-dire, donnèrent lieu à une question que je compris dans le Mémoire que j'envoyai à Naplouse. J'eus soin de la rédiger de manière à ne point choquer l'amour-propre des Samaritains. Je la transcrirai ici en entier.

« Ce que vous dites, que vous ne connaissez qu'un seul Dieu, » créateur du ciel et de la terre, qui vous a donné sa loi par le » ministère du prophète Moïse, fils d'Amram, est entièrement con» forme à l'opinion que nous avions de vous; et comment, en ef» fet, pourriez-vous adorer quelque créature, tandis que vous re» connaissez que Dieu lui-même a dit : *Je suis le Seigneur ton* » *Dieu, tu n'auras point d'autre Dieu devant moi ; tu ne te fe*» *ras point de statue ni d'image d'aucun des êtres qui sont dans* » *le ciel, sur la terre et dans les eaux, pour l'adorer?*

» Nous savions bien, nos très-chers frères, que vous n'adoriez » point la figure d'une colombe; un tel crime est bien loin de vous, » mais quelques habitans du pays où vous demeurez, et quelques » voyageurs qui sont allés du pays des Francs dans la terre que » vous habitez, nous ont assuré que vous avez dans votre syna-

» gogue un lieu sacré où vous gardez le livre de la Loi ; que ce » livre sacré est couvert d'un rideau ; que quand vous êtes assem- » blés le prêtre lève le rideau et montre le livre à l'assemblée ; » qu'en ce moment tous ceux qui sont présens se lèvent et ado- » rent le saint livre. Ils ajoutent que sur la couverture extérieure » du livre de la Loi, ou à l'extrémité du rouleau sur lequel il se » roule, est gravée ou sculptée la figure d'une colombe. Des gens » grossiers et méchans, voyant que vous vous prosternez devant » la sainte loi de Dieu, ont cru ou ont dit méchamment que vous » adoriez l'image de cette colombe. Nous savons bien, mes frères, » que vous n'adorez que Dieu ; mais nous vous prions de nous dire » si ce qu'on nous a raconté est vrai, et si effectivement il y a » une figure de colombe sculptée sur votre saint livre. Nous vous » le répétons, nos chers frères, nous sommes bien éloignés de » croire que vous adoriez la figure d'une colombe ou d'un autre » animal. Dites-nous donc sans crainte si la figure d'une colombe » se trouve comme ornement, soit dans votre synagogue, soit sur » le livre de la Loi. »

Voici la réponse que le prêtre Salamèh a faite à cette question, dont il a bien saisi le sens. « Quant à ce que vous nous dites que » nous avons fait sur le lieu du voile qui couvre le livre saint (je » traduis littéralement), la figure d'une colombe, c'est là, mon » frère, une chose que nous ne faisons point, parce que Dieu a » dit : *Vous ne les construirez point de pierres taillées.* » Ce texte, tiré de l'Exode, ch. 20, v. 25, semble avoir peu de rapport avec l'objet dont il s'agit : sans doute l'auteur de la réponse assimile l'armoire ou le lieu dans lequel est renfermée la Loi, et qui est élevé sur une estrade, à l'autel sur lequel on offrait des sacrifices, et qu'il était défendu de construire en *pierres taillées.* Et il est bon d'observer qu'il ne pouvait point motiver l'éloignement de sa nation pour l'espèce d'ornement que l'on supposait placé d'une manière quelconque sur le livre de la Loi, par les textes où il est défendu de faire des idoles ou des figures pour les adorer, parce que la question même repoussait toute idée de culte ou d'adoration. Il a donc voulu dire : Dieu nous ayant interdit de tailler les pierres qui doivent servir à construire ses autels, à plus forte raison ne devons-nous admettre aucune figure ou simulacre dans le lieu destiné à son culte, et où repose le livre de la Loi. Non content de cela, il ajoute : « Dieu a dit encore : *Vous n'introdui-* » *rez point d'abomination dans votre maison.* Comment donc, » Dieu ayant dit cela, ferions-nous ce que vous dites ? »

C'est ici le lieu de faire mention d'une autre accusation d'idolâtrie intentée aux Samaritains, par un critique qui a cru avoir trouvé, dans un manuscrit samaritain, la preuve que cette secte offrait un culte au soleil. Toute l'érudition accumulée par cet écrivain à l'appui de cette assertion, est bien en pure perte ; car le fondement de cette opinion nouvelle n'est autre qu'une méprise de l'auteur, M. Lobstein, qui, ayant trouvé à la fin de la Genèse, dans un manuscrit du Pentateuque samaritain, une note dans laquelle le propriétaire de ce volume avait marqué de quelle manière il en avait acquis la possession, a traduit ainsi les derniers mots de cette note : *Zadok filius Chalephi filii Thamaris sacerdotis solis : scriptum Abisæ filii Pinehas in congregatione terræ Ægypti nunc doctoris ;* tandis qu'il aurait dû traduire en cette manière : *Scripta manu Sadakæ filii Chalefi filii Tamaris sacerdotis, ministri scribæ Abisæ filii Phineæ, in synagogâ terræ Ægypti, tempore suprâ dicto.* On peut entendre ceci tout simplement en ce sens, que le prêtre Sadaka, qui a fait cette copie du Pentateuque, était attaché à un scribe d'un rang plus distingué, nommé Abischa, fils de Phinéès ; mais je crois que ce n'est pas là le vrai sens. Les Samaritains de Naplouse se sont vantés, tant dans leurs lettres que dans leurs conférences avec Huntington, de posséder un exemplaire de la Loi écrit de la main d'Abischa, fils de Phinéès, fils d'Eléasar, fils d'Aaron; il est donc assez naturel que ceux qui s'occupent à transcrire la Loi se regardent comme les ministres ou les disciples d'Abischa, fils de Phinéès. Peut-être au lieu de *ministri scribæ Abisæ,* vaudrait-il mieux traduire *ministri scholæ Abisæ;* la forme du mot מכתב *mactab*, semble plus favorable à cette interprétation.

J'ai déjà relevé cette méprise de M. Lobstein dans le t. XLIX *Des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Des Sacrifices.

Les Samaritains, en reconnaissant l'obligation imposée par la Loi aux enfans d'Israël d'offrir des animaux en sacrifices, disent que cette partie du culte a cessé depuis que le temps de grâce et le tabernacle ont disparu. Ils ajoutent que leurs pontifes, les prêtres de la famille d'Aaron, ont substitué à l'oblation des sacrifices la récitation de certaines prières qu'ils ont composées pour qu'elles servent aux fidèles à honorer Dieu, à lui rendre l'hommage de leur crainte respectueuse, à solliciter son indulgence et le pardon de leurs fautes.

Le sacrifice pascal seul subsiste avec tous ses rites. Il ne peut être offert légitimement que sur le mont Garizim ; mais depuis vingt-cinq ans environ, les Samaritains ne pouvant plus monter sur cette montagne, l'offrent dans l'intérieur de la ville, *parce qu'elle est réputée faire partie du lieu saint.* Ils observent de se tourner, en immolant la victime, du côté du mont Garizim. Ils se retournent aussi vers le mont Garizim quand ils font leurs prières, « parce » que, c'est pour eux, disent-ils, la maison du Dieu puissant, le » tabernacle de ses anges, le lieu de la présence de Sa Majesté, » la place destinée aux sacrifices, ainsi qu'il est dit dans la Loi. » Ils assurent qu'il ne leur est pas permis de se prosterner et de tourner le visage vers aucun autre lieu.

On avait demandé si l'agneau pascal ne devait pas être pris dans une espèce ou variété particulière de moutons ou de chèvres, à l'exclusion des autres, et quelles sont les herbes potagères amères qu'on mange avec l'agneau pascal. Salamèh ne répond rien à la première question ; quant à la seconde, il se contente de dire que les Samaritains mangent la victime avec des pains azymes et des herbes amères.

On avait aussi désiré savoir en quoi consiste l'obstacle qui empêche aujourd'hui les Samaritains de monter sur le mont Garizim, pour y offrir la pâque ; si c'est, par exemple, une contribution pécuniaire exigée d'eux par les Turcs pour obtenir la permission d'y monter. La réponse à cette question est conçue ainsi : « Vous dé- » sirez que nous vous informions de la tyrannie que les nations » exercent sur nous : sachez qu'elles usent de violence envers nous, » qu'elles nous empêchent de monter sur le mont Garizim, qu'elles » exigent de nous des contributions. Nous sommes malheureux et » pauvres ; nous pleurons sur les siècles passés, sur le tabernacle » et sur son exaltation. »

Salamèh nie absolument le fait rapporté dans la lettre de M. Corancez, relatif au sacrifice d'un agneau, différent du sacrifice pascal, mais qui se fait, dit-on, à la fête de Pâques sur le mont Ebal, auprès du sépulcre d'un saint que les Samaritains ont en grande vénération, et pour honorer la mémoire de ce serviteur de Dieu.

Il y a toute apparence que cette imputation est une calomnie inventée par quelques Juifs. Je ne pense pas qu'il soit jamais venu dans l'esprit d'aucun Juif ou Samaritain d'immoler des victimes en l'honneur d'un saint ; et d'ailleurs le mont Ebal, étant pour les Sa-

maritains la montagne des malédictions, ils doivent être bien éloignés de choisir ce lieu pour l'exercice d'aucun acte de religion.

De la Loi.

Salamèh nous assure, ce que nous savions parfaitement, que les Samaritains possèdent la Loi écrite en langue hébraïque, et qu'elle ne diffère de celle des Juifs que par le caractère d'écriture, parce que les Samaritains ont conservé l'ancien caractère; ce qui a été même reconnu par des *khacans* juifs venus de Jérusalem, et qui ont examiné leurs livres. Salamèh connaît la version en dialecte samaritain, dont on lui avait transcrit deux ou trois lignes du commencement de la Genèse et de l'Exode. L'ambiguité de quelques mots dans sa réponse fait douter s'il dit que cette version a été donnée de Dieu, ou a pour auteur un Samaritain nommé *Nathanaël* (*Deus dedit*). Ce second sens est le plus vraisemblable. Il sait que les Samaritains ont eu dans les siècles passés des savans qui ont interprété et commenté la Loi; mais il ne donne aucun des détails qu'on lui avait demandés sur les noms de ces commentateurs, l'âge où ils ont vécu, et les titres de leurs ouvrages. Vraisemblablement nous en savons là-dessus plus que lui. Il assure que les Samaritains conservent encore l'usage de la langue hébraïque, mais ne la parlent point en présence des nations. Ils enseignent la Loi à leurs enfans en cette langue, et ils ne la possèdent, dit il, en aucune autre langue. Ceci ne doit pas, sans doute, être pris à la lettre, puisque Salamèh reconnaît lui-même l'existence de la version en dialecte samaritain, et que, vraisemblablement, les Samaritains conservent aussi la version arabe faite à leur usage, et que j'ai fait connaître dans un grand détail. Salamèh répète ce que les Samaritains n'ont cessé de dire (quoique Huntington les ait fort embarrassés quand il a voulu vérifier le fait), qu'ils possèdent un exemplaire de la Loi écrit de la main d'Abischa, fils de Phinéès, fils d'Eléazar, fils d Aaron.

On avait désiré savoir comment les Samaritains prononcent la langue hebraïque, et pour cela on avait représenté en caractères arabes, autant qu'il est possible de le faire, la prononciation rabbinique des divers noms de Dieu et des premiers versets de la Genèse, priant Salamèh de représenter de même la prononciation usitée parmi sa nation, en caractères arabes. Il ne répond pas à cela d'une manière satisfaisante, et se contente de répéter les divers noms de Dieu, en disant : « Sachez que ces noms sont *Je-*

» *hova*, *Elohim*, *El*, *Schaddaï*, *Je suis celui qui est*, *Adonaï*. » La chose est, à cet égard, parmi nous, comme vous l'avez dit. » Vous nous priez de vous écrire quelques lignes de la Loi; sachez » que notre livre est écrit comme la présente lettre que vous avez » sous les yeux. » Malgré le vague de cette réponse, elle pourrait porter à penser que les Samaritains prononcent l'hébreu comme les Juifs, si Salamèh ne disait précisément dans sa première lettre : « Notre prononciation est différente de celle des Juifs, mais » la Loi est la même depuis le commencement jusqu'à la fin. » Au surplus, tout le système grammatical des Juifs pourrait être commun aux Samaritains, et que cependant ces derniers prononçassent différemment les lettres, surtout les gutturales, et les voyelles, comme la prononciation du grec et du latin n'est pas la même partout, quoique partout on écrive ces langues de la même manière; et pour donner un exemple encore plus analogue à la matière dont il s'agit, comme la prononciation de l'hébreu est différente chez les Juifs allemands et les Juifs espagnols, italiens et orientaux. C'est donc encore une question indécise, et qui ne pourra être résolue que quand un savant bien au fait de la prononciation des Juifs, aura été à portée d'entendre prononcer un Samaritain.

On avait engagé les Samaritains à envoyer en Europe un manuscrit du texte de la Loi, de la version arabe dont on supposait qu'ils font usage, et de leurs prières et liturgies. On leur avait marqué que le consul de France à Alep payerait le prix des deux derniers objets, et reconnaîtrait le don du texte de la Loi par un présent, parce qu'on savait bien que ce saint livre était trop respectable pour être vendu. Ils ne répondent positivement qu'à cette dernière demande : « Vous demandez, disent ils, que nous vous envoyons » un exemplaire du livre de la Loi sainte; nous ne le ferons point, » à moins que vous ne soyez comme nous, du nombre de ceux qui » observent cette Loi (c'est-à-dire *Samaritains*), et qui en gar- » dent les ordonnances. » On voit que Salamèh fait ici allusion à la manière d'interpréter le nom de *Samaritains*, שמרים *schomerim*, par *gardiens*. Ces sectaires sont très-délicats sur cette qualité de Samaritains qu'ils exigent de ceux qui veulent avoir quelque union avec eux. Car comme, en leur demandant à connaître la manière dont ils prononcent l'hébreu, on avait dit : « Pronon- » cez-vous comme nous venons de vous dire que nous le faisons, » ou bien votre prononciation est-elle différente de la nôtre? in- » struisez-nous, parce que vous savez cela mieux que nous, afin » que nous vous imitions, et que notre manière de lire soit une

» comme nos cœurs sont un ; » ils répondent : « Quant à ce que » vous ajoutez, en disant, *comme nos cœurs et vos cœurs ne sont* » *qu'un*, sachez, mon frère, qu'un tel discours ne peut être tenu » que par une personne qui observe notre Loi, et qui ait la même » croyance que nous. »

Des Anges, de la Résurrection, des Récompenses et des Peines éternelles.

Beaucoup de savans ont cru que les Samaritains n'admettaient point l'existence des anges. Lorsqu'on a connu leurs versions du Pentateuque, et quelques autres livres composés par eux et à leur usage, on y a trouvé des mentions si fréquentes des anges, qu'on a généralement changé d'opinion à cet égard. Cependant le savant Had. Reland a cru trouver, dans un examen plus approfondi du sens qu'ils donnent au mot *ange*, auquel ils substituent quelquefois d'autres expressions, telles que *l'instrument du Créateur, le commandement de Dieu*, la preuve qu'ils ne considèrent point les anges comme des essences, mais comme les attributs de la Divinité, la puissance ou la volonté de Dieu, une certaine *force*, δύναμις, ou *vertu* divine qui n'est point différente de Dieu même. Il croit que les Sadducéens, qui niaient l'existence des anges, entendaient de cette même manière tous les passages de l'Ecriture où certaines actions sont attribuées aux anges. Reland croit aussi que les Samaritains désignent le Messie sous le nom de *Grand-Ange*, c'est-à-dire de la grande vertu de Dieu.

Cela a donné lieu à une question qui était conçue en ces termes : « Que dites-vous des anges dont il est parlé dans la Loi ? » Faites-vous une distinction entre les anges et les génies, et croyez- » vous qu'il y ait entre les anges des bons et des mauvais, et de » même de bons et de mauvais génies ? N'y a-t-il pas un ange que » vous désignez sous le nom de *Grand-Ange* ? » Salamèh répond à cela en deux mots : « Nous croyons aux saints anges qui sont » dans le ciel. » Il est impossible de décider si c'est par ignorance ou dans l'intention de ne point s'expliquer plus clairement, qu'il n'est entré dans aucun des détails qu'on lui demandait.

Il répond d'une manière un peu plus satisfaisante à ce qui regarde la résurrection des corps. Les Samaritains ont été accusés de la nier. Hottinger et Reland ont soutenu, avec beaucoup de vraisemblance, qu'ils admettent ce dogme. Pour avoir cependant une certitude plus entière de la manière dont ils se représentent l'état

des hommes après la mort, ainsi que les récompenses et les peines qu'ils reconnaissent devoir être le fruit des bonnes ou des mauvaises actions, on leur avait proposé la question suivante :

« Les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans croient que les morts » ressusciteront un jour, que les âmes se réuniront aux corps » qu'elles ont animés en ce monde, et qu'alors les hommes com- » paraîtront devant Dieu ; que Dieu les jugera ; qu'il fera entrer » ceux qui auront fait de bonnes œuvres dans le paradis, où ils » demeureront éternellement, et jettera les méchans dans les en- » fers, où ils souffriront des peines éternelles. Parmi les sages et » les philosophes anciens, il y en a qui ont cru que les morts ne » ressusciteraient point ; d'autres ont pensé que les tourmens de » l'enfer ne dureront point éternellement. Quelle est à cet égard » la croyance de vos pères et la vôtre ? »

La réponse de Salamèh est conçue en ces termes : « Quant à ce » que vous nous dites au sujet des morts, qu'ils ressusciteront au » jour de la vengeance, nous reconnaissons la vérité de cela, ainsi » qu'il est écrit : *Leurs habits ne s'useront pas, et leur odeur sera* » *comme celle de la myrrhe excellente.* » (J'observe en passant que j'ignore d'où est tiré le passage allégué ici par Salamèh. Il n'est certainement point pris des livres de Moïse ; les formes grammaticales des mots ne sont pas même de pur hébreu. Je conjecture qu'il est tiré de quelqu'une des prières qui composent la liturgie des Samaritains.) « Quant à ceux qui auront fait le mal, il arrivera pour » eux un temps où Jehova dira : *Voyez maintenant que c'est moi* » *qui suis Dieu, et qu'il n'y a point d'autre Dieu avec moi : je* » *donne la mort et la vie, je frappe et je guéris, et il n'y a* » *personne qui puisse délivrer de ma main.* Nous serons heureux » au temps dont il est écrit : *Car Jehova jugera son peuple, et* » *il se repentira à l'égard de ses serviteurs ;* et au temps dont il » est dit : *Il expiera la terre de son peuple.* »

Les textes cités ici par Salamèh sont tirés du dernier cantique de Moïse. S'il les applique à la résurrection, aux récompenses et aux peines qui doivent suivre le jugement dernier, ce ne peut être que par une sorte d'*accommodation ;* et il ne faut pas s'en étonner, puisque les livres de Moïse, les seuls de toute la Bible qui soient reçus par les Samaritains, ne contiennent aucun texte positif que l'on puisse citer en faveur du dogme dont il s'agit.

Au surplus, la réponse de Salamèh ne satisfait qu'en partie à la question, et ne dit rien de l'éternité des peines; ce qui sera dit par

la suite des prières qui accompagnent les funérailles des Samaritains, ne décide point davantage cette question.

Du Messie.

C'était une chose connue, que les Samaritains attendent comme les Juifs la venue d'un prophète qui doit les délivrer de l'oppression, remettre leur Loi en honneur, et leur soumettre les autres nations, et qu'ils fondent l'attente où ils sont de ce prophète sur ces paroles de Dieu à Moïse : *Je leur enverrai un prophète comme vous, pris du milieu d'eux.* On savait aussi qu'ils nomment ce prophète השהב Haschab, ou, suivant le dialecte samaritain התהב Hathab, mot dont on n'a encore proposé aucune explication tant soit peu vraisemblable. On n'ignorait pas non plus que, loin d'appliquer à l'avénement du Messie la célèbre prophétie de Jacob, qui annonce que le sceptre ne sortira point de Juda jusqu'à l'apparition de *Schilo*, ils croient que ce nom, dont l'interprétation a tant embarrassé les interprètes et les commentateurs, désigne un personnage ennemi de la vraie religion, qui a séduit les nations, et les a détournées de l'obéissance à la Loi. Ce personnage, si l'on s'en tient à quelques écrits des Samaritains qui nous sont parvenus, est Salomon; ce qui, vu leur ignorance grossière de l'histoire, n'a rien de surprenant. Suivant une conjecture, plus ingénieuse peut-être que solide, de M. Bruns, ce serait Jésus-Christ. Quoiqu'il en soit, on avait cru utile d'interroger encore Salamèh sur ces deux points de sa croyance. Voici ces réponses, où il évite d'employer le mot *Messie* dont on s'était servi.

« Ce que vous nous dites au sujet du prophète *Hathab*, est comme » vous le dites. Jehova a dit à Moïse : *Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme vous.* C'est un grand » mystère que celui de *Hathab* qui doit venir, et qui manifestera » son esprit. Nous serons heureux quand il viendra. Ce que vous » dites de *Schilo*, nous le tenons pour vrai; il a haï la Loi de » Moïse. » On avait demandé comment les Samaritains prononcent le mot *Schilo ;* cette question est restée sans réponse.

Salamèh, dans un *postscriptum* de sa dernière réponse, revient encore sur ce qui concerne le Messie, et s'exprime ainsi : « Quant » à ce que vous nous dites du prophète dont Jehova a parlé par le » ministère de Moïse, sachez que nous avons certains prodiges par » lesquels nous le reconnaîtrons lorsqu'il se manifestera. Nous con- » naissons son nom, conformément à ce que disent les rabbins. »

Le sens des derniers mots paraît être que le nom de *Messie* משיח est connu des Samaritains. C'est ce qu'on savait déjà ; mais les Samaritains ne s'expliquent point volontiers sur ce point : ils ne le font guère que d'une manière énigmatique, comme on peut le voir par un passage d'une de leurs lettres à leurs frères d'Angleterre, où ils indiquent seulement ce nom par sa première lettre מ. Il n'est pas étonnant, au surplus, qu'ils aient de l'éloignement pour une dénomination qu'ils ne peuvent tenir que des Juifs, puisqu'elle n'a aucun fondement dans le Pentateuque.

Des Prêtres ou Ministres du culte.

Les Samaritains se sont vantés long-temps d'avoir à la tête de leur culte un descendant de la famille d'Aaron. Aujourd'hui ils conviennent que la race d'Aaron est éteinte parmi eux depuis cent cinquante ans, et que le pontificat n'est plus exercé que par un simple descendant de Lévi. Ils reconnaissent tous les droits attribués par la Loi au souverain pontife, qu'ils nomment en hébreu הכהן הגדול *haccohen haggadol*, le grand-prêtre, et en arabe, *alréïs aldjélil*, le supérieur illustre.

Salamèh, à qui nous devons la correspondance dont nous donnons ici un extrait, est aujourd'hui revêtu de cette dignité, et prend la qualité de *prêtre lévite*.

Du Mariage, de la Polygamie, du Divorce, du Lévirat.

On avait proposé diverses questions aux Samaritains sur les mariages, la polygamie et le divorce.

Le résultat de leurs réponses est qu'ils s'abstiennent soigneusement de contracter aucuns mariages dans les degrés prohibés par la Loi ; mais ils n'en désignent aucun en particulier. Ils rejettent toute union conjugale avec les Juifs ; ils pratiquent le divorce conformément à la Loi ; mais leur réponse ne spécifie nullement les causes légitimes de la répudiation, parce qu'ils se contentent de les exprimer par les termes mêmes employés dans le Deutéronome, *invenit in eâ turpitudinem rei*, et sur le sens desquels les interprètes ne sont point d'accord.

La réponse concernant la polygamie est fort obscure. On croyait pouvoir conclure de leurs précédentes lettres qu'ils s'interdisaient absolument la polygamie. Si j'ai bien saisi le sens de la réponse de

Salamèh[a], un Samaritain peut d'abord épouser deux femmes, et les conserver concurremment aussi long-temps qu'elles vivent; mais si l'une des deux vient à mourir, il ne peut pas la remplacer. S'il les perd toutes deux, il peut se remarier autant de fois qu'il devient veuf; mais il ne lui est plus permis d'avoir plus d'une femme à la fois.

Quant à la loi du lévirat, qui ordonne à un homme d'épouser la veuve de son frère mort sans enfans, la réponse de Salamèh est fort remarquable, en ce qu'il prétend, sans doute conformément à l'interprétation de cette loi, reçue par les Samaritains, que le mot *frère* n'indique point ici un degré de parenté, mais est pris dans un sens métaphorique, et signifie un homme uni par la même croyance et la même religion, un *corréligionnaire*, si l'on me permet de me servir de ce mot.

Des Caractères qui distinguent les Samaritains d'avec les Juifs.

Je serais trop long si je voulais entrer dans le détail de tout ce que contiennent les deux réponses des Samaritains aux demandes de M. Grégoire et aux miennes. Je passe donc sous silence ce qui est d'une moindre importance ou qui n'offre aucun nouvel éclaircissement, comme ce qui concerne la célébration du sabbat et des fêtes, la circoncision, les impuretés légales, les טטפות, *totafol* ou phylactères, les ציצית, *sisiot* ou franges, l'eau lustrale préparée avec la cendre d'une vache rousse, l'éducation des enfans, les successions, les impositions que les Samaritains payent, les professions qu'ils exercent; et je viens aux caractères qui distinguent les Samaritains d'avec les Juifs; voici à quoi Salamèh réduit ces différences.

Les Samaritains ont leurs synagogues et leurs maisons dont l'usage et l'habitation sont réservés pour eux seuls. Ils ne partagent leurs cimetières avec aucune autre secte; ils ne mangent point avec les Juifs, et ne font point usage des animaux tués par ces derniers; ils ne s'unissent point avec eux par des mariages, parce que *les Juifs sont anathèmes pour eux;* ils ne suivent point les usages des Juifs, par rapport aux phylactères et aux franges des habits. La Loi est la même : elle renferme, chez les Samaritains comme chez les Juifs, six cent treize préceptes, mais il y a quelque différence dans l'observation de ses préceptes, parce que les Samaritains les observent, tandis que les Juifs ne peuvent plus s'y

conformer, depuis que Jérusalem n'est plus en leur pouvoir. Les Samaritains ont une écriture et une prononciation différentes de celles des Juifs. Ils ne font aucun changement au caractère dans lequel la loi est écrite, et n'y en substituent point un autre, se conformant en cela à cette parole que Dieu a dite en parlant de la Loi : *Vous n'y ajouterez rien, et vous n'en retrancherez rien.* Il pourrait se faire qu'une partie de cette réponse eût pour objet les *points-voyelles*, que les Samaritains peuvent regarder comme une addition faite par les Juifs au texte de la Loi. Malgré ce qui est dit, dans les passages que je viens de citer, de l'identité de la Loi qui est entre les mains des Juifs et des Samaritains, on lit dans un autre endroit : « Nous avons des préceptes opposés aux leurs, » et nous n'avons point deux doctrines ; nous suivons tous une » seule et même Loi. » Il est vraisemblable que par ces préceptes qui sont observés par les Juifs, et opposés à ceux que suivent les Samaritains, il faut entendre des pratiques fondées sur la tradition et le Talmud, et que les Samaritains opposent leur unité de doctrine à la division des Juifs en Karaïtes et Rabbinites, division dont, dans leur dernière réponse, ils déclarent avoir connaissance : dans la première ils avaient semblé dire le contraire, parce que celui qui avait rédigé les questions en arabe, ne connaissant pas la matière, avait étrangement défiguré les noms de ces deux sectes juives. Les Samaritains assurent, au contraire, qu'il n'y a point de division ni de secte parmi eux ; le nom même des *Dosithéens* leur est inconnu aujourd'hui. La question qui leur avait été faite pour savoir s'il y avait parmi eux différentes sectes, ayant été traduite en arabe d'une manière amphibologique, a donné lieu à un malentendu dont j'ai parlé ailleurs, et a produit une longue exposition des différentes alliances de Dieu avec Noé, Abraham, Moïse, Phinées et les enfans d'Israël, qu'il n'entre point dans mon plan de rapporter ici.

Des Funérailles.

Une des questions proposées aux Samaritains avait pour objet de connaître ce qu'ils observent à l'égard des morts et des inhumations. On voulait surtout savoir s'il était vrai, comme on le lisait dans la réponse de M. Pillavoine, que, pour éviter la souillure produite par l'attouchement d'un cadavre, ils fissent ensevelir les corps de leurs frères par les Turcs et les Chrétiens, ce qui paraissait contraire à toute vraisemblance.

Je transcrirai ici la réponse de Salamèh : « Vous demandez ce » que nous pratiquons à l'égard des morts ; le voici : Avant la » sortie de l'âme, nous lisons pour les mourans quelques passages » choisis de la loi, et nous offrons des vœux sur le mont Garizim. » Après la mort, nous lavons le cadavre avec une eau pure, de » nos propres mains, et nous récitons sur lui la Loi tout entière. » Lorsqu'on vient pour faire les funérailles, nous suspendons notre » lecture ; et quand on porte le mort au cimetière, nous lisons » devant lui, depuis l'endroit où nous en étions restés, jusqu'à la » fin de la Loi. Nos sépulcres nous appartiennent en propre, et » personne autre que nous n'y est enterré ; ils sont en face du » mont Garizim. Nous observons tout ce qui concerne les souillu- » res, ainsi que l'a ordonné Notre-Seigneur. Nous récitons des can- » tiques et des prières, afin que Jehova pardonne aux morts, et le » prêtre les purifie par des prières. »

Du Calendrier.

Quelques unes des pratiques du culte judaïque étant indispensablement attachées à l'époque de la maturité des grains, il n'y a aucun doute que les Israélites n'aient eu une forme d'année qui fût en harmonie avec les travaux de l'agriculture. D'un autre côté, il est certain que leurs mois étaient lunaires. Il est donc très-vraisemblable qu'ils ont usé, dès les temps les plus anciens, du même moyen qu'ils emploient aujourd'hui pour rétablir l'harmonie entre l'année lunaire et l'année solaire, ou plutôt agronomique. Ce moyen consiste, comme l'on sait, à intercaler un mois dans l'année lunaire, qui comprend alors treize lunaisons. On peut douter s'ils réglaient ces intercalations d'après un cycle constant, ou s'ils se déterminaient à faire l'intercalation d'après l'observation de l'état de la terre et de ses productions : ces deux systèmes ont divisé les Juifs long-temps après leur dispersion. Il est vraisemblable que lorsqu'ils formaient une nation indépendante, ils suivaient le second système qui n'exige point de connaissances astronomiques, et que le soin de déterminer les intercalations était une attribution du grand-prêtre.

La fixation des néoménies n'a pas moins été chez les Juifs que parmi les Musulmans, un sujet de division. Les uns n'ont voulu déterminer la célébration des néoménies que d'après l'observation effective de la nouvelle lune; d'autres ont employé le calcul, et l'ont fixée à la conjonction du soleil et de la lune. Il paraît que le pre-

mier mode, qui convient mieux à la simplicité des temps anciens, était le seul employé long-temps encore après la captivité de Babylone.

On n'a pu jusqu'à présent avoir en Europe une idée juste du calendrier des Samaritains. Il paraît que leur grand-prêtre était dans l'usage d'envoyer tous les ans, ou même tous les six mois, aux communautés de Samaritains établies en divers lieux, un calendrier qui indiquait le rapport des différentes ères, le moment de la conjonction du soleil et de la lune, et par conséquent du commencement de chaque lunaison. Scaliger a publié deux calendriers de ce genre, mais ils sont remplis de difficultés qu'on n'a pu résoudre. On a donc proposé aux Samaritains diverses questions sur ce sujet. Nous croyons devoir les transcrire avec leurs réponses.

« Dieu, leur a-t-on dit, vous a ordonné de célébrer la Pâque le » 14 du premier mois, et d'offrir les prémices de votre récolte le » second jour de la fête des Semaines. Votre année ne doit donc » point être comme l'année des Musulmans, dont le premier mois » tombe tantôt en hiver, tantôt en été, tantôt dans le temps où » l'on ensemence, tantôt dans celui où l'on moissonne. Quelles rè- » gles suivez-vous pour fixer le commencement de l'année, duquel » dépendent l'ordre des fêtes et leurs époques? Imitez-vous les chré- » tiens, qui se règlent par l'année solaire, ou les Juifs qui suivent » l'année lunaire, mais se servent d'une intercalation?

» Célébrez-vous les jours de nouvelles lunes, et avez-vous des » prières pour ces jours-là? Comment fixez vous les néoménies? » Est-ce par la vue de la nouvelle lune ou par le calcul? Avez-vous » des tables astronomiques? »

Un passage de la première lettre de Salamèh contenait déjà quelque chose sur cet objet. En répondant à la question qu'on lui avait faite pour savoir si les Samaritains étaient divisés en plusieurs sectes, question dont, comme nous l'avons déjà insinué, il n'avait pas du tout compris le sens, il disait entre autres choses: « Nous » avons encore les divisions du ciel; ce sont les tables astronomi- » ques hébraïques, par lesquelles on connaît d'avance les éclipses » de lune et de soleil, et la conjonction (du soleil et de la lune) » qui fait savoir à quel jour tombent les néoménies; en sorte que » nous connaissons les jours auxquels les fêtes doivent se célébrer. »

Le copiste de la lettre arabe avait tellement défiguré ce passage, qu'on n'en pouvait tirer aucun sens. On proposa donc les nouvelles questions qu'on vient de lire, et Salamèh y répondit ainsi :

« Vous demandez, mon frère, si nous réglons les néoménies par » l'observation ou par le calcul; sachez, mon frère, que les néo- » ménies et toutes les fêtes sont réglées suivant un calcul que nous » possédons, et qui a été fait par Phinéès pour la latitude du mont » Garizim. Nous gardons le manuscrit de ce livre, et tous les six » mois nous en tirons les règles qui déterminent les néoménies et » les fêtes, et nous les distribuons dans Israël. Nous savons aussi » le moment où le dragon vient attaquer les deux astres (on voit » bien qu'il s'agit des éclipses de soleil et de lune), avec les heu- » res, les minutes et les années, d'une manière exacte. Vous de- » mandez si nous avons des tables astronomiques; nous n'en avons » point d'autres que celles dont nous venons de parler. »

Ces tables sont sans doute une sorte de calendrier perpétuel. La réponse de Salamèh présente plusieurs difficultés dans le texte; je crois cependant en avoir bien saisi le sens. J'ai prié M. Rousseau de me procurer quelques-uns de ces calendriers que les Samaritains rédigent tous les mois.

De l'État actuel des Samaritains.

Il ne me reste plus qu'à extraire des lettres de Salamèh et de ses réponses aux questions qu'on lui a proposées, ce qui concerne l'état actuel des Samaritains, leur nombre, les lieux de leur résidence, et leur opinion sur une nombreuse colonie de leurs frères qu'ils croient exister en Europe.

Il n'y a point aujourd'hui de Samaritains ailleurs qu'à Naplouse et à Jafa. Il y a environ cent ans qu'il ne s'en trouve plus en Égypte. Tant à Naplouse qu'à Jafa, le nombre des Samaritains, hommes, femmes et enfans, peut monter en tout à deux cents. Ils forment trente familles; ils habitent à Naplouse la *rue Verte*, que Jacob a appelée *Halkat assamara* (1), et où il faisait sa demeure, ainsi qu'il est dit dans la Loi. Ils sont vraiment Israélites d'origine, et descendans de Jacob, nommé aussi *Israël*. Ils sont de la tribu de Joseph. Leur costume, par lequel ils se distinguent de toutes les autres sectes ou nations, est un turban qu'ils portent toujours sur leur tête. Les jours de sabbat et de fêtes, quand ils

---

(1) On lit dans les deux copies que j'ai sous les yeux de la lettre arabe, *Halkat assamara;* mais je suis convaincu qu'il y a dans l'original *Halkat assadé;* c'est le חלקת השדה de la Genèse, ch. 33.

vont à leur synagogue, ils portent des vêtemens blancs. Il y avait autrefois des Samaritains en Egypte, à Damas, à Gaza. Il y en avait aussi à Ascalon, qui ont été emmenés par les Francs il y a six cents ans. En ce temps-là il y avait encore des Samaritains à Césarée : ils ont pareillement été emmenés par les Francs.

Les Samaritains sont fermement persuadés qu'il existe en Europe une nombreuse communauté de leurs frères. Ils disent que ces Samaritains habitent dans le pays d'*Aschkenaz*, sans doute en Allemagne. Dans la première lettre de Salamèh, au lieu d'*Aschkenaz*, on lisait *Djenaouz*, ce qui avait fait croire qu'il voulait parler du pays des Génois ; mais c'était une erreur. Les Samaritains disent avoir reçu, il y a cent ans, une lettre de leurs frères d'Allemagne, par laquelle ceux-ci leur marquent qu'ils sont au nombre de 127,960 personnes. Ils demandent qu'on leur procure des renseignemens positifs sur cette colonie de Samaritains, et qu'on les mette en correspondance avec eux. Ils disent avoir aussi de leurs frères dans le pays des Russes.

On n'a pas manqué de répondre à Salamèh qu'il y avait eu en Europe beaucoup de Juifs, tant karaïtes que rabbanites, mais qu'il n'y avait point de Samaritains dans aucune contrée de cette partie du monde. On l'a prié d'envoyer une copie de la lettre dont il avait parlé. On lui a aussi observé qu'on n'avait aucune connaissance que les Francs, lors de leur expulsion totale de la Syrie, eussent emmenés à leur suite une colonie de Samaritains, et on lui a demandé de faire connaître sur quelle autorité ce fait était appuyé. Il est bon de transcrire ici sa réponse.

« Vous dites, mon frère, qu'il ne se trouve parmi vous personne d'entre nos frères qui gardent la loi de Moïse, notre prophète (j'ai déjà observé que le mot *Samaritain* signifie, suivant eux, les *gardiens de la loi*) ; c'est là une chose que nous ne croyons pas, parce que nous possédons ici des lettres et un livre de la Loi que nous ont envoyés nos frères qui habitent votre pays. Le nom de la ville d'où ce livre est venu, est *Aschkenaz*, au royaume des Francs. Vous dites qu'il ne se trouve point parmi vous un seul homme d'entr'eux : Ce discours, mon frère, est faux, car nous savons certainement qu'il s'en trouve un grand nombre. Vous nous priez de vous envoyer la lettre qui nous est parvenue, et dans laquelle il est dit qu'elle vient de nos frères sus-mentionnés. Elle est écrite, mon frère, dans la même langue que la présente. » (C'est-à-dire en langue hébraïque et en caractères samaritains.)

Salamèh revient encore sur cet objet dans la lettre arabe qui accompagne la lettre hébraïque. Il répète que les Samaritains sont en grand nombre dans la ville d'*Aschkenaz*, et ajoute : « Nous vous » prions de prendre à ce sujet des informations exactes, comme » vous nous le promettez, et de nous instruire de leur situation, » des principes fondamentaux de leur religion, de leurs usages, de » leurs lois, de l'ordre de leur culte, et de nous dire sous quel » nom est connue leur secte, et quelle religion ils observent; enfin » s'ils sont tels qu'ils nous l'ont écrit dans leur lettre, ou bien autrement. Souvenez-vous de nous faire savoir tout ce que vous » pourrez apprendre de cette société des nôtres qui habitent dans » la ville d'*Aschkenaz*. »

Une assertion aussi positive présente un problème fort difficile à résoudre. On sait bien qu'il n'existe de Samaritains ni en Allemagne, ni en aucune autre contrée de l'Europe. Mais de même que Marshall, en écrivant aux Samaritains, s'exprima de manière à leur faire croire que ceux avec qui ils correspondaient, étaient des Samaritains établis en Angleterre, il est possible que quelque savant d'Allemagne ait essayé de lier sous un semblable masque, avec les Samaritains de Naplouse, une correspondance qui est restée totalement inconnue. On peut aussi avoir assimilé aux Samaritains les Karaïtes, assez nombreux en Pologne et en Moscovie, et qui ont quelques rapports avec les Samaritains. On saurait mieux à quoi s'en tenir, si l'on pouvait obtenir une copie de la lettre dont parle Salamèh. J'ai prié M. Rousseau de ne rien négliger pour se la procurer.

Ce que disent les Samaritains d'un exemplaire de la loi en caractères samaritains, qui leur a été envoyé par leurs frères d'Allemagne, n'est pas sans quelque fondement; car Maundrell, qui voyageait en Palestine en 1696, assure avoir vu chez le prêtre des Samaritains le premier tome de la Bible polyglotte de Londres, où se trouve le Pentateuque hébreux-samaritain et la version samaritaine.

Je termine ici cet exposé de la doctrine et de l'état actuel des Samaritains, parce que je me propose de publier la curieuse correspondance dont je viens de donner un extrait, quand j'aurai obtenu d'Alep quelques éclaircissemens que j'attends du zèle et de l'amitié de M. Rousseau.

Sylvestre DE SACY.

HOMMAGE RENDU AU CARACTÈRE ET A LA VÉRACITÉ DE MOISE,

Par la voix de tous les peuples et par la science de notre âge.

Nous tirons l'hommage, que nous allons rapporter, d'un ouvrage très-connu, très-estimé et qui par son étendue forme à lui seule une petite bibliothèque : nous voulons parler de l'*Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique*, de A. Lesage (1) (comte de Las-Cases), que son prix élevé empêche d'être aussi répandu qu'il mériterait de l'être. L'auteur a concentré dans ce bel Atlas, dans une suite de trente-sept tableaux, tout ce qu'on nomme l'*histoire*. Dans la première carte, qui est un tableau général de l'histoire universelle ancienne, M. de Las-Cases parle dans les termes suivans de l'antiquité du monde et de la date que lui donne Moïse.

« Le *Pentateuque* forme le monument le plus antique que l'on connaisse, et renferme un corps de loi qui, par une durée toute merveilleuse, régit encore aujourd'hui un peuple existant.

» Le monde, suivant nos livres saints, n'a pas au-delà de 7,000 ans d'antiquité, et chaque jour nos lumières acquises viennent à l'appui de ce texte précis de la révélation.

» C'est une chose bien remarquable, que l'aurore de chaque science exacte semble devoir heurter d'abord ce principe

---

(1) Cet Atlas a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1829. Les 37 cartes in-fol., coloriées, coûtent 140 fr. en papier ordinaire, et 160 fr. en papier velin.

On sait que M. de Las-Cases accompagna Napoléon dans son exil. L'illustre captif de Sainte-Hélène, qui faisait un cas tout particulier de son Atlas, lui disait : « Votre ouvrage a eu une grande vogue, il a » fait fortune : je lui en aurais fait une bien plus grande, si dès-lors je » l'eusse bien connu ; j'eusse inondé les lycées de plusieurs des tableaux » qui le composent. » *Mémorial de Sainte-Hélène*. (Note du R.)

essentiel de notre foi religieuse, mais que leurs progrès finissent toujours par lui donner une autorité nouvelle. Ainsi l'histoire, l'astronomie, la physique, la géologie, ont d'abord donné aux peuples et à la terre des millions d'années. La science perfectionnée a bientôt prouvé que ces exagérations premières venaient du vice des expressions chronologiques des peuples anciens, ou du défaut de ceux qui plus tard les ont mal interprétées. Ainsi les myriades d'années voulues par les nombreuses dynasties qui ont gouverné l'Égypte, ont disparu dès qu'il a été prouvé que ces dynasties étaient contemporaines et non successives (1). On s'est assuré de même que l'antiquité chinoise ne s'élevait pas au-delà de huit cents ans avant Jésus-Christ, et que celle des Indous demeurait fort au-dessous. On a vérifié que les observations astronomiques chaldéennes et celles des Indiens ne vont, les unes qu'à 750 ans avant, et les autres, 750 ans après l'ère chrétienne.

» Même hommage de la part de la physique et de la géologie. Les premières notions de ces sciences demandaient des millions d'années pour amener la formation matérielle que nous présentent les entrailles du globe : mais depuis l'idée heureuse d'y reconnaître des couches successives, étrangères entre elles, vieilles peut-être en effet de millions d'années (2),

---

(1) Et surtout depuis que M. Champollion, à l'aide de sa belle découverte de la langue hyéroglyphique des anciens Egyptiens, a retrouvé les traces des rapports qui existèrent entre ce peuple et les Hébreux, depuis l'arrivée de Joseph en Egypte jusqu'à la sortie miraculeuse des Juifs de ce pays sous la conduite de Moïse et de Josué. (*Note du R.*)

(2) Nous croyons qu'on nous saura gré de rapporter ici ce que dit à ce sujet M. Champollion-Figeac, dans un de ses derniers ouvrages.

« Dieu, dit-il, créa : le premier jour, la lumière ; le second jour, le firmament ; le troisième jour, la terre et les mers ; le quatrième jour, le soleil et les astres ; le cinquième jour, les animaux ; le sixième jour, l'homme ; le septième jour, il se reposa.

» Ainsi Dieu créa le monde en six jours : ces six jours et le suivant peuvent être considérés comme des périodes indéterminées et dont la durée peut être appropriée à tous les systèmes de la physique et de la

mais qui, par une observation remarquable et décisive, ne présentent nul vestige quelconque de l'espèce humaine (1); depuis ce moment, disons-nous, qui a conduit naturellement à isoler la couche qui forme notre sol, et dans laquelle tout proclame à chaque pas la catastrophe diluvienne que nous apprend Moïse, alors les dépouilles des animaux enfouits, et le calcul analogique du creusement des fleuves, et l'attérissement des côtes, dont nous sommes les témoins, sont venues certifier et garantir que les premiers travaux physiques de la couche que nous habitons sont très-certainement en dedans des époques indiquées par nos Livres saints. Enfin il n'est pas jusqu'aux progrès de notre civilisation et à la nomenclature de nos découvertes mêmes, dont on ne puisse faire une échelle

---

géologie sur les époques de la nature, et sur le mode de formation du globe terrestre, comme l'a dit un illustre défenseur du Christianisme : « Si vous découvrez d'une manière évidente que le globe terrestre doit » être de beaucoup plus anciens que le genre humain..., il vous est » permis de voir, dans chacun des six jours, autant de périodes in» déterminées, et alors vos découvertes seraient le commencement » explicatif d'un passage dont le sens n'est pas entièrement fixé. » (Mgr l'évêque d'Hermopolis, *Défense du Christianisme*; tom II, p. 49.) L'histoire, proprement dite, n'a aucun intérêt dans ces systèmes, ni dans les discussions qu'ils peuvent engendrer ; elle n'a pour objet que les œuvres des hommes; et Adam est considéré, par nos Livres saints, comme le premier homme et le chef des générations humaines.

» Adam habita d'abord le paradis : cet énoncé est encore hors du domaine de l'histoire des hommes. « Il ne nous appartient pas, dit » Eusèbe, de nous occuper ici (dans sa *Chronographie*) de cette cir» constance, pas plus que de dire comment le ciel et la terre, et tout » ce qui existe, ont été créés, ainsi que d'autres ont cru pouvoir le dire; » nous ne considérons Adam que du moment où il fut réduit à la con» dition d'homme; c'est de ce moment que commencera notre Chrono» graphie. » (*Résumé complet de Chronologie*, par M. Champollion-Figeac. 1830, pag. 257.) (*Note du R.*)

(1) C'est, à la vérité, l'opinion générale et particulièrement celle de l'illustre Cuvier. Des naturalistes et des géologues de nos jours protestent cependant encore contre cette assertion. (Voyez à ce sujet ci-dessus tom. V, p. 126.)

approximative pour mesurer avec quelque exactitude les temps qui nous ont précédés. Tout ce que nous avons fait dans l'espace de trois ou quatre cents ans nous fait juger de ce qu'on a dû faire avant nous, et nous affirme la jeunesse des nations attestée par Moïse. Mais du reste, comment ne pas apercevoir dans ce patriarche de la révélation, les signes éclatans de sa mission divine? Ses écrits, les plus anciens de la terre, sont arrivés jusqu'à nous, en dépit des siècles et de leurs nombreux accidens; et les lois dont il fut l'interprète régissent encore aujourd'hui un peuple qui, vaincu, proscrit, et dispersé parmi toutes les nations, n'a pu cesser d'être une nation.

» Oui, reconnaissons-le, Moïse domine au-dessus des générations et des siècles comme une colonne impérissable de vérité. Hérodote, Manéthon, les marbres de Paros, les historiens chinois, le sanscrit, toutes ces sources, les plus anciennes du monde, demeurent de 500 ans, de 1,000 ans, au-dessous de lui. Aucun de ces témoignages antiques ne peut l'atteindre, le contredire ni l'affaiblir; au contraire, la nature et les hommes se trouvent de toutes parts en harmonie parfaite avec ce qu'il dit. Aussi, touchée de cet accord merveilleux, la foi religieuse triomphe, et frappée d'un tel résultat, l'incrédulité philosophique chancelle; vaincue par ses propres lumières, elle se voit contrainte d'avouer qu'il y a dans tout cela quelque chose de surnaturel qu'elle ne comprend pas, mais qu'elle ne saurait nier. »

(*Annales de Phil. chrét. n° 23, tom. IV, p. 342.*)

SUR LA CRÉATION.

Il n'est pas nécessaire de recourir à des hypothèses peu fondées pour soutenir la vérité de la création ; elle peut s'expliquer d'une manière naturelle sans faire violence aux paroles de la Genèse.

Premier article (1).

Quoiqu'on doive de grands éloges aux écrivains qui, pour confondre l'impiété, ont cherché à expliquer le récit que Moïse fait de la création, on éprouve cependant quelque peine en les voyant recourir à des hypothèses qui ne saurait être avouées par une saine physique.

Moïse dit positivement qu'au commencement Dieu créa le ciel et la terre, et qu'au premier jour il ordonna à la lumière de paraître; mais que ce ne fut qu'au quatrième jour qu'il fit le soleil, la lune et les étoiles qu'il plaça dans le firmament du ciel pour présider au jour et à la nuit, et pour servir de signes propres à marquer les temps, les jours, les mois et les années.

Ces corps lumineux sont donc moins anciens que la lumière proprement dite, et celle-ci n'a pas eu besoin d'eux pour être produite. Le récit de Moïse est positif à cet égard, et les travaux des chimistes, qui ont déjà démontré que la lumière est indépendante du soleil, ont, sans qu'on le soupçonnât, confirmé ce récit. Cependant les écrivains, dont nous parlons, ne pouvant s'imaginer que la lumière pût exister sans le concours des corps sidéraux, ont prétendu que lorsque Dieu dit que la lumière soit faite, il faut entendre ou qu'il alluma, pour ainsi

(1) Extr. des Annales de Phil. chrét. nº 23, tom. IV, p. 346. — Quoique nous ayons publié plusieurs manières de concilier les découvertes géologiques avec la Genèse, nous ne faisons aucune difficulté d'insérer d'autres théories sur le même objet. N'importe quel système on adopte, pourvu que ce système s'accorde avec le récit de Moïse.

dire, le flambeau du soleil qui était presque éteint et qu'il aurait créé en même temps que la terre, ou qu'il éclaircit un peu l'atmosphère dense et opaque qui aurait couvert celle-ci; de manière qu'alors la clarté de cet astre lumineux pût y pénétrer mais faiblement, comme cela a lieu dans les temps nébuleux : enfin que lorsque Moïse dit que le soleil fut créé au quatrième jour, il faut entendre encore ou que Dieu acheva d'illuminer le soleil pour le rendre visible, ou qu'il éclaircit l'atmosphère terrestre de telle sorte que ses rayons y parvinrent sans obstacle et manifestèrent par là sa présence.

Voilà comment il faut, selon ces auteurs, interpréter les paroles de Moïse au sujet de la création; c'est-à-dire, croire que les corps sidéraux furent créés avec le ciel et la terre, car ils ne peuvent concevoir un firmament du ciel ou un espace éthéré sans astre lumineux; et qu'enfin toute leur clarté ne parvint que successivement sur notre globe.

Il est heureux qu'un ouvrage tout récent vienne éclaircir ces questions. Cet ouvrage, dont l'auteur garde l'anonyme, est intitulé : *Erreurs dévoilées des physiciens modernes dans l'explication des phénomènes*, etc. (1). Cet auteur nous fait voir (pag. 38 et 281) que lorsque Dieu tira du néant le ciel et la terre, le ciel, c'est-à-dire le fluide éthéré où devaient nager les corps sidéraux qu'il allait créer, parut le premier et la terre ensuite; laquelle repoussa ce fluide élastique du lieu qu'elle venait occuper, ce qui lui composa une atmosphère.

Pour appuyer son sentiment, il se fonde (pag. 298) sur ce que cette atmosphère aussi très-élastique, puisqu'elle était formée de l'éther ainsi comprimé, n'aurait pas pu subsister s'il n'existait au-delà une matière qui s'opposât à sa dilatation. Cela est si évident que le célèbre auteur de l'Exposition du système du monde (2), lequel avait adopté le vide newtonien,

---

(1) Un vol. in-8°, à Paris, chez Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19; chez Bricon, rue du Vieux-Colombier, n° 19; et à Avignon, chez Seguin aîné, imprimeur-libraire. Prix : 4 fr. 50 c., et 6 fr., franc de port par la poste.

(2) *Exposition du système du monde*, tom. II, p. 126, de l'édition de l'an IV.

persuadé que la lune avait dû avoir, dans l'origine, une très-grande atmosphère; mais ne croyant pas que celle-ci pût, dans le vide, rester adhérente à cette planète, enseigna que, si elle n'a point été privée de son ressort, elle ne sera séparée de la lune, et portée vers la terre.

Cet auteur ne doutant point que le même effet aurait dû avoir lieu dans le vide à l'égard de notre atmosphère qu'il forme ainsi en partie de celle de la lune; mais voyant que malgré sa grande élasticité, elle continuait d'adhérer à notre globe, croit, pour trancher la difficulté, que, puisque cette atmosphère ne s'est pas dissipée, elle ne doit avoir aucun ressort dans ses couches supérieures (1). L'auteur des *Erreurs dévoilées* fait voir (page 314) que ce raisonnement n'est pas logique, parce que si un fluide élastique a pu se dissiper vers la lune, il se dissipera également vers la terre; car un ressort quelconque ne saurait perdre son élasticité en changeant de place; et qu'ainsi ce fluide élastique ne pourrait adhérer à la terre, si rien ne contenait dans leur position ses couches supérieures. L'expérience vient à l'appui de ce qui est dit ici. En effet quand on met une vessie à demi pleine d'air dans le récipient de la machine pneumatique et qu'on fait le vide, qu'arrive-t-il? L'air que renfermait cette vessie, étant moins pressé par la soustraction d'une partie de celui contenu dans le récipient, se dilate; et elle crève enfin si le vide devient plus parfait. Il en est de même lorsqu'on gravit de hautes montagnes, car à mesure que l'on s'élève, une vessie flasque se gonfle peu à peu à proportion qu'on se porte dans un air plus raréfié. D'ailleurs, n'a-t-on pas reconnu que l'air puisé à de très-grandes hauteurs, dans différens voyages aérostatiques, était semblable à celui qui repose sur la surface terrestre? Donc, puisque par là il est incontestable que notre atmosphère est partout la même, l'air tant supérieur qu'inférieur devrait obéir à son élasticité naturelle et se perdre dans l'espace si le vide existait (2). Donc puisque notre atmosphère est permanente, le

(1) *Exposition du système du monde*, p. 123, 298 et 299.
(2) *Erreurs dévoilées*, pag. 297 et suiv.

vide n'est qu'une chimère ; donc aussi, puisque cette atmosphère existe, on ne peut douter que le fluide éthéré n'ait été créé avant la terre; car autrement celle-ci n'aurait jamais pu se former une enveloppe atmosphérique (1); et que quand même cette atmosphère aurait été produite par les exhalaisons élastiques élevées de notre globe, comme quelques-uns le pensent mal à propos, elle ne pourrait jamais, dans le vide, rester unie autour de la terre à cause de leur grande élasticité (2).

Enfin croit-on qu'un ouvrier, qui veut construire des vaisseaux quelconques, ne pense pas auparavant sur quelles eaux il les fera voguer? Or, il me semble que Dieu, qui est l'auteur de tout ce qu'il y a de bon, de juste et de raisonnable, a dû agir comme cet ouvrier; c'est-à-dire prévoir à quel fluide il confierait les corps sidéraux, et les créer selon les desseins de son infinie sagesse.

Moïse nous apprend que lorsque Dieu créa la terre, elle était vide et informe, *inanis et vacua ;* c'est-à-dire sans l'ordre et la beauté qu'on y voit à présent; enfin que les ténèbres régnaient sur la face de l'abîme, et que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. Les interprètes dont nous parlons, ont prétendu que ces mots *inanis et vacua* devaient signifier une terre vide et déserte, c'est-à-dire privés d'êtres vivans et organisés, dont sans doute elle avait déjà été peuplée, et qui auraient péri dans une horrible révolution arrivée sur notre globe par le choc ou l'approche de quelque comète, et que c'est depuis cette catastrophe que Dieu peupla une seconde fois cette terre première.

Selon ces auteurs, ce ne serait donc pas d'une création proprement dite, mais d'une restauration de notre globe dont parlerait Moïse dans l'œuvre des six jours.

Il me semble que ces auteurs estimables n'ont pas saisi le vrai sens de ces mots *inanis et vacua*. En effet, si l'on parcourait un massif de maçonnerie qui devrait un jour former un palais magnifique, mais dont alors les différentes pièces seraient déunies et non encore achevées, ne dirait-on pas avec

(1) *Erreurs dévoilées*, p. 342 et 343.

(2) *Ibid.*, p. 297 et suiv.

raison que ce bâtiment est vide et informe? Mais serait-on bien reçu à soutenir qu'il n'est informe et vide que parce qu'il aurait été dévasté et privé des êtres dont il avait déjà été peuplé, et où enfin, comme on le dit de notre globe, il ne se trouverait plus rien de ce qui en faisait autrefois l'ornement? Certes, je pense qu'on ne saurait tenir un tel langage.

L'auteur des *Erreurs dévoilées* remarque (p. 281) que, par ces mots *vide et informe*, il faut entendre que les matériaux terrestres, créés par le Tout-Puissant, étaient épars dans l'éther, ici en grandes ou en petites masses, là en parties friables ou liquides, jusqu'au moment où il les rassembla pour en former notre globe. A cette époque la lumière n'avait pas été encore faite, et voilà pourquoi Moïse dit que les ténèbres couvraient la face de l'abîme; car en vain le soleil aurait paru, ses rayons n'auraient pu s'ouvrir un passage au travers de ces matériaux et du fluide éthéré : parce qu'il n'y avait pas de véhicule propre à transmettre leur clarté (1).

Les savans sont convenus que tous les corps solides pourraient devenir liquides s'ils recevaient assez de calorique. L'auteur des *Erreurs dévoilées* nous fait connaître par des expériences qu'il cite, que ces corps ne sauraient se liquifier ni même s'applatir sous le marteau comme les métaux, si les particules élémentaires, qui les composent, n'étaient parfaitement arrondies (2); qu'il est évident que de telles particules laissent des pores en se réunissant (3); que chacun de ces pores n'est pas tout-à-fait vide; mais qu'il est occupé par une particule beaucoup plus petite, aussi arrondie, destinée à donner aux corps la propriété de demeurer ou fluides ou liquides, et s'ils sont compactes, de ce liquéfier par la chaleur ou de s'applatir par la pression et la percussion (4); enfin que ce sont ces particules renfermées dans les pores de toutes les substances et qui forment des lignes droites dans les corps trans-

(1) *Erreurs dévoilées*, p. 61 et suiv., surtout les pages 68 et 69.
(2) *Ibid.*, p. 34.
(3) *Ibid.*, p. 16.
(4) *Ibid.*, p. 42, 61 et suiv.

parens (1), à qui Dieu ordonna de devenir lumière afin d'être le véhicule de la clarté des corps sidéraux qu'il allait créer, et de paraître elles-mêmes lumineuses en se réunissant plusieurs ensemble pour former un globule. On peut voir dans l'ouvrage cité (2); le développement de cette vérité physique qui démontre invinciblement que la lumière n'a pas eu besoin, pour paraître, de la présence du soleil.

Effectivement n'est-on jamais descendu dans ces mines profondes et dans ces cavernes sinueuses où les rayons du soleil ne peuvent point pénétrer? Si cet astre était le principe de la lumière, jamais celle-ci ne paraîtrait dans ces lieux ténébreux; cependant si l'on y frappe un caillou avec l'acier, on voit aussitôt s'élancer un jet lumineux qui peut servir à allumer une matière combustible et ensuite un flambeau. La lumière que répandent ces matières ne saurait donc provenir des astres; elle en est donc indépendante et peut subsister sans le soleil et les étoiles, puisqu'elle est contenue, comme nous l'avons dit, dans les pores de toutes les substances; invisible, lorsque ces molécules sont isolées ou réduites à une seule dans chaque pore, mais visible et resplendissante, quand ces molécules s'agglomèrent plusieurs ensemble.

Puisque la lumière n'a pas eu besoin du soleil pour paraître, et qu'au contraire cet astre n'aurait pu montrer sa clarté, si cette lumière n'avait pas déjà existé, il est manifeste que celle-ci a dû précéder les corps sidéraux, parce que ce qui doit transmettre, doit naturellement précéder ce qui doit être transmis. Mais comment Moïse a-t-il pu découvrir une vérité chimique ou physique que tant de savans illustres ont si longtemps ignorée, et qui n'a été reconnue que depuis peu? C'est que Moïse ne parlait pas d'après une science humaine, mais d'après une lumière surnaturelle.

Comme Moïse n'a point déterminé l'espace de temps qui a existé entre la création du ciel ou du fluide éthéré et de la terre, et celle de la lumière, on peut, si cela plaît, prendre

(1) *Erreurs dévoilées*, p. 62.

(2) *Ibid.*, p. 61 et 62.

autant d'années qu'on voudra pour commenter ces mots de la Genèse, *in principio*, en convenant toutefois que les matériaux terrestres, ou solides ou liquides, étaient éparpillés dans l'éther et qu'une obscurité totale régnait dans l'espace.

Mais dans ce cas, dira-t-on, comment les eaux, qui composaient une portion de ces matériaux, pouvaient-elles demeurer liquides, puisqu'elles deviennent maintenant compactes dans les climats que le soleil abandonne? Des eaux durcies ne sont plus des eaux comme les appelle Moïse.

Certainement on ne fera point cette objection, si l'on fait attention à ces mots de la Genèse, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*, l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux; ce qui ne veut pas dire qu'un vent violent les agitait, comme l'ont cru quelques commentateurs; mais seulement que Dieu, avant d'établir les lois générales qui devaient régir l'univers, conservait par sa volonté tout-puissante la fluidité à ces mêmes eaux, ce qui était un miracle, comme la création en était un aussi.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre des six jours commence proprement dès le moment que Dieu ordonna que la lumière fût faite; et par le soir et le matin, on doit entendre que Dieu communiqua à ces matériaux épars un mouvement de rotation égal en durée à celui qu'aurait le globe terrestre quand il les aurait réunis. Or c'est ce qu'il fit le second jour en ordonnant que le firmament parût au milieu des eaux (1).

L'auteur des *Erreurs dévoilées* (pag. 281) nous avertit qu'il faut distinguer ce firmament de celui que l'Ecriture sainte appelle ensuite firmament du ciel, car l'un n'est pas l'autre: que ce firmament du ciel est le fluide éthéré où devaient surgir les corps sidéraux, et l'autre, l'atmosphère qui environne la terre et qui se composa de toutes les petites atmosphères dont les matériaux épars s'étaient entourés en jaillissant dans ce

(1) Je laisse à ceux qui savent parfaitement l'hébreu le soin de rechercher si les paroles de Moïse ne signifieraient pas également ici autour des eaux, ainsi qu'au milieu des eaux.

fluide à la voix de leur Créateur ; car un corps qui surgit dans un fluide élastique, occupant tout l'espace qui le renferme, doit faire reculer ce fluide en le comprimant; de sorte que la compression sera bien plus considérable du côté de la puissance comprimante, qu'au-delà, et c'est ce qui a lieu à l'égard de notre atmosphère dont la pression se fait sentir de bas en haut et non de haut en bas, comme le croient les astronomes. (ibid. page 297.)

Notre atmosphère, appelée firmament, ayant été formée par la compression de l'éther lors du développement de la masse terrestre, a dû dès l'origine être aussi transparente et aussi fluide qu'elle l'est maintenant; et les savans n'ont pas rencontré juste quand ils ont cru que cette atmosphère provenait des exhalations dégagées de la terre; car celles-ci, étant très élastiques, ne pourraient, comme on l'a déjà vu, y adhérer si le vide était réel, parce qu'alors rien ne s'opposerait à leur dilatation et à leur dissipation.

Les matériaux terrestres s'étant donc rassemblés pour composer notre globe, il en résulta que les eaux, comme plus légères, couvrirent sa face entière. De là, une partie de cette atmosphère qui l'environna entièrement, fut, par rapport à nous, au-dessus des eaux et l'autre au-dessous; et voilà, suivant l'auteur des *Erreurs dévoilées* (pag. 282), « ce qu'a voulu » faire entendre Moïse en disant que Dieu sépara les eaux » qui étaient sous le firmament de celles qui existaient sur le » firmament. »

Il peut se faire que ce soit là la vraie explication des paroles de la Genèse; cependant je pense qu'on pourrait absolument les prendre dans leur sens naturel. Alors elles signifieraient que Dieu ayant créé des eaux plus qu'il ne fallait pour composer bientôt les mers, en renferma, selon les desseins de sa sagesse, une partie dans notre atmosphère, c'est-à-dire sous le firmament; tandis qu'il laissa, hors de ce firmament, cette autre partie à laquelle il dut donner une grande élasticité pour la tenir éloignée de notre atmosphère. D'ailleurs, l'auteur des *Erreurs dévoilées* (page 322 et suiv.) démontre incontestablement, par des expériences, que ce qui n'est pas tangent de

cette atmosphère n'est pas, dans l'ordre naturel, susceptible de se précipiter sur la terre, parce que, quoi qu'en disent les astronomes modernes, toute gravité ou toute attraction dépend uniquement des atmosphères : de là il s'ensuit que ces diverses eaux ont dû demeurer séparées jusqu'à ce qu'il plût à Dieu d'en ordonner autrement.

Il me semble que cette dernière explication pourrait résoudre une difficulté élevée par certains incrédules qui demandent d'où provinrent les eaux capables de surpasser de quinze coudées les plus hautes montagnes. Ces eaux seraient, en partie celles que Dieu aurait mises en réserve au-dessus du firmament atmosphérique, pour y porter la désolation, ainsi que sur la terre, si les crimes des hommes l'obligeaient de les punir.

Ce temps de désolation étant malheureusement arrivé, Dieu dérangea, sans doute momentanément, le mécanisme de notre atmosphère, l'étendit en la rendant plus élastique et moins dense et, partant, moins capable de soutenir les vapeurs qu'elle contenait, et qui se précipitèrent sur la terre avec ces eaux qu'il avait déjà séparées et qu'il rapprocha de nous en les privant de leur très grande élasticité ; tandis que l'immense amas de glace qui entourait le pôle sud, fondit et se porta comme un torrent vers le pôle nord, en entraînant les corps des animaux qu'il avait étouffés dans ses flots ; car je pense que c'est à cause de ce torrent impétueux qui arrivait du sud pendant qu'une pluie effroyable se précipitait sur la terre pour la désoler et l'engloutir, que le nord renferme tant d'ossemens de ces êtres qui ne vivent que dans les pays chauds.

Dieu ayant été appaisé par la punition des coupables, voulut que les lois naturelles qu'il avait établies, reprissent peu-à-peu leurs cours. Alors l'atmosphère, revenant sans secousse à sa densité ordinaire, força les eaux du pôle sud à retourner lentement en leur lieu.

Voilà pourquoi la Sainte-Écriture nous dit que les eaux en se retirant allaient et revenaient, sans doute, jusqu'à ce que notre atmosphère eût repris son premier équilibre ; mais tout cela ne convient qu'à des fluides qui ont dans le moment présent comme un flux et reflux.

Tandis que le vent violent que Dieu suscita en même temps, évapora une très-grande partie des eaux, il emporta au-delà de notre atmosphère celles qui ne devaient pas y séjourner, en leur rendant la très-grande élasticité qui leur avaient été auparavant accordée. C'est ainsi que fut dégagée la surface terrestre et que les continens reparurent avec toute leur beauté précédente : mais cela n'arrive point selon les lois naturelles ordinaires; car dans le déluge, attesté par les différens peuples, tout est miracle, et cause et effet.

Il n'aurait pas été absolument nécessaire qu'il y eut eu des eaux au-dessus de notre atmosphère; ou que, si elles existaient, elles vinssent submerger la terre. Les vapeurs abondantes, qui sont dissoutes dans cette même atmosphère, pouvaient être plus que suffisantes pour opérer cette inondation. En effet l'auteur des *Erreurs dévoilées* démontre (page 315 et suiv.), d'après plusieurs phénomènes et sur-tout par les expériences que Bouguer fit avec le pendule sur les montagnes du Perou (*ibid.*, page 336 et suiv.), que cette atmosphère a plus de 1400 lieues de hauteur, ou à-peu-près le demi du diamètre de notre globe. Or, ne semble-t-il pas que des vapeurs disséminées dans un aussi grand espace, et réduites à l'état liquide par l'ordre de la Divinité, durent former d'effroyables cataractes et produire un volume immense d'eau bien capable de couvrir toute la terre, même au-delà de ses montagnes les plus élevées.

Revenons à l'œuvre des six jours. Dieu ayant formé le globe terrestre par la réunion de ses divers matériaux, le plaça dans le lieu qu'il lui avait assigné, et lui continua le mouvement qu'il avait déjà communiqué à ces différentes parties, et c'est ainsi que se fit le deuxième jour; car « Moïse se transportant » en esprit aux temps qui précédèrent la création du soleil, » devait considérer comme jour la partie du ciel sous laquelle » le Méridien d'Eden se trouverait au moment où cet astre, » jaillissant dans l'espace, l'éclairerait de ses rayons, et comme » nuit, la partie opposée que ce même Méridien rencontre» rait en continuant son cours (1). »

---

(1) Voyez *Erreurs dévoilées des physiciens modernes*, etc.; p. 290.

Les matériaux terrestres formés de différentes masses, et dont un grand nombre étaient très-volumineux, ne purent, en se réunissant précipitamment sous diverses positions à la voix de leur Créateur, que laisser des cavités nombreuses et considérables. Or, au troisième jour de la création, Dieu, voulant disposer le globe terrestre à recevoir l'homme, prépara, par des affaissemens opérés dans ces cavités, de vastes creux où pussent se rassembler les eaux sur lesquelles reposait notre atmosphère; et c'est alors que se formèrent les mers et lits primitifs des torrens et des rivières, et que les continens parurent, portant sur leur dos ces montagnes diverses aussi dures, aussi compactes qu'elles le sont maintenant. La terre étant ainsi mise à découvert, Dieu lui fit produire des herbes et toutes sortes d'arbres à fruits pour servir de nourriture aux êtres vivans qu'il allait créer.

Moïse nous dit qu'au quatrième jour Dieu fit les corps sidéraux, et qu'il les plaça dans le firmament du ciel, c'est-à-dire dans le fluide éthéré déjà créé, et qu'il leur ordonna d'y répandre leur clarté et d'illuminer la terre. On voit qu'il ne s'agit point ici de renouvellement de substance ou de lumière dans le soleil et dans les autres astres, ni même d'une atmosphère opaque devenue transparente au quatrième jour, comme l'ont cru quelques commentateurs; mais d'une véritable création d'astres destinés à présider au jour et à la nuit, ainsi qu'à séparer la lumière des ténèbres. Il est vrai qu'il est dit aussi qu'au premier jour Dieu sépara la lumière des ténèbres, et qu'il appela l'une *jour* et celle-ci *nuit* : mais dans ce dernier cas, il s'agit, comme nous l'avons déjà vu, de la séparation que Dieu fit de toute la matière en deux portions bien distinctes, dont l'une demeura totalement obscure et l'autre devint le véhicule de la clarté qui devait briller dans les astres; tandis qu'elle paraîtrait elle-même illuminée par l'union de plusieurs de ses particules (1); enfin le mot *jour* signifie encore ici le temps où cette portion destinée à être lumineuse, transmettrait la clarté du soleil, et *nuit*, le temps où cet astre ne l'é-

(1) Voyez *Erreurs dévoilées*, etc.; p. 61 et suiv. et surtout la p. 69.

clairerait plus (1). Mais, ce qui doit décider la question, c'est que Moïse dit positivement qu'au quatrième jour Dieu plaça les astres dans le firmament du ciel; ils n'existaient donc pas auparavant; car s'ils avaient été créés au commencement avec la terre, Dieu n'aurait plus eu besoin de les placer dans ce firmament; parce que tout corps créé doit nécessairement occuper quelque lieu au moment de son existence; ce à quoi n'ont point pensé les commentateurs de la Genèse; et d'après cela on voit qu'une comète n'a pas pu bouleverser notre globe, comme on le prétend, puisqu'elle n'a été produite qu'après lui.

En lisant l'histoire des anciens peuples, on voit que leur tradition vient confirmer le récit de Moïse. « Effectivement les » Arcadiens soutenaient que leur pays était plus anciens que » la lune. Nos astronomes ont fait de vains efforts pour deviner » ce qui avait pu donner lieu à une telle prétention...... Cependant ce n'était pas une énigme difficile à expliquer, si on » avait recouru à la véritable source, à la Genèse; car on y » voit qu'avant que la lune, le soleil et tous les autres astres » existassent, la terre avait été tirée du néant, et avait été » parée de tous ses ornements pour recevoir celui que Dieu » allait en établir le maître. Ainsi elle avait déjà ses plaines, » ses collines, ses montagnes, ses bois et sa verdure avant » que la lune jaillît dans l'éther; et comme c'est une chose » assez commune dans l'antiquité, de prendre une partie pour » le tout, les Arcadiens, sans trahir la vérité, pouvaient dire » que leur pays avait une origine plus ancienne que celle de » l'astre qui nous éclaire pendant la nuit (2). »

Les Arcadiens ne parlaient que de la lune, mais « les Athé- » niens disaient également, d'après la tradition, qu'ils étaient » aussi anciens que le soleil; ce qui est encore vrai, en le » rapportant à leur pays; car l'époque de la création de la » terre précédait de trois jours celle de cet astre (3). »

Mais comment ces peuples ont-ils su que leur pays était plus

---

(1) Voyez *Erreurs dévoilées*, etc., p. 290.

(2) *Ibid.*, p. 284 et 285.

(3) *Ibid.*, note de la page 293.

ancien que le soleil et la lune? par la même voie qui leur avait appris que la terre avait été submergée par un déluge universel, et que peu de personnes s'en étaient sauvées.

L'Ecriture Sainte nous apprenant qu'au cinquième jour Dieu ordonna aux eaux de produire des poissons et des oiseaux, il s'ensuit que le germe de ces animaux provient de l'élément de l'eau; tandis que le germe des quadrupèdes, des reptiles et de l'homme, créés le sixième jour, est dû à la terre, dont ceux-ci furent formés; mais le germe des uns et des autres n'est, à vrai dire, qu'une simple parcelle ou molécule de matière sans distinction apparente, mais désignée par le Créateur pour s'animer selon les lois qu'il a établies; et voilà pourquoi elle ne peut pas être distinguée de toutes les autres molécules qui l'environnent.

Dans un autre article j'examinerai, si, comme on le dit, la terre dans son origine a été réellement liquide, et si ses différentes couches ainsi que celles de ses montagnes ont été le produit de certaines précipitations chimiques, renouvelées à diverses époques; enfin, si les véritables corps fossiles, qu'on trouve dans l'intérieur de notre globe, ont été de vraies plantes et de vrais animaux, enfouis successivement dans les dépôts formés par ces précipitations.

SOUVENIRS DE QUELQUES PERSONNAGES DE LA BIBLE.

Berceau d'Abraham. — Tombeau de Jonas. — Ruines de Ninive : quelques mots encore sur celles de Babylone. (Extrait des *Voyages* de MM. G. Keppel et J. S. Buckingham en Orient.)

Les deux voyageurs dont nous venons de citer les noms ont eu le même but dans leurs voyages : c'est l'exploration de l'ancienne Chaldée, de cette partie de la Mésopotamie où l'Ecriture semble indiquer la demeure des premiers hommes, où l'histoire trouve les plus anciens empires, où s'élevèrent les magnificences de Babylone et de Ninive. MM. Keppel et Buckingham n'ont pas pris la même voie pour arriver sur les dé-

bris de ces villes anéanties. Le premier les visite en retournant de l'Inde en Europe par la Perse et la Russie ; le second lie ce dernier voyage à ses précédentes excursions en Palestine, et chez les tribus arabes. Ces deux narrations présentent un intérêt différent : l'une est écrite par un jeune militaire, grand seigneur, par un homme du monde qui aime la science, et qui sait la parer de tout l'éclat d'une imagination vive et brillante ; l'autre, littérateur distingué et rédacteur de l'*Oriental Herald*, s'est fait connaître depuis long-temps dans sa patrie par une critique piquante, par ses travaux sur l'Asie britannique, dans laquelle il a fait un long séjour, et par une profonde érudition. Nous suivrons d'abord M. Buckingham.

Après avoir passé l'Euphrate à Birn, où le fleuve, quoique très-éloigné de la mer, paraît aussi large que la Tamise au pont de Blackfriards, les plaines des Turcomans se présentent ; et notre voyageur, en les traversant, a plus d'une fois occasion de rendre témoignage à l'exactitude des récits de Xénophon ; il atteint Orfah (*l'Ur des Chaldéens*), pleine de souvenirs historiques de tous les âges. Là, dit la tradition, fut le berceau d'Abraham ; là, dans les jours qui précédèrent ceux du patriarche, le culte des poissons était en honneur. Etait-ce Vénus sous la forme d'un habitant des eaux qui recevait ses adorations? étaient-elles adressées aux carpes du lac qui avoisine Orfah, à raison de la source sacrée qui alimente ce petit lac? c'est ce qu'il n'est pas facile d'expliquer, même à l'aide de tous les documens et de tous les passages réunis par le voyageur anglais. Pline nous apprend qu'Orfah portait aussi le nom de Calli-Rhoé, nom qu'elle tirait de celui de la source dont nous venons de parler. Elle était alors peuplée de Syriens et d'Arabes ; elle fut aussi l'Edesse des Grecs et des Croisés, et fit partie des états de presque tous les conquérans de l'Asie ; elle languit aujourd'hui comme toutes les villes musulmanes.

D'Orfah, M. Buckingham se rend à El Mazar, à Mardin, à Diarbekir, à Nisibin ; puis, après avoir traversé les plaines de Sindjar, il arrive à Mosoul ou Mosul, capitale de El Djésira. Son excursion aux ruines de l'ancienne Ninive est ce qui nous a paru de plus curieux dans cette partie de sa relation.

Ces ruines, dit-il, se réduisent à quatre espèces de buttes disposées dans la forme d'un carré long, sur lesquelles on n'aperçoit ni briques, ni pierres, ni aucuns vestiges de bâtimens; ce sont tout simplement de grandes masses de terre recouvertes d'herbes, semblables aux fortifications d'un camp abandonné (1). Le plus long de ces retranchemens se prolonge du

(1) On sait que Jonas prêcha la pénitence aux Ninivites, et leur prédit la destruction de leur ville. Ninive touchée par les exhortations du prophète, se repentit; sa destruction fut différée pour un temps; mais elle retomba dans l'impiété, et elle disparut de la surface de la terre. Comme on vient de le voir, à peine aujourd'hui en retrouve-t-on quelques faibles vestiges. Ses ruines même n'existent plus; c'est une destruction totale; c'est la nudité et le vide du désert. « Où sont-ils, ces remparts de Ninive? » dit Volney; « Ninive dont le nom à peine subsiste! (*Ruines;* ch. II et IV). Cette destruction et cette désolation avaient été prédites par les prophètes. Flavius Josèphe affirme que toutes les calamités qu'ils avaient annoncées aux Ninivites leur étaient arrivées 115 ans après. Nahum, en prédisant la perpétuelle destruction de Ninive, annonce en même temps la manière dont elle doit arriver. « *Comme de vastes eaux qui passent,* dit-il, *Jehovah déracinera cette contrée, il consommera sa ruine, et jamais il ne s'élèvera sur elle une seconde tribulation;* » (ch. I, v. 8 et 9.) « *Devenus comme un faisceau d'épines, quand vous serez plongés dans l'ivresse, la colère de Dieu vous dévorera comme un chaume aride;* » (ch. I, v. 10.) Il prédit aussi que *les portes du fleuve seront ouvertes, et que le palais sera renversé;* » (ch. II, v. 6.) Diodore de Sicile rapporte l'exact accomplissement de cette prophétie. Sophronie avait dit aussi : « *L'Éternel étendra sa main vers l'aquilon et il perdra le peuple d'Assyrie; il détruira Ninive; elle sera aride comme le désert, et les troupeaux se reposeront dans son enceinte;* » (ch. XI, XIII et XIV.) Cette ville immense avait dix lieues de circuit; ses murs hauts de cent pieds, étaient d'une telle épaisseur, qu'on pouvait aisément y faire passer trois chars de front; ils étaient flanqués de quinze cents tours, hautes de deux cents pieds. Le nombre de ses habitans s'élevait, dit-on, de six à sept cent mille. Lucien, qui écrivait dans le second siècle après J. C., affirme que, de son temps, Ninive était entièrement détruite et qu'il n'en restait aucun vestige, et que nul ne pourrait dire où elle était située. Son témoignage a ici d'autant plus de poids, qu'il était de Samosate, ville sur l'Euphrate. Ainsi, dès-lors les ruines même de l'antique Ninive n'existaient plus. L'arrêt de l'Eternel était accompli!

nord au sud pendant quatre ou cinq milles, sous la forme de petites chaînes d'inégales hauteurs. Trois autres près de la rivière, courent est et ouest. Sur l'un de ces derniers qui porte le nom de *Nebé Yonos*, ou *Yonas*, on voit un tombeau, près d'un petit village où la tradition du pays fait reposer les os du prophète Jonas. D'autres élévations semblables, mais moins caractérisées, se montrent pendant plusieurs milles. On trouve, dans la plaine qui les sépare, des fragmens de briques et d'autres débris pareils à ceux que l'on voit sur l'emplacement de toutes les villes détruites.

Strabon et quelques autres écrivains de l'antiquité ont cru que Ninive était plus grande que Babylone. En comparant les mesures de cette dernière, données par Hérodote, avec celles de Ninive dans Diodore de Sicile, on reste convaincu que celle-ci était plus longue et moins large que la première; ce qui ne décide pas cette question, assez peu importante en elle-même, et bonne tout au plus à occuper les séances d'une société d'érudits. Ce n'est pas la seule question qu'élève M. Buckingham; il soutient que l'existence de Ninive a précédé celle de Babylone, et que la seconde grande capitale de l'empire d'Assyrie ne commença à fleurir qu'aux jours de la décadence de la première. Il s'appuie sur le texte même de la Genèse; et c'est le même texte, selon nous, que l'on peut opposer pour établir l'opinion contraire.

On sait que les Livres saints ne contiennent aucune description positive des localités avant le déluge, à moins qu'on ne veuille regarder comme telle la vague indication du *Paradis Terrestre*, dans le pays d'Eden, du côté de l'Orient. Le lieu qu'habitait Noé n'est nommé nulle part. On peut croire qu'après le déluge il vécut dans les environs de la montagne d'Arménie, sur laquelle l'arche s'était arrêtée; mais, plus tard, on retrouve ses descendans dans la Mésopotamie, où ils bâtirent plusieurs villes, au nombre desquelles Babylone est nommée comme la capitale du royaume de Nemrod, fils de Chus et petit-fils de Cham; et, pour désigner la contrée où elle s'élève, le verset x de la Genèse ajoute, *dans la terre de Sennaar*. C'est de cette terre que sortit Assur pour aller fonder *Ninive*

et Chalé, et entre elle la grande ville de Resen; telle est l'ordre du récit de Moïse, ordre évidemment chronologique et dans lequel l'existence de Babylone figure avant celle de Ninive.

Si, pour combattre cette opinion, on croyait devoir se servir du verset 8, chap. 11, du *Texte Sacré,* nous ferions observer que la Genèse rapporte toujours les faits dans leur généralité et dans l'ordre des événemens, et revient ensuite sur les incidens particuliers et sur les accessoires de détail, en ajoutant que, d'après le même livre, les progrès de la population et de la civilisation après le déluge ont constamment eu lieu par le nord et le nord-ouest, en remontant le Tigre et l'Euphrate, et non par le sud-est, en descendant les mêmes courans.

En fouillant la terre sur l'emplacement où fut Ninive, on a trouvé, dit M. Buckingham, un grand nombre de pierres précieuses antiques : plusieurs d'entre elles portaient des inscriptions hiéroglyphiques; les plus curieuses ont été dessinées par M. Rich, et décrites par lui dans les *Mines de l'Orient.* Dernièrement encore, on a découvert une grande table en pierre, chargée de caractères inconnus : tombée aux mains des Turcs, elle a été brisée.

La tradition, dans la Mésopotamie, rattache à toutes les ruines qui couvrent le pays depuis Bir, sur la Haute-Euphrate, jusqu'à la jonction de ce fleuve avec le Tigre, le nom d'Alexandre-le-Grand ou celui de Nemrod. Jamais nom n'a traversé plus de siècles que ce dernier : aux jours où la Genèse fut écrite, ce Nemrod avait déjà dans la Chaldée une renommée populaire, et les hommes d'aujourd'hui ne l'ont pas oublié.

Arrivons maintenant, avec nos deux voyageurs, sur les lieux où Babylone montrait avec orgueil ses immenses murailles, ses tours élevées, ses palais enrichis des dépouilles de l'Asie, et ses jardins enchantés. Telle est la puissance des souvenirs historiques, que les restes informes de la ville qui vit les triomphes d'Alexandre, et qui servit de tombeau au vainqueur de l'Orient, n'a pas moins attiré les regards des savans voyageurs de l'Europe civilisée, que les temples et les monumens bien conservés de la Grèce et de l'Italie.

La partie du voyage de M. Buckingham, qui a rapport aux

ruines de Babylone, est sans contredit la plus intéressante; ses propres recherches l'ont conduit plusieurs fois à des résultats curieux; et, pour n'en citer qu'un seul exemple, nous nous bornerons à la découverte d'un reste de la fameuse muraille de Babylone qui avait échappé à l'examen de M. Rich, et dont il nous semble avoir parfaitement constaté l'identité, tout en démontrant la rigoureuse exactitude de la description d'Hérodote.

Nous quittons ici M. Buckingham, parce que nous avons déjà donné dans ce recueil une description détaillée des ruines de Babylone d'après le savant mémoire de M. Rich, et nous allons suivre le capitaine Keppel, sur ses vieux débris qui lui ont fourni de curieux détails et d'ingénieuses conjectures.

On a dit que l'on trouve des arbres au lieu même où étaient les jardins des Sémiramis; cela n'est pas exact. On n'en voit qu'un seul dans le lieu le plus élevé; c'est une espèce de cèdre de près de cinq pieds de circonférence. Quoique son tronc tombe en ruines, les branches sont encore vivaces, et fléchissent vers la terre comme celles d'un saule; il n'y a point d'arbre semblable dans toute l'Irack, à l'exception d'un seul qui se trouve à Bassora. Les guides de nos voyageurs leur assurèrent que cet arbre est resté à Babylone, afin qu'Ali pût y attacher son cheval après la bataille de Hillah. Non loin de cet arbre, ils découvrirent un morceau colossal de sculpture en marbre noir, représentant un lion posé sur un homme. A l'époque où M. Rich vint visiter ces ruines, la figure de l'homme était entière; depuis, elle a éprouvé des détériorations, car la tête manque. M. Keppel pense que cette statue a rapport à l'histoire de Daniël, et qu'elle était placée à la porte du palais ou à celle des jardins suspendus. Il est naturel de penser que l'événement extraordinaire arrivé à Daniël, était célèbre chez les Babyloniens, sur-tout après que le prophète fût devenu gouverneur de leur ville. Daniël fut aussi gouverneur de Suze; c'est dans cette dernière ville qu'il mourut. Des officiers français, au service du prince de Kermanchah, qui dernièrement ont visité Suze, y ont trouvé un bloc de marbre blanc sur lequel étaient sculptés deux hommes et deux lions.

Le Modjellibeh, la plus haute agglomération de ces masses de briques et de bitume qui composent les ruines de Babylone, et dont les vastes côtés correspondent aux points cardinaux, avait 200 pieds de haut du temps de Pietro della Valle, qui le visita en 1616. Depuis deux siècles il a diminué de 60 pieds; qu'était-il donc il y a deux mille ans? Ici, M. Keppel remarqua de belles briques cuites au soleil, chargées d'inscriptions en caractères inconnus, imitant des pointes de flèches. Les inscriptions paraissaient faites d'hier, tant elles étaient pures et bien conservées; il trouva aussi des morceaux d'albâtre et une substance qui ressemblait à du verre. Ces ruines sont toutes crevassées; et les excavations qui s'y rencontrent, servent de repaires aux lions, aux tigres, aux léopards et aux autres bêtes féroces; c'est le destin qui leur fut prédit.

M. Keppel a rapporté plusieurs pierres cylindriques très-curieuses prises sur le même site; l'une est une agate; l'autre, une substance vitrifiée, et probablement une composition, et la troisième, un argile compacte; toutes sont couvertes de figures; une de ces figures se rapporte probablement au culte des poissons, et représente une offrande à l'un deux. L'autel ressemble à un trépied. Le poisson y est placé et surmonté d'une grande étoile et d'un croissant, indiquant l'époque précise du sacrifice. A droite et à gauche, un prêtre et une princesse sont assis sur une espèce de pliant, tenant une coupe à la main qu'ils semblent offrir au poisson. La suivante de la princesse est debout derrière elle. On peut conjecturer que c'est ici la plus ancienne forme de l'idole Dagon, et que ces pierres étaient portées par le peuple comme des amulettes (1). (*Nouvelles Annales des voyages;* tom. XXXIV et XXXV, an. 1827.)

---

(1) Quoique ce morceau soit déjà un peu long, nous ne pouvons nous refuser au plaisir de rappeler ici les réflexions d'un voyageur qui visitait, il y a quelques années, la plaine de Babylone. « Une heure et un quart de marche de plus nous conduisit à la rive N-E de l'Euphrate, jusque là dérobée à notre vue par les lignes longues et variées des ruines qui proclamaient que nous étions au milieu de ce qui fut jadis Babylone. Sur notre droite étaient des masses colossales d'anciennes constructions,

HISTOIRE NATURELLE.

SUR LE NATUREL DES QUADRUPÈDES DOMESTIQUES, INDUCTION QU'ON PEUT EN TIRER (1).

Un naturaliste distingué, M. Grognier, de Lyon, a lu il y a quelques années, à une séance publique de l'académie de cette ville, un discours très-remarquable sur le naturel des animaux domestiques, dont on nous saura gré de reproduire ici quelques passages. Nous les empruntons à la *Gazette universelle de Lyon*.

« L'organisation des quadrupèdes, dit le savant académicien, offre des rapports nombreux et frappans avec celle de l'homme. L'intelligence dont ils sont doués retrace quelque ombre de la raison, apanage divin de la nature humaine. Seuls des animaux, soumis à la domesticité, ils peuvent connaître les intentions de l'homme et lui obéir volontairement.... Les animaux d'autres classes ont pu se soumettre à l'homme, mais avec égoïsme et sans renoncer entièrement à leur sauvage indépendance.

---

qui ressemblaient plutôt à des éminences naturelles, qu'à des terres couvrant les restes d'anciens et magnifiques édifices. A l'Est s'offraient aussi des chaînes de ces tas ondés, mais dont plusieurs n'avaient que la hauteur des atterrissemens des canaux que nous avions passés. L'ensemble de la scène était singulièrement imposant. L'Euphrate errant dans la solitude, comme un monarque pensif parmi les ruines silencieuses de son royaume dévasté, paraissait encore un noble fleuve, malgré les changemens si déplorables survenus dans l'étendue de son cours. Sur ses rives étaient encore ces roseaux chenus, ces saules grisâtres auxquels les captives d'Israël suspendaient leurs harpes, refusant toute consolation, tout amusement, parce que *Jérusalem n'était plus.* Mais que le reste de la scène était différent d'autrefois, du temps où ces collines hachées étaient des palais ; ces longs tertres serpentant, des rues ; cette vaste solitude remplie de sujets affairés, sans cesse en mouvement, de l'orgueilleuse fille de l'Orient ! Maintenant sa destruction est telle que l'on ne trouve même plus la trace de ses somptueuses demeures. *Le ver de la destruction s'est étendu sur elle.* » (Voyages faits en Géorgie, en Perse, etc., en 1830, par sir Robert Ker Porter.)

(1) Extr. des Annales de Phil. Chrét. nº 23, tom. IV, p. 366.

» Les naturalistes ont signalé dans cette classe, la moins nombreuse de toutes parce qu'elle est la plus noble, environ cinq cents espèces, et sur ce nombre on en compte à peine douze sous les lois de l'homme, encore ne sont-elles nulle part réunies autour de lui. »

Ici l'orateur assigne les zones dans lesquelles sont renfermées les diverses espèces d'animaux domestiques ; faisant observer qu'une seule, celle du chien, a été rencontrée partout, même dans l'Australasie, au milieu des Kanguroos, des Edentés, des Ornythorinques. Il bénit la Providence qui, voulant que toutes les parties de la terre fussent habitées, a donné le chameau au nomade du désert, et le renne à l'habitant des régions polaires.

« L'un et l'autre de ces quadrupèdes, dit-il, ont reçu une structure et un instinct appropriés à leur destination spéciale. Le dromadaire gigantesque, justement surnommé le bâteau du désert, est configuré de manière à s'accroupir et à se relever sans efforts, donnant ainsi la facilité de placer sur son dos entre deux coussins naturels des fardeaux énormes. Ses pieux calleux, flexibles, dépourvus de cornes, sont admirablement appropriés à un sol aride et sablonneux. Ne devant y rencontrer pour se nourrir que quelques plantes dures, sèches, épineuses, ses gencives et sa langue ont reçu une consistance cartilagineuse. A côté de ses principaux organes digestifs, la nature a placé une poche d'une grande capacité où il met en réserve de l'eau pour étancher sa soif au milieu d'un désert brûlant.

» Le renne, que la Providence a confiné aux régions polaires, se couvre, dans la saison la plus froide, d'un épais vêtement laineux ; il court facilement sur la glace la plus lisse à la faveur de ses sabots larges et arrondis, et de ses onglons très-développés ; il sait découvrir sous la neige le lichen et la mousse qui doivent le nourrir. Subsistant ainsi sans le secours d'un maître qui n'aurait rien à lui donner, il le traîne avec la rapidité de l'éclair, sur des déserts de glace, il lui fournit un lait abondant, sa chair est pour lui ce qu'est pour nous celle de notre bétail, il se vêtit avec la peau de ce précieux animal, et il en utilise toutes les autres dépouilles. »

Quelques autres espèces de quadrupèdes, mais en fort petit nombre, pourraient entrer dans le domaine de l'homme. Tels sont, parmi les solipèdes, le zèbre, l'hermione, le coagga ; parmi les ruminans, la vigogne, le lama ; parmi les pachidermes, le tapir et le puari. M. Grognier esquisse le portrait de ces quadrupèdes sauvages, dont quelques-uns se présentent d'eux-mêmes à la domesticité,

et semblent *frapper à la porte des étables et des écuries.* Il montre les rapports physiques et moraux qui les lient à nos espèces domestiques, preuve, selon lui, d'une origine commune; et déjà se manifeste l'idée dominante de son travail, que les seules espèces sauvages, capables de devenir domestiques, sont échappées de la domesticité; que dans les autres espèces, l'homme ne peut tout au plus qu'apprivoiser quelques individus qui, par leur docilité, leur obéissance, auront l'apparence, mais seulement l'apparence d'animaux domestiques. Marc-Antoine se montra triomphalement aux Romains dans un char attelé par des lions et des tigres; Sertorius était suivi au milieu du tumulte des batailles par une biche; Gaspard Sauniers savait dresser des cerfs pour le carrosse; deux animaux de la même espèce furent nourris pour le même usage dans les superbes écuries de Chantilly. Nous avons vu dans notre ville un cerf, élève de l'habile Franconi, exécuter les airs et les tours de manèges les plus savans. Des nababs mènent à la chasse des onces et des panthères; des saltimbanques, des valets de ménagerie jouent avec les griffes des tigres et des lions; des saltimbanques indous manient des reptiles vénimeux, ils les font danser et siffler. On apprivoise des lézards, des souris, et jusqu'à l'insecte le plus hideux; sont-ce là des animaux domestiques?

« Ils n'obéissent point à l'homme, mais à l'individu de l'espèce humaine qui a pris sur eux de l'ascendant; cette docilité factice peut s'évanouir d'un instant à l'autre, et il suffit d'un simple caprice pour que le lion déchire son maître. C'est assez souvent à l'époque de la puberté, lorsque la nature se développe, que le loup apprivoisé reprend ses habitudes sauvages. Bien différent des quadrupèdes réellement domestiques, l'animal simplement privé ne caressera point la main qui le frappe, il n'obéira point à celle qui ne peut le nourrir; il ne transmettra point à ces descendans des dispositions à l'obéissance; il ne vivra point sous les ordres de l'homme, en meutes ou en troupeaux. Il est insociable.

» S'il est vrai que tous les animaux sociables ne puissent pas devenir domestiques, il ne l'est pas moins que l'instinct de la sociabilité ne soit une condition nécessaire à la vraie domesticité des animaux; et ce caractère sépare bien plus l'espèce du chien de celle du loup, qu'une légère différence dans la forme de la pupille, bien plus que le lièvre du lapin, que des variétés de forme et de volume. C'est parce que le chat appartient à une famille naturellement insociable, que quoique notre commensal depuis des siècles, il n'est pas devenu et ne deviendra jamais réellement domestique.

M. Grognier s'est plu à développer cette idée qui lui a paru fondamentale, il a montré toutes les espèces congénères de celles qui obéissent à l'homme, vivant à l'état sauvage, en troupes nombreuses, sous l'autorité d'un chef de leur espèce, qui semble tenir la place de l'homme lui-même à qui la Providence les avait destinés.

« On a signalé, dit-il, dans les déserts des hordes errantes de chevaux sauvages, on y a distingué un chef donnant le signal du départ, quand un pâturage est épuisé, marchant à la tête de la colonne, s'élançant le premier à travers un ravin, une rivière, un bois inconnu qu'il importe de franchir; apparaît-il un objet extraordinaire, il commande une halte, il va à la découverte, et à son retour, il donne, par un hennissement convenu, le signal de la confiance, de la fuite ou du combat. Se présente-t-il un ennemi redoutable auquel on en veuille, ou qu'on ne puisse éviter par la fuite, on se réunit en pelotons serrés et circulaires, toutes les têtes tournées vers le centre dans lequel se réfugient les jeunes animaux. Il est rare qu'à la vue d'une pareille manœuvre les tigres et les lions ne fassent pas une retraite précipitée... Ces hordes, fortes ordinairement de plusieurs milliers d'individus, se divisent en plusieurs familles, dont chacune est formée par un mâle et un certain nombre de jumens et de poulains qui le suivent avec abandon et lui obéissent docilement... C'est parce que les zèbres et les hermiones ont le même naturel, et les mêmes habitudes, qu'ils sont appelés à la domesticité. »

Les ruminans sauvages, congénères des bœufs, des moutons et des chèvres, offrent le même spectacle; c'est que primitivement domestiques, ils ont porté dans les déserts et se sont transmis par voie de génération l'instinct de la sociabilité et de l'obéissance. Nos animaux domestiques, abandonnés à eux-mêmes pendant quelques instans, s'empressent de se choisir un chef de leur espèce. M. Grognier en donne plusieurs exemples dont le plus remarquable est celui de la vache conductrice des troupeaux suisses qui, au retour de la verdure, sortent des étables pour se rendre au pâturage des montagnes.

« Cette vache porte le nom de *Herkuch;* elle a fait ses preuves en forçant, dès le commencement du voyage, toutes les autres à lui céder le pas. Dès ce moment sa suprématie a été reconnue; aucune des autres appartenant souvent à plusieurs propriétaires, n'hésite à régler sa marche sur la sienne, et quand le troupeau est arrivé au sommet des Alpes, les pasteurs la décorent de la *dringali*, clochette la plus grosse et la plus sonore. On l'appelle toujours par le

nom d'honneur qui lui a été décerné, et elle jouit des plus grands priviléges. Lorsque le troupeau quitte le pâturage de l'arrière-saison, la *Herkuch* fait son entrée triomphale dans la vallée à la tête de ses compagnes, j'ai presque dit de ses sujettes, elle se présente avec fierté les cornes ceintes de fleurs entrelacées de rubans.

» Il n'existe point dans notre Auvergne de *Herkuch* : mais on y voit des vaches décorées de clochettes sonores et chargées de la conduite des troupeaux. Ces signes du commandement ne sont pas le prix d'une victoire, mais le gage de la confiance du pasteur. »

Les haras jetés dans le vaste domaine d'un grand seigneur se rangent sous l'autorité d'un étalon le plus fier et le plus courageux de tous; et s'ils restaient pendant plusieurs générations abandonnés à eux-mêmes, ces haras deviendraient des hordes de chevaux sauvages, semblables à celles que don Félix d'Azarra a vu errer sur les rivages toujours fleuris de la Plata; il leur a reconnu les caractères de la race andalouse, et la tradition locale lui a appris que les ancêtres de ces quadrupèdes furent amenés d'Espagne par les premiers conquérans du Paraguay.

Pallas de son côté regarde les chevaux errans en liberté, dans les steppes baignés par le Jaick et le Don, comme issus des chevaux domestiques kirguis et kalmouck. Ce ne sont pas les seuls exemples de ce genre cités par M. Grognier. Plusieurs lui ont été fournis par les races des ruminans et même des pachidermes. Il fait observer que ces races ayant quitté le service de l'homme depuis un petit nombre de générations peuvent facilement y être ramenées, tandis que le zèbre et l'hermione, aujourd'hui des espèces et jadis des races de chevaux, ne montrent tant de *répugnance* pour l'autorité de l'homme que parce que leur révolte remonte à une époque beaucoup plus reculée. Les hermiones et les zèbres pourraient néanmoins redevenir domestiques, tant qu'ils conserveront l'instinct de l'obéissance et de la sociabilité. Ils le perdront un jour et deviendront semblables à une race de chevaux dont M. le comte Laysser a vu à Saint-Pétersbourg un individu : c'était un quadrupède hideux, tellement disproportionné dans les membres, qu'il ne marchait que par bonds, comme une panthère; on l'avait saisi dans une gorge du Caucase, où il vivait solitaire, c'était le cheval de la nature, à peu-près comme le cannibale Pecherai est l'homme de la nature. Ce cheval hideux du Caucase, ainsi que l'affreux sauvage de l'Australasie, ne tarderont pas à disparaître pour toujours. Les races d'animaux échappés à la domesticité, ainsi que les peuplades humaines échappées à la civilisation, tendent à leur

destruction ; c'est une vérité que M. Grognier appuie sur un grand nombre de faits authentiques ; il prouve que partout des nations riches et puissantes ont précédé les peuplades grossières et misérables. Il fait remarquer que de l'amas des paradoxes de l'auteur du *Contrat Social* et du *Discours sur l'Inégalité*, a surgi cet aveu : *La formation du langage suppose le langage, l'établissement d'une société suppose une société antérieure.*

Si l'homme n'a pu de lui-même se donner un langage, se constituer en société, il a été également hors de son pouvoir de s'emparer d'un animal plus fort que lui, d'en assouplir le caractère, d'en manier l'instinct et jusqu'à l'organisation. M. Grognier prouve jusqu'à l'évidence qu'il faut être civilisé soi-même pour ramener d'autres êtres sensibles à la civilisation. Or, l'homme n'a pu vivre en corps de nation, n'a pu être réellement civilisé sans animaux domestiques. Et, après avoir développé cette idée, M. Grognier en a induit une preuve nouvelle que la domesticité de quelques espèces domestiques devait être aussi ancienne que la société humaine, c'est-à-dire, remonter au premier âge du monde. Il a fait remarquer que l'homme ayant, après sa révolte, perdu l'empire absolu qui lui avait été donné sur tous les animaux, la miséricorde divine lui abandonna dix à douze espèces de quadrupèdes, et depuis il n'a pu en acquérir aucune ; seulement il peut ramener les races fugitives qui en sont issues, et dans ce nombre, M. Grognier range les zèbres comme les bisons, les mouflons, comme les tapirs, tous sortis, selon lui, de deux ou trois solipèdes, pachidermes, ruminans. Un seul quadrupède, étranger à ces familles, jadis, des espèces, est resté fidèle à l'homme ; c'est le chien. Aucun de ses parens sauvages ne nous reviendra jamais, parce qu'ils ont tous perdu l'instinct de l'obéissance et de la sociabilité.

Quant aux animaux qui n'ont pas reçu cet instinct, ils pourront subir individuellement l'ascendant de l'homme ; mais leur espèce sera toujours en dehors de son domaine, ils ne peuvent devenir domestiques parce que leurs pères ne le furent point après la chute du premier homme.

RELIGIONS ANCIENNES. — EXPOSITION DU SYSTÈME RELIGIEUX TIBETAIN-MONGOL.

TRADUCTION LIBRE DE BENJAMIN-BERGMANN.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Il est des jours de troubles et d'orages qui ébranlent la société jusque dans ses fondemens, où l'avenir se voile, où le présent même semble échapper. Alors une secrète inquiétude s'empare des esprits, menace les croyances, bouleverse les doctrines; les systèmes s'élèvent et s'écroulent, une grande anarchie se manifeste dans les opinions. Alors aussi toute âme vivante, toute âme capable de s'élever à de hautes pensées, et de remonter aux causes, toute âme est émue d'un ineffable malaise, elle regarde avec effroi les ruines qui se sont faites autour d'elle, elle se demande compte et de sa situation personnelle, et des circonstances qui l'environnent, elle veut savoir quelle est la mission de l'humanité, d'où elle vient, où elle va, et quel est ce mouvement inconnu qui la fait marcher.

Pour répondre à ces graves questions, est née une science nouvelle, la philosophie de l'histoire. Son principe, c'est qu'il existe une Providence pour le genre humain comme pour la nature matérielle; son but, c'est de déterminer les lois auxquelles le genre humain est soumis; ses données, ce sont les faits déjà accomplis et constatés par l'histoire. A sa voix les phénomènes se groupent, se classent, se coordonnent; de leur comparaison résulte la connaissance des causes qui les ont produits; le passé révèle l'avenir, et l'on découvre les destins de l'humanité dans les annales des nations.

Mais, si de toutes les forces qui meuvent le monde social, de toutes les idées qui président à son développement, nulle n'est aussi grande, aussi dominante que l'idée religieuse, ne sera-t-il pas digne de l'historien philosophe, d'observer les formes diverses qu'elle revêt, les monumens qu'elle élève, les traces qu'elle laisse sur son passage? Ne serait-ce pas un noble labeur que de rapprocher les innombrables traditions éparses sur la face du globe, pour les éclai-

rer d'une mutuelle lumière, pour en découvrir le sens et la valeur, pour en apprécier l'origine et les résultats? Et puisque l'avenir des religions a été mis aujourd'hui en problème, serait-il inutile, pour le résoudre, de remonter à leur berceau!

Un jour viendra où s'effectueront ces savantes recherches. Maintenant, ouvrier obscur, qu'il me soit permis d'apporter mon léger fardeau et de le jeter parmi les matériaux qui serviront à construire cet immense édifice. L'œuvre que je présente n'est point mon œuvre; ce que je vais dire, n'est point le fruit de mes études et de mes observations. Dans le livre d'un homme étranger à la philosophie catholique, et par sa religion, et par ses manières de voir, j'ai rencontré quelques esquisses d'un système mythologique peu connu. Benjamin Bergmann a décrit le bouddhisme après l'avoir exploré chez les Kalmouks; et moi j'ai entrepris de transporter dans notre langue le résultat de ses labeurs, trop heureux si la téméraire liberté de ma version n'altère pas la simplicité de l'original, et si, en voulant mettre un ordre scientifique dans la distribution de ces tableaux épars, je n'y ai pas jeté les ténèbres et la confusion!

ASPECT GÉNÉRAL DU BOUDDHISME. SON ORIGINE, SON ÉTENDUE.

Division du système Thibétain-Mongol.

Dans les vastes régions de l'Asie il est une longue zone qui, partant de la mer Caspienne et se déployant vers l'orient, embrasse dans son contour le Kashmir, le Thibet, Ceylan, le royaume de Siam, l'empire birman, le Tonquin, la Cochinchine, la Chine, la Mongolie et le Japon. Là, tandis que le christianisme a conquis l'Europe et l'Amérique, le polythéisme règne encore, paisible et révéré. Tel qu'un géant, il étend ses bras et retient sous sa main puissante des peuples innombrables et lutte avec énergie contre les envahissemens de la civilisation. Cette croyance, reine de tant de millions d'hommes, c'est celle de Bouddha. Adoré sous le titre de Fo dans le royaume du milieu, sous celui de Sommonokodom chez les Siamois; sous ses nombreuses dénominations il est toujours le même. Et le Dalaï Lama, son représentant, exerce l'autorité sacerdotale sur un quart peut-être du genre humain.

Quelle est l'origine d'une religion si étendue? Quel fut le berceau du bouddhisme? La science a hésité sur ces graves questions; toutefois deux faits paraissent inébranlables.

Premièrement, le bouddhisme remonte à de longues années, avant notre ère; son nom et celui de ses disciples, les Shamanéens, se retrouvent dans les auteurs de l'antiquité, et par là croulent les théories, qui attribuaient à l'influence des nestoriens et des manichéens une partie des dogmes dont se compose cette doctrine.

Secondement, l'Inde, cette contrée voluptueuse qui enfanta de si nombreux et de si bizarres systèmes, paraît aussi avoir été la mère du système bouddhique. C'est là que, sous un ciel ardent, au milieu d'une nature prodigue de ses bienfaits, la tradition fait naître son illustre fondateur. C'est du pays d'Ænnætlkæk, c'est-à dire, de l'Inde, que les Kalmouks pensent avoir reçu leurs croyances : de graves conjectures historiques, comme aussi la grande harmonie qui existe entre les doctrines des Brahmes et celles de Bouddha viennent à l'appui de cette assertion.

Nos conjectures sont fondées sur la haute vétusté attribuée aux idées brahmaniques par les écrivains hindous et étrangers, sur leur existence de plus de deux mille ans depuis Alexandre, roi de Macédoine, jusqu'à nous; enfin sur l'enthousiasme que la sagesse de l'Inde inspirait en Asie et en Europe à un tel point que les Mongols pouvaient aisément le partager.

La frappante harmonie qui existe entre les deux doctrines se montre, d'une part dans les idées cosmogoniques sur lesquelles elles reposent, d'autre part dans les dogmes principaux, comme la chute des esprits et des hommes, la migration des âmes, les peines et les glorifications futures, et d'un autre côté enfin dans une multitude de pratiques religieuses répandues chez les Indiens, les Tibétains et les Mongols et qui n'offrent entr'elles presque aucune différence.

Toutefois, si quelque diversité se laisse apercevoir, les preuves que nous venons de donner ne sauraient en être affaiblies. Car les circonstances de temps et de lieu durent amener certaines altérations dans les croyances primitives, tandis que l'ignorance, l'intérêt et l'utilité publique purent faire disparaître quelques parties du dogme et en jeter quelques autres dans l'obscurité.

Ces notions générales étaient nécessaires pour l'intelligence du système tibétain-mongol, l'une des branches les plus importantes du bouddhisme, digne de notre attention par la haute poésie de ses mythes, par la pureté de sa morale, par la régularité de son culte.

L'essence de toute religion c'est de rendre compte à l'homme de ce qui est, de ce qui doit être, c'est de satisfaire par un vaste en-

seignement à l'activité de son esprit, et de répondre aux grands problèmes que réveillent dans son âme la présence des êtres visibles, et la pensée des choses invisibles. Ainsi d'une part, l'origine et la destinée du monde matériel et celles de la société; de l'autre la nature divine et la nature humaine envisagées dans leur essence; tel devait être, tel est en effet l'objet de la doctrine religieuse que nous allons étudier. Les premières questions sont du domaine de la cosmogonie et de l'histoire; les secondes se rapportent à la théologie et à la psychologie. Ce ne sera donc pas sans raison que nous diviserons ces deux ordres d'idées pour nous en occuper successivement.

SYSTÈME COSMOGONIQUE ET HISTORIQUE.

I. Le chaos et la création du monde.

Avant le commencement des choses il y avait dans les régions supérieures du ciel des êtres divins nommés *Tængœris*, parmi lesquels quelques-uns se distinguaient par une grande puissance. Un de ces derniers, *Dévong Charra*, appela le monde du sein du chaos. Ce monde existera durant six révolutions pendant chacune desquelles la vie des hommes doit diminuer de 80,000 ans à 10 ans et remonter ensuite de 10 à 80,000. Enfin le temps viendra où les mers et les fleuves tariront, où la terre s'embrasera avec les six cieux inférieurs et l'enfer avec eux : alors l'univers retombera dans le néant dont il était sorti.

Or les choses étaient long temps restées dans un état de trouble et de confusion, lorsqu'un vent violent coagula une masse d'air de 1,600,000 *berres* (1) de profondeur et de 10,000 de longueur. Une multitude de nuages dorés s'amoncela; ils se déchargèrent en gouttes de la grosseur d'une roue de chariot et formèrent ainsi la mer universelle dont la longueur était de 1,120,000 *berres* et la largeur de 1,203,450. A la surface de cette mer se rassembla par la force du vent une écume qui couvrait un espace de 320,000 *berres* et qui fut la matière constitutive du monde actuel.

Tandis que les germes de la création commençaient à se développer, une tortue dorée flottait sur le vaste océan; le dieu *Man-*

---

(1) Mesure de distance d'environ 8 werstes de Russie ou une lieue et demie de France.

schouschari lui avait donné la vie afin de la percer d'une flèche, et de la plonger au fond des flots. Sur cette tortue fut élevé le mont *Summœr.*

Les tempêtes venues des dix régions du ciel, tenaient l'océan dans une perpétuelle agitation, et pressaient avec une force toujours nouvelle l'écume flottante à sa surface, jusqu'à ce qu'enfin se formât une montagne immense qui reçut le nom de *Summœr.* Une de ses moitiés s'élance au-dessus des eaux ; l'autre se perd dans les abîmes de la mer. Chacune de ces parties a 80,000 *berres* d'étendue. Celle qui s'offre aux regards présente l'aspect d'un pic carré pyramidal, à quatre faces, et dont le sommet forme une large esplanade, une plaine quadrilatérale. Les quatre côtés offrent une magnifique apparence. Le côté de l'est est d'argent, celui du midi est d'azur, celui de l'ouest de rubis ; et d'or, celui qui regarde au septentrion.

Sept vastes mers, sept grandes chaînes de montagnes se pressent comme une ceinture autour du mont *Summœr.* Six de ces chaînes sont d'or ; la dernière qui embrasse tout le reste dans son enceinte est de fer. Son développement sur chaque face est de 556,250 berres : sa hauteur monte à 625. La chaîne de montagnes d'or la plus voisine atteint une hauteur de 1,250, la suivante de 2,500, et la dernière de 40,000 berres. La mer la plus rapprochée du Summœr en a 80,000 de largeur ; la plus éloignée n'en a que 1,250.

De chaque côté de ce pic, qui sert de pivôt à l'univers, est une des quatre grandes îles qu'on peut considérer comme les quatre parties du monde. La grande île du sud s'appelle *Sampoutib* : elle reçut son nom de l'arbre merveilleux *Sambou Bararcha* qui s'élève au milieu d'elle. Les racines de ce géant du règne végétal sont plongées dans le lac *Moroba* dont le circuit est de 50 berres. Ses feuilles sont de la largeur d'une roue de charriot ; elles servent de nourriture aux *Tœgœris.* La terre de *Sampoutib* est composée de pierres précieuses, sa forme est un triangle de 6,000 berres de périmètre. Cette île est celle que nous habitons.

La grande île de l'orient tire sa dénomination de la beauté des êtres qui la peuplent : on la nomme *Ulumtstcht Bœjœtou Tib*, l'île des belles formes. Cette région n'est pas moins vaste que la précédente, elle est toute d'or : Ses habitans atteignent l'âge de 150 ans, et une taille de 8 coudées.

L'île occidentale s'appelle *Akkœr Adlœkschi Tib*, *l'île qui*

nourrit les bœufs à cause de la multitude de ses troupeaux. Elle est faite de rubis, de forme ronde, et de 7,500 milles de circonférence. Ceux qui vivent dans ce séjour parviennent à l'âge de 500 ans; ils ont 16 coudées de hauteur.

Enfin, l'île du nord porte le titre de *Moo Dootou Tib*, c'est-à-dire *l'île des voix malheureuses*, parce qu'une voix déplorable avertit d'avance ses habitans lorsque leur fin approche. Ces êtres étonnans vivent 1,000 ans, et leur taille est de 230 coudées.

Chacune de ces quatre îles principales en a deux plus petites à ses côtés : les colonies qui les habitent se distinguent par les mêmes caractères que la population de leur métropole.

II. Chute des esprits célestes. — Perfection des premiers hommes. — Crime originel.

Parmi les êtres divins qui jouissaient depuis le commencement des siècles d'une vie heureuse dans les cieux supérieurs, s'élevèrent des troubles et des discordes : une partie des génies bienfaisans (*Æssouris*) fut changée en esprits mauvais (*Assouris*); la guerre éclata, la lutte fut longue et terrible, mais la victoire favorisa le parti le plus juste, et les *Assouris* abandonnèrent pour jamais leurs célestes demeures, condamnés à perdre toujours de plus en plus leur ancienne perfection.

Les premiers de ces dieux bannis, descendirent sur la partie de notre monde la plus voisine du ciel, sur le plateau du mont *Summœr*; bientôt d'autres fugitifs les suivirent, et les côteaux inférieurs et les sept chaînes de montagnes environnantes leur servirent d'asyle; enfin, les bandes qui les dernières quittèrent le champ de bataille, trouvant les hautes régions déjà pourvues d'habitans, eurent pour leur séjour les quatre grandes îles que nous avons décrites.

Quoiqu'on pût reconnaître chez tous ces exilés la différence de leur premier état et de leur état actuel, cependant la divinité de leur origine se manifestait par une foule de perfections irrécusables qui leur restaient encore. Ceux qui se fixèrent sur la terre que nous habitons, étaient égaux à tous les autres et par les forces physiques et par les qualités spirituelles dont ils étaient doués. Tout s'accomplissait au gré de leurs désirs, leurs visages rayonnaient de lumière, ils s'enlevaient sur des ailes, vivaient sans nourriture et perpétuaient leur espèce sans union charnelle. 80,000 ans étaient le terme de

leur longue carrière ; leurs enfans étaient aussi parfaits qu'eux mêmes. Mille de ces hommes privilégiés obtinrent par leurs vertus l'honneur de l'apothéose.

Mais ce bienheureux état ne fut pas de longue durée, et bientôt nos premiers pères virent s'échapper par leur faute toutes les félicités qui avaient jusqu'alors embelli leur existence.

A la surface du sol croissait en abondance la plante du *Schimæ*, blanche et douce comme le sucre. Son aspect séduisit un homme qui en mangea et en offrit à ses semblables, et tout fut consommé.

Ils connurent qu'ils étaient nus, une subite fermentation se fit sentir dans l'intérieur de leur corps et rendit nécessaires les organes secrétoires qu'elle produisit en effet. La faim s'empara de leurs entrailles, les ailes disparurent; ils furent enchaînés à la terre, et le nombre de leurs années fut restreint à 4,000. Mais tel ne fut pas le terme de leurs malheurs. Aussi long-temps que leurs figures avaient été rayonnantes de feu, ils portaient avec eux la lumière sur leurs pas ; mais quand le péché leur eut ravi ce merveilleux éclat, une nuit éternelle menaça de les engloutir. Une création nouvelle était nécessaire pour les préserver de leur perte : elle sortit des trésors inépuisables de la bonté divine.

III. Création et Révolutions des astres. — Interprétation de quelques grands phénomènes de la nature.

Quatre bienfaisans *Tængæris : Bissnæ, Mandi, Oubba* et *Louchan* s'intéressèrent au sort des humains. Ils saisirent le mont *Summær* avec une telle force qu'ils ébranlèrent le monde jusque dans ses fondemens. Par cette violente secousse, ils produisirent d'abord deux grands luminaires, composés, l'un de verre et de feu, l'autre de verre et d'eau, qui reçurent le nom de Soleil et de Lune; ensuite une multitude de flambeaux plus petits qui furent les étoiles.

Le soleil est comme un vase immense de verre et plein de feu; sa circonférence est de 150 berres. Sa concavité est le séjour d'un *Tængæri*, qui produit la lumière et la chaleur par les rayons de sa face. Cette vaste lampe repose sur une plaine magnifique ornée d'arbres et de fleurs et enceinte d'une muraille de 2000 coudées. La plaine et le flambeau qu'elle porte accomplissent une révolution de vingt-quatre heures autour du *Summær ;* sept chevaux aériens conduisent cet immense attelage auquel un *Tængæri* sert de cocher. Lorsque le soleil darde ses rayons sur le côté oriental de la mon-

tagne, le jour se lève; la face méridionale reçoit la lumière à midi, celle du couchant le soir, et lorsque le soleil a disparu à nos regards, c'est qu'il éclaire à son tour le côté du septentrion. Ainsi, quand il est midi dans la terre de *Sampoutib* qui est la nôtre, il est soir dans l'île de l'Est et matin dans celle de l'Occident. La course du soleil autour du *Summær* varie avec les saisons. Durant l'hiver, il s'approche du grand Océan, et les tempêtes le font tourner avec une vélocité extraordinaire autour des racines de la montagne. Pendant l'été il se meut autour du sommet : là, sa carrière est moins étendue, mais l'éloignement de la mer ralentit sa marche et la rend plus longue que dans les autres temps de l'année.

La lune est un vase plein d'eau, habité par un *Tængæri* dont le visage répand une douce clarté. La rosée des nuits est un effet de cet astre. Cinq coursiers aériens, moins rapides que ceux du soleil, le font voyager autour du *Summær*. Les phases qu'il subit sont causées, selon quelques-uns, par l'influence de la montagne elle-même; selon d'autres, par la distance plus ou moins grande du soleil. Les taches de la lune sont aussi l'objet d'explications diverses. Tantôt on les regarde comme les ombres projetées par les mondes sublunaires, tantôt comme celles d'énormes animaux marins qui vivent dans la mer universelle. Mais l'opinion la plus commune leur donne une autre origine. Selon cette tradition, *Dschagdschamouni*, le roi suprême du ciel, se métamorphosa un jour en lièvre, afin de servir de nourriture à un voyageur affamé. *Chourmousta*, l'un des plus puissans *Tængæris*, pénétré d'admiration pour une œuvre si belle, imprima sur l'astre des nuits une figure de lièvre.

Après que les deux flambeaux du monde eurent été tirés du néant, les dieux tinrent une assemblée dans laquelle se glissa inaperçu *Aracho*, l'esprit du mal. S'emparant de la coupe du nectar, le rusé l'épuisa jusqu'au fond et la souilla d'un autre liquide infect et impur. Les dieux tombèrent d'accord que lui seul avait pu leur jouer un pareil tour et le cherchèrent pour le châtier. Mais sa retraite était si bien choisie que nul ne put la découvrir. On interrogea donc le soleil qui rendit une réponse peu satisfaisante : la lune questionnée à son tour donna toutes les indications utiles : Aracho fut traîné hors de son repaire et châtié pour son délit. Depuis ce temps, il ne respire que la vengeance, il poursuit le soleil et la lune, et lorsqu'il en vient aux mains avec l'un des deux, une éclipse s'en suit. Alors, pour tirer l'astre souffrant d'une si péril.

leuse situation, on fait un tel fracas avec des instrumens de musique et d'autres ustensiles, que l'esprit mauvais, saisi de terreur, ne manque pas de prendre la fuite.

Les étoiles sont aussi des globes de verre lumineux qui servent de demeure à des *Tængœris*. En grandeur elles sont bien loin d'atteindre le soleil et la lune. En effet : les plus considérables n'ont pas plus de 3,000 coudées, les moyennes de 1,500 et les moindres de 500 coudées de diamètre ; l'étoile polaire qu'on nomme le *pieu d'or* (*Altan Gassoun*) est seule immobile. Les autres traînées par des chevaux aériens tournent autour de la montagne qui durant la journée les dérobe à nos regards. Le nombre des étoiles monte à 285 millions. Leur chute annonce à chaque fois la mort d'un *Tængœri* qui descend dans le monde souterrain pour y animer un autre corps.

Les corps célestes n'ont point seuls absorbé l'imagination des prêtres physiciens. Les grands phénomènes de l'électricité ont aussi leur interprétation mythologique. Un monstre ailé (*Lou*) qui durant la saison froide demeure paisiblement couché sur les flots des sept mers, et qui pendant l'été s'élève avec les vapeurs et les nuages, est l'auteur de ces grandes commotions. Un *Tængœri* à cheval sur le dragon le force à pousser d'affreux hurlemens qui sont la voix du tonnerre, et l'éclair est le feu qui sort de sa gueule. Le divin cavalier lance par fois du haut des cieux des flèches enflammées qui vont porter au loin la mort et la destruction.

Ainsi se complète à peu près le système cosmogonique et cosmographique des peuples mongols. Revenons à la série de leurs idées sur l'histoire de l'humanité.

IV. Dégradation continue du genre humain : Sa ruine et sa restauration futures. — Incarnation d'un Dieu réparateur. — Fin de l'univers.

Le changement qui s'était opéré dans la nature des hommes leur avait fait reconnaître leur nudité. La honte naturelle leur dicta l'usage des vêtemens. Mais en même temps naquirent les appétits sensuels. La plante du *Schimæ*, périssable et corruptible, ne put bientôt plus suffire à leur faim toujours renaissante. Ce végétal enlevé, recherché avec un avide empressement, disparut bientôt de la face du sol. Les hommes eurent donc recours d'abord au miel sauvage, puis au fruit du *Salla*. Bientôt cette ressource elle même vint à leur manquer, parce que chacun, poussé par une excessive sollicitude, amassait des alimens pour les tenir en réserve. La ri-

chesse des uns, l'indigence des autres amenèrent des actes de violence. Les maux qui en furent la suite, les obligèrent à se choisir des chefs capables de mettre un frein aux crimes par des lois et des châtimens. Puis ces chefs abusèrent de leur autorité ; de juges ils devinrent despotes, et par là introduisirent l'inégalité des conditions parmi les hommes. A mesure que la vertu se perdit, la durée de la vie alla en s'abrégeant, elle descendit à 30,000, 20,000, 10,000, 1,000, et enfin 100 années. Ce dernier terme est le plus haut auquel puisse aspirer la génération actuelle.

Toutefois la dépravation doit croître et la vie diminuer encore : quand l'époque où nous nous trouvons sera passée, 10 ans deviendront les bornes de l'existence. La taille des hommes s'abaissera proportionnellement au nombre de leurs jours. Les fils de cette génération n'atteindront pas plus d'une coudée de hauteur. L'enfant né dans la nuit, courra le lendemain matin autour du foyer paternel. Les mariages se feront vers la cinquième année.

Cette détérioration continue de l'espèce humaine en nécessitera la destruction afin de faire place à une race meilleure. Lorsque le moment fatal sera venu, la terre durant sept ans sera frappée d'une stérilité complète, et la plus grande partie des nains qui l'habiteront périra. Quand ce temps sera accompli, il y aura parmi ceux qui auront été épargnés, un nain vertueux, digne de la faveur spéciale de la Divinité. Une voix venue du ciel lui annoncera que, durant sept jours, il doit pleuvoir des glaives. Alors il se retirera et cherchera avec sa famille un abri dans les cavernes des montagnes. Puis il pleuvra des glaives pendant sept jours, et le sol sera couvert de cadavres et de sang, et tout sera détruit. Une forte pluie tombera ensuite pour laver la terre, et une deuxième ondée bienfaisante la rendra de nouveau féconde. A la troisième fois les cieux s'ouvriront, et repandront des habits, des parures, des pierreries et des viandes pour les élus, qui, sortis de leurs cavernes, se réjouiront de la création nouvelle. Les vertus reviendront et la vie augmentera dans la même proportion qu'elle avait été précédemment abrégée.

Durant la longue période de dégradation que nous venons de parcourir, quatre divinités descendent sur la terre pour y prêcher la pénitence. Ces dieux anthropomorphisés sont tour-à-tour les gouverneurs du monde, ils habitent parmi les hommes. *Ortchillon-gijn-Abdœkski*, le premier, parut dans les contrées de l'Inde à l'époque où les années de la vie humaine cessèrent de s'élever à

80,000. *Altan-Tschidiktschi* lui succéda alors que l'âge des hommes tomba au-dessous de 40,000 ans; quand ce temps fut réduit de moitié, le sceptre appartint à *Gœrœl-Ssakiktschi*. Enfin le quatrième qui règne encore est l'illustre *Dschagdschamouni*, né dans l'Inde où il prêcha à soixante et une peuplades l'évangile de sa doctrine. Celui là fera place à un autre dans des siècles éloignés.

En effet, lorsque la vie des hommes à venir se sera étendue de nouveau à vingt mille ans; *Maïdari* paraîtra sur la terre pour conduire l'humanité à une plus haute perfection. Ceux qui le verront, frappés de sa beauté et de sa magnifique stature, lui demanderont pourquoi il est si grand et si beau, *Maïdari* leur répondra que telles sont les suites des vertus qu'il a pratiquées, et qu'ils peuvent devenir semblables à lui s'ils veulent renoncer au poids de leurs vices. L'exemple et les discours du dieu auront une puissante efficacité : les hommes se relèveront de leur chûte, et leurs années atteindront encore le nombre de 80,000.

Plusieurs alternatives pareilles de décadence et de restauration constituent un *Gallap* ou grande période de l'univers; cinquante six âges semblables doivent s'écouler. Chaque huitième époque se terminera par un déluge, les autres par un embrasement; enfin, toute la série des siècles sera close par une catastrophe aérienne.

A. F. OZANANAM.

GRAMMATIK DER MONGOLISCHEN SPRACHE, etc. — *Grammaire de la langue mongole*, composée par J. J. SCHMIDT, docteur en philosophie, membre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg et des sociétés asiatiques de Paris et Londres. S.-Pétersbourg, 1831. Grand in-4°, avec une lithographie.

Des travaux importans ont depuis long-temps signalé M. Schmidt comme l'un des orientalistes qui ont particulièrement étudié la langue et la littérature mongole (1). Le défaut de documens rendait

---

(1) M. Schmidt est auteur des ouvrages suivans : *Recherches dans le domaine de l'histoire religieuse, politique et littéraire des peuples de la moyenne Asie.* Saint-Petersbourg, 1824. — *Appendice philologique à deux lettres, écrites en langue mongole, et adressées à Philippe-le-Bel par les rois de Perse, d'Argun et d'Oeldschaitu.* Saint-Pétersbourg, 1824. — *Histoire des Mongoles et de leurs souverains, traduite du mongole.* Saint-Pétersbourg, 1829.

cet idiôme presque inabordable à la philologie ; c'est donc un ouvrage de grande utilité pour elle qu'une grammaire composée, à la suite de profondes études, sur des monumens la plupart totalement inconnus en Europe. Le même auteur s'occupe d'un vocabulaire mongol et d'un aperçu grammatical de la langue kalmoucke en tant qu'elle s'éloigne des règles de la langue mongole.

FRAGMENTE UEBER DIE RELIGION DES ZOROASTER, etc. — *Fragmens sur la religion de Zoroastre,* traduits du persan, et accompagnés d'un *commentaire étendu,* avec *la vie de Ferdusi,* tirée de la *Biographie des poètes de Dauletschah*, par le docteur J.-AUG. WULLERS. Bonn, 1831. In-8° de XXXII et 127 pages avec 13 pages de texte persan (1).

La vie du célèbre auteur du *Schah-namèh*, écrite en persan par Dauletschah Samarcandi, avait été traduite et publiée en français par M. Sylvestre de Sacy dans le quatrième volume des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. M. Wullers a consulté cette traduction ; mais, en corrigeant plusieurs inexactitudes, lui même cependant s'est laissé entraîner à reproduire quelques erreurs du même travail, erreurs que peut-être il eût évitées s'il eût marché sans autre guide que sa propre connaissance de l'idiôme original ; c'est ce que M. de Sacy a fait remarquer lui-même avec cette bonne foi qui sied bien à un grand talent, dans un article du *Journal des Savans,* auquel nous empruntons ces renseignemens.

Les *Fragmens* aussi avaient été extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et publiés à Paris, en persan, par M. Mohl, en 1829, mais sans traduction. M. Wullers fait donc, en les traduisant, une œuvre nouvelle et utile.

Ces fragmens sont au nombre de trois. Le premier, souvent cité par Anquetil-Duperron, est intitulé : *Oulémaï-islam* (les Docteurs de la religion musulmane). C'est un petit traité où, sous la forme de questions faites pas des docteurs musulmans, et de réponses attribuées à un Parse, on expose les dogmes principaux de la religion de Zoroastre. Le deuxième morceau n'est qu'une notice très-sèche des vingt-un *nosk* ou parties dont, s'il faut en croire la tradition des Parses, se composait primitivement le *Zend-avesta*,

---

(1) Extr. de la *Revue encyclopédique,* avril 1832, p. 138.

et dont un seul, le *Vendidad*, nous a été conservé. Le troisième est une réunion de divers fragmens du *Schah-namèh*. Selon l'éditeur français de ces fragmens, les trois premiers font partie du poème de Dakiki, que Ferdusi a inséré dans le *Schah namèh*, et le dernier lui appartiendrait en propre.

COURS DE LITTÉRATURE SCANDINAVE,

PAR M. AMPÈRE FILS (1).

Dans ce siècle d'agitations politiques, d'inquiétude sur l'avenir et même sur le présent, au milieu de ce déplacement de toutes les existences, résultat inévitable d'une révolution, il devient difficile de se livrer à de longues et sérieuses études; pour cela, il faut une grande sécurité d'esprit et de cœur, il faut avoir foi dans sa destinée et posséder cette patience du génie qui sait bien que le temps ne lui manquera pas. Mais aujourd'hui, qui donc en vérité peut répondre de son lendemain? Les préoccupations les plus vives des hommes distingués de notre époque se portent sur les réformes sociales, là en effet se trouvent les questions les plus palpitantes, celles dont la solution importe davantage. La science est donc un peu éclipsée dans ce moment, il est de plus en plus rare de voir les jeunes gens se livrer à des spécialités philosophiques ou littéraires, les approfondir, en faire l'œuvre de leur vie; on parle de tout, on écrit sur tout, ce qui donne aux esprits des habitudes superficielles.

M. Ampère fils n'est pas du nombre de ces voltigeurs universels. Il a embrassé avec ardeur une spécialité littéraire, à laquelle il s'est dévoué avec passion, dont il a fait le but de longs travaux et de voyages, c'est la littérature scandinave.

Cette littérature, par son importance, méritait une étude particulière. En effet, comme M. Ampère l'a très-bien dit dans son discours d'ouverture, le nord, par sa civilisation, sa religion et les migrations de ses peuples tient à l'orient et à l'Europe; sa littérature nous initie aux mystères les plus profonds de la tradition orientale et aux origines les plus obscures des nations modernes; elle joue donc un grand rôle dans l'humanité.

---

(1) Extr. de la *Revue encyclopédique*, avril 1832, p. 238. — Un public nombreux assistait à la Sorbonne à la première leçon de M. Ampère.

M. Ampère n'a pas renfermé son sujet dans les limites étroites d'une critique purement littéraire, il a su se rattacher à l'histoire, au développement de la civilisation tout entière, aux lois générales de l'esprit humain.

La Scandinavie comprenait autrefois le Danemark, la Suède et la Norwége; elle fut habitée successivement par les Finois et les diverses races germaniques qui se précipitaient sur l'Europe.

Ici le professeur, en s'occupant de l'origine des peuples scandinaves, devra aborder la question générale des migrations des barbares; cette question est immense et de l'intérêt le plus dramatique.

Nous aurons à contempler, dit M. Ampère, ces populations innombrables entassées au centre de l'Asie, pressées les unes contre les autres, comme les flots de la mer, et poussées à franchir leurs montagnes, à traverser leurs fleuves pour chercher d'autres terres et errer dans des pays lointains. Qui les entraîne? elles ne savent! Où vont-elles? elles ne savent! Comme l'homme de Bossuet, elles sont précipitées par une force invincible, qui leur crie : marche! marche!

La Scandinavie est le dépôt sacré de toutes les traditions et de la poésie de ces populations germaines dispersées de par le monde, c'est dans l'Islande surtout que cette poésie se conserve originale. Là se trouvait le foyer principal de la littérature scandinave, là se parlait la langue scandinave ou islandaise.

M. Ampère fera connaître dans son cours l'état politique de l'Islande, son histoire, ses mœurs, puis son langage. Il s'occupera des étymologies et prouvera les rapports des langues germaines avec les langues grecque et latine, et leurs analogies avec les idiomes de la Perse.

Ces études, quand elles ne se perdent pas dans de minutieux détails de grammaire, sont du plus haut intérêt. Il est bon, en effet, de rechercher ces analogies entre les peuples nouveaux et les peuples anciens; elles servent à montrer que l'humanité est une, qu'il n'y a pas de solution de continuité dans son développement.

L'étude des langues ainsi conçue est profondément philosophique; elle relie entre elles les civilisations diverses; elle renoue le fil, souvent rompu en apparence, de l'histoire de l'espèce humaine; elle rattache les uns aux autres les nations étrangères et opposées.

Après ces considérations de races et de langues, M. Ampère passera à celles de religion.

Il n'est plus permis aujourd'hui, a dit le jeune professeur, de

ne voir dans les mythologies qu'une rêverie fantatisque des peuples, qu'un caprice, un jeu de leur imagination. La religion a sa source profonde dans les entrailles de l'humanité, dans ses lois générales, elle est *la brillante cristallisation* de ses traditions et de ses espérances, de son histoire, de ses pensées, de ses passions.

La mythologie scandinave est une des plus vastes et des plus pittoresques; le professeur se propose de développer ce drame immense qui commence par la création du monde, embrasse la naissance des dieux, raconte leurs querelles sanglantes et leur mort. C'est la religion de la destruction universelle; cette mythologie est empreinte d'une tristesse belliqueuse, d'une mélancolie sombre; nous verrons apparaître tous ses fantômes du Nord, si éclatans, si héroïques et si fugitifs!

M. Ampère fera l'histoire de cette mythologie dans ses rapports avec les religions de l'Orient et de l'antiquité.

Cette étude achevée, le professeur arrivera enfin aux monumens de la littérature scandinave; ils sont de plusieurs espèces. Il y a l'*Edda*, le plus ancien monument poétique de la Scandinavie : c'est une réunion de poèmes variés, les uns comiques et même burlesques, les autres tragiques, héroïques.

Les *Nibelungen* sont un des dépôts les plus curieux de la poésie germanique; ils ont une grande analogie avec l'*Edda*; de plus, il y aura à chercher dans toute l'Europe les fragmens épars de ce cycle immense, le retentissement éloigné et mélodieux de cette légende merveilleuse.

Les *Sagas* sont une des parties les plus intéressantes de la poésie scandinave. La Saga n'est pas un poème, mais un récit en prose; c'est à la fois une histoire, un drame, un roman. Enfin M. Ampère annonce qu'il terminera son cours par l'étude de la poésie lyrique des *Scaldes*, création originale encore du génie poétique de la Scandinavie, mais déjà moins naïve, moins religieuse; empreinte de ce faux goût d'une mythologie en décadence qui s'efface et s'épuise.

Tel est le sommaire du cours de M. Ampère.

Notre curiosité suivra avec empressement ces leçons qui doivent nous initier à la connaissance d'une littérature si originale, d'une poésie qui contient la solution de problèmes historiques encore si obscurs.

Au plaisir d'apprendre ce qui fait le sujet spécial des études de M. Ampère se joindra le charme des souvenirs de ses voyages du Nord, qui devront donner à ses leçons une couleur locale et toute vivante, pleine de poésie.

ANALYSE DU SYSTÈME

PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

D'EMMANUEL SWEDENBORG,

EXTRAITE D'UN OUVRAGE DE GOERRES SUR SWEDENBORG, SES VISIONS, ETC.

Pour bien juger Swedenborg, il faut considérer les différentes manières dont Dieu ou le monde surnaturel se manifeste aux hommes selon les diverses époques dans lesquelles ils se trouvent. Nous remarquons deux modes principaux; car, ou Dieu attire à soi des hommes qu'il établit ses prophètes et auxquels il révèle ses mystères, et c'est ce qu'il fit avant la venue du Messie en envoyant dans le monde ces messagers divins qui devaient préparer les voies, et qui, attirés par la puissance de Dieu dans le centre même de l'être, se trouvaient élevés au-dessus de l'espace et du temps et jetaient leur regard prophétique sur le passé qui n'est plus, et sur l'avenir qui n'est pas encore, voyant comme dans un miroir simple et compréhensif les événemens qui devaient se dévoiler plus tard dans le temps et dans l'espace. Puis Dieu, après avoir parlé plusieurs fois et en diverses manières à nos pères dans les prophètes « nous a parlé dernièrement dans ces jours, comme dit saint Paul, dans son fils qu'il a constitué l'héritier de toutes choses, par qui il a fait les siècles, qui est la splendeur de sa gloire, le caractère de sa substance et qui porte tout dans le verbe de sa puissance. » Alors durent cesser les oracles, et les prophètes durent perdre ce caractère public et social dont ils avaient été revêtus dans l'antiquité, non-seulement chez les juifs, mais encore chez les autres peuples, comme on voit les lumières de la nuit s'éclipser et s'éteindre quand le géant du jour, sortant de son lit, commence à pren-

dre sa course. Parmi les apôtres, un seul, celui que Jésus aimait, appuyé sur ce cœur où reposaient, comme dans le sein d'une mère, tous les siècles et les événemens de l'histoire, avait pénétré dans ce sanctuaire adorable, et l'Homme-Dieu en ouvrant à son disciple bien-aimé son cœur plein de secrets célestes, l'avait consacré prophète de l'évangile et de la nouvelle alliance. C'est de ce voyant que nous est venu ce livre des révélations dont une partie nous est encore scellée, et dont les anges, les hommes et les démons, le ciel, la terre et l'enfer doivent détacher un sceau.

Les rapports entre Dieu et l'homme, quoique les mêmes au fond, ont varié dans leurs formes. Au commencement, Dieu pensant une pensée pure et sainte, avait produit l'homme, et l'homme, jet de la pensée divine, ou plutôt pensée vivante et extérieure de Dieu, continuait en quelque sorte la pensée qui l'avait produit et produisait des pensées de reconnaissance et d'amour. La volonté, ressort extérieur et créé de la volonté divine, continuait dans son jeu et dans son activité subordonnée le vouloir unique et éternel qui lui avait donné la puissance et la vie; son cœur, souffle extérieur de l'amour ou de l'esprit de Dieu, aspirait et respirait dans un mouvement plein de calme l'amour, la force et la prière.

Dieu se pensait, se voulait, et s'aimait dans l'homme, son image; un lien suffisant et naturel, c'est-à-dire conforme à la nature du Créateur et de l'être créé, les unissait étroitement. Dieu était là, au fond de la pensée du cœur de l'homme, lui révélant dans une lumière vive et pleine d'amour la vérité de son intelligence et celle de son cœur, et la foi, l'amour et le culte s'échappaient de toutes les puissances de l'homme comme le parfum s'échappe du calice des fleurs, comme l'encens monte en nuage dès que le charbon ardent l'a touché. Et c'était la religion primitive qui remplissait le cercle entier de la pensée, de la réflexion et de l'imagination de l'homme. Mais Dieu voulait un hommage libre et méritoire. La liberté dans la créature suppose la faculté de choisir entre Dieu et soi même, de s'appuyer sur Dieu ou sur soi, c'est-à-dire de se tenir droit et solide ou de tomber. L'homme choisit, il vou-

lut se poser sur son être comme sur une base. La base manqua, l'homme tomba, se brisant en mille pièces. Le péché qui est dans l'ordre moral ce qu'est l'espace vide dans l'ordre physique, sépara l'homme de Dieu; la lumière de la révélation pâlit, et fut obscurcie par la science, l'amour de Dieu dégénéra en amour de soi-même, et en passions désordonnées. La religion dut alors être modifiée dans sa réforme. Dieu n'abandonne pas la créature. Au-dessus d'Eden, triste et souillé par le péché, commença de poindre l'étoile qui plus tard se reposa sur Bethléem, et sa lumière faible encore glissa à travers le feuillage de cet arbre si funeste de la science du bien et du mal.

Adam transmit à ses descendans le péché comme un héritage, mais les diverses races qui sortirent de lui trafiquèrent plus ou moins avec ce fonds de corruption et de misère que leur père leur avait légué. De là ces alliances de Dieu avec certains peuples et ces malédictions prononcées sur d'autres. De là le choix d'une nation privilégiée, organe de la Providence divine. Ce peuple était comme la bouche de Dieu, et ne parlait que ce que Dieu pensait en lui et par lui. Prophète dans ses livres sacrés, dans ses mystères, dans son culte, dans ses prêtres, dans son temple et dans ses solennités, prophète dans son histoire, dans ses victoires et dans ses défaites, dans sa prospérité, dans ses malheurs, prophète dans ses vertus et dans ses crimes, ce peuple n'était cependant pas si exclusivement choisi de Dieu que les autres fussent abandonnés à leur faiblesse. Tous participèrent à la révélation primitive comme ils avaient tous participé à la chute. Le fleuve de la tradition avait toujours continué de couler, et quand le déluge inonda la terre, Dieu avait laissé flotter sur les eaux l'arche sainte qui renfermait les tables vivantes de la loi primitive de la révélation divine. Après le déluge les patriarches continuèrent la tradition, et la religion de l'espérance unit le ciel et la terre et les hommes entre eux. Une figure de l'arbre de vie avait été plantée dans le monde, mais à côté croissait avec une végétation luxuriante l'autre arbre dont les racines se nourrissent des sucs vénéneux de l'abîme. A cette première

séparation entre Dieu et l'homme, causée par le péché, s'en joignit une autre entre la doctrine primitive et les doctrines particulières. Bientôt aux prophètes divins succédèrent les prophètes de la nature ; l'erreur se répandit sur le monde ; le verbe ne pouvait plus sonner sur la langue de l'homme, alors il devint lui-même un son perceptible et compréhensible à tous. L'église fut instituée comme dépositaire de la tradition, mais sans pouvoir ajouter aucune vérité à la révélation reçue de Dieu : l'esprit de prophétie ne cessa pas dans l'église, mais les prédictions des prophètes examinées par l'église et comparées à la tradition ne furent point comme autrefois mises au nombre des livres canoniques. Le fleuve qui portait les eaux de la vie s'accrut avec le temps ; quelques esprits fiers et hardis, les réformateurs du seizième siècle, crurent que ce n'était plus le même courant qui dès les temps anciens avait coulé transparent et limpide dans son lit de rocher ; ils osèrent dire que des eaux étrangères s'y étaient répandues, que le sable et la vase avaient altéré son cours, et que, comme le curage leur semblait impossible, il fallait recourir à la source. Les passions et l'esprit de parti s'attachèrent à l'exécution de leur projet. On se jette, on se presse vers cette source, mais dans la précipitation et le tumulte, le fil conducteur se rompt dans les mains de ces réformateurs qui s'égarent dans toutes les directions, et après avoir parcouru mille déserts, trouvent enfin et la montagne et le rocher d'où l'eau partait ; mais la source jaillissant d'une cîme inaccessible s'élançait au-dessus de leurs têtes, formant un arc semblable à l'arc en ciel et jetant un fleuve de poussière étincelante où se jouaient les rayons du soleil ; alors on se consulta sur les moyens à prendre ; on convint d'admettre comme limite de toute recherche la pierre d'où jaillissait la source. Les plus hardis commencèrent à la percer, mais comme il n'en sortait rien, ils remplirent des eaux de leur propre sagesse les ouvertures qu'ils avaient pratiquées et donnèrent aux peuples comme eau primitive une eau factice, sans saveur et sans propriétés. Deux partis se formèrent dans le sein du protestantisme, d'un côté le rationalisme, de l'autre le fanatisme et les faux prophètes, et c'est ici que nous trouvons Swedenborg.

L'homme a des rapports avec Dieu, avec lui-même et avec l'univers. De plus son être se balance entre la vie individuelle et la vie générale, comme entre deux pôles. Sous le rapport individuel, nous trouvons dans l'homme deux facultés principales, la pensée et la volonté qui se rattachent à la conscience comme à un centre commun. Mais l'homme ne peut rester seul avec lui-même; avide de savoir, il s'élance dans le monde extérieur, et tenant toutefois à s'approprier ce qu'il sait, il travaille, il se crée en quelque sorte un monde, et introduit l'universalité des êtres dans le domaine de sa pensée. L'autre côté de l'homme est celui par lequel il est accessible au monde extérieur. A ce côté de son être appartiennent et ces éclairs de génie et ces pensées qui passent en nous, et ces volontés qui nous possèdent. Enfin, dans la plus haute sphère de l'homme repose le sanctuaire mystérieux de son être : c'est là qu'il est le plus caché à soi-même : là est Dieu, là commence le monde surnaturel.

Du centre de la personnalité humaine partent trois routes ou trois directions, l'une en haut vers le ciel, l'autre en bas vers l'abîme, la troisième de côté vers le monde extérieur. Par la première les anges du Seigneur montent et descendent comme autrefois sur l'échelle de Jacob, ils nous apportent comme des amis fidèles les bénédictions divines et reportent au pied du trône éternel nos prières et nos saintes pensées. La seconde route est obscure et horrible, c'est par elle que rampent les mauvais génies, c'est par elle que les fumées pestilentielles de l'enfer montent dans le cœur et forment dans l'intelligence ces nuages épais qui cachent la lumière divine. Enfin par la troisième, l'homme est en rapport avec la nature, avec ses forces et ses énergies, et de cette triple communication résulte la possibilité de trois états d'inspiration et d'enthousiasme pour l'homme. Comme sa vie se partage en veille et en sommeil, comme dans le sommeil l'intelligence privée de liberté gît en quelque sorte ensevelie dans la nature ouverte à toutes ses influences, tandis que dans la veille elle plane librement dans le monde des pensées et de la réflexion, il est facile de voir que le sommeil est plus favorable au prophétisme naturel et

la veille au prophétisme céleste ou infernal. Car qui ne sait que le diable a aussi ses prophètes et ses apôtres, son église et ses infâmes mystères? De plus il y a un degré d'élévation, de génie que la Providence départit à certains hommes et dont ils peuvent faire un bon et mauvais usage, avec cette différence que chez les hommes ordinaires un mauvais choix peut être facilement réparé, au lieu que chez les hommes de génie, une première pensée, un premier acte peut avoir une influence décisive sur toute la vie et devenir un crime contre le Saint-Esprit qui s'empreint sur l'âme un caractère ineffaçable et la marque pour l'enfer.

Dans l'Eglise nous trouvons aussi un double rapport, l'un par lequel elle entre dans le monde extérieur, l'autre par lequel elle attire à elle le monde ou l'humanité. Le cercle de la seconde direction comprend les sacremens, la mystique, le dogme et la morale. Le cercle de la première, c'est cette admirable communion des saints par laquelle l'Eglise se verse en quelque sorte tout entière dans le monde pour le remplir de bénédictions, de prières et d'amour. Toutefois la doctrine est la règle pour tout le reste, et au lieu que dans l'ancienne loi les prophéties déterminaient la doctrine, parce que la religion du monde antique était une religion figurative et tout entière penchée vers l'avenir, il faut au contraire dans la loi nouvelle que les prophéties soient appuyées sur la doctrine et lui soient confrontées. Nous pouvons maintenant de ce point de vue considérer le système théologique de Swedenborg et juger le degré de croyance que méritent ses visions. Toutefois avant de passer à l'analyse de sa doctrine mystique, il n'est pas inutile de jeter un coup-d'œil sur son système purement philosophique, d'autant plus qu'il est facile de voir que la première combinée plus tard n'est que le reflet et en quelque sorte l'application instinctive à un autre ordre de sa philosophie.

Depuis 1709 jusqu'à 1740, c'est-à-dire depuis sa vingt-et-unième jusqu'à sa cinquante-deuxième année, Swedenborg a beaucoup écrit sur la minéralogie, la physique, l'astronomie et les mathématiques. Parmi les nombreux ouvrages que sa

plume féconde produisit pendant ce temps, le plus remarquable est celui dans lequel il a déposé tous les résultats de ses investigations scientifiques antérieures et celui qui parut en 1734 sous le titre de : *Principia rerum naturalium, sive novorum tentaminum phænomena mundi elementaris philosophicè explicandi libri tres*. Infatigable dans ses méditations sur les phénomènes du monde créé, toujours occupé de rechercher les lois par lesquelles s'harmonise la multiplicité variée de ces phénomènes, doué d'un esprit logique et mathématique, clair dans ses perceptions, subtil dans ses analyses, adroit dans ses combinaisons, il voulut pénétrer dans les profondeurs de l'édifice de cet univers, et monter la spéculation jusqu'à cette hauteur où le premier germe créé plane hors de l'esprit créateur, et remué intérieurement par la chaleur couvante de l'activité, principe de la vie, déploie ses premières feuilles, puis croissant, se développe en un grand arbre qui remplit le ciel et l'abîme, et épanouit en étoiles ses fleurs de lumière. Swedenborg commence par poser comme principe que, rien de limité ne pouvant contenir en soi la cause et la raison de son être, il faut nécessairement la chercher dans un être illimité lui-même et intelligent ; c'est-à-dire en Dieu. Dans l'être, que cette intelligence a produit, nous trouvons un ensemble d'entités et de phénomènes, et l'observation nous apprend que parmi ces êtres, celui qui est plus composé vient de celui qui l'est moins, celui-ci d'un autre qui l'est moins encore, jusqu'à ce qu'on arrive à un être simple qui marque une limite et qui est produit lui-même immédiatement par l'être infini. Dieu a donc créé d'abord un être simple, racine de tous les autres, que nous pouvons appeler point naturel, et qui est par rapport à l'ensemble des choses dans l'univers ce qu'est le point géométrique par rapport à toutes les autres figures. Rien ne subsiste sans un mode d'être, et comme dans les objets limités ce mode consiste dans le changement de leurs limites, il suit que rien ne vient à l'existence sans un mouvement, et qu'ainsi ce point naturel est venu à l'être par un mouvement de la divinité. Ce point est placé entre l'infini et le composé, et il est comme le point de transition de l'un à l'autre ; il est

indivisible, et n'occupe aucun espace puisqu'il est simple. Par rapport à l'univers, il paraît comme un rien et renferme cependant en lui tout ce qui existe dans la nature.

L'être propre de ce point est le mouvement, mais un mouvement pur, complet, qui ne peut être saisi que dans sa pureté abstraite. Dans ce mouvement est renfermé tout ce qui, soit actif, soit passif, limite l'être fini ; et sans ce mouvement le point ne serait qu'une monade oisive, morte et qui ne pourrait rien produire. Ce mouvement est un état intérieur, ou plutôt un pur effort vers le mouvement : comme il est un mouvement pur de l'infini, il doit être tout ce qu'il y a de plus parfait, et sa figure doit pour cela être la figure la plus parfaite, par conséquent la figure circulaire. Mais comme le point consiste dans le mouvement pur, le mouvement doit être partout dans le point, et si le mouvement circulaire est le plus parfait, la figure la plus parfaite sera sans doute celle d'un mouvement perpétuellement circulaire; cette figure sera donc spirale. Ce mouvement doit avoir un centre et une périphérie; mais comme dans le point naturel il n'y a rien de substantiel ni d'étendu, le centre et la périphérie ne sont pas séparés; le mouvement est donc dans le centre quand il est dans la périphérie, et réciproquement. Sous ce rapport, il ne présente donc encore qu'un simple effort, une disposition vers le mouvement qui ne commence à devenir vivant que lorsqu'il parvient à l'activité par un mouvement réel. Mais ce mouvement étant l'effet d'une disposition extérieure, sera déterminé par elle; et comme le mécanisme du mouvement spiral prouve que ce mouvement commence à se réaliser par un mouvement axoïde des corps qu'il meut, puis par un second de toutes les lignes tournantes autour de leurs pôles, et enfin par un troisième qui unit les deux autres, il suit que dans chaque point un effort pour manifester sa puissance motrice de cette triple manière doit exister déjà, et qu'avec la disposition à un centre et à une périphérie le point renferme déjà en lui une disposition pour deux pôles, pour un axe et pour un équateur.

Ce point naturel est donc le prototype de toute la créa-

tion : de son espace sans étendue sortent tous les espaces, toutes les lignes et tous les axes de l'univers ; de sa substance immatérielle proviennent tous les élémens et toutes les matières, et de son mouvement spiral provient le mécanisme de tous les mouvemens. Ce point simple en produit lui-même un autre, qu'on peut appeler le premier être limité, et dans lequel l'univers, qui auparavant n'avait encore que l'être, parvient à l'existence. Ce second point limité est la première substantialité, et en même temps la substantialité la plus petite, et remplit le plus petit espace. C'est en lui que commence à paraître une véritable distinction entre le centre et la périphérie; mais comme ils ne sont encore distincts que d'une manière presque imperceptible, le mouvement est d'une vitesse prodigieuse. Par une suite d'émanations proviennent d'autres points toujours plus composés : alors ou ces points sont tellement pressés qu'ils ne peuvent trouver d'espace pour exercer leur jeu, ou ils sont moins pressés, et peuvent se déployer librement. Dans le premier cas, le point naturel les attache ensemble par un lien commun, et, ainsi liés, ils forment un être purement passif; dans le second cas au contraire les points peuvent se mouvoir librement et forment quelque chose d'actif. Ainsi du mouvement du premier point sortent deux genres de formation, l'actif et le passif. De l'union des deux sort l'élément le plus général, le plus mobile et le plus pur. La genèse continue : L'actif et le passif se combinent selon diverses proportions, les élémens se pénètrent et s'unissent dans des degrés divers, et de ces combinaisons différentes sort tout l'ensemble des êtres, qui deviennent toujours plus composés à mesure qu'ils descendent. La plus grande unité, la plus parfaite ressemblance règne dans toutes les parties de l'ensemble ; la différence consiste seulement dans les momens, dans les puissances, dans les gradations : il est produit, conservé et gouverné par la même loi, et comme un est en tout en tout est en un, l'ensémble doit aussi retourner nécessairement dans le particulier. La bulle de savon que l'enfant, dans son jeu, fait enfler et s'envoler, de même qu'elle peut représenter extérieurement tout le ciel, est aussi intérieurement une image de tout l'uni-

vers; car son enveloppe extérieure est l'eau presque réduite à la forme de vapeur, et comme cette enveloppe renferme en soi le quatrième élément, l'air, celui-ci doit aussi tenir caché le troisième élément ou l'éther, qui lui-même se trouve tellement pénétré des élémens plus élevés, que tous les degrés de limitation se rencontrent dans ce microcosme, et que tous les degrés d'activité inhabitent aussi dans cette formation passagère.

On voit par l'exposé raccourci des principales idées du système philosophique de Swedenborg que ce qui dominait en lui ce n'était pas cette imagination fantastique qui erre sans conduite, sans suite et sans règle dans le vague capricieux de la pensée, mais bien plutôt une raison mathématique et logique qui poursuit un principe, même faux jusque dans ses dernières conséquences. Il est impossible de trouver dans ce système le germe ou l'indice d'un fanatique et d'un visionnaire, et sans contester la fausseté des principes que Swedenborg avait pris pour base, on doit cependant convenir qu'au moins on trouve dans l'ensemble qu'il en a déduit une suite assez logiquement liée. Swedenborg était âgé de 52 ans quand il se livra tout-à coup aux études religieuses. Cinq ans plus tard arriva le fait qu'il raconte lui-même en ces termes, dans la préface de son traité du ciel et de l'enfer : « Un soir que je mangeais à Londres avec un grand appétit, je vis à la fin de mon repas une espèce de nuage s'étendre sur mes yeux, et le plafond de ma chambre était couvert d'horribles reptiles; ceux-ci disparurent, les ténèbres se dissipèrent, et je vis clairement au milieu d'une vive lumière un homme assis dans un coin de la chambre. Il me cria d'une voix terrible : ne mange pas autant. A ces paroles mon visage s'obscurcit, mais il s'éclaircit ensuite peu-à-peu, et je me trouvai seul. La nuit suivante la même figure se présenta encore à moi rayonnante de lumière, et me dit : je suis Dieu le Seigneur, créateur et rédempteur. Je t'ai choisi pour annoncer aux hommes le sens intérieur et spirituel de la sainte Ecriture, et je te dicterai ce que tu écriras. Cette fois je ne fus pas effrayé, et la lumière, quoique pénétrante, ne fit sur mes yeux aucune impression remarquable. Le Seigneur était vêtu de pourpre, et l'apparition dura

un quart-d'heure, cette même nuit les yeux de mon homme intérieur furent ouverts, et gagnèrent la puissance de voir dans le ciel, dans le monde des esprits, et dans l'enfer, où je trouvai plusieurs personnes de ma connaissance qui y étaient les unes depuis long-temps, les autres depuis peu. »

On voit par ces singuliers détails que la consécration du nouveau prophète n'a rien de bien spirituel ni de bien poétique. La formule prononcée en quelque façon dans le langage ventriloque d'un estomac chargé de nourriture n'a rien de sacramentel, et il faudrait supposer quelque chose de trop absurde pour croire que le Seigneur eût choisi ce moment pour donner au nouveau prophète sa mission. Mais du moins cette narration si ingénue et si simple ne permet pas de douter de la bonne foi et de l'illusion sincère de Swedenborg; car s'il avait voulu tromper, comment croire qu'un homme de connaissances si étendues, s'y fût pris d'une manière aussi gauche. Dès ce moment il renonça à toutes ses études et à toutes ses charges pour se livrer exclusivement à sa nouvelle vocation; il produisit à un âge où ordinairement les puissances de l'âme commencent à se fatiguer, une suite d'écrits qui se succédèrent sans interruption jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à sa 85e année. Les ouvrages qu'il publia pendant ce temps sont : *Du service et de l'Amour de Dieu. — Mystères du Ciel. — Du dernier Jugement et de la Babel détruite. — Du Ciel et de l'Enfer. — Du Cheval blanc dans l'Apocalypse. — Des Planètes dans notre monde solaire. — De la nouvelle Jérusalem. — Des Joies de la science et de l'amour matrimonial. — La Science des Anges, par rapport à l'amour divin et à la sagesse divine. — Doctrines sur la nouvelle Jérusalem du Seigneur. — La Manière de vivre pour la nouvelle Jérusalem. — Recherches sur le dernier Jugement et sur le monde des esprits. — La Science des Anges par rapport à la Providence divine. — Courte Exposition de la doctrine de la nouvelle Eglise. — Du Commerce de l'Ame avec le Corps. — Le vrai Christianisme ou la théologie réunie. — La Doctrine de la nouvelle Jérusalem sur la sainte Ecriture. — Exposition générale du Sens Intérieur. — Appendice pour la vraie Religion. — La Science des Anges sur*

la puissance, l'omni-science, la toute-puissance, l'omni-présence, l'éternité et l'immensité de Dieu. — Des Merveilles divines et magiques.

Maintenant si nous considérons avec attention ces écrits, nous y trouvons partout exprimée la ferme conviction qu'il aurait reçu une véritable mission du Seigneur; aussi invoque-t-il et Dieu et les anges, les prenant à témoins de sa véracité. « La plupart de mes lecteurs, dit il, prendront mes écrits pour des caprices de mon imagination, mais je certifie que tout ce que je raconte s'est passé clairement devant mes yeux. Je ne l'ai pas vu endormi et en songe, mais le Seigneur me l'a communiqué dans la pleine lumière de ma conscience; il m'a ouvert les yeux, et j'ai contemplé le Ciel et j'ai conversé avec ses habitans, plus familièrement qu'il n'est possible sur la terre; car l'homme spirituel connaît l'être spirituel bien mieux que l'homme terrestre ne connaît celui qui est terrestre comme lui. Qu'on ne croie pas, au reste, que j'aie fait connaître ces choses sans un ordre exprès du Seigneur, puisque je pouvais bien savoir d'avance qu'on les prendrait pour des mensonges, et qu'elles me rendraient ridicule aux yeux de plusieurs. On ne voudra pas croire non plus à un tel ordre de la part de Dieu. Alors il me reste du moins la satisfaction d'avoir obéi à mon Dieu, et de pouvoir dire avec saint Paul : *Nos stulti propter Christum, si insanimus, Deo insanimus.* » Il persista pendant 28 ans dans sa conviction, et confirma sur son lit de mort tout ce qu'il avait annoncé auparavant.

Après ces observations, Gœrres passe à l'analyse du système théologique de Swedenborg, qu'il tire d'un ouvrage imprimé à Stockholm en 1788, sous ce titre : *Abrégé des ouvrages d'Emmanuel Swedenborg.* Dieu est infini, incréé, il est la vie, lui seul peut dire : Je suis. La vie peut être considérée dans l'être ou dans l'existence, et comme l'être de Dieu consiste dans l'amour, et son existence dans la sagesse, l'amour et la sagesse sont les phénomènes de sa vie; mais en Dieu l'être et l'existence ne sont pas séparés et se distinguent comme la substance et la forme. Il y a en Dieu un ternaire dans lequel il se forme, et qui se manifeste au Ciel dans un soleil spiri-

tuel qui n'est pas Dieu, mais qui est sa première production, et qui, semblable au soleil corporel se tient au-dessus du monde des esprits, et répand son amour dans sa chaleur, et sa sagesse dans sa lumière.

Le vrai amour n'est pas l'amour de soi; il fallait donc à Dieu un objet autre que lui qu'il pût aimer; cet objet, c'est l'univers créé immédiatement par le soleil spirituel et médiatement par le soleil naturel, qui est un instrument du premier. Celui-ci est enveloppé dans trois atmosphères spirituelles, et formant trois degrés, qui sont le divin de l'amour, le divin de la sagesse, et le divin de l'acte créateur; c'est par eux que le soleil spirituel a produit dans les cieux tous les objets spirituels, et le soleil naturel enveloppé de trois atmosphères correspondantes produit par ces trois degrés tous les objets naturels. Tout ce que Dieu a créé est donc capable de recevoir l'amour et la sagesse de Dieu.

La matière, quoique venant de Dieu, n'a rien de divin. Il y a dans les choses créées un nombre illimité, image de l'infinité, de la sagesse et de l'amour divin. La plus parfaite de toutes les créatures est l'homme. Sa vie est l'amour comme en Dieu, et la sagesse est son existence. L'homme intérieur est composé de deux facultés, la volonté et la raison; et le corps est le voile de la partie spirituelle de l'homme. Il y a trois choses dans l'homme extérieur, comme dans l'intérieur; dans celui-ci c'est l'esprit, la volonté et l'entendement; dans celui-là c'est le corps, le cœur et les poumons : le corps correspond à l'esprit, le cœur à la volonté et les poumons à la raison qui, par la pensée, remue les organes de la parole qui appartiennent aux poumons. Le Seigneur inspire à la volonté et à l'entendement de l'homme l'amour et la foi; il est lui-même la foi et l'amour dans l'homme, et l'homme est amour et foi dans le Seigneur : Dieu parle immédiatement à l'âme, celle-ci à l'esprit; celui-ci agit sur l'homme naturel et se manifeste dans l'action et la parole : il y a donc trois degrés de manifestation, l'amour, la sagesse et l'acte dans lequel s'unissent les deux autres. L'amour est le but, la sagesse est la cause, et l'acte est l'opération. Dans l'homme extérieur, naturel et sensible,

nous trouvons aussi trois degrés, la science, l'entendement et la mémoire. L'homme est enfanté dans le degré naturel qui tient renfermés en soi les deux autres plus élevés. De là résulte un combat entre l'homme intérieur et l'homme extérieur : que l'homme reste dans ce degré il n'est qu'un animal parlant, qui ne reçoit que ce qui lui vient du monde extérieur. De même que dans l'homme, l'âme, le corps et l'action, quoique trois choses distinctes, ne forment cependant qu'un seul homme, ainsi en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, sont trois qualités essentielles d'une même chose et ne font qu'un seul être. Cette trinité n'existait pas avant la création ni avant le temps, et elle a commencé avec l'incarnation du Seigneur. Ceux qui enseignent que Dieu a de toute éternité engendré un fils duquel est procédé l'Esprit saint, enseignent par là trois dieux. La création, la rédemption et la sanctification sont donc trois qualités, trois propriétés de Dieu, mais non trois personnes en Dieu; dans Jésus-Christ est la trinité tout entière, c'est à-dire le principe de tout appelé Père, l'humanité divine appelée le Fils, et l'élément divin qui en procède appelé l'Esprit saint; et tout cela n'est qu'un seul Dieu dans l'Eglise. Dieu paraît essentiellement dans la forme de l'homme, les anges ne le voient que sous cette forme. L'idée d'un Dieu-homme admise par tous les temps et par tous les lieux, est d'origine céleste. L'homme est donc l'image de Dieu, et les cieux sont l'image de l'homme. Le ciel supérieur, avec ses chœurs d'anges, correspond à la tête; le ciel des esprits au milieu du corps, et le ciel inférieur aux extrémités. Ces cieux sont infiniment étendus, car ils sont composés de tous les hommes qui ont vécu dans tous les temps dans l'amour de Dieu et du prochain; et tous les corps de l'univers doivent être considérés comme des séminaires où se préparent les plantes qui doivent peupler un jour le ciel. Tous les corps de l'univers sont donc peuplés comme la terre ; le temps et l'espace n'existent point dans le royaume des esprits, et même nous voyons sur la terre que le temps est en quelque sorte subordonné à la faculté pensante de l'homme et à l'état dans lequel il se trouve ; de sorte qu'il peut le raccourcir ou l'allonger à son gré. Les esprits ont un langage comme l'homme, et

ce langage est celui du sentiment réglé par la pensée. En eux le son procède immédiatement du sentiment, et l'articulation de ce son qui forme la parole, est donné par la pensée. L'écriture chez les esprits découle, comme la parole, immédiatement de la pensée; leur écriture consiste dans des lignes tirées d'après la forme du ciel. Dans le ciel il y a, comme sur la terre, des fleuves, des forêts, des prairies, des palais, des jardins, des villes, etc.; mais avec cette différence que le tout est formé d'une manière plus spirituelle. Il y a aussi des gouvernemens, des magistratures, et tout est un moyen de béatitude : deux puissances principales règnent sur les esprits, celle de la justice ou du bien essentiel dans l'amour et celle du jugement ou du bien essentiel dans la sagesse. Les anges sont dans la lumière céleste, c'est-à-dire dans le vrai divin, qui illumine leur visage; ils sont en même temps remplis de la chaleur céleste. Ils sont si sages qu'on peut les appeler la sagesse; car leurs pensées et leurs sentimens dérivent de la forme même du ciel, et se forment d'après elle. Tout est commun dans le ciel, ce qu'un ange possède est communiqué à tous les autres. Leur volonté est conduite par Dieu lui-même; par un seul acte de cette volonté ils renversent tout ce qui s'oppose à eux contre l'ordre du Seigneur. Tous néanmoins ne sont pas également puissans : leur puissance dépend de la place qu'ils occupent dans les abîmes du monde des esprits. Dans d'obscurs sentiers éclairés d'une fausse lumière, remplis de vapeurs fétides, entourés de déserts horribles et de marais empoisonnés, là est l'enfer; là les anges tombés représentent la figure d'un démon. Ils sont partagés en trois classes, selon que domine en eux ou l'ambition, ou l'amour du monde, ou l'impureté. Là chaque damné est puni par les mêmes vices auxquels il a été soumis sur la terre; leur forme réunit tous les traits de la passion la plus effroyable, qui se répand dans leurs langages en sons entre-coupés, et qui toujours irritée ne peut jamais être satisfaite et dévore de ses flammes cruelles leur intérieur.

Entre le ciel et la terre, est placé le monde mitoyen des esprits, qui est comme une école pour le ciel ou pour l'enfer, et qui est ouverte en même temps vers l'un et vers l'autre.

L'homme conserve à la mort toutes les affections qui l'ont formé pendant sa vie. Au temps de la naissance du Seigneur, l'enfer était tellement peuplé que déjà il commençait à déborder sur le monde spirituel mitoyen ; l'équilibre était rompu et les cieux mêmes étaient dans la confusion. C'est alors que le Seigneur se prépara pour le combat, et par ses souffrances il délivra l'humanité qu'il avait glorifiée en soi, et les cieux eux-mêmes qui avaient besoin de rédemption. L'homme doit acquérir le salut par la foi et l'amour, qui sont l'un et l'autre dans le même rapport que la substance et la forme ; et de même que le but et la cause sans l'opération, le sentiment et la pensée sans l'action, la volonté et l'entendement sans l'acte, ne sont rien, ainsi la foi et l'amour ne sont rien sans les œuvres. L'homme est ce qu'est sa volonté et non ce qu'est son entendement. La liberté dans l'homme vient de l'amour, car l'homme fait librement ce qu'il aime. L'homme passe tout le temps de sa vie entre le ciel et l'enfer, il se porte du côté où le porte son amour dominant, et croit agir par soi-même. C'est là sa liberté, dont l'arbre de la connaissance du bien et du mal est l'emblême. L'homme est enfanté dans le mal ; par suite de cette génération souillée, il s'aime soi-même, il aime le monde, par conséquent il est dans l'ordre de l'enfer, et c'est par le baptême qu'il passe dans celui de Dieu. Swedenborg, protestant, a tous les préjugés de sa confession et il en adopte toutes les erreurs sur la pénitence, sur la confession auriculaire et sur les autres points qui séparent les protestans des catholiques. C'est par suite des mêmes préjugés qu'il ne voit dans l'eucharistie qu'un symbole, de sorte que la chair du Christ représente le bien de l'amour, et le sang, celui de la foi, et quoiqu'il ne nie pas positivement la présence de la chair et du sang, du moins il leur donne une existence bien subordonnée et toute secondaire ; ils sont à peu près dans l'eucharistie ce qu'est la lettre dans l'écriture ; et de même que, dans celle-ci, la lettre cache un sens intérieur et principal, qui n'est aperçu que par ceux à qui Dieu ouvre les yeux de l'esprit, ainsi la chair et le sang, dans l'eucharistie, ne sont d'après Swedenborg, qu'une lettre morte qui se rapporte à quelque chose de caché et de principal. Le sens spi-

rituel, dans l'écriture, est par rapport à la lettre ce que l'âme est au corps, et, comme le corps garde l'âme, de même le sens spirituel ne pourrait subsister sans le sens littéral, qui est le seul lien sur la terre, par lequel l'homme est uni à Dieu. Mais le vrai sens du mot renferme une infinité de mystères : tout a un sens profond et renferme le plus riche contenu. Jusqu'à cette heure, il y a eu quatre églises sur lesquelles la parole de Dieu a été fondée, et qui sont représentées par le songe de Nabuchodonosor, ainsi que par les quatre bêtes, qui, dans Daniël, sortent de la mer.

La première a existé avant le déluge, la seconde s'est étendue dans l'Asie et dans une partie de l'Afrique, et a succombé sous l'idolâtrie, la troisième était celle des Israélites, et a fini avec l'incarnation du Verbe. La quatrième est l'Eglise chrétienne. Dans la première Dieu s'est révélé immédiatement; dans la seconde par des correspondances ou rapports; dans la troisième par la parole parlée; dans la quatrième par la parole écrite. Cette quatrième Eglise, partagée en trois parties, l'Eglise grecque, l'Eglise catholique et l'Eglise réformée, a parcouru quatre époques : celle de son premier établissement, celle du concile de Nicée, celle de la réformation, et l'époque actuelle. Maintenant elle est passée dans la nuit, près de sa destruction que suivra l'arrivée du Seigneur et l'établissement de la nouvelle Jérusalem ; et la fondation de cette nouvelle Eglise est le but des révélations qui ont été faites à notre prophète. Car, comme il le dit lui-même, le Seigneur ne pouvant venir en personne, et le terme de sa venue étant néanmoins arrivé, il l'a choisi pour annoncer le nouvel évangile; aussi a-t-il vécu longues années dans le monde des esprits; le ciel et l'enfer lui ont été accessibles; mille et mille fois il a conversé avec les anges et les esprits; il assure même que lorsqu'il eut fini son Traité sur la vraie religion chrétienne le 19 juin 1770, le Seigneur réunit ses douze apôtres, et les envoya dans le monde spirituel pour prêcher l'Evangile, et bienheureux seront ceux qui sont invités aux noces de l'Agneau! » — Les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer ne nous permettent pas de suivre Gœrres dans la comparaison entre le système théologique et le sys-

tème philosophique de Swedenborg et dans les spéculations catholiques qu'il oppose aux erreurs du visionnaire sur la Trinité et les autres dogmes de l'Eglise.

Maintenant que doit-on penser de Swedenborg lui-même? Quant à sa doctrine, elle est toute jugée : tout ce qui est contraire aux vérités catholiques est faux, et quand même un ange viendrait nous annoncer un autre Evangile, nous lui crierions anathème. Ensuite Swedenborg s'est fait illusion à soi-même, et après s'être trompé, il a voulu enseigner aux autres ce qu'il croyait vrai lui-même; et si l'on compare les observations faites plus haut sur les différens genres de prophéties avec la manière dont Swedenborg dit avoir reçu ses premières révélations, il sera facile de se convaincre que son état avait beaucoup de rapport avec l'état de somnambulisme ou de clairvoyance dont plusieurs faits très remarquables ont confirmé, depuis cette époque, l'existence et la réalité.

SUR UN PROJET DE SCHISME EN ALLEMAGNE.

Un journal irréligieux et intolérant, le *Constitutionnel* de Paris, annonce une nouvelle église allemande; voici *les bases les plus essentielles* du projet, telles qu'on les trouve dans le numéro du 24 avril, d'après sa correspondance particulière :

« 1° L'Eglise catholique romaine est remplacée, pour l'Allemagne, par l'église allemande, qui se déclare indépendante du souverain, en sa qualité de chef de la hiérarchie catholique romaine.

» 2° Chaque prince d'Allemagne, en sa qualité de chef du gouvernement, étant le protecteur de l'église de ses Etats, a en même temps le droit de prévention et de répression de tout empiétement de celle-ci sur les droits politiques et civils.

» 3° Ce prince nomme aux dignités de l'église un des trois candidats élus par les chapitres.

» 4° L'ensemble des églises allemandes, chacune indépen-

dante des autres, formera le grand synode, dont les attributions seront celles des anciens conciles.

» 5° L'église allemande, formée des églises spéciales des différens États de ce pays, sera présidée par un primat.

» 6° Tous les établissemens d'instruction publique, sans exception, seront régis dans toutes leurs branches d'après les lois et réglemens émanés du gouvernement, qui seul aussi en exercera la surveillance.

» 7° Le droit-canon romain est aboli dans toute l'étendue de l'église allemande, qui s'occupera incessamment de la rédaction d'un nouveau code destiné à le remplacer.

» 8° Il sera loisible au synode général de soumettre les décisions des anciens conciles à une révision, et d'en décréter les changemens qu'il jugerait convenables.

» 9° La lecture et l'étude des livres saints sont généralement permises à tout le monde.

» 10° L'idiôme allemand remplacera la langue latine dans toutes les parties du culte de la nouvelle église allemande.

» 11° Les anciennes agapes de l'église primitive, ainsi que la communion en forme double, sont rétablies.

» 12° Il sera permis aux époux divorcés de contracter de nouveaux mariages.

» 13° Le célibat des prêtres est aboli.

» 14° La confession auriculaire est supprimée.

» 15° Les prêtres seront salariés par l'État, et ne pourront exiger aucune rétribution pour les fonctions de leur ministère.

» 16° Les fêtes des saints et celles qui ne perpétuent point des souvenirs d'une importance majeure; les pélerinages; les processions hors des églises, les indulgences, le jeûne et les abstinences sont abolis.

» 17° L'église allemande ne connoît point d'hérésie dans le sens de l'Église romaine, et loin de vouer la divergence d'opinions religieuses à des peines éternelles, elle ne saurait qu'en plaindre les erreurs et tâcher de ramener, avec la clémence inépuisable du divin Berger, qui lui servira de modèle, une brebis égarée à son bercail. »

On ne dira pas que les auteurs de ce projet de constitution

sont des hommes timides ou dissimulés. Ils énoncent assez franchement leurs idées et leurs vues. *L'Eglise catholique est remplacée*, disent-ils ; donc il n'y aura plus d'Eglise catholique en Allemagne, c'est un schisme qu'on veut faire. On veut avoir une église comme l'église grecque, entièrement indépendante du pape. On raie donc l'article de sa primauté, qui tient tant de place dans l'économie de la religion catholique. On aime mieux dépendre des princes que du pape ; les princes sont si tolérans, ils n'oppriment jamais l'Eglise, ils n'empiètent point sur ses droits ; et on en a d'éclatans exemples sur les lieux mêmes d'où nous vient le nouveau projet de constitution. Les évêques y sont menés à la baguette par des princes protestans, qui asservissent tout à leurs caprices, dogmes, culte, discipline, enseignement, choix des ministres. C'est être assurément très-judicieux que de courir au-devant du joug de *protecteurs* si généreux et si désintéressés.

Au lieu du pape, l'église allemande aura un primat. Qui nommera ce primat? C'est ce qu'on ne nous dit point. Ce petit article seul nous aurait fait soupçonner quel est l'auteur du projet. Tout le monde sait qu'il y a en Allemagne un ecclésiastique qui s'est depuis long-temps mis en opposition et en hostilité déclarée avec le Saint-Siége. Ne serait-ce point le même qui rêverait pour son pays une organisation nouvelle, à la tête de laquelle il se ferait placer? M. de Wessemberg devenir le Châtel de l'Allemagne ! quelle chute pour un homme d'un tel nom !

Il est dit dans le projet qu'*il sera loisible au synode général de recevoir et de changer les décisions des anciens conciles ;* ainsi un synode renversera un jour les canons du concile de Nicée, et le lendemain il abolira ceux du concile de Trente. Vaut autant dire qu'il fera une religion toute nouvelle. Il y a pourtant une petite difficulté, c'est que, le *synode général* devant être formé de *l'ensemble des églises allemandes*, on peut être assuré que ces églises, ou ne se réuniront jamais ou ne pourront jamais s'entendre. Elles feraient tous les ans des confessions de foi différentes, comme en faisaient les protestans dans les premiers temps de la réforme. Elles changeraient

chaque année leur constitution, leurs dogmes, leur discipline, leurs pratiques et leurs cérémonies de religion. Ce serait la confusion des langues, tout comme dans le temps de la tour de Babel.

Le projet supprime la confession auriculaire; c'est absolument comme si on supprimait la religion catholique; sans confession, il n'y a plus de catholicisme possible. L'abolition du célibat des prêtres, des fêtes des saints, du jeûne, de l'abstinence, des indulgences, etc., achève de montrer dans le projet une conception de l'esprit d'hérésie, ou peut-être même d'impiété. *L'église allemande*, dit-on, *ne connaît point d'hérésie;* effectivement, elle doit tolérer ce qu'elle ferait elle-même.

Nous pouvons espérer que cette chimère de constitution et d'église ne se réalisera pas. — L'église d'Allemagne a bien assez de ses douleurs, sans voir naître dans son sein un schisme nouveau, qui ne serait peut-être au fond qu'un déisme déguisé, et qui porterait dans ce pays de nouveaux sujets de troubles et de scandales.

L'ÉGLISE AU MOYEN AGE, JUGÉE PAR GUIZOT (1).

La philosophie du 18e siècle avait fouillé l'histoire pour y trouver des armes contre le christianisme, et l'on sait avec quelle ferveur d'impiété elle avait accumulé et dénaturé les faits pour corrompre l'esprit public, et rendre la religion odieuse aux peuples. La science de notre époque a pris une autre direction; elle s'est dépouillée de tout préjugé; son premier caractère est la justice et l'impartialité. Aussi, par elle, la vérité se fait jour de toutes parts; toutes les erreurs propagées par la passion et la haine disparaissent peu-à-peu, et maintenant il est vrai de dire que l'ignorance seule est hostile au christianisme. Les passages suivans, que nous extrayons des savantes leçons de Guizot sur l'histoire générale de la civili-

(1) Extrait du *Courrier de la Meuse*, n° 138.

sation en Europe, sont pleins d'aperçus justes et larges, bien propres à donner une idée vraie de l'influence que l'Eglise a exercée au moyen âge. Si l'on considère que l'auteur que nous citons est tout-à-la-fois philosophe rationaliste et protestant, on sentira de quel poids peut être son témoignage dans une question aussi importante que celle dont il s'occupe.

« C'est au moment où l'empire romain se brise et disparaît, que l'église chrétienne se rallie et se forme définitivement. L'unité politique périt, l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinée, se précipitent sur la scène; tout devient local, partiel; toute idée étendue, toute institution générale, toute grande combinaison sociale s'évanouit; et c'est à ce moment que l'église chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit. Fait glorieux et puissant qui a rendu, du Ve au XIIIe siècle, d'immenses services à l'humanité! L'unité de l'Eglise a seule maintenu quelque lien entre des pays et des peuples que tout d'ailleurs tendait à séparer, sous son influence, quelques notions générales, quelques sentimens d'une vaste sympathie ont continué de se développer; et du sein de la plus épouvantable confusion politique que le monde ait jamais connue, s'est élevée l'idée la plus étendue et la plus pure peut-être qui ait jamais rallié les hommes, l'idée de la société spirituelle; car c'est là le nom philosophique de l'Eglise, le type qu'elle a voulu réaliser.

» L'Eglise était une société régulièrement constituée, ayant ses principes, ses règles, sa discipline, et qui éprouvait un ardent besoin d'étendre son influence, de conquérir les conquérans. Parmi les chrétiens de cette époque, dans le clergé chrétien, il y avait des hommes qui avaient pensé à tout, à toutes les questions morales et politiques, qui avaient sur toutes choses des opinions arrêtées et des sentimens énergiques. Jamais société n'a fait, pour agir autour d'elle et s'assimiler le monde extérieur, autant d'efforts que l'Eglise chrétienne du cinquième au dixième siècle. Elle a en quelque sorte attaqué la barbarie par tous les bouts, pour la civiliser en la dominant.

» L'Eglise a beaucoup fait pour détruire ou restreindre la servitude; et il y en a une preuve irrécusable : la plupart des formules d'affranchissement, à diverses époques, se fondent sur un motif religieux; c'est au nom des idées religieuses, des espérances de l'avenir, de l'égalité religieuse des hommes, que l'affranchissement est presque toujours prononcé.

» L'Eglise travaillait également à la suppression d'une foule de pratiques barbares, à l'amélioration de la législation criminelle et civile. On sait à quel point, malgré quelques principes de liberté, cette législation était alors absurde et funeste; on sait que de folles épreuves, le combat judiciaire, le simple serment de quelques hommes, étaient considérés comme les seuls moyens d'arriver à la découverte de la vérité. L'Eglise s'efforçait d'y substituer des moyens plus rationnels, plus légitimes. Il est impossible de comparer les lois des Visigoths, issues en grande partie des conciles de Tolède, avec les autres lois barbares, sans être frappé de l'immense supériorité des idées de l'Eglise en matière de législation, de justice, dans tout ce qui intéresse la recherche de la vérité et la destinée des hommes. Sans doute la plupart de ces idées étaient empruntées à la législation romaine; mais si l'Eglise ne les avait pas gardées et défendues, si elle n'avait pas travaillé à les propager, elles auraient péri. En matière criminelle, c'est elle qui a déterminé le rapport des peines aux délits d'après les véritables notions de la philosophie et de la morale. On reconnaît, dans ses codes, les efforts d'un législateur éclairé qui lutte contre la violence et l'irréflexion des mœurs barbares.

» L'Eglise a dû exercer une très-grande influence sur l'ordre moral et intellectuel dans l'Europe moderne, sur les idées, les sentimens et les mœurs publiques. A tout prendre, cette influence a été salutaire; non-seulement elle a entretenu et fécondé le mouvement intellectuel; mais le système de doctrines et de préceptes, au nom desquels elle imprimait ce mouvement, était très-supérieur à tout ce que le monde ancien avait jamais connu. Il y avait à la fois mouvement et progrès.

» La situation de l'Eglise a de plus donné au développement de l'esprit humain, dans le monde moderne, une étendue, une

variété qu'il n'avait point vues jusqu'alors. En Orient, l'intelligence est toute religieuse; dans la société grecque, elle est presque exclusivement humaine; là, l'humanité proprement dite, sa nature et sa destinée actuelle disparaissent; ici, c'est l'homme, ce sont ses passions, ses sentimens, ses intérêts actuels qui occupent tout le terrain. Dans le monde moderne, l'esprit religieux s'est mêlé à tout, mais sans rien exclure. L'intelligence moderne est empreinte à la fois d'humanité et de divinité. Les sentimens, les intérêts humains tiennent une grande place dans nos littératures; et cependant le caractère religieux de l'homme, la portion de son existence qui se rattache à un autre monde, y paraissent à chaque pas : en sorte que les deux grandes sources du développement de l'homme, l'humanité et la religion, ont coulé en même temps et avec abondance, et que, sous le rapport intellectuel, l'influence de l'Eglise a plus développé que comprimé, plus étendu que resserré. »

MÉLANGES. — Juillet 1832.

Sur les propositions extraites des écrits de M. de La Mennais. — Nécrologe d'Aix-la-Chapelle. — Notice de M. Raepsaet. — It. de MM. Cuvier ; — Abel Rémusat, — et Saint-Martin. — Accroissemens de l'Église dans le Nord de l'Amérique. — Missions de Cincinnati. — Un mot sur la dernière Bulle d'excommunication. — Religions de l'Inde. — Recherches sur le Papyrus.

On écrit de Rome qu'une série de propositions rédigées par M. l'archevêque de Toulouse et signées par un grand nombre d'évêques de France, viennent d'être remises au Saint-Père, avec demande de censure : ces propositions seraient au nombre de 70, et extraites des divers écrits de M. de La Mennais et de ses disciples.

On parlait, depuis quelque temps, de cette liste, successivement adressée à divers prélats ; mais ce n'est qu'à Rome qu'elle paraît avoir obtenu une sorte de publicité authentique, les évêques signataires auront cru sage de ne pas mettre prématurément le public de France dans la confidence du procès qu'ils instruisaient et dont le juge est ailleurs.

Cette démarche de la part de l'épiscopat, si elle est vraie, et tout annonce qu'elle l'est, ne peut manquer d'accélérer le jugement que M. de La Mennais est allé lui-même solliciter auprès du souverain-pontife.

Un grand exemple est, du reste, donné en ce moment au monde chrétien; des évêques, fidèles aux traditions antiques, s'adressent à Rome, lui demandent de fixer leurs doutes, de prononcer une parole souveraine, une de ces paroles qui finissent à jamais les questions. De son côté, un des plus hardis génies qu'aient admirés les hommes, soumet, comme un petit enfant, ses plus hautes conceptions au jugement du Père commun de la chrétienté, et n'attend que de lui lumière et direction.

Malgré les préoccupations du siècle, ce fait, nous le savons, a frappé vivement des esprits élevés; ils se sont dit : Non, la foi catholique n'est pas morte, comme on le prétend ; Rome

est encore la source de la vie morale, puisque ceux qui appellent la lumière et l'aspirent avec le plus de force et d'instinct, se tournent naturellement vers elle, comme vers le soleil des intelligences; puisque ceux qui sont altérés de la vérité, demandent à éteindre leur soif dans ses eaux salutaires; puisque enfin nul n'est certain de ses jugemens, si Rome ne les confirme de sa suprême sanction. — *Tribune Catholique.*

— *Necrologium Ecclesiæ B. M. V. Aquensis etc.* Nécrologe de l'église Notre Dame, à Aix la Chapelle, suivi d'un registre censal de la même église, écrit en 1320, publié par *C. Quix.* Aix-la-Chapelle, 1830; J. A. Mayer, in-4°. — Ceux qui étudient l'histoire dans ses sources savent le parti que la science peut et doit tirer de pareilles publications. Faits historiques éclaircis, dates fixées, filiation de personnages célèbres établie, topographie rectifiée, usages mieux connus, locutions expliquées, etc., tels sont les principaux résultats de ce travail aride et en apparence stérile; mais arrière les *fashionables* de la littérature. — *Extr. de la Revue encycl. Janv.* 1832.

— Jean Joseph Raepsaet, membre de l'Académie de Bruxelles et de l'Institut des Pays-Bas, chevalier du Lion-Belgique, ancien conseiller-d'état, etc., mort à Oudenarde le 19 fév. 1832, dans un âge fort avancé. Sous les divers gouvernemens qui régirent son pays, il fut traité avec faveur, quoiqu'il leur montrât à tous une espèce d'opposition. Il semblait, en effet, regretter l'ancienne constitution de nos provinces, cette constitution qu'il connaissait si bien et à laquelle il a essayé de rattacher toutes les institutions politiques de l'Europe. Dans sa solitude savante, M. Raepsaet s'était avancé, sans guide, sur la route explorée depuis avec tant de succès par les Savigny, les Hullmann, les Lancizolles, les Eichhorn, les Guizot, etc. Son *Analyse des droits des Belges*, ses mémoires académiques, ses dissertations répandues dans les *Annales*, et ensuite dans le *Messager des sciences*, publiés à Gand; ses recherches curieuses sur les *droits seigneuriaux* en général, et sur celui de *marquette* en particulier, sur les *inaugurations* de nos souverains, sur l'*origine de l'art d'encaquer le hareng*, et sur celle du *carnaval*, annoncent des connaissances profondes, une érudition sérieuse tempérée par cette aménité d'une vieillesse ho-

norable, que les petites passions ne peuvent plus atteindre, et qui s'écoule au sein d'un loisir occupé : *Otium cum dignitate.* De Reiffenberg, *Revue encyclopédique, février* 1832, *p.* 509.

— Au milieu du mouvement politique qui nous entraîne, nous avons à peine jeté un regard distrait sur le cercueil du savant et modeste Cuvier, venant à la suite de tant d'autres. Nous avons accueilli avec une espèce d'indifférence la nouvelle de sa mort. Il est passé presque inaperçu du lit funèbre à la tombe. Triste préoccupation, que la mort elle-même ne peut faire cesser, et qui nous attache, comme malgré nous, au soin exclusif de nos intérêts politiques! Notre société serait-elle donc malade, au point d'avoir perdu le sentiment de la douleur et celui de la reconnaissance?

Et pourtant, cet homme qui vient de s'éteindre dans l'ombre, et dont les humbles funérailles ont été sitôt effacées par les obsèques pompeuses d'un ministre, c'était le plus grand naturaliste de notre siècle, que Buffon eût salué comme son maître, Linnée comme son émule ; c'était l'ornement de la France savante, la gloire de ses académies, la lumière de son université, c'était le père et le créateur de la géologique moderne. Naguère encore, il était l'âme de ce monde inconnu de la foule, qui travaille loin d'elle à la découverte des vérités utiles ; il initiait une nombreuse jeunesse aux secrets de la science, il révélait au monde quelques pages de son histoire primitive qu'il avait déchiffrées dans les débris du globe ; il brillait de savoir, d'éloquence et de génie. Il n'est plus! et déjà nous l'avons oublié. Qu'est-ce en effet qu'un savant, pour des peuples qui semblent se débattre entre la vie et la mort, et qui s'agitent sur un volcan? — Disons pourtant quelques mots de cet homme qui a consacré toute sa vie au bien de l'humanité ; car la science, disaient les anciens, est le remède de tous les maux. Rappelons du moins son nom à ses contemporains, en attendant que la postérité lui élève des statues.

Georges CUVIER naquit à Monthéliard, en 1769. Il était fils d'un ministre protestant, qui l'envoya jeune encore à Stuttgard, pour y faire ses premières études. C'est là qu'il se familiarisa avec la langue et la littérature allemandes, et qu'il prit l'habitude de cette vie sérieuse et occupée qui a tant de charmes pour les véritables savans. L'Allemagne est la terre

classique de l'érudition. Là se trouve encore, en dehors de la société, loin des affaires et des plaisirs, une classe d'hommes qui aiment la science avec une passion d'artiste, qui n'ont d'autre famille que leurs livres, d'autre délassement que l'étude, véritables anachorètes, se livrant dans la solitude aux travaux les plus arides et aux recherches les plus laborieuses. Des communications qu'il eut avec eux, le jeune Cuvier rapporta cette ferveur scientifique, s'il est permis de parler ainsi, qui ne l'abandonna jamais et qui fit de sa vie entière une longue étude.

Il vint à Paris, au commencement de la révolution. Ses premiers essais lui donnèrent un rang honorable dans une science que déjà tant d'hommes supérieurs avaient illustrée et le portèrent à l'Institut, dès la création de ce corps savant. Devenu membre de la société philomatique en 1801, il se distingua par les découvertes qu'il publia dans le *Bulletin des Sciences*. Il fut nommé, le 16 septembre 1808, conseiller à vie de l'Université, et, le 14 avril 1813, Napoléon le fit maître des requêtes. Quelques mois avant la chute du gouvernement impérial, il fut envoyé à Mayence en qualité de commissaire extraordinaire. La restauration ne lui ôta aucun de ses emplois. Louis XVIII le nomma conseiller d'état en 1814, et l'attacha en cette qualité au comité de l'intérieur et du commerce. Il fut peu de temps après mis à la tête de la commission provisoire de l'instruction publique. Il était déjà depuis long-temps attaché comme professeur au jardin des plantes. Depuis cette époque, Cuvier n'a jamais cessé de remplir avec un zèle au-dessus de tout éloge les fonctions diverses qui lui furent confiées.

Nous n'examinerons point ici sa conduite politique. Il n'épousa jamais aucun parti, et ne fut l'homme d'aucun régime. Soit qu'il n'ait pas eu le temps de se créer une foi politique, soit qu'il ait cru devoir la garder pour lui-même, il se contenta de servir son pays de sa tête et de sa plume, sans examiner quelle était l'origine des gouvernemens divers sous lesquels il a vécu. Qui pourrait le blâmer de cette conduite?

Comme savant, il posséda par dessus tout l'art si difficile et si rare de coordonner dans un but commun les faits et les découvertes, d'en saisir les rapports, d'en former un ensemble et de les féconder par un raisonnement profond. Ce talent d'agglomération, qui est comme le génie de la science, se révèle

dans tous ses ouvrages, toujours uni à la diction la plus claire et la plus élégante. On sait quelle réputation il s'est acquise par l'éloquence de ses éloges et de ses discours académiques, qui forment incontestablement la partie la plus brillante des mémoires de la classe des sciences physiques.

Parmi les nombreux ouvrages de Cuvier, nous en citerons particulièrement deux. Les *Leçons d'anatomie comparée*, et les *recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes* sont ses plus beaux titres de gloire et attestent mieux que tout le reste son génie et les heureux résultats de ses travaux. La première de ces productions savantes excita, dès son apparition, l'admiration générale. Elle n'était cependant encore que la préface d'un ouvrage plus complet auquel Cuvier consacra la plus grande partie de sa vie, et que la mort l'empêcha de terminer. Les leçons d'anatomie comparée présentent une foule de faits neufs et non encore observés, à l'aide desquels l'illustre professeur explique le jeu et le mécanisme si compliqué des organes, dans les phénomènes les plus extraordinaires de la vie animale, et rend compte des anomalies apparentes qui avaient jusqu'alors étonné les savans eux mêmes. Cet ouvrage fit faire un pas immense à l'histoire naturelle, et toutes les découvertes que l'on pourra faire désormais dans cette partie si intéressante seront dues aux principes généraux établis par Cuvier et à la classification heureuse qu'il a mise en usage.

Les *Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes* sont peut-être d'un intérêt plus général encore. Antiquaire d'une nouvelle espèce, Cuvier est parvenu à déchiffrer et à restaurer ces monumens ensevelis dans le sein de la terre, à reconstruire les êtres antiques auxquels appartenaient les débris informes et mutilés trouvés çà et là dans les couches superficielles du globe. C'est un monde tout entier qu'il a découvert sous les pieds de l'homme et dont il explique les diverses parties, comme s'il était lui-même contemporain de la création. Le discours sur les révolutions du globe, qui sert d'introduction et comme de péristyle à ce beau monument, est un chef-d'œuvre sous tous les rapports et jouit d'une réputation méritée. Nous regrettons que les bornes d'un article de journal ne nous permettent pas d'en donner une analyse complète; et peut-être aurions-nous tort de le faire; car l'analyse la mieux présentée ne peut dispenser de la lecture de cet ouvrage ceux qui prennent

quelque intérêt aux progrès de la science. Nous dirions seulement en général que ce discours est l'explication la plus heureuse de l'œuvre admirable des six jours, et la réfutation la plus complète de tous les systèmes anti-mosaïques, que la demi-science du 18 siècle avait inventés pour mettre en défaut l'esprit de Dieu. Le savant homme qui vient de nous être enlevé y prouve d'une manière évidente, par des faits géologiques et par l'histoire des anciens peuples qui ont habité la terre, que le globe a éprouvé des révolutions, que la dernière a été subite et générale, et que l'établissement des sociétés actuelles ne remonte pas à une époque antérieure à celle où Moïse a fixé la création de l'homme, c'est-à-dire à 5800 ans.

Cuvier, quoique protestant, était un homme éminemment religieux, je dirais presque catholique; car il a plus d'une fois rendu justice à la vérité de nos doctrines et reconnu la nécessité du principe sur lequel doit reposer l'Eglise ou l'association universelle du genre humain. Ses travaux et sa vie tout entière attestent la pureté de son âme. La douceur de son commerce, son aimable modestie, la candeur de ses mœurs et l'ingénuité de son caractère l'avaient rendu cher à tous ceux qui le connaissaient. Pourquoi faut-il que la mort ait sitôt enlevé à la terre tant de vertus et tant de génie?

Le résultat le plus heureux des travaux de Cuvier, c'est la direction sage qu'il a imprimée à la science de notre époque. Il a appris aux savans par son exemple à observer la nature sans passion et sans arrière pensée. La destruction des croyances religieuses ne peut plus être désormais le but des découvertes scientifiques. Les connaissances humaines ne seront plus invoquées contre la foi, et l'homme de génie, s'il veut élever quelque monument durable et travailler pour sa gloire, comprendra qu'il doit, comme Cuvier, se dépouiller de toute préoccupation anti-religieuse, avant d'entrer dans le sanctuaire de la science. — *Le Courrier de la Meuse, n.* 132.

— Nous empruntons à un journal de Paris la notice suivante sur M. Abel Remusat:

« Nos pertes se multiplient, et cette époque sera tristement mémorable par les hommes distingués qu'elle a vu enlever aux lettres et aux sciences. M. Abel Remusat, savant orienta-

liste, est mort le 3 juin, à la suite d'une longue maladie. Il était né à Paris le 5 septembre 1788, et étudia la médecine dans sa jeunesse. Mais son goût le portait vers l'étude du chinois et du tartare; il publia fort jeune encore quelques opuscules sur le chinois. Reçu docteur en médecine à 25 ans, il n'en continua pas moins ses travaux sur les langues orientales. On créa pour lui au collége de France en 1814 une chaire de chinois. En 1816, il entra à l'académie des inscriptions, et en 1818 il remplaça M. Visconti au *Journal des Savans* : il a coopéré à la *Biographie universelle*. Il a traduit du chinois plusieurs ouvrages ou opuscules, et a publié des recherches ou des dissertations sur la langue, la littérature, les mœurs et la religion des Chinois. On a de lui, entre autres, une *Notice d'une version chinoise de l'Evangile de saint Marc*, publiée par les missionnaires du Bengale, 1812 : c'est une excellente critique du travail des missionnaires protestans. M. Remusat avait autant de goût et de sagesse que de savoir. Il parlait avec respect des missionnaires catholiques; et son article *Gaubil*, dans la *Biographie universelle*, est remarquable sous ce rapport. Nous ne doutons pas que sa fin n'ait été chrétienne. Il tomba malade, au mois d'avril, d'un cancer dans l'estomac. Ses obsèques ont eu lieu le 5 juin dans l'église des Petits-Pères. Il était secrétaire de l'académie des inscriptions par intérim, et conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi. »

— M. de Saint-Martin, célèbre orientaliste, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à Paris du choléra, dans la nuit du 9 au 10 juillet. C'était le savant de l'Europe le plus versé dans la connaissance de la langue et des antiquités arméniennes. Il a publié, sur cette partie de l'histoire des temps anciens, deux volumes de *Recherches* fort étendues, et dont l'importance ne peut se comparer qu'à celle des travaux de Champollion jeune sur l'histoire de l'Egypte. Il lui restait à coordonner une foule de matériaux, relatifs au même objet, que lui seul peut-être était capable de mettre en œuvre. On sent combien il est douloureux pour la science que M. St.-Martin, après avoir obtenu des résultats si précieux et si remarquables, ait été enlevé, comme Champollion, à la fleur de l'âge, et au moment de recueillir tous les fruits de ses immenses travaux.

On nous a rapporté que M. Sylvestre de Sacy, dont le nom seul ici fait autorité, ne put contenir son émotion en annonçant à son cours du collége de France la mort de M. St.-Martin. « C'était, ajouta-t-il, un de ces savans, comme les Cuvier et les Abel Remusat, qu'on ne remplace jamais ; et sa perte est d'autant plus irréparable, qu'il sera impossible aux archéologues qui suivront la même carrière que lui, de retrouver la trace de toutes ses découvertes, et encore moins la méthode qu'il s'était faite pour les lier entr'elles dans un système général. »

Les catholiques surtout doivent regretter vivement la mort prématurée de M. St.-Martin ; car il était du nombre de ces hommes qui, aussi fermes dans leur foi que dévonés à la science positive, ne savent pas plus mentir à l'une qu'à l'autre. Il avait contribué, pour sa part, à imposer tantôt une réserve astucieuse, tantôt un silence plus prudent mais aussi coupable, à l'école de Volney et de Dupuis, qui vit enfin ses espérances ruinées par le Zodiaque de Denderah, transporté à grands frais des bords du Nil dans les salles du Louvre, connue pour être un monument immortel de l'une des confusions la plus éclatante de l'orgueil humain.

M. Saint-Martin avait été brutalement destitué par le gouvernement de Louis-Philippe d'une place de bibliothécaire à l'Arsenal. On lui reprochait d'avoir écrit dans l'*Universel*, journal littéraire devenu politique sous M. de Polignac. Quelle qu'ait été à cet égard l'erreur de M. de Saint-Martin, ou même son travers d'esprit, car nous approuverions moins que personne les opinions politiques qu'on lui supposait, nous croyons que le ministre qui a signé sa destitution a commis envers lui une injustice d'autant plus grave, qu'elle est un acte de persécution contre la science même. Elle serait encore plus criante, si, comme on le dit, elle avait affligé M. Saint-Martin à tel point, qu'elle n'aurait pas été sans influence sur sa dernière maladie (1). La postérité n'oublie pas ces sortes de crimes, et ils impriment sur le front des gouvernemens qui s'en rendent coupables une tache ineffaçable. — *L'Union, n.* 30.

---

(1) On a songé, dit-on, mais trop tard, à réparer cette faute en le faisant appeler à la place de M. Abel Rémusat, à la bibliothèque royale.

— L'église naissante et libre de l'Amérique du nord prend tous les jours de nouveaux accroissemens.

A la Nouvelle-Orléans, le clergé du diocèse vient de s'assembler pour un synode et pour une retraite ecclésiastique en même temps. La retraite a duré trois jours; l'évêque M. Necker, a adressé plusieurs fois la parole à ses prêtres; et ceux qui le connaissent, savent avec quelle onction il a dû le faire. Ils lui ont, au reste, rendu en consolations par leur esprit de foi et de piété, ce qu'il leur a prodigué en soins, en attention, en exhortations pieuses et paternelles.

Le synode a été ouvert le 26 février par un double discours, anglais et français, du prélat; ce ne sont pas les seules langues que M. Necker possède; il parle avec facilité la plupart des idiomes européens; et c'est à la conversion des sauvages, à l'édification de cette église nouvelle que l'esprit de foi et de dévouement lui a dit d'aller consacrer tant de rares connaissances, tant de qualités brillantes.

On a lu dans le synode les décrets du concile provincial de Baltimore; on a discuté avec piété sur leur exécution; et enfin, tout entiers aux besoins de leurs ouailles, les ecclésiastiques de l'assemblée ont adopté un plan d'association pour répandre de bons livres dans le diocèse. Cette réunion touchante n'eût-elle produit que ce résultat pratique, elle eût été admirablement utile. Mais qui pourrait dire tout ce qu'elle a fait naître de saintes inspirations, de résolutions généreuses, tout ce qu'elle a ajouté de courage aux missionnaires vertueux qui étaient venus retremper l'esprit de leur sacerdoce auprès de leur saint évêque!

Voici, du reste, en abrégé, les réglemens de l'*Association pour la propagation des bons livres*, dont nous venons de parler et que nous empruntons à l'*Ami de la Religion :*

L'association est divisée en deux classes. Ceux qui contribueront pour cinq dollars seront membres de l'association générale et prendront part aux délibérations. Un conseil central résidera à la Nouvelle-Orléans et sera présidé par M. l'évêque ou par son grand vicaire. Ceux qui contribueront pour douze sous par mois seront membres d'associations, branches que chaque pasteur établira dans son district. Les associés seront divisés en dizaines, le curé sera trésorier. On veillera à ce que les livres soient distribués à bas prix et soient donnés gratuite-

ment à ceux qui ne pourraient payer. La première souscription des fonds a été faite par le clergé et elle a produit 250 dollars.

Au moyen d'associations pareilles ou analogues, il n'y a pas de diocèse en France qui ne puisse répandre et distribuer autant de livres salutaires qu'il en est besoin ; par de semblables moyens, on verrait des bibliothèques populaires s'établir dans les paroisses, comme il y en a déjà dans le Nord et ailleurs ; une sorte d'apostolat s'exercerait par les livres, aussi fructueux quelquefois que celui de la prédication. — *Tribune Catholique.*

— Le *Journal des Flandres* du 19 juillet publie, sur les missions de Cincinnati, les détails suivans, extraits d'une lettre écrite de Cincinnati, en date du 17 mai 1832, et adressée à un prêtre du diocèse de Gand par un jeune Flamand, qui a été récemment ordonné diacre par Mgr. Fenwick :

« Notre collége, situé près de la cathédrale, est maintenant achevé, et les classes y sont ouvertes depuis deux mois. Chaque jour le nombre des élèves s'accroît, et, ce qui est digne de remarque, c'est que la plupart d'entre eux sont protestans ; les chaires sont remplies par des élèves du séminaire ; ils reçoivent pour prix du service qu'ils rendent, l'entretien aux frais de l'établissement. Le séminaire même est aujourd'hui composé de 10 élèves, dont quelques-uns viennent de recevoir les ordres ; nous logeons au collége, en attendant que le bâtiment du séminaire soit bâti en briques.

» Notre digne évêque continue à travailler avec un zèle infatigable à la propagation de la foi. L'année dernière il a parcouru dans tous les sens son vaste diocèse et s'est assuré par lui-même des besoins spirituels qu'éprouve son troupeau. C'est pour y porter quelque remède qu'il a fait jeter les fondemens de cinq églises nouvelles, sans autre ressource qu'une confiance sans bornes dans la Providence divine et l'espoir de trouver du secours dans la coopération des habitans. Une souscription a été ouverte à cet effet; les protestans eux-mêmes s'empressent de contribuer pour leur part à l'entreprise du pieux évêque; mais les dons recueillis jusqu'à présent ne pourront à beaucoup près couvrir les dépenses que toutes ces constructions vont nécessiter. Dans ce pressant be-

soin, je m'adresse en son nom et à vous et à vos amis, afin que vous ajoutiez encore dans cette circonstance à toutes les obligations que nous vous avons déjà; nous vous promettons en retour notre reconnaissance et nos prières, et nous vous engageons surtout pour la gloire de Dieu, seul but de tous nos efforts. Les églises une fois construites, un autre soin se présentera bientôt, celui de les pourvoir d'ornemens et de tout ce qui est nécessaire pour la célébration du saint sacrifice : comment pourrions-nous espérer de pourvoir à tant de frais, si nous ne comptions surtout sur la coopération généreuse des Belges ? Il est vrai que nous renouvelons souvent nos demandes, mais partis nous-mêmes pour ces terres, dans l'intention de nous dévouer entièrement aux pénibles travaux des missions, nous ne craignons pas de vous importuner jamais en vous priant de prendre part à nos efforts.

» Le 9 avril, Mgr. Fenwick a envoyé à Rome deux jeunes Indiens de l'Ohio, Augustin Hamelin et William Maccobeybinacce, pour continuer leurs études au collége de la Propagande. Après les avoir achevées, ils retourneront vers nous pour travailler aux missions. Mgr. a fondé parmi les mêmes Indiens trois écoles pour y instruire les enfans dans la doctrine chrétienne. Le nombre des chrétiens augmente sensiblement dans ces peuplades : depuis 4 ans le nombre des baptêmes s'est élevé environ à 1200. Il en est de même ici, où Mgr. a également formé deux écoles dont l'une est tenue par les sœurs de la charité, l'autre est sous la direction d'un pieux habitant de cette ville. Une troisième école, fondée à St.Joseph, prospère par les soins des sœurs de St. Dominique. Les conversions sont très-nombreuses et augmentent de jour en jour; c'est d'ailleurs ce qui a lieu dans toutes les missions de l'Amérique. Partout les protestans témoignent de la confiance aux missionnaires catholiques et leur apportent par préférence leurs enfans pour être baptisés. La liberté réelle, que le gouvernement des Etats-Unis laisse à toutes les religions, ouvre un vaste champ aux missionnaires : aussi les voit-on parcourir en tous sens ces vastes contrées, se frayer des routes à travers les pays les plus sauvages et franchir tous les obstacles, pour porter les secours de la religion aux peuplades disséminées sur ce sol inculte. Ceux d'entre eux qui occupent des postes fixes ne sont pas pour cela plus exempts de fatigues : quel que soit leur zèle, il leur est très-souvent

impossible de porter les secours et les consolations de la religion à tous ceux qui les appellent, attendu qu'ils se trouvent seuls pour administrer les sacremens à des habitans souvent éloignés de leur résidence de 80 à 90 milles. Mais la charité les soutient, et Dieu bénit leur ouvrage. »

Le *Journal des Flandres* ajoute les réflexions suivantes :

« Quelle âme croyante ne se sent pénétrée d'une douce consolation à la lecture des infatigables travaux de ces dignes missionnaires! Leur vie n'est qu'une course perpétuelle, qu'un travail jamais interrompu : sans cesse ils parcourent les vastes plaines de l'Amérique pour gagner des âmes à Dieu, pour porter aux habitans de ces régions à demi-sauvages les dons et les promesses de notre sainte religion. Mais si leur existence est rude, ils en sont amplement dédommagés et par l'attente d'une récompense céleste, et par les bénédictions que Dieu répand sur leur courageuse entreprise. Chaque jour ils voient s'accroître leur église nouvelle : chaque jour ils voient s'étendre le cercle de leurs apostoliques travaux. Partout des catéchumènes à baptiser, des écoles à fonder, des églises à construire : c'est ainsi que le sol vierge de l'Amérique se couvre de saints et utiles établissemens, et d'une société de fidèles qui rappelle la simplicité et la vertu des âges antiques.

» Il fallait bien qu'il y eût dans ces Américains, auparavant dépourvus des lumières du catholicisme, un certain fonds de justice et de bonté, pour les rendre aussi aptes que nous les voyons à recevoir les impressions de la foi et à suivre les conseils et les instructions des *hommes de la robe noire*, comme ils les appellent dans leur langage ingénu. Pourquoi les protestans eux-mêmes montrent-ils tant de confiance dans les missionnaires catholiques, pourquoi se montrent-ils si disposés à seconder leurs vues et à coopérer au succès de leurs efforts? pourquoi envoient-ils leurs enfans aux écoles catholiques?..... Ne serait-ce pas quelque peu par la même raison? ou bien est-ce seulement que les vertus des missionnaires en ont imposé à leurs esprits encore récalcitrans? En effet, le contraste de la vie des prêtres catholiques avec celle des prédicateurs de l'église protestante a dû, aussitôt qu'ils ont eu occasion de les connaître, inspirer à *tous* les habitans de l'Amérique une idée totalement avantageuse de nos missionnaires. Cet avan-

tage est incontestable et subsistera toujours, parce qu'il appartient bien moins en propre aux prêtres catholiques qu'à la religion dont ils sont les ministres. C'est donc à Dieu, et à Dieu seul, que nos missionnaires doivent primitivement le succès de leurs travaux. Une mission est une œuvre divine; et, quelles que soient d'ailleurs les chances favorables d'une pareille entreprise, on ne la verra obtenir une heureuse réussite, si elle n'est bénie par cette main céleste qui dispense les bons et les mauvais succès et règle les vicissitudes des choses d'ici-bas.

» A cette cause première peuvent cependant venir se joindre des causes secondaires. Mais celles là même donnent du relief à la grande cause, et la font souvent briller d'une plus vive splendeur. Ainsi la liberté des Etats-Unis, qui n'apporte pas la moindre entrave à une propagande quelconque, sert admirablement le triomphe de notre sainte religion; ils ne sont pas catholiques pourtant, les législateurs des Etats-Unis; mais ils sont justes, ils sont impartiaux, ils veulent la liberté la plus large pour tout le monde dans toutes les matières civiles et religieuses. Cette liberté existe pour les protestans comme pour les catholiques : et cependant le protestantisme dépérit, et le catholicisme fait chaque jour de nouveaux progrès! C'est que la liberté est funeste à l'erreur, et doit tôt ou tard amener le triomphe de la vérité. Or, la religion catholique est la seule vraie, parce qu'elle est la seule divine : elle doit donc triompher par la liberté, parce qu'encore une fois la liberté est le triomphe de la vérité, et que la religion catholique émane de Dieu, qui est la vérité même. »

— Parmi les singularités de cette époque, on peut compter l'opinion soutenue par quelques personnes sur le pouvoir temporel exercé par le Souverain Pontife. On se rappelle en effet que des catholiques même ont voulu faire passer ce pouvoir comme plus nuisible qu'utile à l'Eglise, dans l'état où se trouve la société aujourd'hui. A leur avis, le St.-Père userait de prudence en se *faisant peuple*, c'est-à-dire, en renonçant volontairement à sa souveraineté en faveur de la démocratie, et en se réservant les simples droits d'un citoyen; et dans le cas où Sa Sainteté ne jugerait pas à propos de faire cette cession de lui-même et où la souveraineté lui serait arrachée par la vio.

lence, on ne se montrait pas, à la vérité, disposé à applaudir, mais on se consolait d'avance et on tâchait de consoler les autres fidèles, en leur prédisant que ce bouleversement serait profitable à la religion, ou du moins qu'il ne lui serait pas contraire. Les intentions de ces personnes, nous n'en doutons nullement, étaient excellentes; elles soutenaient leur opinion avec bonne foi, et nous n'avons garde de les confondre avec les vrais ennemis de la religion et du St.-Siége; et c'est une des raisons pour lesquelles nous ne les avons combattus qu'avec beaucoup de réserve, et en leur faisant simplement remarquer que des catholiques fidèles feraient sagement, de s'en rapporter au jugement du Souverain Pontife même, sur l'utilité ou l'inutilité de sa souveraineté temporelle; que cette prudence convenait surtout à ceux qui se disent les ennemis du gallicanisme.

Ces personnes peuvent voir aujourd'hui que notre conseil n'était pas mauvais. Le Saint-Siége vient de se prononcer, précisément sur l'objet de la question, de la manière la plus formelle. « Nous pouvons, il est vrai, dit notre Saint-Père, souffrir avec patience le mal qu'on nous a fait à nous-mêmes et les injures qui nous concernent; nous les avons supportées volontiers, et nous espérons que nous le ferons de même à l'avenir. Mais il est de notre devoir, et nous avons promis par un serment solennel de veiller à la conservation de la religion, *de défendre les droits et possessions de la sainte Eglise romaine, de venger la liberté du siége apostolique, qui est liée avec l'avantage de l'Eglise universelle, et de soutenir la souveraineté dont la divine Providence a revêtu les pontifes romains, pour leur rendre plus facile le soin du spirituel dans tout l'univers.* »

Ce langage est clair, il est absolument impossible de se méprendre sur le sens de ces paroles. Le Souverain-Pontife attache la plus haute importance à la conservation de la souveraineté et des possessions de l'Eglise romaine; pourquoi? parce que la divine Providence lui a donné cette souveraineté, *pour lui rendre plus facile le soin du spirituel dans tout l'univers.* Et cela se conçoit sans peine. Si le Pape était sujet ou vassal d'un autre souverain, soit que ce souverain fût roi soit qu'il fût peuple, il en résulterait plusieurs graves inconvéniens. D'abord, en supposant même que, sous ce souverain, il jouît

d'une liberté parfaite, il serait toujours moins respecté et des autres souverains et des peuples, parce qu'on ne pourrait jamais s'empêcher de le croire dans la dépendance; ses jugemens et ses décisions paraîtraient souvent dictés par un autre pouvoir que par le sien, et ceux qui se trouveraient dans le cas d'encourir une censure ou une condamnation de sa part, manqueraient rarement de se prévaloir de cet état de choses pour protester contre la sentence et pour refuser de s'y soumettre. Et l'élection elle-même du Pape, si elle devait se faire sous le patronage et sous l'influence d'une autre souveraineté, combien ne perdrait-elle pas de sa force, de sa légalité, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et de sa canonicité, aux yeux des princes et des peuples? et par conséquent, combien l'autorité du St.-Siége n'en souffrirait-elle pas également!

Il faut le dire d'ailleurs, si un autre maître régnait à Rome, ce serait une sorte de miracle si le Pape y était complètement indépendant. Supposez-y tel gouvernement que vous voulez, soit républicain, soit représentatif, soit monarchique, l'existence et l'exercice de ce pouvoir ne pourront se concilier avec une entière liberté du siége apostolique. On sait ce que souffrit l'Eglise, à l'époque où les empereurs d'Allemagne étaient maîtres à Rome et s'arrogeaient le droit de faire et de défaire les Papes à leur gré; on connaît aussi l'histoire et la situation du St. Siége, et par suite, celle de tout le monde catholique, sous les dernières années de Buonaparte. Cette situation serait-elle meilleure, si le gouvernement romain était démocratique? Pour répondre à cette question, il n'y a qu'à faire attention à l'esprit qui anime en général le libéralisme italien. Il ne paraît pas, jusqu'ici, qu'il soit question de la liberté en tout et pour tous chez lui, et nous ignorons ce que deviendrait la religion, si le Pape lui abandonnait sa souveraineté. Dans tous les cas, il ne paraît pas souhaitable que jamais le sort du Souverain-Pontife, même sous le rapport du temporel, dépendît d'un gouvernement aussi variable et aussi peu stable que l'est en général le républicain.

Pour en revenir à la bulle, nous ferons remarquer que parmi ceux contre qui la peine de l'excommunication est prononcée, sont expressément désignés les hommes qui ont attenté, sous quelque prétexte et de quelque manière que ce soit, à l'immunité ecclésiastique *et aux droits même temporels de l'Eglise*

et du Saint-Siége, ou simplement *à quelques-uns de ces droits.* Ces paroles confirment évidemment et fortifient celles que nous avons citées plus haut. Elles seront comprises, nous l'espérons, par tous les catholiques; et si la voix du Père commun des fidèles doit être méconnue, ce ne sera pas du moins par ceux qui se disent ses enfans; il faut laisser ce triste avantage aux ennemis de la religion. — *Le Courrier de la Meuse, n.* 171.

— La *Revue Britannique* contient un article remarquable sur *la poésie hindoustanique et samskrite;* mais une phrase de cet article suppose que la religion de l'Inde antique a précédé toutes les religions connues. Cette assertion, dit *l'Union*, que nous ne saurions admettre comme catholiques, est de plus en contradiction avec les résultats scientifiques que l'on a obtenus par l'examen comparé des croyances de tous les peuples. Les plus anciens monumens religieux de l'Inde, les *Vedah*, bien qu'ils offrent, dans leur état actuel, des signes manifestes d'interpositions faites plus tard par les Brahmes, présentent néanmoins de sublimes débris d'une tradition plus ancienne que ces livres même, et dont l'antériorité est prouvée par ce simple fait, que les traces de cette tradition se trouvent dans les souvenirs religieux de tout le genre humain. Or, que la Bible contienne cette tradition primitive sous sa forme la plus complète et la plus pure, c'est ce dont on peut se convaincre aisément par une voie purement scientifique, en comparant la cosmogonie mosaïque avec les autres cosmogonies; car on arrive par cette comparaison à ce résultat : *que les points sur lesquelles ces cosmogonies s'accordent entr'elles sont ceux sur lesquels elles s'accordent avec la Bible, et que les points sur lesquels elles en diffèrent sont ceux sur lesquels elles diffèrent entr'elles.*

— *Archéologie.* M. Dureau de la Malle a communiqué de vive voix à l'Académie des sciences de Paris les principaux résultats de ses recherches sur les papyrus égyptien, sicilien, italien, et la fabrication du papier chez les anciens, résultats consignés plus en détail dans une lettre à M. Fortia d'Urban, et destinés à faciliter l'explication des sept chapitres du 8e livre de Pline, qui se rapportent au même sujet.

M. Dureau a reconnu que le papyrus croît en une foule de

pays divers; il l'a vu lui-même en Italie, près du lac Trasimène. M. Radel l'a rencontré près d'Ostie, Strabon Eschyle en Nubie et en Abissinie, et le témoignage du tragique est confirmé par celui de Bruce.

Le papyrus, que l'on cultive maintenant au jardin des Plantes, provient de Sicile, et les plants apportés en France ont été pris dans les environs de la fontaine d'Aretuse.

On savait, d'après Pline, Théophraste et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, qu'en Egypte on se servait des racines du papyrus comme de bois à brûler, et même dans la construction de certains meubles; on savait que la tige fournissait un aliment, servait à la construction de nacelles plus ou moins grandes, et enfin était employée dans la fabrication du papier. Mais pour ce qui avait rapport à ce dernier usage, on était loin d'avoir des idées justes, car on ne connaissait point la différence qu'offrent sous le rapport de la structure des tiges, les plantes dicotylédones et monocotylédones; on se représentait celle du papyrus comme formée de couches concentriques, et offrant un liber qu'on supposait être la partie qui, développée, donnait les feuilles sur lesquelles on écrivait ensuite. Rien n'est pourtant plus éloigné de la vérité. Le papyrus est une plante monocotylédone, et qui, d'après la belle loi découverte par M. Desfontaines, n'offre dans son organisation rien d'analogue avec ce qu'on imaginait; ses tiges triangulaires ou pleines d'une moëlle filandreuse, étaient, à l'aide d'un instrument tranchant, divisées en lames minces qu'on rapprochait les unes des autres, de manière à ce qu'elles se touchassent par leurs bords et se collassent les unes aux autres, grâces aux sucres gommeux dont elles étaient naturellement imprégnées. La feuille unique qui en résultait portait en cet état le nom de *schedu;* on la rognait, on la mettait sous presse, puis on la faisait sécher au soleil.

Deux de ces feuilles étaient ensuite appliquées l'une sur l'autre, de manière à ce que les lames se croisassent à angle droit; elles étaient de nouveau soumises à la presse, et la feuille ainsi doublée prenait le nom de *Plagula.* On la battait alors, on la salinait, puis on l'encollait avec une colle de farine, ou même avec une colle faite avec la mie de pain, et à laquelle on ajoutait un peu de vinaigre; on battait de nouveau, on grattait, on lissait avec de l'ivoire, et enfin on unissait les feuilles

qui devaient servir à un même écrit, et qui dépassaient rarement le nombre de vingt.

M. Dureau de la Malle présente alors un fragment de papyrus ancien, dans lequel il est aisé d'apercevoir les résultats du procédé de fabrication que nous venons d'indiquer. Ce fragment, ajoute l'honorable académicien, provient d'un manuscrit de la collection de Turin, manuscrit qui porte une date authentique, de sorte que nous savons qu'il a été écrit il y a à présent 3,654 ans. Tout porte à croire, ajoute-t-il, que l'usage de l'écriture, si répandu dans l'Egypte dix-huit siècles avant l'ère chrétienne, a passé dans la Grèce dans le Xe ou au moins dans le IXe siècle avant Jésus-Christ, quoique l'opinion générale ne fasse guère remonter cet événement au-delà du VIe siècle. *Il en résulte que beaucoup des récits historiques anciens, que nous regardons comme ayant subi de grandes altérations par l'effet d'une longue succession de transmissions orales, sont peut-être beaucoup plus près que nous ne le supposons du récit primitif, ayant été conservés non par tradition mais par la voie de l'écriture.*

Nous avons extrait le passage précédent du procès-verbal de l'avant-dernière science de l'académie des sciences. Les détails trop abrégés qu'il renferme sont de la plus haute importance. Avec les données scientifiques que M. Dureau de la Malle fournit ici, données qui sont pour tout homme attentif une démonstration rigoureuse, que deviennent les objections de Voltaire et de ses disciples tirées de l'impossibilité où Moïse aurait été d'écrire ses livres, ou parce que l'écriture n'aurait pas existé ou parce qu'il n'y aurait point eu de papier pour recevoir ses pensées, ou encore qu'il n'y aurait eu qu'un papier tel que les livres de Moïse eussent formé un volume si énorme qu'il n'y eût pas eu moyen de les transporter. Voilà cette difficulté à vau-l'eau. Comme tant d'autres, suscitées par la frivolité du dix-huitième siècle, une science plus consciencieuse l'a fait évanouir. L'échafaudage qu'une ignorante incrédulité avait élevé s'en va ainsi pièce à pièce; et bientôt il n'en restera plus de vestige aux yeux des hommes instruits. — *Tribune catholique*

DU SIÈCLE DE LOUIS XIV (1).

Trois ordres constituent le plan de la Providence dans l'établissement de la société humaine, l'ordre religieux, l'ordre politique, et l'ordre littéraire. Le premier ordre engendre le second, et des deux premiers procède le troisième; la société présente, comme l'homme, l'image de la Trinité. Telle est l'intime union de ces trois ordres que l'un ne peut s'altérer qu'une dégénération analogue ne se manifeste dans les deux autres. L'hérésie de Luther, et plus encore celle de Calvin, attaquait essentiellement le mystère de la prédestination, l'accord de la souveraineté de Dieu avec la liberté de l'homme. Elle niait la liberté humaine et prêchait un fatalisme désespérant. Jansénius commenta Calvin qui avait exagéré même la doctrine de Luther, et comme rien dans le monde n'est isolé, que tout se manifeste par nuances et gradation, ces erreurs s'étant répandues dans une grande partie de l'Europe chrétienne, leur influence et les mêmes causes qui les avaient fait naître devaient nécessairement s'étendre bien qu'à un moindre degré, sur un grand nombre de catholiques; c'est ce qui ne tarda pas à arriver. Beaucoup de théologiens et principalement un ordre célèbre (2) laissent apercevoir une tendance marquée à méconnaître, sous des rapports moins importans, l'admirable et complète doctrine de l'accord de la souveraineté de Dieu avec la liberté de l'homme. Parallèlement à cette dégénération dans l'enseignement théologique, voyez naître et bientôt régner dans la théorie sociale un fatalisme qui attribue aux rois un pouvoir absolu, arbitraire, inadmissible, doctrine funeste qui, rompant l'accord de la souveraineté de l'Église avec la liberté des peuples, attaque

(1) Extrait de l'*Union*, n. 31, 32 et 36.

(2) Les Dominicains. — Voyez le comte De Maistre, *Église gallic.* ch. XI, p. 273 et 274. Paris 1821.

aussi véritablement le mystère de la civilisation. La liberté politique se perd en même temps et plus encore que la liberté spirituelle; la littérature, expression de la société, offre le même phénomène. La pleine liberté des conceptions de l'intelligence n'existe que sous la souveraineté de la parole divine réfléchie par l'Église; l'Écriture sainte et la tradition sont le modèle, le type de toutes les beautés littéraires, la source inépuisable de tout ce que notre âme peut enfanter de merveilleuses créations. Or la même influence qui avait altéré la liberté religieuse et la liberté politique disposa les esprits à méconnaître le mystérieux accord de la souveraineté de la parole divine avec la liberté de la parole humaine, et les entraîna à tomber sous le joug toujours plus étroit d'une soumission servile à l'autorité des auteurs païens.

C'est dans cet état des esprits que s'ouvre le règne de Louis XIV. Une ère nouvelle commence; le principe de déisme et par conséquent de division qui s'est introduit dans les trois ordres d'idées qui gouvernent le monde est constitué en loi sociale; les doctrines rétrécies et déjà pleines de révolte qui avaient si gravement altéré l'intelligence du catholicisme reçoivent une consécration solennelle, et, comme si les séductions de l'imagination ne devaient servir qu'à accroître et à confirmer l'erreur qui fausse le jugement, ces doctrines sont environnées d'un éclat trompeur qui fait illusion sur la perte des vérités que l'on a repoussées, par la pompe avec laquelle sont exposées celles que l'on respecte encore. Bossuet est, en religion, l'expression la plus parfaite de ce brillant et trompeur éclat, comme Louis XIV l'est en politique!...

Déjà Richelieu, en enlevant à la noblesse, Mazarin, en enlevant aux communes des droits qui étaient essentiels à la hiérarchie de la société, à la conservation de la liberté, avaient fort avancé l'œuvre de destruction depuis long-temps commencée. Cependant la haine publique s'attachait aux méfaits de leur administration, tandis que la majesté du règne de Louis, qui absorbe en lui tous les pouvoirs politiques, éblouit les imaginations, achève de détourner les esprits de la souveraineté sociale de l'Église, et porte la dernière atteinte aux

franchises nationales. Reste un dernier asyle, le désordre n'est point consacré par l'autorité religieuse; tant qu'il n'a pas pénétré jusqu'aux racines de l'intelligence, tant qu'il n'a pas complètement asservi les âmes, la conscience du droit survit comme une intime, une éloquente protestation contre les maux qui travaillent la société. Mais voici que se présente un homme qui a conquis par la hauteur de sa parole une autorité que nul n'a possédée au même degré avant lui. Vainqueur de l'hérésie, sublime apologiste de la religion, dictateur de l'opinion *nationale*, son influence, je dirai presque son règne, reproduit dans l'ordre intellectuel la majesté éblouissante du grand roi dont il est le conseil et l'appui. Hélas! en répandant la lumière de la foi dans un grand nombre d'âmes, les bienfaits de ce grand homme servent à accréditer l'erreur qu'il protége de l'éclat de son génie; jamais jusqu'alors la raison sociale du monde politique n'a été si profondément altérée.

Ordonnance magnifique des vérités connues, sublimité de langage qui les revêt d'un nouvel éclat, tels sont les caractères principaux que les ouvrages de Bossuet offrent à notre admiration. Toutefois, il faut l'avouer, ce grand orateur ne possédait pas au même degré la puissance d'investigation qui remonte aux principes plus profondément cachés dans l'essence des choses, et descend à des conséquences nouvelles et plus étendues; on est étonné de la manière bien incomplète dont Bossuet présente et la loi naturelle, et la loi révélée, et le rapport intime qui unit ces deux lois. Dans la seconde partie du discours sur l'histoire universelle, magnifique amplification du *Catéchisme historique*, il nous montre le peuple juif comme ayant seul conservé le dépôt des traditions divines; rien n'indique qu'il ait aperçu les traces de loi naturelle conservées dans les traditions païennes, ni leur dégénération progressive; et cependant avant lui des Pères de l'Église, des savans illustres, et de son temps même le célèbre évêque d'Avranches, s'étaient attachés à montrer les vérités primitives; transparentes encore, chez les peuples païens, à travers les fables dont elles étaient enveloppées. La troisième partie du discours sur l'histoire universelle donne lieu à des critiques plus sévères;

les progrès et les décadences des sociétés païennes dépendent uniquement du degré de fidélité à observer les préceptes de la loi naturelle. Tel est le principe fondamental d'après lequel seul on peut juger les révolutions des empires. Pas une seule réflexion n'annonce que cette pensée si simple ait été présente à l'esprit de Bossuet. Chose étonnante! cet homme d'une intelligence si haute, sous plusieurs rapports, ne comprenait pas même l'origine de la société; il hésite sur l'état prétendu naturel, il ne sait s'il peut avoir existé (1).

Mais si Bossuet ne saisissait pas l'action de la loi naturelle sur les sociétés anciennes, il comprenait bien moins encore l'essence et la beauté de la monarchie chrétienne. Le pouvoir absolu des rois dont Louis XIV est le type, telle est la pensée dominante de Bossuet (2). Il va jusqu'à humaniser le pouvoir même en Dieu; au lieu de s'attacher à montrer l'action de la Toute-Puissance comme le magnifique développement de la bonté non moins que de la justice divine, voyez comme il se plait à la faire briller comme par des coups d'état. Il semble voir en Dieu un Louis XIV infini (3). A la vérité il admet que les états doivent être gouvernés par des lois fondamentales; mais sa doctrine de soumission passive illimitée s'oppose à ce que l'Église, ou même la raison objective, puissent en assurer l'exécution; elle rend impossibles les libres et généreuses institutions qui en indiquent, en éclairent, en sollicitent le développement. Cette incomplète et fausse théorie de l'ordre social ne pouvait naître que de la méconnaissance de la loi de nature, de la loi judaïque, de la loi de grâce et du rapport qui unit ces différens âges de la vraie loi. La politique sacrée n'en est que l'exposition, elle est le code du despotisme consacré par la religion. Il ne restait qu'à imposer cette fatale doctrine à la conscience des catholiques, au

(1) Bossuet. — Cinquième avertissement aux protestans, page 329, édit. de Liége, 1710.

(2) Politique sacrée, passim.

(3) Discours sur l'histoire universelle. Part. III, p. 602. Paris, 1744.

nom du clergé de France : c'est ce que fit Bossuet dans la trop célèbre assemblée de 1682.

Oui, quand nous devrions scandaliser les aveugles admirateurs de ce grand évêque, nous dirons que l'on sent dans ses œuvres et plus encore dans sa conduite un certain manque d'humilité profonde et intime, qui l'empêche d'embrasser tout l'ensemble de l'ordre social dans ses grands élémens. Hélas ! le développement de l'intelligence et de la société qui s'opérait encore sous la direction de l'Église, c'est Bossuet qui achève de l'arrêter ! Comme Louis XIV, il semble avoir détourné sur lui les regards et les hommages, abaissé sous lui la soumission qui devait se porter hautement et largement vers l'Église ; c'était une terrible déchéance des idées du moyen-âge, c'était l'homme, quelque grand qu'il fût, offert à l'admiration et au respect des mortels, au lieu de l'Église de Jésus-Christ. N'a-t-on pas vu des prêtres, qui se vantaient d'un catholicisme éclairé, croire ajouter à la majesté de la religion ,e n l'appelant la religion de Bossuet ? De conséquence en conséquence la société, ainsi humanisée, même dans l'esprit et le cœur de ses défenseurs, s'est trouvée sans force contre la partie corrompue de l'humanité.

Dans les derniers momens de sa vie, Bossuet tomba dans un profond assoupissement d'où il ne sortit qu'après plusieurs heures. On lui demanda s'il avait entendu les paroles qu'on lui avait adressées pour s'assurer qu'il reconnaissait alors ceux qui l'entouraient, à quoi il ne répondit que par ces mots remarquables : « J'ai été profondément occupé de ce texte : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum.* Ne semble-t-il pas qu'au moment de quitter la terre, qu'il avait remplie de l'éclat de son nom, un rayon échappé de la lumière divine lui présentait d'avance le résultat de l'influence tout à-la-fois fatale et salutaire qu'il avait exercée sur les hommes ? Oui, nous le répéterons, en appliquant à Bossuet lui-même le texte qui faisait aux derniers instans de sa vie le sujet de ses méditations : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum* (1) ! »

(1) Histoire de Bossuet, par le cardinal de Bausset, à la fin du 4e vol.

Il ressentait l'influence d'une société chrétienne depuis long-temps dégénérée ce grand et sombre génie qui ne trouvant plus de règle à l'action sociale livrée à l'arbitraire des pouvoirs humains enfermait l'homme comme dans un cachot pour lui dérober la vue d'un monde corrompu et ne lui permettait de recevoir la lumière céleste que par un étroit soupirail. Dès que la société chrétienne cessait d'être visiblement gouvernée par la représentation du Verbe incarné, la voie du Ciel rétrécie devait se présenter à certains esprits comme un défilé aride, seul moyen qui restât à l'homme pour arriver à Dieu. Né avec une tendance presque exclusive à la contemplation des objets affligeans et lugubres, livré à de continuelles souffrances et à des terreurs imaginaires, d'un caractère sombre, austère et orgueilleux, et d'autant plus rempli d'amour pour sa propre excellence qu'il la puisait dans une connaissance plus approfondie de sa propre misère; Pascal remplit l'âme de tristesse et d'effroi bien plus que de consolation, et tempère fort peu la crainte par la confiance. L'amour de Dieu est le moindre fruit que l'on retire de ses ouvrages. Sa morale est pleine de maximes universelles absolues, substituées à des règles conditionnelles; elle arrête sous mille rapports les développemens de l'homme et de la société; elle produit nécessairement un découragement et un dégoût qui conduisent au déisme, et au milieu desquels brillent quelques exemples d'une perfection illusoire en elle-même. Pascal n'a eu de la société qu'une idée d'une profondeur rétrécie et par conséquent fausse; car si ce grand penseur saisissait des attributs profondément cachés dans la nature des choses, il lui arrivait souvent de les déplacer de leurs rapports justes et naturels, et c'est ce qui constitue la différence trop peu marquée entre la fausse et la véritable profondeur. Si l'idée qu'il se forme de la religion est dure et rebutante, l'ordre politique prend sous sa plume un aspect bien plus dur et bien moins conforme à la sagesse de cette Providence qui dispose toutes choses avec force et douceur. Il ne voit le caractère divin de la royauté que dans la force, les droits et les devoirs ne consistent que dans des faits, et l'ordre de la Providence que dans l'inflexible immutabilité de

l'état social, quelle que soit sa dégénération (1). Aussi le fondement le plus solide de la puissance des rois lui paraît-il exister dans l'ignorance et la faiblesse plutôt que dans la raison et l'amour (2); pauvres et avilissantes idées du pouvoir et de l'obéissance! idées qui ne pouvaient faire illusion qu'au sein d'une civilisation dégénérée!

Ainsi l'école de Port-Royal, dont Pascal était le principal appui, hérétique dans ses dogmes, exagérée dans sa morale, aigre et orgueilleuse dans la dispute, eut, sur l'enseignement de la religion, et par conséquent sur tout l'ordre social, la plus fatale influence. Non-seulement elle introduisit, chez ses sectaires, des dogmes incompatibles avec la justice et la miséricorde de Dieu, et corrompit l'idée *primitive* du pouvoir; mais, soutenue par de grands talens et par de trompeuses vertus, la théologie dogmatique du jansénisme étendit comme une ombre malfaisante sur ceux même qui rejetaient ses dogmes. En consacrant le despotisme dans le roi, qui représente Dieu et le Christ dans l'ordre politique, l'altération de cette image de Dieu dans la royauté atteignit jusqu'à l'idée du Roi des rois lui-même. Et voyez le rapport secret qui constitue l'affinité entre le jansénisme et le gallicanisme; le jansénisme montre Dieu comme un tyran qui commande l'impossible, et punit pour ne l'avoir pas exécuté; le gallicanisme, en aggravant le joug de la religion, en hérissant d'obstacles l'accès aux sources de la grâce, montre Dieu prescrivant, sinon l'impossible, du moins les règles les plus difficiles, ce qui éloigne les peuples de la religion, ainsi qu'une expérience déplorable le rend sensible en France.

Plus on étudie l'esprit de ce siècle si vanté, plus on est ramené à cette réflexion : les hommes les plus distingués cherchent, même à leur insu, les moyens factices pour ranimer la langueur que le principe de mort introduit dans les insti-

---

(1) *Pensées*, supplém., Ire partie, art. 8 et 9.

(2) *Ibid.*, art. 8.

tutions faisait éprouver aux âmes. La société n'offrant plus rien de libre, de complètement catholique et de grandement social à quoi l'âme pût se prendre, voyez combien Fénelon emploie de raffinemens et même de subtilités pour faire goûter une vie chrétienne presque tout individuelle. Génie tendre et grâcieux, il lutte contre l'état dur et despotique de l'ordre social en France plutôt par sentiment que par une connaissance distincte et complète des remèdes. Trop restreint par l'esprit de son siècle et des siècles de l'antiquité païenne pour remonter complètement aux développemens profonds des principes de l'ordre social chrétien, il croit trouver les remèdes aux maux qui travaillent la société dans des moyens rationnels, et dans les charmes trompeurs d'une imagination dominée par la littérature du paganisme ; il oublie ou méconnaît qu'ils n'existent pleinement que dans la sagesse de l'Eglise, développée dans les différens siècles de l'Europe chrétienne. Bien plus que Bossuet il cherche à pénétrer l'essence des rapports les plus tendres de l'âme avec Dieu, mais il porte dans cette recherche un entendement disproportionné à la force de son imagination. Bel arbre à l'ombre duquel venaient se reposer ceux qu'accablaient le despotisme spirituel de Bossuet, et le despotisme politique de Louis XIV.

Les sublimes contemplations des saints docteurs, les hautes méditations auxquelles se livraient les prédicateurs qui en faisaient goûter le fruit aux fidèles (1), initiaient l'âme et la société à la connaissance des plus ineffables perfections de la Divinité, à celle des beautés sensibles du céleste séjour, et de la hiérarchie du ciel, type de celle de la terre ; elles développaient et rendaient sensible l'opération adorable par laquelle Dieu purifie, éclaire et perfectionne l'humanité. Non-seulement ces contemplations ravissantes, mais les rapports du Verbe incarné avec les principes intimes de la civilisation sont méconnus et repoussés ; on les relègue parmi les disputes de l'é-

---

(1) Lessius, *de perfectionibus divinis*. — Sermons du F. Cotton. Arras, 1617.

cole, on trouve plus sage de n'étudier de ces sublimes vérités que celles qui sont de la foi la plus étroite, et presqu'exclusivement dans leur application à une morale (1) souvent rétrécie. L'enseignement dogmatique s'abaisse, et l'enseignement moral se fausse. Déjà, dès le commencement du siècle de Louis XIV, on repoussait comme véritable abus les citations des auteurs païens dans leur harmonie avec les autorités chrétiennes. On ne sentait pas qu'il était utile de montrer, du haut de la tribune sacrée, l'accord des dernières lueurs de la loi naturelle chez les païens avec la lumière répandue sur les chrétiens par la révélation. Les prédicateurs des temps précédens pouvaient rassembler ces citations avec peu de discernement, il aurait suffi de les présenter avec plus de goût. Bien plus, cette prétendue épuration de l'enseignement ne respecta pas même les chants sacrés qu'avait adoptés l'Église romaine, pour faire sentir l'union des traditions surnaturelles conservées dans le paganisme avec celles qui se transmettaient au sein du peuple de Dieu, et l'on vit l'Église de France retrancher du cantique des morts la tradition sublime qui montre, dans David et la Sybille, les témoins de l'incendie qui terminera les destinées du monde (2). Proscrire comme un abus l'accord des autorités sacrées et profanes, c'était permettre au paganisme de régner avec ses charmes trompeurs sur l'imagination, c'était faire de la loi naturelle et de la loi révélée deux ordres séparés, tandis qu'il aurait toujours fallu montrer le lien qui constitue l'unité des différens âges de la vraie loi.

Jetons un dernier coup-d'œil sur la littérature du siècle de Louis, nous y retrouverons les erreurs et les altérations que nous avons observées dans les deux premiers ordres de la pensée sociale. Corneille, le père de la poésie dramatique en France, a souvent peint les Français de la Fronde, sous des noms romains. Une anarchie aristocratique disposait les es-

---

(1) Lessius, *de perf. divinis*, préf.

(2) Le texte romain porte : *Teste David cum Sybillâ.* — Le texte gallican dit : *Crucis expandens vexilla.*

prits à se réfugier dans le despotisme royal, comme dans un port de salut. Dominé par les opinions qui commençaient à s'étendre, et en même temps, par une admiration excessive pour l'histoire romaine, admiration aveugle, produite par le vicieux renouvellement des lettres, Corneille flotta toute sa vie entre les idées d'une liberté mourante en France, et l'idée naissante d'une soumission illimitée au pouvoir despotique; de là, ces tableaux si fiers de la liberté républicaine des Romains, et d'autre part ce fond de persuasion qui lui fait regarder comme un devoir la soumission passive au pouvoir arbitraire. C'est ainsi que ce génie élevé qui aimait à peindre à grands traits les plus nobles mouvemens de l'âme fut induit par l'influence de son siècle, à rapporter tout l'art dramatique, à l'intérêt et à l'agrément de la cour. Une mission plus haute semblait cependant lui avoir été réservée, celle de former le goût et le caractère de la nation, dans un sens large et social. Ne sont-ce pas les mêmes influences qui, à son insu, et comme malgré lui, le portèrent à expliquer Aristote, dans un sens d'unité rétrécie et arbitraire, et l'empêchèrent d'établir complètement la théorie de l'art dramatique?

Mais la révolution de la monarchie tempérée au despotisme royal ne tarda point à s'accomplir, et ce qui achevait le changement des esprits, c'est que ce despotisme plus introduit dans la nature du pouvoir que dans son exercice, apparaissait entouré d'un cortége de magnificence et de grâces. Racine est le chantre de cette époque. Bien plus encore que du temps de Corneille, tout, et par conséquent l'art dramatique n'a plus pour objet que le monarque et sa cour. Les tragédies de Racine sont des images parfaites des grâces, de la noblesse et de la galanterie du roi et des grands sous des noms empruntés à l'antiquité.

Avançons et ne nous lassons pas d'observer dans l'ordre littéraire l'expression toujours plus visible des ordres religieux et politiques. Chose remarquable! Boileau semble être en littérature, sous le rapport d'autorité, ce qu'est Bossuet en théologie politique. L'art poétique est un code de despotisme littéraire, comme la politique sacrée et la déclaration de 1682

sont le code du despotisme politique. Esprit froid et systématique, envahi par le goût profane qui dominait alors, Boileau méconnut obstinément les ressources et les beautés du merveilleux chrétien. Son amour exclusif pour l'antiquité païenne autant que le système oppresseur de la cour, lui firent toujours rejeter les sujets poétiques tirés de l'histoire nationale qui auraient pu rappeler les anciennes libertés publiques. Ainsi que Bossuet, Boileau ne fit que développer, enraciner, et consacrer les idées fausses qui régnaient déjà avant lui. Les convenances factices qui soumettaient entièrement l'art dramatique à l'intérêt et à l'agrément de la cour furent, par lui, érigées en règles inflexibles. De là cette imposition impitoyable des unités *prétendues* aristotéliciennes. De là enfin la méconnaissance complète du merveilleux chrétien. Le théâtre ne connut plus que deux genres; l'un qui n'admet que des sujets tirés de l'histoire réelle ou possible des classes élevées, et ce fut le genre exclusivement tragique, l'autre, la comédie qui représente les mœurs domestiques, et les ridicules des différentes classes de la société. Ainsi le courage, le malheur noblement supporté, toutes les inspirations généreuses semblaient ne pouvoir être représentées sous des formes nobles que dans les classes supérieures, les vices et les ridicules, ou des vertus sous formes triviales semblaient être l'apanage spécial des classes inférieures; séparation insultante et contraire à la nature des choses! La dignité de l'homme est de droit indépendante de toutes les convenances arbitraires; le tableau de la vie humaine a plus d'étendue, d'harmonie et de simplicité.

On pourrait étendre et multiplier ces observations; toujours on arrivera à cette conclusion : la même influence qui, dans la théorie sociale, repoussait la pleine souveraineté de l'Église et les droits des communes, interdit dans la haute poésie l'emploi du merveilleux chrétien, et en particulier dans les poèmes tragiques, la représentation des classes inférieures. Comme les communes, dont elles sont l'élément, ces classes perdent leurs droits à être représentées dans les compositions les plus élevées de la poésie. Les chœurs, qui expriment ,la voix du peuple, ne se retrouvent que dans Athalie, grâce aux

traditions religieuses qui les y rappelèrent. Peut-être aussi est-ce à cette altération de l'harmonie qui unit toutes vérités qu'il faut attribuer cette grande lacune que présente notre littérature, l'absence d'un poème épique! Et pour dernier trait qui achèvera de démontrer jusqu'à l'évidence l'intime connexité des trois ordres religieux, politique et littéraire, les prédicateurs cessent en général de s'élever à de magnifiques contemplations qui éclairent et ravissent l'âme; ils méconnaissent l'intime alliance des traditions antiques avec les dogmes de la loi révélée, c'est-à-dire qu'ils repoussent à la fois de sublimes considérations religieuses et restreignent à l'excès les légendes populaires et ces miracles simples et consolans dont la piété aime à se nourrir. La froide et insipide monotonie du chant gallican substitué au chant tout à la fois simple et harmonieux de l'Église romaine, reproduit solennellement et d'une manière sensible à l'âme ces déplorables appauvrissemens de l'intelligence!

Henri Cte de Mérode. Le Marq. de Beauffort.

LES BAPHOMETS OU LE MYSTÈRE DES TEMPLIERS.

Le dernier cahier du précieux recueil, *les Mines d'Orient*, contient un mémoire latin du célèbre orientaliste, M. de Hammer, intitulé :

Le Mystère du Baphomet révélé ou *les Templiers convaincus, par leurs propres monumens, d'avoir été des gnostiques et des ophites, et, comme tels, coupables d'apostasie, d'idolâtrie et d'impureté.*

On se rappelle que les Templiers furent accusés d'adorer certaines idoles nommées Têtes de Baphomet. M. de Hammer en a découvert une douzaine dans le cabinet impérial des Antiques à Vienne. On les avait prises pour des idoles tibétaines. M. de Hammer a déchiffré les inscriptions arabes, grec-

ques ou latines qu'elles portent, ainsi que les symboles dont elles sont chargés. Le nom de l'idole *Mété*, c'est-à-dire la raison, la sagesse en langue grecque, s'y reproduit partout; accompagné des doctrines gnostiques et des abjurations de la foi chrétienne. C'est du mot *Mété* et de celui de *Baphé* que s'est formé le nom de *Baphomet*, qui signifie baptême de l'esprit, et qui a rapport au baptême de feu des anciens gnostiques. La *Mété* est représentée sur ces idoles, conformément aux idées des gnostiques, et particulièrement à celles des *ophites*, sous une figure humaine, réunissant les attributs des deux sexes; elle est accompagnée de la croix tronquée ou de la *clef de la vie et du Nil* des anciens Egyptiens qui ressemble à un T, du serpent si fameux dans toutes les mythologies, de la représentation du baptême de feu, et en outre de tous les symboles maçonniques, tels que le soleil, la lune, l'étoile signée, le tablier, la chaîne, le chandelier à sept branches, etc., etc.... Trois idoles, gravées dans le recueil *Curiosités historiques et littéraires*, vol. 2, chap. 6, portent le nom de *Mété* en caractères arabes. On trouve la même inscription sur plusieurs médailles et bractéates que jusqu'à présent on n'avait pu expliquer.

Trois vases en pierre, du cabinet des Antiques de Vienne, portent les mêmes inscriptions, les mêmes symboles, et représentent de plus, en bas-relief, les orgies impures des *ophites* ou adorateurs du Serpent. Ces vases sont évidemment les calices du baptême de feu, puisqu'on les retrouve tant sur ces bas-reliefs que sur les baphomets placés aux pieds de la *Mété* qui tient le néophyte dans ses bras au-dessus des flammes qui sortent du vase. Sur un des bas-reliefs, l'acte complet du baptême de feu est représenté. La *Mété* figure deux fois sur ces vases sous la forme d'un Androgyne, entourée de la chaîne des *Cléons*, et tenant à la main la clef de la vie ou le T qui, chez les ophites, portent le nom de *bois de la vie* ou de *clef de la connaissance*. C'est le caractère baphométique par excellence; les idoles la portent sur le front, et on sait combien de fois il en est question dans les dépositions des Templiers.

Maintenant ces idoles, ces hiéroglyphes, ces symboles, ces

inscriptions se retrouvent sur les châteaux, les églises et les tombeaux des Templiers. Dans les *Archives de l'histoire et de la géographie*, 1818, n° 44 et 45, on trouve la description d'une église des Templiers à Schœngraben, où plusieurs sculptures représentent non-seulement la *Mété*, mais encore son antagoniste perpétuel, le démon *Jaldabaoth* avec son emblême le lion et avec le principal hiéroglyphe gnostique le grand serpent dévorant un enfant, hiéroglyphe expliqué d'après *saint Epiphane*, Héres. XXVII, paragraphe 10. Les mêmes représentations se trouvent dans l'église des Templiers à Ebenfurt et en plusieurs autres endroits. Les églises des Templiers à Prague et à Egra en Bohême, renferment les mêmes symboles gnostiques; dans la première, on les voit peints à fresque et sur verre. M. de Hammer les a encore retrouvés dans les églises des Templiers à Steinfeld et à Wultendorf en Autriche. M. le comte Teleki, dans un *Voyage en Hongrie*, page 216, affirme en avoir vu de semblables dans une église des Templiers de Saint-Martin, dans la péninsule de Muran. Le château de Pottenstein en Bohême, jadis appartenant aux Templiers, porte l'inscription suivante : *Signata Metis caritas extirpat hostes*, qu'on ne peut expliquer que moyennant le sens caché gnostique..

La conclusion de ce mémoire est, que les principaux chefs, les membres les plus instruits de l'ordre des Templiers, étaient réellement des apostats, secrètement livrés à des cérémonies superstitieuses, et probablement aussi aux pratiques licencieuses et impures des hérétiques dont ils pratiquaient les opinions. La suppression de cet ordre ne fut donc pas injuste; le supplice même des chefs et des docteurs aurait pu être justifié dans les idées du siècle qui les vit périr; mais les procédés inquisitoriaux et le secret dont toute cette procédure fut enveloppée, en excitant l'horreur et la défiance, ont fait paraître les Templiers plus innocens qu'ils ne l'étaient.

ARCHÉOLOGIE (1).

La science archéologique, jusqu'ici peu cultivée en France, est aujourd'hui l'objet d'un cours spécial à la bibliothèque du roi, fondé par M. Raoul-Rochette, écrivain distingué et savant voyageur. En présence d'un auditoire d'élite, spécialement composé de jeunes gens dévorés comme lui de l'amour de la science et voués aux études sérieuses; il passe en revue les monumens et les ruines du monde antique; il remue la poussière des siècles primitifs, et souvent il en fait jaillir, au profit de la vérité religieuse, un rayon de lumière qui fait sortir de l'ombre les faits historiques les plus importans. Pour donner une idée de ce cours, nous extrayons le morceau suivant de la *Tribune catholique*, journal plein d'intérêt, où l'un des auditeurs les plus assidus de l'illustre professeur dépose de temps en temps le résumé des leçons auxquelles il vient d'assister.

Après avoir parlé des monumens exécutés par les ordres de Sémiramis, et qui enrichissent encore aujourd'hui les flancs d'une haute montagne, située sur le chemin que suivent les caravanes, en se rendant de Bagdad à Ecbatane, il ajoute :

« Parmi les bas-reliefs dont je viens de parler, il en est un, cité spécialement par Diodore de Sicile, et qui fixe l'attention de tous les voyageurs en Perse. Il représente quatorze figures, y compris celle d'un personnage élevé au-dessus de tous les autres, et que l'on reconnaît pour un monarque persan à l'image du *Feroüer* ou bon génie du prince, qui plane sur sa tête. Un voyageur moderne (un général français, si je ne me trompe) avait aperçu ce bas-relief, mais d'un peu trop loin sans doute; car d'après la description qu'il en a faite, on voit qu'il y avait découvert une *assemblée des douze apôtres*. Quant au *Feroüer*, il l'avait pris pour une croix élevée dans les airs. Le récit de la méprise du guerrier antiquaire a excité un instant l'hilarité

(1) *Le Courrier de la Meuse*, n. 183.

dans l'auditoire. Un critique plus sévère et des yeux plus exercés ont relevé cette erreur, et la plupart des voyageurs s'accordent maintenant à reconnaître dans ce magnifique bas-relief, l'image de la victoire de Salmanazar, roi d'Assyrie, sur les dix tribus d'Israël. Les chefs de ces dix tribus sont représentés par les personnages que l'on y voit figurés. L'un d'eux, coiffé d'une espèce de mître, a été reconnu pour représenter la tribu sacerdotale de Lévi.

» Voilà donc un des faits importans de l'Histoire-Sainte, la captivité des peuples de Samarie, dont la vérité se trouverait confirmée par la découverte de ce précieux monument. Sans doute que nos livres saints eux-mêmes ont mis sur la voie pour en faire découvrir le sujet; mais ce sujet une fois reconnu, la vue de ce bas-relief ajoute un nouveau poids à la vérité du récit biblique, et cet appui mutuel de l'archéologie sur l'Histoire-Sainte, et de l'Histoire-Sainte sur l'archéologie, est bien digne de remarque.

» A la séance du mardi 10 juillet, M. Raoul-Rochette nous a transportés de la Perse dans l'Asie-Mineure, et principalement dans l'ancienne Lycie. C'est ainsi qu'il suit dans ses leçons la marche de la civilisation antique. Après avoir décrit les monumens de l'Egypte et de la Perse, berceaux de la civilisation, il nous a conduits dans l'Asie-Mineure; de là il dirigera nos pas vers la Grèce, à la suite des colonies ioniennes qui se répandirent dans ce pays. Enfin il nous amènera vers les portes de Rome, cette capitale de l'ancien monde, qui résuma dans son sein les élémens de toutes sortes dont s'étaient composées tant de nations, devenues plus tard ses tributaires. »

MYTHOLOGIE. — DE QUELQUES ERREURS ENSEIGNÉES SUR LE DESTIN (1).

Le Destin n'était pas une divinité aveugle et inflexible comme on l'enseigne dans nos écoles.

Depuis que la science historique s'est agrandie, tous ceux qui en ont suivi le développement conviennent que les *livres classiques*, qui nous parlent de l'antiquité, sont à refaire. Nous le croyons comme eux, et nous sommes prêts à appuyer de nos suffrages les écrivains consciencieux qui consacreront leurs veilles à rectifier ce qui peut s'y trouver d'erroné. Nous savons que la tâche est grande ; mais c'est une raison de plus pour que tous les hommes érudits, qui dirigent les études de la jeunesse, accueillent avec faveur et examinent avec intérêt tout ce qui a rapport à cet important objet. Nous espérons donc que nos lecteurs voudront bien donner quelque attention aux erreurs graves que nous signalons touchant l'étude de *la Mythologie*.

Il n'entre pas dans mon intention d'examiner en ce moment tout ce qu'il peut y avoir d'incomplet ou de faux dans ce que l'on appelle, *dans nos Classes*, *science mythologique ;* cette tâche dépasserait de beaucoup les bornes d'un article. Je choisirai donc un seul sujet, et ne parlerai que du DESTIN.

Je me propose de prouver que c'est d'une manière non-seulement incomplète, mais encore fausse et surtout calomnieuse pour le genre humain, qu'on parle du Destin dans nos écoles. De sorte que cet enseignement, loin d'éclairer notre jeunesse, l'égare et jette dans son esprit une erreur qui la prive à jamais d'avoir une idée nette et distincte de ce que furent les anciens peuples sous le rapport de la religion.

---

(1) Extr. des Annales de Phil. chrét. n. 24, tom. IV, p. 393.

Ouvrez tous les livres de mythologie classiques, et demandez-leur ce que c'était que le *Destin*, demandez-leur ce que le peuple, ce que les philosophes pensaient de cette divinité; ils vous répondront tous « que le Destin était une divinité » aveugle, absolue, inflexible, dont les arrêts étaient irrévo- » cables; qui exerçait son pouvoir immuable sur les dieux » comme sur les hommes; de sorte que tout se fesait par une » *nécessité fatale* dans le monde et dans le ciel païens. »

Telle est en effet l'idée qui nous est restée à tous de l'enseignement de nos maîtres sur le Destin. Car tel il a été formulé, il y a environ deux ou trois siècles, par ceux qui ont les premiers donné un système d'éducation publique, système renfermé dans certains livres que l'on appelle *classiques*.

Or elles seront bien étonnées quand je leur dirai avec assurance, et leur prouverai que rien de plus faux que cette idée qu'on nous a faite du Destin.

Et d'abord, si cette croyance de l'inflexibilité du Destin avait été reçue parmi les peuples païens, comment auraient-ils continué à offrir de l'encens aux divinités, à remplir leurs temples d'offrandes et de prières, à charger leurs autels de sacrifices et de gâteaux sacrés? Les prières publiques et privées, les dieux placés dans les temples, dans les lieux les plus apparens de la cité, et dans chaque foyer domestique, étaient une frappante et énergique protestation contre la croyance d'une divinité inflexible. Au contraire, les mœurs des païens, leurs innombrables divinités, qui toutes offraient des protections diverses, prouvent que, bien loin de croire les dieux inflexibles, ils ne les croyaient que trop faciles et que trop obligeans.

Les Grecs que l'on s'obstine à nous faire regarder comme les premiers peuples du monde, ont donné différens noms au Destin.

Les poètes se servaient, pour le désigner, des mots *Moira*, *Aisa*, *Kêr*, *Chréôn*; les philosophes employaient plus communément ceux de *Péprôméné* et de *Eimarméné* (1).

---

(1) Μοῖρα, Αἶσα, Κὴρ, Χρέων, Πεπρωμενη, Εἱμαρμένη. Voir ci-après, l'explication de tous ces mots.

La Nécessité, *Ananké*, était un autre personnage mythologique, et quelquefois même elle représentait une autre idée dans l'esprit des philosophes.

Ainsi, c'est déjà une erreur très-grave que d'avoir renfermé tous ces différens noms sous le seul nom de *Destin;* c'est donner une espèce d'unité à une croyance qui n'en avait pas; c'est un Dieu créé gratuitement par les modernes.

Essayons maintenant de faire connaître quelles idées étaient attachées à tous ces noms.

Le mot *moira*, que les traducteurs rendent ordinairement par *destin*, vient d'une racine (1) qui signifie *diviser* et *partager;* il exprime donc proprement la *portion*, le *sort* destinés à chacun, et par conclusion *la mort.* C'est la même acception que celle des mots *pars* et *sors* que l'on trouve si souvent dans l'Ecriture; c'est ainsi que nous nous servons du mot *sort* et *destinée.* Les Grecs entendaient par ce mot la même chose que nous. Bien plus, souvent ce mot se prenait en bonne part et était la même chose que *Eutyché* ou *bonne fortune.*

Il signifiait aussi *destin*, mais alors même il ne comprenait pas l'idée de cause aveugle et fatale. Dans les auteurs grecs, θεία μοῖρα *fatam divinum*, était la même chose que *Providence divine.* Aristote l'oppose à la Fortune, divinité aveugle, dans cette phrase de ses *Ethiques.* Cela *arrive ou par l'effet de la Providence* (Moira) *divine*, *ou par l'effet du hasard* (2). Xénophon et Platon nous offrent des exemples du même mot pris dans le même sens.

Homère subordonne toujours le *Moira* à la volonté des dieux. Hector mourant, s'écrie : *Voilà que maintenant mon destin*, *mon sort* (Moira) *me saisit* (3), mais il avait dit peu auparavant que c'étaient les dieux qui le voulaient (4). Achille manifeste la même croyance, en reconnaissant que, *ce sont les dieux qui lui ont donné de le vaincre* (5).

---

(1) Μείρω, je *divise*, je *partage*.

(2) Ἠ κατὰ τίνα θεῖαν μοῖραν, ἢ καὶ διὰ τύχην παραγίνεται. *Ethiques.*

(3) Νῦν αὖτέ με μοῖρα κιχάνει. *Iliad*; liv. XXII, v. 303.

(4) Θεοὶ θάνατόνδ' ἐκάλεσσαν. *Id.*; v. 297.

(5) Ἐπειδὴ τόνδ' ἄνδρα Θεοὶ δαμάσασθαι ἔδωκαν. *Id.*; v. 379.

Hiéroclès commentant les *vers dorés*, dit que le *sors* (*moira*) *dépend à la fin de la Providence*, *de l'ordre du monde* et de *la volonté divine*, et que s'il n'y avait pas cette *Providence*, l'univers ne conserverait pas cette *régularité* qu'on appelle *eimarmené*.

Aisa, d'après Aristote, vient des mots ἡ ἀεὶ οὖσα qui signifient *ce qui est toujours*. Dans ce sens, *aisa* serait précisément ce que l'on appelle les *décrets immuables de Dieu*. Selon d'autres, ce mot vient de Δαίω *diviser*, en sorte que ce serait le *sort*, la *part*, qui ont été *donnés*, *diviser* à chacun ; expression et signification que nous pouvons parfaitement admettre. C'est dans ce sens que l'on disait : *Est-ce que mon sort est encore de vivre* (1) ? Et il était si peu vrai que ce *sort* ou ce *destin fussent aveugles*, que le même Homère dit en un autre endroit que c'était Jupiter qui envoyait le *mauvais sort* (2). Enfin ce qui prouve que, par ce mot, l'on n'entendait pas une véritable et inexorable fatalité, c'est que plusieurs auteurs s'en servaient pour signifier l'*espérance* (3).

Kér n'est jamais pris, ni par les poètes, ni par les philosophes, dans le sens absolu que nous avons appris à attacher aux mots de *destin* et de *fatalité*.

Homère dit souvent qu'Achille était *destiné* à mourir, que son *sort* (kêr) était de périr au siège de Troie : mais ce qui nous prouve encore que ce n'était qu'un *décret du dieu suprême*, et non point un *sort aveugle*, *irrémédiable*, c'est que le prince grec avait eu connaissance de ce sort, c'est qu'il pouvait l'éviter en n'allant point à ce siège. Aussi Achille le dit-il lui-même au moment de la mort d'Hector : « *Je subirai mon sort*, lorsque Jupiter et les autres dieux voudront qu'il s'accomplisse (4). » Certes il y a loin de ces paroles à l'idée

---

(1) Ἔτι γαρ νυ μοι αἶσα βιῶναι ;

(2) Κακὴ Δὶος αἶσα παρέστη ἥμιν αἰνομοροισιν.

(3) Ἐλπίδος αἶσα, signifie simplement *espérance*.

(4) Κῆρα δ' ἐγὼ τότε δέξομαι ὁππότε κεν δὴ
Ζεὺς ἐθέλῃ τελέσαι, ἠ δ' ἀθάνατοι θεοὶ ἄλλοι. *Iliad.* liv. XXII. 365.

que l'on nous a donnée du Destin : Il n'est pas un chrétien qui ne puisse dire la même chose.

Homère dit bien encore : *Personne ne peut éviter la mort et son sort* (1); mais il faut l'entendre nécessairement dans ce sens que nous disons, que lorsque l'heure d'une personne est venue, elle ne peut l'éviter. Car il nous dit positivement ailleurs : *Il a échappé au mauvais sort* (*ker*) *de la noire mort* (2). Et encore, parlant de personnes qui prenaient des précautions contre le péril, il leur fait dire : *afin que nous échappions à la mort et à notre sort* (*kér*) (3).

Quelques personnes pourront citer ici l'allégorie où Homère représente Jupiter dans l'assemblée des dieux pesant dans sa balance les deux *destinées* (*kér*) d'Achille et d'Hector ; et celle de ce dernier héros s'étant trouvée plus lourde, et étant descendue vers les enfers, son *sort* fut alors décidé ; mais c'est précisément le passage qui prouve ce que j'avance. Car dans le conseil qui s'était tenu peu avant, Jupiter avait formellement manifesté le désir de sauver le fils de Priam et proposé aux dieux de le délivrer. Minerve seule s'y opposa en témoignant son mécontentement, mais en reconnaissant formellement qu'il en avait le pouvoir.

« Père souverain, lui dit-elle, toi qui du sein des nuages
» ténébreux lances la foudre brûlante, quelle parole est sortie
» de tes lèvres? *Tu veux sauver de la mauvaise mort un homme*
» *mortel, destiné depuis long-temps à la Parque?* (Aisa) FAIS-
» LE ; mais nous tous, les autres dieux, nous ne t'approu-
» vons pas (4). »

---

(1) Οὐκ ἔτ' ἔπειτ' ἔσται θάνατον, καὶ κῆρας ἀλύξαι. *Idem.*; XXI. v. 565.

(2) Ἦτ' ἂν ὑπέκφυγε κῆρα κακον μέλανος θανάτοιο. *Iliad.* l. XVI. 687.

(3) Ὅπως θάνατον καὶ κῆρα φύγοιμεν.

(4) Ἄνδρα θνητὸν ἐόντα, πάλαι πεπρωμένον αἴσῃ
Ἂψ ἐθέλεις θανάτοιο δυσηχέος ἐξαναλῦσαι;
Ἔρδ' : ἀτὰρ οὔ τοι πάντες ἐπαινέομεν Θεοὶ ἄλλοι. *Il.*; l. XXII, v. 179.

Bitaubé traduit : « Tu veux renverser les anciennes lois des destinées,

On ne saurait reconnaître plus formellement le pouvoir souverain de Jupiter, même sur ce que l'on appelait la *destinée.*

Enfin il est plusieurs endroits où les auteurs emploient le mot de *kêr* pour signifier seulement une *grave maladie.*

Un autre mot que l'on traduit encore par Destin, est celui de *Chreos* et de *Chreôn.*

Chreos signifie proprement et originairement une *dette*, une *chose nécessaire*, et par conséquent la *mort.*

« *Il nous a été échu en partage de vivre et de mourir,* et » il nous est impossible de *fuir* ce *chreos*, c'est-à-dire cette » *dette*, cette *destinée* (1). » C'est le poète Alciphron qui parle ainsi, et l'on croirait que l'apôtre S. Paul a copié ce texte quand il dit : *Il est échu à tout homme de mourir une fois* (2). Plutarque appelle dans ce sens la vie une *dette fatale* (3). « On l'appelle ainsi, dit-il, parce que nous devons transmettre » à d'autres ce que nos pères nous ont donné : et nous devons » le faire sans peine et sans larmes, lorsque celui qui nous » l'avait prêtée, l'exige. »

Telle est la *vie*, un *pret*, et la *mort*, une *dette*, selon ce grave philosophe; aussi le mot *chreos* signifiait-il tout simplement la *mort*, et même la simple obligation que s'impose volontairement un homme de faire quelque chose. C'est dans ce sens que Platon s'en sert quelque part pour dire : « *Il faut* que vous pensiez tous les deux (4). »

Voyons maintenant ce que les philosophes eux-mêmes pensaient du Destin. Les mots dont ils se servaient pour le désigner étaient ceux de *Peprômené*, et de *Eimarmené.*

» sauver ce mortel des mains fatales de la Parque. » Il n'est pas parlé *de lois, ni de mains fatales* dans Homère ; ce sont des *idées modernes* de l'école, transportées chez les anciens.

(1) Ζῆν μέν γάρ καὶ τεθνάκαι μεροίραται ἥμιν,
Καὶ οὐκ ἔστι το χρέος φυγεῖν. *Alciphron.*

(2) Statutum est hominibus semel mori. Ἀποκειπται τοῖς ἀνθάρποις ἅπαξ ἀποθανεῖν. *Ad Hebr.*, ch. IX, v. 27.

(3) Μειρίδιον χρέος.

(4) Ἐννοεῖν, ὑμᾶς ἀμφοτέρους χρέων.

Le premier mot vient d'une racine qui signifie *terminer, finir* (1), en sorte que *peprômené* exprime littéralement les choses *terminées, finies*, et dans ce sens en quelque sorte, *irrévocables, accomplies.* Les stoïciens employaient ce mot, et les chrétiens dans les mêmes circonstances se servaient de celui de *prooristai* qui vient d'une racine qui signifie également *terminer, finir* (2). C'est en se servant du premier de ces mots qu'Athénée disait : « Quel est celui de nous qui connaît » ce qui doit arriver, et ce qui a été *préparé, déterminé* pour » être souffert *par chacun de nos amis* (3)? » Or c'est ce que nous pouvons tous dire nous-mêmes.

Eimarméné vient de la même racine que *moira*, c'est-à-dire d'un mot qui signifie également *je divise, je partage* (4); en sorte que c'est *la part divisée à chacun par Dieu*, ce que les Romains nommaient *fatum*, la *chose dite, définie.*

Cicéron nous donne le sens complet qu'y attachaient les philosophes de son temps. « J'appelle *fatum*, dit-il, ce que » les Grecs nommaient *eimarméné*, c'est-à-dire l'ordre et la » série des causes, lorsque une cause, jointe à une autre cause, » produit d'elle-même un autre effet (5). »

« La *Fatalité* (Eimarménê), dit Thalès, est la plus forte » de toutes les puissances : elle gouverne le monde; *elle est* » *le jugement et le pouvoir immuable de la Providence.* »

Diogène de Laërce et Stobée, qui nous ont conservé cette réponse de Thalès, attribuent ce même dogme à l'école italique, en sorte qu'elle formait la croyance de tous les Pythagoriciens.

En effet, dans une notice anonyme sur Pythagore conservée

---

(1) Πεπρωμένη est un participe passé de πρόω, *je destine.*

(2) Προορίζω, je *prédestine*, des racines προ *avant*, et ὅρος *terme : je termine avant.*

(3) Τις γαρ οιδεν εμων το μελλον, τι παθειν πεπρωθ' εκαστῳ των φῖλων;

(4) Ἑιμαρμένη, de μείρω, *je divise*, parce que disent les étymologistes, *le ciel a divisé à chacun sa part.* Ce qui est exactement vrai.

(5) Voir le texte ci-après, pag. 133, *note* 1.

par Photius, nous lisons que ce philosophe « distinguait le » monde sublunaire du monde supérieur; il ajoutait que celui-» ci était gouverné par la providence et la destinée de Dieu; » que l'autre demeurait soumis à quatre puissances, à Dieu, » au *Destin* (*Eimarméné*), à la prudence humaine et à la » *Fortune* (*Tyché*), et que cette *Fortune* était opposée au *Destin* » comme le *hasard* l'est à l'*ordre*, et l'*incohérence* à l'*enchaî-* » *nement.* »

Toutes ces idées sont plus ou moins exactes et justes; cependant on ne peut disconvenir qu'elles ne soient grandes, et qu'elles ne contredisent formellement ce qu'on nous a appris sur le Destin.

Nous avons déjà parlé d'Hiéroclès, qui, dans ses commentaires sur les vers dorés, dit positivement que « le *Destin*, » ou mieux *la part* (*Moira*), dépend à la fin de la Provi-» dence, de l'ordre du monde et de la volonté divine, et que » s'il n'y avait pas cette Providence, l'univers ne conserverait » pas cette régularité qu'on nomme *eimarméné* ou *enchaîne-* » *ment.* »

Héraclite pensait que « le *Destin* était une substance céleste, » ou littéralement un corps éthérien, semence de l'univers, » mesure des révolutions harmoniques. C'était, suivant lui, le » *Logos*, la Raison ou le Verbe pénétrant l'extérieur du monde. » Ce *Destin* est l'Esprit universel et la Raison suprême (1). »

Certes on conviendra qu'il y a loin de ces notions à celles que nous donnent certains savans du dernier siècle (2).

---

(1) Après Plutarque et Stobée, Brucker en conclut avec raison, que le Destin, suivant Héraclite, était doué d'intelligence. Voir D'Olivet, *Théologie des philosophes.*

(2) Les encyclopédistes qui, comme on le sait, affectaient une connaissance particulière de l'antiquité, définissent ainsi le Destin.

« Divinité aveugle, qui réglait toutes choses par une puissance dont » on ne pouvait ni prévoir, ni empêcher les effets. Toutes les autres » divinités étaient soumises à celle-ci. Les cieux, la terre, la mer et » les enfers étaient sous son empire, et rien ne pouvait changer ce » qu'elle avait résolu. » Ils citent à l'appui de cette définition la déli-

Mais écoutons le prince de la philosophie antique. Platon et ses disciples considéraient le *Destin* soit comme action, soit comme substance. « Comme action, c'est, suivant lui, l'ordonnance immuable, c'est l'ensemble des lois de Dieu; » comme substance, c'est l'Ame de l'univers (1). » L'école platonicienne reconnaissait un *ordre fatal* qu'elle appelait *Ame*, » *Esprit*, *Dieu*, *Loi divine*, *Providence*, *Sagesse parfaite*, » *Prudence universelle*, dont l'empire embrasse la terre et les » cieux (2). » Toutes ces dénominations, nous pouvons les donner à Dieu, elles énoncent ses véritables attributs.

Au reste, il ne faut pas croire que ce soit une réforme introduite par cette école dans la philosophie : la plupart de ces dogmes existaient avant Platon.

Ainsi Hiéroclès enseigne que « la *Justice*, compagne inséparable de la *Providence*, porte aussi le nom de *Destin*; que » c'est la cause *raisonnable* des événemens qui arrivent en » vertu des lois de Dieu; que c'est la volonté, le décret de » l'Être suprême (3). » Brunk, résumant sur ce point les opinions des Platoniciens, n'hésite pas de dire que, suivant eux, *le Destin est l'ordre éternel que Dieu a imprimé à l'âme de l'univers, et par elle à l'univers même.*

Nous n'avons pas à discuter ici sur cette âme du monde, ingénieuse invention des Grecs, qui animaient tout, ou souvenir de quelqu'une de ces traditions qui donnent un messager de Dieu, un ange, pour gardien et moteur de chaque corps

---

bération du conseil des dieux, dans lequel la mort de Sarpedon fut décidée. Ce passage prouve le contraire, puisque Junon y reconnaît que Jupiter avait le pouvoir de le sauver. Voir ci-dessus le texte relatif à la mort d'Hector, pag. 126, *note* 2. Homère emploie les mêmes vers dans les deux circonstances; d'ailleurs les encyclopédistes font remarquer qu'un *seul mot* pouvait changer ou paralyser l'*arrêt du Destin*. Voir leur article *Destin*, et celui de *Celenus*.

(1) Plutarque expliquant l'opinion des Platoniciens *sur le Destin*.

(2) D'après Cicéron, Apulée, et Chalcidius.

(3) Dans Photius qui nous a conservé de longs fragmens des Traités de Hiéroclès sur la *Providence* et le *Destin*.

céleste; mais ces notions sur le Destin sont toutes plus ou moins raisonnables, et surtout bien différentes de celles qu'on nous donne dans nos écoles.

Un disciple et un rival souvent systématique de Platon, Aristote, dans une lettre ou *Traité du monde*, adressée à Alexandre-le-Grand, fait l'énumération de tous les noms qu'on peut donner à Dieu, et parmi ces noms se trouvent ceux que nous avons vus servir à désigner le Destin (1).

Alexandre d'Aphrodisée, que l'on reconnaît comme le chef des Péripatéticiens après Aristote, et que les sectateurs de cette école suivirent, dit, en s'appuyant de l'autorité de Théophraste, que « le *Destin* est la propre nature de chaque homme » et de chaque chose, la cause de tout ce qui arrive naturel- » lement, le système physique de l'univers (2). »

Voilà ce que les différens philosophes grecs pensaient de ce pouvoir, de cette force, qui est réelle et véritable, qu'ils appelaient de différens noms, et que l'on nous a fait connaître sous le nom propre, unique et moderne de *Destin*.

A la vérité, il a existé quelques philosophes grecs qui niaient la Providence, et même Dieu. Il y a bien aussi quelques poètes tragiques qui, dans leurs poésies, ont introduit, sur la scène, une espèce de divinité fatale et inexorable. Mais rien ne prouve qu'ils crussent à cette divinité. D'ailleurs, nous pouvons accorder qu'ils y ont cru, sans perdre la cause que nous plaidons en ce moment. Cette croyance ne détruit pas les textes que nous venons de citer.

Voyons maintenant ce que les Romains pensaient du Destin.

On dit que ce peuple reçut à peu près toutes ses croyances des Grecs. On peut admettre ce fait, quoiqu'il ne soit pas vrai dans toutes ses parties.

Comme les Grecs, les Romains avaient plusieurs mots pour

---

(1) Plusieurs critiques excluent cet opuscule du nombre des écrits d'Aristote. Quoiqu'il en soit, cet ouvrage est très-ancien, puisqu'il a été traduit par Apulée, et cité par le rhéteur Démétrius.

(2) Voir dans son Traité *du Destin*, ce qu'il dit de *Dieu* et de la *Providence*.

désigner ce que nous appelons le *Destin*. Les principaux étaient ceux de *Fatum* et de *Necessitas*, quand il était suivi de l'épithète *fatalis*.

« *Fatum*, nous disent les auteurs classiques les plus récens » et les plus estimés, signifie *Destin*. Les philosophes païens » donnaient ce nom à un enchaînement *nécessaire* de causes » subordonnées les unes aux autres, qui produisait *nécessai-* » *rement* son effet. *Ses arrêts étaient irrévocables, et son pou-* » *voir si grand que tous les autres Dieux lui étaient soumis.* » Pour mieux inculquer cette croyance, on l'oppose à la *Pro-* » *vidence. Le* FATUM *emporte avec soi une idée de nécessité,* » *et* PROVIDENTIA *une idée de sagesse* (1). »

Ainsi voilà le *Fatum* clairement posé comme au-dessus des autres dieux, Dieu lui-même, privé de sagesse et de liberté.

Examinons sur quoi se fonde cet enseignement, et interrogeons les anciens.

Fatum, d'après son étymologie, signifie *parole* (2). Leibnitz ne faisait pas difficulté de dire que le *Fatum* représente la *parole* ou le *décret de la divine sagesse*. C'est le *Logos* d'Héraclite; c'est le *Verbe* de nos livres sacrés.

Aussi Robert Étienne, ce profond appréciateur de la langue latine a-t-il traduit ou expliqué le mot *Fatum* par ceux-ci *jussum et dictum Dei*, *ordre et parole de Dieu* (3).

Ce sens est évidemment celui que les Romains y attachaient. Les poètes comme les philosophes vont nous dire qu'il est faux qu'ils entendissent par là une divinité inflexible et inexorable.

Virgile, qui a puisé dans Homère la plupart de ses divinités, quelquefois qui a seulement traduit ses expressions,

---

(1) C'est la définition donnée dans les synonymes latins de Gardin-Dumesnil, ouvrage recommandable sous d'autres rapports.

(2) Il vient de *fari*, *fatus*, *parler*; lequel lui-même vient de φαω, φημί, *parler*. C'est ainsi que l'entendent tous les étymologistes, Varron, Minutius Felix, Servius, Priscien, Isidore de Seville, et, parmi les modernes, Voscius, Juste Lipse, Robert Etienne.

(3) Voir son *Trésor de la langue latine*, au mot *fatum*.

nous apprend du *Fatum*, qu'il pouvait y en avoir de *contraires*, que, par conséquent, ils n'étaient pas *invincibles* (1); qu'ils *obéissaient à une autre loi* (2); il prend quelquefois ce mot pour synonyme de *volontés des dieux* (3). A la vérité, il dit quelque part qu'on ne peut fléchir ses paroles par des prières (4), mais ailleurs il pense qu'on peut *vaincre les rigueurs du Destin* (5), qu'on pouvait *se dérober à ses destinées* (6); souvent le *Fatum* n'est qu'un *ordre des dieux* (7), ou même *la colère* d'une déesse du second ordre (8).

Jupiter est toujours représenté dans l'Énéïde comme maître du *Fatum*. Il permet à Junon d'arracher Turnus à *ses destins qui le pressent* (9), il demande à Cybèle sa mère, ce qu'elle veut que *fassent les destins?* et jure de l'exécuter (10).

De même que Virgile, Horace nous représente Jupiter maître du *Fatum*, et pouvant à sont gré accélérer ou retarder ses arrêts (11). Ovide nous apprend qu'on peut échapper au *Fatum* (12). Enfin Stace, lui donne l'épithète de *changeant et de variable* (13), ce qui certes ne s'accorde pas avec les idées de dureté et d'inflexibilité qu'on y a attachées.

---

(1) ..... Fatis *contraria fata* rependens. *Enéide*; liv. I, v. 238.

(2) ..... Cui *Fata* parent, quem poscat Apollo. *Id.*; liv. II, v. 121.

(3) Sic pater Æneas.... *fata enarrabat divum*. Id.; liv. III, v. 716.

(4) Desine *fata Deûm flecti* sperare precando. *Id.*; liv. VI, v. 376.

(5) Heu, miserande puer! si quà *fata aspera rumpas*,
Tu Marcellus eris.... *Idem*; liv. VI, v. 882.

(6) Contra ego vivendo *vici mea fata*. *Id.*; liv. II, v. 160.

(7) Filius huic, *fato Divum*, prolesque virilis.
Nulla fuit. *Id.*; liv. VII, v. 50.

(8) Ut duros mille labores... *fatis Junonis iniquæ*,
Pertulerit. *Id.*; liv. VIII, v. 291.

(9) Tolle fugâ Turnum, atque *instantibus eripe fatis*. *Id.*; liv. X. v. 624.

(10) O genitrix, *quò fata vocas?* aut quid petis istis? *Id.*; liv. IX, v. 94.

(11) .....Te Jovis impio
Tutela Saturno refulgens
Eripuit, *volucrisque fati*
Tardavit alas. Horace; II *carm.* XVII. v. 24.

(12) *Ereptus fatis*. I Met. 358.

(13) Mutabile fatum. *Theba*. IX, v. 661.

Ainsi parlaient les poètes, les philosophes n'avaient pas d'autres croyances.

Et d'abord Cicéron, qui le premier a fait passer dans la langue latine les idées philosophiques des Grecs, soutient comme nous l'avons déjà vu qu'il appelait *Fatum* ce que les Grecs nommaient *Eimarmené*. Il va nous apprendre donc ce qu'il pensait lui-même de ce *Fatum* et de cet *Eimarmené*.

« La *nécessité du destin*, dit-il, en joignant ensemble les » deux mots les plus durs de la langue, la nécessité du des» tin, est ce qui a été établi et désigné de Dieu, pour arri» ver; c'est la série éternelle des causes; ce sont les causes » éternelles des choses futures, ce sont des causes renfermées » dans la nature des choses (1). »

Sans doute on ne saurait employer des expressions plus fortes que celles de *causes éternelles*, *causes renfermées dans la nature des choses*, mais sa pensée est bien expliquée en disant que c'est Dieu qui a réglé et établi tout cela. Nous, chrétiens, nous ne pensons pas autrement.

Au reste, il va encore développer sa pensée dans le passage suivant :

« La raison nous oblige donc de convenir que toutes choses » se font par le *fatum* » (nous, nous disons : Toutes choses ont été faites et se font par le *Verbe* : l'une et l'autre expression signifie *parole*). « Or, dit-il, j'appelle *fatum* ce que les Grecs » nommaient *eimarmené*, c'est-à-dire l'ordre et la série des » causes, lorsque, une cause étant jointe à une autre cause » (ou une raison étant jointe à une autre raison), produit » d'elle-même un effet. » (Or quelle est cette cause?) « C'est, » répond-il, la vérité éternelle, se répandant sur ce monde » de toute éternité. Ce qui fait qu'il n'arrive rien qui ne dût » advenir, et que de même il n'est rien qui doive advenir » dont la nature ne contienne la cause qui doit le produire (2).

---

(1) *Fati necessitas* quod à *Deo constitutum et designatum est ut eveniat*, causarum series sempiterna, causæ æternæ rerum futurarum, causæ inclusæ in naturâ rerum. *Cic.*

(2) Fieri igitur omnia fato, ratio cogit fateri. *Fatum* autem id appello,

Il dit quelque part qu'une personne était devenue consul par le *fatum*, et il donne pour explication de ce mot, c'est-à-dire *par une certaine volonté et une certaine faveur de Dieu* (1).

« La *nécessité fatale*, dit-il encore, est ainsi appelée, afin » qu'on sache que tout ce qui arrive vient ou découle de la » vérité extérieure et de l'enchaînement des causes (2). » Enfin il pensait qu'on pouvait agir même contre le *fatum* (3).

Tacite se joint à Cicéron pour prouver que le *fatum* est précisément le contraire de *fortuna* ou hasard. Isidore de Sévile, Boxhorn et Gassendi reconnaissent ce fait (4).

Priscien rappelle que Platon entendait par *fatum* la volonté et l'ordre de Dieu (5).

Toute la secte des stoïciens s'accorde à déclarer « que le » *fatum* est l'enchaînement éternel des causes, la raison du » monde ; le *logos* ou *parole*, par qui ont été, sont et seront » toutes les choses passées, présentes et futures, et que Destin, » Jupiter, Ame de l'univers, Providence, sont des noms qui » tous représentent l'Être suprême à la pensée des sages (6).

Zénon, Cléanthe, Panétius, Possidonius, Épictète, Marc-Aurèle ont les mêmes croyances. Ces croyances sont résumées dans cette belle prière du stoïcien Sénèque, qui exprime si magnifiquement ce que les païens pensaient du *fatum* et de

---

quod Græci εἱμαρμένην, id est, ordinem seriemque causarum ; quum causa, causæ nexa, rem ex se gignat. Ea est, ex omni æternitate fluens veritas sempiterna. Quod quum ita sit, nihil est factum quod non futurum fuerit ; eodemque modo nihil est futurum, cujus non causas id ipsum efficientes, natura contineat. Cic. I. *De divinatione ;* n° 55.

(1) Fieri consulem *fato*, veluti *divino quodam nutu et favore*. 2 Ver. n° 29.

(2) Fatalis necessitas, ut quid quid accidat, id externâ veritate, causarumque continuatione fluxisse dicatur. I. *De nat. Deo.* n° 55.

(3) Multa enim impedire videbantur præter rationem, præterque fatum. *Philosoph.* n° 10.

(4) Voir le *Mémoire* inséré dans le *Ciceron* de M. Victor Leclerc ; t. 26.

(5) Idem ipse dicit Plato *fatum*, voluntatem et jussionem *Dei*. C'est aussi le sens que Robert-Etienne a donné à ce mot.

(6) Voir toutes ces preuves dans Aulle-Gelle, Plutarque, Diogène-Laërce, Stobée, etc.

Dieu. « Adressons-nous, dit-il, à Jupiter, dont la providence gouverne ce monde, et disons-lui :

« Père souverain de l'univers, menez-moi partout où vous » voudrez; je vous suis et vous obéis sans différer. Aussi bien, » quand je ne le voudrais pas faire volontairement, j'y serais » obligé malgré moi; et ma malice ne me servirait qu'à me » voir forcé de souffrir ce que je ferais avec joie si j'étais » homme de bien. Car les bons sont conduits, et les méchans » sont entraînés par leurs *destins* (*fatis*). Vivons et parlons » d'après ces sentimens; que le *fatum* nous trouve préparés » et agissans. C'est ainsi que se conduit l'esprit élevé qui se » confie en Dieu (1). »

Maintenant il ne nous reste plus qu'à voir ce que les premiers docteurs de l'Eglise ont pensé de ce *fatum* et de ce *moira* des païens au milieu desquels ils vivaient.

Et d'abord Tertullien se servait souvent de ce mot dans le sens de Parole, de Verbe, de Dieu.

« Il paraît certain, disait-il aux païens, que vos sages re- » connaissaient le *Logos*, c'est-à-dire la Parole ou la Raison, » comme le Créateur de toutes choses...., et qu'ils l'appelaient

---

(1) Et sic alloquamur Jovem, cujus gubernaculo moles ista dirigitur;

Duc me, Parens, celsique Dominator poli
Quocumque placuit : nulla parendi mora est.
Adsum impiger; fac nolle, comitabor gemens :
Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.
Malusque patiar, quod pati licuit bono.

Sic vivamus, sic loquamur; paratos nos inveniat atque impigros *fatum*. Hic est magnus animus qui se Deo tradidit. Senèque; *épître* CVII.

Cette prière de Senèque est traduite de Cléanthe, en sorte qu'elle représente les croyances de toute la secte des stoïciens. Nous avons encore les vers de Cléanthe, ils se trouvent à la fin de l'*Enchiridion*, ou manuel d'*Epictète*.

Érasme fait observer que le premier de ces vers se trouve dans une hymne de S. Augustin. « Il est bien évident, dit S. Augustin en parlant de ce passage, que Senèque appelle ici *Fatum*, ce qu'il a appelé un peu avant la volonté du *Père souverain* à laquelle il se déclare prêt à obéir. » *De civit. Dei*; liv. V, chap. VIII.

» *Fatum*, ou Dieu, ou Ame de Jupiter, ou la nécessité de » toutes choses (1). »

Saint Augustin ne trouvait d'inconvénient à l'employer que parce que les astrologues de son temps s'en servaient pour désigner l'influence physique des astres sur l'action des mortels, d'ailleurs il permettait à ceux qui pensaient comme les philosophes sur le *fatum* de conserver leur sentiment, mais il leur conseillait de l'exprimer par un autre mot (2). A propos de *fatum* il avoue que l'on voit clairement que les païens appelaient *fatum* l'empire souverain de Dieu sur les destinées humaines et il rappelle à l'occasion de ce mot le *semel locutus est Deus* de l'Écriture (Ps. LXI, 12) comme signifiant la même chose (3).

Boèce nous assure « que les anciens ont donné à la *provi-* » *dence de Dieu* le nom de *Fatum*.... l'*ordre fatal*, dit-il en- » suite, dérive de la simplicité des lois de la Providence..... » Dieu, dit-il encore, prépare par la Providence, d'une ma- » nière particulière et durable, les choses qu'il doit faire,

---

(1) Apud vestros quoque sapientes, λογον, id est, sermonem atque rationem, constat artificem videri universitatis....... eumdemque *Fatum* vocari, et Deum, et animum Jovis, et necessitatem omnium rerum. Tert. Apologeticus. *Voir* Opera. *Lutetiæ*, 1634, pag. 21. — Ailleurs il dit : Providentiæ *Fatum*. Lib. *de animâ*. *Id.* pag. 323.

(2) Non multùm cum eis de verbi controversiâ laborandum atque certandum est : quando quidem ipsam causarum ordinem et quamdam connexionem Dei summi tribuunt voluntati et potestati, qui optimè et veracissimè creditur, et cuncta scire antequam fiant, et nihil inordinatum relinquere; à quo sunt omnes potestates, quamvis ab illo non sint omnium voluntates.... Quæ si propterea quisquam *Fato* tribuit, quia ipsam Dei voluntatem *Fati* nomine appellat, sententiam teneat, linguam corrigat. (*De civit. Dei.* Liv. v, chap. 1.)

(3) Quod enim dictum est, *semel locutus est*, intelligitur *immobiliter*, hoc est *incommutabiliter* est locutus, sicut novit incommutabiliter omnia quæ futura sunt et quæ ipse facturus est. Hâc itaque ratione possemus à *fando Fatum* appellare, nisi hoc nomen jam in aliâ re soleret intelligi, quò corda hominum nolumus inclinari (*De civitate Dei*; liv. v, 8.)

» ensuite il gouverne par le *Fatum*, d'une manière générale » et provisoire, ces mêmes choses qu'il a préparées (1). »

S. Thomas énonce avec autant de justesse que de profondeur ce que les anciens ont pensé du *Fatum*, et ce que nous devons en croire nous-mêmes, dans les propositions suivantes :

« On peut appeler *Fatum* la Providence divine en tant qu'elle a tout ordonné et tout prédit.

» Le *Fatum* réside dans les causes créées, en tant qu'elles ont été ordonnées de Dieu pour produire leurs effets.

» Le *Fatum* n'est rien autre chose que la cause des choses accidentelles selon l'ordre qui leur a été imprimé par la Providence divine.

» Dans les causes secondaires, le *Fatum* est absolu, mais *changeable* : comme procédant de la prescience divine, il est immuable, non pas d'une nécessité absolue, mais d'une nécessité conditionnelle (2). »

Le Dante, dans son *Purgatoire*, emploie souvent cette expression : *l'alto fato d'Iddio.*

Nous avons déjà vu que Leibnitz soutient que *fatum*, pris dans son vrai sens, veut dire le *décret* et l'*ordre* le plus sage de la Providence.

Un savant qui a examiné cette question en dernier lieu avec beaucoup de soin, pense comme Leibnitz, et il ajoute :

---

(1) Qui modus, cum in ipsâ divinæ intelligentiæ puritate conspiciatur, Providentia nominatur ; cum verò ad ea quæ movet atque disponit refertur, *Fatum* à veteribus appellatum est...... *Ordo* namque fatalis ex Providentiæ simplicitate procedit....... Deus providentiâ quidem singulariter stabiliterque facienda disponit, *Fato* verò hæc ipsa, quæ disponit, multipliciter ac temporaliter administrat...... Boèce, *de Consolatione philosophicâ ;* lib. IV, prosa VI.

(2) *Fatum* poni potest pro Providentiâ divinâ omnia prædicante et proloquente. — *Fatum* est in causis creatis in quantum ad effectus producendos à Deo ordinatæ sunt. — *Fatum* nihil aliud est, quam causa contingentium secundum divinæ Providentiæ ordinem. — *Fatum* est in causis secundariis absolutum et mobile, ut à divinâ Providentiâ est immobile, non necessitate absolutâ sed conditionali .... Voir *Opera*. Antverpiæ, 1612, tom. X, pag. 355 et 356.

« Le *Destin* dit *mathématique*, ou *astrologique*, ou *chaldéen*, est sans doute absurde. Cependant cette efficacité que l'astrologie attribuait aux corps célestes, leur venait encore, suivant elle, non de leur propre fonds, mais de Dieu, qui la lui avait départie, ou plutôt qui avait écrit dans les cieux, en mystérieux caractères, le livre de toutes les destinées humaines. » Il conclut en disant qu'il est prouvé que les anciens philosophes ont presque tous entendu, par les différens noms que nous avons traduits uniformément par le *Destin*, Dieu même ou quelqu'une de ses perfections, ou l'ordre éternel de ses décrets, et par conséquent une puissance intelligente (1).

Il est encore une autre considération que nous avons à faire valoir dans l'intérêt de la cause de l'antiquité : c'est que toutes ces opinions, toutes ces expressions, dont quelques-unes sont assez dures, sont tirées des philosophes, et représentent leurs opinions, c'est-à-dire les explications privées qu'ils donnaient de l'ordre du monde, du pourquoi des choses humaines. Ils se seraient trompés, ils auraient dit des choses encore plus dures qu'il n'en serait pas moins certain que le peuple, que l'humanité n'ont jamais reconnu cette divinité dure, aveugle, inexorable, à laquelle nous avons donné le nom de DESTIN. A chaque affliction publique et privée, le peuple levait les mains au ciel et s'écriait :

Dî, prohibete minas, Dî, talem avertite pestem (2).

Je puis donc conclure : Rien de plus faux que l'enseignement que l'on donne dans nos livres classiques sur la *mythologie* et sur le *Destin*. Les professeurs qui enseignent nos enfans, en résumant sous le seul nom de Destin cette puissance appelée de plusieurs noms chez les Grecs et les Romains, ont dénaturé leur croyance, ont donné une espèce d'unité à une opinion si variée, et sont venus à bout de nous rendre, dans notre croyance, plus païens que les païens mêmes.

A. Bonnetty.

---

(1) M. Daunou. Voir l'excellent *Mémoire sur le Destin*, lu à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1812. Ginguené en a donné une analyse, qui se trouve dans le *Cicéron* de Leclerc, tome XXVI.

(2) Virgile, *Énéide*, liv. III, v. 265.

RÉDEMPTION DU GENRE HUMAIN,

Annoncée par les traditions et les croyances religieuses de tous les peuples ;
Par M. B. J. Schmitt (1).

(Premier article.)

Une des plus fortes preuves de la vérité du christianisme est celle qui se tire de l'antiquité et de l'universalité de ses dogmes fondamentaux, dogmes qui se retrouvent dans les traditions religieuses de tous les peuples. Si, comme l'a si bien dit Bossuet, toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse, les traces de la révélation primitive, faite par Dieu au genre humain, doivent s'être conservées au milieu des inventions extravagantes que l'idolâtrie y a ajoutées. Les faits viennent à l'appui de cette théorie ; on étudie beaucoup plus dans ce siècle les religions de l'antiquité et celles de l'Orient qu'on ne le faisait autrefois; tous les jours les découvertes des savans font reconnaître plus clairement que toutes sont basées sur les mêmes idées fondamentales, et cette étonnante uniformité sur des choses qui surpassent trop évidemment la raison humaine pour qu'elle pût les inventer, est la preuve incontestable d'une source commune. Si le peuple juif a été spécialement chargé de conserver dans toute leur pureté les dogmes consignés dans ses livres saints, il ne faut pas croire pour cela que les autres nations aient reçu des traditions différentes, quoique ces traditions se soient beaucoup altérées. Le christianisme est fondé tout entier sur le dogme de la chute de l'homme et de sa réconciliation avec Dieu par l'entremise d'un Dieu rédempteur. Ce dogme important se retrouve dans toutes

---

(1) Un vol. in-8° ; à Paris chez Blaise.

Un journal périodique a consacré dans le temps un excellent article à l'examen de cet ouvrage ; c'est celui que nous reproduisons ici, après y avoir ajouté quelques notes. (*N. du R.*)

les religions (1), et c'est lui dont l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a voulu constater l'existence chez tous les peuples. Il s'est attaché pour cela à recueillir tous les témoignages qui attestent l'universalité de cette doctrine; de tous ces témoignages, aucun, sans contredit, n'est plus clair ni plus complet que celui des Livres saints. Depuis le commencement jusqu'à la fin, ils désignent un Juste, objet de l'attente des peuples, une époque de bénédictions pendant laquelle refleurira un règne de justice, d'amour et de paix. Toutefois, sans présenter un système de preuves aussi régulier, la fable et les mystères du paganisme contiennent des élémens dont l'analyse établit que la mythologie admet la croyance en un rédempteur, et en un ordre de choses plus satisfaisant. Les vestiges de cette opinion existent dans les védas de l'Inde (2), dans les livres canoniques des Chinois (3), dans le Zend-Avesta des Perses (4), dans les mystères de l'Egypte et de la Grèce, dans les institutions pontificales des Romains, dans l'Edda du Nord (5). Ce sont ces notions importantes que le savant auteur dégage de l'alliage impur des fictions superstitieuses, de manière à établir pleinement que le dogme chrétien de la Rédemption avait de profondes racines dans le paganisme.

Qu'il y ait eu une révélation primitive; que Dieu, en créant l'homme, lui ait donné avec la parole les vérités nécessaires à son existence, c'est ce qu'atteste le témoignage universel du genre humain; qu'importent les vains systèmes de quelques

---

(1) « La chute de l'homme dégénéré, dit Voltaire, est le fondement de la théologie de toutes les anciennes nations. » *Quest. sur l'Encyclop.* « De tant de religions différentes, dit-il encore, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. » (*Essai sur l'hist. gén., et sur les mœurs et l'esprit des nations;* chap. cxx, tom. III, p. 205, édit. de 1756.)

(2) Voyez l'article sur les *Travaux de la société asiatique de Calcutta*, ci-dessus tom. III, p. 334.

(3) *Idem.;* p. 343.

(4) *Idem.;* p. 342.

(5) Voir tom. V, p. 374.

rêveurs, quand toute l'antiquité élève la voix pour les démentir ! M. Schmitt prouve aisément que toute la sagesse de l'antiquité repose sur des vérités transmises par la tradition : il est constant que tout ce qu'il y a de vrai dans les doctrines des Grecs et des Romains, comme dans les écrits de leurs philosophes, venait de l'Orient, où l'enseignement surnaturel s'était conservé plus pur. L'auteur donne quelques explications sur la manière dont l'idolâtrie altéra les traditions primitives, et indépendamment des causes qui prenaient leur source dans la corruption du cœur ou dans celle de l'esprit, il en voit une autre dans l'abus des arts et de la poésie, qui, bien qu'ils soient utiles en ce qu'ils traduisent au dehors la piété intérieure, et invitent l'homme à la contemplation, afin d'éveiller en lui le sentiment religieux, ou de l'y maintenir et de l'y exalter, manquent cependant ce but, dit l'auteur, lorsque les symboles employés par l'art deviennent trop sensibles.

Après avoir montré, par les paroles même de la Bible et les détails qu'elle donne sur la destinée des enfans de Noé, qu'il n'est nullement prouvé qu'après la dispersion des peuples, le nombre de ceux qui continuèrent à honorer le vrai Dieu ait été réduit autant qu'on le pense communément, il établit que les livres et les documens des autres nations de l'antiquité contiennent quelques rayons de cette lumière qui brille dans ceux des Juifs ; que leurs plus anciennes histoires ont pour base des vérités plus ou moins altérées par le mélange des fictions, mais dont les traits essentiels concordent avec les Livres saints, et qui n'en diffèrent que par des détails purement accessoires ; enfin, que tous les peuples ont conservé spécialement la vérité à laquelle se rattachent toutes les révélations de l'ancienne alliance, celle de l'attente du divin Messie. Il passe alors à la preuve de ce qu'il vient d'avancer, et donne d'abord les détails les plus curieux sur les traditions chinoises. Ces traditions sont au nombre de celles que nous connaissons le moins, parce que, deux cent treize ans avant Jésus-Christ, l'empereur Tsin-Chi-Hoang-Ti donna l'ordre barbare de brûler tous les livres, excepté ceux qui avaient trait à l'agriculture, à la médecine, au destin futur et à l'histoire de sa famille :

on ne sauva que des fragmens des ouvrages de Confucius et de ses disciples, vénérés dès les premiers temps comme des livres sacrés. On trouve dans ces fragmens et dans les livres canoniques des Chinois des notions remarquables sur les dogmes de la Trinité (1), d'un premier état d'innocence, de la chute de l'homme, causée par un désir immodéré de la science, enfin de la venue du Messie. Ayant reçu de leurs pères la tradition qu'une vierge enfanterait le Saint des saints, les Chinois faisaient naître d'une vierge leurs personnages les plus remarquables. Confucius, qui n'était point un prophète, mais qui confirmait la tradition écrite et orale de la doctrine primitive, avait prédit qu'à l'Occident apparaîtrait le Seigneur; M. Schmitt cite à ce sujet des textes extrêmement remarquables, et qui rappellent des passages bien connus des prophéties d'Isaïe (2). C'est dans cette attente que, vers l'an 65 de notre

(1) M. Abel Remusat a mis ce fait hors de doute dans le savant *Mémoire* qu'il a publié sur *Lao-Tseu.* Ce philosophe vivait six cents ans environ avant J. C. « Son style, dit M. Remusat, a la majesté de celui » de Platon, et, il faut le dire aussi, quelque chose de son obscurité.... » Ce qu'il y a de plus clair dans ses écrits, c'est qu'un être trine a » formé l'univers. Pour comble de singularité, il donne à cet être un » nom hébreu à peine altéré, le nom même qui désigne, dans nos livres » saints, celui qui a été, qui est, et qui sera, JEHOVA (IHV). » Voyez les *Mélanges-Asiatiques,* tom. 1er, p. 96.

(2) Les Chinois entendaient par le Saint des saints : « celui qui sait tout, » qui voit tout, dont toutes les paroles instruisent, dont toutes les pensées » sont vraies; celui qui est céleste et miraculeux, dont la sagesse n'a » point de bornes, aux yeux duquel l'avenir entier est sans voile, dont » chaque parole est efficace. Il est un avec le Tien (Dieu), et, sans le » Tien, le monde ne pourrait le reconnaître; lui seul peut offrir un ho» locauste digne de la majesté du Schanz-Ti (Dieu souverain du ciel). » « Les peuples l'attendent, dit Memtius, disciple de Confucius, comme » les plantes flétries attendent la rosée. » « Combien sont sublimes les » voies du Saint des saints, dit le livre Tschong-Jong! Sa vertu embras» sera l'univers entier; il inculquera à tout une nouvelle vie et une nou» velle force, il s'élèvera jusqu'au Tien (jusqu'au ciel). Quelle immense » carrière s'ouvrira pour nous! Combien de lois et de devoirs nouveaux! » Que de rits majestueux et de solennités! mais comment les observer,

ère, l'empereur Mim-Ti envoya à la recherche du Saint des saints, ou du moins, s'il était déjà mort, de sa doctrine. Malheureusement l'ambassade de ce prince n'alla pas plus loin que les Indes, d'où elle rapporta le culte idolâtrique de Fo.

La tradition des patriarches s'est également conservée dans les Indes, quoique moins pure que dans la Chine, et plus mêlée d'élémens hétérogènes. Dans ce qui est raconté des incarnations de Wichnou, seconde personne de la trinité indienne, on trouve, parmi les fables les plus grossières, des traits frappans de ressemblance avec ce qui était prédit du Messie par les prophètes juifs. Notre auteur en cite plusieurs exemples remarquables (1). Les Perses conservèrent une religion

---

» s'il n'en donne lui-même l'exemple! Sa présence peut seule en préparer, en faciliter l'accomplissement. De là vient cet adage de tous les » siècles : les voies de la perfection ne seront fréquemment parcourues » qu'alors que le Saint des saints les aura consacrées en y imprimant ses » pas. » « Les peuples se prosterneront devant lui. En le voyant, en l'écoutant, ils seront convaincus, et tous ensemble n'auront plus qu'une » voix pour chanter ses louanges. L'univers retentira du bruit de son » nom, sera rempli de sa magnificence. La Chine verra les rayons de sa » gloire parvenir jusqu'à elle; ils pénétreront chez les nations les plus » sauvages, dans les déserts les plus inabordables, ou dans les lieux que » ne peut visiter aucun vaisseau. Dans l'un et l'autre hémisphère, de » l'une à l'autre extrémité de la mer, il ne demeurera aucune région, » aucun parage, aucun pays, éclairés par les astres, humectés par la » rosée, habités par les hommes, où son nom ne soit béni et honoré. » Suivant les anciens sages de la Chine, « le Saint des saints, l'homme par » excellence, l'homme miraculeux, le premier né renouvellera l'univers, » changera les mœurs, expiera les péchés du monde, mourra accablé de » douleur et d'opprobre, et ouvrira les portes du ciel. » Voir l'ouvrage de M. Schmitt, pag. 43, 44, 45 et 46.

(1) Wichnou, deuxième personne de la Trinité indienne, prenait diverses figures; il se mêlait aux hommes comme principe conservateur; jeune encore, il tua le serpent Kalyva. Il est représenté, tantôt quand son ennemi semble le blesser au talon, tantôt, au contraire, quand Wichnou lui écrase la tête avec le pied. Quiconque pensait jour et nuit à Chrichna devait être transporté au-dessus du troisième monde, et quiconque se souvenait de lui à l'heure de la mort, devait être immanqua-

plus conforme au culte primitif que celle des autres païens; d'ailleurs, l'idolâtrie égara généralement plus tard, et d'une manière moins déplorable, les enfans de Sem que ceux de Japhet, les enfans de Japhet que ceux de Cham. Le fondateur de la religion des Perses fut le fameux Zoroastre; l'opinion la plus probable c'est qu'il y eut deux Zoroastres, dont l'un établit et l'autre renouvela la religion. M. Schmitt exposa la doctrine des deux principes dont s'empara depuis l'hérésie des

---

blement trois fois heureux. Dans la croyance des Indiens, Chrichna tenait lieu d'un père, d'un époux, de parens, d'un frère, de tous les objets enfin auxquels l'homme attache de l'affection et du prix. Tout se réunissait à lui comme au point central, et sans lui rien n'existait. A travers ces circonstances, on peut bien reconnaître la tradition de la promesse que la postérité de la femme briserait la tête du serpent, et que celui-ci tâcherait de la mordre au talon; il est permis aussi d'y entrevoir la figure de ce Messie, qui, du sommet du calvaire, devait attirer tout à lui. Voir page 56 de l'ouvrage.

On trouve dans les *Mémoires* du capitaine Wilford, membre de la société de Calcutta, des observations curieuses à ce sujet qui méritent d'être rapportées. « Il paraît, dit ce savant orientaliste, que, long-temps » avant Jésus-Christ, l'univers attendait, avec un sauveur, Roi de jus- » tice et de paix, le renouvellement de toutes choses. Cette attente des » peuples est souvent l'objet des *Pouranas*. La terre se plaint de ce » qu'elle va s'enfoncer dans le *Patala*, sous le poids des iniquités ac- » cumulées du genre humain, et Wichnou la console en lui promettant » un sauveur, qui l'affranchira de la tyranie des *Daytias* ou démons; » il lui révèle en même temps que ce sauveur viendra naître dans la » maison d'un berger, et sera élevé parmi des bergers. Les sectateurs de » Bouddha affirment que l'incarnation de ce Dieu dans le sein d'une » vierge fut prédite plusieurs mille ans à l'avance; la tradition porte que, » dans l'Orient, une étoile merveilleuse dirigea les saints hommes vers » le lieu où devait naître l'enfant divin qu'ils attendaient avec impa- » tience. C'est vers ce temps que l'empereur de l'Inde, alarmé de quel- » ques oracles qui semblaient présager sa ruine, chargea ses émissaires » de mettre à mort cet enfant, s'ils venaient à le découvrir. Tout cela » se passa dans la 3181[e] année de Caly-Yugam, et la première de l'ère » chrétienne. » *Recherches Asiatiques*, vol. x, pag. 27; et *Recherches Chrétiennes* de Buchanan, pag. 266.

Manichéens; il fait remarquer ce qu'il y a de vrai dans cette doctrine, surtout dans l'idée frappante d'un Dieu médiateur, appelé mithra. Le second Zoroastre avait prédit en termes fort clairs qu'une vierge sans tache enfanterait un saint, dont l'apparition serait annoncée par une étoile qui accompagnerait ses adorateurs jusqu'au lieu de sa naissance (1). Du reste, tout le système théologique de ce législateur repose sur l'opinion généralement répandue en Orient, que le règne de la paix, de la vérité et de la justice y devait refleurir; or, on ne peut hésiter à voir dans cette idée fondamentale l'annonce de la venue du Messie.

L'auteur résume en quelques pages les notions les plus positives qui nous aient été transmises sur la religion des Egyptiens; et il distingue avec raison les mystères qui contenaient les plus sublimes idées du déisme et du monothéisme, de leur culte, qui était le plus ridicule, le plus abominable et le plus immoral que l'homme pût inventer. Le sens mystique de ce culte avait disparu sous une enveloppe grossière; incapable de soulever le voile des formes extérieures, le peuple les avait regardées comme l'objet principal proposé à sa vénération, et était tombé dans un délire et une idolâtrie qu'aucune autre nation n'égala jamais. Mais la doctrine secrète des Egyptiens, apanage de l'ordre des prêtres, avait pour base fondamentale le dogme de la Trinité, et la croyance en un Dieu révélé et réconciliateur. Nous renvoyons au livre de M. Schmitt ceux qui voudront en avoir la preuve; ils y trouveront surtout les citations les plus précieuses du livre d'Hermès, où fut divulguée la doctrine secrète des mystères (2).

---

(1) Cette tradition des anciens Perses, et le témoignage des Indous que nous venons de rapporter, sont en harmonie avec celui des Grecs. Un ancien commentateur de Platon, Chalcidius, ajoute à l'oracle cité : « que lorsque les sages eurent trouvé l'enfant royal, ils l'adorèrent et » lui offrirent des présens dignes d'un si grand Dieu. » Tout cela confirme le récit que fait saint Mathieu de la venue des Mages.

(2) Osiris, adoré chez les Egyptiens, naît sous la forme d'un enfant;

Les traditions de l'Orient furent singulièrement altérées en Grèce. Ce que les orientaux regardaient comme l'emblême de la divinité, ce peuple, ami des arts, se le figura comme la divinité même, et les symboles se trouvèrent confondus avec les attributs. C'est encore dans les mystères et dans les connaissances secrètes que l'on y enseignait qu'il faut chercher ce qui s'était conservé de vérité dans les notions religieuses des Grecs. L'origine asiatique de ces institutions n'est pas douteuse; indépendamment des autres preuves, une seule suffit : ce sont les mots mystérieux avec lesquels on congédiait les initiés, c'est-à-dire *Konx ompax.* Ces expressions, que l'on croyait inexplicables, appartiennent au pur samskrit, et les Bramines les prononcent encore aujourd'hui à la clôture de leurs cérémonies. M. Schmitt, après avoir établi par un savant parallèle l'identité des théogonies grecque et orientale, cite quelques passages bien connus de Platon, dont le comte de Maistre appelle les ouvrages la *préface humaine de l'Evangile*, et démèle avec une grande sagacité, au milieu des fables sur Hercule et sur Apollon, les restes d'une ancienne tradition relative au Messie, que l'addition de symboles et des détails étrangers a rendu presque méconnaissable (1).

---

une étoile annonce sa naissance; le Dieu grandit, il se trouve obligé de prendre la fuite, poursuivi par des animaux féroces; succombant enfin à la persécution, il meurt, et bientôt il ressuscite. Pag. 93 de l'ouvrage.

(1) Platon parle souvent d'un *logos* dans lequel les saints Pères s'accordent à voir la même idée que dans celui de l'Evangile de saint Jean. Dans le *second Alcibiade,* Socrate parle d'un *envoyé céleste* qui *doit venir enseigner la doctrine véritable.* Alcibiade, dans ce dialogue, le désigne comme un homme. Socrate insinue clairement qu'un *Dieu* sera caché sous la figure de cet homme; et dans le *Timée,* Platon l'appelle *Dieu* très-expressément (Plat. *Tim.,* oper., tom. XXI, pag. 341). « On voit, dit l'abbé Foucher, par ce dialogue, que l'attente certaine d'un docteur universel du genre humain, était un dogme reçu qui ne souffrait point de contradiction. » (*Mém. de l'Acad. des Inscript.;* tom. LXXI, pag. 147.)

Si nous portons nos regards sur les doctrines fabuleuses, relatives à Hercule, nous y trouverons des rapports frappans. Issu du père des

A mesure que la tradition s'éloignait de l'Orient, sa source première, on voyait se multiplier les mutilations arbitraires

---

dieux, Junon veut le faire périr dans son berceau (ce qui fait allusion aux poursuites d'Hérode contre Jésus enfant); il étouffe les deux serpens qui devaient le tuer; il est tenté par une femme qui lui propose toutes les richesses, toutes les jouissances de la terre; c'est la volupté; mais il s'attache à celle qui représente la vertu; enfin, après ses travaux, il succombe dans sa lutte pour l'humanité; et, du milieu des flammes de son bûcher, dressé sur le sommet de l'OEta, il s'élève à la céleste demeure. Voyez page 115 de l'ouvrage.

Le savant Maurice a prouvé jusqu'au dernier degré d'évidence, que « des traditions immémoriales, dérivées des patriarches et répandues » dans tout l'Orient, touchant la chute de l'homme et la promesse d'un » futur médiateur, avaient appris à tout le monde païen à attendre l'ap- » parition d'un personnage illustre et sacré, vers le temps de la venue de » Jésus-Christ. » Maurice; *Hist. of Indostan*, vol. III, book 4.

Fondés sur une tradition antique, les Arabes attendaient également un libérateur, qui devait venir pour sauver les peuples. Boulainvillers, *Vie de Mahomet*, liv. II, pag. 194.

Malgré sa haine pour le christianisme, Boulanger lui-même n'a pu s'empêcher d'avouer que les anciens attendaient des dieux libérateurs qui devaient régner sous une forme humaine. « Les Romains, dit-il, tout ré- » publicains qu'ils étaient, attendaient, du temps de Cicéron, un roi pré- » dit par les Sibylles, comme on le voit dans le livre *de la Divination* de » cet orateur philosophe; les misères de leur république en devaient être » les annonces, et la monarchie universelle la suite. C'est une anecdote » de l'histoire romaine à laquelle on n'a pas fait toute l'attention qu'elle » mérite... Les Hébreux attendaient tantôt un conquérant et tantôt un » être indéfinissable, heureux et malheureux; ils l'attendent encore.... » L'oracle de Delphes, comme on le voit dans Plutarque, était dé- » positaire d'une ancienne et secrète prophétie, sur la future naissance » d'un fils d'Apollon, qui amènerait le règne de la justice.... Tous les » Américains attendaient du côté de l'Orient, *qu'on pourrait appeler le* » *pôle de l'espérance de toutes les nations*, des enfans du soleil; et les » Mexicains, en particulier, attendaient un de leurs anciens rois, qui » devait les revenir voir par le côté de l'aurore, après avoir fait le tour » du monde. Enfin il n'y a aucun peuple qui n'ait eu son expectative de » cette espèce. » *Recherches sur l'origine du desp. orient.*; sect. 10, p. 116 et 117.

Voltaire confirme cette remarque, et ses paroles méritent une sérieuse

qui en obscurcissaient le sens et en altéraient la pureté. Cependant on retrouve encore chez les Romains des vérités évidemment dérivées de la tradition, et leurs livres sibyllins leur avaient donné l'idée d'un Dieu rédempteur et réconciliateur (1).

---

attention. « C'était, de temps immémorial, une maxime chez les Indiens » et chez les Chinois, que le sage viendrait de l'Occident. L'Europe, au » contraire, disait que le sage viendrait de l'Orient. Toutes les nations ont » toujours eu besoin d'un sage. » *Addit. à l'Hist. générale;* pag. 15. édit. de 1763.

Et sur quoi reposait cette attente générale ? La philosophie nous l'apprendra-t-elle ? Ecoutez Volney : « Les traditions sacrées et mythologi» ques des temps antérieurs avaient répandu dans toute l'Asie la croyance » d'un *grand médiateur* qui devait venir ; d'un *juge final*, d'un *Sauveur* » *futur*, *roi*, *Dieu*, *conquérant et législateur*, qui ramènerait l'âge d'or » sur la terre, et délivrerait les hommes de l'empire du mal. » *Médit. sur les révolutions des empires*, p. 226.

Certes, dit l'illustre écrivain, auquel nous empruntons ces citations, on ne trouvera pas ces témoignages suspects. Ainsi la vérité se suscite partout des témoins pour confondre ceux qui refusent de la reconnaître, quels que soient leur prévention et leur aveuglement. Elle force les *lèvres menteuses* à lui rendre hommage, et l'erreur à s'accuser et à se condamner elle-même. *Mentita est iniquitas sibi.* (Psal. 26, v. 12.) Voir l'*Essai sur l'indiff.*; tom. III.

(1) Rome, par ses relations fréquentes avec les Juifs, avait dû puiser chez eux des notions plus complètes, des idées plus positives sur la venue d'un réparateur. Les poètes romains en offrent des traces nombreuses et bien marquées. Ces allégories s'appliquaient, il est vrai, à des empereurs dont les poètes briguaient ainsi les bonnes grâces ; mais qui empêche de reconnaître parmi leurs vers des emblêmes relatifs au Messie ? Horace, dans plusieurs de ses odes, parle de princes, de divinités qui doivent expier les crimes de la terre. Les livres sibyllins sont plus formels encore, ils prédisent en termes clairs et incontestables les miracles, les souffrances, la mort d'un réparateur ; et ces prédictions, que nous ne devons pas regarder toutefois comme inspirées par l'esprit de Dieu, furent vérifiées par le Sauveur. Maintenant doit-on ajouter foi aux livres sibyllins ? En parlant du rapport qu'ils présentent avec Jésus-Christ, Lactance disait : « Quelques esprits, dont le rapport force la conviction, » allèguent, pour s'y soustraire, que les vers sibyllins ont été controuvés et » composés par les soutiens intéressés du christianisme. Toutefois, dit-il,

L'auteur donne les détails les plus curieux sur l'origine et le contenu de ces livres; les passages qu'il en cite sont au nombre

---

» il est impossible de s'armer d'une semblable objection, quand on a lu » Cicéron, Varron et autres anciens auteurs qui parlent de la sibylle d'E- » rythrée et de différentes prophétesses. C'est à leurs livres que nous em- » pruntons nos preuves; or, ces écrivains sont morts avant l'incarnation » du Verbe-Christ. Je ne doute point que les vers sibyllins n'aient passé » dans l'antiquité pour des fables, parce que personne ne les compre- » nait; car ils prophétisaient d'étonnans miracles, sans en désigner ni la » forme, ni l'époque, ni l'auteur. La sibylle d'Erythrée prédit elle-même » qu'on l'accuserait de folie et de mensonge. Les vers sibyllins demeurèrent » cachés pendant des siècles; mais, quand la naissance et la passion du » Christ eurent mis au grand jour ce qui était enveloppé de mystère, » on y attacha de l'importance, de même que les prédictions des prophè- » tes, lues par le peuple juif durant quinze cents ans et plus ne furent » comprises qu'alors que les paroles et les actions du Christ les eurent véri- » fiées; car les prophètes l'ont prédit, et les hommes n'interprétèrent » leurs oracles que quand tout fut accompli. » Lactance, *De verâ sapientiâ*, lib. IV, cap. XV.

Dans une circonstance où il était question des livres sibyllins, Cicéron s'écrie : Quel est l'homme qui est annoncé, et dans quel temps viendra-t-il? « *Quem hominem et in quod tempus est?* » « Ces vers, dit- » il ailleurs, prétendent qu'il faut recevoir un roi si nous voulons être » sauvés. » « *Si salvi esse vellemus.* » De la Divination; liv. II.

On peut assigner la même source qu'aux prédictions dont nous avons parlé précédemment, à une prophétie répandue dans Rome avec éclat, quelques mois avant la naissance d'Auguste, et que l'on interpréta dans la suite en sa faveur : « La nature enfante le roi des Romains » *Regem populi romani natura parturit.* Cette circonstance se trouve dans Suétone, qui la rapporte d'après un certain Julius Marathus, dont le récit ajoute que la terreur du sénat fut si grande, qu'il décréta aussitôt qu'on ne conserverait la vie à aucun enfant mâle né dans le cours de cette année. Mais ceux dont les épouses se trouvaient enceintes, s'appropriant chacun une si haute prédiction, réussirent à prévenir l'exécution du senatus-consulte. Voir *Rédemp. du genre hum.*, p. 143.

Tacite parle d'un certain Maricus qui osa provoquer les armes romaines en se faisant passer pour un dieu. « Déjà ce prétendu libérateur des Gaules, dit-il, ce dieu, comme il se faisait appeler, avait assemblé huit mille hommes; il entraînait avec lui les bourgs et les habitans des cam-

des documens les plus remarquables de ce genre; ils prédisent l'avénement du Christ dans les mêmes termes que David et Isaïe. Leur authenticité est incontestable, puisque le *Pollion* de Virgile n'en est, de l'aveu de ce poète, qu'une paraphrase continuelle (1). M. Schmitt, à l'occasion de ce poème rappelle

---

pagnes, quand, atteint par les cohortes de Vitellius, il fut mis en déroute. Maricus fut pris dans le combat et conduit devant Vitellius, qui le fit décapiter. *Hist.* liv. II, ch. 61.

Les habitans de Vélitre, petite ville voisine de Rome, s'imaginèrent, dit Suétone, que le maître du monde, prédit par les oracles, était né parmi eux; en conséquence, ils se révoltèrent et furent exterminés.

Il faut ajouter à toutes ces preuves de l'attente où l'on était alors d'un libérateur celle de l'apparition des faux Messies. A l'époque où parut le vrai Messie, on vit se manifester en grand nombre ceux qui prétendaient à ce titre. Jamais il n'avait été question de faux Messies avant ce siècle; jamais on n'en vit autant dans les siècles suivans. Mais quand les semaines prophétiques de Daniël furent près de s'accomplir les imposteurs se multiplièrent et séduisirent un grand nombre de Juifs et de Samaritains. On voit dans Josèphe les noms de plusieurs de ces faux Messies.

(1) On trouve dans M. le comte de Maistre un passage très-remarquable sur le *Pollion* de Virgile, que nous croyons devoir rapporter ici : « Remontez aux siècles passés, dit ce grand écrivain, transportez-vous à la naissance du Sauveur. A cette époque une voix haute et mystérieuse, partie des régions orientales, ne s'écriait-elle pas : « l'Orient est sur le » point de triompher, le vainqueur partira de la Judée, un enfant di- » vin nous est donné, il va paraître, il descend du plus haut des cieux, » il ramènera l'âge d'or sur la terre...? » Vous savez le reste; ces idées étaient universellement répandues; et comme elles prêtaient infiniment à la poésie, le plus grand poète latin s'en empara et les revêtit des couleurs les plus brillantes dans son Pollion, qui fut depuis traduit en assez beaux vers grecs, et lu dans cette langue au concile de Nicée, par ordre de l'empereur Constantin. Certes, il était bien digne de la Providence d'ordonner que ce cri du genre humain retentît à jamais dans les vers immortels de Virgile. Mais l'incurable incrédulité de notre siècle, au lieu de voir dans cette pièce ce qu'elle renferme réellement, c'est-à-dire un monument ineffable de l'esprit prophétique qui s'agitait alors dans l'univers, s'amuse à nous prouver doctement que Virgile n'était pas prophète, c'est-à-dire qu'une flûte ne sait pas la musique, et qu'il n'y a rien

combien était universelle de son temps l'opinion que l'âge-d'or allait refleurir, et qu'un Dieu allait descendre du ciel. Il cite l'oracle dont parlent Tacite et Suétone, que le domi-

---

d'extraordinaire dans la quatrième églogue de ce poète; et vous ne trouverez pas de nouvelle édition ou traduction de Virgile, qui ne contienne quelque noble effort de raisonnement et d'érudition pour embrouiller la chose du monde la plus claire. Le matérialisme qui souille la philosophie de notre siècle l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout-à-fait plausible en elle-même, et de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fût jamais.... Croyez-vous que le siècle de Virgile manquait de beaux esprits qui se moquaient « et de la grande année, et du siècle d'or, et de la chaste Lucine, et de l'auguste mère, et du mystérieux enfant? » Cependant tout cela était vrai :

« L'enfant du haut des cieux était prêt à descendre. »

Et vous pouvez voir dans plusieurs écrits, nommément dans les notes que Pope a jointes à sa traduction en vers du Pollion, que cette pièce pourrait passer pour une version d'Isaïe...

Il ne s'agit pas ici d'un *fait*. Si quelqu'un a cru que Virgile était immédiatement inspiré, voilà ce qu'on nomme une *opinion* dont on peut se moquer si l'on veut; mais ce n'est pas de quoi il s'agit; veut-on nier qu'à la naissance du Sauveur l'univers ne fût dans l'attente de quelque grand événement? Non sans doute; la chose n'est pas possible, et le docte commentateur (Heyne) convient lui-même que « *jamais la fureur des prophéties ne fut plus forte qu'à cette époque, et que parmi ces prophéties, il en était une qui promettait une immense prospérité ;* il ajoute que Virgile *tira bon parti de ces oracles.* » C'est en vain que Heyne, pour changer l'état de la question, nous répète les réflexions banales *sur le mépris des Romains pour les superstitions judaïques.* Nous avons prouvé que les Romains n'étaient point si étrangers à la croyance des Hébreux qu'on voudrait nous le faire croire; mais, encore une fois, ce n'est pas de quoi il s'agit. Croyait-on à l'époque marquée « qu'un grand événement allait éclore? que l'Orient l'emporterait? que des hommes partis de Judée assujettiraient le monde? » Parlait-on de tout côté « d'une femme auguste, d'un enfant miraculeux prêt à descendre du ciel, pour ramener l'âge d'or sur la terre? » Oui, il n'y a pas moyen de contester ces faits. Tacite, Suétone leur rendent témoignage. Toute la terre croyait toucher au moment d'une révolution heureuse; la prédiction d'un conquérant

nateur du monde allait sortir de la Judée (1), oracle que l'on appliqua à Vespasien et à Titus, et qui prouve l'attente du genre humain. Les livres sibyllins décrivent aussi la souffrance et la mort du Messie, et on ne peut voir sans étonnement les rapprochemens qu'en fait M. Schmitt avec les prophéties juives. Ces traditions sur le Rédempteur, le savant auteur les retrouve aussi dans la mythologie des Scandinaves (2). Que des traits

---

qui devait asservir l'univers à sa puissance, embellie par l'imagination des poètes, échauffait les esprits jusqu'à l'enthousiasme; avertis par les oracles du paganisme, tous les yeux étaient tournés vers l'Orient, d'où l'on attendait ce libérateur. « Jérusalem s'éveillait à ces bruits si flatteurs... » (Le P. Elisée).

C'est en vain que l'irréligion obstinée interroge toutes les généalogies romaines pour leur demander en grâce de vouloir bien nommer l'enfant célébré dans le Pollion. Quand cet enfant se trouverait, il en résulterait seulement que Virgile, pour faire sa cour à quelque grand personnage de son temps, appliquait à un nouveau né les prophéties de l'Orient; mais cet enfant n'existe pas, et quelques efforts qu'aient faits les commentateurs, jamais ils n'ont pu en nommer un auquel les vers de Virgile s'adaptent sans violence. Le docteur Lowth surtout (*De sacrâ poesi Hebræorum*) ne laisse rien à désirer sur ce point intéressant. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, tom. II, pag. 348.)

(1) « On était généralement convaincu, dit Tacite, que les anciens livres des prêtres annonçaient qu'à cette époque l'Orient deviendrait puissant, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde. » (*Hist.*, liv. v, ch. 13.) Ces anciens livres, possédés par les prêtres auxquels Tacite fait allusion, sont les livres sibyllins, tracés sur la toile, et qui étaient conservés à Rome, dans le temple de Jupiter-Capitolin, avec un religieux respect. Suétone écrit : « Dans tout l'Orient s'était propagée l'antique et constante opinion, que les destins avaient arrêté, qu'à cette époque la Judée donnerait des maîtres à l'univers. » (*Vie de Vespasien.*) Tacite et Suétone voient dans Vespasien et dans Titus l'objet de l'attente universelle; mais ils ajoutent que les Juifs rattachaient de grandes espérances à l'accomplissement de cette prophétie. Voir le livre de M. Schmitt, pag. 140.

(2) Dans cette mythologie, Balder, intermédiaire comme le Mithra des Perses, juge comme l'Osiris des Egyptiens, était un être bienveillant, doux, favorable aux hommes; à l'instigation du mauvais esprit, nommé

de ressemblance aussi frappans avec les dogmes du christianisme se trouvassent dans la religion d'un seul peuple, on devrait s'en étonner, tant les notions qu'ils renferment sont supérieures à la raison humaine; toutefois on pourrait les attribuer au hasard; mais quand elles se reproduisent à-peu-près sous les mêmes traits chez toutes les nations (1) de l'antiquité, un tel accord prouve que la vérité est le fondement de la fable, et que toutes les religions ont une source commune. Après avoir jété du jour sur les obscurs vestiges du dogme de la Rédemption chez les païens, le savant auteur complète son

---

Loke, par l'Edda, livre canonique, il fut privé de la vie; mais, lors du *crépuscule* des dieux (le dernier jour), il sortira de l'empire de la mort, pour vivre dans le ciel avec Alfadur (auteur de toutes choses, le Père des dieux), et les âmes des hommes justes. D'après une autre interprétation de l'Edda, Odin, le père de Balder, l'aïeul des héros, le père des dieux et de la lumière, succombera dans la dernière lutte contre le pouvoir triomphant des ténèbres. Mais, rappelant à lui, par une mort prématurée, les plus illustres héros de la terre, il les rassemble dans son Walhalla, et s'assure ainsi un plus grand nombre de combattans pour ce jour décisif qu'il prévoit sans pouvoir l'éviter.

(1) Les peuples dont nous avons vu les noms dans cette analyse, ne sont pas les seuls qui aient attendu des dieux libérateurs qui devaient régner sur eux sous une forme humaine.

Combadoxi au Japon, Sommonacodom chez les Siamois, ont laissé leurs sectateurs dans l'attente de leur retour (Noël; *Dictionn. de la Fable.*)

Les habitans de Pégu attendent aussi leur dieu Xaca, et les Persans modernes le prophète Ali, qui doivent revenir, disent-ils, à la fin des temps. D'Herbelot, *Biblioth. orient.*; et Chardin, tom. III, pag. 60. En Amérique, nous retrouvons encore les peuples de toute cette vaste partie du monde, comme nous l'avons observé plus haut, préoccupés de l'attente religieuse d'un libérateur. Nous voyons l'empire des Incas soumis sans résistance à des Espagnols que l'on regarde comme des dieux, ou comme des enfans du soleil, annoncés par les oracles de leurs pères, et dont ils croyaient voir l'accomplissement. Voyez Humboldt. *Monumens mexicains.*

Tous ces exemples prouvent que Jésus-Christ a été, à la lettre, l'*Attente et le désiré des nations*, comme Jacob l'avait prédit à ses fils (*Genèse*, ch. XLIX, v. 10.)

système de preuves en faisant ressortir les lumières qui éclairaient chez le peuple d'Israël ce point fondamental de notre croyance; il rappelle toutes les prophéties des livres saints relatives au Messie, et montre que la synagogue antique les entendait absolument comme l'Eglise. Nous ne le suivrons pas dans ses commentaires sur les prédictions et les figures de l'avénement du Christ, qui éclatent dans tous les livres de l'Ancien-Testament. Il nous suffira de dire qu'il y fait preuve de la même science et de la même sagacité que dans le reste du livre. Cet ouvrage se termine par un morceau sur les sacrifices. Nous exposerons dans un autre article le système de l'auteur sur ce sujet.

HISTOIRE. — SUR LE BAPTÊME DU ROI HARALD,

ET L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME DANS LES PROVINCES DANOISES.

L'auteur de cet ouvrage est l'évêque luthérien Münter, l'un des littérateurs les plus distingués du Nord. Son ouvrage, dont nous allons présenter une analyse, se fait remarquer par une érudition profonde, des vues étendues, un style éloquent et clair. Il jette un grand jour sur un sujet fort important et très-mal connu jusque-là, l'*Etablissement du christianisme* en Danemarck; l'analyse suivante que nous allons donner, est extraite de la *Bibliothèque universelle;* tom. Ier, 1831.

Les peuples qui habitent aujourd'hui la monarchie danoise descendent de deux souches entièrement distinctes. Les habitans de la Wagrie et du duché de Lauenbourg sont des Slaves qui n'ont adopté que long-temps après leur conversion au christianisme la langue et les mœurs des Allemands, leurs vainqueurs. Toutes les autres peuplades, dont la réunion sous de mêmes lois a formé le royaume de Danemarck, appartiennent à la grande famille teutonique; ceux du Holstein faisaient partie de la confédération saxonne; les autres, répandues dans les îles et sur le continent, étaient Scandinaves. La religion de la Scandinavie présentait un caractère si frappant de ressemblance avec celle qui régnait dans l'Inde primitive,

que l'on a cru y trouver une preuve de relation de parenté entre les habitans de ces contrées si éloignées l'une de l'autre, mais dont la dernière pourrait effectivement avoir été le berceau des peuplades belliqueuses, qui parvinrent, de migrations en migrations, jusque dans le nord de l Europe. De même que les Indous, les Scandinaves reconnaissaient au-dessus de la hiérarchie des dieux et des génies, un Être suprême, invisible, éternel, principe de toute vie, et qui seul devait échapper à la destruction qui, dans un avenir reculé, envelopperait toutes les générations divines après *Alfader* (père universel), c'est ainsi que la langue islandaise nommait l'Être suprême, venaient les trois grandes agens de son pouvoir, auxquels on rapportait la création des choses terrestres, leur défense ou conservation, et leur renouvellement successif par la mort des individus.

Ces trois principes étaient personnifiés dans Odin, Thor, et Freyr, que l'on nommait les premiers des *Ases*, ou dieux célestes. Neuf autres dieux du même rang, mais inférieurs en puissance, partageaient ce titre avec les trois premiers. Venaient ensuite les troupes de génies, protecteurs des mers, des fleuves, de l'air, des différentes contrées, des nations, et même des familles considérables. On les honorait à un moindre degré que les Ases; mais ils étaient l'objet d'un culte plus familier et plus habituel.

Les Scandinaves, dont la guerre faisait les délices et l'occupation nécessaire, assignaient à leurs dieux des devoirs semblables à ceux que les hommes pratiquaient sur la terre, c'est-à-dire, de continuels combats avec les divinités malfaisantes, dans lesquelles l'idée du mauvais principe était personnifiée. Les principaux ennemis des dieux étaient la déesse de la mort, Hela; le grand serpent (*Asgard* Ormen), dont les replis, noyés dans l'Océan, enveloppaient le disque de l'univers; le loup *Fenris*, toujours acharné à poursuivre dans le soleil la source de la chaleur et de la lumière; *Loke*, leur père à tous trois; ses rugissemens dans la grotte où ces dieux le retenaient enchaîné, causaient, au dire des poètes, les tremblemens de terre; enfin les « génies de la terre des enchantemens » (*Muspelheim*), qui combattaient dans des tourbillons de flammes, et livraient de continuels assauts au pont de *Bifrost* (l'*Arc-en-ciel*), par lequel la sphère de ces génies communiquait avec le séjour des dieux (*Asgard.*)

La croyance de l'immortalité de l'âme était si profondément gravée dans le cœur des Scandinaves, qu'elle dirigeait toutes leurs ac-

tions ; et que le but entier de leur existence était de s'assurer, après la mort, une demeure dans le palais d'Odin (le *Walhalla*), séjour des braves, ou dans le *Wingolf* (palais d'amitié) ; lorsqu'un guerrier scandinave était sur son lit de mort, il se blessait de sa propre lance, pour acquérir quelques titres au séjour du Walhalla, auquel présidait la belle *Freya*. Les âmes des hommes qui ne s'étaient distinguées pendant la vie, ni par leur bravoure, ni par leur sagesse, languissaient dans le *Nifleheim*, espèce de limbes ou lieu d'exil, exempt tout à la fois de plaisirs et de tourmens. Les criminels étaient précipités dans les gouffres du *Nastrond* (rivage des méchans). Mais une époque était fixée, à laquelle les dieux et les braves, transportés dans le Walhalla, devaient succomber à l'invasion du principe du mal. Trompant la vigilance du gardien céleste, Heimdall, les génies de Muspelheim franchiraient le pont Bifrost, et envahiraient la demeure des dieux. Le loup Fenris dévorerait le soleil, et tomberait ensuite sous les coups de Vidur ; le grand serpent, après avoir étouffé Odin, serait déchiré par Thor ; mais on noyerait son vainqueur dans des torrens de sang et d'écume empoisonnée, qui sortirait de ses blessures. Le crépuscule des dieux (*Ragnarok*), c'est ainsi que les Scaldes appelaient poétiquement la chûte de leurs Ases, devait annoncer à la terre l'arrêt de sa destruction : les génies de Muspelheim la détruiraient par les flammes.

Alors la divinité suprême se montrerait sans intermédiaire aux âmes immortelles des hommes. Elle rassemblerait dans le ciel (*Gimle*) tous ceux qui auraient vécu d'après les principes de la bonté et de la justice, sans égard aux distinctions passagères de la bravoure et du savoir.

Les sacrifices offerts aux dieux, soit dans leurs temples, soit dans les forêts, étaient ordinairement sanglans ; on égorgeait sur les autels, non-seulement des chevaux, mais encore des captifs, des criminels, et même des enfans des plus nobles familles. On célébrait dans l'année trois fêtes principales : la plus solennelle était celle de Jul, vers la fin de décembre. De neuf en neuf ans une sorte de jubilé appelait les Scandinaves à des rites plus pompeux. Le sang coulait avec plus de profusion sur les autels, et cette pratique cruelle se maintint jusqu'à l'entière extirpation du paganisme dans les trois villes royales de Leyre, d'Upsal et Drontheim. Du reste les peuplades teutoniques n'avaient point de prêtres proprement dits. Rois, jarls (comtes), guerriers, libres, chaque père de famille exerçait dans un cercle plus ou moins étendu les fonctions sacerdotales.

Les effets moraux d'une telle religion devaient être considérables ; on leur rapporte avec fondement la plupart des traits distinctifs du caractère des anciens Scandinaves. Ils étaient durs et cruels, vindicatifs et violens ; ils faisaient souvent périr leurs ennemis dans les flammes, et faisaient consister leur principal mérite à donner, au mépris de toute justice, des preuves continuelles de ce courage et de ce mépris de la mort qu'ils poussaient jusqu'au plus haut degré. L'usage de mettre à mort les enfans mal conformés ou d'une constitution débile, était général parmi eux. Il s'en fallait toutefois de beaucoup que toutes les vertus leur fussent étrangères ; ils se dévouaient avec passion au service de leurs princes, et aux intérêts de leur patrie ; ils étaient loyaux et fidèles dans l'amitié, hospitaliers envers tous, patiens dans les souffrances, et persévérans dans le malheur. Ils traitaient leurs esclaves avec douceur, leurs enfans avec tendresse, et leurs femmes avec une délicatesse bien rare chez des peuples demi-sauvages. Ils prenaient leurs conseils, les associaient à toutes leurs entreprises et les traitaient en toute occasion comme des égales ; bien plus ils semblaient les envisager quelquefois comme des êtres supérieurs, animés par une inspiration divine.

Le savant auteur jette ensuite un regard sur la mythologie des peuplades slaves, dont les descendans vivent sous le sceptre du Danemarck. On les appelait Wendes ou Obotrites; ils avaient adopté quelques-unes des croyances religieuses des Germains, dont ils occupaient l'ancien territoire, et des Finnois, avec lesquels ils entretenaient des liaisons suivies; mais leur religion était au fond la même que celle des Russes, des Polonais, des Bohémiens, peuples du même sang et de la même langue. Les sources de cette religion doivent être cherchées dans l'Orient, d'où les peuples slaves ont tiré leur origine. Effectivement on peut suivre la trace de leurs migrations; en remontant jusqu'au Caucase et aux rives de la mer (Caspienne), dans le nombre des divinités honorées par les Wendes, il s'en trouvait dont le culte leur avait été apporté par les Germains, tels qu'Odin, que les Slaves appelaient Weidewuth ; Balder, dieu de la jeunesse et des entreprises hardies; Siéba, déesse de l'amour ; Hela, ministre de la mort, etc. Mais le système général de la religion des Wendes était complètement différent de celui des Scandinaves. Son principe fondamental était l'adoration de la lumière, et une crainte superstitieuse des ténèbres ; en sorte qu'une vertu malfaisante était attribuée par eux à tout ce qui se rattachait à la nuit, à l'obscurité. Blanc (Bielo) signifiait glorieux,

favorable ; noir (tcherno) voulait dire dangereux , cruel. Par suite de ces idées, la dispensation de la lumière céleste était attribuée par les Wendes à l'Etre suprême, qu'ils nommaient *Sviatovide* (aspect saint) , et quelquefois *Triglava* (trois têtes ou trinité). Le cercle des dieux se partageait en deux classes, les blancs ou favorables, et les noirs ou ennemis. Les uns, bienfaisans par leurs dons ou par leurs conseils ; les autres , malfaisans par leur puissance magique et leurs pernicieux avis. Mais ce qui était particulier aux seuls Wendes, c'est qu'ils réunissaient dans leurs principales divinités ces deux natures opposées : ainsi Radegast (esprit conseiller), ce dieu du soleil, des saisons, de l'honneur, de la force et de la guerre, était en même temps, sous le nom de *Tchernobog* (dieu noir), et la forme d'un homme à tête de lion, le Dieu des ténèbres et le prince des mauvais génies. *Siéba*, la déesse de l'amour, la source de la vie , était, sous une autre forme (personnifiée par une tête de singe), la déesse de la débauche et la mère des vices. Le Dieu de la mort violente avait lui-même son côté lumineux , car il était aussi le Dieu de la résurrection.

Les peuples Wendes avaient une classe de prêtres complètement séparée de celle des guerriers, et dont l'influence paraît avoir été presque égale à celle des chefs militaires. Leur hiérarchie sacerdotale était compliquée ; elle contenait au moins trois classes distinctes de prêtres qui, dans chaque nation , avaient un grand pontife à leur tête. Celui des Wendes Obotrites, les plus voisins du Danemarck, portait le titre de *criwe*, emprunté à la langue prussienne, dans laquelle il signifie juge ; ce mot est remarquable, car il révèle une des deux sources principales de l'ascendant des prêtres chez les Slaves ; l'autre source était la distribution des oracles consultés en toute occasion. On immolait sur les autels de leurs divinités des taureaux, des chevaux dressés à la guerre et des captifs. Ceux-ci, lorsqu'ils étaient chrétiens, périssaient dans les flammes où on les jetait tout armés. Ces atrocités durèrent à *Arkona*, dans l'île de Rugen, jusqu'à la prise de cette ville, par Henri le Lion, duc de Saxe, en 1183. L'ordre sacerdotal, chez les Wendes, était parvenu à propager dans la masse du peuple les sentimens de la haine la plus envenimée contre les chrétiens ; aussi ce fut bien plutôt leur religion que leur indépendance nationale que ces tribus défendirent avec tant d'acharnement.

On peut juger, par cette exquisse, des difficultés que le christianisme rencontra dans sa route vers les extrémités septentrionales

de l'Europe. Voici quels furent ses premiers pas chez les Danois. Quelques-uns de leurs héros, quelques uns même de leurs rois affectaient, dès le huitième siècle, un mépris absolu pour la mythologie d'Odin. Les expéditions, qui commençaient à devenir fréquentes, des Danois sur les côtes de pays chrétiens, leurs voyages habituels en Angleterre et à Constantinople qu'ils appelaient *Mikla gaard* (la grande cité), leur donnaient quelques notions de la religion chrétienne. Il s'en trouva même plusieurs qui reçurent le baptême dans les pays étrangers; mais ils oublièrent bientôt, après leur retour dans leur patrie, les maximes du culte qu'ils avaient embrassé; on remarqua seulement qu'ils renonçaient à la polygamie, ne mettaient à mort aucun de leurs enfans, s'abstenaient de pratiques superstitieuses, et cessaient de manger de la chair des chevaux et des oiseaux de proie, victimes ordinaires des temples scandinaves.

Le premier missionnaire chrétien qui pénétra dans le Jutland, fut Willibrord, prêtre saxon, devenu, en 696, évêque d'Utrecht (1). Ses efforts furent infructueux; seulement en quittant le Danemarck, il emmena trente jeunes gens qu'il éleva dans le but d'en faire de nouveaux prédicateurs de l'Evangile. Leur zèle ne fut payé d'aucun succès; et il pouvait difficilement en être autrement, tant que les Saxons, le peuple le plus considérable de la Germanie septentrionale, demeurait attaché au paganisme. Charlemagne leur déclara une guerre tout à la fois politique et religieuse. Elle dura trente ans, et chacun en connaît l'issue. Lorsqu'elle était la plus sanglante, des missionnaires chrétiens, pénétrant à travers des peuplades ennemies ou malfaisantes, franchirent l'Elbe, et firent des prosélytes parmi les Saxons du Holstein, voisins immédiats des Danois. Ces nouveaux chrétiens furent massacrés par leurs compatriotes. L'empereur vengea leur mort. Il franchit l'Elbe avec toute son armée, s'assura par des forteresses de l'embouchure de ce fleuve, et porta ses armes jusqu'à l'Eyder. Les Danois, dont le célèbre Regner Lodbrok était roi, n'osèrent alors attaquer le prince qui était tout à la fois le champion de la civilisation et le chef de la chrétienté.

Mais lorsqu'en 789 les Francs attaquèrent la nation slave des Wilzes (dans le Brandebourg actuel), les peuples scandinaves se confédérèrent un instant, pour essayer de mettre des bornes aux progrès d'une puissance qui menaçait de tout engloutir. Cette guerre,

(1) Voyez la nouv. édit. de Butler, tom. XVII, p. 110.

interrompue par des trèves mal observées, dura jusqu'en 813. Elle eut cela de remarquable, que jamais les soldats de Charlemagne n'osèrent poursuivre leurs ennemis au-delà des frontières scandinaves qu'Hardeknud, roi de Danemarck, venait de protéger par un rempart en terre, imité des anciens Romains; que les secours des Scandinaves empêchèrent les Slaves de tomber sous la domination (au moins immédiate) des Francs; et que dans le traité de paix qui termina cette longue querelle, le puissant empereur n'obtint l'insertion d'aucun article qui eût rapport à la religion. Il ne permit point même à un évêque missionnaire, qui venait de baptiser tous les habitans de Héligoland, de s'aventurer au milieu de ces Danois idolâtres, dont la fierté repoussait des prédications appuyées par l'épée d'un monarque étranger.

Charlemagne mourut en 814. La décadence de l'empire qu'il avait accru et consolidé se fit sentir dès que sa main puissante eût abandonné les rênes du gouvernement. Cependant l'influence des Francs dura quelque temps encore dans tout le nord de l'Europe, quand déjà leur force réelle était diminuée par leurs discordes intestines, et par les vices de leur gouvernement. Louis le Pieux, successeur de Charles, hérita du zèle de son père pour la propagation du christianisme; et il travailla à ce grand ouvrage avec désintéressement et douceur.

En 822, Ebbo, archevêque de Reims, soutenu par les encouragemens de l'empereur et les vœux de toute la nation, tenta cette conversion des Danois. Une circonstance heureuse vint faciliter cette grande entreprise. *Harald Klak*, roi de la partie méridionale du Jutland, chassé par ses compétiteurs, se réfugia à la cour de Louis, qui le prit sous sa protection et lui fournit des secours, au moyen desquels ce prince reprit possession de ses états. C'est à la cour de Harald, qui résidait à Haddebye près Sleswick, qu'Ebbo se présenta avec de riches présens et une lettre de l'empereur, qui pressait Harald de reconnaître ses bienfaits, en introduisant dans ses états la religion chrétienne. Ce prince hésita quelque temps; il craignait, et ce n'était pas sans motifs, de s'aliéner l'affection et la confiance de son peuple, s'il se séparait de lui en abjurant le culte d'Odin. Toutefois Ebbo reçut d'abord l'autorisation de prêcher librement le christianisme; il en profita sans hésiter, et fit un assez grand nombre de prosélytes. Louis seconda utilement ses efforts par des ambassades et des secours, au moyen desquels il maintint la supériorité de son protégé, toujours harcelé par des voisins

jaloux. Un moine de la célèbre abbaye de Corvey, en Westphalie, vint, sur ces entrefaites, offrir à l'empereur l'aide d'un zèle infatigable et d'une capacité peu commune : c'était Anschar, justement nommé par la postérité l'Apôtre du nord (1). Louis voulut qu'il attendît à sa cour l'arrivée de Harald; car ce prince avait déclaré qu'il ne prendrait de résolution définitive qu'après avoir étudié dans le palais même du chef des nations chrétiennes la nouvelle doctrine dont les dogmes n'étaient qu'imparfaitement connus des Danois. Le prince scandinave tint parole en 823 ; il se rendit, sur un grand nombre de navires légers, dans la Frise, où quelques possessions lui avaient été inféodées; puis il remonta le Rhin, et s'arrêta à Ingelheim, près de Mayence, où l'empereur l'attendait avec impatience. Après quelques conférences, ses doutes furent levés, et la cérémonie du baptême se fit, au commencement de juin, avec une pompe extraordinaire.

Après Harald, une de ses femmes, Thora, et Svanlèthe, son fils aîné, Godfred, Rurich et les guerriers qui avaient accompagné leurs princes, furent reçus dans le sein de l'Eglise.

Un écrivain contemporain, Ermold le Noir, abbé d'un monastère de l'empire franc, nous a laissé dans un poëme latin, sur les faits glorieux de Louis le Pieux, la description la plus détaillée des circonstances de cet événement, auquel les contemporains, et surtout les sujets de l'empereur, attachèrent beaucoup d'importance. Le style d'Ermold est souvent attrayant par sa naïveté, et quelquefois aussi par son élévation et par le tour vraiment poétique des images. Son début mérite d'être cité. « La foi des Francs s'é- » levait beaucoup. Les peuples venaient par torrens, de toutes parts, » par toutes les routes de la terre et des mers, ils venaient en » troupes toujours grossissantes, contempler le culte des chrétiens. »

Ermold décrit les mœurs des Danois d'une manière brève et pittoresque : « Un peuple beau, et de haute stature, toujours cher- » chant sur de frèles navires sa proie et sa nourriture au sein des » tempêtes et aux bords de toutes les mers, libre et sans aucun » dominateur. »

Après avoir recommandé à Ebbo d'expliquer au roi des Danois les mystères du christianisme, Louis ajoute : Porte au roi Harald

(1) Voyez la vie de S. Anschar ou Anschaire, dans la nouv. édit. de Butler, tom. II, p. 299.

mes salutations; je ne demande point ses états. Qu'il vienne à moi, et, suivant le précepte, je lui donnerai le baiser de paix et l'amitié de frère, quand nous aurons la même foi. Ermold décrit ainsi l'approche des Danois, quand leurs navires s'arrêtent à Ingelheim. « Que vois-je briller aux rayons de l'aurore et couvrir au » loin les eaux du fleuve? Quels navires remontent le Rhin or» gueilleux avec une pompe guerrière? Comme elles brillent à la » lumière du soleil, sur le miroir des eaux et la danse des vagues, » ces voiles blanches comme l'argent. »

Parmi les instructions que l'évêque adresse au nouveau converti, celles-ci peignent de vives couleurs l'extirpation du paganisme : « Détruis le sanctuaire des idoles; arrache leurs bois criminels; » renverse tes autels souillés de sang et les pierres énormes de tes » sacrifices! Le Seigneur est Dieu, et nul après lui! Va donc » prêcher la doctrine du Christ. Louange, honneur, gloire à lui! »

Ermold décrit ensuite avec une grande complaisance les nombreuses chambres richement meublées du palais d'Ingelheim, les pavés de marbre, les tables somptueusement servies; il y introduit les Danois vêtus de blanc, avec des cœurs nés de la veille. Il décrit minutieusement les présens que l'empereur offre à son allié, à son fils spirituel : « Ce manteau rayé de pourpre, chargé de lourdes broderies d'or, et entouré d'un rang de pierres précieuses; l'épée à la poignée d'or, que César détacha lui-même de sa ceinture; le baudrier orné de boucles de métal larges et massives; la chaussure brodée de fil d'or, et les gantelets ornés de petits clous du même métal; enfin ce diadème destiné à la reine, tout parsemé d'escarboucles et bordé d'un fil de perles. »

Après ce repas, ces hôtes demi-sauvages du palais d'Ingelheim sont introduits dans la chambre des trésors. L'empereur s'assied sur son trône; « Judith s'y place à ses côtés, après l'avoir baisé sur ses joues. » Près d'eux, Lothaire, fils aîné de Louis, et le roi Harald, se placent sur des siéges moins élevés, tandis que les vases d'or et d'argent, ces monnaies de tous les temps et de tous les pays, les pierres précieuses, les lingots grossièrement façonnés, passaient sous les yeux étonnés et avides des Danois. L'empereur n'eut point à se louer de la simplicité avec laquelle il leur avait montré tout à la fois la route et la valeur de toutes ces richesses. Moins d'un demi-siècle plus tard, les Danois, encore païens, revinrent les mettre au pillage.

Effectivement, la conversion de Harald ne produisit pas à beau-

coup près les résultats qu'on en avait espérés. Ses sujets mécontens le chassèrent, moins de 5 ans après son retour. L'empereur l'accueillit avec l'hospitalité la plus libérale; il lui donna des biens dans les provinces actuelles du Holstein et d'Oldenbourg, des vignobles aux bords du Rhin et de la Moselle, des châteaux dans la Frise et toute l'île de Walcheren. Mais la mission d'Anschar n'en répandit pas moins dans les forêts du nord une semence qui devint bientôt féconde. Les efforts de cet évêque, justement célèbre, durèrent 35 ans; aucune difficulté ne l'arrêta, aucune persécution ne l'effraya, aucune privation ne le rebuta; et cependant il était d'un sang noble, et il avait été élevé dans la paisible solitude d'un cloître, au milieu des douces occupations de l'étude. Le christianisme fit en Danemarck des progrès lents, mais continuels, jusqu'à ce qu'enfin Knud-le-Grand lui assurât dans cette contrée une victoire complète et une domination exclusive, vers le commencement du onzième siècle. A la même époque, la Norwège et la Suède abandonnèrent le culte d'Odin. Les Slaves des bords de la Baltique n'abandonnèrent leurs divinités nationales qu'à la fin du douzième siècle, et lorsque les efforts réunis des Danois et des Allemands eurent dépouillé de leur indépendance ces peuplades courageuses.

Nous ne suivrons pas le savant écrivain dans ses développemens sur les avantages généraux que le Nord a retirés de l'introduction de la religion chrétienne; un résumé rapide suffira. Les pirateries des Normands, leurs incursions dévastatrices dans presque toute l'Europe, devinrent de plus en plus rares, et cessèrent bientôt entièrement. Le sang ne coula plus que rarement; les vertus pacifiques furent mises en honneur; des communications suivies s'établirent avec les peuples les plus civilisés, dont les institutions utiles pénétrèrent successivement dans le Nord. L'esprit de l'Evangile fut d'abord mieux compris par les mères que par les guerriers; mais les sentimens qui animent le cœur des femmes tardent-ils jamais à l'emporter chez les peuples où les hommes n'ont pas méconnu la dignité de leurs compagnes? Les duels devinrent moins communs; on s'accoutuma à recourir aux décisions pacifiques des tribunaux. Au lieu de ces associations d'hommes voués à soutenir une même querelle, jusqu'à la mort du dernier d'entre eux (associations trop fréquentes chez les anciens Scandinaves, qui les nommaient confréries de sang), vinrent les pacifiques et industrieuses guildes, auxquelles les royaumes du Nord doivent les élémens de leur bourgeoisie et la fondation de leur prospérité commerciale. On ne vit plus brûler des captifs, enlever des femmes nobles et les livrer au déshonneur. Le sort

des serfs devint plus doux ; l'esclavage domestique fut même graduellement aboli. La vie des nouveau-nés devint sacré : l'exposition, le meurtre des enfans mal conformés cessèrent entièrement ; l'étude des sciences, des arts, des langues de l'antiquité s'introduisit dans les cloîtres, et s'y conserva, en attendant la renaissance des lettres, dans un état d'infériorité relative sans doute, si l'on compare ces temps à ceux qui se sont suivis, mais qui n'en paraîtra pas moins très-remarquable, si l'on réfléchit à la barbarie d'où les Scandinaves sortaient. Nous terminerons cette esquisse par quelques traits de l'introduction du christianisme en Islande.

Cette île, reléguée, pour ainsi dire, aux extrêmes limites de la création animée, avait été peuplée par des Norvégiens, exilés volontaires, qui préféraient conserver dans cette région désolée l'indépendance dont ils ne pouvaient plus jouir dans leur patrie, depuis que Harald à la belle chevelure y avait introduit le pouvoir absolu. « Au bout de soixante hivers, dit le plus ancien historien de l'Islande (Are, surnommé Frode, ou le Savant), l'île avait autant d'habitans qu'elle en pouvait nourrir. Ils se gouvernaient en république, sous la présidence d'un magistrat électif, mais à vie, qu'ils appelaient *organe* de la loi (*læg-sogo-madr*). Leurs institutions étaient claires, précises et régulières. La division de l'île en quatre parties égales, subdivisées en arrondissemens nettement délimités, est une preuve de cet esprit d'ordre si remarquable dans une nation issue d'un peuple où la force décidait de tout, et où de fréquentes révolutions apportaient dans toutes choses l'instabilité et la confusion. Ce fut dans la dernière année du dixième siècle qu'un missionnaire saxon envoyé par Olaüs, roi de Norwège, parut en Islande. Il fit quelques prosélytes, mais l'opposition de la masse du peuple le força à retourner en Norwège, où il annonça au roi que l'établissement du christianisme dans l'île lui semblait impossible. »

Olaüs qui n'avait reçu le baptême que l'année précédente, menaça de faire mutiler ou mettre à mort les Islandais qui aborderaient dans ses états. Or le commerce avec la Norwège était indispensable à l'existence même des insulaires. Ceux-ci intercédèrent auprès d'Olaüs ; l'ordre rigoureux ne fut point exécuté, et un autre prêtre, appelé Thormod, vint en Islande au printemps de l'an 1000. Avec lui rentra dans sa patrie un noble Islandais, Hialti, que l'assemblée générale de la nation avait banni pour avoir traité Odin et Friga d'idoles à têtes de chien, poussant d'affreux aboiemens. Le nombre de chrétiens augmenta, et l'exaspération des idolâtres devint si grande, que l'on craignit une guerre civile, fléau dont les

annales islandaises n'offraient encore aucun exemple. Enfin l'assemblée des comices allait être rompue sans avoir pu prendre aucune résolution. Dans ces graves conjonctures, les principaux chrétiens s'adressèrent au premier magistrat Thorgeir (vautour de Thor), le conjurant de présenter les lois nécessaires pour le salut de la patrie commune. Thorgeir était attaché au culte d'Odin, et depuis quinze années, un des devoirs de son office avait été de faire respecter cette religion, comme étant la base des institutions nationales. « Les gardiens des lois, dit l'historien islandais, après avoir accepté cette commission, s'enferma dans sa maison, se jeta sur son lit, et s'enveloppant la tête, demeura toute la journée dans un silence absolu. Le lendemain il fit inviter tous les citoyens à se réunir en assemblée législative, et paraissant devant eux, il leur dit qu'il prévoyait une dissolution imminente de la république, si tous ses habitant ne vivaient pas sous la même loi; qu'à la suite des discordes civiles, à la suite de l'interdiction du commerce avec le Danemarck et la Norwège, sa patrie lui semblait menacée de retourner à son ancien état et de redevenir une solitude. Pour prévenir ces calamités, il conseilla d'embrasser la religion qui prévalait partout ailleurs, d'ordonner que tous les Islandais recevraient le baptême, d'interdire, sous peine de bannissement, le culte public des anciennes divinités, mais d'autoriser leur adoration secrète, de ne rien changer d'ailleurs à ce qui concernait les nouveau-nés et les festins de chair et de cheval. Les propositions de Thorgeir furent adoptées à l'unanimité des voix, et au bout de peu d'hivers, les insulaires s'étant accoutumés aux règles du christianisme, les derniers restes des institutions païennes furent abolis par d'autres lois.

TRADITIONS HÉBRAÏQUES, RECUEILLIES PAR M. DRACH (1).

Lettres du célèbre rabbin aux Israélites ses frères (2).

Rien n'était plus rare autrefois que la conversion d'un juif à la religion catholique : il y avait bien plus de barrières entre eux et les peuples chrétiens : la ligne de démarcation qui les en sépare subsistait encore dans toute sa force ; aucun rapport, aucune communication intellectuelle ne pouvait s'établir entre eux. Mais aujourd'hui, quoique les efforts des politiques qui, en émancipant un Juif devant la loi, ont cru les incorporer dans la société et rendre possible leur mélange avec nous, n'aient pu effacer sur leur front le caractère que Dieu y a mis pour distinguer à jamais du reste des hommes ceux qui ont demandé que le sang du juste fût sur eux et sur leurs enfans, le mouvement qui agite tous les esprits s'est fait sentir au judaïsme, et de nouvelles idées se sont fait jour à travers ses préjugés fanatiques. Aussi, l'on a remarqué parmi les hommes instruits de cette nation une double tendance, l'une vers la philosophie moderne et l'incrédulité, l'autre vers le catholicisme. Le nombre des conversions est devenue considérable en comparaison de ce qu'il était, et parmi ces nouveaux chrétiens, il se trouve des rabbins (3), d'habiles écrivains et de

---

(1) Extr. des Annales de Phil. chrét. n. 24, tom. IV, p. 449.

(2) Elles ont été publiées en 1825 et 1827 en deux brochures in-8°.

(3) Nous allons rappeler ici quelques-unes de ces conversions : M. Weil, Juif très-instruit, remplissait les fonctions de rabbin en chef à Maestricht, dans les années de 1818 et 1819, lorsque Dieu l'appela à lui d'une manière inattendue. Le jour où l'on faisait, à Maestricht, la procession solennelle pour la fête de saint Servais, évêque de Tongres, Weil se trouva dans une des rues de la ville, et vit la procession venir à lui. Son premier dessein fut d'éviter cette rencontre ; mais un mouvement involontaire le força d'avancer. La procession passa sous ses yeux ; et, lorsque

fort talmudistes tels que M. Drach, qui a publié sur les motifs de sa conversion deux lettres dont nous avons à entretenir nos lecteurs.

---

le Saint-Sacrement fut près de lui, il essaya vainement de se retirer, et se trouva comme contraint de tomber à genoux. Il se sentit, en ce moment, éclairé d'une lumière soudaine, et disposé à reconnaître Jésus-Christ pour le Messie; et il l'adora en cette qualité. S'étant rendu à la synagogue, et ayant fait assembler la communauté, il raconta franchement ce qui lui était arrivé. « J'étais appelé, dit-il, à vous montrer le chemin du salut, mais moi-même je ne le connaissais pas. Dieu vient de me le montrer. JÉSUS, que nos pères ont rejeté, est le VRAI MESSIE, en lui seul est LE SALUT; je m'attache à lui; si vous voulez me suivre, vous trouverez aussi le salut. »

Aussitôt après, il alla chez un curé catholique, lui raconta ce qui venait de se passer, et le pria de l'instruire. Le nouveau Paul a été fidèle à la grâce, et a reçu le baptême. Voir l'*Ami de la Religion*.

M. Nicolas Lévêque était rabbin et sacrificateur à Metz. Converti à la religion chrétienne en 1828, il a publié un livre très-intéressant, intitulé *Erreurs des Juifs en matière de religion*, dont nous donnerons plus tard quelques extraits.

M. Hyacinthe (ci-devant *Simon*) Deutz, théologien rabbinique, très-distingué, reçut le baptême à Rome en 1828.

Voyez la curieuse relation que M. Drach a publiée de sa conversion (*).

Un savant Israélite qui s'est imposé la tâche de réformer, par ses écrits, les mœurs de ses co-religionnaires, se plaint que leurs rangs s'éclaircissent de jour en jour. « Dans plusieurs familles opulentes ou éclairées, dit-il, les mœurs se sont entièrement *christianisées*. C'est le résultat ordinaire et *inévitable* de la fortune ou de l'instruction. » (Ire *Lettre d'un Israélite français à ses co-religionnaires*, p. 10.)

« Notre communion ira sans cesse en déclinant. Déjà les conversions ne sont plus rares... Comment pourrait se maintenir un régiment qui subirait des pertes continuelles, et n'aurait aucun moyen de recrutement? » (*Troisième lettre*, p. 23.)

« La dénomination de *Rabbi* est ancienne; on la rencontre déjà dans les biographies de *Jessé*, publiées plusieurs siècles avant le Talmud. (L'auteur appelle les quatre Evangiles *Biographies de Jessé*, c'est-à-dire de Jésus, pour ne pas trop effaroucher les oreilles juives.) Cet *illustre Israé-*

(*) Elle a été réimprimée dans *l'Echo des Vrais Principes* [V, pag. 37-68.

Fils d'un savant rabbin, M. Drach avait fait de très-bonne heure de grands progrès dans les connaissances rabbiniques,

---

lite, le premier d'entre nous qui ait annoncé la noble destinée de l'homme, la sublime morale de notre religion, l'esprit élevé de notre culte; ce profond législateur qui opposa aux espérances égoïstes d'une chétive contrée, aux prescriptions étroites d'obscurs ergoteurs, *la vocation du monde, le salut de la terre, le code futur des nations civilisées; cet éloquent prophète, dont la voix est si douce, si persuasive en faveur des vertus généreuses, et si foudroyante contre le plus impie des vices* (l'hypocrisie); *ce juste que l'hypocrisie*, dans l'aveuglement de son orgueil, *crut* immoler à sa rage; *l'immortel Jessé, ennemi de toute prétention ambitieuse,* n'aimait pas le titre de *Rabbi;* car il signifie *maître.* Parlant des Pharisiens, Jessé dit donc à ses disciples : « Ils élargissent leur téphilim (phylactères)....; être salué de tous côtés, *rabbi, rabbi,* voilà ce qu'ils aiment. Vous, mes disciples; ne vous faites pas appeler *rabbi :* car vous n'avez qu'un maître, qu'un père; il est au ciel. » Cette sévère leçon n'a pas profité aux hommes de 1806 (qui ont fait le réglement des consistoires israélites). Ils ont même créé de *grands rabbins.* » (*Cinquième lettre,* p. 3 et 4.)

On a vraiment de la peine à revenir de son étonnement, s'écrie M. Drach à qui nous empruntons cette citation, quand on pense que celui qui s'exprime de la sorte est un Israélite qui jouit d'une grande autorité dans le consistoire de la synagogue de Paris. (*Relation de la conversion de M. Hyacinthe Deutz,* p. 40 et 41.)

Voici un aveu d'un autre Israélite qui ne nous paraît pas moins remarquable : c'est M. Théodore Ratisbonne, avocat à Strasbourg, qui nous le fournit. « Ne désespérons jamais, dit-il, dans un de ses discours, du salut des peuples. Les Israélites conduits et conservés au travers des âges, comme un miracle permanent de la bonté et de la justice divine, ne sont pas destinés à périr misérables et délaissés dans les derniers temps du monde. Nous le dirons avec *le plus profond des philosophes :* Si leurs prémices ont été saintes, la masse l'est aussi; et si la racine est sainte, les rameaux doivent l'être.

Mais pourquoi, demande la raison, pourquoi ce peuple est-il resté stationnaire au milieu du mouvement du monde qui avance vers la lumière de siècle en siècle? Pourquoi est-il resté *assis dans les ténèbres?* Pourquoi a-t-il été arrêté et comme enchaîné au milieu des temps? Pourquoi la nation qui avait tenu le premier rang parmi les nations, se trouve-t-elle au plus bas degré aujourd'hui? Pourqui donc a-t-elle été *livrée, plongée dans les maux, enivrée de larmes?* Répondons franchement avec le prophète.... parce qu'elle a péché contre le Seigneur, parce

et il passait parmi ses co-religionnaires pour un savant théologien. Quelques rapports qu'il avait eus avec des catholiques

---

qu'elle a tué ses prophètes, parce qu'elle a repoussé la lumière qui venait l'éclairer, et qu'elle devait recevoir *le double de son péché.* »

Il y a dans ce discours une chose qui nous a paru surtout fort curieuse : c'est la citation que fait M. Théodore Ratisbonne d'une pensée *du plus profond des philosophes.* Or, le plus profond des philosophes est S. Paul : C'est ce grand Apôtre qui a dit, dans l'*Epître aux Rom.*, ch. XI, v. 16 : si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi; et si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi. C'est la première fois, peut-être, qu'on a cité avec honneur saint Paul dans une assemblée d'Israélites. Voyez ce discours dans l'*Ami de la Religion* de septembre 1827.

Nous terminerons cette note sur les fréquentes conversions des Juifs, par une observation importante que M. Drach fait à ce sujet dans la seconde lettre à ses anciens co-religionnaires.

« On remarque depuis quelques années, dit le savant rabbin, un mouvement bien extraordinaire dans la nation juive. Nos frères retournent presque en foule à la religion catholique. D'autres vont se perdre dans le protestantisme, ou, ce qui est à peu près la même chose, dans l'indifférence religieuse. Mais il n'est pas rare de voir des Juifs tombés dans une secte hérétique, reprendre le droit chemin qui va de la synagogue à la véritable Eglise, dès qu'ils s'aperçoivent de leur erreur. L'estimable fille du célèbre philosophe Mendelssohn en a donné la première un exemple illustre. Après avoir embrassé le protestantisme, elle rentra dans l'Eglise catholique et y ramena son époux M. Rehlégel, écrivain dont la réputation est devenue européenne.

» C'est surtout dans la classe éclairée des Juifs qu'il y a de fréquentes conversions. Je ne saurais passer sous silence quelques noms qui me sont particulièrement chers. M. Mayer, savant mathématicien, chef de l'institution préparatoire pour les écoles royales polytechnique et de Saint-Cyr; M. H. May, jeune ecclésiastique du diocèse de Paris; M. le docteur Liberman, qui a partagé pendant plusieurs années mes études talmudiques, médecin cantonnal et maire d'une commune en Alsace; le R. père Veith, prêtre-religieux de l'ordre de la Rédemption, prédicateur distingué. On le citait parmi les plus célèbres médecins de l'Allemagne, quand il était encore israélite et dans le monde. Il est encore en outre fort bon talmudiste. J'espère publier, avec l'aide de Dieu, avant ma troisième lettre, la traduction de ses méditations pour tous les jours du carême. Cet ouvrage remarquable offre les belles raisons d'une âme israélite, qui,

lui avaient donné, dès son enfance, un penchant pour leur religion. Il n'avait pas borné ses études, comme la plupart des rabbins, à la théorie talmudique, et les langues grecque et latine lui étant devenues familières, la curiosité l'avait entraîné à étudier le christianisme dans les ouvrages des Pères de l'Église : cette lecture avait vivement ébranlé son esprit, et il était livré à l'inquiétude lorsqu'il eut l'idée d'entreprendre un travail qui contribua beaucoup à résoudre entièrement les doutes qui l'agitaient. Frappé des reproches que les premiers pères adressaient aux Juifs d'avoir altéré le texte hébreu des saintes Écritures, il s'occupa à conférer ce texte tel qu'il existe, avec le grec des Septante, dont la traduction fut faite par des docteurs de la synagogue, revêtus de toute l'autorité requise, trois siècles avant la naissance de Jésus-Christ, c'est-à-dire, lorsqu'ils n'avaient aucun intérêt à toucher aux prophéties. Il entreprit donc de rétablir, d'après la traduction des Septante, les passages altérés dans l'original, et publia d'abord le texte restitué du Pentateuque.

« De cette occupation, dit-il, résulta pour moi un bonheur » inappréciable. Dans cet examen attentif du texte, où, pour

---

tout absorbée en Jésus-Christ, exprime les mouvemens de la tendre piété dans le style fleuri des orientaux.

» En France, je pourrais encore nommer un assez grand nombre de médecins, d'avocats, de savans, d'officiers de tout grade, et d'autres Israélites recommandables. Mais le moment n'est pas encore venu de publier cette liste si intéressante et qui grossit journellement. Déjà la synagogue consternée se plaint comme le prophète (*Lam.* I, 4). « Les voies de Sion sont tristes et désertes parce qu'on ne vient plus à ses solennités. »

» Plusieurs Juifs font baptiser leurs enfans. Eux-mêmes, hélas! retenus par des considérations diverses, n'ont pas encore obtenu cette mesure de grâce qui fait renoncer à tout dans ce monde, pour suivre Jésus-Christ.

» Les persécutions dont les néophytes étaient l'objet, il y a quelque temps, de la part de leurs anciens co-religionnaires, se sont bien ralenties. Les persécuteurs se lassent en voyant la besogne augmenter sans mesure. Il n'y a plus de consistoire en France, dont les membres, ou au moins les notables, n'aient des parens catholiques. » (*Deuxième Lettre d'un rabbin converti*, pag. 289 et suiv.)

» la première fois de ma vie, je m'étais mis hors de page des
» commentaires rabbiniques, je vis clairement que toutes les
» prophéties ne forment, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'un
» grand cercle de la circonférence de quatre mille ans, dont
» tous les rayons aboutissent au centre commun, qui n'est,
» et ne peut être que notre Seigneur Jésus-Christ.

» Le rédempteur du genre humain coupable depuis le pé-
» ché d'Adam, tel est l'objet et l'unique but de toutes les pro-
» phéties qui concourent à nous le signaler de manière à ne
» pouvoir pas le méconnaître. Elles forment dans leur ensemble
» le tableau le plus parfait. Les prophètes les plus anciens en
» tracent la première esquisse; à mesure qu'ils se succèdent,
» ils achèvent les traits laissés imparfaits par leurs devanciers.
» Plus ils approchent de l'événement, plus leurs couleurs s'a-
» niment; et quand le tableau est terminé, les artistes dispa-
» raissent. Le dernier, en se retirant, a soin d'indiquer le
» personnage qui doit enlever le voile, voici que je vous en-
» voie, dit-il au nom de l'Eternel, Elie le prophète (Jean-
» Baptiste) avant que vienne le jour grand et redoutable du
» Seigneur. » (*Malachie* 3, 33.)

Parvenu à ce degré de conviction, il ne lui fut plus possible de reculer devant le devoir, de rentrer dans la véritable religion. Il se détermina à sacrifier à sa foi son existence, son avenir, l'affection de sa famille et de ses amis, et il reçut le baptême des mains de Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Il faut lire dans la lettre de M. Drach les autres circonstances de sa conversion : tout y intéresse, parce que tout y est droiture et candeur. Parmi ces circonstances, il en est une que M. Drach a sans doute passée sous silence dans la crainte de paraître entrer dans trop de détails. Nous croyons devoir suppléer à cette omission, parce qu'il s'agit d'une réponse juste et spirituelle qu'il fit à un ministre protestant. Celui-ci lui demandait pourquoi, se convertissant à la religion chrétienne, il n'avait pas embrassé le protestantisme. « C'est, reprit-il,
» qu'en entrant dans le nouveau peuple de Dieu, j'ai voulu
» retrouver la succession d'Aaron. »

A l'époque de sa conversion, commence cette longue suite

de persécutions atroces dont M. Drach a été l'objet. On mit tout en œuvre pour désoler sa patience. Les outrages et les calomnies lui furent prodigués ; son épouse fut déterminée à le quitter ; on lui enleva ses jeunes enfans, chrétiens comme lui, et ce n'est qu'après de longues recherches et presque miraculeusement qu'ils lui furent rendus. Mais quelle qu'ait été envers M. Drach la conduite de ses anciens co religionnaires, ils n'ont pu lasser sa patience, ni sa charité ; nous savons avec quelle douceur il en parle, et comment, à l'exemple de son divin Maître, il pardonne pleinement à ses persécuteurs.

La lettre de M. Drach renferme, outre ce récit de sa conversion, des réflexions bien propres à éclairer ses frères. Ce n'est toutefois que dans sa seconde lettre qu'il traite la *démonstration* du christianisme par les prophéties : la première est seulement une sorte de *préparation* évangélique, destinée à diminuer leurs préventions, et à leur faire concevoir que la religion catholique n'est que la *religion de leurs pères*, *qui a reçu son dernier développement à la venue du Messie.*

Comme les rabbins s'efforcent de persuader aux Juifs que le dogme de la Sainte-Trinité constitue un polythéisme, M. Drach a cherché à leur montrer, en particulier, que le Dieu uni-ternaire qu'adore l'Eglise est celui qu'annoncent divers passages de l'ancien Testament ; et l'interprétation en devient d'autant plus claire dans l'ouvrage de M. Drach, qu'il y joint plusieurs citations relatives à ces passages, extraits des anciens rabbins, et qui prouvent que les Juifs avaient une notion du mystère fondamental du christianisme. Nous nous bornerons à rapporter ici la citation suivante, tirée de Rabbi Behhaï :

« Rabbi Haï le Gaon rapporte que les trois lumières d'en » haut n'ont point de commencement, car elles sont l'essence, » la nature et le principe de tous les principes. Selon la tra- » dition de ce *Gaon*, elles s'appellent *lumière primitive* (or » kadmon), *lumière clarifiante* (or metzahhtzahh), *lumière* » *claire* (ortzahh), et ces trois noms ne sont que *la même* » *chose*, *la même essence*, *unis de l'union la plus forte dans* » *le principe de tous les principes.* »

M. Drach remarque que dans l'hébreu la racine *bacar*, chair, réunit ces deux acceptions*, s'incarner,* et *annoncer une bonne nouvelle.*

La lettre de M. Drach renferme la discussion savante de quelques passages de l'Ecriture sainte, dont le texte, dit-il, est en bien des endroits aussi *chrétien* que le latin canonique de l'Eglise. On y trouve aussi des détails extrêmement curieux sur l'état actuel des Juifs, leurs croyances, leurs cérémonies, toutes choses fort peu connues. Rien de plus intéressent que ce qu'il dit du talmud, vaste et informe compilation des rêveries rabbiniques de tous les âges, que les Juifs mettent au-dessus de la *loi écrite*, n'étudiant celle-ci qu'à travers les interprétations les plus bizarres et les plus extravagantes. « Le » talmud renferme une foule d'histoires et d'assertions si ab- » surdes et par fois si licencieuses, qu'on a lieu de s'étonner » que l'esprit humain puisse s'égarer à ce point, et l'imagi- » nation se laisser aller à des turpitudes pareilles. Quelques » savans ont voulu les assimiler aux fables allégoriques des » anciens. Il suffit de faire observer que les rabbins les ac- » cueillent à la lettre. Ils se garderaient bien de ne pas croire, » par exemple, que la terre sainte, roulée tout entière au- » tour du corps de Jacob, lors de son songe, se développe ou » se retrécit selon la quantité de Juifs qu'elle reçoit, ainsi » qu'une peau qui serait souple à l'infini; que les pierres dont » ce patriarche s'était entouré pour se garantir des bêtes sau- » vages se prirent d'une querelle si violente, parce que cha- » cune voulait avoir l'honneur de lui servir de chevet, que » Dieu, pour y mettre la paix, fut obligé de les réunir en » une seule, et tout cela bien dûment prouvé par les paroles » du texte; que l'œuf gâté, jeté par l'oiseau *Bar-iouhhni*, » submergea en se cassant soixante villes et villages, et ren- » versa trois cents cèdres. Cet événement est attesté par Nu- » rabbin, comme témoin oculaire, qui par bonheur échappa » de cette lamentable inondation, pour nous apprendre d'au- » tres faits non moins curieux. Il est à propos de donner une » idée de ces cèdres renversés par cet œuf dévastateur : un de » ces arbres étant un jour tombé par terre, seize voitures

» passèrent de front sur son côté le moins large. Il est à re-
» gretter que Linnée n'ait pas eu connaissance des laitues que
» produisait la ville de notre véridique Docteur, et qui étaient
» en proportion des œufs de *Bar-iouhhni* (1). »

Quant aux doctrines de la synagogue actuelle, elles sont celles du pharisaïsme. Arracher un épi de bled ou le broyer le jour du sabbat, détremper un peu de terre le même jour, manger sans se laver les mains préalablement, et une foule d'autres pratiques minutieuses des Pharisiens, mentionnées dans le Nouveau Testament, sont encore réputés des péchés dignes de mort. Ces rabbins ne sont point, comme on le croit communément, les *prêtres des Juifs* : ils ont seulement la direction de la conscience de ceux qui *veulent bien* s'adresser à eux dans des cas graves. Le soin de réciter les prières dans la synagogue, de présider aux cérémonies des enterremens, de surveiller l'éducation de la jeunesse, est réservé à des laïques; et quand les rabbins s'en chargent, c'est comme simples particuliers. Les fonctions sacerdotales ont toujours appartenu exclusivement aux lévites de la famille d'Aaron. Ces lévites donnent la bénédiction au peuple et jouissent de quelque distinction. Mais, par suite de la confusion des tribus, leur généalogie est si incertaine, qu'ils n'oseraient suivre la loi de Moïse en ce qui les concerne. « Ainsi, dit M. Drach, s'accom-
» plit à la lettre cette terrible prophétie : durant un long es-
» pace de temps, Israël sera sans le vrai Dieu et sans prê-
» tre (2). » (*Paralip.* II. 15; 3.)

---

(1) Pag. 74.

(2) Après avoir prouvé que les rabbins sont dépouillés des fonctions les plus essentielles du sacerdoce, M. Drach cite cet aveu fort remarquable de M. Singer, notable du consistoire de Paris, dans sa brochure intitulée : *Des consistoires israélites de France.* 1820, pag. 32.

« Les rabbins ne sont point, comme les curés et les pasteurs des
» communions chrétiennes, les ministres nécessaires de notre culte. L'of-
» fice des prières au sein de nos temples ne s'effectue point par leur
» organe. Ils ne sont point les confidens de nos consciences. Leur pou-
» voir ne peut rien pour le salut de nos âmes, etc. » Pag. 70; *aux notes.*

On voit combien l'ouvrage de M. Drach est *intéressant par le fonds* et *utile à la critique sacrée*, pour nous servir des expressions de plusieurs savans prélats auxquels il a communiqué ses manuscrits. La seconde lettre est consacrée à l'explication des prophéties sur la venue du Messie, et n'offre pas moins d'intérêt que la première ; nous allons en rendre compte.

Dans cette deuxième lettre M. Drach examine les prophéties relatives au Messie, et prouve aux Juifs, par leurs propres traditions, telles qu'elles sont consignées dans des écrits d'une haute antiquité, que leurs pères ont de tout temps entendu ces prophéties comme les entend l'Eglise catholique. « La divine Providence, dit-il, n'a pas été moins attentive à la conservation de nos traditions qu'à celle de nos prophéties. Israël a vu disparaître du globe les nations qui l'ont subjugué, et tenant d'une main ses prophéties, de l'autre ses traditions, il traverse les siècles qui se retirent respectueusement devant lui, comme autrefois les flots de la mer rouge. » M. Drach commence par réfuter l'une des principales objections des rabbins, qui disent que si le christianisme est vrai, Dieu a changé sa loi, ce qui est impossible, et il répond que la loi de Dieu est toujours la même, depuis le commencement du monde ; mais que, comme tout ce qui est sur la terre, cette loi était susceptible d'un plus grand développement. En effet, la religion donnée aux premiers hommes devient successivement plus parfaite sous Noé, sous Abraham, durant la captivité d'Egypte, sur le mont Sinaï, où Dieu donna à Moïse les préceptes consignés dans le Pentateuque : le christianisme est sa dernière perfection, et c'est dans ce sens que notre Seigneur dit dans l'Evangile : *Non veni solvere legem, sed adimplere.* Quant à l'abrogation de la loi ancienne, qui n'a rapport qu'à certaines prescriptions et cérémonies, dont les unes avaient pour motif de tenir le peuple de Dieu éloigné des nations idolâtres, et les autres de figurer d'avance l'histoire du Messie, ces lois, désormais sans objet, lorsque furent accomplies les prophéties qui annonçaient l'avénement du Christ et la vocation des Gentils, durent être abolies. « Quand le monument est achevé, dit M. Drach, l'architecte abat les échafaudages qui ont servi aux

» constructions, et qui nuiraient maintenant à la beauté de » l'édifice; ses plans et ses dessins sont devenus inutiles, mais » il les conserve pour prouver qu'ils ont été fidèlement exé- » cutés. » Il cite à l'appui de ses assertions d'anciens livres rabbiniques où il est dit qu'aux jours du Messie toutes les prophéties seront annulées.

L'extrême rareté et peut-être la perte irréparable de plusieurs ouvrages anciens, qui n'ont jamais été imprimés, mais connus par les passages favorables au christianisme qui s'y trouvent, a donné lieu à l'accusation de mauvaise foi contre les rabbins, et M. Drach avoue que cette accusation est fondée. Il convient que c'est une chose connue dans la nation, qu'ils ont fait disparaître plusieurs livres qui contredisaient leur doctrine. Peu s'en faut que les prophéties mêmes d'Ezéchiël et l'Ecclésiaste de Salomon n'aient éprouvé ce sort. On ne connaît de quelques-uns de ces livres que des passages cités par d'anciens orientalistes, et M. Drach en rapporte quelques-uns qui sont d'une haute importance, en ce qu'ils énoncent formellement le dogme de la Sainte-Trinité et plusieurs autres points fondamentaux du christianisme. Ainsi ils disent, entre autres choses, « que Jéhova accorde à tous un pain qui est sa propre » chair, et que, tandis que le goût annonce du pain, il est » changé en chair; » que le Rédempteur suscité du milieu des Juifs n'aura point de père; que sa manière de naître ne sera pas semblable à celle des créatures du monde; que le Sauveur est venu au monde avant la naissance de celui qui devait emmener Israël dans sa dernière captivité, etc., etc. Quelques-uns de ces ouvrages expriment si clairement les mystères de la religion catholique, que quelques savans ont cru que c'étaient des ouvrages pseudonymes faits par des mains du onzième ou douzième siècle. Mais M. Drach regarde cette supposition comme absolument dénuée de fondement, parce que, dit-il, « aucun *Goi*, c'est-à-dire *non-Juif*, n'est encore parvenu » à imiter l'hébreu des rabbins. Je n'en saurais alléguer la cause : » c'est le secret de la Providence. Le moindre écolier des aca- » démies talmudiques distingue parfaitement l'hébreu *postiche* » des plus savans *Goïms* d'avec le style aisé et naturel de ses

» co-religionnaires. La lecture la plus assidue n'a pu donner » à l'hébreu des Buxtorf, des Munster, etc., le coloris naturel » de la langue qu'un Juif élevé avec quelque soin lit et écrit » *exclusivement* dès l'enfance, de la langue qui reste pendant » toute sa vie celle de ses pères, de ses lectures de piété et » de ses études, tant théologiques que philologiques, et qui » enfin compose en grande partie l'*hébréo-germain*, notre idiome » national. »

La doctrine de la Trinité, c'est-à-dire de trois personnes distinctes unies en une seule essence divine, était de tout temps reçue dans la nation juive; c'est ce que M. Drach établit parfaitement par des extraits des plus anciens livres ju fs et par diverses explications cabalistiques qui en sont tirées (1). La cabale a principalement pour objet la combinaison variée des lettres de l'alphabet et des nombres d'arithmétique, les différentes manières de tourner et de décomposer les mots. Les Juifs tirent de cette décomposition plusieurs dogmes et plusieurs mystères, auxquels ils croient souvent sur ce seul fondement. Que cette science soit devenue, entre les mains des rabbins, un tissu de rêveries, c'est ce qu'on peut croire aisément, mais il est certain qu'on y trouve des traditions extrêment frappantes, et qu'elle a été traitée avec trop de mépris par des gens qui ne la connaissaient pas. M. Drach cite des passages fort remarquables du *Zohar*, le principal et le plus ancien livre cabalistique, ainsi que plusieurs autres anciens témoignages rabbiniques, d'où il résulte que les lettres qui composent le nom ineffable *Jehova* désignent, dans l'ordre de leur

(1) Le *Zohar*, qui paraît être le plus ancien des écrits rabbiniques, et que M. Drach appelle un livre éminemment chrétien, contient les paroles suivantes : « Il y a *deux* auxquels s'unit *un*, et ils sont *trois*; et » étant *trois*, ils ne sont qu'*un*. Les *deux* sont les deux *Iehova* du verset, Ecoute, ô Israel..... *Elohénou* s'y joint. Et c'est le cachet du » sceau de Dieu : Vérité. Unis, ils forment un de l'union la plus absolue. » Cette doctrine était si constante dans la synagogue, dit M. Drach, qu'un rabbin des temps modernes, qui a combattu le dogme de la Trinité, Maimonides, n'a pu s'empêcher de lui rendre hommage.

procession, les trois personnes de la Trinité, et que le *hé*, seconde lettre répétée après le *vav*, indique la deuxième nature, la nature humaine de la seconde personne. On sait tout ce qu'avait de mystérieux pour les Juifs le nom *tétragrammaton* Jéhova : ils croyaient que ce nom seul opérait des miracles, et les pharisiens attribuaient ceux de Jésus-Christ à ce qu'il l'avait dérobé dans le temple. Il était défendu de le prononcer comme il était écrit, et d'en donner publiquement l'explication. Cette défense devait durer jusqu'à la venue du Messie. Avant cette époque, cette explication, qui était évidemment le mystère de la Trinité, ne pouvait être transmise qu'à un petit nombre de docteurs : bien des conditions étaient requises pour y être initié. Ceux qui connaissaient le sens mystique du *nom* prenaient les plus grandes précautions, lorsque, sur la fin de leurs jours, ils cherchaient à le confier à quelqu'un qui fût digne de le posséder. Quand le grand-prêtre donnait la bénédiction au peuple, il prononçait le nom ineffable en douze lettres, c'est-à-dire, comme l'explique M. Drach, Père, Fils et Saint-Esprit. Dans ce moment il avait soin de faire couvrir sa voix par le chant des lévites. Un fait extrêmement remarquable qui se trouve consigné dans le Talmud, c'est qu'à la mort de Siméon le Juste, les Juifs cessèrent de prononcer le *nom* en donnant la bénédiction au peuple.

« Pourquoi, dit M. Drach, nos prêtres ont-ils cessé de prononcer le *nom*? C'est, disent les commentateurs, qu'ils n'en » étaient plus dignes. Mais comment, mes chers frères, est-il » arrivé que, précisément à cette époque tous nos prêtres » devinrent *indignes* de prononcer le *nom*? Les rabbins, vous » le savez, n'en assignent aucun motif. Mais l'Évangile nous » apprend qu'alors le sacerdoce, selon l'ordre d'Aaron, fut » aboli pour faire place au sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech, dont notre divin Sauveur, qui venait de naître, » était le premier pontife. Il transmit sa dignité pontificale » à Pierre, son bienheureux disciple : depuis ce temps, il » ne faut plus chercher le *grand prêtre* et le *grand docteur* » à Jérusalem, capitale de la Judée, mais à Rome, capitale » du monde. »

Après avoir montré que les anciens Israélites reconnaissaient trois personnes dans la divinité, M. Drach prouve qu'ils croyaient que le Messie était une de ces personnes indivisiblement unies à un corps formé dans le sein d'une vierge par la toute-puissance de Dieu, et enfin que tous les caractères qu'ils donnaient au Messie se sont retrouvés dans la personne de Jésus-Christ. Ici il nous fait connaître le Messie fabuleux inventé par les pharisiens en haine de notre Seigneur; Messie tout homme, et que les Juifs ignoraient encore au quinzième siècle de l'Église, où les Juifs et les Chrétiens, d'accord sur les caractères de la personne du Messie, ne différaient que par rapport au temps de sa venue. Ce Messie doit être un homme du sang de David, dont la manière de naître n'aura rien de miraculeux; il sera doué de l'esprit de prophétie; et il aura l'odorat si fin, qu'au moyen de ce sens il discernera toutes choses. L'objet de sa mission ne sera pas d'effacer le péché originel ou quelque autre péché que ce soit, mais de délivrer Israël de sa captivité, de le ramener dans la Terre-Sainte après avoir défait *Gog* et *Magog*, de rebâtir Jérusalem et son temple, et enfin d'établir un règne temporel qui durera autant que le monde, et pendant lequel toutes les nations seront assujetties aux Juifs, qui disposeront à leur gré des individus qui les composent et de leurs biens. Il ne mourra point de mort violente; il épousera plusieurs femmes, et il aura des enfans qui lui succéderont après un règne très-long. Du reste, M. Drach nous apprend que son crédit va bien en diminuant chez les Juifs, parce qu'il a laissé passer sans se montrer toutes les époques que les rabbins ont trouvées au bout de leurs nombreuses supputations.

L'ancienne synagogue, au contraire, a toujours enseigné la divinité du Rédempteur promis. M. Drach en donne les preuves les plus multipliées et les plus frappantes. Les principales sont naturellement tirées d'Isaïe, cet écrivain sublime que les lecteurs, suivant l'heureuse expression des docteurs de l'Église, prendraient plutôt pour un évangéliste rendant compte de ce qui s'est passé sous ses yeux que pour un prophète qui annonce l'avenir. Les textes si frappans et si connus : *Voici que*

la Vierge se trouvera enceinte : elle enfantera un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuël... On l'appellera l'Admirable, le Conseiller, le Dieu tout-puissant, le Père de l'éternité, le Prince de la paix, la synagogue les appliquait comme nous au Messie, tous les anciens livres le prouvent. Ce ne sont que les rabbins modernes qui ont imaginé de les appliquer au fils d'Isaïe : opinion absurde qui ne soutient pas l'examen. Les bornes de ce journal ne nous permettent pas même d'indiquer tout ce que M. Drach accumule de preuves sur la croyance des anciens Juifs à la divinité du Messie futur, tout ce qu'il dit sur les noms d'ange de la face, de pierre angulaire, etc., que lui ont donnés les prophètes, toutes ces explications curieuses de plusieurs passages et faits importants de l'Ancien Testament; ce sont des choses tout-à-fait neuves, et que l'on chercherait vainement ailleurs.

Il établit par un aussi grand nombre de témoignages que le Messie devait être tout à la fois Dieu et homme; mais il s'arrête moins à prouver ce dernier point, que les Juifs ne croient, pour ainsi dire, que trop, puisque leur prétendu Messie est homme seulement.

On trouve dans les notes de cette lettre, comme dans celles de la première, une foule de particularités curieuses sur les usages et les croyances des Juifs actuels, et des extraits fort amusans du Talmud. L'ouvrage de M. Drach nous présente l'union de l'érudition la plus étendue et la plus variée avec les sentimens les plus élevés et les plus généreux. Rien de plus touchant que les paroles qu'il adresse à ses frères pour les supplier d'ouvrir enfin les yeux à la lumière. Nous ne doutons pas que ses écrits n'en ramènent un grand nombre et ne secondent puissamment le mouvement extraordinaire que depuis quelques années on remarque parmi les Juifs, dont un très-grand nombre, surtout dans la classe éclairée, se convertissent à la religion catholique.

La haute importance des deux lettres de M. Drach font désirer vivement la publication de la troisième, qui renfermera la suite des prophéties expliquées par les traditions de la synagogue, ainsi qu'une dissertation que M. Drach a composée

sur le texte d'Isaïe : *Voici que la Vierge sera enceinte*. Quand cette lettre paraîtra, nous nous empresserons d'en rendre compte (1).

LES BOHÉMIENS.

Il n'est aucun de nos lecteurs qui ne connaisse, au moins de réputation, cette population nomade répandue sur toute la surface de notre Europe, et qui, sous les noms de Bohémiens et d'Egyptiens en France, de Zigeener en Allemagne, de Gypsy en Angleterre, de Gitanos en Espagne, et de Zingani en Italie, parcourt tous les pays, vivant à la belle étoile, avec les habitudes et les mœurs des sauvages les plus grossiers, et se procurant des moyens d'existence en exploitant tour à tour, par l'adresse de ses jongleurs et par ses diseuses de bonne aventure, la curiosité ou la crédulité de la foule.

L'origine de ce peuple est mystérieuse. M. Balbi, dans son *Atlas ethnographique*, regarde cependant comme démontré qu'il descend des Zinganes du Sindy, auxquels appartiennent les Indiens connus sous les noms de Bazicours, de Pantchipiri et de Correwas. Il pense qu'ils ont quitté, il y a quatre siècles, les environs du Delta de l'Indus. Leur idiome se subdivise, selon lui, en plusieurs dialectes qui diffèrent beaucoup les uns des autres par les mots étrangers qu'ils ont empruntés aux langues des peuples parmi lesquels ils demeurent. Ceux d'Italie et d'Espagne paraissent avoir oublié leur langue, et se sont

---

(1) M. Drach a annoncé, il y a quelques années, qu'il publierait en un volume le texte original *ponctué* de l'Ancien-Testament, avec une grammaire de la langue sainte, et un lexique de toutes les racines hébraïques et chaldaïques de la Bible. La dernière édition de la Bible de Vence a été enrichie par lui d'un grand nombre d'observations et notes importantes. M. Drach réside maintenant à Rome, où il a été appelé par le Saint-Père, qui lui a donné l'emploi de bibliothécaire de la Propagande.

formé un langage factice, appelé Gerigouza ou Zirignenza, composé de quelques mots inventés et d'autres empruntés à l'espagnol et à l'italien, mais dont ils ont altéré la signification ou interverti les syllabes, afin que ce fût un langage intelligible à eux seuls. On compte plus de 100,000 Bohémiens disséminés en Europe; ils sont surtout nombreux en Turquie, en Russie et en Autriche. Il y en a 10,000 en France, dont 3,000 en Alsace. Ils ont une sorte de préférence pour les animaux morts de maladie ; aussi voient-ils arriver avec plaisir les épidémies. Les Bohémiens paraissent indifférens pour toutes les croyances ; ils changent de culte autant de fois qu'ils changent de patrie adoptive, et plusieurs se sont tour à tour fait circoncire chez les mahométans, et baptiser chez les chrétiens. Lors de leur première apparition en Europe, ils se firent passer pour des chrétiens d'Egypte, et racontèrent que leurs ancêtres n'ayant pas voulu accueillir Jésus-Christ, lorsqu'il s'enfuit en Egypte avec ses parens, ils avaient été condamnés, à cause de cette faute, à sept années d'une vie errante. L'ignorance de ces temps-là fit accueillir cette fable; ils obtinrent même des sauf-conduits, et furent reçus partout avec hospitalité. Mais le mensonge fut découvert, et leur conduite les rendant indignes de la tolérance qu'on avait d'abord eue pour eux, ils furent bannis de la plupart des pays où ils avaient pénétré. Une ordonnance des états d'Orléans de 1561 portait qu'ils seraient exterminés par le fer et le feu, s'ils ne quittaient le territoire français. Il fut toutefois impossible de les expulser entièrement.

Ces êtres malheureux, sans religion, ignorans du mariage, descendus au dernier degré de la dégradation morale, résistèrent toujours aux tentatives qui furent faites, à toutes les époques, pour les civiliser, et sont un exemple de plus à ajouter à tous ceux que nous présentent l'Afrique et l'Amérique, de l'impossibilité complète d'améliorer le sort des sauvages en général par les seuls moyens que possède la civilisation.

SUR M. MARON (1).

M. Paul-Henri Marron, pasteur calviniste à Paris et président du consistoire, est mort le 31 juillet d'une attaque de choléra, survenu à la suite d'une chute qu'il avoit faite. Il était âgé de 78 ans, étant né à Leyde le 12 avril 1754. On lui confia de bonne heure les fonctions de pasteur protestant, s'il est vrai qu'il ait desservi l'église française de Dordrecht pendant six ans; il y aurait été alors appelé en 1774. En 1782, on le nomma chapelain de la légation hollandaise à Paris. Après l'édit de novembre 1787, il quitta cette place, et les calvinistes de Paris l'élurent pour leur pasteur. La révolution le trouva très-disposé à la seconder, et il se montra même fort empressé à renoncer à son culte. Dès le 15 octobre 1793, et par conséquent plus de trois semaines avant l'abjuration de Gobel, il porta à la Convention quatre coupes, en faisant remarquer que c'étaient les seules pièces d'argenterie de son culte (2). Cette démarche, qu'il faut attribuer sans doute à la peur, n'empêcha pas M. Marron d'être mis en prison pendant la Terreur. Ayant échappé aux massacres, il reprit ses fonctions comme si de rien n'était.

---

(1) Extr. de *L'Ami de la Religion*, n. 1981.

(2) D'autres ministres protestans donnèrent à cette époque l'exemple de la défection. Dans la même séance où Gobel abjura, Julien (de Toulouse), député de la Haute-Garonne, se félicita de voir le jour de la raison et la destruction du fanatisme, et déclara qu'il ne voulait plus d'autre culte que celui de la patrie, et d'autre évangile que la constitution. Ce conventionnel avait voté la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et depuis il donna dans la théophilanthropie. Lombard-Lachaux, aussi conventionnel, et ministre protestant dans le Loiret, renonça aussi à ses fonctions; il avait voté la mort de Louis XVI. La conduite et les discours de Jean-Bon-St.-André furent une longue apostasie du christianisme; on sait qu'il était ministre protestant et député du Lot à la Convention. Malfusson, ministre protestant à Sancerre, fut orateur théophilanthrope à Bourges.

Il avait présenté en 1802 un projet pour l'organisation du culte protestant; mais ce projet ne fut pas adopté. M. Marron se fit nommer président du consistoire, et pasteur du temple établi à l'Oratoire. Adroit, habile, homme de lettres, il avait à sa disposition les trompettes de la Renommée. Il eut d'ailleurs soin de flatter Buonaparte, et, à chaque événement un peu remarquable, des vers latins de M. Marron venaient célébrer la gloire du héros : c'est sans doute ce qui lui valut la croix de la Légion-d'Honneur. D'ailleurs, ce ministre avait plus de réputation au dehors que parmi les siens, et plusieurs de ses collègues en parlaient avec assez peu d'estime. Ils lui reprochaient un mariage peu séant (il avait épousé sa domestique), l'esprit d'intrigue, et la manie de faire parler de lui dans les journaux.

En 1804, M. Lecoz, archevêque de Besançon, imagina d'écrire aux ministres protestans à Paris, pour les inviter à travailler à une réunion des deux églises. M. Marron lui répondit en son propre nom. Sa lettre, qui a été imprimée dans le recueil de Rabaut, *Détails historiques sur les projets de réunion*, 1806, in-8°, pag. 164, est fort curieuse. L'auteur déclare qu'il a *adopté pour règle de ses instructions religieuses le Catéchisme de Vernes, à l'usage de toutes les communions chrétiennes*, dont il dit que *c'est là à ses yeux le principal mérite;* et comme Vernes ne parle ni de la Trinité, ni du péché originel, ni des sacremens, ni même de l'incarnation, il s'ensuit que M. Marron n'en parlait pas non plus, et qu'il formait ses jeunes gens au déisme ou au socinianisme. Il ajoute, dans cette même lettre, qu'une parfaite uniformité en matière de foi est impossible, et il en remercie la Providence. (Voyez les réflexions sur cette lettre dans les *Mélanges de philosophie*, t. V, p. 277.) Cette lettre prouve que M. Marron tenoit bien peu aux dogmes fondamentaux du christianisme. Calvin eût sans doute repoussé avec horreur un tel disciple, s'il ne l'eût pas fait brûler, comme Servet.

A l'époque de la restauration, M. Marron fit aussi des vers pour les Bourbons. Une élégie latine en leur honneur, composée en 1814, est peut-être, dit-on, ce qu'il a fait de mieux.

Il trouva moyen d'avoir quelque crédit sous divers ministres; d'abord sous l'abbé de Montesquiou, par le canal de M. Guizot; ensuite sous M. Decazes. On créa auprès du ministère un conseil composé uniquement de protestans, et qui servit puissamment leurs intérêts. Néanmoins, en 1816, M. Marron eut la bonne foi d'écrire en Angleterre, pour dissiper les bruits que faisaient répandre les libéraux sur une persécution des protestans en France. Lors de l'affaire du sieur Roman, qui fit tant de bruit en 1819 et 1820, M. Marron épousa chaudement les vœux de son parti. Il prit part à la réunion des luthériens et des calvinistes, qui se fit en 1817 dans le temple des Billettes. Effectivement, avec la manière large dont M. Marron comprenait le christianisme, quelques différences dans la croyance devaient le toucher peu.

Il était membre de plusieurs sociétés littéraires, et a été un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, où il a fourni des articles d'écrivains hollandais.

MÉLANGES. — Août 1832.

Écrit de M. Vaurin sur la Liberté des Cimetières catholiques. — Remarques de l'Ami de la Religion sur les 70 Propositions extraites de M. de La Mennais. — Conversion de M. le professeur Arendt, de Bonn. — Extraits des Séances de l'Académie de Bruxelles, du 5 mai, 2 juin et 7 juillet. — Analyse du Coup-d'œil sur la Controverse chrétienne, de M. Gerbet. — Un ministre calviniste qui s'imagine avoir le don des langues. — Conversion de Mlle Emilie Fellorvs. — Le Choléra biblique.

— *Réponse de M. Vaurin, curé de Genève, à la lettre de M Cougnard, avocat, en sa qualité de mandataire de MM. les Rédacteurs du journal de Genève;* in-8° de 118 pages. — Cet opuscule offre une polémique fort intéressante : celle de la liberté des cimetières catholiques. M. Vaurin qui occupe à Genève une cure presque épiscopale, et qui jouit, dans ce pays singulier, de la triple autorité des vertus, des lumières et des fonctions publiques, a trouvé, en soutenant les droits de son ministère, l'occasion naturelle de mettre en regard le tableau des mœurs catholiques et celui des mœurs protestantes, dans la patrie où régnèrent, l'un après l'autre, Calvin et S. François de Sales.

— Nous avons annoncé, ci-dessus pag. 87, d'après *la Tribune Catholique*, que 70 propositions extraites des écrits de M. de La Mennais et de ses disciples avaient été soumises au jugement du Saint-Siége par un grand nombre d'évêques de France. *L'Ami de la Religion* rectifie cette nouvelle de la manière suivante :

« On a parlé d'une série de propositions extraites des ouvrages de M. de La Mennais et de ses disciples, et envoyées à Rome par M. l'archevêque de Toulouse. On supposait que ces propositions étaient au nombre de 70, et qu'elles étaient signées par un grand nombre d'évêques de France. Nous avons lieu de croire que tout n'est pas parfaitement exact dans cet énoncé. Il paraît, en effet, que M. l'archevêque de Toulouse a rédigé, non-seulement une liste, mais une censure de diverses propositions extraites des ouvrages de M. de La Mennais et de ses disci-

ples. Ces propositions sont au nombre de 56, dont les 20 premières seraient extraites des tomes 3 et 4 de l'*Essai sur l'Indifférence*; quelques-unes tirées de l'ouvrage de M. Gerbet qui a pour titre : *Des doctrines philosophiques sur la certitude*, et du *Catéchisme du sens commun*, de M. Rohrbacher; les 21 dernières seraient extraites de l'*Avenir*. A chaque proposition se trouverait jointe une censure motivée; quelquefois quatre ou cinq propositions relatives au même objet seraient réunies sous une même note. M. l'archevêque de Toulouse n'avait pas adressé d'abord son travail à tous les évêques de France, mais seulement à quelques évêques. La censure est, dit-on, signée de treize évêques, tous des provinces du Midi. Elle est précédée d'une lettre au pape, en date du 23 avril dernier, et suivie d'observations sur la profession de foi des rédacteurs de l'*Avenir*; le tout a été envoyé à Rome. Les évêques prient le saint Père de vouloir bien porter un jugement sur les erreurs qu'ils lui défèrent. L'ouvrage est en latin et ne peut manquer d'obtenir tôt ou tard quelque publicité; déjà il vient d'être adressé aux autres évêques, que l'on n'avait pas cru devoir consulter d'abord, sans doute pour ne pas retarder l'envoi à Rome. »

Il est assez singulier, dit l'*Union*, que ce travail de M. l'archevêque de Toulouse n'ait pas été publié et qu'on mette une sorte de mystère dans cet acte d'accusation, d'autant plus que M. de La Mennais et ses collaborateurs ont fait une démarche éclatante pour prier le Saint-Siége, s'il trouvait quelques propositions répréhensibles dans leurs écrits, de prononcer une condamnation à laquelle ils promettaient d'avance la plus entière soumission.

— L'Église catholique vient de faire trois conquêtes importantes en Allemagne. M. Guillaume-Amédée Arendt, de Berlin, professeur dans la faculté de théologie protestante de l'université de Bonn (Prusse-Rhénane), vient d'embrasser la religion catholique et de publier un écrit sur sa conversion. Cet écrit a été imprimé dans le *Catholique* de Spire, et a pour titre : *Exposition des motifs de mon retour à l'Église catholique*, adressée à la faculté théologique protestante de Bonn.

M. Arendt est encore jeune, et pourra rendre de grands services à l'Église et à la science ecclésiastique par son mérite et ses connaissances variées.

Deux autres docteurs en théologie ont abjuré le protestantisme à Munich : ce sont MM. Hugues et Herbst.

Ces démarches contrebalanceront un peu le chagrin qu'a

causé l'apostasie du sieur Reichlin-Meldegg, prêtre et professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Fribourg en Brisgaw. Cet homme, qui a abjuré la religion catholique il y a quelques mois, vient de finir comme finissent les apostats : il s'est marié.

Les protestans ne paraissent pas disposés à tirer vanité de cette conquête, et en effet il n'y a pas de quoi. Un professeur protestant de Bonn disait à cette occasion : *Si les catholiques voulaient nous rendre notre Arendt, nous leur ferions très-volontiers cadeau de leur Meldegg.* — *L'Union n° 51.*

— ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES LETTRES DE BRUXELLES. — *Séance du 5 mai ; anniversaire de la première séance de la Société littéraire de Bruxelles, qui eut lieu le 5 mai* 1769 (1). — L'Académie avait proposé, pour le concours de 1832, cinq questions pour la classe d'histoire et six pour celle des sciences, sur lesquelles il n'est parvenu qu'un mémoire, écrit en flamand, en réponse à la première question d'histoire ayant pour objet les anciens monumens d'architecture du *Brabant* et du *Hainaut*. L'Académie a trouvé ce mémoire trop superficiel et trop incomplet pour remplir l'objet de la question.

Elle propose, pour le concours de 1833, les questions suivantes :

CLASSE D'HISTOIRE. — *Première question.* — Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province actuelle de *Brabant*, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (année 1500), et qui, n'existent plus, ou existent encore de nos jours ?

Deuxième question. — Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande depuis le commencement du treizième siècle jusqu'au quinzième exclusivement, et quels genres furent les plus cultivés.

Troisième question. — Quels étaient les droits et les attributions des états dans les différentes provinces des ci-devant Pays-Bas autrichiens, d'après les constitutions et le droit public de chaque

(1) Cette société a été érigée en Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, par lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse, du 16 décembre 1772. Elle tint sa première séance, sous le titre d'Académie, le 13 avril 1773.

province, jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la France, en 1795.

Quatrième question. — Indiquer l'époque précise des inventions, importations et perfectionnemens qui ont successivement contribué aux progrès des arts industriels dans les provinces de la Belgique, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, et assigner, autant que possible, les principales circonstances qui les rattachent à l'introduction des différentes découvertes et nouvelles méthodes dans les fabriques, usines et ateliers, avec l'indication des personnes qui, les premières, en ont fait usage parmi nous.

Cinquième question. — Quelle a été l'origine et la nature des *avoueries* dans les Pays-Bas? — Y en avait-il de plusieurs espèces? — D'où le pouvoir des avoués procédait-il primitivement? — A quelles usurpations a-t-il donné lieu, et quelles modifications a-t-il subies dans la suite des temps?

Sixième question. — Quel était l'état de la Flandre pendant le gouvernement de Baudouin de Constantinople et celui de ses deux filles, les comtesses Jeanne et Marguerite, sous le rapport de l'état des villes et la condition des habitans, de la religion, de la législation civile, des établissemens ecclésiastiques et de bienfaisance, du langage, des connaissances philosophiques et théologiques, des mœurs, des arts et des métiers, des fabriques et manufactures, de l'agriculture, du commerce, de la navigation et de la monnaie; et quelles étaient les relations de la province avec le pape, les évêques de Tournai, d'Utrecht, de Cambrai et de Thérouane, l'empire d'Allemagne, la France, l'Angleterre, le duc de Brabant et le comte de Hollande?

L'Académie propose pour le concours de 1834, la question suivante :

Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province de *Hainaut*, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (année 1500), et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours?

CLASSE DES SCIENCES. — *Première question.* — Décrire la constitution géologique de la province de *Limbourg;* déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

Deuxième question. — Donner la théorie mathématique de l'homme et des animaux, considérés comme agens mécaniques.

Les concurrens sont prévenus qu'ils doivent rapporter les mesures des forces à l'unité connue sous le nom de *dyname.*

Troisième question. — Comparer, pour la Belgique, les avantages qui résulteraient de l'établissement des chemins en fer avec ceux qu'offrent les canaux.

Quatrième question. — On demande la théorie mathématique des vibrations intestines des corps élastiques, en ayant égard aux circonstances physiques qui atténuent d'abord et qui finissent par détruire le mouvement primitif.

Cinquième question. — Exposer les phénomènes que présente le développement de l'électricité par la chaleur dans les substances cristallisées.

Sixième question. — Décrire et figurer la germination de l'agaric des couches (*agaricus campestris*), et d'une espèce de lichen au choix des concurrens, ainsi que leurs développemens successifs jusqu'à la fructification.

Septième question. — Décrire la constitution géologique de la province de *Brabant;* déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

L'Académie propose, pour le concours de 1834, la question suivante :

Sous quelle forme et à quel degré de saturation le chlore se trouve-t-il dans les chlorures à oxides solubles? — A quels corps peut-on unir les composés chimiques sans altérer leur nature? — Enfin quel est leur mode d'action comme moyen désinfectant?

Les deux commissaires, nommés à la séance du 3 mars dernier, pour l'examen des deux premières parties d'un *Traité élémentaire sur l'horlogerie*, par M. Goetmaekers, de Tournay, ont fait leur rapport à l'assemblée, qui, en conséquence, a résolu d'inviter l'auteur à diriger le résultat de ses observations vers la pratique de cet art, de manière à enrichir la science de bons instrumens.

M. Goetmaekers, ci-dessus nommé, adresse une *Notice scientifique sur les instrumens agricoles*, avec le plan d'une nouvelle charrue. Renvoyée à l'examen des deux commissaires.

L'Académie entend la lecture d'un rapport favorable sur un mémoire présenté par M. l'ingénieur en chef de Behr, relatif à l'emploi du zinc dans les constructions.

M. Quetelet présente, au nom de M. Michel Reiss, docteur en philosophie de l'université de Gœttingue, un mémoire *sur les propriétés générales des courbes algébriques, suivi d'un appendice concernant les propriétés des triangles des tangentes des lignes du troisième ordre*. Renvoyé à l'examen des deux commissaires.

M. Quetelet présente également un mémoire de sa composition *sur le poids de l'homme aux différens âges*, pour faire suite aux recherches *sur la croissance de l'homme*, et *sur le penchant au crime aux différens âges*, qu'il a insérées dans les Nouveaux Mémoires de l'Académie.

Il communique en même temps les résultats des observations que M. Rudberg, professeur de physique à l'université d'Upsal, vient de faire à Bruxelles, dans le jardin de l'observatoire, sur l'intensité du magnétisme terrestre.

Le directeur donne lecture d'une lettre par laquelle M. Le Hon, ministre plénipotentiaire de S. M. à la cour de France, adresse de la part M. Moreau de Jonnès, correspondant de cette Académie, un *Rapport sur le choléra-morbus pestilentiel*, dont il fait hommage à la compagnie. M. Moreau de Jonnès, dans une lettre adressée à M. Dewez, sous la date du 28 avril, avait annoncé l'envoi de son ouvrage. Cette lettre contient des détails fort importans sur la marche du choléra, qu'il a suivie, il y a près de quinze ans, sur les bords du Gange, où elle était alors confinée. Il explique comment, malgré les précautions et les mesures sanitaires prises par les gouvernemens russe, autrichien et prussien, un concours de circonstances extraordinaires, occasionnées par la politique au détriment de l'humanite, favorisa l'irruption du fléau dans la Pologne, la Prusse orientale, l'Angleterre et la France, et la maladie fut ainsi laissée libre dans son cours désastreux. Edimbourg n'en a point été atteinte. « Environnée de villages infectés, cette capitale de l'Ecosse, se défend encore au bout de trois mois contre le choléra, qui, à chaque instant est près de l'envahir. Assitôt qu'un individu en est atteint, on lui prodigue des soins dans son domicile, s'il refuse de le quitter; mais on envoie sa famille dans la maison d'isolement, à Queenberry-House. La contagion s'est déclarée 40 fois parmi les personnes ainsi séquestrées; mais elle ne s'est point propagée parmi les 200,000 habitans de la capitale; et 171 fois, la maladie a été entièrement étouffée.

» Voilà donc un moyen efficace de salut; la difficulté est de trouver ailleurs, comme à Edimbourg, des circonstances favorables à son exécution. »

Le secrétaire lit une lettre par laquelle M. Vandermaelen fait hommage à l'Académie de son *Dictionnaire géographique de la province de Namur.*

M. Cornelissen présente une *Notice sur le tombeau de Jacques Jordaens*, peintre célèbre de l'école flamande, contemporain de Rubens.

Le secrétaire présente 1° le 35e volume des *Mémoires de l'académie royale de Turin ;*

2° *Quelques observations sur la teinture de colchique*, *et principalement sur son emploi dans les affections arthritiques et rhumatismales*, par M. Schemerling, docteur en médecine. — De la part de l'auteur;

3° *Précis historique des troubles de Bruxelles*, *en* 1718, *avec des détails inédits sur le procès et l'exécution d'Anneessens*, par P. F. Verhulst. — De la part de l'auteur.

Séance du 2 *juin.* — M. le baron de Reiffenberg fait lecture de la seconde partie de son mémoire contenant des *particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour*, et dépose sur le bureau un recueil de *Mémoires sur les anciens grands fiefs de la Belgique. Histoire des comtés de Durbui, de la Roche et de Daelem.* — M. Quételet lit une lettre de M. Bouvard, membre de l'institut de France et correspondant de l'Académie, relativement au *passage de Mercure sur le soleil;* il donne aussi lecture de ses *Recherches sur le poids de l'homme.*

Séance du 7 *juillet.* — La société royale de Londres annonce l'envoi de différens ouvrages qui sont depuis peu parvenus à l'Académie.

M. Van Hultem, au nom de la société d'agriculture et de botanique de Gand, dépose sur le bureau le procès-verbal de la 47e exposition publique de cette société.

M. Villermé, chargé avec quatre autres personnes, par la commission de salubrité du département de la Seine, de rédiger un rapport sur les ravages du choléra, communique, par l'entremise de M. Quetelet, les résultats de ses travaux et de ceux de ses collègues.

M. Sauveur présente, de la part de M. Moreau de Jonnès, une note sur le traitement du choléra par le sel marin.

M. le baron de Reiffenberg lit un *Mémoire sur les comtes de Durbui*, *de la Roche et de Dalem*, annonce la seconde partie

de son *Essai de statistique ancienne de la Belgique*, et fait de vive voix les observations suivantes sur l'hôtel-de-ville de Louvain.

« La prochaine démolition de la porte de Hal à Bruxelles, qui a excité les vives réclamations de quelques amis des arts, m'a fait penser que l'Académie n'entendrait pas sans intérêt quelques détails sur un des plus beaux monumens qui, dans notre pays, appartiennent à l'architecture improprement appelée gothique. Cet édifice, si remarquable par l'harmonieuse simplicité de son plan, la délicatesse, la variété, la richesse de ses ornemens, fut construit, suivant P. Divæus, vers l'an 1450, et terminé environ dix ans après. Juste Lipse tient le même langage, mais Grammaye place le commencement de la construction de cet hôtel de-ville à l'année 1448.

» Des recherches que j'ai faites dans les archives de Louvain m'ont démontré que Grammaye était ici l'écrivain le plus exact. Je trouve en effet dans le tome II d'un recueil en flamand, rédigé par le greffier G. Boon, et intitulé *Antiquitates Lovanienses*, que la première pierre fut posée le jeudi après Pâques 1448, et que l'ouvrage fut achevé en 1463. Les différentes sommes payées, chaque année, pour cet objet sont énumérées dans le manuscrit cité, et dans un autre intitulé : *Generalen index van de chartres en documenten*, tom. II, pag. 179; on lit, dans le numéro 201, que la dépense monta à 32,986 florins 10 sous, monnaie du temps.

» J'ai vainement cherché à découvrir le nom de l'architecte et ceux des artistes qui lui prêtèrent leur secours. J'incline à croire cependant qu'Otton van de Putte, qui se signala en 1482 dans la guerre contre Guillaume de la Marck et qui consacra dans l'église de Saint-Pierre la bannière de ce seigneur, qu'il avait prise en combattant, fut un des sculpteurs dont le ciseau exécuta une partie des bas-reliefs qui représentent dans les impostes des niches, des sujets de l'Écriture sainte. En effet, cet artiste est le seul de Louvain dont on conserve le nom à cette époque. Divæus en parle *Rerum Lov., lib.* 1, *cap.* 14.

» Quoi qu'il en soit, ce monument a beaucoup souffert de l'injure du temps, et ses élégantes tourelles menaçaient ruine quand, il y a quatre ans, M. Everaerts, jeune architecte de Louvain, offrit de réparer le dommage. L'entreprise était difficile, il fallait ressusciter un genre de construction abandonné. M. Everaerts étudia avec un soin extrême chaque pierre

en particulier, fit prendre des moules des moindres fleurons, des modèles des moindres morceaux de fer qui attachent les meneaux des minarets ou girandoles à la fois diaphanes et solides et des galeries en forme de dentelles; puis il les démolit avec des précautions extraordinaires pour les rétablir ensuite en se servant de pierres nouvelles, de quelques anciens morceaux grattés ou réparés à l'aide du mastic et de la pierre artificielle. Mais, par malheur, afin de mettre de l'harmonie entre ces pièces de rapport, et de les préserver de l'action dévorante de l'air, il a cru devoir étendre sur le tout un vernis qui, du moins à présent, ôte à la pierre sa teinte pittoresque et vénérable, tandis que le ciseau lui avait déjà enlevé ce flou et ce fruste qui ont tant de charme pour l'œil de l'homme de goût et de l'antiquaire.

» M. Everaerts se propose d'étendre son système de réparation à toute la façade. Mais peut-être que, dans les détails finis des bas-reliefs, il rencontrera des difficultés plus grandes. Les objets étant plus près du spectateur, l'examen en sera plus sévère. En second lieu, comment restaurer ce qui ne laisse plus ni vestige, ni empreinte? comment refaire ces bizarres tableaux sans avoir deviné tout le moyen âge? Enfin, si tout redevient neuf, poli, lisse, si le vernis s'étend impitoyablement partout, on aura sans doute un édifice plus brillant, plus dameret, mais qui, par cela même, perdra son précieux caractère.

» Quoi qu'il en soit, M. Everaerts fait preuve d'un rare talent et d'une haute intelligence. Entouré d'ouvriers et d'artistes, dont il a formé l'éducation gothique, il peut rendre les plus grands services pour la réparation de nos autres édifices du même genre.

» L'hôtel-de-ville de Louvain me conduit à dire quelques mots d'un autre monument qui se rattache à notre histoire, et qui est menacé d'une destruction imminente : c'est le tombeau des duchesses de Brabant, Marie et Mathilde, mortes en 1211 et 1226, et duquel Butkens et Van Gestel nous offrent une représentation très-inexacte. Ce tombeau, incrusté dans la muraille des bas côtés du chœur de l'église de St.-Pierre, est habituellement chargé de chaises que l'on y empile sans précaution, au point qu'une des deux figures est presqu'entièrement brisée et l'autre fort mutilée.

« Je finirai donc cette note en exprimant un vœu : naguère

il existait dans certaines provinces des commissions chargées d'enregistrer les monumens d'arts qui se trouvent dans chaque localité, de les décrire et de pourvoir à leur conservation. Il me semble que l'Académie, tutrice née de l'archéologie nationale, ne sortira point de ses attributions en se mettant en communication avec le gouverneur pour provoquer des mesures à cet égard, et pour obtenir, pour elle ou pour d'autres, les facilités nécessaires, afin de garder à la patrie quelques-uns de ses premiers titres de gloire. »

M. Quetelet lit ensuite une lettre de M. Barlow qui est parvenu à construire une lunette de 8 pouces d'ouverture sur 8 pieds 8 pouces de distance focale, en faisant usage de ses lentilles fluides. Ce savant s'attache particulièrement à réduire la longueur de la distance focale, au moyen d'un objectif composé de deux lentilles plano-converses.

M. le ministre de l'intérieur demande l'avis de l'Académie sur un projet de légende pour la médaille votée au régent par le congrès national. La légende projetée ne donne lieu à aucune observation.

— Les imprimeurs du *Nouveau Conservateur Belge* viennent de publier une nouvelle édition du *Coup-d'œil sur la Controverse chrétienne, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, par M. l'abbé Ph. Gerbet.* Cette importante production a déjà été mentionnée dans notre recueil (tom. V, pag. 1—17); une analyse de cet écrit, publiée par *le Courrier de la Meuse* n° 184, mérite encore de trouver ici une place particulière.

« De tous les ouvrages sortis de l'école à laquelle appartient l'écrivain dont nous annonçons une production nouvelle, il n'en est aucun qui ne pousse les esprits vers le but élevé que le doigt du maître a indiqué, aucun qui ne soit comme une pierre de l'édifice dont il a conçu le plan. Déjà, dans un ouvrage publié en 1826 (1), M. Gerbet avait considéré la doctrine de l'autorité dans ses rapports avec les bases de la théologie; il s'était attaché à prouver que la notion cartésienne de la certitude et la notion catholique de la foi sont entièrement contradictoires, tandis qu'au contraire la doctrine de l'autorité n'est qu'une traduction philosophique de la doc-

(1) *Des Doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondemens de la Théologie.*

trine de l'Église. Dans son nouvel ouvrage, il examine la logique du catholicisme mise en action; il la considère comme un grand fait dont la controverse chrétienne, à ses diverses époques, présente le développement. Il se fait l'historien de cette longue guerre que soutient la raison humaine contre la foi depuis l'établissement du christianisme, et il offre, dans une suite de tableaux pleins d'intérêt et de vie, un résumé lumineux des discussions les plus importantes qui ont eu lieu dans les diverses périodes de l'ère chrétienne.

» Trois époques principales partagent l'histoire de la controverse religieuse, comme celle de la société en général, depuis la publication de l'Évangile jusqu'à nos jours. La première comprend les cinq premiers siècles, et pourrait avec raison être appelée l'*époque des pères;* la seconde renferme le moyen âge; la troisième s'étend depuis l'origine du protestantisme jusqu'à ces temps de rénovation dans lesquels nous venons d'entrer. Chacune de ces époques a eu son caractère propre, sa méthode, son argumentation, ses formes particulières, expression variée d'un fond immuable dont M. Gerbet a très-heureusement présenté l'enchaînement et le progrès; car il y a eu progrès constant dans le catholicisme, et l'activité de l'esprit humain s'exerçant sur les vérités révélées les a toujours mieux conçues, mieux expliquées, mieux développées.

» Cette division est aussi celle du nouvel ouvrage qu'il vient de publier. Il nous serait impossible de le suivre pas-à-pas dans cette revue des siècles chrétiens. Nous nous contenterons, pour donner une idée juste de son travail, d'exposer quelques-unes de ses idées principales. Celle qui domine toutes les autres, comme on peut déjà le supposer, c'est que les apologistes et les docteurs du christianisme ont toujours appliqué le principe de l'autorité à la défense de la foi. C'est comme le théorème qu'il se charge de démontrer, et nous devons dire dès maintenant qu'il l'a fait avec talent et avec succès.

» La controverse des premiers siècles est la plus vaste que le monde ait jamais vue. Les docteurs chrétiens avaient à prouver aux rationalistes grecs que leur philosophie, réduite alors à un besoin vague de disputes et d'arguties interminables, ne pouvait être le moyen de parvenir à la connaissance de la vérité, et aux orientalistes, défenseurs de l'idolâtrie, que le christianisme seul, et non le paganisme, reposait sur l'autorité de la tradition. La distinction de ces deux controverses, qui marchaient de front, explique par-

faitement ce qui pourrait paraître contradictoire dans la méthode des Pères ; car elle nous fait voir l'obligation où ils se trouvaient d'établir tantôt les droits de la tradition générale développée par le christianisme contre un rationalisme dont le scepticisme était le terme, tantôt les prérogatives de la raison contre une autorité dépourvue de droit, telle qu'était celle des religions nationales. Leur controverse contre les hérétiques fut parfaitement analogue à celle qu'ils soutenaient contre les philosophes, parce que les hérésies antiques n'étaient au fond que des formes de la philosophie.

» On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce premier aperçu est aussi vrai que profond, et qu'il jette un grand jour sur l'histoire de la polémique religieuse dans ces siècles anciens. Cependant, il faut le dire, le cadre étroit dans lequel M. Gerbet a cru devoir resserrer le sujet immense qu'il a entrepris de traiter, ne lui a pas permis de résoudre, comme il conviendrait, une objection assez importante. Tout le monde sait que les pères ont souvent entamé contre les différentes sectes des controverses particulières sur les dogmes contestés. On pourrait même avancer que la plus grande partie de leurs ouvrages est consacrée à une lutte de pur raisonnement, tantôt sur le texte des livres sacrés, tantôt sur les points mis en discussion. D'où il suivrait au premier coup d'œil qu'ils n'ont pas attaché à l'argumentation par la doctrine d'autorité et par la tradition, toute la valeur que nous y attachons nous-mêmes. Il est sans doute un moyen de répondre à cette difficulté ; mais nous pensons qu'elle n'est pas entièrement résolue dans l'ouvrage. S'il est vrai que des yeux exercés peuvent aisément découvrir que, pour les premiers défenseurs de la foi chrétienne, la question de l'Eglise a été, comme pour nous, la question fondamentale, il n'est pas douteux non plus qu'une foule d'esprits, peu disposés à saisir l'ensemble d'une méthode, concilieront difficilement ces contradictions apparentes. Peut-être M. Gerbet aurait-il dû consacrer encore quelques pages à cette question importante et lever tous les doutes. C'est une observation que nous soumettons à son propre jugement.

» La controverse s'arrêta, lorsque le christianisme eut renversé le paganisme et la philosophie. Le mouvement intellectuel fut suspendu pendant plusieurs siècles, au milieu des grands bouleversemens qui signalèrent la chute de la société ancienne et l'établissement des états modernes. Vers le onzième siècle, les études se relevèrent, et le génie catholique déploya une activité nouvelle. Alors, comme tout le monde prenait le christianisme pour point de départ, il eût été superflu de discuter les fondemens de la foi :

car ce n'est que dans les siècles de doute qu'on approfondit la question de la certitude. Les grands esprits du moyen âge, au lieu de s'occuper à prouver le catholicisme, que personne n'attaquait, cherchèrent à construire une science universelle, concordant avec la foi catholique. Ils laissèrent de côté la plupart des questions soulevées aujourd'hui, parce qu'en général c'est bien moins la liaison des idées qui pousse en avant les intelligences les plus vigoureuses, que l'état intellectuel de leur époque, et le besoin de répondre aux difficultés qui sont en quelque sorte à l'ordre du jour.

» Luther donna le signal d'une ère nouvelle; mais le mouvement qui partit d'Allemagne ne fut nullement philosophique à son origine. Les réformateurs ne voulaient d'abord que renverser la papauté en conservant la foi catholique; mais l'autorité du St.-Siége en étant une partie essentielle, on ne pouvait l'attaquer, sans prétendre que la doctrine chrétienne s'était corrompue; ce qui conduisait naturellement à opposer à la règle de la tradition le jugement individuel. Les théologiens catholiques du temps ne virent pas d'abord clairement la ligne qu'ils devaient suivre, pour combattre leurs nouveaux ennemis. Ils se contentèrent de discuter sur le sens des passages de l'écriture relatifs aux points contestés. Mais les inconvéniens de cette méthode ne tardèrent pas à se faire sentir et l'on comprit qu'il fallait examiner, avant tout, *à qui appartiennent la Foi et les Ecritures, par qui, comment et à qui a été confié le christianisme.*

» C'est ce que firent avec un merveilleux succès Bossuet, Nicole et Pélisson, qui tous s'attachèrent à démontrer l'insuffisance du jugement privé et la nécessité de l'autorité comme fondement de la foi chrétienne. M. Gerbet analyse la polémique de ces écrivains qui, après avoir fait faire un pas immense à la discussion, s'arrêtent au moment d'arriver à la question générale de la certitude, dernier terme de la controverse qu'ils entrevoient souvent, sans jamais le saisir dans toute sa netteté.

» La philosophie du 18e siècle, fille de la réforme, fut attaquée avec les mêmes armes. Néanmoins il est permis d'assurer que la plupart des théologiens et des docteurs qui s'attachèrent à la combattre, l'auraient plus facilement vaincue, s'ils n'avaient pas longtemps escarmouché sur le terrain du raisonnement, et s'ils avaient commencé par immoler l'individualisme auquel ils tenaient encore par leur éducation cartésienne aux pieds de l'autel de l'autorité. Aujourd'hui la victoire est complète.

» Cette courte analyse, que nous terminons ici, suffira pour

faire connaître l'intéressante composition de M. Gerbet, et pour inspirer le désir de l'étudier. La lecture en est d'autant plus attrayante que le style du savant critique est ici dégagé de cette terminologie empruntée au transcendentalisme, de ce luxe de *profondeur*, s'il est permis de parler ainsi, qui rend aujourd'hui l'accès des théories philosophiques si difficile pour ceux que des études spéciales n'ont point initiés à la langue usitée dans la controverse moderne. Sans doute, il faut, avant tout, parler et plaire aux intelligences élevées, aux élus de la science, parce que le mouvement de restauration qui se fait sentir aujourd'hui, vient d'en haut et doit se communiquer de proche en proche jusqu'au dernier degré de l'échelle sociale. Mais rien ne serait plus propre à l'accélérer que de mettre les doctrines qui le règlent à la portée de tous les bons esprits. C'est ce que M. Gerbet peut faire mieux que personne. »

— En juin dernier, un certain M. Jrving, ministre calviniste écossais, s'imagina avoir le don des langues et une mission spéciale; pour le prouver, il se mit à parler un jargon extraordinaire, qui n'était ni anglais, ni espagnol, ni français, ni patois, ni grec, ni latin; le *diable* lui-même n'y aurait rien compris : cependant on l'écoutait. mais afin que les auditeurs ne fussent pas privés du fruit de ses inspirations, il voulut établir un cours de conférence dans la semaine, pour rendre intelligible ce qu'il avait débité le dimanche. Le concours fut nombreux; mais comme le commentaire était pour le moins aussi obscur que le texte, et que plus d'un auditeur était fort mécontent, quoique bien d'autres émerveillés criassent au miracle le *pauvre* ministre fut dénoncé au synode, où il s'est vu condamné à se taire jusqu'à ce que les *langues inconnues* qu'il parlait devinssent intelligibles : il a réclamé contre le jugement de ses collègues: mais ces messieurs, malgré la liberté protestante en matière de foi, sont restés inexorables; cela étant, M. Jrving s'est mis à prêcher en plein air; et plein de lui-même, il comptait faire de nombreux prosélites, mais la malencontreuse police de Londres l'en a empêché. Voilà où en est le protestantisme en Angleterre, il n'y a pas d'absurdité qu'il n'enfante. A côté de cet acte de folie de M. Jrving, et de celui d'intolérance de la part de ses collègues anglicans qui l'ont anathématisé en synode, voici un trait plus sage, plus édifiant et plus philosophique.

— Mademoiselle Emilie Fellorvs, âgée de vingt-deux ans, fille du docteur Fellorvs, ministre de l'église anglicane, vient de faire

son abjuration et sa première communion dans une des chapelles catholiques de Londres. Une dame de qualité et un ecclésiastique ont pris soin de son instruction. Son père a consenti à tout, disant que, puisque son enfant se croyait plus sûre de son salut et plus tranquille dans la religion catholique, il ne devait pas s'opposer à ses désirs. En effet, il a tenu si bien parole, que non-seulement il a assisté à cette auguste cérémonie, mais il a offert, comme preuve de sa gratitude, au prêtre qui s'était chargé d'instruire sa fille, un magnifique Missel romain.

Mademoiselle Emilie a eu beaucoup à souffrir dans son retour au catholicisme d'une de ses sœurs, irritée de sa résolution fixe; mais toutes les tracasseries qu'on a pu lui faire éprouver n'ont fait qu'enflammer son zèle pour connaître et posséder la vérité. Sa ferveur est digne des premiers chrétiens, et toute la vengeance qu'elle tire des mauvais procédés de sa sœur, c'est de l'aimer davantage, de faire pour lui être agréable tout ce qui ne s'oppose pas à l'accomplissement de ses devoirs de catholique.... On croit communément que son père est philosophe sans nulle confiance en sa propre secte, comme le sont presque tous les ministres protestans.

— *Le Cholera biblique.* — On lit dans un journal anglais : » Une chose remarquable, c'est qu'on rencontre le mot *cholera* dans deux passages de la Bible, placés l'un et l'autre dans l'*Ecclésiastique*, et ayant pour objet de recommander la sobriété et la tempérance, qui, comme on sait, sont encore aujourd'hui les deux meilleurs préservatifs que l'on conseille contre cette maladie. Voici ces deux passages de la Vulgate : *Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam, in multis enim escis erit infirmitas, et aviditas appropinquabit usque ad Choleram. Propter crapulam multi obierunt; qui autem abstinens est, adjiciet vitam!* (Gardez-vous de vous livrer avec avidité aux plaisirs de la table, et ne mangez pas de tout avec gloutonnerie; trop manger cause des maladies, et la gourmandise finira par amener le *Cholera*. Beaucoup sont morts de leurs excès; au contraire, l'homme, par sa tempérance, ajoutera au nombre de ses jours). *Eccl.;* ch. XXXVII, v. 32, 34. — L'autre passage s'exprime ainsi : *Quam sufficiens est homini erudito vinum exiguum! et in dormiendo non laborabis ab illo, et non senties dolorem. Vigilia, Cholera et tortura viro infrunito.* (A l'homme sage peu de vin suffit; il le digère pendant son sommeil; et il ne sent point de douleurs. Les veilles, le *Cholera*, les douleurs, sont le partage de l'homme qui ne connaît pas de frein.) *Eccl.;* ch. XXXI, v. 22, 23.

DE L'IMPUISSANCE DE LA RAISON HUMAINE A FONDER LA SCIENCE MÉTAPHYSIQUE (1).

Nous avons reconnu que le caractère qui distingue essentiellement la science de tout système de connaissance, c'est qu'elle part d'une idée réveillée par la lumière intelligible, comme l'arbre provient d'un germe, excité par le rayon solaire... que la science se développe dans l'esprit sous l'influence continue de l'agent fécondateur de l'idée, comme chaque existence vit, croît et se forme dans son lieu, en vertu de la lumière, et suivant les lois qui lui sont propres... que la doctrine scientifique est l'exposé de ce développement tel qu'il s'opère en nature, ou suivant l'ordre naturel; qu'elle est une *histoire*, une *genèse*. Or, il n'y a, rigoureusement parlant, que trois principes, trois sciences distinctes, trois doctrines scientifiques. Les principes sont : le Principe éternel, absolu, l'Être créateur que nous nommons Dieu; le principe relatif créé par l'Absolu à son image, l'homme; et le principe contingent ou physique.

L'homme, moyen terme entre l'absolu et le contingent, entre Dieu et le monde, porte dans son être les conditions subjectives pour la triple science. Il a l'*idée innée* de l'être pour la science de Dieu, il a la conscience de lui-même, la *conscience du moi*, pour la connaissance du *moi;* il a *la notion pure de l'espace* et du point mathématique dans l'espace pour la connaissance des objets phénoméniques. Une seule et même loi

(1) M. Bautain, qui, après avoir été à l'école Normale, l'un des disciples les plus brillans de M. Cousin, est aujourd'hui supérieur du petit séminaire de Strasbourg, a bien voulu nous communiquer ce fragment d'un ouvrage philosophique inédit.

(*Note de la Revue Européenne.*)

préside à la conception et à la formation de la science en nous : c'est celle qui nous élève vers l'objet pour nous unir à lui, ou qui élève l'objet à nous et nous l'unit... car toute conception, toute connaissance acquise est le fruit d'une alliance, d'une union. Mais, quoique cette œuvre merveilleuse s'opère sous une seule et même loi, sous la loi universelle de l'amour, elle ne se fait pas sous l'influence d'un même agent, ni par les mêmes facultés. Vous ne pouvez acquérir la science des choses divines que sous l'action de la lumière pure, et par la vision pure de l'âme, par la *contemplation*, ou par *l'audition* et l'admission pure et simple de la parole divine, lorsqu'elle vous est annoncée. Vous ne pouvez vous connaître dans votre nature morale qu'autant que vous aurez entendu et compris la loi morale, et que, vous retirant au dedans, vous vous voyez en reflet et en *réflexion* dans votre for intérieur, où le miroir vous est présenté ; et vous obtenez la connaissance des choses du monde, au moyen de la lumière physique et par la *vision organique*, suivie de la comparaison et du jugement. Trois doctrines distinctes correspondent à la triple science pour vous aider à l'acquérir par le moyen de la parole et de l'enseignement ; ce sont les doctrines métaphysique, psycologique et mathématique. Ces doctrines partent chacune du nom de leur principe, auquel il faut *croire* d'abord, puisque le principe ne se montre ni ne se démontre en lui-même, qu'il n'est connu que dans sa manifestation, dans son exposition, dans le produit de son acte. Or, je vous le demande, concevriez-vous la possibilité de communiquer à un homme, je ne dis pas la connaissance sensible, mais la science intuitive de l'étendue, de ses lois et de ses rapports ; si cet homme, tout en admettant l'existence du point, s'obstinait à ne pas vouloir croire au mouvement par lequel le point est sorti de lui-même, s'est étendu, déterminé, posé en ligne ?.... croyez vous qu'il soit possible d'arriver à la science psychologique, à la science intuitive de vos puissances et de vos facultés, si, tout en admettant l'existence de l'âme, comme principe subjectif de votre personne, vous refusiez de croire à l'acte de l'âme, par lequel elle se manifeste en vouloir, se pose et se détermine en intelligence

et en entendement! N'avons-nous pas reconnu que la science est le résultat d'un développement dynamique, et non le produit d'une opération mécanique, et la doctrine, l'histoire de ce développement, une *Genèse*. Eh bien! il n'est pas plus concevable que vous puissiez jamais arriver à la science métaphysique, à la science de l'univers et de ses lois, lors même que vous croiriez de toute la force de votre raison au principe créateur, à l'existence de Dieu, si vous refusez de croire à l'acte immanent et éternel de Dieu, à l'acte par lequel le père engendre éternellement en lui-même le fils... — La science de l'être suppose l'idée et la conscience de l'idée de l'être, non-seulement de l'idée élevée à sa première puissance, où elle répond à l'idéal manifesté, posé hors de lui en existence universelle et indéterminée, ce qui n'est que du panthéisme; mais de l'idée de l'être existant et vivant en lui, de lui, par lui... de l'idée du Un et de la Dualité, revenue par un troisième terme à l'unité! — Cette idée fondamentale de la métaphysique est dogmatiquement enseignée par l'Eglise catholique : tous ses membres la professent, tous adorent la trinité dans l'unité. Ce n'est donc que dans cette Eglise qu'il y a *idée*, conscience et science de l'idée, conscience de l'être; c'est dans cette Eglise seulement qu'il y a doctrine scientifique, enseignement métaphysique.

Maintenant nous allons voir où en sont, à l'égard de la métaphysique, les sensualistes et les rationalistes, les idéalistes, les dualistes, les déistes de tous les genres.

La métaphysique, vous diront les uns, est une pure rêverie, une chimère, l'épouvantail des ignorans et des sots. On parle d'un monde spirituel, de faits surnaturels, de lois divines, d'un état et d'une vie future? Qu'est-ce que tout cela pour nous qui vivons dans un monde sensible, qui sommes organisés pour y vivre, qui nous trouvons fort bien dans ce monde, et sous l'empire de la nature. Qu'est-ce d'ailleurs que des lois divines proclamées par des hommes? Où se trouve ce monde surnaturel que personne n'a vu? Qu'est-ce que cette vie, cet état futur dont nul n'a l'expérience? Qu'on nous montre ces choses et nous y croirons peut-être. Jusque là nous dirons que la mé-

taphysique est une chimère. Ce langage prouve l'absence de toute idée ; c'est le reniement du sens commun. C'est l'aveugle niant la lumière : c'est l'insensé qui dit dans son cœur : L'Être n'est pas !

D'autres, moins grossièrement matérialistes, vous diront que la science des choses invisibles, en supposant que de telles choses existent, et qu'il soit au pouvoir de l'homme de les atteindre par la pensée, serait tout au moins inutile, puisque nous ne sommes point organisés pour en jouir, qu'on n'en saurait même parler à ceux qui ne les connaîtraient pas. A quoi bon nous fatiguer l'esprit par des spéculations creuses, quand nous sommes entourés de beautés et de richesses réelles? Ce que nous avons de mieux à faire dans notre état présent, c'est de vivre le plus joyeusement que nous pourrons. Manger, boire, nous divertir, fonder une famille, amasser de quoi vivre et jouir long-temps, voilà la loi de la nature, le chemin qu'elle nous a tracé. Advienne au terme ce que pourra ! C'est le langage de l'homme animal, l'expression du dédain de la science.

Il en est qui, tout en aimant le monde et s'y complaisant fort, éprouvent cependant le besoin vague de quelque chose de plus stable et de plus satisfaisant que le monde. Un pressentiment secret les travaille : c'est celui de la vérité. Qu'est-ce que la vérité? Y a-t-il une vérité au monde? L'homme est-il fait pour la connaître? Quel est le criterium qui la fait distinguer de l'illusion et de l'erreur? A ces graves questions qui s'élèvent dans le for intérieur, les sens, le monde, la raison, ne sauraient répondre. Il n'est que la vérité qui puisse rendre témoignage à la vérité. Mais pour entendre son langage il faut que l'oreille du cœur soit ouverte ; car elle ne parle point au sens extérieur. Il faut que l'homme se reconnaisse lui-même, qu'il soit revenu à lui, qu'il ait fait le discernement de lui au milieu du monde, qu'il ne soit plus identifié avec ce qui passe, qu'il ait déjà réussi à dégager son âme de la vanité. Mais ces prétendus amateurs de la sagesse n'entendent point l'acheter à ce prix ; ils ne veulent point de la vérité pure et simple, ils l'aiment parée des formes gracieuses de la nature. Ils s'en vont donc la cherchant dans les phénomènes et les objets naturels,

dans les livres et les cabinets des savans, dans les opinions, les abstractions et les systèmes. C'est la vanité de la science, l'ensorcellement de la niaiserie.

Ceux qui observent plus sérieusement le monde, la nature et ses lois conviennent au besoin que l'univers n'a pu se constituer lui-même, qu'une puissance supérieure a dû présider à la création. Quel est l'être puissant qui a fait le monde et que le déiste doit mieux connaître que l'homme vulgaire, puisqu'il se dit déiste? Dieu, vous dira-t-il gravement, est la grande énigme de l'univers.... C'est l'Être suprême,... l'architecte du monde.... le premier géomètre.... le puissant mécanicien, qui, après avoir construit la machine avec ses proportions admirables, lui a imprimé le mouvement. N'allez pas demander quel est le but de la machine, ce que c'est que le mouvement, quel en est le régulateur, où l'architecte a pris les matériaux pour la construction; ce que c'est que l'espace qui contient le monde, le temps dans lequel les existences se développent; la vie qui opère ce développement; les obstacles que la vie rencontre?... Quel est le rapport qui lie l'Être suprême au second être, à l'homme, à tous les êtres?... Questions oiseuses, vous diront-ils, spéculations métaphysiques. Le monde est fait, il vit, se meut et subsiste: nous y sommes, avec la faculté de l'admirer et d'en user. Reconnaître la puissance de son auteur, jouir des biens qu'il a mis à notre disposition, étudier la loi de notre nature pour nous y conformer, c'est répondre aux vues du législateur: nous saurons plus tard comment et pourquoi le monde et nous-mêmes avons été faits. Ceux qui prétendent à plus de sagesse vous diront encore que Dieu, en créant l'univers, y a établi des lois immuables, invariables, rigoureuses, des lois de nécessité qui font le destin, à qui toute créature est soumise, que rien ne saurait changer. Ils vous diront que la sagesse humaine consiste à reconnaître ces lois, et la dignité humaine à les subir avec courage, sans chercher par de vains efforts ou par de lâches supplications à les éluder. Vivre en soi, vivre pour soi, ne se laisser émouvoir par aucune influence du dehors, s'élever par la spontanéité de sa volonté au-dessus du destin et du monde, rester impas-

sible, dût l'univers s'écrouler sur sa tête, voilà l'homme dans sa grandeur et sa dignité! Vous voyez ici l'orgueil de la science. Du reste, point de principe métaphysique, point d'idée mère, point de Genèse ou de développement dynamique, rien que des notions empiriques ou abstraites, des opinions qui n'expliquent rien, qui laissent tout en question, et, sous le rapport moral, aucune vue qui élève l'homme au-dessus de lui-même, aucun motif qui puisse le porter, je ne dis pas au dévouement en faveur de ses semblables, à la céleste charité; mais seulement à la justice naturelle, si ce n'est le motif de son bien-être et de sa conservation.

Il y a plus. Le stoïcien, qui admet que le monde est l'ouvrage d'une puissance supérieure, doit admettre aussi un rapport intime entre cette puissance et son œuvre; et puisque l'Être tout puissant a créé le monde, qu'il le conserve et le gouverne, il doit être tout sage, tout bon, et son œuvre doit témoigner de sa bonté et de sa sagesse, autant que de sa puissance. Mais ce monde où nous vivons, n'est qu'une arêne, un vaste champ de bataille, où tout est opposition et contradiction, où la vie, en vertu de laquelle la nature et les créatures sont et subsistent, n'est qu'une lutte perpétuelle avec la mort. La mort est l'antagoniste de la vie : elle est l'ennemie de l'homme, l'ennemie de tout ce qui se meut sous le soleil. Toutes les créatures temporaires la fuyent, cherchent à lui échapper, et toutes finissent par devenir sa proie. La mort est donc une puissance, et une puissance contraire au premier de tous les biens, à la vie. Elle est le mal du monde, l'épouvante de l'homme, le destructeur de toute forme vivante. D'où vient la mort, le mal, tous les maux? Ce n'est point de l'Être qui a la vie en lui et de lui-même, de l'Être tout puissant, tout sage, tout bon, qui ne peut haïr son ouvrage, qui crée pour conserver et non pour détruire. La mort et le mal existent pourtant; ils exercent leur pouvoir dans le monde. Il faudra donc dire que deux puissances opposées et préexistantes au monde ont concouru avec un égal pouvoir à sa création; et nous voilà dans le manichéisme, avec deux principes contraires, deux dieux... ou bien le monde, ouvrage du bon principe

aurait été gâté par le mauvais sans que celui-là eût empêché l'action de celui-ci : ou encore le monde serait le produit de la puissance du mal, dont le bon principe aurait pris à tache de neutraliser l'action malfaisante, en corrigeant et réformant le monde. Dans toutes ces hypothèses la question reste la même. Qu'est-ce que le mal? qu'est-ce que la mort? comment la mort est elle entrée dans le monde pour y tuer tout ce qu'elle peut atteindre? Vous voyez qu'il y a un abyme immense entre l'Être absolu et les existences contingentes... entre l'Être souverainement sage et bon, et le monde moral avec ses vices et ses erreurs... entre l'Être tout-puissant, immuable, et le monde phénoménique avec ses combats et ses douleurs, ses générations éphémères et ses destructions.

Si nous considérons maintenant les systèmes modernes, nous y trouverons le même vide, la même absence d'idées. La dialectique s'était glissée comme un mauvais génie dans le sanctuaire des écoles chrétiennes du moyen âge et avait réussi à faire croire généralement que l'homme pouvait, par la seule force de son esprit, s'élever à la connaissance de certaines vérités métaphysiques, telle que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme!..... L'école ne se doutait guère qu'en admettant cette opinion et en s'exerçant à prouver Dieu par la raison, elle posait le fondement du rationalisme, qui devait un jour diviser l'Eglise; et Kant, qui vint attaquer brusquement cette opinion, et détruire les fausses prétentions de l'école, ne se doutait pas, à son tour, qu'en déprimant la dialectique, il ébranlait le protestantisme dans sa base..... Le philosophe de Kœnigsberg avança donc avec hardiesse, et soutint avec force que l'homme naissant et vivant dans la sphère du temps et de l'espace, étant organisé pour vivre et se développer dans cette sphère, y puisait nécessairement les matériaux de ses pensées, les élémens de toutes ses connaissances..... que la raison spéculative était juge-né des objets phénoméniques, de leurs relations et de leurs rapports; mais qu'elle n'avait aucun moyen pour constater l'existence des objets qui ne tombent point sous les sens, dont elle ne peut vérifier l'action par l'expérience...... que l'homme ne pouvant dépasser par la pensée

les bornes de ce monde, pas plus qu'il ne peut s'élever de terre sans un point d'appui, ne peut affirmer avec certitude, ni nier absolument aucun fait métaphysique..... qu'un système de science suppose un principe, une base; autrement ce n'est qu'une construction en l'air. Mais un principe ne s'invente ni ne s'imagine : il faut donc qu'il se montre et se prouve lui-même par l'évidence, comme la lumière se prouve à l'œil.... si non.... il faut renoncer à jamais à la science métaphysique!... car la science se fonde sur l'évidence, et non sur la foi!

A cette décision hardie, l'école, réveillée comme d'un profond sommeil, jeta le cri d'alarme : elle pressentait l'athéisme spéculatif. Elle se vit en outre menacée dans son droit acquis d'instruire les peuples par voie d'autorité, non par l'autorité de la parole sacrée, ou par celle de la science, mais par l'autorité de l'argumentation; elle se vit menacée dans les droits et propriétés qu'elle croyait avoir dans le monde de la vérité; menacée enfin de se voir complètement déshéritée de la doctrine! car elle avait elle-même livré le principe de la science à la puissance de la raison.... Elle s'était appliquée depuis des siècles à chercher hors de Dieu et indépendamment de lui les *preuves* de son existence. L'étude des saintes écritures, le commerce intime avec Dieu par la prière et la méditation, la science contemplative, l'étude approfondie de l'homme et de la nature, tout cela avait été négligé pour l'art de la dialectique, en sorte que l'école se trouvait mal préparée pour entrer en lutte avec des ennemis qui ne tenaient aucun compte de ses prémisses, de ses distinctions et de ses conclusions. Il fallait cependant accepter le combat, car le monde savant s'était divisé en deux camps. La raison ancienne défendit l'héritage sacré des pères auquel elle tenait par la foi; et si elle se fût bornée à ce mode de défense, elle restait immanquablement victorieuse. Mais elle voulut encore conserver ce qu'elle ne possédait que par droit de prescription; elle voulut se défendre elle-même et sa méthode contre la raison moderne, bien plus dégagée, plus leste que sa sœur aînée. Aussi fut-elle vaincue, délaissée, déclarée obscurantiste, en arrière du siècle et de la science : et sa méthode argumentative devint la risée du monde.

La raison moderne triomphante avait renoncé avec joie à l'héritage des pères, aux traditions anciennes. Elle reconnut avec franchise et fierté l'étendue et les bornes de son empire; elle dit : Le monde de la vérité, supposé qu'il y ait vérité au monde, est au-dessus de moi : le ciel me domine, je ne puis ni ne veux y monter : mais la terre est à moi, et j'y tiens le sceptre. Que la vérité soit ce qu'elle voudra; nous saurons être ce que nous sommes.... Et aussitôt elle saisit d'une main ferme les rênes du gouvernement, afin de fonder un nouvel ordre de choses dans le monde.

Mais l'homme est un être sociable.... Toute société demande à être gouvernée; et, pour gouverner des créatures libres et raisonnables il faut des lois appropriées à leur nature et à leurs besoins, des lois qui parlent à la raison de tous et qui n'entravent la liberté d'aucun. Où trouver cette loi? dans *l'impératif de la conscience morale*, dit Kant. Bien : mais qu'est-ce qui fait la moralité de la conscience? et si elle se prononçait diversement en deux individus, de quel côté serait le droit de la décision; laquelle des deux prononcerait l'impératif cathégorique; et comment cet impératif prononcé par l'une fera-t-elle loi pour l'autre? Il n'y a point d'impératif de l'homme à l'homme, dit Fichte. Roi de la nature, il est doué d'intelligence, non point pour comprendre le sens d'une loi qui lui viendrait du dehors; mais pour se comprendre, lui et sa volonté : il est libre non pour refuser ou recevoir la loi, mais pour être sa loi à lui-même. C'est par la liberté, par la spontanéité et non par sa conscience morale que l'homme est ce qu'il est, et la spontanéité est absolue! Indépendant dans sa volonté, son droit est en raison de son pouvoir : les bornes de son pouvoir font sa loi!.... Et voilà la société livrée à la démocratie intellectuelle, et l'homme, sans frein et sans autorité, arrivé à l'athéisme pratique!

Mais il ne s'agissait pas seulement de l'homme et de sa volonté, il fallait aussi connaître son domaine, savoir s'il y est propriétaire ou vassal, si le monde lui appartient, s'il appartient au monde, ou si l'un et l'autre relèvent d'un maître souverain. Pour décider philosophiquement cette grave question,

il fallait remonter à l'origine du monde et de l'homme, découvrir le secret de l'éternité, celui du commencement ou de la création, voir comment l'homme et le monde sont venus à existence..... Il fallait la science du principe! — Où la puiser, puisqu'il avait été reconnu que l'homme ne peut s'élever par la pensée au-dessus du monde phénoménique, et que la foi ne peut fonder la science? la science et son principe, dit-on, sont en nous-mêmes : il ne s'agit que de les reconnaître. Il nous faut une majeure absolue, une *idée mère*, et nous la trouverons dans notre intelligence, comme nous trouvons notre loi dans notre volonté..... Comment discerner cette idée mère? Par le moyen de l'intuition, de la réminiscence, de la contemplation.... Et nos méditatifs d'outre-Rhin, de se retirer dans leur for intérieur, de s'y enfermer, avec les ruines et le chaos des systèmes renversés, de s'appliquer de toute leur force à la vision intuitive, à la contemplation d'eux-mêmes.... de faire tous leurs efforts pour engendrer en eux la lumière, féconder leur intelligence, concevoir l'idée universelle, enfanter la majeure absolue; et.... le produit de ce travail héroïque fut le *dualisme*, qui apparut au monde comme une autre Minerve sortant du cerveau de Jupiter.

Les auteurs de ce système avaient fait abstraction de toutes les existences. Ils n'acceptèrent point le monde comme un fait, comme une donnée générale qu'il s'agit d'expliquer; ils ne s'occupèrent point des atômes, de leur mouvement, de leur concours, de la séparation et sublimation des élémens, etc., pas plus que de la cosmogonie mosaïque!..... Tout cela était resté enseveli sous les ruines de la scolastique : il y avait chaos : la *spontanéité absolue* restait seule debout, il fallait une création nouvelle, et l'on dit :

Il est un principe un et absolu, c'est la Monas.

La Monas est le foyer vital, le moi universel.

Le un s'est ouvert, brisé, répandu; il s'est fait objet à lui-même..... La Monas s'est fait Dias, et tend à redevenir Monas... L'être s'est posé en existence, et revient de l'existence à lui, à l'être.

L'existence, c'est l'univers, c'est la Monas dans la Dias, c'est l'être identifié avec sa forme.

La forme déterminant l'action de l'être, celui-ci est en lutte perpétuelle avec la forme ou le monde.... Tenu captif par la forme, l'être s'en dégage à tout instant.... Dieu est à se faire, à venir, à devenir!.... *Gott ist im werden!*

Telle est la Genèse de l'idéalisme, le fondement de la philosophie de la nature! Ce système, conçu avec une grande force d'imagination, développé avec art, paré de tout le luxe des découvertes modernes, est resté stérile comme tant d'autres, et non-seulement il n'a rien fondé, mais il a tout brouillé, jusqu'aux élémens du chaos. Sa majeure absolue n'a de vérité et de valeur que parce qu'elle est fondée sur la révélation : autrement ce ne serait qu'une hypothèse comme une autre. C'est tout simplement le premier article du *Credo* énoncé sous une forme scientifique : c'est l'affirmation de l'être et de son acte. Le chrétien dit : *Je crois en Dieu*, *Père tout puissant*, *créateur;* il croit et professe sa foi au Dieu *générateur* avant de le nommer *créateur;* et par là il se trouve garanti contre le danger du panthéisme, mis en système par la philosophie de la nature. Car, comment imaginer que de l'idée de la Monas posée ou se posant en Dias on puisse déduire une création en dehors de ces deux termes, un monde qui ne soit pas dans toutes ses parties consubstantiel avec son principe. Un ne multiplie ni ne divise. Si vous le concevez comme sortant de lui, il est à se faire, à se former, à venir, à se constituer : toute sa puissance doit être employée à cette œuvre; et, tant qu'il ne sera ni fait ni parfait, il ne produira rien qui ne soit lui, rien qui ne lui soit nécessaire pour son existence.... ; et, si vous le considérez comme revenant à lui, loin de produire ou de créer, il se dépose, se défait, se déconstitue, il s'en va, il disparaît!..... et si vous le donnez comme sortant de lui-même, et rentrant simultanément en lui-même, alors ce n'est plus la déduction d'une idée mère, une Genèse; c'est une notion à la fois positive et négative : c'est $+1-1=0$! Si la Monas en se brisant et s'épandant, a posé la Dias ou la forme universelle, alors le monde, les existences du monde, sont éternelles comme Dieu!..... La matière est éternelle, chaque atôme est une émanation, une particule, une molécule de la

Divinité!.... Tout ce qui arrive à la vie est Dieu se développant, tout ce qui existe est Dieu existant..... Nous sommes tous Dieu incarné de Dieu s'incarnant, Dieu naissant, croissant, souffrant, mourant, toujours Dieu quoi que nous fassions; car il n'y a que la Monas et la Dias, l'être et la forme! En vérité, s'il fallait prendre tout cela au sérieux, on s'écrierait indigné avec l'ange de l'Eternel : Qui est semblable à Dieu ! Ce n'est plus là l'orgueil de la science, c'est son évanouissement, sa disparition, son annihilation amenée par *l'orgueil de la vie !*

C'est ainsi que l'idéaliste, comme le déiste, se trouve continuellement entre l'athéisme et le panthéisme, sous telle forme ou sous telle autre. Pour celui-ci Dieu n'est qu'une abstraction, un être de raison auquel nul idéal vivant et objectif, aucune idée nécessaire et déterminée ne correspond; pour celui-là Dieu est tout et tout est Dieu. Qu'est ce qui manque à toutes ces doctrines prétendues philosophiques? Il leur manque l'idée vraie du seul et vrai Dieu, de Dieu non pas à venir, à se former et se déformer dans l'espace et le temps; mais l'idée de Dieu dans sa pleine manifestation, l'idée du principe éternel se connaissant, s'engendrant éternellement lui-même, et ayant la vie en lui..... Il leur manque l'idée de la Trinité manifestée dans l'unité de la sagesse divine, dans cette sagesse que Salomon appelle *la compagne, le tabernacle* du Très Haut, dont Pythagore se disait amateur, et qui est la véritable Dias philosophique. Ce n'est que par la foi au dogme sacré de la Trinité que l'esprit humain peut arriver à la conscience et à l'évidence intuitive de l'absolue unité de Dieu; car, encore une fois, le trinaire est la loi de notre esprit, la détermination de l'idée, la condition de la science et de toute connaissance.

Vous voyez maintenant sur quel fondement j'ai avancé qu'il n'y a jamais eu, et qu'il n'y a point de métaphysique possible hors du christianisme; que le chrétien seul en est capable, parce que seul il reçoit avec le premier des dogmes la condition nécessaire de la science. La doctrine catholique enseigne *l'être*, *l'existence* et *la vie* de Dieu; elle seule reconnaît et affirme le rapport nécessaire entre l'infini et le fini, entre le

Créateur et la créature, sans jamais confondre ces deux extrêmes; elle seule comble l'abîme entre Dieu et l'homme, entre l'homme et le monde, entre les créatures intelligentes et libres, et celles qui se trouvent sous le régime de la nécessité. Elle seule dit la cause des oppositions et des contradictions que l'homme trouve en lui-même, et dans la nature hors de lui; elle seule dévoile le mystère de Dieu, de l'homme et de l'univers. Voici maintenant le sommaire de cette doctrine.

Partant du Un, du principe absolu, elle dit :

« Dans le *principe* était le *Verbe*...... Le Verbe était avec » Dieu.... Le Verbe était Dieu.... Il était dans le principe avec » Dieu.... »

» Toutes choses ont été faites par lui.

» Dans le Verbe était *la vie*, et la vie était la lumière des » hommes. Le Verbe était cette vraie lumière qui éclaire tout » homme qui vient au monde. Il était dans le monde, le » monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu » (S. Jean). »

Telle est la Genèse divine, fondement de la doctrine évangélique, présentant en trois propositions énonciatives l'idée de l'Être dans sa pleine manifestation. Le principe *est*. — Dans le principe était le Verbe. — Dans le Verbe et le principe était la vie. Le principe est père, générateur. — Le verbe est *fils unique engendré* par l'*acte unique* du père sortant de lui-même. — La vie, l'esprit procède des deux, de l'acte simultané par lequel le père engendre le caractère de sa substance, et le fils se repose dans le père. — N'est-ce pas ainsi que nous concevons la lumière engendrée par le feu, et l'air se dégageant du feu et de la lumière?.... L'intelligence engendrée par le foyer psychique, et la vie spirituelle procédant de l'intelligence et de l'âme? N'est-ce pas ainsi encore que nous concevons le premier rayon sortant d'un foyer vital quelconque, idéal ou réel, le premier rayon posé par un foyer organique, déterminé dans son pôle et revenu sur lui-même, faisant l'axe, la ligne vitale de l'individualité. Foyer, pôle et axe sont les élémens essentiels de tout *moi*, un et clos..... Foyer, pôle et axe, trois en un, égaux en nature et substance, mais distincts dans l'ordre hiérarchique.

Si la raison présomptueuse venait ici questionner sur *le comment* du mystère de la génération éternelle en Dieu, je lui répondrais que je n'en sais rien du tout, pas plus qu'elle ne sait elle-même quelque chose de la génération du plus vil insecte. Demandez-lui donc comment le point focal contenu dans le germe d'une plante, ou d'un animal, devient ligne, forme, figure? C'est, vous dira-t-elle peut-être, par le mouvement du point en avant, et par la trace qu'il laisse à son passage. Bien! mais qu'est-ce qui excite le premier mouvement dans le germe?... Ce mouvement se fait-il dans le vide ou dans le plein?.... Si tout mouvement se fait en avant, où est l'arrière de tout avant, quel est le point d'appui de tout ce qui se meut en avant dans le monde?.... Si le premier mouvement du germe progrédiait sans mesure, ou allait toujours en avant, il n'y aurait jamais ni forme ni figure déterminée. Qu'est-ce donc qui fait que le rayon primordial, le premier jet se polarise, qu'il revient du pôle sur lui-même et vers le foyer?... Evolution et involution simultanée font la vie individuelle : dans toute la nature physique, la vie circule entre la rácine et le sommet, elle procède du cœur et du cerveau. Comment expliquer ce mouvement simultané en sens contraire dans une même forme, ce mouvement dans le plein?... Qu'est-ce que ce besoin du foyer de s'engendrer sans cesse lui-même, de se poser en essence et substance dans le pôle ; et cette tendance du pôle à revenir sans cesse au foyer?..... Voilà bien des inconnus dans la nature physique, bien des x que la raison ne pourra jamais dégager. Laissons-la avec ses questions, et revenons à notre sujet.

Après nous avoir annoncé la Genèse divine, l'évangéliste nous dit : le rang que la créature humaine a tenu et qu'elle tient encore dans l'univers, la vie, dit-il, qui était dans le Verbe, devint la lumière de l'homme! C'est par cette lumière divine que celui-ci tient à l'esprit vivificateur, par l'esprit au Verbe, et par le Verbe au Père. C'est parce que l'homme a la capacité de recevoir cette lumière pure, parce qu'il a la puissance de la garder, de s'en nourrir, de l'objectiver ou de la rayonner à son tour, qu'il est *aimant*, *intelligent*, *idéant*, *parlant*.

— Si, dans son état actuel, instruit de sa loi, il admet non-seulement la lumière de la parole humaine qui fait sa vie raisonnable; mais la parole du Verbe qui nourrit la vie psychique, alors, dit l'apôtre, il reçoit, en vertu de la parole et de la lumière qu'elle communique, le pouvoir de devenir enfant de Dieu, de renaître à la vérité, à la vie divine, d'être de nouveau sur la terre ce qu'il a été dans son origine : l'image vivante de son divin Auteur.

Cette partie purement métaphysique de la doctrine universelle, ne pouvait être développée sous l'ancienne loi : l'humanité n'était point capable de comprendre ce développement. Moïse raconte la création du ciel et de la terre... le dégagement subit de la lumière... la formation du monde temporaire et celle de l'homme. . la dégradation de celui-ci par l'infraction de sa loi.., l'entrée de la mort dans le monde et dans l'homme par cette infraction... Il montre le vainqueur de la mort dans la promesse faite à la mère des vivans et aux patriarches; puis nous voyons le Messie prévu et prédit par les prophètes, attendu avec désir par tous les justes, descendans d'Abraham. Ici il faut revenir à S. Jean, à la doctrine du *Verbe fait chair*. Cette doctrine nous enseigne la Rédemption de l'humanité par J. C. Elle promet la réhabilitation, la justification de l'humanité et de chaque homme par la foi au Rédempteur et par les œuvres conformes à ses préceptes.... la réintégration dans ses droits primitifs, par la correspondance libre de sa volonté à la grâce qui lui est offerte... la guérison complète ou le triomphe sur la mort : car c'est là le grand, l'unique but de la rédemption... la délivrance du mal, le salut ou la vie de l'âme; la résurrection du corps, la paix de Dieu à tout homme de bonne volonté... Elle annonce la séparation finale des vivans d'avec les morts, de ceux qui, ayant admis la lumière du Verbe, vivent par cette lumière de la vie divine, et de ceux qui, l'ayant refusée, sont restés assis dans les ténèbres, morts dans leur âme... Le délaissement de ces morts par la lumière et la vie; leur abandon dans l'état qu'ils auront voulu, où ils se seront mis eux-mêmes en refusant le salut qui leur était offert, en dédaignant la Rédemption, en blasphémant contre le Rédempteur, en résistant à l'esprit.

Tels sont les principaux points de la doctrine chrétienne, qui, comme vous le voyez, tiennent l'un à l'autre par un enchaînement rigoureux; de cette doctrine la plus vaste des doctrines, puisque, partant de l'idée universelle de l'Etre, manifesté par son verbe et la vie, elle embrasse l'histoire du ciel et de la terre, du temps et de l'éternité... Et cette doctrine est justifiée par tout ce que nous connaissons de nous-mêmes, de notre double nature, par tous les faits de l'homme, par toutes les lois du monde physique, moral et intellectuel. Tout ce que nous pouvons connaître, tout ce qui est à la portée de l'intelligence humaine s'explique par cette doctrine; et là où elle est méconnue ou tronquée, vous ne trouverez qu'ignorance et incertitude, notions incohérentes, doute, désordre, immoralité.

Mais si le dogme de la Trinité est le fondement de cette doctrine et la foi en ce dogme la condition du développement légitime de l'idée de Dieu en nous, si la science et la piété, la religion et la moralité de l'homme dépendent de la vérité et de la dignité de l'idée qu'il a de Dieu ne sera-t-il pas vrai de dire que l'ignorance du juif, l'idiotisme et la misère des plus religieux d'entre eux ont leur cause dans l'obstination qu'ils mettent à repousser ce dogme révélateur.... que la folie du panthéiste, l'incertitude du déiste sur sa propre nature, ses doutes sur Dieu et sa loi, sur le monde et l'univers, viennent du mépris qu'il montre pour cette profonde et éternelle vérité. Et, d'un autre côté, n'est-il pas évident que c'est à sa foi au mystère de la Trinité, à ce mystère révélé par Jésus-Christ, proclamé par l'Église, enseigné aux ignorans et aux pauvres, aux simples et aux petits, que c'est à sa foi au dogme fondamental de la métaphysique que la société chrétienne doit ses lumières et sa civilisation, ses vertus, sa dignité et sa gloire. Aussi les nations chrétiennes traitent entre elles au nom de la sainte Trinité. Depuis dix-huit siècles, l'Eglise baptise au nom de la sainte Trinité.... Elle répète chaque jour et à tous les instans du jour par mille et mille voix : Au nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint.... Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit saint!.... c'est le prélude de toutes les supplications la

finale de tous les cantiques qu'elle chante à la louange de l'Éternel..... C'est l'expression qui accompagne toujours le signe du chrétien, sa profession de foi sans cesse répétée.

L. Bautain.

(*Revue Européenne, tom. IV, p.* 58.)

NOTICE SUR M. BERGASSE (1).

On est effrayé en songeant à tout ce que la mort a fait de vides irréparables dans les sciences, dans les lettres, dans la politique, seulement depuis quelques mois. L'Allemagne pleure Hégel et Gœthe; l'Angleterre, Mackintosh et Bentham; la France a vu tomber coup sur coup Champollion, Cuvier, Abel Remusat, Casimir Périer, Lamarque, tous morts avant le temps, tous ayant, semblait-il, beaucoup à faire encore dans ce monde. Les hommes de premier ordre s'en vont et il ne se présente personne pour prendre leur place : car les générations nouvelles, riches en gens d'esprit, présentent peu de talens supérieurs, et tout tend au niveau universel dans le royaume de l'intelligence, comme ailleurs.

Parmi tant de morts fameuses, celle de M. Bergasse a fait peu de bruit, parce que cet éminent publiciste s'était retiré depuis longtemps de la scène du monde et avait caché ses derniers jours dans l'obscurité d'une paisible retraite. Elle ne doit pourtant point passer inaperçue de ceux qui aiment l'éloquence, la vertu, l'élévation d'âme et d'esprit, et nos lecteurs nous sauront gré de leur dire en quelques mots la vie de cet homme de bien.

Nicolas Bergasse, né à Lyon en 1750, y fit de brillantes études. Très-jeune encore, il composa, pour un magistrat de ses amis, deux discours sur *l'honneur* et sur *l'humanité dans l'administration de la justice criminelle*, qui sont restés des modèles d'éloquence judiciaire. Un morceau sur *les préjugés*, écrit à vingt-quatre ans et plein de vues élevées et originales, fait déjà présager la direction que prendront ses idées. On est frappé de voir ce jeune homme, sous le règne de Voltaire, de Rousseau, des encyclopédistes, creuser

---

(1) *Revue Européenne*, n° x, juin, tom. IV, p. 101.

jusqu'aux fondemens de la société, reconnaître qu'ils reposent uniquement sur les croyances religieuses, et prédire la révolution quinze ans d'avance, comme résultat nécessaire du désaccord existant entre les mœurs et les lois. A cette époque de sa vie, M. Bergasse, frappé des découvertes de Mesmer, passa beaucoup de temps à l'étude du magnétisme et des relations mystérieuses entre le monde physique et le monde moral dont il semblait révéler le secret, et il s'y livra avec toute l'ardeur de sa vive imagination! Pendant la deuxième période de sa vie, il ne s'en occupa plus. Sans révoquer en doute la réalité de ses phénomènes, il regardait les faits intellectuels dont il nous fait pressentir l'existence sans les expliquer, comme n'appartenant point à ce monde sensible que la divinité a livré à nos investigations.

Le célèbre procès Kornmann fit la réputation de M. Bergasse. Les mémoires où, prenant en main la défense d'un époux outragé, il plaida la cause des bonnes mœurs avec une dialectique si pressante et une éloquence si chaleureuse, furent lus et admirés de toute la France. Cette affaire avait pris une grande importance : madame Kornmann avait pour elle une coterie puissante d'hommes de cour, de gens de lettres, de magistrats même et de ministres. Tout ce monde corrompu du dix-huitième siècle avait pris parti pour l'épouse infidèle, et Beaumarchais lui prêtait l'appui de sa plume caustique et mordante. Bergasse soutint la lutte avec éclat : il opposa la mâle gravité de son langage, la hauteur de ses pensées aux spirituelles pasquinades de l'auteur de *Figaro*, et s'il perdit sa cause devant ses juges, il la gagna devant l'opinion publique qui le porta deux ans après à ces états généraux qui allaient décider des destinées de la France.

Il débuta dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui par une lettre fort remarquable aux officiers municipaux de Saint-Germain-Laval-en-Forez, où il expose ses vues sur la constitution française et sur les améliorations qu'elle doit recevoir. Il était arrivé à l'assemblée constituante avec des idées libérales, mais sages : bientôt tout ce qu'il vit de crimes et de folies le découragèrent. « Monsieur, disait-il un jour à M. de Montlosier, vous êtes peut-être venu ici chercher la liberté : vous trouverez des tyrans; ils sont là. » Et en parlant ainsi, il montrait l'assemblée. Il l'abandonna bientôt lorsqu'elle exigea de ses membres le serment de maintenir de tout son pouvoir la constitution qui n'était même pas achevée. « Je n'estime pas, disait-il dans sa lettre au président, que la constitution que l'assemblée impose à la France soit une constitution

libre. Le caractère essentiel d'une constitution libre, qu'elle soit républicaine ou monarchique, est la distinction et l'indépendance réciproque des trois pouvoirs que toute constitution doit rassembler : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire; et je démontrerai, quand il en sera temps, et que je pourrai le faire avec quelque espoir de succès, que celle qu'on nous ordonne de maintenir aujourd'hui n'offre qu'une confusion monstrueuse de pouvoirs, et ne nous prépare ainsi pour l'avenir qu'une autre espèce de servitude, plus intolérable cent fois que celle à laquelle nous venons d'échapper, et je demande s'il existe quelque autorité sur la terre qui puisse légitimement me contraindre de jurer de *maintenir de tout mon pouvoir* une constitution que je crois incompatible avec la liberté. » Puis, après avoir fait ressortir les vices innombrables de la constitution. « J'obéis à la loi quand elle est sage, ajoutait-il, comme j'obéis à ma raison : je m'y soumets quand elle ne l'est pas, comme je me soumets à la nécessité; mais je ne jure de *maintenir* que ce qui est juste : et si par hasard ce qui m'avait paru juste un jour, m'est démontré injuste le lendemain, je le renverse comme je l'avais maintenu. » A dater de ce moment, Bergasse ne parut plus à l'assemblée constituante, mais il publia divers écrits, eut de fréquentes relations avec Louis XVI et Marie-Antoinette auxquels il avait voué une sorte de culte, et prit part à toutes les mesures qui furent tentées pour sauver la monarchie. Jeté dans les prisons de Tarbes, il sollicita de là l'honneur de défendre le roi-martyr. On le conduisait à Paris où la mort l'attendait, lorsque le 9 thermidor vint le sauver, ainsi que tant d'autres victimes, destinées à l'échafaud par Robespierre.

Ce fut du fond de sa prison qu'à la prière du jeune d'Armaing, dont le père avait péri par la noire perfidie du conventionnel Vadier, M. Bergasse rédigea pour lui un discours étincelant de vérités terribles et qui avait pour épigraphe ce vers de Racine : *et des crimes peut-être inconnus aux enfers.* Ce discours prononcé devant la Convention par un fils pénétré de douleur et d'indignation fut écouté dans un profond silence et produisit un effet extraordinaire, surtout lorsque l'orateur, évoquant de leurs tombeaux les innombrables victimes de cette multitude de décrets sanguinaires qu'avait portés l'assemblée coupable devant laquelle il parlait, osa citer, en finissant, au tribunal de ces ombres désolées, leurs barbares oppresseurs, et prononça en leur nom, avec une solennité effrayante, le mot : *restituez.* Les conventionnels, saisis de terreur, décrétèrent, non seulement la mise en accusation du scélérat qui leur était dé-

noncé, mais encore la restitution des biens aux familles des condamnés.

Rendu à la liberté, M. Bergasse ne s'occupa plus que de ses études et de la composition d'un grand ouvrage intitulé : *Des Êtres et de leurs destinées*, dont quelques fragmens très-remarquables furent publiés sous l'empire. La restauration vint et le laissa dans sa retraite. Quelques titres qu'il eût à ses faveurs, il n'aimait pas à se produire, il eût fallu l'aller chercher : or, les princes, par un malheur de leur condition, oublient facilement ceux qui ne se rappellent pas sans cesse à leur souvenir. M. Bergasse publia à cette époque un écrit plein de talent où il signalait comme inconciliable avec le droit des Bourbons la monarchie contractuelle proposée par le sénat. La consécration des ventes de biens nationaux par la Charte lui paraissait aussi une injustice, et il publia à propos de cette question une brochure intitulée : *Essai sur la Propriété*, qui le fit traduire devant la cour d'assises. Il y confessa noblement sa foi politique, et son acquittement proposé par le ministère public fut accueilli par les acclamations de l'assemblée. A compter de la publication de ces écrits, M. Bergasse disparut de la scène du monde; mais de sa retraite il entretenait avec l'empereur Alexandre, qui avait été frappé de l'élévation de ses idées et l'avait pris en grande amitié une correspondance qui contribua peut-être à quelques résolutions du congrès de Vérone. Nous en avons lu une partie et elle fait également honneur au prince et à l'écrivain : peut-être nous sera-t-il permis d'en faire connaître quelque chose à nos lecteurs.

M. Bergasse avait résumé toutes ses méditations dans un grand ouvrage auquel il achevait de mettre la dernière main lorsqu'il est mort, et que sa famille se fera sans doute un devoir de publier. Il y considère la religion comme la base nécessaire de toutes les institutions politiques, et comme le seul moyen de régénération pour la société. C'est que sa vie comme tous ses écrits avaient été sous l'influence constante d'une pensée profondément religieuse. C'est là ce qui le met à part de la plupart des publicistes, et ce qui fait que la plupart du temps il n'a été ni compris ni apprécié d'un siècle qui ne conçoit et n'aime dans la politique que le matériel et le positif. Il se plaignait souvent d'avoir été méconnu, et il était quelque peu désabusé et découragé sur l'avenir lorsque Dieu l'a rappelé pour lui donner la récompense promise à ceux qui ont eu faim et soif de justice et de vérité. Que les parens et les amis de cet homme vertueux relisent pour leur consolation les éloquentes paroles d'un de ses écrits : « Que la religion est grande et vraie quand, sous une

médiation divine, elle me montre l'homme, durant les courts instans de son existence ici-bas, médiateur aussi entre les générations qui furent et les générations qui viendront après lui : quand faisant tomber le voile du temps, et me révélant toute mon immortalité, elle m'apprend que cette épouse qui m'a été ravie, ce fils que j'ai pleuré, ce frère, ces amis, qui me furent si chers, ne m'ont quitté que pour un moment : qu'ils m'attendent dans une vie meilleure, et que le jour n'est pas éloigné où le bonheur dont ils jouissent, et que j'aurai peut-être accru par mes vœux, deviendra mon partage ! Qu'elle sera grande encore, qu'elle sera vraie, lorsque, parvenu au dernier terme de ma destinée terrestre, elle m'apparaîtra superbe et fidèle entre le passé qui s'enfuit, le présent qui s'efface, et l'éternité qui s'avance, prononçant avec moi une dernière bénédiction sur ceux qui seront destinés à me survivre, et auxquels je ne laisserai bientôt, au lieu d'instructions et d'exemples, que des souvenirs (1). » E. C.

---

(1) Nous nous proposons plus tard d'analyser les écrits trop peu connus de M. Bergasse, et d'exposer, d'après ses ouvrages imprimés et manuscrits, ses théories philosophiques et politiques.

OEuvres de M. Ballanche, 9 volumes in-8°, pap. vélin. Prix : 9 fr. le vol. 4 vol. sont publiés. Le 5e et le 6e sont sous presse chez Lenormant, rue de Seine, n° 8 (1).

M. Ballanche mérite une place à part parmi les penseurs et les écrivains de notre époque, tant par la hardiesse et l'élévation de ses théories que par le charme de son style harmonieux et élégant, où respire quelque chose de l'âme de Fénélon. Pourtant son nom est peu connu du public. Ses livres le sont moins encore, ce qu'il faut attribuer, d'abord à sa modestie qui l'a porté, au rebours de bien d'autres, à soigner beaucoup ses ouvrages et très-peu ses succès, puis à ce que les plus importans de ses écrits, imprimés à un très-petit nombre d'exemplaires, et pour ses amis seulement, n'avaient reçu jusqu'à présent qu'une publicité de petit comité. Ce n'est qu'au commencement de 1830 que M. Ballanche s'est décidé à donner une édition de ses œuvres, et à exposer au grand jour son système philosophique et historique, qui n'était qu'ébauché et en quelque sorte pressenti dans le petit nombre d'ouvrages livrés par lui au public. Marchant sur les traces des Vico, des Herder, des Hégel, il recherche les lois générales suivant lesquelles le genre humain se développe, et la marche que la Providence lui a tracée à travers les siècles. C'est là une grande entreprise, car ce n'est rien moins que l'explication du passé, du présent et de l'avenir, et il est beau même d'y échouer. Nous ne nous aventurerons pas dans une simple annonce à exposer et à juger les théories de M. Ballanche, à dire en quoi nous sommes d'accord avec lui, sur quels points nous nous en séparons. Il faudrait pour cela entrer dans des discussions, dont ce n'est pas ici la place, et que d'ailleurs nous comptons aborder, lorsque l'auteur aura publié ses derniers volumes et présenté l'ensemble de son système, qui ne peut être bien apprécié sur de simples prolégomènes. Contentons-nous de dire ici, que le christianisme en est la base, malgré quelques interprétations tant soit peu téméraires de nos dogmes fondamentaux, et qu'il est digne d'être étudié et médité par les hommes sérieux.

---

(1) *Revue Européenne*, tom. IV, p. 108.

Disons un mot des divers ouvrages dont se composent ces quatre volumes. C'est d'abord *Antigone*, épopée en prose, où les malheurs de la famille de Laïus, la malédiction jetée sur ce trône acheté au prix du parricide et de l'inceste et les vertus sublimes de la fille d'OEdipe, seules égales à tant de crimes et d'infortunes, sont retracés dans un langage plein de douceur et d'harmonie. M. Ballanche, dans cette composition, ne cherche pas encore à pénétrer le sens des allégories de l'antiquité, à exposer la théogonie et la cosmogonie primitives : il n'y est que poète et ne cherche qu'à peindre la piété domestique, dont le personnage d'Antigone est le plus parfait modèle. On lui a reproché de s'écarter souvent des traditions conservées par les tragiques d'Athènes. Mais il avoue lui-même n'avoir pas cherché la couleur antique et avoir animé sa composition d'une sorte d'inspiration chrétienne, au lieu d'y faire dominer la fatalité païenne. Ce n'est même qu'ainsi qu'il a pu présenter sous un jour neuf et intéressant des calamités devenues triviales, et vivifier des lieux communs mythologiques, à l'aide d'une haute pensée morale. Après *Antigone* vient l'*Homme sans nom*, et une *Elégie* sur la mort du duc de Berri (1).

---

(1) Une jolie petite édition de *l'Homme sans nom*, de M. Ballanche, vient d'être publiée à part de ses œuvres complètes, 2 vol. in-12. Cet épisode remarquable méritait d'être rendu accessible au public, qui y trouvera à côté d'une haute philosophie, un style admirable et des émotions dramatiques. L'*Homme sans nom*, épisode de 1793, et l'*Elégie* dont il est suivi, forment une sorte de lamentation prophétique sur les malheurs de la famille des Bourbons, où ressortent sans cesse des vues providentielles à la Platon ou à la De Maistre, sur la mission des dynasties ici bas et sur ce que Dieu veut qu'elles soient dans la société. Parlons d'abord du cadre adopté par l'auteur. Un voyageur rencontre dans une gorge des Alpes un hameau perdu au milieu d'une nature affreuse, n'ayant pour horizon qu'un mur de rochers nus et pelés, semblables aux monts de Gelboé, maudits par le prophète et que la rosée du ciel refusait de fertiliser. Il y remarque une cabane isolée, au milieu d'une prairie aride : « c'est la maison du régicide, » lui dit un enfant. Le voyageur rencontre bientôt le régicide lui-même, qui lui raconte son crime, ses remords, la pénitence qu'il s'est imposée. « Tous m'appellent ici *le régicide*, dit-il. Non-seulement j'ai voulu qu'on m'appelât ainsi, mais même j'ai voulu qu'on ne pût pas m'appeler autrement. Je me suis dépouillé du nom que j'avais reçu sans tache de mes

Le second volume contient deux ouvrages politiques, l'*Essai sur les institutions sociales*, et le *Vieillard et le Jeune Homme*. L'*Essai*, publié en 1818, fut comparé par un spirituel critique à un chant d'Orphée dans l'école de Hobbes et de Montesquieu. La

---

nobles parens, pour me révêtir de celui que désormais je dois traîner jusqu'à la fin, flétri du sceau de la haine et de l'horreur. Dans ce pays, on ignore donc tout-à-fait mon ancien nom : et dans les lieux où il est connu, on ne sait pas quelle retraite j'ai pu choisir pour y cacher ma douloureuse ignominie. Je suis devenu le fils de mon crime, l'enfant de la réprobation. Je dois porter le nom du père que je me suis fait. »
Après une peinture vive et énergique de la Convention, des pensées qui la dominaient, de ses délibérations tumultueuses, de l'espèce de vertige dont on était saisi, comme au bord d'un abyme au milieu de cette atmosphère de sang et de crimes, vient le récit de la terrible journée du jugement et toutes les angoisses d'un homme faible et présomptueux qui, résolu de prononcer l'absolution de l'innocent, est poussé à son vote parricide par l'effroi, par le désespoir, par je ne sais quelle fascination fatale. Depuis ce moment, il n'a pas goûté un instant de repos ni de consolation : enseveli depuis des années dans sa sauvage retraite, il s'y est condamné à une vie de souffrance et de remords, que n'adoucit pas l'espérance. « Je me demande, dit-il, si le Dieu du pauvre et de l'affligé est venu pour consoler le régicide. Je me rappelle alors les dernières paroles qui précédèrent le cri de la dernière agonie de l'Homme-Dieu. Ne furent-elles pas, comme celles de mon roi, des paroles de pardon! Eh quoi ! toujours de la miséricorde : et moi j'ai été sans miséricorde ! « Ils ne savent ce qu'ils font! » Ah ! si telle fut la cause du pardon, moi, je suis hors de toute espérance de pardon. Moi, je savais ce que je faisais. »

C'est dans cette situation d'esprit que le voyageur laisse le régicide : mais trois ans après, en repassant les Alpes, il s'informe de ce qu'il est devenu et il apprend qu'il est mort. Mais avant sa dernière heure, deux prêtres sont venus le réconcilier avec lui-même, le retirer de son morne désespoir, lui rappeler que s'il a été dit de Judas : *il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût pas né*, ce n'est point à cause de son crime, et quel crime cependant! qu'une telle parole a été prononcée sur lui, c'est parce qu'il avait douté de la clémence de son Dieu. « Ah! repoussez-moi, disait le régicide, comme Néron fut repoussé des initiations d'Eleusis. Ce parricide, quoique protégé par la pompe royale, la Pythie de Delphes ne l'avait-elle pas déjà mis au rang des Alcméon et des Oreste? « La justice passe avant la pitié. » « Oui, répondaient

politique de M. Ballanche a, en effet, un caractère poétique et religieux, qui l'élève bien au-dessus de cette région orageuse où se démène l'esprit de parti; aussi n'est-elle pas à la portée de tout le monde. Personne n'a peut-être mieux exprimé ces sentimens de doute et de tristesse qui s'emparent des esprits aux époques de transitions, lorsque l'ancienne société est renversée, mais non remplacée, lorsqu'on se trouve campé en quelque sorte entre un passé mort à jamais et un avenir plein d'incertitude, sans pouvoir croire ni s'arrêter au présent. C'est à force de creuser le problème posé

---

les deux prêtres, la justice passe avant la pitié : mais nous avons appris que la pitié quelquefois est la justice. La croix du Christ est plus forte et plus miséricordieuse que tous les dogmes philosophiques, plus que toutes les traditions religieuses répandues dans le monde. » Réconcilié par eux avec Dieu, le régicide était mort avec calme, confiance, résignation. Une croix de fer marqua la tombe de l'inconnu, qui avait racheté un grand crime par un long repentir. Aucun nom ne resta attaché à sa poussière.

Il nous resterait maintenant à faire ressortir les hautes théories cachées dans *l'Homme sans nom*, la doctrine politique et la doctrine philosophique, qui sont comme la moralité de cette apologue, ainsi que de *l'Elégie* sur la mort du duc de Berri, dont il est suivi; mais, comme nous l'avons déjà dit, nous réservons pour un autre moment l'examen complet du système de M. Ballanche. On trouvera dans les notes qui viennent après *l'Homme sans nom* des vues très-élevées sur ce que sont les dynasties royales dans les vues de la Providence. Nous en citerons un passage dont la haute portée sera appréciée des esprits réfléchis, surtout si l'on se rappelle à quelle époque il a été écrit. « Une dynastie, dit-il, représente la société. Dire ce qu'est la société actuelle, c'est dire ce que la dynastie actuelle doit représenter. Or la société actuelle n'est autre chose que le christianisme identifié avec les idées civiles et politiques. Donc il faut que la dynastie représente avec conviction le christianisme ainsi transformé. Le sentiment de l'humanité dans son sens le plus étendu, l'égalité, c'est-à-dire la justice égale pour tous, c'est-à-dire encore l'accessibilité pour tous à toutes les hiérarchies sociales; telles sont les conséquences nécessaires des sentimens du christianisme dans l'état de transformation ou plutôt d'application usuelle qu'ils ont subi : ou, en d'autres termes, telles sont les conséquences des sentimens du christianisme introduits de la sphère exclusive des idées morales dans la sphère usuelle et étendue des idées civiles et politiques. »

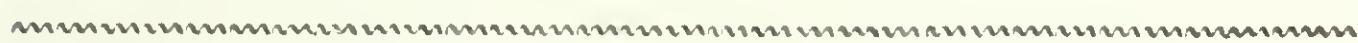
par la révolution et que la restauration aurait pu résoudre, si elle l'avait compris, que M. Ballanche a été conduit aux théories exposées dans ses *Essais de Palingénésie sociale*. Ces *Essais* sont le résultat et comme le couronnement de tous les travaux de l'auteur. C'est sur eux seulement qu'il veut être jugé. Charles Bonnet a écrit un traité, pour montrer comment, dès le temps même de son existence passagère, l'être mortel peut manifester en lui l'être immortel, comment l'être impérissable et incorruptible est contenu dans l'être corruptible et périssable : il a appelé son livre *Palingénésie philosophique*, d'un mot grec, qui signifie *renaissance*, *régénération*.

Ce que Bonnet a essayé pour l'homme individuel, M. Ballanche le tente pour l'homme collectif, pour la société. « L'homme, hors de la société, dit-il, n'est pour ainsi dire qu'en puissance d'être : il n'est progressif et perfectible que par la société. L'homme est destiné à lutter contre les forces de la nature, à les dompter, à les vaincre : si, durant cette lutte pénible, il veut prendre quelque repos, c'est lui qui est dompté, qui est vaincu : il cesse en quelque sorte d'être une créature intelligente et morale. Cette lutte contre les forces de la nature est une épreuve et un emblême : le véritable combat, le combat définitif est une lutte morale. Enfin, la providence de Dieu, qui n'a jamais cessé de veiller sur les destinées humaines, a voulu qu'elles fussent une suite d'initiations mystérieuses et pénibles pour qu'elles fussent méritoires comme foi et comme labeur. »

« Tels sont les principes dont je désire établir la conviction intime, affermir et fortifier le sentiment profond. En un mot, le haut domaine de la Providence sur les affaires humaines, sans que nous cessions d'agir dans une sphère de liberté : l'empire de lois invariables régissant éternellement aussi-bien que le monde physique, le monde moral, et même le monde civil et politique : le perfectionnement successif, l'épreuve selon les temps et les lieux et toujours l'expiation : l'homme se faisant lui-même, dans son activité sociale comme dans son activité individuelle : n'est-ce point ainsi qu'on peut caractériser la religion générale du genre humain, dont les dogmes, plus ou moins formels, plus ou moins obscurcis, reposent dans toutes les croyances. »

M. Ballanche croit à la perfectibilité de l'espèce humaine, au progrès social s'opérant par une série d'initiations, presque toujours caractérisées par la souffrance. Mais je ne puis ici, comme je l'ai déjà dit, ni analyser, ni juger ce système. Le premier volume

des *Essais de Palingénésie sociale* contient les *Prolégomènes :* le second, le poème *d'Orphée*, où est exposée la doctrine mystérieuse des anciens patriciats et qui ne peut être bien compris tant que n'aura pas été publié le volume suivant, où se trouvera la *formule générale de l'histoire de tous les peuples appliquée à l'histoire romaine.* Ensuite viendra la *Ville des expiations*, destinée à montrer comment par le développement de la loi chrétienne l'antique solidarité doit aboutir à se transformer en la charité.... Puis enfin deux volumes de notes et d'explications serviront à éclaircir des théories que leur hauteur rend souvent obscures, mais qui, nous le répétons, méritent un examen sérieux. Le moment est du reste bien choisi pour nous transporter dans l'avenir, et nous dévoiler les plans qui présideront à la reconstruction de la société, car jamais le présent ne fut plus triste, plus désenchanté, plus plein de douleur et d'angoisses.



Principes de Grammaire hébraïque et chaldaïque, par M. l'abbé Glaire, professeur d'hébreu en Sorbonne (1).

Lorsque M. l'abbé Glaire publia son Dictionnaire hébreu, il annonça l'intention de donner aussi une grammaire hébraïque. Il se proposait de ranimer ainsi dans le jeune clergé l'étude d'une langue trop négligée. Il se félicite d'avoir déjà commencé à atteindre son but. L'étude de l'hébreu a été introduite dans plusieurs établissemens; .... les jeunes gens s'y exercent à des compositions en hébreu. Il est permis d'espérer d'heureux résultats de cette ardeur dans une jeunesse destinée à entrer dans le sanctuaire. M. l'abbé Glaire concourra peut-être encore à entretenir cette ardeur par sa *Grammaire hébraïque*, rédigée d'après les meilleurs ouvrages anciens et modernes qui aient été publiés en Europe jusqu'à ce jour.

---

(1) L'Ami de la Religion, n. 1979. — In-8°, prix 4 fr. 50 c. et 5 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez l'auteur, impasse St.-Dominique d'Enfer, n° 6.

Ainsi que dans son Dictionnaire, l'auteur a passé sous silence toutes les questions qui appartiennent aux ouvrages d'archéologie. Il n'a donc point cru devoir parler de la nature et de l'antiquité des lettres hébraïques, de l'origine et du nombre primitif des signes faisant fonctions de voyelles, et il a adopté pour la prononciation la méthode la plus simple et la plus facile pour les commençans.

La grammaire hébraïque est divisée en trois parties : la première contient tout ce qui est relatif aux élémens de l'Ecriture; la seconde est consacrée aux différentes parties du discours et à leurs formes, variations et inflexions; la troisième a pour unique objet la syntaxe. La grammaire chaldaïque n'a que les deux premières parties, parce que, la syntaxe en chaldéen étant à peu près la même qu'en hébreu, il était inutile d'employer une troisième partie à des redites.

Les deux grammaires sont divisées en paragraphes ou numéros, pour faciliter les renvois et les recherches. Il y a des numéros que les commençans doivent passer, sauf à y revenir; on les avertit par un signe. Pour l'ordre et l'arrangement des parties du discours, l'auteur a choisi celui qui lui a paru convenir le mieux au génie et au mécanisme de la langue hébraïque. L'article et le pronom se joignant aux autres espèces de mots, il a commencé par eux. Le verbe offrant presque toujours la racine d'où dérivent les noms a dû précéder ceux-ci. D'ailleurs la théorie complète des noms suppose des notions qu'on n'a pu puiser que dans celle du verbe. Enfin les particules n'étant pour la plupart dans leur origine que de simples noms dont elles ont conservé les différentes propriétés, il était naturel de les traiter en dernier lieu. Le même ordre a été observé pour la grammaire hébraïque. L'auteur a joint un supplément, pour expliquer les principales notes marginales de la plupart des Bibles.

Il a profité des travaux des plus savans hébraïsans, parmi lesquels il cite Buxtorf, Guarin, Alting, Schultens, Schrœder, Jahn, Gesenius, Ewald..... Il s'est appliqué à indiquer la valeur des temps et des modes des verbes hébreux, et s'est aidé, à cet égard, de la comparaison de la valeur des verbes

dans l'arabe, comparaison pour laquelle les leçons et la grammaire de M. de Sacy lui ont été d'un grand secours.

L'estimable et judicieux auteur termine sa préface par une remarque qui honore son zèle et sa droiture. « Quelques lecteurs, dit-il, ont peut-être été surpris et même scandalisés de ce que, dans mon Dictionnaire, j'ai fait l'éloge de ceux de Gesenius et de Winer; mais en donnant à ces savans les louanges que mérite leur talent philologique, je n'ai point prétendu approuver leurs doctrines théologiques, qui sapent dans leur fondement tous les principes du christianisme; si l'étude que je suis obligé de faire des ouvrages philologiques et exégétiques des rationalistes allemands avait pu introduire à mon insu quelque expression ou quelque interprétation contraire à la vérité catholique, je la flétris et la condamne. »

Cet extrait que nous avons donné de la préface nous a paru le moyen le plus propre à faire bien connaître le but et le plan d'un ouvrage aussi recommandable. M. l'abbé Glaire mérite les encouragemens et les éloges des amis de la religion par son savoir, par son zèle pour la littérature sacrée, et par ses efforts pour en répandre le goût et pour en faciliter l'étude.

PROGRÈS DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE ET EN IRLANDE (1).

Rien n'est plus consolant pour les véritables amis du catholicisme et de la civilisation que le nombre toujours croissant des conversions qui s'opèrent dans les contrées envahies, il y a quelques siècles, par la réforme. Sous le rapport religieux, nous sommes évidemment arrivés à une époque de régénération. Partout le protestantisme tombe; il n'est déjà plus qu'une vieille ruine, soutenue à grande peine par le bras des puissances séculières qui en ont fait un instrument de despotisme, et par la honteuse opulence qu'il s'est faite en dépouillant l'Eglise catholique. La foi, l'intelligence, la vie, tout l'abandonne; et réduit à l'état de cadavre, il n'inspire plus que du dégoût aux âmes élevées et aux cœurs sincères.

Les tableaux suivans que nous extrayons de la *Revue britannique*, recueil dont l'autorité ne peut être suspecte, donneront à nos lecteurs une juste idée de l'accroissement rapide de la population catholique et des conquêtes de la foi dans les trois-royaumes.

En Irlande d'abord, suivant la *Revue*, depuis 1750, la religion protestante n'a cessé de déchoir, tandis que le culte catholique a vu s'accroître le nombre de ses disciples dans une proportion étonnante; en 1766, une moitié de la population était encore protestante; en 1822, à peine un septième était resté attaché au protestantisme. Il est bien vrai que dans ce même intervalle de temps, le nombre des protestans a doublé avec l'incroyable augmentation de la population; mais celui des catholiques a plus que quadruplé. La *Revue* donne un tableau tiré des rapports officiels présentés au parlement et des ouvrages du docteur Beaufort. Dans ce tableau, qui n'est pas la seule autorité qu'elle ait voulu suivre, on compte : en 1766,

(1) Le Courrier de la Meuse, n° 189.

544,864 protestans et 1,326,960 catholiques; en 1792, 522,023 protestans et 3,261,303 catholiques; enfin en 1822, 980,000 protestans et 5,820,000 catholiques.

Pour ce qui est de l'Angleterre, la *Revue* ne parle que de Londres et de ses environs. On sait que c'est là que les conversions au catholicisme sont en moins grand nombre; or, dans l'espace de sept ans, le nombre des catholiques de Londres et des environs s'est accru de 49,770; on en comptait en 1826 133,110 dans cette capitale. Voici, d'après un rapport officiel fait à la chambre des communes, quelle a été la progression successive de cette augmentation: 79,380 en 1819; 83,340 en 1820; 86,280 en 1821; 95,730 en 1822; 103,200 en 1823; 115,410 en 1824; 123,930 en 1825; et 133,110 en 1826.

Mais c'est à Manchester, dit un recueil catholique publié à Londres dans les premiers jours de juillet de cette année, que l'augmentation a été plus marquée. On se formera une juste idée de cet accroissement graduel et du nombre actuel des catholiques, en lisant la table suivante des baptêmes, que nous avons fidèlement extraites des régistres conservés dans les chapelles; mais comme le prêtre residant à Manchester fut chargé du soin des catholiques des environs au moins jusqu'à l'érection des chapelles, il faut supposer que tous les enfans qui furent baptisés n'étaient pas de Manchester même, mais qu'on en apportait des villes et des villages voisins.

Nombre des personnes baptisées à Manchester.

En 1772 . . .	22. —	En 1795 . . .	193.
1773 . . .	33. —	1800 . . .	270.
1774 . . .	31. —	1802 . . .	355.
1781 . . .	55. —	1816 . . .	545.
1782 . . .	59. —	1829 . . .	1664.
1787 . . .	98. —	1830. . . .	1687.
1788 . . .	117. —		

Pour connaître le nombre des habitans d'une paroisse, on multiplie ordinairement le nombre des baptêmes par 30; si

donc on multipliait 1687 par 30, la population de Manchester serait de 50,610. Mais nous pensons que ce chiffre excéderait la réalité : si donc nous nous contentons de multiplier 1687 par 25, nous aurons pour produit 42,175; total qui nous paraît mieux représenter la population catholique de Manchester que le nombre de 50,610.

L'augmentation des catholiques à Liverpool n'est pas moins admirable qu'à Manchester. La table suivante, extraite des registres de la paroisse de Liverpool et de ses environs. nous donnera le nombre comparatif des baptêmes catholiques et protestans.

	BAPTÊMES	
A. D.	protestans.	catholiques.
1789 . . .	incertains	263.
1806 . . .	3,247.	584.
1810 . . .	3,237.	764.
1815 . . .	3,267.	801.
1820 . . .	3,697.	1,021.
1821 . . .	3,529.	1,100.
1827 . . .	5,033.	1,554.
1828 . . .	5,067.	1,790.
1829 . . .	5,152.	1,760.
1830 . . .		2,115.

Maintenant, multiplions le nombre des baptêmes catholiques en 1830 par 25, et nous aurons pour total de la population catholique, 52,875 âmes. Le recensement de 1831 évalue la population entière de Liverpool, en y comprenant Everton, Kirkdale, West, Derby et Harrington à 203,577 habitans, de sorte que les catholiques seraient, par rapport aux protestans, dans la proportion de un à quatre, si on se sert du nombre 25 pour multiplier le chiffre des baptêmes. Ils seraient dans la proportion de un à trois, si l'on prenait comme de coutume le nombre 30.

DÉCLARATION DE MM. LES RÉDACTEURS DE *L'AVENIR*.

« Les soussignés, rédacteurs de *l'Avenir*, membres du conseil de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, présens à Paris,

» Convaincus, d'après la *Lettre encyclique* du souverain-pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

» Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à la suprême autorité du vicaire de J.-C., ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment tous leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

» En conséquence,

» 1° *L'Avenir* provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1832, ne paraîtra plus;

» 2° *L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés dans le plus bref délai possible.

» Paris, ce 10 septembre 1832.

» Signé : F. de la Mennais, Ph. Gerbet,
C. de Coux, H. Lacordaire,
C. de Montalembert. »

Comme ancien rédacteur-gérant de *l'Avenir*, j'adhère sans restriction à la présente déclaration.

Bruxelles, ce 12 septembre 1832.

V.-A. Waille.

S.S.D.N. GREGORII divina Providentia Papæ XVI Epistola Encyclica ad omnes Patriarchas, Primates, Archiepiscopos et Episcopos.

GREGORIUS PAPA XVI, Venerabiles Fratres,

Salutem, et Apostolicam Benedictionem.

Mirari vos arbitramur, quod ab imposita Nostræ humilitati Ecclesiæ universæ procuratione, nondum Litteras ad vos dederimus, prout et consuetudo vel a primis temporibus invecta, et benevolentia in vos Nostra postulasset. Erat id quidem Nobis maxime in votis, ut dilataremus illico super vos cor Nostrum, atque in communicatione spiritus ea vos alloqueremur voce, qua confirmare Fratres in persona Beati Petri jussi fuimus (1). Verum probe nostis, quanam malorum ærumnarumque procella primis Pontificatus Nostri momentis in eam subito altitudinem maris acti fuerimus, in qua, nisi dextera Dei fecisset virtutem, ex teterrima impiorum conspiratione Nos congemuissetis demersos. Refugit animus tristissima tot discriminum recensione susceptum inde mœrorem refricare; Patrique potius omnis consolationis, benedicimus, qui, disjectis perduellibus, præsenti Nos eripuit periculo, atque, turbulentissima sedata tempestate, dedit a metu respirare. Proposuimus illico vobiscum communicare consilia ad sanandas contritiones Israël; sed ingens curarum moles, quibus in conciliandа publici ordinis restitutione obruti fuimus, moram tunc Nostræ huic objecit voluntati.

Nova interim accessit causa silentii ob factiosorum insolentiam, qui signa perduellionis iterum attollere conati sunt. Nos quidem tantam hominum pervicaciam, quorum effrenatus furor impunitate diuturna, impensæque Nostræ benignitatis indulgentia non deliniri, sed ali potius conspiciebatur, debuimus tandem, ingenti licet cum mœrore, ex collata Nobis divinitus auctoritate, virga compescere (2); ex quo, prout jam probe conjicere potestis, operosior in dies instantia nostra quotidiana facta est.

---

(1) Luc. 22, 32.
(2) 1. Corinth. 4. 21.

LETTRE ENCYCLIQUE de N. S. P. le Pape GRÉGOIRE XVI à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques.

GRÉGOIRE, PAPE XVI DU NOM,

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Vous vous étonnez peut-être que, depuis que la charge de toute l'Eglise a été imposée à notre faiblesse, nous ne vous ayons pas encore adressé de lettres, comme le demandaient, et un usage qui remonte aux premiers temps, et notre bienveillance pour vous. Il était certainement dans nos vœux de vous ouvrir sur-le-champ notre cœur, et dans la communication du même esprit de vous entretenir de cette voix dont nous avons reçu l'ordre dans la personne du bienheureux Pierre de confirmer nos frères. Mais vous savez assez par quelle tempête de désastres et de douleurs nous nous trouvâmes, dès les premiers momens de notre pontificat, jetés tout à coup dans la haute mer dans laquelle, si la droite de Dieu ne s'était signalée, vous nous eussiez vu submergé par l'effet d'une noire conspiration des méchans. Nous répugnons à renouveler nos justes douleurs par un triste retour sur tant de périls, et nous bénissons plutôt le Père de toute consolation, qui, dispersant les coupables, nous arracha à un danger imminent, et en appaisant une effroyable tourmente nous permit de respirer. Nous nous proposâmes sur-le-champ de vous communiquer nos vues pour guérir les maux d'Israël; mais l'immense fardeau d'affaires dont nous fûmes accablés pour ménager le rétablissement de l'ordre public, apporta quelque retard à notre dessein.

Une nouvelle cause de notre silence vint de l'insolence des factieux, qui s'efforcèrent de lever une seconde fois les drapeaux de la révolte. Nous dûmes enfin, quoiqu'avec une profonde tristesse, user de l'autorité qui nous est confiée d'en haut, et réprimer sévèrement l'extrême opiniâtreté de ceux dont la fureur effrénée paraissait non pas adoucie, mais plutôt fomentée par une longue impunité, et par un excès d'indulgence et de bonté de notre part. De là, comme vous avez pu le conjecturer, notre tâche et notre sollicitude journalière sont devenues de plus en plus pénibles.

Ast cum, quod ipsum iisdem ex causis distuleramus, jam possessionem Pontificatus in Lateranensi Basilica ex more institutoque majorum adiverimus, omni demum abjecta cunctatione, ad vos properamus, Venerabiles Fratres, testemque Nostræ erga vos voluntatis epistolam damus lætissimo hoc die, quo de Virginis Sanctissimæ in Cœlum Assumptæ triumpho sollemnia festa peragimus, ut quam Patronam ac Sospitam inter maximas quasque calamitates persensimus, Ipsa et scribentibus ad vos Nobis adstet propitia, mentemque Nostram cœlesti afflatu suo in ea inducat consilia, quæ Christiano Gregi futura sint quam maxime salutaria.

Mœrentes quidem, animoque tristitia confecto venimus ad vos, quos pro vestro in Religionem studio, ex tanta, in qua ipsa versatur, temporum acerbitate maxime anxios novimus. Vere enim dixerimus, horam nunc esse potestatis tenebrarum ad cribrandos, sicut triticum, filios electionis (1). Vere *luxit, et defluxit terra... infecta ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges, mutaverunt jus, dissipaverunt fœdus sempiternum* (2).

Loquimur, Venerabiles Fratres, quæ vestris ipsi oculis conspicitis, quæ communibus idcirco lacrymis ingemiscimus. Alacris exultat improbitas scientia impudens, dissoluta licentia. Despicitur sanctitas sacrorum, et quæ magnam vim, magnamque necessitatem possidet, divini cultus majestas ab hominibus nequam improbatur, polluitur, habetur ludibrio. Sana hinc pervertitur doctrina, erroresque omnis generis disseminantur audacter. Non leges sacrorum, non jura, non instituta, non sanctiores quælibet disciplinæ tutæ sunt ab audacia loquentium iniqua. Vexatur acerrime Romana hæc Nostra Beatissimi Petri Sedes, in qua posuit Christus Ecclesiæ firmamentum; et vincula unitatis in dies magis labefactantur, abrumpuntur. Divina Ecclesiæ auctoritas oppugnatur, ipsiusque juribus convulsis, substernitur ipsa terrenis rationibus, ac per summam injuriam odio populorum subjicitur, in turpem redacta servitutem. Debita Episcopis obedientia infringitur, eorumque jura conculcantur. Personant horrendum in modum Academiæ ac Gymnasia novis opinionum monstris, quibus non occulte amplius et cuniculis petitur Catholica Fides, sed horrificum ac

---

(1) Luc. 22. 53.
(2) Isaïæ 24. 5.

Mais comme nous avons, suivant l'ancienne coutume, pris possession du pontificat dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, ce que nous avions différé pour les mêmes causes, nous venons à vous, Vénérables Frères, et nous vous adressons cette lettre en signe de nos dispositions pour vous, dans ce jour heureux où nous solennisons le triomphe de l'Assomption de la très-sainte Vierge dans le Ciel, afin que celle qu'au milieu des plus grandes calamités nous avons reconnue comme Patronne et comme libératrice, nous soit aussi favorable au moment où nous écrivons, et que par son souffle céleste elle nous inspire les conseils qui peuvent être les plus salutaires au troupeau chrétien.

C'est avec le cœur percé d'une profonde tristesse que nous venons à vous, dont nous connaissons le zèle pour la religion, et que nous savons forts inquiets des dangers du temps où nous vivons. Nous pouvons dire avec vérité que c'est maintenant l'heure de la puissance des ténèbres pour cribler, comme le blé, les fils d'élection. Oui, *la terre est dans le deuil et périt ; elle est infectée par la corruption de ses habitans, parce qu'ils ont violé les lois, changé les ordonnances du Seigneur, rompu une alliance éternelle* (1).

Nous vous parlons, Vénérables Frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blamée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là la saine doctrine se corrompt, et les erreurs de tout genre se propagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles les plus respectables, ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité. Cette chaire du bienheureux Pierre, où nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé le fondement de son Eglise, est violemment agitée, et les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour en jour. La divine autorité de l'Eglise est attaquée, ses droits sont anéantis ; elle est soumise à des considérations terrestres, et réduite à une honteuse servitude ; elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine des peuples. L'obéissance due aux évêques est enfreinte et leurs droits sont fou-

(1) Isaïe, 24, 6.

nefarium ei bellum aperte jam et propalam infertur. Institutis enim exemploque Præceptorum corruptis adolescentium animis, ingens Religionis clades, morumque perversitas teterrima percrebuit. Hinc porro freno Religionis sanctissimæ projecto, per quam unam Regna consistunt, dominatusque vis ac robur firmatur, conspicimus ordinis publici exitium, labem principatus, omnisque legitimæ potestatis conversionem invalescere. Quæ quidem tanta calamitatum congeries ex illarum in primis conspiratione Societatum est repetenda, in quas quidquid in hæresibus, et in sceleratissimis quibusque sectis sacrilegum, flagitiosum, ac blasphemum est, quasi in sentinam quamdam, cum omnium sordium concretione confluxit.

Hæc, Venerabiles Fratres, et alia complura, et fortassis etiam graviora, quæ in præsens percensere longum esset, ac vos probe nostis in dolore esse Nos jubent, acerbo sane ac diuturno quos in Cathedra Principis Apostolorum constitutos zelus universæ Domus Dei comedat præ cæteris, opus est. Verum cum eo Nos loci positos esse agnoscamus, quo deplorare dumtaxat innumera hæc mala non sufficiat, nisi et ea convellere pro viribus comitamur; ad opem fidei vestræ confugimus, vestramque pro Catholici Gregis salute sollicitudinem advocamus, Venerabiles Fratres, quorum spectata virtus ac religio et singularis prudentia et sedula adsiduitas animos Nobis addit, atque in tanta rerum asperitate afflictos consolatione sustentat perjucunda. Nostrarum quippe est partium, vocem tollere, omniaque conari, ne aper de silva demoliatur vineam, neve lupi mactent gregem: Nostrum est, oves in ea dumtaxat pabula compellere, quæ salutaria iisdem sint, nec vel tenui suspicione perniciosa. Absit, Charissimi, absit, ut, quando tanta premant mala, tanta impendeant discrimina, suo desint muneri pastores, et perculsi metu dimittant oves, vel, abjecta cura gregis, otio torpeant ac desidia. Agamus idcirco unitate spiritus communem Nostram, seu verius Dei causam, et contra communes hostes pro totius populi salute una omnium sit vigilantia, una contentio.

Id porro apprime præstabitis, si, quod vestri muneris ratio postulat, attendatis vobis, et doctrinæ, illud assidue revolventes animo, *universalem Ecclesiam quacumque novitate pulsari* (1) atque ex

---

(1) S. Cœlest. PP. Ep. 21 ad Episcop. Galliar.

lés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses, qui ne sapent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et criminelle ; car quand la jeunesse est corrompue par les maximes et par les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand, et la perversité des mœurs devient plus profonde. Ainsi lorsqu'on a secoué le frein de la religion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, nous voyons les progrès de la ruine de l'ordre public, de la chute des princes, du renversement de toute puissance légitime. Cet amas de calamités vient surtout de la conspiration de ces sociétés dans lesquelles tout ce qu'il y a eu, dans les hérésies et dans les sectes les plus criminelles, de sacrilége, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé, comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les souillures.

Ces maux, Vénérables Frères, et beaucoup d'autres et de plus fâcheux encore peut-être, qu'il serait trop long d'énumérer aujourd'hui, et que vous connaissez très-bien, nous jettent dans une douleur longue et amère, nous que le zèle de toute la maison de Dieu doit particulièrement dévorer, placé que nous sommes sur la chaire du Prince des apôtres. Mais comme nous reconnaissons que dans cette situation il ne suffit pas de déplorer des maux si nombreux, mais que nous devons nous efforcer de les arracher autant qu'il est en nous, nous recourons à votre foi comme à une aide salutaire, et nous en appelons à votre sollicitude pour le salut du troupeau catholique, Vénérables Frères dont la vertu et la religion éprouvées, la prudence singulière et la vigilance assidue nous donnent un nouveau courage et nous soutiennent, nous consolent et nous récréent au milieu de circonstances si dures et si affligeantes. Car il est de notre devoir d'élever la voix et de tout tenter pour que le sanglier sorti de la forêt ne ravage pas la vigne, et pour que les loups n'immolent pas le troupeau. C'est à nous à ne conduire les brebis que dans des pâturages qui leur soient salutaires et qui soient à l'abri de tout soupçon de danger. A Dieu ne plaise, nos très-chers frères, qu'accablés de tant de maux et menacés de tant de périls, les pasteurs manquent à leur charge, et que, frappés de crainte, ils abandonnent le soin des brebis ou s'endorment dans un lâche repos. Dé-

S. Agathonis, Pontificis monitu (1) *nihil de iis, quæ sunt regulariter definita, minui debere, nihil mutari, nihil adjici, sed ea et verbis, et sensibus illibata esse custodienda.* Immota inde consistet firmitas unitatis, quæ hac B. Petri Cathedra suo veluti fundamento continetur, ut unde in Ecclesias omnes venerandæ communionis jura dimanant, ibi *universis et murus sit, et securitas, et portus expers fluctuum, et bonorum thesaurus innumerabilium* (2). Ad eorum itaque retundendam audaciam, qui vel jura Sanctæ hujus Sedis infringere conantur, vel dirimere Ecclesiarum cum ipsa conjunctionem, qua una eædem nituntur et vigent, maximum fidei in eam ac venerationis sinceræ studium inculcate, inclamantes cum S. Cypriano (3). *falso confidere se esse in Ecclesia, qui Cathedram Petri deserat, super quam fundata est Ecclesia.*

In hoc ideo elaborandum vobis est, adsidueque vigilandum, ut fidei depositum custodiatur in tanta hominum impiorum conspiratione, quam ad illud diripiendum perdendumque factam lamentamur. Meminerint omnes, judicium de sana doctrina, qua populi imbuendi sunt, atque Ecclesiæ universæ regimen et administrationem penes Romanum Pontificem esse, cui *plena pascendi, regendi, et gubernandi universalem Ecclesiam potestas, a Christo Domino tradita fuit,* uti Patres Florentini Concilii diserte declararunt (4). Est autem singulorum Episcoporum Cathedræ Petri fidelissime adhærere, depositum sancte religioseque custodire, et pascere, qui in eis est, gregem Dei. Presbyteri vero subjecti sint, oportet, Episcopis, quos *uti animæ parentes suscipiendos ab ipsis esse,* monet Hieronymus (5): nec unquam obliviscantur, se vetustis etiam canonibus vetari, quidpiam in suscepto ministerio agere, ac docendi et concionandi munus sibi sumere *sine sententia Episcopi, cujus fidei populus est creditus, et a quo pro animabus ratio exigetur* (6). Certum denique fir-

---

(1) S. Agatho PP. Ep. ad Imp. apud Labb. Tom. 11, p. 235. Ed. Mansi.

(2) S. Innocent. PP. Ep. 11, apud Constant.

(3) S. Cyp. de unitate Eccles.

(4) Conc. Flor. Sess. 25. In definit. apud Labb. T. 18. col. 527. edit. Venet.

(5) S. Hieron. Ep. 2 ad Nepot. al. 24.

(6) Ex. Can. Ap. 38. apud Labb. tom. 1, pag. 38. Edit. Mansi.

fendons donc dans l'unité du même esprit notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, et réunissons notre vigilance et nos efforts contre l'ennemi commun pour le salut de tout le peuple.

Vous remplirez ce devoir, si, comme le demande votre office, vous veillez sur vous et sur la doctrine, vous rappelant sans cesse que l'*Eglise universelle est ébranlée par quelque nouveauté* que ce soit (1), et que, suivant l'avis du pontife saint Agathon, *rien de ce qui a été défini ne doit être ou retranché, ou changé, ou ajouté, mais qu'il faut le conserver pur et pour le sens et pour l'expression.* Qu'elle soit donc ferme et inébranlable cette unité qui réside dans la chaire du bienheureux Pierre comme sur son fondement, afin que là même d'où découlent pour toutes les églises les avantages d'une communion précieuse, se trouvent *pour tous un rempart, un refuge assuré, un port à l'abri des orages et un trésor de biens sans nombre* (2). Ainsi, pour réprimer l'audace de ceux qui s'efforcent d'enfreindre les droits du Saint-Siége ou de rompre l'union des églises avec ce Siége, union qui seule les soutient et leur donne la vie, inculquez un grand zèle, une confiance et une vénération sincère pour cette chaire éminente, vous écriant avec saint Cyprien *que celui-là se flatte faussement d'être dans l'Eglise qui abandonne la chaire de Pierre sur laquelle l'Eglise est fondée.*

Vous devez donc travailler sans cesse à conserver le dépôt de la foi au milieu de cette conspiration d'impies que nous voyons avec douleur avoir pour objet de le ravager et de le perdre. Que tous se souviennent que le jugement sur la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits, et le gouvernement de toute l'Eglise, appartiennent au pontife romain, à qui *la pleine puissance de paître, de régir et de gouverner l'Eglise universelle a été donnée par Jésus-Christ*, comme l'ont expressément déclaré les pères du concile de Florence. C'est le devoir de chaque évêque de s'attacher fidèlement à la chaire de Pierre, de conserver religieusement le dépôt et de gouverner le troupeau qui lui est confié. Que les prêtres soient soumis, il le faut, aux évêques, que saint Jérôme les avertit *de considérer comme les pères de l'âme;* qu'ils n'oublient jamais que les anciens canons leur défendent de faire rien dans le ministère et de

(1) S. Célestin, Pape, ép. 21, aux évêques des Gaules.

(2) Saint Innocent, Pape, ép. 11, chez Constant.

mumque sit, eos omnes, qui adversus præstitutum hunc ordinem aliquid moliantur, statum Ecclesiæ, quantum in ipsis est, perturbare.

Nefas porro esset, atque ab eo venerationis studio prorsus alienum, qua Ecclesiæ leges sunt excipiendæ, sancitam ab ipsa disciplinam, qua et sacrorum procuratio, et morum norma, et jurium Ecclesiæ, Ministrorumque ejus ratio continetur, vesana opinandi libidine improbari, vel ut certis juris naturæ principiis infestam notari, vel mancam dici atque imperfectam, civilique auctoritati subjectam.

Cum autem, ut Tridentinorum Patrum verbis utamur, constet, Ecclesiam *eruditam fuisse a Christo JESU, ejusque Apostolis, atque a Spiritu Sancto illi omnem veritatem in dies suggerente edoceri* (1), absurdum plane est, ac maxime in eam injuriosum, *restaurationem* ac *regenerationem* quamdam obtrudi, quasi necessariam, ut ejus incolumitati et incremento consulatur, perinde ac si censeri ipsa possit vel defectui, vel obscurationi, vel aliis hujuscemodi incommodis obnoxia; quo quidem molimine eo spectant novatores, ut *recentis humanæ institutionis jaciantur fundamenta*, illudque ipsum eveniat, quod detestatur Cyprianus, ut, quæ divina res est, *humana fiat Ecclesia* (2). Perpendant vero, qui consilia id genus machinantur, uni Romano Pontifici ex S. Leonis testimonio *Canonum dispensationem esse creditam*, ipsiusque dumtaxat esse, non vero privati hominis, *de paternarum regulis sanctionum* quidpiam decernere, atque ita, quemadmodum scribit Sanctus Gelasius (3), *decreta Canonum librare, decessorumque præcepta metiri, ut quæ necessitas temporum restaurandis Ecclesiis relaxanda deposcit, adhibita consideratione diligenti, temperentur.*

Hic autem vestram volumus excitatam pro Religione constantiam adversus fœdissimam in Clericalem cœlibatum conjurationem, quam nostis effervescere in dies latius, connitentibus cum perditissimis nostri ævi philosophis nonnullis etiam ex ipso ecclesiastico ordine, qui personæ obliti, munerisque sui, ac blanditiis abrepti voluptatum, eo licentiæ proruperunt, ut publicas etiam atque iteratas aliquibus in

---

(1) Conc. Trid. Sess. 13 Dec. de Eucharist. in proœm.

(2) S. Cyp. Ep. 52. Edit. Baluz.

(3) S. Gelasius PP. in Ep. ad Episcop. Lucaniæ.

s'attribuer le pouvoir d'enseigner et de prêcher *sans la permission de l'évêque, à la foi duquel le peuple est confié et auquel on demandera compte* des âmes (1). Qu'il soit donc constant que tous ceux qui trament quelque chose contre cet ordre établi, troublent autant qu'il est en eux l'état de l'Eglise.

Ce serait sans doute une chose coupable et tout-à-fait contraire au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'Eglise, que d'improuver par un déréglement insensé d'opinions la discipline établie par elle et qui renferme l'administration des choses saintes, la règle des mœurs et les droits de l'Eglise et de ses ministres; ou bien de signaler cette discipline comme opposée aux principes certains du droit de la nature, ou de la présenter comme défectueuse, imparfaite et soumise à l'autorité civile.

Comme il est constant, pour nous servir des paroles des pères de Trente, que l'Eglise *a été instruite par Jésus-Christ et ses Apôtres, et qu'elle est enseignée par l'Esprit-Saint qui lui suggère incessamment toute vérité*, il est tout-à-fait absurde et souverainement injurieux pour elle que l'on mette en avant une certaine *restauration* et *régénération* comme nécessaire pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement, comme si elle pouvait être censée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement ou à d'autres inconvéniens de cette nature. Le but des novateurs en cela, est de *jeter les fondemens d'une institution humaine récente*, et de faire, ce que saint Cyprien avait en horreur, que l'Eglise, qui est divine, *devienne tout humaine*. Que ceux qui forment de tels desseins considèrent bien que c'est au seul Pontife romain, suivant le témoignage de saint Léon, que *la dispensation des canons a été confiée*, et qu'il lui appartient à lui seul et non à un particulier *de prononcer sur les règles anciennes*, et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, *de peser les décrets des canons et d'apprécier les réglemens de ses prédécesseurs pour tempérer, après un examen convenable, ceux où la nécessité du temps et l'intérêt des églises demandent quelques adoucissemens.*

Nous voulons ici exciter votre zèle pour la religion contre cette ligue honteuse à l'égard du célibat ecclésiastique, ligue que vous savez s'agiter et s'étendre de plus en plus; quelques ecclésiastiques

(1) Des Can. Ap. 38. Chez Labbe, T. 1, page 38, éd. de Mausi.

locis ausi sint adhibere Principibus postulationes ad disciplinam illam sanctissimam perfringendam. Sed piget de turpissimis hisce conatibus longo vos sermone distinere, vestræque potius religioni fidentes committimus, ut legem maximi momenti, in quam lascivientium tela undique sunt intenta, sartam tectam custodiri, vindicari, defendi, ex sacrorum canonum præscripto, omni ope contendatis.

Honorabile deinde Christianorum connubium, quod *Sacramentum magnum* nuncupavit Paulus *in Christo et Ecclesia* (1), communes nostras curas efflagitat, ne quid adversus ipsius sanctitatem, ac de indissolubili ejusdem vinculo minus recte sentiatur, vel tentetur induci. Impense id jam commendarat suis ad vos litteris felicis recordationis Prædecessor Noster Pius VIII; adhuc tamen infesta eidem molimina succrescunt. Docendi itaque sunt sedulo Populi, matrimonium semel rite initum dirimi amplius non posse, nexisque connubio Deum indidisse perpetuam vitæ societatem, nodumque necessitudinis, qui exsolvi, nisi morte non possit. Memores, sacris illud rebus adnumerari, et Ecclesiæ proinde subjici, præstitutas de ipso ejusdem Ecclesiæ leges habeant ob oculos, iisque pareant sancte, accurateque, ex quarum exequutione omnino pendet ejusdem connubii vis, robur, ac justa consociatio. Caveant, ne quod sacrorum canonum placitis, Conciliorumque decretis officiat, ulla ratione admittant, probe gnari, exitus infelices illa habitura esse conjugia, quæ vel adversus Ecclesiæ disciplinam, vel non propitiato prius Deo, vel solo æstu libidinis jungatur, quin de sacramento, ac de mysteriis, quæ illo significantur, ulla teneat sponsos cogitatio.

Alteram nunc persequimur causam malorum uberrimam, quibus afflictari in præsens comploramus Ecclesiam, *indifferentismum* scilicet, seu pravam illam opinionem, quæ improborum fraude ex omni parte percrebuit, qualibet fidei professione æternam posse animæ salutem comparari, si mores ad recti honestique normam exigantur. At facili sane negotio in re perspicua, planeque evidenti, errorem exitiosissimum a populis vestræ curæ concreditis propelletis. Admonente Apostolo (2), *unum esse Deum, unam fidem, unum baptisma*,

---

(1) Ad Hebr. 13, 4.

(2) Ad Ephes. 4, 5.

même joignant pour cela leurs efforts à ceux des philosophes corrompus de notre siècle, oubliant leur caractère et leurs devoirs, et se laissant entraîner par l'appât des voluptés jusqu'à ce point de licence qu'ils ont osé en quelques lieux adresser aux princes des prières publiques réitérées pour anéantir cette sainte discipline. Mais il nous est pénible de vous entretenir long-temps de ces honteuses tentatives, et nous nous confions plutôt sur votre religion pour vous charger de conserver, de venger, de défendre de toutes vos forces, suivant les règles des canons, une loi si importante, et sur laquelle les traits des libertins sont dirigés de toutes parts.

L'union honorable des chrétiens, que saint Paul appelle un *grand sacrement en Jésus-Christ et dans l'Eglise*, demande nos soins communs pour empêcher qu'on ne porte atteinte, par des opinions peu exactes ou par des efforts et des actes, à la sainteté et à l'indissolubilité du lien conjugal. Pie VIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, vous l'avait déjà instamment recommandé dans ses lettres; mais les mêmes trames funestes se renouvellent. Les peuples doivent donc être instruits avec soin que le mariage une fois contracté suivant les règles ne peut plus être rompu, que Dieu oblige ceux qui sont ainsi unis de l'être toujours, et que ce lien ne peut être brisé que par la mort. Qu'ils se souviennent que le mariage faisant partie des choses saintes, est soumis par conséquent à l'Eglise; qu'ils aient devant les yeux les lois faites par l'Eglise sur cette matière, et qu'ils obéissent religieusement et exactement à celles de l'exécution desquelles dépendent la force, la vertu de l'alliance. Qu'ils prennent garde d'admettre sous aucun rapport rien de contraire aux ordonnances des canons et aux décrets des conciles, et qu'ils se persuadent bien que les mariages ont une issue malheureuse quand ils sont formés contre la discipline de l'Eglise, ou sans avoir invoqué Dieu, ou par la seule ardeur des passions, sans que les époux aient songé au sacrement et aux mystères qu'il signifie.

Nous arrivons actuellement à une autre cause des maux dont nous gémissons de voir l'Eglise affligée en ce moment, savoir, à cet *indifférentisme* ou cette opinion perverse qui s'est répandue de tout côté par les artifices des méchans, et d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes. Il ne vous sera pas

extimescant, qui e religione qualibet patere ad portum beatitudinis aditum comminiscuntur, reputentque animo ex ipsius Servatoris testimonio, *esse se contra Christum, quia cum Christo non sunt* (1), seque infeliciter dispergere, quia cum ipso non colligunt; ideoque *absque dubio æternum esse perituros, nisi teneant Catholicam fidem, eamque integram, inviolatamque servaverint* (2). Hieronymum audiant, qui, cum in tres partes schismate scissa esset Ecclesia, narrat, se tenacem propositi, quando aliquis rapere ipsum ad se nitebatur, constanter clamitasse : *Si quis Cathedræ Petri jungitur, meus est* (3). Falso autem sibi quis blandiretur, quod et ipse in aqua sit regeneratus. Opportune enim responderet Augustinus (4) : *Ipsam formam habet etiam sarmentum, quod præcisum est de vite : sed quid illi prodest forma, si non vivit de radice?*

Atque ex hoc putidissimo *indifferentismi* fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potius deliramentum, asserendam esse ac vindicandam cuilibet *libertatem conscientiæ*. Cui quidem pestilentissimo errori viam sternit plena illa, atque immoderata libertas opinionum, quæ in sacræ, et civilis rei labem late grassatur, dictitantibus per summam impudentiam nonnullis, aliquid ex ea commodi in Religionem promanare. At *quæ pejor mors animæ, quam libertas erroris?* inquiebat Augustinus (5). Freno quippe omni adempto, quo homines contineantur in semitis veritatis, proruente jam in præceps ipsorum natura ad malum inclinata, vere apertum dicimus *puteum abyssi* (6), e quo vidit Joannes ascendere fumum, quo obscuratus est sol, locustis ex eo prodeuntibus in vastitatem terræ. Inde enim animorum immutationes, inde adolescentium in deteriora corruptio, inde in populo sacrorum, rerumque, ac legum sanctissimarum contemptus, inde uno verbo pestis rei publicæ præ qualibet capitalior, cum experientia teste vel a prima antiquitate notum sit, civitates, quæ opibus, imperio, gloria floruere, hoc uno malo con-

(1) Luc. 11, 23.
(2) Symbol. S. Athanas.
(3) S. Hier. Ep. 58.
(4) S. Aug. in Psal. contra part. Donat.
(5) S. Aug. Ep. 166.
(6) Apocalyps. 9, 3.

difficile, dans une matière si claire et si évidente, de repousser la plus fatale erreur du milieu des peuples confiés à vos soins. Puisque l'Apôtre nous avertit qu'*il n'y a qu'un Dieu, une foi, un baptême*, que ceux-là craignent qui s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arriver au bonheur éternel, et qu'ils comprennent que d'après le témoignage même du Sauveur, *ils sont contre le Christ, puisqu'ils ne sont point avec lui*, et qu'ils dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent point avec lui, et par conséquent qu'*il est hors de doute qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi catholique et s'ils ne la gardent entière et inviolable* (1). Qu'ils écoutent saint Jérôme, qui, dans un temps où l'Eglise était partagée en trois par un schisme, raconte que, fidèle à ses principes, il avait constamment répondu à ceux qui cherchaient à l'attirer à leur parti : *Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis avec lui*. Ce serait à tort que quelqu'un se rassurerait, parce qu'il a été régénéré dans les eaux du baptême; car saint Augustin lui répondrait à propos : *Un sarment coupé de la vigne conserve encore la même forme; mais à quoi lui sert cette forme, s'il ne vit pas de la racine?*

De cette source infecte de l'*indifférentisme* découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la *liberté de conscience*. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême impudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait S. Augustin, *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur?* En effet, tout frein étant ôté qui pût retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature inclinée au mal tombe dans un précipice, et nous pouvons dire avec vérité que *le puits de l'abîme* est ouvert, ce puits d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcit le soleil et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables répandu parmi le peuple, en un mot le fléau le plus mortel pour la

(1) Symbole de saint Athanase.

cidisse, libertate immoderata opinionum, licentia concionum, rerum novandarum cupiditate.

Huc spectat deterrima illa, ac numquam satis exsecranda et detestabilis libertas artis librariæ ad scripta quælibet edenda in vulgus, quam tanto convicio audent nonnulli efflagitare ac promovere. Perhorrescimus, Venerabiles Fratres, intuentes, quibus monstris doctrinarum, seu potius quibus errorum portentis obruamur, quæ longe ac late ubique disseminantur ingenti librorum multitudine, libellisque, et scriptis mole quidem exiguis, malitia tamen permagnis, e quibus maledictionem egressam illacrymamur super faciem terræ. Sunt tamen, proh dolor! qui eo impudentiæ abripiantur, ut asserant pugnaciter, hanc errorum colluviem inde prorumpentem satis cumulate compensari ex libro aliquo, qui in hac tanta pravitatum tempestate ad Religionem ac veritatem propugnandam edatur. Nefas profecto est, omnique jure improbatum, patrari data opera malum certum ac majus, quia spes sit, inde boni aliquid habitum iri. Numquid venena libere spargi, ac publice vendi, comportarique, imo et obbibi debere, sanus quis dixerit, quod remedii quidpiam habeatur, quo qui utuntur, eripi eos ex interitu identidem contingat?

Verum longe alia fuit Ecclesiæ disciplina in exscindenda malorum librorum peste vel ab Apostolorum ætate, quos legimus grandem librorum vim publice combussisse (1). Satis sit, leges in Concilio Lateranensi V in eam rem datas perlegere, et Constitutionem, quæ deinceps a Leone X fel. rec. Prædecessore Nostro fuit edita, ne *id quod ad fidei augmentum, ac bonarum artium propagationem salubriter est inventum, in contrarium convertatur, ac Christi fidelium saluti detrimentum pariat* (2). Id quidem et Tridentinis Patribus maximæ curæ fuit, qui remedium tanto huic malo adhibuere, edito saluberrimo decreto de Indice librorum, quibus impura doctrina contineretur, conficiendo (3). *Pugnandum est acriter,* inquit Clemens XIII fel. rec. Prædecessor Noster in suis de noxiorum li-

---

(1) Act. Apost. 19.

(2) Act. Conc. Lateran. V. sess. 10. ubi refertur Const. Leonis X. Legenda est anterior Constitutio Alexandri VI. *Inter multiplices,* in qua multa ad rem.

(3) Conc. Trid. Sess. 18 et 25.

société, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les états qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour des nouveautés.

Là se rapporte cette liberté funeste, et dont on ne peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques-uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et d'ardeur. Nous sommes épouvantés, Vénérables Frères, en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en voyant qu'elles se propagent au loin et partout par une multitude de livres et par des écrits de toute sorte qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont remplis de malice, et d'où il sort une malédiction qui, nous le déplorons, se répand sur la face de la terre. Il en est cependant, ô douleur! qui se laissent entraîner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâtretement que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez bien compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversité, paraîtrait pour défendre la religion et la vérité. Or, c'est certainement une chose illicite et contraire à toutes les notions de l'équité, de faire de dessein prémédité un mal certain et plus grand, parce qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque bien. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser se répandre librement des poisons, les vendre et transporter publiquement, les boire même, parce qu'il y a un remède tel que ceux qui en usent parviennent quelquefois à échapper à la mort?

La discipline de l'Eglise fut bien différente dès le temps même des apôtres, que nous lisons avoir fait brûler publiquement une grande quantité de mauvais livres. Qu'il suffise de parcourir les lois rendues sur ce sujet dans le 5[e] concile de Latran, et la constitution qui fut depuis donnée par Léon X, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, pour empêcher *que ce qui a été sagement inventé pour l'accroissement de la foi et la propagation des sciences utiles soit dirigé dans un but contraire, et porte préjudice au salut des fidèles*. Ce fut aussi l'objet des soins des Pères du concile de Trente, qui, pour apporter remède à un si grand mal, firent un décret salutaire pour ordonner de rédiger un *index* des livres qui contiendraient une mauvaise doctrine. *Il faut combattre avec force*, dit Clément XIII, notre prédé-

brorum proscriptione encyclicis litteris (1), *pugnandum est acriter, quantum res ipsa efflagitat, et pro viribus tot librorum mortifera exterminanda pernicies : nunquam enim materia subtrahetur erroris, nisi pravitatis facinorosa elementa in flammis combusta depereant.* Ex hac itaque constanti omnium ætatum solicitudine, qua semper Sancta hæc Apostolica Sedes suspectos et noxios libros damnare, et de hominum manibus extorquere enisa est, patet luculentissime, quantopere falsa, temeraria, eidemque Apostolicæ Sedi injuriosa, et fecunda malorum in Christiano Populo ingentium sit illorum doctrina, qui nedum censuram librorum veluti gravem nimis, et onerosam rejiciunt, sed eo etiam improbitatis progrediuntur, ut eam prædicent a recti juris principiis abhorrere, jusque illius decernendæ, habendæque audeant Ecclesiæ denegare.

Cum autem circumlatis in vulgus scriptis doctrinas quasdam promulgari acceperimus, quibus debita erga Principes fides atque submissio labefactatur, facesque perduellionis ubique incenduntur : cavendum maxime erit, ne populi inde decepti a recti semita abducantur. Animadvertant omnes, *non esse*, juxta Apostoli monitum, *potestatem nisi a Deo : quæ autem sunt, a Deo ordinata sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit, et qui resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt* (2). Quocirca et divina et humana jura in eos clamant, qui turpissimis perduellionis seditionumque machinationibus a fide in Principes desciscere, ipsosque ab imperio deturbare connituntur.

Atque hac plane ex causa, ne tanta se turpitudine fœdarent veteres Christiani, sævientibus licet persecutionibus, optime tamen eos de Imperatoribus, ac de Imperii incolumitate meritos fuisse constat, idque nedum fide iis, quæ sibi mandabantur Religioni non contraria, accurate prompteque perficiendis, sed et constantia, et effuso etiam in præliis sanguine luculentissime comprobasse. *Milites Christiani*, ait S. Augustinus (3), *servierunt Imperatori infideli; ubi veniebatur ad causam Christi, non agnoscebant, nisi illum,*

---

(1) Litt. Clem. XIII. *Christianæ*. 25. Nov. 1766.

(2) Ad Rom. 13, 2.

(3) S. Aug. in Psalm. 124. n. 7.

cesseur d'heureuse mémoire, dans ses lettres encycliques sur la proscription des livres dangereux; *il faut combattre avec force, autant que la chose le demande, et tâcher d'exterminer cette peste mortelle; car jamais on ne retranchera la matière de l'erreur qu'en livrant aux flammes les coupables élémens du mal* (1). D'après cette constante sollicitude avec laquelle le Saint-Siége s'est efforcé dans tous les temps de condamner les livres suspects et nuisibles, et de les retirer des mains des fidèles, il est assez évident combien est fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siége, et féconde en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux qui non-seulement rejettent la censure des livres comme un joug trop onéreux, mais en sont venus à ce point de malignité qu'ils la présentent, comme opposée aux principes de la droiture et de l'équité, et qu'ils osent refuser à l'Eglise le droit de l'ordonner et de l'exercer.

Comme nous avons appris que des écrits semés parmi le peuple proclament certaines doctrines qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux princes, et qui allument partout les flambeaux de la révolte, il faudra empêcher avec soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne de leurs devoirs. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'Apôtre, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu; celles qui existent ont été établies de Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes.* Ainsi, les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler, par des trames honteuses de révolte et de sédition, la fidélité aux princes, et de les précipiter du trône.

C'est pour cela, et afin de ne pas se souiller d'une si grande tache, que les premiers chrétiens, au milieu de la fureur des persécutions, surent cependant bien servir les empereurs et travailler au salut de l'empire, comme il est certain qu'ils le firent. Ils le prouvèrent admirablement, non-seulement par leur fidélité à faire avec soin et promptitude ce qui leur était ordonné, et ce qui n'était point contraire à la religion, mais encore par leur courage et en répandant même leur sang dans les combats. *Les soldats chrétiens,* dit saint Augustin, *servaient un empereur infidèle; mais s'il était question de la cause de*

(1) Lettre de Clément XIII, *Christianæ,* du 25 novembre 1766.

qui in cœlis erat. Distinguebant Dominum æternum a Domino temporali, et tamen subditi erant propter Dominum æternum etiam Domino temporali. Hæc quidem sibi ob oculos proposuerat Mauritius Martyr invictus, Legionis Thebanæ Primicerius, quando, uti S. Eucherius refert, hæc respondit Imperatori (1) : *Milites sumus, Imperator, tui, sed tamen servi, quod libere confitemur, Dei..... Et nunc non nos hæc ultima vitæ necessitas in rebellionem coëgit : tenemus ecce arma, et non resistimus, quia mori, quam occidere satius volumus.* Quæ quidem veterum Christianorum in Principes fides eo etiam illustrior effulget, si perpendatur cum Tertulliano (2), tunc temporis Christianis *non defuisse vim numerorum, et copiarum, si hostes exertos agere voluissent. Esterni sumus*, inquit ipse, *et vestra omnia implerimus, Urbes, Insulas, Castella, Municipia, Conciliabula, Castra ipsa, Tribus, Decurias, Palatium, Senatum, Forum..... Cui bello non idonei, non prompti fuissemus, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam disciplinam magis occidi liceret, quam occidere?... Si tanta vis hominum in aliquem Orbis remoti sinum abrupissemus a vobis, suffudisset utique pudore Dominationem vestram tot qualiumcum que amissio civium, immo et ipsa destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram... quæsissetis, quibus imperaretis : plures hostes, quam cives vobis remansissent : nunc autem pauciores hostes habetis præ multitudine Christianorum.*

Præclara hæc immobilis subjectionis in Principes exempla, quæ ex sanctissimis Religionis præceptis necessario proficiscebantur, detestandam illorum insolentiam, et improbitatem condemnant, qui projecta, effrenataque procacis libertatis cupididate æstuantes, toti in eo sunt, ut jura quæque Principatuum labefactent, atque convellant, servitutem sub libertatis specie populis illaturi. Huc sane scelestissima deliramenta, consiliaque conspirarunt Waldensium, Beguardorum, Wiclefistarum, aliorumque hujusmodi Filiorum Belial, qui humani generis sordes, ac dedecora fuere, merito idcirco ab Apos-

---

(1) S. Eucher. apud Ruinart Act. SS. MM. de SS. Maurit. et Soc. n. 4.
(2) Tertul. in Apologet. cap. 37.

Jésus-Christ, ils ne reconnaissaient que celui qui est dans les cieux. Ils distinguaient le Maître éternel du maître temporel, et cependant ils étaient soumis pour le Maître éternel même au maître temporel. C'est ce qu'avait devant les yeux l'invincible martyr Maurice, chef de la légion thébaine, lorsque, comme le rapporte saint Eucher, il répondit à l'empereur : *Nous sommes vos soldats, prince; mais cependant, serviteurs de Dieu, nous l'avouons librement..... Et maintenant même le danger où nous sommes de perdre la vie ne nous pousse pas à la révolte ; nous avons des armes et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir que de tuer.* Cette fidélité des anciens chrétiens envers les princes brille avec bien plus d'éclat, si l'on remarque avec Tertullien, qu'alors les chrétiens *ne manquaient ni par le nombre, ni par la force, s'ils eussent voulu se montrer ennemis déclarés.* « Nous ne sommes que d'hier, dit-il, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos forts, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, et le forum.... Combien n'aurions-nous pas été disposés et prompts à faire la guerre, quoique avec des forces inégales, nous qui nous laissons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à tuer..... Si nous nous fussions séparés de vous, si une si grande masse d'hommes se fût retirée dans quelque partie éloignée du monde, la perte de tant de citoyens, quels qu'ils soient, eût couvert de confusion votre puissance, l'eût punie même par ce seul abandon. Sans doute, vous eussiez été épouvantés de votre solitude... Vous eussiez cherché à qui commander. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens ; maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des chrétiens. »

Ces beaux exemples de soumission inviolable aux princes, qui étaient une suite nécessaire des saints préceptes de la religion chrétienne, condamnent la détestable insolence et la méchanceté de ceux qui, tout enflammés de l'ardeur immodérée d'une liberté audacieuse, s'appliquent de toutes leurs forces à ébranler et renverser tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque de la liberté. C'est là que tendaient les coupables rêveries et les desseins des Vaudois, des Béguards, des Wicléfistes et des autres enfans de Bélial, qui furent l'opprobre du genre humain, et qui furent pour cela si souvent et si justement frappés d'anathème par le siége apostolique. Ces fourbes, qui travaillent

tolica hac Sede toties anathemate confixi. Nec alia profecto ex causa omnes vires intendunt veteratores isti, nisi ut cum Luthero ovantes gratulari sibi possint, *liberos se esse ab omnibus*, quod ut facilius celeriusque assequantur, flagitiosiora quælibet audacissime aggrediuntur.

Neque lætiora et Religioni, et Principatui ominari possemus ex eorum votis, qui Ecclesiam a Regno separari, mutuamque Imperii cum Sacerdotio concordiam abrumpi discupiunt. Constat quippe, pertimesci ab impudentissimæ libertatis amatoribus concordiam illam, quæ semper rei et sacræ et civili fausta extitit ac salutaris.

At ad ceteras acerbissimas causas, quibus soliciti sumus, et in communi discrimine dolore quodam præcipuo angimur, accessere consociationes quædam, statique cœtus, quibus, quasi agmine facto cum cujuscumque etiam falsæ religionis ac cultus sectatoribus, simulata quidem in religionem pietate, vere tamen novitatis, seditionumque ubique promovendarum cupidine, libertas omnis generis prædicatur, perturbationes in sacram et civilem rem exscitantur sanctior quælibet auctoritas discerpitur.

Hæc perdolenti sane animo, fidentes tamen in Eo, qui imperat ventis et facit tranquillitatem, scribimus ad vos, Venerabiles Fratres, ut induti scutum fidei contendatis præliari strenue prælia Domini. Ad vos potissimum pertinet, stare pro muro contra omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei. Exerite gladium spiritus, quod est verbum Dei, habeantque a vobis panem, qui esuriunt justitiam. Adsciti, ut sitis cultores navi in vinea Domini, id unum agite, in hoc simul laborate, ut radix quælibet amaritudinis ex agro vobis commisso evellatur, omnique enecato semine vitiorum, convalescat ibi seges læta virtutum. Eos in primis affectu paterno complexi, qui ad sacras præsertim disciplinas, et ad philosophicas quæstiones animum appulere, hortatores, auctoresque iisdem sitis, ne solius ingenii sui viribus freti imprudenter a veritatis semita in viam abeant impiorum. Meminerint, Deum esse *sapientiæ ducem, emendatoremque sapientium* (1), ac fieri non posse, ut sine Deo Deum discamus, qui per verbum docet homines scire Deum (2). Superbi, seu potius insipientis hominis est, fidei mysteria, quæ

---

(1) Sap. 7. 15.

(2) S. Irenæus Lib. 14, cap. 10.

pour la même fin, n'aspirent aussi qu'à pouvoir se féliciter avec Luther d'*être libre de tous*, et, pour y parvenir plus facilement et plus vite, ils tentent audacieusement les entreprises les plus criminelles.

Nous n'aurions rien à présager de plus heureux pour la religion et pour les gouvernemens en suivant les vœux de ceux qui veulent que l'Eglise soit séparée de l'Etat, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée.

Aux autres causes d'amertume et d'inquiétude qui nous tourmentent et nous affligent principalement dans le danger commun, se sont jointes certaines associations et réunions marquées où l'on fait cause commune avec des gens de toute religion, et même des fausses, et où, en feignant le respect pour la religion, mais vraiment par la soif de la nouveauté et pour exciter partout des séditions, on préconise toute espèce de liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Eglise et de l'Etat, on détruit l'autorité la plus respectable.

C'est avec douleur sans doute, mais aussi avec confiance pour celui qui commande aux vents et ramène le calme, que nous vous écrivons tout ceci, Vénérables Frères, afin que, vous couvrant du bouclier de la foi, vous vous efforciez de combattre courageusement pour le Seigneur. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous montrer comme un rempart contre toute hauteur qui s'élève en opposition à la science de Dieu. Tirez le glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu, et que ceux qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de cette parole. Appelés à être des ouvriers diligens dans la vigne du Seigneur, ne songez, ne travaillez tous ensemble qu'à arracher du champ qui vous est confié toute racine amère, à y étouffer toute semence vicieuse, et à y faire croître une moisson abondante de vertus. Embrassant dans votre affection paternelle ceux qui s'appliquent aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philosophie, exhortez-les fortement à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit seul, qui les éloignerait de la voie de la vérité et les entraînerait dans les routes des impies. Qu'ils se souviennent que Dieu est le *guide de la sagesse et le réformateur des sages*, et qu'il ne peut se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui apprend par la parole aux hommes à connaître Dieu. Il est d'un orgueilleux ou plutôt d'un

exsuperant omnem sensum, humanis examinare ponderibus nostræque mentis rationi confidere, quæ naturæ humanæ conditione debilis est, et infirma.

Ceterum communibus hisce votis pro rei et sacræ, et publicæ incolumitate Carissimi in Christo Filii Nostri Viri Principes sua faveant ope, et auctoritate, quam sibi collatam considerent non solum ad mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium. Animadvertant sedulo, pro illorum imperio et quiete geri, quidquid pro Ecclesiæ salute laboratur; imo pluris sibi suadeant fidei causam esse debere, quam Regni, magnumque sibi esse perpendant, dicimus cum S. Leone Pontifice, *si ipsorum diademati de manu Domini etiam fidei addatur corona.* Positi quasi parentes, et tutores populorum, veram, constantem, opulentam iis quietem parient, et tranquillitatem, si in eam potissimum curam incumbant, ut incolumis sit Religio et pietas in Deum, qui habet scriptum in femore: *Rex Regum, Dominus dominantium.*

Sed ut omnia hæc prospere ac feliciter eveniant, levemus oculos manusque ad Sanctissimam Virginem MARIAM, quæ sola universas hæreses interemit, Nostraque maxima fiducia, imo tota ratio est spei Nostræ (1). Suo Ipsa patrocinio in tanta Dominici gregis necessitate studiis, consiliis, actionibusque Nostris exitus secundissimos imploret. Id et ab Apostolorum principe PETRO, et ab ejus Coapostolo PAULO humili prece efflagitemus, ut stetis omnes pro muro, ne fundamentum aliud ponatur præter id, quod positum est. Hac jucunda spe freti, confidimus, Auctorem et Consummatorem fidei JESUM CHRISTUM consolaturum tandem fore Nos omnes in tribulationibus, quæ invenerunt Nos nimis, cœlestisque auxilii auspicem Apostolicam Benedictionem, vobis, Venerabiles Fratres, et ovibus vestræ curæ traditis peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem XVIII. Kalendas Septembris die sollemni Assumptionis ejusdem B. V. MARIÆ Anno Dominicæ Incarnationis MDCCCXXXII. Pontificatus Nostri Anno II.

---

(1) Ex S. Bernardo Serm. de Nat. B. M. V. § 7.

insensé, de peser dans une balance humaine les mystères de la foi qui surpassent tout sentiment, et de se fier sur notre raison, qui est faible et débile par la condition de la nature humaine.

Que nos très-chers fils en Jésus-Christ les princes favorisent, par leur concours et leur autorité, ces vœux que nous formons pour le salut de la Religion et de l'Etat. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a été donnée, non-seulement pour le gouvernement temporel, mais surtout pour défendre l'Eglise, et que tout ce qui se fait pour l'avantage de l'Eglise, se fait aussi pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se persuadent même que la cause de la religion doit leur être plus chère que celle du trône, et que le plus important pour eux, pouvons-nous dire avec le pontife saint Léon, est *que la couronne de la foi soit ajoutée de la main de Dieu à leur diadême.* Placés comme pères et tuteurs des peuples, ils leur procureront une paix et une tranquillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la piété envers Dieu, qui porte écrit sur le fémur : *Roi des rois et Seigneur des seigneurs.*

Mais afin que cela arrive heureusement, levons les yeux et les mains vers la très-sainte Vierge Marie, qui seule a anéanti toutes les hérésies, et qui forme notre plus grand sujet de confiance ou plutôt qui est tout le fondement de notre espérance. Qu'au milieu des besoins pressans du troupeau du Seigneur, elle implore par sa protection une issue favorable pour nos efforts, pour nos desseins et pour nos démarches. Nous demandons instamment et par d'humbles prières, et à Pierre prince des apôtres, et à Paul son collègue dans l'apostolat, que vous empêchiez avec une fermeté inébranlable qu'on ne pose d'autre fondement que celui qui a été établi de Dieu même. Nous avons donc cette douce espérance, que l'Auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ, nous consolera enfin dans les tribulations qui nous sont survenues de toutes parts, et nous vous donnons affectueusement à vous, Vénérables Frères, et aux brebis confiées à votre soin, la bénédiction apostolique, gage du secours céleste.

Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure le 18 des calendes de septembre, jour solennel de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, an de l'incarnation MDCCCXXXII, et le deuxième de notre pontificat.

DU CHOLÉRA PESTILENTIEL (1)

A ces mots, des études favorites et des devoirs d'état m'ont conseillé d'ouvrir les Annales des maladies pestilentielles. Or, j'ai vu, dans ces Annales, tant de dévouemens sublimes et des courages si touchans, que je veux en entretenir nos lecteurs ; je veux les appeler à participer aux douces émotions que j'éprouve moi-même.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces faits admirables, on les rencontre surtout au milieu des hommes qu'anime notre religion sainte et charitable. Vous donc qui lui appartenez, enfans de l'Eglise catholique, si vous êtes destinés à contempler le douloureux spectacle dont nous menace un fléau dévastateur, vous verrez aussi briller à côté de lui, dans tout leur éclat et leur simplicité, des vertus surhumaines, des dévouemens miraculeux, un héroïsme divin, et l'on s'écriera encore une fois : *Il est vrai ;* FORTIS UT MORS DILECTIO. Et vous, que cette lumière descendue du ciel n'éclaire point encore, vous, qui la haïssez peut-être, écoutez. Les chrétiens savent répondre à vos menaces et à vos mépris ; écoutez : Des mains charitables vous aideront, vous soulèveront sur le lit de la douleur ; et si, malgré tant de soins, vous venez à succomber, *votre mort sera pleurée, et des amis vous fermeront les yeux...*, et ces amis, ce seront ceux que vous persécutez peut-être.

Qu'avait-on vu dans la peste d'Athènes, au siècle de Périclès ? « Dans les commencemens, de grands exemples de piété » filiale, d'amitié généreuse ; mais comme ils furent presque » toujours funestes à leurs auteurs, ils ne se renouvelèrent » que rarement dans la suite. Alors les liens les plus res» pectables furent brisés ; les yeux près de se fermer ne vi» rent de toutes parts qu'une solitude profonde, et la mort » ne fit plus couler de larmes. » (*Voyage d'Anacharsis.*)

(1) Extr. de la Tribune Cath. n° 34 et 35.

Mais voici que se lèvent les siècles de la loi de grâce; et, dans la peste d'Alexandrie qui éclata sous l'empereur Galien, nous pouvons bénir des sacrifices surnaturels, en reconnaissant d'ailleurs qu'ils dépassent les bornes de la pure charité et ne sont autres que le martyre lui-même.

Cette maladie était pour les païens la plus cruelle de toutes les calamités, écrit saint Denis d'Alexandrie, et, pour les chrétiens, c'était un exercice et une épreuve; puis il ajoute : « La » plupart de nos frères, par l'excès de leur charité, ne se » sont point épargnés. Ils ont été, les uns après les autres, » visiter les malades, sans précaution, et les ont consolés et » servis assidûment, s'attirant volontiers la maladie : de sorte » que plusieurs, en guérissant les autres, sont morts eux- » mêmes. Les meilleurs de nos frères s'en sont allés de la sorte, » quelques prêtres, quelques diacres et les laïques les plus » estimés; et on a jugé que ce genre de mort ne différait » en rien du martyre. Ils ont pris les corps de ces saints en- » tre leurs bras, leur ont nettoyé les yeux et fermé la bou- » che, les ont emportés sur leurs épaules, sans craindre de » les toucher et de les joindre de si près : ils les ont éten- » dus, lavés, habillés, et, peu de temps après, ils ont eu le » même sort; mais *ceux qui restent succèdent toujours aux* » *autres.*

» Les païens font tout le contraire. Dès le commencement » de la maladie, ils s'éloignent et fuyent ceux qu'ils aimaient » le plus; ils les jettent dans les rues à demi-morts; ils lais- » sent les corps sans sépulture, comme du fumier, tant ils » craignent de gagner la maladie mortelle, que toutefois il » n'est pas facile d'éviter, quelqu'artifice qu'ils emploient. » Ainsi parlait saint Denis d'Alexandrie.

L'Eglise honore encore aujourd'hui comme martyrs ceux que la charité fit mourir à l'occasion de ce fléau. (Fleury, *Hist. ecclés.*)

La peste, sous Maximin, ne fit pas moins de ravages dans l'Arménie; tout était plein de gémissemens; les familles entières périssaient; il n'y eut que les chrétiens qui montrèrent de l'humanité en cette occasion, et s'appliquèrent à secourir

les misérables. « On les voyait occupés tout le jour ; les uns » à ensevelir les morts, dont personne ne prenait soin, et » qui tombaient par milliers ; les autres à rassembler les pau- » vres affamés et leur distribuer du pain. En sorte que tout » le monde en parlait, et confessait hautement que les chré- » tiens étaient les seuls qui connussant la vraie piété. (Fleury, » *loc. cit.*)

Dans la peste de 1348, dont J. Villani a décrit les commencemens, et qui s'étendit sur toute l'Europe, emportant les trois cinquièmes de ses habitans, le souverain-pontife vint consoler les fidèles en accordant à tous les prêtres la faculté d'absoudre de toute sorte de péchés ceux qui étaient attaqués de ce mal, et leur donner indulgence plénière ; il combla de toutes les faveurs spirituelles tous ceux qui rendaient aux malades quelqu'office de charité et les ensevelissaient après leur mort.

Si plusieurs timides pasteurs abandonnèrent leur troupeau, d'autres se présentèrent plus hardis et plus charitables ; cette maladie emporta grand nombre de religieux, et les couvens demeurèrent presque déserts.

Bernard de Sienne, instituteur de l'ordre du mont Olivet, mourut de cette maladie en servant ses moines qui en étaient infectés.

« A l'Hôtel-Dieu de Paris, la mortalité fut telle que pen- » dant long-temps on portait tous les jours au cimetière des » Saints-Innocents plus de 500 corps dans des charrettes, nom- » bre prodigieux vu le peu d'étendue qu'avait alors Paris. Les » religieuses servaient les malades sans crainte, avec leur cha- » rité et leur humilité ordinaires. Plusieurs d'entre elles mou- » rurent; on les renouvelait souvent. » (Fleury, *loc. cit.*)

Si l'un de ces terribles fléaux venait nous visiter, nous verrions sans doute éclater parmi nos hommes politiques un beau courage et toutes les vertus du magistrat, sans doute ; mais je les en avertis : ils auront été devancés, dans cette carrière, par un homme d'Église, par le cardinal d'Arles, qui présidait le concile de Bâle, en 1439, alors que la peste faisait de si grands ravages dans cette ville ; « il ne voulut

» point la quitter, déclarant qu'il aimait mieux sauver le con-
» cile au péril de sa vie, que de sauver sa vie au péril du
» concile. »

Cependant, on pouvait se rappeler encore que sur la fin du siècle précédent un fléau semblable avait ravagé Avignon et immolé dix-sept mille victimes, entre lesquelles cent évêques et neuf cardinaux (1361).

Entre tous les autres, un admirable caractère fut celui que déploya saint Charles Borromée dans la peste de Milan (1576).

Ayant reconnu avant les médecins la gravité du mal, il fit son testament, nomma le grand hôpital de la ville pour son légataire universel, et ne s'appliqua plus ensuite qu'au soin des malades.

Après avoir fait imprimer et distribuer un bref que le souverain-pontife lui adressa dans ces circonstances (et qui invitait les fidèles à secourir leurs frères) et quelques ouvrages des Pères qui avaient rapport au même sujet, et qu'il croit propres à animer la charité de ses enfans; il envoie ce qu'il a d'argenterie à la monnaie, et la fait changer en espèces pour les secourir.

Il fit faire aussi des quêtes dans la ville, dans les provinces et dans les états voisins. Sa charité, qui était ingénieuse, lui fit trouver des ressources dans ses meubles pour habiller les pauvres malades pendant l'hiver; il fit mettre en pièces toutes les tapisseries qui restaient dans son palais, les tapis, le linge, les portières, les vieux habits et les tours de lit; il fit acheter beaucoup de draps pour ceux qui étaient dans les maisons de santé. Il ne craignit point de s'endetter pour venir à leur secours.

Le saint archevêque ne renferme point ses soins et sa charité dans la seule ville de Milan, il établit dans tout son diocèse le même ordre que dans la ville; il a également un grand soin des pauvres et des malades; partout la présence de ce zélé pasteur ranime les brebis.

Il console les uns, il encourage les autres, il dispose à la mort ceux qui étaient sur le point d'expirer, après leur avoir administré les sacremens lui-même. Comme on avait dressé

des barraques à la campagne pour y mettre des malades, il y fit élever des chapelles où l'on disait la messe tous les jours. (Fleury, *loco citato.*)

Je ne parle point, et à dessein, de cette procession que saint Charles institua, ni de l'appareil si attendrissant qui l'environna, car je reste persuadé qu'un grand rassemblement d'individus est toujours un grand malheur dans ces circonstances, à cause de la multiplication de la maladie, qui s'y opère comme nécessairement; désastre qui n'est point compensé par ces émotions salutaires, d'ailleurs si propres à relever le moral des malades et même les forces de la vie...

A une époque plus rapprochée de nous, en 1720, dans la peste de Marseille, quel beau spectacle donnent à la fois une foule de généreux citoyens, à la tête desquels se montre M. de Belzunce, l'évêque de cette ville.

(J'emprunte les récits qui vont suivre aux pièces historiques sur la peste de Marseille, publiées en cette ville en 1820.)

Après bien des difficultés et des peines, un hôpital des pestiférés est enfin établi le 10 août 1720, et aussitôt deux médecins étrangers, les sieurs Gayon, viennent d'eux-mêmes se présenter pour y servir et s'y enfermer.... La mort bientôt met un terme à leur zèle et à leur charité.

D'autres médecins les remplacent.

MM. de Chicuaneau, Verny, Déidié, de l'Académie de Montpellier, arrivent et donnent lieu de croire que la peste est de tous les maux le moins dangereux et le plus ordinaire. « Ils approchent les malades sans répugnance et sans précaution, ils » s'asseient même sur leurs lits, touchent leurs bubons et » charbons, et restent là, avec tranquillité, autant de temps » qu'il faut pour se bien informer de leur état, des accidens » de leur maladie, et pour voir exécuter par les chirurgiens » les opérations qu'ils ordonnent. Ils vont partout, ils par» courent tous les quartiers, ils abordent tous les malades dans » les rues, sur les places publiques, dans les maisons, dans » les hôpitaux ; on dirait qu'ils sont invulnérables et des an» ges tutélaires envoyés de Dieu. »

D'autres médecins, MM. Maihès, Boyer de Paradis, La-

» badie, M. Souillé, chirurgien, les accompagnent et les imitent. D'autre part, MM. Pessonelle, Montagnier et Audon, succombent victimes de leur zèle; M. Bertrand, autre médecin de Marseille, touche les portes du tombeau.

Ajoutons aux noms de ces hommes honorables ceux de MM. Pons et Bouteiller, médecins; de MM. Montet et Rabaton, chirurgiens; de M. Michel, qui depuis le commencement de la contagion s'était renfermé, avec tous les chirurgiens de bonne volonté, dans les grandes infirmeries, et y avait servi avec un zèle et un succès admirables...., etc., etc.

Le dévouement des magistrats n'est pas moins remarquable, et la postérité reconnaissante redira à jamais les noms de M. de Langeron, commandant de la province, de M. le marquis de Pilles, gouverneur de la ville, de MM. les échevins Estelle, Audimar, Moustier, Dieudé, du chevalier Rose, de M. Pichatty de Croissainte, de MM. Capus et de bien d'autres qui honorent l'humanité.

Dès le commencement de la peste de Marseille, on voit M. Rigord, subdélégué du premier président, se livrer à ses fonctions avec tant d'ardeur et si peu de ménagement, que la peste envahit sa propre maison : son épouse, sa famille, ses commis, et tous ses domestiques périssent à ses côtés, sans que ces coups de foudre et ces horreurs puissent l'ébranler, et le tirer un moment de son application continuelle aux besoins de la ville.

M. le marquis de Pilles, est si peu soigneux de lui-même, qu'il laisse d'abord établir le principal hôpital à quatre pas de son hôtel, et la maladie ne tardera pas à l'atteindre.

« M. Estelle va avec si peu de précautions, pendant la nuit, » au transport des cadavres, qu'il est sur le point d'embras- » ser le cadavre d'un pestiféré, qui est à terre devant lui. » M. Moustier, se joue tellement du péril, qu'un emplâtre » fumant du pus d'un bubon, jeté par une fenêtre, lui tom- » bant sur le visage et se collant à sa joue, il le détache de » sang froid, et ne fait que s'essuyer avec son éponge à vi- » naigre, et puis vole à de nouveaux dangers. »

Cependant la mort moissonne autour d'eux; et, dans le seul

hôtel de ville, elle a fait périr plus de cinq cents personnes; tous les gardes de la police, tous les capitaines de ville à l'exception d'un seul, presque tous les capitaines, lieutenans et gardes des cinq brigades privilégiées, tous les sergens de patrouille, tous les valets de ville, et trois cents cinquante hommes des compagnies de la garde. Ainsi les magistrats se trouvent seuls et dénués de tout. Mais l'esprit de religion les animait et en avait fait autant de héros.

C'est dans le même esprit que le 7 septembre, « ces di-
» gnes magistrats délibèrent de faire un VOEU au nom de la
» ville, pour que Dieu, dans sa miséricorde, leur accorde la
» grâce de la délivrer de cette malheureuse contagion; ils
» promettent à cet effet que la commune donnera chaque an-
» née à perpétuité, la somme de 2,000 livres, à la maison
» charitable, établie sous le titre de la Protection de Notre-
» Dame de Bon Secours, pour servir de retraite aux pauvres
» filles orphelines de la ville et du terroir. »

Plus tard, ils prieront M. l'évêque de Marseille de réunir les différentes reliques de saints que leur ville possède et de les exposer, sur un même autel, où M. l'évêque célébrera la messe; tandis que M. de Langeron dispose toutes choses pour qu'il *n'y ait à cette sainte action*, *ni aucune foule*, *ni même aucune communication.* (Page 113.)

Le 8 septembre, à la tête de brigades de soldats et de forçats, ils vont aux endroits les plus encombrés de cadavres *et où ils sont les plus pourris* avec une ardeur, un courage et une intrépidité qui étonne les soldats eux-mêmes, et qui contraint les forçats de travailler de toutes leurs forces, sans craindre les périls qu'ils leur voient si fort mépriser. Ils continuent ainsi tous les jours depuis le matin jusqu'au soir : et toujours M. le chevalier Rose à cheval, y tient la place de celui qui est obligé de rester à l'hôtel-de-ville pour les affaires courantes; c'est une merveille que tous n'aient pas péri en s'exposant à des dangers si grands; les soldats des galères qui les accompagnaient ont tous succombé, à l'exception de quatre.

M. le marquis de Pilles, s'empressa de revenir à l'hôtel-de-ville, aussitôt après sa maladie; M. de Langeron ne manquait

jamais d'y venir à cheval tous les jours, quelque temps qu'il fît et y tenait séance, jusqu'à huit du soir ; après avoir fait ses tournées aux hôpitaux, aux fossés, aux cimetières et autres endroits, qu'il voulait voir par ses propres yeux et où il s'exposait, sans ménager en rien, sa santé et sa vie.

Le 14 septembre, MM. les échevins, à la tête des brigades de forçats, avec des tomberaux, continuaient de faire enlever et transporter aux fosses, cette prodigieuse quantité de cadavres dont toute la ville était remplie, mais la mortalité est telle, que plus ils en ôtent, et plus il s'en trouve, pour ainsi dire.

En particulier, il y a un endroit appelé la Tourette, où il ne leur a pas été possible de toucher ; là se trouvent étendus, environ mille cadavres, qui répandent au loin leurs vapeurs infectantes, « la nature frémit, et les yeux les plus assurés ne » peuvent soutenir un aspect si horrible et si hideux. Ces ca- » davres n'ont plus aucune forme humaine, ce sont des mon- » stres qui font horreur et l'on dirait que tous leurs membres » remuent par le mouvement qu'y donnent les vers qui travail- » lent à les détacher. Comment transporter des cadavres aussi » pourris dans des tomberaux ? Les entrailles, les membres » mêmes, qui ne tiennent plus au tronc, se répandraient par- » tout et le venin serait parsemé dans toute la ville. » M. le chevalier Rose, homme aussi industrieux qu'intrépide, soupçonne, puis reconnaît, que sous l'esplanade de la Tourette, se trouve des espèces de catacombes ; il en fait enfoncer les voûtes, et à la tête de cent forçats, il fait dans une demi-heure enlever ces débris de mille cadavres, les fait jeter dans ces caveaux, recouvrir de suite avec de la chaux vive et de la terre.

Le 27, M. Estelle part, assisté de paysans et de soldats, pour une expédition semblable; mais à l'approche des lieux infectés, les paysans refusent d'obéir ; les soldats qui accompagnent M. Estelle ont beau les pousser, ils reculent. Alors il prend lui-même une pioche et se met à travailler de toute sa force, pour tacher de les animer, mais envain ; les soldats seuls suivent son exemple, ils mettent tous à l'instant leurs armes à terre, ôtent la pioche des mains de ces lâches paysans et, malgré l'infection, recouvrent les fosses avec une ardeur

qui n'est point exprimable. Tous ces soldats ont péri ,... dignes des regrets les plus mérités.

Au commencement de la contagion et lorsque tout le monde fuyait, le premier, Brunno-Garnier quitta sa maison et alla faire son habitation dans l'Hôtel-Dieu, pour s'y vouer entièrement au service des pauvres et tâcher d'empêcher que la peste ne s'y glissât ; « elle n'y pénétra en effet qu'après avoir terrassé » ce pieux Argus, et dérobé à nos yeux cet exemple de la » charité la plus vive. (*Loc. cit.*) »

Ne passons pas sous silence les témoignages d'intérêt touchans qui vinrent de loin consoler la ville de Marseille : MM. de Lauzun et de Biron envoyèrent 10,000 francs. M. Law, fameux financier de cette époque envoya 100,000 francs aux pauvres de cette malheureuse ville. MM. de Dubières, de Ricard, de Roville, poussés par la générosité de leur cœur, offrirent et envoyèrent tous les blés qu'ils venaient de recueillir sur leurs terres.

Les bénédictins, le curé de Saint-Sulpice de Paris, etc., adressent des sommes plus ou moins considérables...

Enfin un souverain étranger, le souverain-pontife, vent par lui-même secourir la ville de Marseille qui souffre de la disette autant que de la maladie, et fait acheter et partir de Civita-Vecchia 3,500 charges de blé, pour être distribuées aux pauvres.

Cependant, il ne manquait pas de ministres du Seigneur, qui s'étaient dévoués à sacrificer leur vie pour le salut des âmes; il ne manquait pas de *saints héros* (*loc. cit.*), car il faut appeler de ce nom tous les capucins et jésuites des deux maisons de Saint-Jaume et Sainte-Croix, et même tous les observantins, tous les recollets et quelques autres qui, avec une ardeur, une charité et un zèle infatigables, couraient partout et se précipitaient pour aller dans les maisons les plus abandonnées et les plus empestées, dans les rues et les places les plus traversées de cadavres pourris et dans les hôpitaux les plus fumans de la contagion, confesser les pestiférés, les assister à la mort, et recueillir leurs soupirs contagieux et empoisonnés, *comme si c'eût été de larosée.* (Pichatty; *Journal abrégé.*)

Les oratoriens, suspendus de la confession par suite des mal-

heureuses querelles qui divisaient alors l'Eglise, se livrèrent à d'autres actes de charité aussi édifians que secourables.

Mais, entre tous les prêtres qui se sont signalés dans leur périlleux ministère, le père Millay, jésuite, a été emporté plus avant que personne par son zèle inouï; il était sans cesse au milieu des pestiférés, tantôt à confesser ceux-ci, tantôt à distribuer à ceux là des aumônes, que sa charité industrieuse arrachait des cœurs les plus avares..... et bientôt, *gloriosiorem triumphis mortem invenit.*

Il se passa une chose digne d'être rapportée, au couvent des religieux recollets, lorsque M. l'évêque de Marseille vint prier le supérieur de se charger des pestiférés d'une paroisse voisine; la communauté était alors au réfectoire; le père Gardien y entra, fit part à ses religieux de la proposition que venait de faire M. l'évêque; ajoutant que si quelqu'un d'eux se sentait assez de force et de zèle pour l'accepter, il n'avait, sans parler, qu'à se lever. Spectacle touchant! *tous, jusqu'aux plus vieux, se levèrent à la fois et sans exception...* Le père Gardien, ému jusqu'aux larmes, vint le rapporter à M. l'évêque qui attendait sa réponse.

A l'exception des processions ordonnées par M. de Belzunce, il faut tout admirer dans son dévouement. Il ne se borne pas à lever des mains au ciel; sa charité est active; il est tous les jours sur le pavé, dans tous les quartiers de la ville, et va partout visiter les malades, aux étages les plus élevés et dans les réduits les plus sombres, dans les rues, à travers les cadavres. « Les plus misérables, les plus délaissés, les plus hideux sont ceux auxquels il s'adresse avec le plus d'empressement, et, sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans le cœur, il les approche, les confesse, les exhorte, verse dans leur âme des consolations célestes et laisse à tous des fruits abondans de sa généreuse charité.... Plus de 25,000 écus ont déjà coulé de ses mains et il cherche encore à tout engager, pour en pouvoir répandre davantage... » (*loc. cit.*) Le fléau gagne son palais, la plupart de ses officiers et de ses domestiques en sont frappés, ses deux grands vicaires, qui l'aidaient dans ses saintes peines, tombent l'un et l'autre, et l'un d'eux est frappé de

mort; mais rien n'ébranle la charité de l'évêque; demeuré seul avec son aumônier, il ne cesse point de visiter les pestiférés. Il écrivait le 18 octobre 1720, la lettre suivante à un chanoine de Montpellier :

« Il est vrai, monsieur, qu'étant enveloppé depuis quatre » mois des ombres de la mort, ayant perdu tous ceux qui avaient » le zèle de venir avec moi confesser et consoler les malades » exposés dans les rues, il est vrai que je suis digne de toute » votre compassion, mais je ne mérite en aucune façon toutes » les louanges que vous me prodiguez par politesse. Je n'ai » point vendu ma crosse, ni ma vaisselle d'argent, comme on » vous l'a dit, monsieur. Je n'ai point de vaisselle, et je n'ai » trouvé aucun acheteur de mes meubles et autre chose que » je voulais vendre : ainsi il m'a fallu recourir à d'autres moyens, » qui m'ont été plus efficaces; et mes proches et mes amis ont » eu la charité de me secourir dans cette triste occasion, de » sorte que, par la grâce du Seigneur, quoique je n'aie pu rien » vendre, j'ai pu secourir mon cher troupeau....»

RÉDEMPTION DU GENRE HUMAIN

Annoncée par les traditions et les croyances religieuses de tous les peuples. — Des sacrifices; leur origine, source véritable de l'idée qui leur donna naissance.

Deuxième article (1).

Nous avons dit que l'ouvrage de M. Schmitt se terminait par un morceau sur les sacrifices. Il n'est personne qui ne connaisse l'admirable traité du comte de Maistre sur ce sujet, qui fait suite aux *Soirées de Saint-Pétersbourg* : c'est la théorie de ce grand génie que l'auteur allemand a adoptée; profitant des précieuses idées découvertes par son regard pénétrant, il s'attache

(1) Voir ci-dessus, p. 139.

à les faire ressortir en approfondissant les recherches historiques, et en y joignant ses propres réflexions. On trouve dans ce morceau beaucoup de particularités curieuses sur les sacrifices des anciens, surtout sur l'horrible coutume des sacrifices humains, nés du sentiment de la déchéance de l'homme et de sa culpabilité, de la conviction de la nécessité d'une satisfaction, enfin de l'idée que Dieu acceptait la substitution de souffrances expiatoires, à celles du vrai criminel. Voici comme l'auteur expose son système.

« On justifie ordinairement l'origine des sacrifices, en avançant que les hommes se croyaient obligés et rigoureusement astreints à offrir à la Divinité leurs hommages ou quelques présens. Les dieux nous comblent de bienfaits ; il est donc naturel de leur consacrer les premiers des biens que nous tenons de leur bonté : de là les libations de l'antiquité, et l'offrande des prémices, qui avaient lieu au commencement des repas. Cette sorte de sacrifices, usitée chez tous les peuples anciens, consistait dans l'hommage qu'on faisait aux dieux des fruits et des produits de la terre. Elle était le résultat d'un mouvement spontané, d'une volonté libre ; elle manifestait la piété, secondait la reconnaissance.

Quelque satisfaisante que paraisse cette explication des sacrifices, quelque plausible que soit l'opinion qui les fait dériver du devoir d'imposer à l'homme d'offrir à la Divinité des présens, des dons, des premices ; selon moi, cependant, cet hommage, d'ailleurs si naturel, n'est point le motif de l'institution universellement répandue des sacrifices. Je crois, au contraire, comme l'atteste clairement l'histoire, que les hommes furent dans tous les temps pénétrés de cette vérité : qu'ils vivaient sous l'empire d'une puissance irritée, et que les sacrifices seuls pouvaient fléchir sa colère. Les dieux sont bienfaisans, c'est d'eux que nous avons reçu tous les biens dont nous jouissons : dès-lors notre devoir est de les exalter par nos louanges, de leur témoigner notre reconnaissance... Mais les dieux sont justes, nous sommes coupables : dès-lors, il devient nécessaire de les adoucir, d'expier nos crimes ; et le moyen le plus efficace pour y parvenir, c'est le sacrifice.

Telle fut la croyance de l'antiquité (1), telle est encore, sous des formes diverses, la croyance du monde entier. Les premiers hommes, dont les idées servirent de type à celles du genre humain, se croyaient coupables. Sur cette doctrine fondamentale s'élevèrent les institutions religieuses; en sorte que les hommes de tous les temps ne cessèrent jamais d'avouer une déchéance originelle et générale, de répéter comme nous, quoique dans un sens moins rigoureux : *nos mères nous ont conçus dans le crime.*

L'idée d'un crime et de la punition qu'il mérite, est généralement la source des sacrifices.

Sacrifices sanglans.

Les anciens avaient coutume d'offrir non-seulement des présens, des dons, des prémices, mais encore la chair des animaux. S'ils n'avaient voulu par là que rendre hommage à la Divinité et reconnaître sa suprématie sur toutes les créatures, ils se seraient bornés à lui offrir cette chair, et à la placer sur ses autels. Toutefois les peuples ne se contentèrent point d'une offrande si simple; ils immolaient les animaux, ils répandaient leur sang en l'honneur des dieux et pour sceller la réconciliation. Le culte exigeait donc une victime choisie et l'effusion du sang. On croyait que c'était moins l'offrande de la chair que cette effusion qui possédait la vertu expiatoire, indispensable aux hommes (2).

---

(1) « Nos crédules ancêtres, dit Ovide, croyaient qu'une seule expiation suffisait pour effacer toutes les fautes, tous les crimes. » (*Poème des Fastes.*)

(2) Comme l'a très-bien remarqué l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence,* S. Paul, expliquant aux Hébreux le dogme de la Rédemption, fondement de tout le christianisme : Point de remission, dit-il, sans l'effusion du sang (*Epit. aux Heb.,* ch. 9, v. 22.); et en parlant ainsi, l'Apôtre n'annonce point une doctrine nouvelle, il ne fait qu'exposer la croyance du genre humain depuis l'origine du monde. « C'était, comme » le remarque un célèbre orientaliste, Bryant, une opinion uniforme » et qui avait prévalu de toute part que la rémission ne pouvait s'ob-

Les anciens regardaient le sang comme un vivant fluide où résidait l'âme; la vie et le sang se trouvaient, pour ainsi dire, les deux termes identiques d'une équation. De là vient aussi qu'ils pensaient que le ciel, irrité contre la chair et le sang, ne pouvait être apaisé que par son effusion, et aucun peuple n'a douté qu'elle n'eût la propriété d'expier le crime. Or, ni la raison ni la folie ne donnèrent naissance à cette idée, et, bien moins encore, ne la firent adopter si généralement. L'histoire ne nous montre pas dans l'univers une seule contrée qui lui soit restée inaccessible. C'était une opinion uniforme, dont le règne embrassait tous les pays, qu'on ne pouvait obtenir que par le sang la rémission du crime et le retour des faveurs célestes. Ce point une fois admis, la nature des sacrifices païens se dévoile à notre vue, autant, du moins, que la faiblesse de nos sens nous permet de l'apprécier.

Uniformité de la doctrine de la Rédemption par l'effusion du sang.

Rien ne frappe plus, dans les lois de Moïse, que les constans efforts pour garantir les Juifs des pratiques du paganisme, pour séparer le peuple israélite du reste des peuples en lui imposant des rites particuliers; mais, relativement aux sacrifices, il abandonne son système général : il se règle d'après les rites fondamentaux des autres nations, et même, ne se contentant pas de s'y conformer, il ajoute à leur rigueur, exposant ainsi le caractère national à acquérir une dureté dont, à coup sûr, il n'avait pas besoin. De toutes les cérémonies prescrites par

» tenir que par le sang, et que quelqu'un devait mourir pour le bon-
» heur d'un autre. » (*Mythology explaned*, tom. II, in-4°).

« Aucune nation n'a douté, dit M. le comte de Maistre, qu'il n'y » eut dans l'effusion du sang une vertu expiatoire... L'histoire sur ce » point, ne présente pas une seule dissonance dans l'univers. La théo- » rie entière reposait sur le dogme de la réversibilité. On croyait, comme » on a toujours cru, comme on croira toujours, que l'innocent pou- » vait payer pour le coupable. » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*; *éclaircissement sur les sacrifices*, tom. II.)

ce célèbre législateur, il n'en est pas une, il n'est surtout aucune purification, même physique, pour laquelle le sang ne soit nécessaire. Je signale principalement les purifications et les sacrifices expiatoires, fixés par les lois, et dont le but était de sanctifier et de réconcilier.

Remarquons surtout la fête de l'expiation solennelle, à laquelle tout le peuple se purifiait et rentrait en grâce avec le Seigneur. La purification s'opérait par l'immolation de certaines victimes (1), du sang desquelles on arrosait la terre et l'on faisait des aspersions; voici quelques circonstances de la fête solennelle: purifié déjà par le sacrifice d'une victime, le grand prêtre apporte le sang du bouc, tué pour le péché du peuple, au-dedans du voile, il en arrose la terre devant l'oracle, et purifie le sanctuaire des impuretés des enfans d'Israël, de leurs prévarications, de tous leurs péchés.... Offrant alors le bouc vivant, il met ses deux mains sur sa tête, confesse toutes les iniquités des enfans d'Israël, en charge avec imprécation la tête du bouc, et l'envoie au désert par un homme destiné à cette mission. (*Lévit.* XVI, 15, 16, 21.)

A la suite se trouve le commandement fait aux enfans d'Israël: « Au dixième jour du septième mois, vous affligerez vos âmes, c'est en ce jour que se fera votre expiation et la purification de tous vos péchés; vous serez purifiés devant le Seigneur. Car c'est le sabbat et le grand jour du repos (*Ibid.*, XVI, 29—31.)

Cette expiation ordonnée par Moïse, inséparable de l'effusion du sang des victimes, était l'image de l'expiation générale des

---

(1) M. de Maistre observe que « les animaux carnassiers, ou stupides, » ou étrangers à l'homme, comme les bêtes fauves, les serpens, les poissons, les oiseaux de proie, etc., n'étaient point immolés. On choisissait toujours parmi les animaux les plus précieux par leur utilité, » les plus doux, les plus innocens, les plus en rapport avec l'homme » par leur instinct et leurs habitudes. Ne pouvant enfin immoler l'homme » pour sauver l'homme, on choisissait, dans l'espèce animale, les victimes les plus *humaines*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. » (*Éclaircissemens sur les sacrifices*, tom. II.)

crimes du genre humain, par le sacrifice de la croix et par le sang de Jésus Christ.

De même que chez les Juifs, d'après les lois mosaïques, l'immolation des victimes et l'effusion de leur sang, dans le but d'apaiser les dieux, étaient universellement en usage chez les païens. Une maladie contagieuse exerçait ses ravages dans le camp des Grecs; Achile veut connaître « la cause de ce grand » courroux d'Apollon; s'il punit la transgression d'un vœu ou » le refus de quelque hécatombe; et si, daignant agréer un sa- » crifice de victimes choisies, il veut écarter loin des Grecs la » contagion et la mort. »

D'après la réponse de l'oracle, « Agamemnon ordonne aussitôt » aux peuples de se purifier : ils se purifient et jettent l'eau » lustrale dans la mer. Ils immolent au dieu du jour des hé- » catombes choisies, des taureaux et des chèvres, près la rive » de l'indomptable Océan : la graisse des victimes s'élève jus- » qu'au ciel en tourbillons de fumée. »

Quiconque a étudié l'antiquité connaît les *Tauroboles* et les *Crioboles*, auxquels donna lieu en Orient le culte de Mithra. L'effet de ces sacrifices consistait dans une parfaite purification, dans la disparition de tous les crimes, dans une régénération morale et complète. Afin de renaître ainsi pour l'éternité (résultat qu'attribuaient les prêtres à ce genre de sacrifices quoiqu'ils recommandassent de les renouveler après un laps de vingt ans), on descendait nu dans une fosse profonde, recouverte avec une planche percée d'une foule d'ouvertures. Sur cette planche on égorgeait un taureau ou un bélier, de manière à ce que leur sang, encore tiède, jaillit sur toutes les parties du corps du *pénitent*. Quand on immolait un taureau, le sacrifice s'appelait taurobole; il se nommait au contraire, criobole, lorsqu'on employait un bélier.

Au témoignage de Grégoire de Naziance, Julien l'Apostat se soumit lui-même à cette bizarre superstition. Ce fut donc la croyance constante de tous les hommes et de tous les temps, que l'effusion du sang avait la vertu de sanctifier et de racheter. Dans sa forme extérieure, cette croyance se modifia suivant le caractère et le culte des différens peuples; mais partout le prin-

cipe est visible. Comment, dès lors, prétendre avec quelque droit, que le paganisme s'est fait illusion sur cette idée fondamentale et universelle, c'est-à dire la rédemption au moyen du sang? s'appuierait-on sur l'impossiblité où était le genre humain de deviner la vertu de ce sang, nécessaire à sa régénération, sur ce que l'homme, abandonné à lui-même, ne pouvait connaître ni la grandeur de sa chûte, ni l'immensité de l'amour dont-il redevenait l'objet?

Nonobstant ces objections, toujours est-il que chaque peuple, quelques notions qu'il possédât sur la déchéance originelle, connaissait et le besoin et la nature du moyen de salut. Assurément les racines d'une croyance si extraordinaire, si générale, doivent être profondes. Si elle n'avait pas eu un fondement réel et mystérieux, pourquoi Dieu même l'aurait-il consignée dans les lois mosaïques? où les anciens auraient-ils puisé l'idée d'une régénération morale? Pourquoi, dans tous les lieux, et à toutes les époques, afin d'honorer la Divinité, de se concilier ses faveurs, de détourner sa colère, aurait-on choisi une cérémonie dont l'esprit, isolé de tout secours étranger, ne saurait donner l'idée? la nécessité nous force de reconnaître l'existence de quelque cause cachée, et cette cause était bien puissante.

Sacrifices humains.

Dès les temps les plus éloignés où l'histoire nous permette de porter nos recherches, nous voyons tous les peuples, barbares ou civilisés, malgré la tranchante différence de leurs opinions religieuses, se réunir et se confondre en un point, convaincus de l'utilité d'un médiateur, persuadés qu'on adoucit la colère divine par les sacrifices, c'est-à-dire, par la substitution des souffrances des autres créatures à celles du vrai coupable. Cette croyance, raisonnable dans son principe, mais soumise à l'action de la puissance qui s'est partout manifestée par de déplorables résultats, produisit, outre les sacrifices d'animaux, la superstition horrible et trop généralement répandue des sacrifices humains. Vainement la raison disait-elle à l'homme qu'il n'avait aucun droit sur son semblable, que tous les jours il

convenait lui-même solennellement de cette vérité, en répandant le sang des animaux pour racheter celui de l'homme; vainement la douce humanité, le sentiment si naturel de la compassion prêtaient ils de nouvelles forces à l'autorité de la raison, l'esprit et le cœur se trouvaient impuissans contre les progrès de cette abominable superstition. On serait tenté de récuser le témoignage de l'histoire, lorsqu'elle nous montre le triomphe de cette coutume révoltante dans tous les pays de la terre : malheureusement, et à la honte éternelle du genre humain, aucun fait n'est mieux établi ; jusqu'aux monumens de la poésie, tout dépose contre ce préjugé général (1).

Ce n'était point une seule nation, ce n'était point des hordes barbares et grossières qui trempaient dans l'abomination des sacrifices humains, étouffant ainsi les sentimens naturels, mais bien presque tous les peuples de l'antiquité; plusieurs encore se rendent aujourd'hui coupables de ce crime monstrueux. Je ne sais si, de toutes les grandes nations on en pourrait citer une seule qui se fût entièrement abstenue de sacrifices humains, excepté cependant les Indiens, dont les Bramines se consacraient spécialement à Wichnou, et les Péruviens, dont la religion remonte à Manco Capac et à Mama-Ocollo (Coya-Ocolla), sa sœur et son épouse, qui appartenaient probablement tous deux à cette caste de Bramines de l'Inde.

C'est à la religion chrétienne que les sectateurs de l'islamisme sont redevables d'être demeurés étrangers à cette pratique ; car le Coran même démontre que Mahomet, sans adorer Jésus-Christ comme le fils de Dieu, voyait pourtant en lui le plus grand des prophètes, qu'il emprunta à nos livres sacrés sa religion et sa morale, laissant de côté ce qui ne cadrait point avec ses plans, y ajoutant d'ailleurs des détails de son invention. Toutefois, au douzième siècle, du temps du grand Saladin, on rencontre chez les Mahométans l'exemple d'un sacrifice humain; des chrétiens, sous la conduite de Raymond de Châtillon, ayant tenté de renverser le tombeau de Mahomet,

---

(1) Voyez l'*Iliade*, ch. 1.

furent eux-mêmes immolés à la fête du Baïram, au lieu des brebis qui composent le sacrifice annuel (1).

Dans l'Inde les sacrifices humains datent de l'époque la plus reculée : cependant, on ne peut accuser de cette abomination que celle des deux sectes principales dont les Bramines se vouaient spécialement à Siwa ; toute la partie de cette immense contrée, possédée par les Européens, en est affranchie, elle ne subsiste que chez quelques peuplades indépendantes.

Un des livres que les Indiens nomment sacrés, contient un chapitre particulier, que l'on appelle le *Chapitre Sanglant*, où l'auteur fait intervenir Siwa, expliquant à ses fils les détails des sacrifices. Telle divinité préfère un genre d'offrande, telle autre en préfère un différent ; toutefois les sacrifices humains sont regardés comme les plus importans. Un seul paralyse pendant mille ans le courroux des dieux, trois l'enchaînent pour une époque cent fois plus longue.

Les Chinois également immolèrent autrefois des hommes, à ce qu'assure William Jones. (*Asiat Research*, II, 578.) Si cet écrivain d'un si grand mérite eût vécu plus long temps, il aurait sans doute confirmé par des exemples cette assertion faite dans une lecture devant les membres de la société asiatique.

Les Perses, dont le culte, comparé à celui des autres païens, était beaucoup plus pur et plus raisonnable, ne s'abstinrent pas néanmoins des sacrifices humains (2). Dans leurs cavernes

---

(1) *Histoire de Saladin*, par Marin ; tom. 1er, p. 428.

(2) Les anciens Perses immolaient une victime couronnée. (*Strabon*, l. xv.) On trouve dans plusieurs rituels des anciens Mexicains, la figure d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnais, mais percé de dards. « D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à » nos jours, dit M. de Humboldt, c'est un symbole de l'innocence souf- » frante : sous ce rapport, cette représentation rappelle l'agneau des » Hébreux, ou l'idée mystique d'un sacrifice expiatoire destiné à cal- » mer la colère de la Divinité. » (*Vues des Cordillères*, tom. 1er.)

Les Babyloniens et les Perses célébraient une fête distinguée par un sacrifice particulier très-remarquable. On prenait dans les prisons un

consacrées à Mithra, c'est-à-dire au dieu du soleil, ils suivaient cette barbare coutume, et prophétisaient en considérant les entrailles de la victime.

Les Assyriens et les Chaldéens, dont le culte n'était qu'un informe mélange de superstition et d'immoralité, sacrifiaient des victimes humaines : l'Ecriture Sainte lève tous les doutes à cet égard.

En haine de Typhon, principe du mal dans leur théogonie, qu'ils se figuraient avec des cheveux roux ; les Egyptiens choisissaient pour leurs sacrifices des hommes dont la chevelure avait cette couleur et, comme il s'en rencontrait rarement dans leur patrie, ils immolaient des étrangers. Peut-être cette circonstance fit elle naître l'antique opinion que le roi Busiris, ayant sacrifié les voyageurs qui venaient de débarquer sur ses terres, fut tué par Hercule, à qui il destinait le même sort.

On trouve des traces de cette coutume sur le sceau avec lequel les prêtres égyptiens marquaient les taureaux à poils roux qu'ils voulaient sacrifier à Typhon. Il représente un homme agenouillé, les mains liées derrière le dos, un couteau enfoncé dans la gorge.

L'existence des sacrifices humains dans l'ancienne Grèce nous est attestée par l'histoire, peut-être fabuleuse, de Lycaon, roi de Parrhasia en Arcadie, par le récit d'Homère, relatif aux

---

homme condamné à mort, on le faisait asseoir sur le trône du roi, on le revêtait de ses habits, on ne lui refusait aucune jouissance, et l'on obéissait pendant plusieurs jours à toutes ses volontés ; ensuite on le dépouillait, et, après l'avoir frappé de verges, on l'attachait à un gibet. *Suspendebant in ligno.* (Dio. Chrysost., Orat. IV, de regno.)

Philon de Biblos rapporte, d'après Sanchoniaton, qu'il y avait chez les Phéniciens des sacrifices qui renfermaient un mystère. « C'était, dit-il, » la coutume des anciens, que, dans les périls imminens, les princes » des nations ou des cités, afin de prévenir la ruine de tout le peuple, » immolassent celui de leurs fils qu'ils aimaient le plus, pour apaiser » la colère des dieux. Ceux qu'on dévouait à ces occasions, étaient, » ajoute-t-il, offerts mystiquement. » (*Euseb. Præp. Evang.* lib. I, cap. X, p. 40.)

douze jeunes nobles Troyens qu'Achille immola aux mânes de son ami Patrocle. Cette pratique se reproduit encore à une époque postérieure.

Avant la bataille de Salamine, Thémistocle sacrifia sur son vaisseau amiral trois jeunes prisonniers perses, neveux du roi.

Dès la plus haute antiquité, les Romains immolaient des enfans mâles à Monia, mère des dieux domestiques. Ils regardaient comme un moyen assuré d'obtenir la victoire, que, durant le combat, leur général vouât les ennemis à la terre et aux dieux mânes, et qu'en même temps lui-même, ou du moins l'un des guerriers de l'armée romaine, se consacrât à la mort en se précipitant dans les rangs opposés. Ce n'est que l'an de Rome 657, qu'un sénatus-consulte défendit les sacrifices humains.

Les fondateurs de Carthage y transportèrent de Phénicie la coutume des sacrifices humains, qui s'y perpétua tant que subsista cette cité. Les Carthaginois, dit un auteur romain, avaient coutume d'immoler des hommes en temps de peste, d'apporter aux autels des enfans dont l'âge aurait ému de compassion même des ennemis, croyant se concilier la faveur des dieux par le sang des êtres pour la conservation desquels on leur adresse ordinairement les plus ferventes prières. (Justin, XVIII, 6.)

Les Scythes sacrifiaient toujours la centième partie de leurs prisonniers de guerre au dieu des Batailles. Les Celtes qui, à l'exception de la Grèce et de l'Italie, habitaient toute l'Europe, immolaient des victimes humaines. « Ceux qui se trou» vent dangereusement malades, dit César en parlant des Gau» lois (1), offrent ou promettent des sacrifices humains, et les » druides leur prêtent leur ministère. » Ils croyaient en effet qu'on ne pouvait adoucir les dieux, qu'on ne pouvait racheter la vie d'un homme qu'en offrant celle d'un autre en échange. Ces sacrifices, consommés par l'entremise des druides, étaient réglés d'une manière publique et légale : lorsque les coupa-

---

(1) Cæsar. *De bello Gall.*, IV, 16.

bles manquaient, on allait jusqu'à faire périr des innocens. Quelquefois on enfermait des hommes dans des espèces de statues colossales, tissues d'osier, auxquelles on mettait le feu, et les malheureux périssaient dans les flammes. Ces sacrifices se maintinrent dans les Gaules, comme partout ailleurs, jusqu'à l'époque où le christianisme prit une assiette solide; car nulle part ils ne disparurent tout à-fait sans l'intervention de la religion chrétienne; nulle part non plus ils ne subsistèrent en sa présence.

Au nord de l'Europe, après le laps de neuf mois, on apaisait les dieux en leur offrant, durant neuf jours, neuf sacrifices d'hommes et d'animaux par jour; si pourtant des circonstances extraordinaires ne commandaient pas plutôt l'immolation de victimes humaines.

En Suède et en Norwège, les rois immolaient leurs propres enfans. Les Danois sacrifiaient leur roi même dans les calamités publiques. (Voir *Mallet*, *Antiq. du Nord*, et *Wormii*, *Monum. Danica*, lib. I, cap. 5.)

Tacite rapporte des Germains : « Mercure (Odin) Wodan, » est le dieu le plus honoré. A certains jours on lui sacrifie » des hommes. » (*De Mor. Ger.*, 10, trad. de l'abbé de la Bletterie.)

Aucune nation de la terre n'a plus immolé de victimes humaines que les Américains, et aucune de leurs tribus n'est plus célèbre sous ce rapport que les habitans du Mexique. Suivant Clavigero (1), on remettait aux prêtres mexicains jusqu'à vingt mille victimes par an : pour se les procurer, il fallait déclarer la guerre à quelque peuple; mais, au besoin, les Mexicains offraient leurs propres enfans. Le sacrificateur ouvrait le sein de la victime, et s'empressait d'en arracher le cœur encore palpitant. Le grand-prêtre en imprimait le sang sur les lèvres de l'idole, puis tous les prêtres, dans un horrible repas, se partageaient les lambeaux du cadavre.

Par là nous voyons que les sacrifices humains ont fait le tour du globe et souillé les deux continens.

---

(1) Clavigero. *Storia del Messico.*

Source véritable de l'idée qui donna naissance aux sacrifices.

Quelle que soit la diversité des mœurs, des coutumes, des cultes des anciens peuples, tous néanmoins s'accordent à croire que l'effusion du sang possède une vertu salutaire, et que les dieux, irrités contre les crimes des hommes, peuvent être fléchis par la substitution des souffrances de la victime à celles du criminel. Cette croyance, répandue sur toute la terre, ne pouvait être le produit de la raison, car elle semble plutôt lui être opposée; elle ne peut être davantage le résultat d'un événement fortuit, comme si, par exemple, les peuples se l'étaient communiquée l'un à l'autre. A quelle époque, en effet, un accord si général se serait-il opéré? ce n'est point encore l'œuvre de la ruse employée par les rois et les prêtres, dans la vue de dominer les peuples; une pareille croyance n'a aucun rapport à ce but. Nous la voyons enracinée chez les sauvages des plus lointains pays que l'on découvre de nos jours, et qui n'ont ni prêtres ni rois. Nécessairement, dès-lors, elle est le fruit d'un instinct naturel ou d'une révélation; or, l'un et l'autre sont l'effet de la puissance divine.

Le christianisme nous a dévoilé plusieurs vérités importantes, dont nous n'avions auparavant aucune connaissance, et du nombre de ces vérités est celle qu'il a plu à Dieu d'agréer les souffrances du Christ, comme une expiation des péchés du genre humain. Par là le christianisme a jeté du jour sur une pratique usitée chez les païens, mais dont le sens profond nous aurait été à jamais caché sans son apparition (1). Nous savons,

---

(1) « Comment ne pas croire, dit le profond auteur des *Soirées de* » *Saint-Pétersbourg*, que le paganisme n'a pu se tromper sur une idée » aussi universelle et aussi fondamentale que celle des sacrifices, c'est- » à-dire de la *Rédemption par le sang*? Le genre humain ne pouvait » deviner le sang dont il avait besoin. Quel homme, livré à lui-même, » pouvait soupçonner l'immensité de la chute, et l'immensité de l'amour » réparateur? Cependant tout peuple, en confessant plus ou moins clai- » rement cette chûte, confessait aussi le besoin et la nature du remè- » de.... Contemplons la plus belle des analogies. L'homme coupable

par conséquent, quelle est la racine première de cet usage, nous le rattachons à l'auguste révélation qui instruisit l'homme de sa chute profonde, de la nécessité d'une expiation, et, tout à-la-fois, de la nature et moyen de salut. Il serait absurde de révoquer encore en doute l'origine et le sens mystérieux des sacrifices.

Mérite particulier de l'intervention de l'innocence.

On reste d'autant plus convaincu que telle est la source d'où dérivèrent les sacrifices païens, et que, d'ailleurs, ils se rapportent allégoriquement au grand œuvre de la rédemption, qu'on attachait, dans l'antiquité, le plus haut prix au sacrifice des innocens, surtout quand l'innocence s'offrait d'elle même à la Divinité comme un holocauste expiatoire : l'on croyait, en effet, que l'homme pur pouvait satisfaire pour le coupable.

Dans tous les temps, on attribua un mérite infini à la soumission du juste, qui efface le crime.

Pour le départ d'une flotte, pour l'heureuse issue d'une guerre, le sang d'une fille innocente paraissait indispensable. On connaît la célèbre histoire d'Iphigénie, que son père Agamemnon se voyait forcé d'immoler à Diane, en Aulide, pour ouvrir aux Grecs le chemin de Troie. Achille, pour appaiser les mânes de Patrocle, son ami, sacrifia douze jeunes Troyens d'une illustre naissance. De même, Polixène, fille de Priam, fut immolée à la mémoire d'Achille. Quand la disette accabla les Messéniens,

---

» ne pouvait être absous qne par le sang des victimes : ce sang étant » donc le lien de la réconciliation, l'erreur antique s'était imaginé que » *les dieux accouraient partout où le sang coulait sur les autels* (Porphyr., *de abst.*, lib. II.) ; ce que nos premiers docteurs même ne refusaient point de croire en croyant à leur tour : *que les anges accouraient partout où coulait le véritable sang de la véritable victime.* » Chrysost., hom. III, *De incomp. nat. Dei.* S. Augustin dit, *Serm.* LXXVII, *que le Juif, converti au christianisme, buvait le même sang qu'il avait versé* (sur le calvaire).

(*Eclaircissemens sur les sacrifices*, tom. II, p. 455 et 470.)

l'oracle de Delphes exigea la mort d'une princesse de la maison royale. Nous n'ignorons pas quel culte était rendu à Moloc, dans les régions les plus éloignées ; on plaçait des enfans dans ses bras.

A Carthage même, des enfans, surtout ceux des familles les plus distinguées, étaient sacrifiés à ce dieu. Il serait superflu de multiplier les exemples.

Efficacité des sacrifices pour les morts. — Leur rapport avec d'autres institutions.

C'est à cette doctrine qu'il faut rapporter, à mon avis, la persuasion où étaient les anciens que les sacrifices sont salutaires, non-seulement pour les vivans, mais encore pour les morts. Ils en offraient pour ceux qui avaient cessé de vivre. On nous objectera, dit Platon, que les crimes que nous aurons commis sur la terre attireront un jour, dans l'empire des morts, un juste châtiment, infligé, soit à nous-mêmes, soit à nos descendans. A cette objection on peut répondre qu'il est des sacrifices efficaces pour expier le crime, et que les dieux se laissent fléchir, comme nous l'assurent de très-grandes cités, et les poètes enfans des dieux, et les prophètes leurs envoyés. (*Plato de Rep.*)

Nous savons que les Grecs aimaient à répandre le sang humain pour le repos de leurs parens ou de leurs amis dans la tombe, que les femmes de l'Indostan, après la mort de leurs époux, se précipitent dans les flammes ; coutume qui n'est point encore abolie en ce moment. On faisait périr des prisonniers sur les tombeaux. A défaut de prisonniers, paraissaient des gladiateurs qui les arrosaient de leur sang : au point qu'on leur attribua le nom de *bustuarii*, c'est-à-dire lutteurs funèbres, parce qu'ils étaient destinés à répandre sur les tombes le sang de leurs blessures. Enfin, quand on n'avait ni gladiateurs ni prisonniers, alors, malgré la loi des douze tables, on voyait des femmes qui se meurtrissaient les joues pour donner au moins au bûcher l'apparence d'un sacrifice, et, dit Varron, pour satisfaire les dieux infernaux en leur montrant du sang. Sur la

tombe des rois et des grands guerriers, on immolait des ennemis, quelquefois même leurs officiers ou leurs serviteurs.

De cette doctrine dérivent encore les vœux, les offrandes, les purifications, les expiations, si célèbres dans l'antiquité.

J'y rattache aussi l'usage si ancien de la circoncision, en honneur chez tant de peuples des âges les plus reculés, que suivent encore sous nos yeux les descendans d'Isaac et d'Ismaël avec une si inexplicable persévérance, que les navigateurs des siècles derniers ont retrouvé dans les îles innombrables de la mer Pacifique, au Mexique, à la Dominique, et dans l'Amérique septentrionale jusqu'au trentième degré de latitude. Quelques peuples différaient bien l'un de l'autre dans l'exécution, mais on retrouve partout une opération douloureuse et sanglante, pratiquée sur les organes de la reproduction (1).

Conclusion.

Il est donc désormais incontestable que le sentiment de la déchéance de l'homme et de sa culpabilité, que la conviction de la nécessité d'une satisfaction, que l'idée de la substitution de souffrances expiatoires à celles du vrai criminel, ont conduit les peuples à donner le honteux et épouvantable scandale des sacrifices humains. Lorsque l'auguste Victime, sur laquelle se concentra l'iniquité de l'univers, se fut écriée : « TOUT EST CONSOMMÉ ! » le voile du temple se déchira, et le grand mystère du lieu saint se révéla, autant du moins que les bornes de sa sphère intellectuelle permirent à l'homme de le connaître. On comprend maintenant pourquoi il se persuada à toutes les époques qu'une âme pouvait être sauvée par une autre, pourquoi il voulut toujours se régénérer dans le sang. Sans le christianisme, l'homme ignore ce qu'il est, parce qu'il se trouve isolé dans le monde, et qu'il n'a point de terme de comparaison; le premier service que lui rend la religion, est de lui apprendre quelle est sa valeur, en lui montrant combien il a coûté.

---

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, neuvième entretien.

Que l'on songe à présent que, d'une part, toute la doctrine de l'antiquité n'était qu'un cri prophétique du genre humain qui désignait le sang comme moyen de salut; que, de l'autre, le christianisme vint accomplir cette prophétie, remplaçant l'emblême par la réalité, en sorte que la doctrine primitive ne cessa jamais de désigner l'auguste victime, objet de la révélation nouvelle, et que, réciproquement, cette révélation, rayonnante de tout l'éclat de la vérité, découvre la source divine de la doctrine qui, pendant la durée des siècles, nous apparaît comme un point lumineux au milieu des ténèbres du paganisme : à coup sûr, une pareille concordance est la preuve la plus irréfragable que l'esprit humain puisse se créer.

Dès-lors encore il demeure évident que la doctrine des sacrifices païens a un rapport intime avec la doctrine de la réconciliation du monde, par l'entremise d'un divin Rédempteur, et cette proposition, paradoxale au premier abord, savoir : que l'idée d'une rédemption, opérée par un Dieu sauveur, est le fondement de la fable, se trouve démontrée d'une manière complète, assise désormais sur une base inébranlable.

Cet ouvrage de M. Schmitt révèle un véritable talent, une érudition éclairée, et il est partout empreint de ces idées d'un ordre surnaturel qui donnent tant de relief aux productions de l'esprit.

Sachons gré à M. Henrion de l'avoir dérobé à la langue germanique et de se l'être approprié par les nombreuses additions et les importans changemens qu'il y a faits. Il a procuré aux amis de la religion l'occasion d'admirer davantage cette Providence infinie qui, embrassant de son immensité les hommes et les choses, a préparé, annoncé, par des voies plus ou moins directes, le grand œuvre de notre régénération spirituelle.

MÉLANGES. — Septembre 1832.

Sur la Lettre encyclique de S. S. Grégoire XVI. — Mort de M. Sailer. — Sur la traduction de l'Encyclique. — Variété des types de l'espèce humaine. — Cicéron annoté par H. Etienne.

— On lit dans *l'Union* du 8 septembre, l'article suivant, adressé aux Catholiques belges :

La *Lettre encyclique* de Grégoire XVI que nous avons publiée dans nos derniers numéros est maintenant entre les mains de tous les catholiques belges, et la voix du Pasteur suprême retentit parmi eux d'un bout du pays jusqu'à l'autre. Catholiques belges, vous écouterez, nous en avons l'intime conviction, cette voix dans un religieux silence, vous méditerez toutes les parties de la *Lettre encyclique* et vous vous pénétrerez de son esprit.

Quant à nous, nous saluons, comme un événement du plus heureux augure, cette voix qui se fait entendre de Rome. Depuis long-temps le monde chrétien n'avait peut-être fixé avec autant d'attention ses regards sur la chaire de St. Pierre. Devant la parole du souverain-pontife doivent tomber tous les systèmes qui tendent à diviser la chrétienté, à isoler les peuples, à mettre la partie à la place du tout, à élever les disciples au-dessus du maître, la raison humaine au-dessus de la raison divine. Le recueillement avec lequel la voix de St. Pierre est aujourd'hui écoutée, et cette conviction, répandue de plus en plus, que c'est de là seulement que peut nous venir la solution des grandes questions qui divisent les intelligences, nous confirme dans la persuasion, exprimée à diverses reprises dans notre journal, que nous assistons à un mouvement ascendant du catholicisme, qui étendra bientôt sur toute la chrétienté son influence vivifiante.

Qu'il nous soit permis de parler en cette occasion un mo-

ment de nous-mêmes. Nous avons dit dans le prospectus de *l'Union* :

« Les rédacteurs de *l'Union* le déclarent hautement : ils sont catholiques. C'est annoncer qu'ils regarderont comme leur premier devoir celui de défendre leurs croyances contre toute espèce d'attaques, et d'en développer les conséquences fécondes, dans leur application à toutes les questions qui sont à l'ordre du jour de l'esprit humain. L'accomplissement de ce devoir leur sera d'autant plus facile que, d'après les routes nouvelles que la science s'est ouvertes, il se prépare une grande réorganisation de tous les ordres de connaissances sur une base catholique. Ils en ont l'intime conviction : toutes les sciences matérielles tendent à devenir spiritualistes, pour rester sciences; toutes les sciences spiritualistes tendent à devenir chrétiennes, pour rester spiritualistes; toutes les sciences chrétiennes tendent à devenir catholiques, pour rester chrétiennes. Le dix-neuvième siècle assiste à ce qu'on pourrait appeler le commencement de la marée montante des doctrines catholiques, en même temps qu'il s'opère un mouvement analogue dans l'ordre social. Que l'on suive avec attention les événemens solennels dont l'Europe sera successivement le théâtre et qu'annonce le pressentiment universel des peuples. »

Quand nous écrivîmes ces paroles, les grands événemens qui venaient de se passer en Belgique étaient vivement présens à notre mémoire. Un pouvoir anti-catholique, qui voulait nous ravir la plus précieuse de nos libertés en matière de religion, notre communion directe, immédiate avec le St.-Siége, était tombé victime de ses erreurs. Nous avions applaudi de grand cœur au rétablissement de ces rapports intimes avec Rome au moyen desquels seuls nous pouvons conserver intact le dépôt de la foi catholique, et, en étudiant le mouvement des esprits dont nous étions témoins, nous nous sentions animés d'une nouvelle ardeur pour travailler à la défense de tous les intérêts chers aux Belges et particulièrement au succès de la cause de notre sainte religion.

Frappés des maux qui affligent la société depuis que l'unité

de la foi a été brisée par la révolte contre le Saint-Siége ; persuadés que l'harmonie et le bonheur ne peuvent renaître que lorsque, de l'anarchie des doctrines, le monde sera revenu à l'unité par une communauté de croyances, et convaincus inébranlablement que cette unité n'est possible que par le triomphe de la religion de Jésus Christ, que par ce triomphe seulement les pouvoirs, qui aujourd'hui s'isolent ou se combattent, marcheront de nouveau d'accord et constitueront cette perfection de l'ordre social que l'Église tend, à travers la marche des siècles, à réaliser de plus en plus, nous avons voulu unir nos efforts à ceux de tous les bons catholiques pour la défense et la propagation de la vérité, en nous renfermant, sous le rapport politique, dans les limites tracées par la constitution du pays.

Ces efforts, nous osons l'espérer, ne seront point méconnus, et ils ne peuvent manquer d'être efficaces tant que nous nous appuierons exclusivement sur ce rocher où est assis le successeur de St. Pierre et contre lequel *les portes de l'enfer ne prévaudront pas.* Catholiques belges, soyons donc unis plus que jamais! Travaillons autant qu'il est en nous à rétablir l'alliance de la foi et de la science, alliance qui peut seule guérir les maux de la société! L'époque est grande, décisive; comprenons notre mission, pénétrons-nous de nos devoirs, et répétons avec Fénélon : O SAINTE EGLISE DE ROME, SI JE T'OUBLIE, PUISSE-JE M'OUBLIER MOI-MÊME !

Nous extrayons encore au sujet de l'Encyclique les passages suivans de la *Tribune catholique :* — « C'est le droit, c'est le devoir de l'Eglise de tracer d'autorité et avec une parole sévère à ses enfans, leurs devoirs suivant les temps pendant lesquels elle accomplit ses épreuves diverses : mais le chrétien, alors même qu'il se croit appelé à donner des conseils à ses frères, ne leur doit qu'amour et indulgence. Il ne faut pas qu'il oublie que faillible lui-même, il n'a pas droit à être écouté comme l'Eglise, qui ne se trompe pas; mais loin de nous la pensée de demander grâce pour qui que ce soit : nous n'avons reçu

cette mission de personne, et notre cœur nous dit que tout chrétien doit non pas le pardon, mais l'admiration à ses frères, quand ils s'élèvent à la plus difficile de toutes les vertus, l'abnégation entière de leurs lumières à l'autorité de l'Eglise.

» Cette abnégation courageuse, qui n'est point la mort de l'intelligence, mais sa vie, mais sa véritable lumière, un grand exemple en sera donné au monde, nous en avons un pressentiment qui ne nous trompera pas.

» Et vous, pauvres gens, hommes de la terre, qui disiez dans l'égarement de vos pensées : le catholicisme est usé; c'en est fait de l'Eglise chrétienne; Rome n'a plus de voix; sa voix n'a plus d'écho dans le monde; voyez : voici que des chrétiens, qui ne sont pas les moins éclairés d'entre leurs frères, dont le nom est grand parmi eux, interrogent avec une humble soumission, une docilité filiale, cette Rome que vous disiez muette, que vous disiez oubliée des chrétiens, qui ne rencontrait plus de sympathie parmi les hommes; elle parle, et les plus hautes intelligences s'abaissent, et tous obéissent comme de petits enfans, et la chrétienté tout entière écoute dans un religieux recueillement; oui, grâces en soient rendues à l'Auteur même de la foi, à celui qui est la charité vivante; il reste, nous le proclamons avec des larmes de joie, il reste de la foi, il reste de l'amour au cœur des chrétiens.

» En subissant la société telle que le délire des hommes l'a faite, un grand nombre d'entre nos frères avaient pensé que de l'excès du mal sortirait quelque bien. Ils avaient, dans l'intérêt de la vérité, cherché à exploiter les ressources humaines que leur offraient d'humaines combinaisons; mais c'était là de la prudence de la terre; quelques-uns peut-être plaçaient trop d'espérance dans ces ressources factices; sans doute, il faut user, pour le triomphe de la vérité, de tous les moyens légitimes qui sont en notre pouvoir, et qu'autorise la législation du pays; mais il faut, avant tout, s'appuyer sur Dieu, et ne mettre sa confiance qu'en lui seul; il nous dit aujourd'hui par son Eglise que sa providence n'est pas moins divine dans ses voies que dans les vérités qu'il a révélées au monde. Il nous dit d'une

manière merveilleuse que son royaume n'est pas plus de ce monde dans les moyens qu'il emploie pour appeler à lui ses élus que dans la fin glorieuse qu'il propose aux travaux de leur terrestre pélerinage. »

—Les deux passages suivans sur la même matière sont extraits du *Courrier de la Meuse* N° 220 et 225 du 15 et 21 septembre :

« La *Lettre encyclique* est un grand événement sous tous les rapports. Elle sera dorénavant la boussole des catholiques, et très-probablement l'objet des réclamations du libéralisme. Les critiques commencent à pleuvoir, comme nous l'avions prévu; l'école voltairienne surtout, heureusement très-réduite aujourd'hui, s'apprête au combat, et le vieux et intolérant *Constitutionnel*, son principal organe, vient de tirer son épée rouillée. Nous sommes à recueillir toutes ces plaintes, tous ces reproches adressés au pape, et à examiner ce qu'ils signifient. Nous n'oublierons pas non plus les réflexions tant soit peu intéressées de messieurs les orangistes sur cette grave et intéressante matière. En attendant, nous prions les vrais libéraux, ceux qui nous ont témoigné de l'affection et montré de la confiance, de ne pas trop s'alarmer. Cette *Lettre encyclique* qui condamne des principes qu'ils admettent et qu'ils défendent, ne nous paraît, au fond, nullement à craindre pour la liberté, et nous espérons le leur montrer bientôt. Qu'a-t-on attendu de la part du Saint-Siége? Le croyait on sérieusement converti au libéralisme? *L'Eglise*, dit le *Constitutionnel*, *est immobile au milieu du mouvement général;* et il a raison; l'Eglise est immobile quant aux doctrines et aux principes; mais c'est son éloge. »

« Au-dessus de tous les événemens qui occupent l'attention publique, depuis que la nouvelle ère des révolutions est ouverte, nous devons placer, nous, catholiques fidèles et dévoués, la publication de la lettre encyclique du chef de l'Eglise. Si jusqu'à présent nous n'en avons rien dit, à l'exception de quelques mots, dans lesquels on aurait tort de voir autre chose que l'expression de notre respect inaltérable pour la pa-

role infaillible du vicaire de J.-C., nos frères dans la foi comprendront aisément le motif de notre silence. Quant aux journaux ennemis tout-à-la fois de la royauté belge et du catholicisme, nous les connaissons trop bien pour croire qu'ils veuillent sérieusement entamer à ce sujet une discussion de principes. Ce que nous pourrions répondre en ce moment à leurs attaques et à leurs insidieuses questions ne ferait que ressusciter des débats inutiles aux progrès de la vérité et à la cause des bonnes doctrines. Nous nous contenterons de leur dire aujourd'hui que rien ne les autorise ni à suspecter nos sentimens, ni à se croire approuvés par Rome dans leur opposition anti-religieuse.»

— Un prélat, célèbre en Allemagne par de nombreuses productions est mort le 30 mai dernier, à l'âge de 80 ans et demi; ce prélat est JEAN-MICHEL SAILER, évêque de Ratisbonne. Il était né à Stresing le 17 novembre 1751, et fut reçu docteur et professeur à l'université de Landshut. Il devint ensuite chanoine de Ratisbonne. M. de Mastiaux dans son *journal littéraire,* disait en 1821 qu'on devait à M. Sailer 135 ouvrages, opuscules ou brochures. En décembre 1820, il avait fait paraître une brochure sous ce titre : *J. M. Sailer de se ipso*, dans laquelle il paraît avoir fait une ample et humble réparation pour tout ce qui aurait pu donner prise sur lui par quelques ouvrages. En 1822, il fut nommé coadjuteur de Ratisbonne, et fut préconisé évêque de Germanicopolis dans le consistoire du 27 septembre de cette année. Il succéda depuis à M. Wolf, évêque de Ratisbonne. *L'Union* a cité dernièrement, d'après la *Tribune catholique*, de longs extraits d'une lettre pastorale adressée par le prélat à son clergé le 15 avril dernier, six semaines avant sa mort.

— *L'Ami de la Religion* rectifie de la manière suivante une inexactitude qui s'était glissée dans sa traduction de l'*Encyclique* :

« Nous y disons que Dieu *apprend par la parole aux hommes à connaître Dieu*. Il y a dans le latin : *qui per Verbum docet*

homines scire Deum. Nous hésitâmes ici un instant, mais, comme le mot *verbum* ne commençait point dans l'imprimé par une majuscule, nous crûmes qu'il n'avait point ici la signification du *Verbe.* Cependant, en y réfléchissant, nous avons reconnu que notre traduction ne rendait pas la pensée du Saint-Père et ne présentait qu'une idée vague et abstraite...... Il faut donc entendre ici par *Verbum,* non la faculté qu'a l'homme de faire connaître ses pensées par le langage, mais la parole de Dieu, le Verbe divin, engendré de toute éternité par Dieu le Père et incarné dans le temps. Et ce qui détermine incontestablement le sens du mot *Verbum*, c'est que l'Encyclique renvoie ici à S.-Irenée qui, en effet, dans le 4e livre de son traité contre les hérésies, s'attache à prouver que c'est par son Verbe ou son Fils que Dieu s'est fait connaître aux hommes; d'abord dès la création, puis en se révélant à Abraham, à Moïse et aux prophètes, et enfin en prenant une chair visible pour enseigner les hommes. Le passage du saint Docteur est ainsi conçu : « *Sed* » *quoniam impossibile erat sine Deo discere Deum, per Verbum* » *suum docet hominem scire Deum.* » Il est clair que c'est à ce passage que le pape fait allusion.

— Dans une séance de l'académie des sciences, M. Dureau de Lamalle a lu une note sur une nouvelle variété des types de l'espèce humaine. C'était une remarque déjà faite par Winkelmann, que les statues égyptiennes avaient les oreilles placées très-haut : mais on pouvait croire que les artistes égyptiens avaient agi pour leurs héros, comme les Grecs pour leurs dieux, auxquels ils donnaient un angle férial si ouvert. M. Dureau, visitant le musée de Turin, a été frappé de nouveau de la remarque de Winkelmann, et l'a vérifiée sur les figures de Méris, Osymandros, Rhamsés, Sésostris, etc.; mais de plus il l'a vérifiée sur un Copte de la Haute-Egypte qui a long-temps habité la France. Sous ce rapport, les Hébreux donnent lieu à la même observation que cette partie de l'Egypte se rapproche le plus du type caucasique ou européen. Ainsi les têtes *ressemblantes* de Moïse doivent le représenter avec les oreilles très-haut placées sur les parties latérales de la

tête. Cette variété ou sous-espèce hébraïque ou égyptienne constituerait donc une variété nouvelle et distincte, caractérisée par l'élévation du trou auriculaire et l'aplatissement des os temporaux.

— On vient de trouver dans une bibliothèque d'Orléans un Cicéron in-folio, imprimé en 1555, chez Charles Étienne, grande marge, annoté et signé par le célèbre Henri Etienne. Ce livre contient plus de quatre mille corrections de la main de ce savant imprimeur et d'un autre philologue du XVI[e] siècle, dont on n'a pu encore reconnaître l'écriture. Sur un des feuillets se trouve le nom de Jehan, qui pourrait bien avoir été tracé par ce Jehan Scapula, employé infidèle d'Henri Étienne, qui lui déroba son *Trésor de la langue grecque*. Ce livre très curieux était destiné évidemment à la réimpression des œuvres complètes de Cicéron, dont parle Étienne dans la préface de son livre intitulé : *Castigationes in quamplurimos locos Ciceronis*, travail projeté par lui, qui ne vit pas le jour. On offre en ce moment 1,500 fr. de cet ouvrage : le propriétaire en désire 2,400 fr., dont 200 fr. doivent être versés à l'hospice de Lyon, où Henri Etienne a fini ses jours.

RELIGIONS ANCIENNES. — SUITE DE L'EXPOSITION DU SYSTÈME RELIGIEUX TIBETAIN-MONGOL.

TRADUCTION LIBRE DE BENJAMIN BERGMANN (1).

SYSTÈME THÉOLOGIQUE ET PSYCHOLOGIQUE.

I. Classification et idée générale des divinités mongoles.

Nous venons d'assister aux grandes révolutions du monde et de l'espèce humaine ; nous avons suivi l'un et l'autre à travers les âges depuis l'instant de la création jusqu'à celui de l'anéantissement. Maintenant d'autres scènes s'offrent à nos regards, nous sortons des bornes du monde visible, nous pénétrons dans le sanctuaire : nous allons sonder les mystères de la Divinité ; nous allons reconnaître la nature et la destinée de l'âme.

Parmi les innombrables divinités que le système tibétain-mongol reconnaît, trois classes sont à distinguer. Plus nombreuse est celle des Tœngœris, qui comprend des êtres de l'un et de l'autre sexe; les deux autres classes sont celles des Bourchanes et des Raghinis, les premiers dieux puissans, les secondes puissantes déesses. Ces deux castes moins étendues que la première renferment cependant plusieurs millions d'individus.

Les Tœngœris existaient avant la création, le plus élevé des sept cieux fut leur premier séjour. Les troubles qui survinrent entre eux en firent descendre une partie dans les cieux inférieurs, sur le mont Summœr et sur les autres montagnes de l'Océan; de ces divins génies, il en est de bons et de mauvais. Ceux-là prennent peu de part aux destinées humaines, ceux-ci en prennent beaucoup : aussi leur rend-on des hommages plus assidus. Tous sont sujets à la mort, mais qui pourrait dénombrer les années de leur vie ? Et lorsqu'ils meurent c'est pour renaître des corps nouveaux.

(1) Voir ci-dessus, p. 48.

On les divise en plusieurs ordres qui se distinguent par la taille, la durée de l'existence, le mode de multiplication. Ainsi, tandis que ceux qui occupent le dernier rang reproduisent leur espèce par des embrassemens et des baisers, à ceux d'un rang supérieur il suffit d'un regard : souvent la génération et la naissance sont l'œuvre d'un même instant. Sur le plateau qui couronne le mont Summœr habitent trente trois Tœngœris dont l'âge s'étend à 3700 millions d'années. A la pente supérieure et des quatre côtés habitent les quatre tribus des Macharomsas : ceux-ci vivent 500 ans, mais chacun de leurs jours équivaut à 50 années humaines (en tout 9,125,000 ans). Au-dessous d'eux sont placées des peuplades dont la vie se passe dans une ivresse continuelle : aussi leur donne-t-on le titre de Ourguldi Soktocho, *toujours ivres*. Puis viennent ceux dont les fronts sont couronnés de roses (Erikæ Borikssom); puis à la racine de la montagne et dans la partie la plus voisine de la mer, les Ongooza Baridrau ou Tœngœris nageurs : enfin dans les cavernes et les antres inférieurs vivent les Assouris, toujours en querelle avec les populations voisines. Ces êtres mauvais sont l'idéal de la laideur comme les bons Tœngœris sont celui de la beauté : ils se plaisent à faire le mal, et les effets de leur malice ne peuvent être détournés que par l'emploi des formules magiques.

Au-dessus de cette série de dieux vulgaires apparaissent les Bourchanes, plus grands et plus forts, marqués d'un caractère plus sacré. A leur coopération le monde doit l'existence. Quoique la plupart soient de la race des Tœngœris, cependant les hommes mêmes peuvent aspirer à cette haute dignité, ils peuvent la conquérir par l'aumône, la lecture des livres saints et la prière. Souvent revêtus d'une forme étrangère, les Bourchanes descendent ici bas et jusques dans les enfers pour y prêcher la pénitence et le repentir. Le plus grand nombre de ces divinités a la douceur et la bienfaisance en partage. Les autres sont redoutables et terribles : parmi les premiers il en est cinq plus anciens, vénérés comme les princes de l'Elysée-mongol; entre les seconds, huit portent le nom de Naïman Dokscholt, c'est à-dire formidables.

Les Raghinis, douées d'une puissance égale, divisées aussi en bonnes et mauvaises déesses, ne diffèrent des Bourchanes que par le sexe. On les comprend même sous cette dernière dénomination dans les invocations et les liturgies. Elles habitent les mêmes lieux de délices et se manifestent de même pour sauver les hommes en péril. Des huit divinités redoutables, l'une est une Raghini.

Enfin, au-dessous des trois ordres que nous venons d'énumérer, sont des esprits inférieurs et méchans dont la multitude est grande, et dont on distingue plusieurs espèces : les Ssedkurn, les Schoumnous et les Mongousch sont les plus célèbres. Les deux sexes leur sont attribués : les derniers de cette hiérarchie malfaisante sont les Adds. Tous ils planent autour du monde, et trouvent leur joie dans les actions mauvaises.

II. Notions particulières sur les plus célèbres d'entre les Bourchanes.

Quoique les livres mongols nous présentent sinon des légendes toujours claires, sur les plus célèbres Bourchanes, au moins des documens sur leurs destinées, leurs actes et leurs fonctions, nous ne connaissons toutefois que les noms de la plupart d'entre eux : les notions que nous allons exposer ne laisseront pas de jeter quelque jour sur l'ensemble du système.

1. Dschagdschamouni. Cette divinité qui gouverne la période actuelle de l'univers a subi une multitude innombrable d'incarnations pour s'abaisser sur la terre et retirer le genre humain de l'état de péché. Souvent aussi il s'est revêtu d'une plus haute nature, son individualité s'est divisée et ses émanations sont devenues les âmes de plusieurs Bourchanes. Dans les livres sacrés on lui donne le titre d'*Elu parfait*, et dans le langage vulgaire il est appelé le docteur des dieux.

Nous ne le considérerons ici que dans sa dernière apparition pendant laquelle il fonda la religion Lamique. Au temps où l'âge des hommes était de cent ans, le pays d'Ænnœlkœk, c'est-à dire l'Inde, le vit naître ; un des plus illustres princes du pays fut son père : sa mère l'enfanta sans douleur par l'aisselle droite. Chourmousta Tœngœri descendit du Summœr pour plonger le nouveau né dans l'eau sainte. A peine sorti de l'enfance, le Dieu consacra dix ans à l'étude approfondie de toutes les sciences et de tous les arts. Bientôt il surpassa dans cet exercice tous les jeunes gens ses condisciples. Ses parens, contraires à ses désirs, voulurent l'engager dans les liens du mariage. Il céda enfin à leurs prières, mais il y mit cette seule condition : que l'épouse qui lui serait destinée reunirait trente-deux vertus. Ce précieux trésor s'offrit à lui, il célébra ses noces, et un an après il eut un fils qui reçut le nom de Racholi. Alors il renonça pour jamais à la pompe des cours, s'enfuit dans le désert ; rasa sa tête et se devoua à la vie solitaire. Il quitta ce lieu après 16 ans de mortification, renouvela par l'usage du lait ses

forces épuisées, et ne se consacra plus qu'au bonheur des créatures. Le Kan des Schoumousses voulant éprouver sa sainteté, vint le trouver et lui demanda la permission d'essayer d'abattre sa tête. Dschagdschamouni le lui permit, mais en vain; le Kan employa-t-il tour-à-tour le fer, l'eau et le feu, il ne put lui faire aucun mal. Après avoir accompli l'œuvre de la conversion des peuples, le Dieu incarné établit son séjour à Olschirton, pour y continuer le gouvernement du monde. Ses légendes sont contenues dans beaucoup de livres souvent volumineux. Il est représenté assis, nu jusqu'à la ceinture, les jambes croisées sous le corps; on le peint ordinairement de couleur jaune. Ses oreilles offrent de longues entailles, sa main droite est abaissée vers le sol, dans la gauche il porte un vase noir.

2. Maïdari. De même que Dschagdschamouni préside à la période actuelle du monde, Maïdari régnera quand l'époque suivante aura commencé. L'empire lui eût même appartenu dès aujourd'hui si l'ordre du destin avait reçu son exécution. Voici ce que la tradition rapporte à ce sujet. — Dschagdschamouni, Maïdari et Manschouschari se disputaient l'autorité suprême. Ils convinrent à la fin d'abandonner à la volonté du sort la décision de leur querelle. Tous trois se couchèrent pour dormir. Celui qui au point du jour trouverait une fleur éclose dans la coupe placée à ses côtés, celui-là devait être roi. Le sort favorisa Maïdari; mais Dschagdschamouni, qui s'éveilla avant les autres, découvrit la fleur dans la coupe de son rival, s'empara de celle-ci et la remplaça par sa coupe vide. Ainsi obtint-il l'empire de l'univers. — On représente Maïdari de couleur jaune, avec une écharpe rouge autour du corps. Ses mains sont jointes sur sa poitrine.

3. Manschouschari. C'est lui qui, durant la création, perça d'une flèche la grande tortue. On l'appelle aussi le père des 1000 Bourchanes. Il doit succéder à Maïdari dans le gouvernement du monde. Comme Dieu de la justice, il porte une épée d'or dans une de ses mains; comme Dieu de la science, il porte dans l'autre un livre qui repose sur une fleur sacrée. Enfin les deux mains qui lui restent (car il en a quatre) s'étendent pour répandre de nombreuses bénédictions sur ses adorateurs.

4. Niduboer Usuklschi. On l'honore aussi comme une des divinités supérieures, sous le nom de *Chonschim Bodïssadoh*. Ses émanations ont donné la vie à plusieurs personnes célestes ou humaines, et entre autres au dieu Dschagdschamouni, dont nous nous occupions naguère. On lui donne dans ses images plusieurs

têtes superposées en manière de tours, et huit figures symboliques qu'il porte dans ses mains. A ses pieds se trouvent ordinairement les deux compagnes de ses voyages. Nojon Dara Æckæ et Zagaan Dara Æckæ, ainsi nommées, l'une à raison de la couleur verte, l'autre à cause de la couleur blanche qu'on leur attribue.

5. Chourmousta. Ce dieu reçoit tantôt le titre de Tœngœri, tantôt celui de Bourchane; celui-là, parce qu'il est le premier des 33 Tœngœris supérieurs; celui-ci, parce qu'il s'occupe du bonheur des créatures. Il est adoré comme le principal génie protecteur de la terre; on l'offre à la vénération publique sous la figure d'un vieillard qui porte dans la main droite une épée nue, et qui est monté sur un éléphant. Cet animal est d'une couleur blanche éblouissante; sa tête est d'un rouge écarlate, il a deux berres et demi de longueur, un et demi de hauteur, et un bepre de grosseur. Son paturage accoutumé est une riante et romantique campagne au bord d'un lac qui a deux cents berres de tour et dont l'onde est blanche comme le lait, douce comme le miel. Quand Chourmousta veut cheminer sur sa magnifique monture, alors l'éléphant a 33 têtes, chacune desquelles porte plusieurs trompes, sur chaque trompe plusieurs lacs sont renfermés dans de larges bassins; à la surface de chaque lac flottent des fleurs de lotus, et chacune d'elles porte dans son calice plusieurs vierges sacrées, filles de Tœngœris, qui frappent des cymbales. Sur la tête du milieu est assis Chourmousta lui même; sur les autres les 32 Tœngœris soumis à ses ordres. Dans une vie précédente cet éléphant était le célèbre oiseau *Garoudin*.

6. Ærlikchan. En sa qualité de juge des morts, il a son séjour dans le vestibule de l'enfer mongol, au sein d'une grande cité où on lit continuellement les livres saints au son du tambour. Autrefois il régna avec une grande puissance dans une des contrées du monde terrestre. Le terrible Jaman Daga le vainquit et le dépouilla de son empire. Alors Ærlikchan voulut faire pénitence, et reçut le titre de gouverneur suprême du monde souterrain. Il est représenté couronné de flammes, debout sur un buffle irrité, qui foule aux pieds un mauvais génie. Le dieu tient un sceptre dans l'une de ses mains, dans l'autre un frein de cheval, à la manière des Mongols. Une chaîne de têtes de morts pend sur ses épaules. A ses côtés on place ordinairement une femme d'horrible apparence qui porte une coupe dans sa main.

7. Jaman Daga. Le redoutable vainqueur d'Ærlikchan est une

des transformations de Manschouschan, et on le compte au nombre des huit divinités cruelles. Ses actions et ses métamorphoses remplissent des légendes tout entières. Sa forme est le comble de la laideur idéale. Des brandons de feu l'environnent. Plusieurs têtes entassées, parmi lesquelles il en est une de bœuf, s'élèvent sur son cou. De chaque côté il porte 18 bras munis d'armes, de têtes de morts, de serpens et d'autres figures symboliques. Sa ceinture est une peau de serpent, garnie de têtes humaines. Ses pieds foulent pêle-mêle des hommes et des monstres. Sa couleur est d'un bleu foncé ; et une femme d'une figure horrible, de couleur bleu clair, est assise sur ses genoux.

8. Olschirbani. C'est lui qui a les nuages sous sa puissance ; les orages et les tempêtes sont son ouvrage ; on l'invoque surtout contre les enchantemens et contre les influences des esprits mauvais. Son nom vient du sceptre sacerdotal, appelé *Olschir*, qu'il tient dans la main droite. Sa demeure est une montagne solitaire, couverte de sables rouges.

9. Daïtsching *tœngœri*. Tel est le nom du Dieu de la guerre chez les Mongols et les Kalmouks. Dans les expéditions militaires, son image peinte sur les étendards marche devant les armées, et parfois les ennemis captifs lui doivent être immolés en sacrifice.

10. Otolschi *Bourchane*. Il est le Dieu de la médecine. On le représente assis à peu près sous les mêmes traits que Dschagdschamouni ; seulement il est peint en rouge, une écharpe bleue foncée lui ceint le corps, et le vase sacré n'est point dans sa main.

Voilà l'histoire et les symboles des principales divinités que le Bouddhiste mongol adore ; voilà comme il conçoit et leur nature et leur intervention dans les choses de ce monde : il est temps de voir quelles idées la tradition leur a transmises sur l'âme de l'homme et sur ses destinées dans la vie présente et dans la vie à venir.

III. L'âme de l'homme, sa nature et ses destinées ; situation de l'âme pendant la vie, jugement après la mort.

L'âme, considérée dans la doctrine bouddhiste comme une émanation pure de la divinité, ne se confond point avec le corps. Elle le revêt et le dépouille comme un vêtement, elle y entre comme dans un gîte hospitalier ; elle le quitte comme le voyageur quitte sa tente, comme un prisonnier son cachot. Son caractère dominant c'est l'activité, c'est le mouvement spontané perpétuel. Elle revêt

successivement mille formes différentes, et dans le cercle non interrompu de ses migrations, depuis le vil insecte jusqu'au céleste Bourchane, elle parcourt toute l'échelle des êtres. La naissance et la mort ne sont que le commencement et la fin de l'une de ses innombrables métamorphoses. La vie elle-même n'est point une station, un repos, c'est aussi un temps d'agitation continuelle. Chaque mois est une période cyclique durant laquelle le principe pensant accomplit une révolution déterminée, en passant par tous les membres du corps qu'il habite.

Le premier jour l'âme de l'homme a sa résidence dans le gros orteil; le second, elle monte dans l'articulation du pied; le troisième dans le mollet; le quatrième dans l'articulation du genou. En suivant ce mouvement d'ascension, elle se trouve au huitième jour dans l'épine du dos; au douzième, elle est dans la paume de la main; au quinzième, elle est partout le corps. Le seizième jour, elle s'établit dans le nez; le vingtième, à l'extrémité des ongles, et le dernier du mois, elle se retrouve auprès du gros orteil, prête à recommencer la même course. Que si l'on vient à blesser la partie du corps où le principe pensant a pris son séjour, la mort devient inévitable.

Lorsque l'âme abandonne sa charnelle demeure, six régions lui sont ouvertes pour récompenser ses vertus ou punir ses crimes. Les trois premières sont: celle des bons Tœngœris, celle des Æssouris, celle des hommes; les trois séjours malheureux sont: le séjour des bêtes, l'empire de *Birid* et l'empire de *Tamou.*

Les êtres privilégiés qui, par la force de la prière et des bonnes œuvres, se sont élevés à un haut degré de perfection, sont quelquefois, immédiatement après leur mort, transportés dans les régions supérieures. Pour le commun des hommes, un jugement sévère les attend, un compte rigoureux de leur vie écoulée doit déterminer leur état futur.

A une vaste profondeur, sous le sol que nous foulons, dans un palais que 16 murs de fer environnent, l'inexorable Ærlikchan est assis sur son trône. Le mort paraît devant lui dans l'espace de sept semaines au plus, accompagné de deux génies, l'un bon, l'autre mauvais; le premier porte des pierres blanches, symboles des bonnes œuvres du défunt; le second, des pierres noires, signes de ses actions mauvaises. Si les blanches l'emportent, l'âme est ravie sur un siége d'or, dans le séjour des bons Tœngœris. Si au contraire la pluralité est aux pierres noires, Ærlikchan livre l'âme

criminelle aux serviteurs qui lui sont attachés, pour la conduire dans les lieux de tourment. Le nombre est-il égal de part et d'autre, alors il se trouve là quelque miséricordieux pénitent qui parle en faveur du défunt et obtient sa grâce. Ou bien encore les pierres sont placées dans les deux bassins d'une balance et le poids décide. Avant de prononcer la sentence fatale, le juge ouvre un livre sacré nommé Altan Tooli, le *miroir d'or*, où sont désignées toutes les actions des hommes.

IV. Peines et récompenses futures.

L'imagination orientale s'est épuisée à peindre sous les plus horribles couleurs les supplices qui attendent l'homme coupable. D'une part, s'offre l'empire de Birid, séjour d'expiation, où les fautes et les crimes doivent être effacés par des châtimens affreux, mais du moins passagers. Cinq cents ans, dont chaque jour est de la longueur d'un mois (en tout 18,000 années communes), forment la durée de leurs peines; trente-six prisons séparées en sont le théâtre. Les habitans de ces tristes régions présentent l'aspect de brandons allumés : la faim et la soif les dévorent. S'ils cherchent à désaltérer leur gosier brûlant, aussitôt ils voient se dresser autour d'eux des sabres, des couteaux et des lances. Sont-ils assez heureux pour puiser quelques gouttes, ils ne trouvent plus dans leurs mains qu'un mélange de sang et de ce liquide impur que distille le fumier. A la vue des viandes qui pourraient restaurer leurs corps exténués, les organes de la nutrition refusent leur ministère, la bouche devient étroite comme le trou d'une aiguille, le gosier mince comme un fil, et le ventre se resserre jusqu'à la ténuité d'une allumette. Leur nourriture journalière se compose d'ordures et d'étincelles. Quelquefois des arbres leur apparaissent, chargés de fruits magnifiques; alors ils s'approchent avec de pénibles efforts, mais, lorsqu'ils semblent toucher à leur but, la séduisante vision se dissipe, et si quelques fruits tombent en leur puissance, l'écorce ne cache que de la poussière et de la cendre. C'est dans ces douleurs que les transgresseurs de la loi, et surtout les avares doivent être purifiés pour devenir dignes d'un état meilleur. Les tyrans sont plongés dans des océans de sang, et ceux qui ont renié Dieu vivent ensevelis dans des mers de la plus dégoûtante fluidité.

D'un autre côté, et sous des traits plus redoutables encore, se présente l'empire de Tamou, l'enfer proprement dit, le lieu des

longues et innombrables souffrances, le repaire des damnés. Seize ou dix-huit prisons en composent la symétrie. Leur forme est quadrilatérale, des murailles de fer les environnent : des gardiens spéciaux y résident, officiers du grand juge chargés du double emploi de geôliers et de bourreaux ; ils sont horribles à voir avec leurs têtes de chèvres et de serpens, de lions et de licornes. La moitié de ce royaume souterrain est destinée aux tortures par le froid ; l'autre aux supplices du feu.

Dans la première des régions froides de l'enfer, soufflent des vents violens et glacés qui couvrent la peau de hideuses pustules; dans la seconde, on n'entend que les claquemens de dents ; dans la suivante, le froid tourmente le corps jusqu'à le rendre bleu, jusqu'à faire éclater les lèvres en six parties ; dans les deux dernières enfin, les membres deviennent rouges de douleur, et les lèvres se brisent en lambeaux. Mais ces rigueurs ne sont point les seules que la féconde rêverie des Bouddhistes a su inventer.

Une plus grande variété de formes est réservée à la peine du feu, elle revêt successivement les plus affreuses modifications, elle s'offre sous tous les points de vue concevables. Dans la première des prisons qui leur sont destinées, les criminels roulent incessamment sur des lames de poignards ; toujours au bord de la mort, toujours rendus à la vie, ils parcourent ainsi un cercle non interrompu de nouvelles douleurs ; la longueur de leur peine est fixée à 500 ans, mais chaque jour de ces prodigieuses années est égal à neuf millions d'années humaines. Dans la prison suivante, des scies déchirent continuellement les corps des damnés, et le temps de leur souffrance est incommensurable (1000 + 365 + 370,000,000 années). Au troisième degré se trouvent des meules de fer, entre lesquelles les malheureux sont écrasés comme le blé dans le moulin, et leurs membres sont guéris à chaque fois pour subir de nouveau les mêmes tourmens. Au quatrième degré, les coupables sont rôtis dans le feu pendant quatre mille longues périodes. Dans un cinquième lieu, le feu est entretenu de deux côtés. Dans le sixième, plus terrible encore, les patiens sont exposés aux flammes dans de vastes chaudières, et percés ensuite de broches ardentes. La prison suivante offre le même supplice, mais avec un plus funeste appareil ; car là les broches ont trois pointes qui traversent la tête et les épaules. Enfin dans le dernier et le plus formidable des enfers, les damnés brûlent durant tout un âge du monde, puis leurs corps se renouvellent pour être brûlés de nouveau.

Toutefois les châtimens de la vie future ne sont pas un triste privilége de la race humaine. Toutes les créatures vivantes, depuis l'insecte jusqu'au crocodile, sont exposés à de sévères punitions après leur mort, lorsqu'elles ont fait le mal. Les animaux domestiques expieront leurs crimes en gémissant sous des fardeaux; les animaux sauvages seront contraints de courir sans interruption et sans repos, tandis que les bêtes féroces se déchireront entre elles.

Les plus noires couleurs de la poésie mythologique avaient été usées à la peinture des peines du crime. Les plus riantes et les plus délicieuses ont trouvé leur place dans le tableau des récompenses de la vertu.

Les séjours de bonheur qui lui sont préparés, sont désignés sous le nom d'*Empires du repos*. Cinq de ceux-ci sont dans le ciel, le sixième est placé sur la cime du mont Summœr.

Les cinq Bourchanes primitifs règnent sur les cinq élysées célestes : le premier à l'Occident, les deux suivans à l'Orient, le quatrième au Sud, et le cinquième au Septentrion.

Le paradis d'*Abidaba*, le premier de ces dieux, est aussi le principal asyle de la félicité. Les plus douces exhalaisons embaument l'air qu'on y respire; des arbres d'argent, aux rameaux d'or, s'élèvent chargés de pierres précieuses qui leur tiennent lieu de feuillage. Sur les fleurs de lotus, qui naissent dans l'intervalle, se trouvent des siéges magnifiques pour les Bourchanes. Des canaux d'or suspendus comme une voûte au-dessus de ces arbres, en arrosent le pied avec des ruisseaux de nectar. Au milieu de cette bienheureuse demeure un bois superbe étend son ombrage : là, l'illustre *Abidaba* est assis sur un trône entouré de saints personnages, soutenu d'un côté par un paon et de l'autre par un lion.

Passons sous silence les quatre autres paradis du ciel, et disons quelques mots de celui que l'espérance religieuse place au haut de la grande montagne.

Quoique nous n'ayons, sur ce sujet, aucun document explicite, la description du séjour de Chourmousta, le roi de ces lieux, peut nous donner une idée de l'élysée qui l'environne. Les murs de la capitale ont 2,500 berres de circuit et 5,000 coudées de hauteur; les portes sont au nombre de 273; auprès de chacune d'elles veillent 500 hommes armés. Les édifices sont d'or et s'élèvent spontanément du sein de la terre. Le sol est élastique, plie et se redresse sous les pieds. Le palais du prince est situé au milieu de la ville; il a 250 berres de tour; les quatre angles présentent aux

regards des jardins de délices, où va paître parfois l'immense éléphant du dieu. Non loin de là habitent les justes récompensés. Un arbre gigantesque, dont les racines s'enfoncent à 50 berres sous terre, et dont le tronc s'élance à 100 berres vers le ciel, couronne le tableau. Depuis le lever du soleil jusqu'à midi il étend ses vastes rameaux, dont chaque feuille a 50 berres de tour. Ses fleurs répandent leur parfum à la même distance; sous son ombre règnent les ténèbres. Entre midi et le soir, les Tœngœris se groupent à l'entour pour parler des choses divines.

Telles sont les menaces, telles sont les promesses de la vie à venir.

A. F. Ozanam.

DES ARTISTES EN ITALIE

AU SEIZIÈME SIÈCLE (1).

On admirait beaucoup dans l'antiquité le tableau de Parrhasius représentant le peuple d'Athènes. Toutes les passions de ce peuple inconstant et fantasque, que Démosthènes ployait à son gré par la véhémence de sa parole, y étaient exprimées à la fois. On retrouvait là l'enfant curieux et volontaire, généreux et frivole, pétillant d'esprit surtout, fou de gloire et de plaisirs; et puis aussi le vieillard radoteur et crédule, qui flanant dans les rues et sur les places, demandait d'un ton insouciant si Philippe était déjà au Pirée, et s'il attaquait le Céramique (2). Peuple singulier! qui ne prit jamais la vie au sérieux, et dont l'imagination brillante s'était fait un monde d'illusions et de prestiges! peuple jeune même dans la décrépitude par la vivacité et le mouvement continuel de ses pensées; qui fit de grandes choses en se jouant, et dont le souvenir nous revient aujourd'hui comme un songe. Une seule fois depuis nous avons vu des mœurs analogues, un caractère

(1) Extr. de la *Revue Européenne*, tom. IV, p. 241, n° XII.

(2) Voy. Démosthènes, 1re Philippique.

aussi divers, aussi insaisissable, des hommes, des choses du temps de Périclès, prenant possession d'une cour moderne, et s'associant aux pompes d'une religion sainte, plus noblement qu'autrefois aux ténébreux mystères d'Éleusis, ou aux fêtes impures de Gnide et de Lampsaque. Jamais aussi le talent de Parrhasius ne devient plus regrettable que lorsqu'il s'agit de dessiner la physionomie de cette Italie du seizième siècle, si riante, si guerrière, si polie, qui dormait aux chants agrestes de ses *Piferari*, et se déchirait à coups de poignard dans ses luttes domestiques; de cette Italie, où les formes sont si belles, où la nature a répandu tant de charmes, chez qui les chefs-d'œuvre de Vinci, du Titien, de Raphaël semblaient perpétuer les modèles d'une beauté idéale à laquelle les yeux s'habituaient comme à la réalité; où tout était grandiose ou pittoresque, depuis la hutte du chevrier jusqu'au palais monumental du commerçant, depuis cette mer si bleue, si transparente, si parfumée, jusqu'à ces lacs immenses, ces arbres au feuillage sombre, ces soirs dont le rouge velouté se fond si magnifiquement dans le bleu vif d'un ciel sans nuages.

L'âge de Mnésarque, le vieil Étrusque, et de ses figurines d'argile aux traits roides, aux muscles saillans, aux cheveux plaqués par étages, s'était évanoui pour faire place dans tous les genres aux plus beaux génies. La religion présidait à ce développement de l'intelligence; ses souvenirs si nobles, si touchans, étaient une source féconde d'inspirations, où les artistes puisaient à l'envi sans jamais la tarir. C'était surtout dans les figures de la Vierge, ce type admirable de la femme chrétienne, qu'ils rivalisaient d'expression et de grâce. On comptait par milliers le nombre des *Madonnes* qui, chaque année, allaient, au poids de l'or, prendre rang dans les galeries des princes ou sur les autels des monastères. *La Madonna del Sacco,* au couvent des servites de Florence, était l'objet d'un culte spécial (1); *la Madonna alla Sedia* de Raphaël, *la Madonna della Rosa* du Parmesan ne jouissaient

(1) Ce tableau passe pour le chef-d'œuvre d'André del Sarto.

pas d'une moins haute célébrité, et ces anges du Corrège, qui semblaient tous autant de portraits de l'Amour, mais de l'amour épuré divinisé par le christianisme ; cette Madeleine si douloureusement repentante d'Annibal Carrache, ces beaux vieillards du Dominiquin, cette femme qu'on trouve partout dans les tableaux de Raphaël, partout belle, candide, ne prenant les impressions du dehors qu'avec calme, tant son âme paraît élevée au-dessus de la terre; tout cela, c'était comme les révélations d'un monde nouveau, monde inconnu à l'antiquité païenne, et qui venait tout-à-coup, fort de lui-même, opposer ses traditions, son histoire, ses chefs-d'œuvre aux traditions et aux chefs-d'œuvre des plus beaux temps et des peuples les plus illustres.

Alors le mouvement de la société n'était pas restreint à une seule classe : tous les rangs s'y associaient; le riche comme protecteur du génie obscur, le pauvre comme barbouilleur, puis comme artiste, ou comme admirateur des chefs-d'œuvre dont la piété et le talent ornaient les couvens et les églises. Et les artistes! c'était tantôt l'héritier d'une noble et puissante maison, comme Michel-Ange (1) ; tantôt un pâtre ignoré, comme le Sansovino ; le fils d'un tailleur, comme André del Sarto et les Carraches ; un maçon, comme le Caravage, un joueur de flûte, comme le Guide; c'étaient surtout des orfèvres, d'apprentis mennisiers qui taillaient des corniches, puis des saints de bois, économisaient quelques écus d'or pour aller étudier le fameux carton de Michel-Ange à Florence ; et puis après, enthousiastes des arts, pleins de verve et de génie, ils s'impatronisaient dans la maison d'un cardinal à l'aide de son cuisinier ou de son secrétaire. Il était de bon ton alors qu'un cardinal eût à sa suite son peintre ou son sculpteur comme il avait son chapelain et son intendant. Ce peintre ornait la chapelle de Son Éminence ; s'il s'était distingué dans ce premier essai de lui même, l'attention de la foule était

---

(1) Vasari et Condivi font descendre Michel-Ange des comtes de Canossa.

bientôt éveillée. On parlait de lui aux loges du Vatican, l'atelier de Raphaël, et si Michel-Ange, en voyant l'ouvrage du jeune artiste, avait réprimé l'expression dédaigneuse de ses lèvres, sa fortune était assurée. Les couvens lui demandaient alors des Madonnes qui rappelassent celles du Corrège ; les princes, d'ingénieuses allégories qui les fissent descendre de Roger ou d'Hercule; les villes même quelquefois, des ponts-levis, des redoutes, des contre-escarpes, car alors on n'avait d'autres ingénieurs que les sculpteurs et les peintres. Il fallut Julien de San-Gallo pour que les Florentins ne prissent pas la fuite devant leur propre artillerie, bien plus que devant les Pisans; et en même temps que Michel-Ange fortifiait le mont San-Miniato contre les attaques des Médicis, il composait sa charmante *Léda* pour le duc Alphonse I[er] de Ferrare.

Cette vie d'artiste si active, si féconde, si occupée, s'écoulait souvent courte et rapide, abrégée qu'elle était par le plaisir, par le travail fatigant des fresques, ou même quelquefois par la misère. Tandis que Bramante roulait à quatre chevaux dans les rues de Rome, que Raphaël était reçu comme un prince dans le palais d'Augustin Chigi, que l'opulent Michel-Ange brûlait en secret sa chandelle de suif, ou s'asseyait fièrement à la droite du pape, avec sa barbe fourchue et ses guêtres de peau de chien (1); pendant ce temps-là, le pauvre et jeune Corrège, ignoré, méconnu dans cette Sibérie de Parme, où l'on ne payait ses chefs-d'œuvre que comme des enseignes de barbouilleurs, pleurait de n'avoir pas un denier pour faire le voyage de Rome, Rome! cette vieille patrie des arts, cet immense musée où le groupe de Niobé, l'Apollon, la Cléopâtre, tous les chefs-d'œuvre antiques s'étaient donné rendez-vous pour lutter avec les chefs-d'œuvre modernes! C'était à la voir, à l'étudier que tendait surtout l'ambition des artistes. Eux aussi auraient dit, comme Cicéron : « *Urbem, mi Rufe, cole, et* » *in istâ luce vive.* C'est à Rome qu'il faut habiter, mon cher » Rufus, c'est dans cette lumière qu'il faut vivre! » Cor-

(1) Vasari, *Vita del Buonarotti.*

rège avait recueilli 200 francs; il était parti à pied pour les porter à sa famille, et peut-être aussi tenter avec le superflu le voyage de Rome. La chaleur était grande; la distance de Parme à Correggio longue à parcourir, et le jeune peintre s'était assis près d'une fontaine. Il avait désaltéré à longs traits sa soif brûlante, en rêvant peut-être à quelques-uns de ces groupes d'enfans auxquels il savait donner tant de vérité et de naturel, lorsque voilà un froid glacial qui saisit ses membres. Corrège se lève aussitôt, reprend son bâton et sa besace; mais à peine arrivé dans sa famille, il tombe malade et meurt, jeune d'années, d'espérance et d'avenir (1).

Ce n'est pas là malheureusement la seule ingratitude que ce siècle, en général si prodigue pour les arts, ait à se reprocher. Annibal Carrache ne reçut que 500 écus d'or pour cette admirable galerie Farnèse, un des plus beaux ornemens de Rome moderne, et qui lui avait coûté neuf années d'un travail assidu. Annibal eut le grand tort d'en mourir de désespoir. La cruelle destinée de Torrigiano n'est pas moins célèbre. Ce fougueux artiste qui, jaloux de Michel-Ange, lui avait écrasé le nez d'un coup de poing, dont Michel-Ange ne put jamais effacer l'empreinte, avait fui cette Italie, où il ne pouvait occuper le premier rang, pour chercher meilleure fortune en Angleterre et en Espagne. Un groupe de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge, qu'il fit pour les Hiéronymites de Séville, lui attira tant d'éloges, que le duc d'Arcos lui en demanda un semblable, promettant à l'artiste monts et merveilles s'il réussissait. Torrigiano se mit aussitôt à l'œuvre, et acheva en peu de temps un nouveau groupe dont le duc et toute la cour témoignèrent la plus haute admiration. Il attendait donc impatiemment le résultat des promesses du duc, lorsque voilà deux hommes qui frappent à sa porte : ils étaient appesantis sous le faix de deux sacs d'argent. A cette vue, Torrigiano ne se sent pas de joie; il rit, il chante, il ébranle la maison de ses bonds impétueux; puis il s'agit de compter le trésor. Aidé de deux amis, il dé-

(1) Voy. Condivi.

noue les sacs, et reconnaît tristement que ce ne sont que des maravédis; il compte, et la somme présumée diminue à mesure que les piles de maravédis s'accumulent autour de lui; il ne se trouva en réalité que trente ducats. Alors Torrigiano, outré de colère, se porte chez le duc, et mutile horriblement le beau travail qu'il lui avait donné. Le duc, de son côté, le fait saisir et jeter en prison. Torrigiano s'y laissa mourir de faim plutôt que de subir les chances d'une procédure aussi outrageante et aussi inique (1).

D'autres se laissaient tuer par l'imagination : ainsi fit Spinelli. Il avait passé de longs jours à créer une horrible figure de démon pour l'un de ses tableaux; cette figure lui revint en songe, et Spinelli en mourut de frayeur. François Bassan se croyait sans cesse poursuivi par les sergens; or, un jour qu'on frappait chez lui, il s'imagine que ce sont eux qui viennent pour le saisir, prend son vol par la fenêtre et se brise la tête contre le pavé. Son frère, Léandre Bassan, ne voyait autour de lui que des empoisonneurs; aussi faisait-il goûter à ses élèves de chacun des mets qu'on lui servait, à condition qu'ils n'en mangeassent pas trop. On ne dit pas que cette manie l'ait fait mourir. Puis, chez quelques-uns, venait l'avarice. Pinturicchio surtout s'y adonnait de bon cœur. Un jour que les franciscains de Sienne lui faisaient préparer une chambre dans leur couvent pour y travailler à un tableau, Pinturicchio demanda que tous les meubles en fussent ôtés. On commença par une armoire antique et vermoulue, laquelle se rompit dans le trajet, et 500 écus d'or s'en échappèrent avec fracas. Pinturicchio, désolé de n'avoir pas découvert ce trésor, en mourut quelques jours après. Le Pérugin ne put survivre à sa bourse, que des malins lui avaient filoutée (2). Tout ceci nous prouve qu'alors comme à présent personne plus que les artistes ne se montrait impressionable dans le cercle de leurs idées favorites.

J'ai cité plusieurs traits d'ingratitude du seizième siècle à

---

(1) Vasari, *Vita di Torrigiano.*

(2) Voyez sur tous ces faits Baldinucci, Ridolfi, Vasari et Félibien.

l'égard des artistes ; mais en opposition à ces faits isolés, il serait aisé de tracer une esquisse brillante de la vie habituelle que la plupart d'entre eux menaient à la cour des seigneurs et des princes. Les principautés étaient alors multipliées en Italie. C'était Urbin avec ses La Rovère, et cette société savante, aimable, pleine de verve et d'esprit que rassemblaient autour d'eux le duc Guidobalde et la duchesse Élisabeth Gonzague son épouse. Là brillait le Baroche, l'un des peintres les plus judicieux et les plus habiles de cette époque célèbre ; le Baroche qui, empoisonné à trente ans par quelques peintres ses rivaux, sut si bien se désinfecter qu'il vécut cinquante ans, pétillant de vivacité et de bonne humeur, souffrant souvent, mais supportant gaîment ses souffrances. Plus au nord c'était Venise, la belle, la puissante Venise, comblant d'honneurs, de titres, de pensions, les peintres qui avaient porté si haut la gloire de son école. La série en serait longue à parcourir. Qui ne se rappelle Bonifazio que ses élèves ne pouvaient voir travailler qu'à travers le trou de la serrure (1) ; Pordenone, toujours armé de sa rapière dans la crainte des jaloux ; le Tintoret, si bouillant, si actif, dont la fille préféra, aux pompes des cours qui lui étaient offertes, la compagnie de son père et l'humble boutique d'un joaillier ; Giorgion, victime précoce de l'amour ; le centenaire Titien, comte palatin, sénateur, mais surtout patriarche vénéré, devant lequel s'humiliaient toutes les gloires, dont Charles-Quint relevait le pinceau, et de qui il disait : « Je trouverai toujours des courtisans, mais jamais un autre Titien ? »

C'était alors à Venise une activité d'esprit sans égale. Le type de l'artiste était ce qu'il est encore à présent : franc, joyeux, fécond en saillies heureuses et mordantes, surtout admirateur de lui-même, jaloux, d'une jalousie noire, haineuse et fortement concentrée. Ajoutez à ces caractères principaux l'amour du plaisir, une prodigalité aveugle, puis après un travail assidu ; et de la religion tout juste ce qu'il en fallait pour pouvoir composer des tableaux d'église. Il n'entre point ici dans notre but

(1) Voy. Vasari, *Vita di Bellini.*

de tracer l'histoire des différentes écoles qui se partageaient l'Italie au seizième siècle. Obligé de nous restreindre dans des bornes étroites, c'est la vie, ce sont les mœurs des artistes, leur position sociale que nous nous sommes proposé d'envisager, et toute autre discussion bonne dans un article à part nous entraînerait trop loin dans celui-ci.

Après Venise venait Bologne, qui ne commence toutefois à prendre rang dans le monde des arts que vers la fin du seizième siècle. C'est alors que Louis Carrache, que ses camarades appelaient *le Bœuf*, voulant échapper aux railleries dont il était l'objet, s'associa ses deux cousins, et fonda avec eux cette école qui devait former tant de brillans élèves, le gracieux l'Albane, le louche Guerchin, Dominiquin, Lanfranc, et ce Guide, qui avait tant de respect pour la peinture, qu'il ne voulait jamais peindre qu'en habit de velours et l'épée au côté (1). De ces élèves, le doux, le candide, le facile Augustin Carrache, cet *Anacréon de la peinture*, comme on l'a appelé; et le sombre, le hargneux Annibal, au style grandiose, chaleureux et énergique, appartiennent seuls au seizième siècle. Avant eux, Bologne ne s'énorgueillissait encore que de la science de ses docteurs, et elle se consolait de sa stérilité présente avec le glorieux souvenir d'Irnérius, l'inventeur du baccalauréat. Alors elle répandait le petit nombre d'artistes, auxquels elle donnait le jour, dans les cours plus policées de Mantoue et de Ferrare. C'était toujours la maison d'Est qui régnait à Ferrare; cette ingrate maison d'Est, qui fut tour à tour chantée et maudite par les deux plus beaux génies de l'Italie moderne.

Piacciati, generosa Ercolea prole
Ornamento e splendor del secol nostro
Ippolito !

Ainsi disait l'Arioste; le Tasse s'était déjà écrié au commencement de sa *Jérusalem* :

---

(1) Voy. de Piles.

Tu magnanimo Alfonso, il qual ritogli.
Al furor di fortuna e guidi in porto
Me peregrino errante.....

Reconnaissance touchante d'un homme heureux qui devait expier si cher sa fortune! Alphonse d'Est était un de ces princes qui veulent être généreux, mais n'ont point la pénétration nécessaire pour déjouer les basses intrigues que nourrissent les palais. Sa cour était recherchée et brillante; tout ce qui pouvait en augmenter l'éclat était bien venu auprès de lui. Il envoyait de ses officiers acheter, au poids de l'or, des tableaux et des statues, mais ces ignorans officiers s'attirèrent souvent d'amères railleries de la part des artistes, dont ils ne savaient pas apprécier les ouvrages (1). Parmi les grands maîtres qui fréquentaient la cour de Ferrare, on distinguait surtout Jean Bellini, le frère de cet autre Bellini qui passa une partie de ses jours à Constantinople, et devant qui le sultan fit trancher la tête à un esclave, pour lui prouver que sa *décollation de saint Jean-Baptiste* manquait de vérité. C'est à Ferrare que Bellini composa cette *Bacchanale*, qui depuis a passé au palais *Panfili* de Rome, ouvrage plein de feu, que Bellini laissa inachevé, et auquel Titien ajouta le charme de son coloris, et la vivacité, le mouvement que lui inspirait sa féconde imagination. On y voyait, sur le rivage d'un fleuve de vin rouge, des hommes, des femmes trébuchant dans leurs danses folâtres. Une femme, d'une beauté ravissante, dormait appesantie par les fumées du vin; et plus loin c'étaient des musiciens, des satyres, l'indispensable Silène, puis des enfans, pêchant dans le fleuve, ou même, avec une nudité des mœurs qui rappelle l'école flamande, prenant plaisir à satisfaire dans des flots de vin à toutes les nécessités de la nature. Ferrare avait aussi ses artistes à elle, ses Dosso, ses Bononi, qui auraient occupé le premier rang peut-être dans tout autre pays et dans tout autre siècle.

Mais voici venir Mantoue avec sa grande famille de Gonzague, si vieille, si illustre; ses cardinaux, ses marquis, ses ducs, et

---

(1) Voy. Vasari, *Vita del Bonarotti.*

l'opulence incomparable de leur palais. Chaque chambre de ce palais avait sept différens ameublemens, que l'on changeait sept fois l'année. Les grandes salles étaient toutes ornées de tableaux, de statues, de vases d'or et d'argent d'un prix inestimable. Les camées, les médailles, les tables d'émeraudes, de turquoises, d'hyacinthes, de saphirs, d'ambre et de jaspe, semblaient réaliser dans ces lieux les prodiges du château magique où Apulée nous raconte que l'Amour enferma Psyché (1). Là tourbillonnaient au milieu des plaisirs les savans, les érudits, les princes, le vieux cardinal Sigismond, le cardinal Hercule, et puis Lucrèce de Gonzague, cette pieuse et spirituelle Sévigné de l'Italie. Mariée bon gré mal gré à un petit campagnard, elle l'aima pourtant de si bon cœur, que, lorsqu'il fût emprisonné par le duc son frère, elle fit des prières à tout le monde, même au Grand-Turc, pour obtenir sa délivrance. Eh bien ! dans cette cour splendide, ce petit homme aux cheveux noirs, que vous voyez si gai, si facétieux même, d'une élégance si recherchée dans ses manières, que tout le monde loue, consulte, interroge, qui semble dominer les grands et les princes; c'est le fils d'un pauvre marchand de la cité Léonine, admis par Raphaël dans son atelier, et qui, avec le temps, est devenu Jules Romain. Le puissant génie du Romain s'est exercé dans tous les genres à Mantoue : c'est à lui qu'elle doit les digues qui compriment le Mincio et l'empêchent de se répandre dans la ville, et ces antiques fortifications, qui, réparées et modifiées à peine de siècle en siècle par les princes Gonzague, opposèrent une si vigoureuse résistance, sous le vieux Würmser, aux attaques de Napoléon.

C'était une singulière ville que Mantoue ! Jetée comme un gros et pesant navire au milieu de trois lacs, qui, communiquant les uns aux autres, opposent à tous venans l'immense barrière de leurs eaux et l'air fétide qu'elles répandent. Et puis ces plaines de la Lombardie, ce soleil brûlant, ces rizières ! Sans la foule de dômes et de coupoles qui se jouent sur

---

(1) Voyez pour ces détails Lalande, *Voyage en Italie.*

l'horizon bleu, vous croiriez voir cette *ville des eaux* qui surprit tant Cortez, la somptueuse capitale de Montézuma. Là se réunissent tous les souvenirs de l'Italie classique, et Virgile et son petit village d'Andès, ses citoyens proscrits, fuyants, dispersés :

Mantua ! væ miseræ nimium vicina Cremonæ.

Pour nous, qui cherchons aujourd'hui un autre genre de souvenirs, nous parcourons encore avec ravissement et le palais ducal et ce château du T, à qui sa forme a valu son nom, ouvrage célèbre de Jules Romain et tout plein de ses merveilles. C'est là surtout qu'on peut juger la seconde manière de ce grand maître, si sage, si réservé du vivant de Raphaël; mais plus tard lâchant la bride à la fougue impétueuse de son caractère, frappant, étonnant par son style grandiose et la hardiesse de ces compositions. La salle des géans était surtout fameuse. Sa grandeur n'était tout au plus que de quinze brasses carrées, mais Jules, en associant à son sujet tous les ornemens de la salle, en avait fait, par l'illusion de la perspective, une campagne d'une immense étendue. Le ton de brique qui dominait malheureusement dans ce grand ouvrage, et l'incorrection du dessin, se faisaient oublier par l'harmonie de l'ensemble. Jupiter terrassait les Titans; autour de lui la foule des dieux et déesses fuyait épouvantée à l'aspect de son regard; les nymphes peureuses se cachaient derrière les satyres, la lune rebroussait chemin au galop; plus loin c'étaient les corps gigantesques des Titans abattus, ruinés sous des tas de rocs, de montagnes et de maisons détruites, tous plus horribles, tous apparaissant sous un jour différent à la clarté de la foudre (1). Ce chef-d'œuvre attira à Jules Romain les plus hauts hommages. On venait de toute l'Italie à Mantoue pour le voir; Jules devint l'oracle de la cour; toutes ses paroles étaient recueillies, tous ses désirs devinrent des ordres. Le marquis

(1) Il est à remarquer néanmoins que la lumière est mal distribuée dans cette vaste composition.

Hercule Malatesta lui demanda humblement et obtint sa fille en mariage. Ainsi nous avons vu en France la fille de Pierre Mignard porter le titre de marquise de Feuquières.

Notre pensée ne peut être de parcourir avec détail toutes les villes d'Italie, qui formèrent au 16e siècle tant de centres d'action et de mouvement, où il se trouva des princes généreux, amis des arts, et des maîtres savans et habiles; Gênes avec ses Doria, ses Fieschi, ses Adorno, et les chefs-d'œuvre de Pierino del Vaga; Milan avec ses Sforce et surtout le beau Léonard; Parme, la ville des Farnèse, du Corrège et du Parmesan, de ce pauvre Parmesan, qui laissa le pinceau pour l'alambic, et qui, exténué de manies, mourut à trente-sept ans avec un seul regret, celui de n'avoir pu trouver la pierre philosophale.

Deux villes surtout appellent l'attention de ceux qui veulent étudier l'Italie de cette époque, Florence et Rome; Florence, dont l'histoire est un poème, qui fut si féconde en grandes actions et en grands hommes; et Rome, où tous les grands hommes affluaient, *magna parens frugum, magna virûm*, comme au temps de Virgile, et dont la tête chenue semblait rajeunir sous les fraîches guirlandes qui la décoraient.

Si nous voulions prendre l'histoire des arts à Florence dès son origine, il nous faudrait remonter jusqu'aux quinzième et quatorzième siècles, à cet âge où Cimabue, Giotto, Masaccio, tous Florentins rappelaient la peinture à sa dignité première; où Arnolfe jetait les fondemens de *Santa-Maria del Fiore;* où Brunellesco en lançait la coupole dans les airs; où Ghiberti exécutait ces portes de l'église de Saint-Jean, que Michel-Ange trouvait dignes d'être les portes du Paradis : *Elle son tanto belle ch'elle starebben bene alle porte del Paradiso.* Alors la ville des Médicis semblait donner l'éveil à l'Italie dormante du moyen âge. Ses marchands de laine devenaient des princes, auxquels il fallait des antiques, des tableaux, de riches palais, et qui ne voulaient pour courtisans que des hommes de génie. Les fêtes étaient multipliées et splendides; les philosophes, les poètes, les peintres se mettaient en frais pour y contribuer; c'était le Pontorme qui peignait les décorations, Aristote de San-Gallo qui dressait le théâtre; le sombre Machiavel lui-

même se mettait en joie, et traçait en lignes de feu une *danse des diables*, digne de ceux qui devaient la chanter (1).

Vasari nous a conservé les détails de plusieurs de ces fêtes, et entre autres de celles qui signalèrent le mariage du prince François de Toscane avec Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint. Le récit qu'il en fait comprend la moitié d'un gros volume *in-quarto*. On ne saurait imaginer la quantité de tableaux, de vers, de statues qui furent produits pour cette circonstance. Les sommes dépensées furent immenses, mais elles le furent du moins au profit des arts et de manière à exciter l'émulation de ceux qui les pratiquaient. Les folies du carnaval tournaient encore à l'avantage des artistes. Plus de ces joies grossières, de ce jeu du ballon, que les nobles Florentins pelotaient autrefois dans la fange, mais d'élégantes mascarades, accompagnées de dialogues satyriques, des chars ornés de peintures, des représentations historiques, comme nous en avons vu en 1829 aux joyeuses fêtes du pavillon Marsan. La veille de la Saint-Jean, une foule de drapeaux décorés par les plus grands maîtres, précédaient les nuages de coton sur lesquels chaque corps de métier traînait son patron par la ville. Ce patron était tout simplement quelque bon Florentin ou Florentine, qui tenait à grand honneur de se promener ainsi, en costume de béatifié. Au temps de Laurent de Médicis, ce protecteur si noble et si éclairé des talens, la cour qu'il avait formée autour de lui, menait une vie continuelle de plaisirs et d'étude. C'était Politien, Chalcondyle, Pulci, le petit Michel-Ange, qui faisait passer pour antiques des figurines de sa façon; et puis le vieux Ghirlandajo, son maître, qui le payait pour venir à son école, le grand, le noble, le séduisant Léonard de Vinci, qui avait des manières si élégantes, une conversation si variée, des connaissances si étendues, qui dessinait des *charges* avec tant d'esprit et de spontanéité! Oh! qu'elle était puissante, surtout, l'impression qui se communiquait à la foule, lorsque le beau Léonard se levait

---

(1) Cette pièce se trouve dans le recueil du Lasca.

tout-à-coup, et, saisissant la lyre d'argent qu'il s'était fabriquée en forme de tête de cheval, pour donner plus de retentissement à ses accords, improvisait avec cette action, ce feu, cet enthousiasme, qui font oublier la poésie pour ne voir que le poète. On aurait dit les chants de Sapho dans la bouche de l'Apollon du Belvédère.

Laurent de Médicis avait recueilli dans ses jardins une collection précieuse de monumens antiques, à la garde desquels il avait préposé un sculpteur, vieux et rébarbatif, mais bon maître et dévoué de cœur aux succès de ses élèves. Aussi se forma-t-il bientôt dans ces jardins une école fameuse. Michel-Ange y vint tout d'abord avec le Sansovino, Granucci, Torrigiano et un grand nombre d'autres. Ces jeunes gens travaillaient sans relâche pendant les six jours ouvrables; puis le dimanche, jour strictement férié par le portier du jardin, ils se répandaient dans les églises, sans grande dévotion, je vous assure, mais pleins de zèle pour copier les tableaux des grands maîtres qui s'y trouvaient. Michel-Ange surtout s'était fait remarquer de Laurent; celui-ci l'avait pris dans son palais, l'admettait à sa table, et lui donnait même, raconte Vasari (1), un habit violet pour lui et 60 ducats pour son père. Bientôt le talent du jeune artiste se développa de manière à attirer l'admiration des connaisseurs. Son *combat d'Hercule et des Centaures*, qu'il avait fait à 16 ans, son *Bacchus*, son *Cupidon*, son groupe de la *Pitié*, avaient révélé un génie du premier ordre. Alors les magistrats de Florence, qui avaient chargé Léonard de Vinci d'une partie des peintures qui devaient orner la salle du grand conseil, attribuèrent l'autre partie à Michel-Ange. Une grande lutte allait s'engager; d'un côté, Léonard avec sa vieille réputation, si grande et si méritée, la grâce, l'expression inimitable de ses figures; de l'autre, un jeune sculpteur, aux formes aussi rudes que celles du Vinci étaient agréables, et dont le talent pour la peinture était encore ignoré. Léonard puisa dans l'histoire de Florence le sujet d'une

(1) Vasari, *Vita di Rustici*.

bataille, et son carton justifia toutes les espérances qu'on en avait conçues. On y remarquait surtout un groupe de chevaux qui se pressaient à l'attaque d'une bannière. La colère, la rage étaient empreintes dans leurs mouvemens et leurs attitudes aussi clairement que sur le visage des guerriers qui les montaient. Deux de ces chevaux, les jambes entrelacées, luttaient avec les dents; c'était une étude admirable! le tour de Michel-Ange était venu. On attendait avec impatience le coup d'essai de ce farouche artiste, et Florence tout entière se porta à l'hôpital Saint-Onuphre, lorsqu'on apprit que le carton y était exposé. La surprise fut grande, car on ne vit rien de ce qu'on s'attendait à voir. Il n'y avait là ni moëlleux, ni grâce, ni coloris, mais des expressions de figures, des contorsions, des attitudes, une furie d'anatomie, traitée avec une vérité et une hardiesse qui révélaient, non plus un artiste, mais un dominateur de l'art. Michel-Ange avait pris aussi, lui, un sujet de bataille, mais il l'avait façonné à sa manière; il avait représenté une foule d'hommes nus, se baignant par la chaleur dans les eaux limpides de l'Arno. Tout-à-coup les tambours et les trompettes annoncent une attaque de l'ennemi. Alors la foule des guerriers s'élance au rivage; les uns ajustent leurs cuirasses, d'autres leurs brassards, tandis que les plus prompts luttent déjà à demi-vêtus contre les cohortes étrangères. Sur le premier plan, on voyait un vieux soldat, la tête ceinte de lierre, et qui ne pouvait réussir à se chausser, à cause de l'humidité de ses jambes. Au bruit de l'artillerie, aux cris des combattans, le vieillard redoublait d'efforts; ses muscles saillans et les contractions de sa figure indiquaient assez le tourment qu'il endurait. Le carton de Michel-Ange devint un modèle que tous les artistes s'empressèrent d'étudier. Quant au vieux Léonard, désespéré d'avoir trouvé un tel rival, il partit pour la France, il mourut bientôt entre les bras de François Ier. C'est à cette époque que Michel-Ange, ayant atteint le premier rang, quitta sa patrie, où il ne revint plus qu'à de rares intervalles; nous le retrouverons bientôt à Rome.

Parmi les jeunes artistes qui brillaient alors à Florence, on comptait Bandinelli, l'orgueilleux, le hautain Bandinelli,

qui, jaloux jusqu'à la haine de Michel-Ange, profita des troubles de Florence, pour mettre en pièces le fameux carton dont nous venons de parler. Chaque parcelle de ce chef-d'œuvre fut recueillie précieusement, et on les conserve encore dans les plus beaux musées de l'Italie. Les figures de Bandinelli manquaient souvent de mouvement; l'action en était froide, les muscles trop ressentis, mais au milieu de ces défauts, on reconnaissait beaucoup de savoir et un style élevé. Bandinelli avait surtout compté sur son groupe d'*Hercule terrassant Cacus*, pour assurer sa réputation. Lorsque ce groupe fut exposé sur la place du Marché-Vieux, il envoya l'un de ses manœuvres, pour écouter les propos de la foule. La foule haïssait Bandinelli, à cause de son humeur acariâtre et de sa jactance bien connue; aussi les huées ne manquèrent-elles point au nouvel ouvrage. L'un riait de Cacus, un autre trouvait que le torse d'Hercule ressemblait à un sac rempli de pommes de pin; le piédestal n'était pas assez vaste pour recevoir tous les sonnets caustiques qu'on voulait y afficher. Le manœuvre revint fort triste à la maison de son maître. — Eh bien! lui cria Bandinelli, que pense-t-on de mon chef-d'œuvre? — On en dit des abominations, répond le pauvre homme. — Rien de plus naturel, reprend joyeusement l'artiste; est-ce que tu m'as jamais entendu dire du bien des chefs-d'œuvre des autres (1)?

Plus doux, plus facile dans ses manières, d'un caractère plus aimable était André del Sarto, que ses contemporains appelaient André *senza errore*. C'était peut-être le contrepied de Michel-Ange. Ses compositions n'avaient rien de l'énergie et de la hardiesse de ce fougueux artiste; mais tout chez elles, l'invention, le dessin, le coloris, était d'une simplicité et d'une grâce ravissante. C'était surtout au couvent des Servites et dans les cloîtres de Vallombreuse qu'André développait toutes les ressources de son talent. De retour chez lui, après une journée fatigante, il s'adonnait à la joie dans un petit cercle d'a-

(1) Vasari, *Vita di Baccio Bandinelli.*

mis, dont son humeur franche et joviale semblait former comme le lien. Mais il advint un jour qu'André se prit d'amour pour la femme d'autrui, et lorsqu'autrui fut mort, il prit gaîment sa place, sans prévoir tout le malencontre qui devait s'ensuivre. Ce malencontre fut qu'André devint jaloux, sombre, mélancolique; que la femme fit à sa guise, qu'elle serra surtout les cordons de la bourse de manière à ce que toute réunion d'amis, tout bon dîner devinrent désormais impossibles. Le pauvre André languit de la sorte, toujours amoureux, grondant, jaloux, jusqu'à ce que la peste vînt mettre fin à tant de sentimens contraires. La peste venue, la femme prit la fuite et le mari mourut sur un grabat.

Ce serait ici l'occasion de parler des compagnies d'artistes, que s'étaient formées à Florence, et dont, avant son mariage, André del Sarto fut le plus joyeux soutien. La plus célèbre de ces compagnies était celle du *Chaudron* (*del pajuolo*). Les associés ne pouvaient être que douze. Mais chacun d'eux avait la faculté d'amener quatre convives aux banquets donnés par la compagnie. L'ordonnance de ces banquets était assez originale; chacun devait y apporter un mets de sa façon. Un jour que Rustici était l'amphytrion, il fit disposer un immense chaudron, dans l'intérieur duquel des siéges furent placés pour les convives. L'anse du chaudron, tout illuminée, formait un arc de feu au-dessus du festin. Puis, lorsque tout le monde eut pris place, on vit s'élever un arbre, dont les branches touffues portaient les ragoûts les plus ingénieux. Ici c'était une marmite en croûte de pâté, surmontée de deux chapons bouillis, représentant Ulysse et Laërte. Le ragoût d'André del Sarto était un petit temple à huit faces, soutenu par des colonnes. Le pavé y était figuré par un plat de gélatine, avec une mosaïque de sucre et de petits pâtés. Les colonnes, qui semblaient de porphyre, étaient de grands et gros salsifis; le fromage de Parme s'y trouvait façonné en soubassemens, en chapiteaux, en corniches, et un large massepain faisait les frais de la coupole. Dans l'intérieur de ce petit temple, l'attention était fixée par un lutrin, formé d'une longe de veau froid; il était chargé d'un missel de riz au gratin, avec des lettres de grains de poivre. Autour de ce

lutrin fourmillait la troupe des chanteurs, tous vêtus de surplis de chicorée blanche. Ces chanteurs, c'étaient des grives, deux gros pigeons, et une nuée d'ortolans, de telle sorte qu'il ne manquait ni tenors, ni basses, ni *soprani*. Dominique Puligo avait accommodé un cochon de lait, en manière de vieille femme qui tournait son rouet, chargé de vermicel. Ces folies coûtaient cher; aussi tombèrent-elles en désuétude vers le milieu du 16 siècle; elles furent remplacées par des exercices dramatiques, auxquels les princes, les artistes et le peuple prirent une part bien vive et bien sentie (1).

Aucun peuple au monde n'est peut-être plus impressionable que celui de Florence, se laissant aller à toutes les joies ou à toutes les fureurs, suivant l'impression qu'on lui donne. Il était alors dominé par l éloquence chaleureuse d'un moine dominicain, le fameux Savonarole. Un jour, Savonarole prêche contre les nudités dont les artistes souillaient les yeux du public, et, à sa voix, les artistes, Barthelemy de Saint-Marc entre autres, Laurent de Credi et Albertinelli apportent leurs études et les jettent dans l'autoda-fé que le rigide apôtre avait allumé avec une pompe extraordinaire. Or, de prédicateur, Savonarole devint bientôt tribun du peuple. Fougueux républicain, opposé au gouvernement des Médicis, il haranguait chaque jour le peuple et mettait en avant des maximes subversives de tout ordre. Mais les Médicis l'emportèrent, et Savonarole, proscrit, poursuivi sans relâche, se sauva dans une église avec son cher Barthelemy de Saint-Marc. Une grosse troupe vint bientôt pour l'y prendre, au bruit de l'artillerie, le bon Barthelemy effrayé, jura de se faire moine, s'il échappait au grand danger qui le menaçait. Il échappa réellement, se fit moine, et Savonarole fut pendu.

Barthelemy de Saint-Marc est un des meilleurs artistes de cette époque. Algarotti disait qu'il avait su unir le caractère de Michel-Ange et la correction de Raphaël. Si cet éloge est exagéré, pris dans toute son étendue on doit convenir du moins

(1) Vasari, *Vita di Rustici.*

que personne ne sut mieux réunir le gracieux dans les figures jeunes à la sévérité et à l'élévation. Personne avant lui n'avait jeté les draperies avec autant d'abandon et de souplesse; aussi drapait-il ordinairement ses personnages (1). Ses rivaux prirent de là occasion de prétendre qu'il ne savait pas traiter le nu. Le vieux moine, jaloux de sa réputation, composa aussitôt de verve un *Saint Sébastien* qui est demeuré un chef-d'œuvre. Il fut long-temps exposé dans l'église des Carmes de Florence (2).

Barthelemy ne quitta presque jamais Florence, où il travaillait à des sujets pieux, accomplissant avec une parfaite exactitude ses devoirs de religion. Un jour il vit entrer à son atelier un jeune homme de seize ans, d'une physionomie douce et expressive, lequel resta frappé de la beauté de ses ouvrages, et se mit à parler de peinture avec une justesse de pensée qui révélait l'artiste. Ce jeune homme était d'Urbin; il sortait de l'école de ce grand maigre, avare Pérugin, qui signait souvent au bas de ses tableaux: *Petrus Peruginus, egregius pictor.* Barthelemy accueillit le jeune homme avec cette bienveillance qui le caractérisait. Il lui donna des idées nouvelles sur le coloris, chercha à agrandir sa manière, et fut loin de lui être inutile pour le mettre sur la route qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Ce jeune homme était Raphaël.

Le moment est venu de parler de ce peintre, le plus grand et le plus aimable qui ait jamais existé. Raphaël était venu à Florence pour étudier les chefs-d'œuvre que cette capitale des arts renfermait dans son sein; mais bientôt appelé à Rome par son cousin Bramante, il partit avec ce sentiment de bonheur qu'éprouve un enfant ignoré au premier sourire de la fortune. Jules II occupait alors le trône pontifical; c'était un de ces hommes faits pour donner l'impulsion à tout un siècle; une prodigieuse activité d'esprit, une pénétration singulière pour discerner le mérite, et puis de grandes pensées, un grand

---

(1) C'est à lui qu'on doit l'invention du mannequin à ressorts.

(2) Vasari, *Vita di Bartolommeo.*

luxe de générosité, une volonté tenace et impérieuse qui ployait toutes les résistances; telles étaient les qualités distinctives de ce puissant génie. Il ne régna que cinq ans, et la plupart des merveilles de Rome moderne ont été conçues et préparées sous son règne. Tels furent encore, au caractère et au génie près, Léon X, Clément VII, Paul III, continuant les grands ouvrages commencés par leur prédécesseur. Jules II reçut avec faveur le cousin de Bramante; il mit son pinceau à l'épreuve, et le talent du jeune homme s'étant déployé dans tout son éclat, l'impétueux Jules ordonna aussitôt d'effacer les peintures qu'il avait fait exécuter à grands frais dans les chambres du Vatican, et abandonna cet immense palais au génie de Raphaël. C'est là en effet qu'on peut bien juger de la manière de ce grand maître. Ces vastes salles, toutes peintes de sa main, sans autres décors, sans ameublemens, frappent d'étonnement et d'admiration. Raphaël est compris de tout le monde, de la foule comme des artistes. Il y a tant de grâce dans son dessin, tant d'expression dans ses figures; ses têtes de femmes et d'enfans sont si pures et si belles; on trouve enfin dans ses compositions une simplicité si grandiose, que tout le monde se laisse aller à cette poésie d'une belle âme dont le tumulte des passions n'avait pu altérer la candeur et la naïveté première. Au Vatican tout est chef-d'œuvre; *l'école d'Athènes*, les muses, les poètes, les docteurs de l'Église; l'hostie éblouissante apparue à Bolsena pendant le sacrifice de la messe à un prêtre incrédule, avec ses assistans surpris, le prêtre confus, cette femme à qui sa voisine veut raconter le miracle, et qui, tout en la repoussant, tend curieusement l'oreille; et puis Attila, cet *incendie du bourg*, dont les figures ont été si souvent reproduites; saint Pierre délivré par l'ange; Héliodore chassé du temple en même temps que Jules II, porté par ses massiers avec toute la pompe d'une cour moderne, y fait son entrée triomphale. Cette dernière idée est singulièrement bizarre, mais on peut moins en faire un reproche à Raphaël qu'à la vanité puérile de Jules, et à la manie des peintres du temps d'amalgamer des idées et des personnages hétérogènes. Ainsi on est assez étonné de trouver parmi les docteurs de l'Église, peints par Raphaël, Dante

et le moine Savonarole en société de saint Dominique, de saint François, de saint Thomas-d'Aquin, de saint Nicolas et de saint Bonaventure. La surprise n'est pas moins grande pour ceux qui considèrent avec attention le fameux *Jugement dernier* de Michel-Ange, de voir dans un coin, au-dessous de Jésus-Christ et de la cour céleste, Charon et sa barque, puis Minos tel que Dante nous le représente :

Stavvi Minos orribilmente e ringhia.

Cette tête de Minos était au reste le portrait fidèle du grand-maître des cérémonies du pape. Tout le monde s'en aperçut, et le grand-maître courroucé adressa une plainte en forme au pontife; mais Paul III, qui régnait alors, lui dit : — Où donc Michel-Ange t-a-t-il représenté? dans le purgatoire? — Non, Saint-Père, reprit vivement le grand-maître, il m'a mis dans l'enfer! — Si ç'avait été dans le purgatoire, dit alors le pape, il y aurait eu remède, mais en enfer, *nulla est redemptio.*

Je pourrais citer une foule d'autres exemples de ces associations bizarres, quelquefois traitées d'une manière spirituelle, mais le plus souvent sans aucun goût. Ainsi on s'amuse de ce vieux Juif (dans *la Résurrection de Lazare,* de Rubbens) qui, pour se mieux convaincre du miracle, ajuste gravement ses lunettes. Mais que Giorgion nous fasse un David paré de la soubreveste espagnole et armé de la rapière, qu'André del Sarto habille les Mages à la florentine; que le Guide coiffe Dieu le Père d'une barette de cardinal, c'est là ce qui révolte nos idées et détruit tout d'abord l'illusion qu'on voulait produire : il ne faut pas croire non plus que le seizième siècle ait toujours fait preuve de goût dans l'usage des allégories mythologiques, qu'il s'est plu à substituer à la simple et sublime représentation des scènes de la nature. Au lieu d'un beau coucher du soleil, on faisait encore un beau jeune homme jouant le rôle de Phébus et se précipitant avec son char dans les flots. Les Heures, les Muses, les Dryades étaient encore pimpantes comme au temps d'Homère. Nous avons à cet égard une lettre curieuse d'Annibal

Caro à Taddeo Zucchero. Il s'agissait des peintures que celui-ci devait exécuter dans la chambre du cardinal Farnèse à son palais de Caprarola.

« Quant à la chambre dont la voute est plate, lui écrit-il, » il me semble que, puisqu'elle doit recevoir le propre lit de » Son Éminence, il faut y traiter des sujets analogues à cette » destination, et d'un effet extraordinaire, tant pour l'exécu- » tion que pour la pensée. Ainsi, pour dire mon opinion en » général, je voudrais que vous y représentassiez la nuit, ce » qui distinguerait cet appartement des autres, et vous don- » nerait occasion de déployer toutes les ressources de votre » art; et, comme l'opposition de l'ombre et de la lumière donne » un charme et un relief particulier aux figures, mon avis » serait qu'on prît le moment où l'aube commence à poindre. » L'aurore apparaîtrait au milieu de la voûte; ce pourrait être » une jeune fille, belle comme les poètes s'ingénient à la pein- » dre, délicatement nuancée d'or, de pourpre, de rose, et de » semblables agrémens (1). Il serait à propos de partager sa robe » en trois couleurs distinctes, et de la faire blanche, vermeille » et orange, pour figurer les diverses phases de l'aurore. Cette » robe serait ouverte à partir des jambes pour faire ressortir » le nu. Les bras devraient être également nus et couleur de » rose; des ailes de diverses couleurs seraient attachées à ses » épaules, et deux amours l'accompagneraient; l'un porterait » un flambeau devant elle, et l'autre éveillerait Titon. »

Plus loin, Caro lui fait le portrait de la Nuit tel qu'il le conçoit : « Il faut qu'elle ait la chair noire, un manteau noir, des » cheveux noirs et des ailes noires ouvertes pour voler. Elle » tiendrait d'une main un enfant blanc pour figurer le Som- » meil, et de l'autre un enfant noir, image de la Mort. Vous » représenteriez le Crépuscule sous la forme d'un jeune homme » nu portant des flambeaux et ayant entre les jambes une grande » étoile, celle de Vénus par exemple. Quant à la Lune, ce » serait une jeune fille de dix-huit ans, grande, avec de longs

(1) *Di simili vagghezze*. *Vagghezze* est ici intraduisible.

» cheveux, l'aspect virginal et une espèce de bonnet pointu » comme la coiffure des doges. Elle aurait deux cornes sur la » tête pour figurer le croissant, et serait vêtue d'une robe fine » et transparente, toute parsemée d'étoiles avec une grande » lune au milieu. » Ceci était probablement pour la faire reconnaître. Ainsi dans Shakespeare, lorsque la muraille est appelée à jouer un rôle, l'acteur a bien soin de dire en commençant : *C'est moi qui suis la Muraille.*

Cette lettre est d'autant plus curieuse que le Caro était un écrivain d'un vrai mérite, homme du monde, et le commensal des Farnèse ; vivant avec les artistes les plus célèbres, lié d'amitié avec eux, il était plus qu'aucun autre dans le cas d'émettre un avis sage dans le cercle de ce qui formait alors les opinions dominantes. Mais on était encore infatué des souvenirs classiques ; cette manie passa fort heureusement avec les grands artistes du dix-septième siècle.

Il est bien temps de revenir à Raphaël, dont cette digression nous a long-temps éloigné. Le jeune élève du Pérugin, le jeune admirateur de Barthelemy de Saint-Marc, vivait désormais comme un prince à la cour pontificale. Son cousin Bramante lui avait construit un riche palais, et là il pouvait briller de pair avec les Colonne, les Chigi, ces vieux noms de l'aristocratie romaine. Les peintres des autres nations, Albert Durer surtout, cherchaient à se mettre en rapport avec lui, et il était facile d'y réussir, car personne n'eut jamais un abord plus accessible ni une humeur moins jalouse. Aussi était-il chéri des pontifes, des cardinaux, des artistes, de ses élèves surtout, dont il suivait les progrès avec une sollicitude toute paternelle. Ces élèves étaient Jules Romain, le Fattore, le Garofolo, Pierino del Vaga, Jean d'Udine, qui peignait avec tant de goût les arabesques, tous jeunes gens pleins de zèle et de travail, qui formaient autour de leur maître une cour assidue. Il y avait de la gaîté, du mouvement, de la vie dans cette petite cour, Michel-Ange en enviait quelquefois l'union et les plaisirs, mais son humeur bilieuse se répandait en sarcasmes. *Vous marchez suivi comme un prévôt*, dit-il un jour à Raphaël; — *et vous tout seul comme le bourreau*, répliqua son antagoniste. Michel-

Ange disait encore que la peinture à l'huile, telle que la traitait ordinairement Raphaël, n'était qu'un ouvrage de femme et d'enfant, et que le véritable artiste ne se reconnaissait qu'au travail spontané des fresques. Il y avait ainsi complète divergence dans les manières et les habitudes de ces deux hommes célèbres. Michel-Ange vivait solitaire dans une petite maison dont il ouvrait lui-même la porte à ceux qui venaient le visiter. Là, négligé dans sa tenue, il ne se déshabillait qu'une fois par mois, dormait à peine, et ne donnait à dîner à personne, malgré ses immenses richesses qu'il répandait, du reste, avec une louable bienfaisance sur les individus malaisés et les filles sans dot. Il n'avait point d'élèves, ne comptait que quatre à cinq amis parmi les artistes, Sébastien del Piombo, le Pontorme, Daniël de Volterre, et Vasari. Les autres artistes qui vivaient dans son intimité étaient plutôt des barbouilleurs et des manœuvres, dont il prenait plaisir à se jouer. Tels étaient Menighella et Topolino. Un jour, ce dernier fit un Mercure, dont les jambes étaient beaucoup trop courtes, relativement à l'ensemble du corps. Michel-Ange le lui fit remarquer, mais Topolino ne se découragea pas. Il tailla aussitôt dans le marbre une paire de bottes, y ajusta les tibias de son Mercure, et revint triomphant montrer son œuvre. On est étonné qu'un grand génie admît dans sa familiarité de pareils niais ; mais Michel-Ange était jaloux ; il voulait partout dominer, et ne pouvait supporter dès-lors la société des grands maîtres. Ni Raphaël ni lui ne se marièrent. Chez Raphaël, ce n'était point défaut de sympathie pour les affections conjugales, mais la crainte très-naturelle de manquer le chapeau de cardinal qui lui avait été promis par Léon X. En attendant, le facile Raphaël se laissait aller à des habitudes peu canoniques......

Michel-Ange ne se maria jamais, mais chez lui c'était plutôt l'effet d'un caractère fortement concentré en lui-même, et peu susceptible de cette confiance expansive qui fait le bonheur du mariage. Ses relations avec la marquise de Pescaire n'étaient point de nature à être accusées, comme l'ont fait quelques biographes. La marquise était une admiratrice enthousiaste des arts ; Michel-Ange aimait beaucoup à être admiré ; de là ses

fréquens voyages à Viterbe, et ce commerce de lettres qui paraissent étrangères à toute affection plus intime. Lorsqu'on reprochait à Michel-Ange de ne s'être pas marié pour transmettre à ses enfans un nom devenu glorieux, il répondit : *J'ai déjà trop d'une femme ; cette femme, c'est l'art, qui m'a causé assez de tourment et de peines ; mes enfans, ce sont mes ouvrages.* Ces ouvrages sont restés comme des monumens du génie le plus élevé qu'aient produit les temps modernes. Le genre de talent de Michel-Ange échappe du reste facilement à l'appréciation de la foule. Il n'a rien de ce qui attache et séduit au premier coup-d'œil, ni coloris, ni grâce dans les contours. Michel-Ange même dans ses tableaux était toujours statuaire ; aussi s'occupait-il peu de ses fonds et de l'illusion de la perspective. Mais si, le regard fixé sur ses grands ouvrages, on cherche à se rendre compte de toutes les expressions, de toutes les attitudes, on reconnaît que Michel-Ange a épuisé l'art. Personne n'eut le secret comme lui de révéler sur le marbre ou la toile les plus secrètes pensées qui nous agitent. Son *Jugement dernier* est surtout à cet égard un admirable chef-d'œuvre ; dans cette immense multitude qui se presse à la voix de Jésus-Christ, il n'est pas une figure qui n'exprime une idée différente, pas un saint ou un damné sur la physionomie duquel on ne lise la vertu ou le vice qu'il avait pratiqué. Michel-Ange lui seul a pu donner à la nature humaine cette inspiration divine qui respire dans la tête de son *Moïse*. Les quatre statues qui entourent le tombeau des *Médicis* à Florence, et qui représentent l'Aurore, le Jour, le Crépuscule et la Nuit, se font remarquer encore, dans un genre tout différent du *Moïse*, par le caractère du dessin et le feu de la composition. C'est l'une de ces statues, celle de la Nuit, figurée par une femme endormie et la tête appuyée sur le coude, qui inspira à J.-B. Strozzi les vers suivans :

La notte, che tu vedi in si dolci atti
Dormire, fu da un angelo sculpita
In questo sasso ; e perchè dormi, ha vita ;
Desta la se nol credi, e parleratti (1).

(1) La nuit que tu vois là, dormante avec tant d'abandon et de grâce

Ainsi Ovide avait dit avec non moins de grâce de la Vénus de Praxitèle.

Virginis est veræ facies quam vivere credas
Et si non obstet reverentia, posse moveri (1).

Michel-Ange répondit à Strozzi, en mettant sa réponse dans la bouche de la Nuit :

Grato mi è il sonno e più l'esser di sasso
Mentrè che il danno e la vergogna dura ;
Non veder, non sentir mi è gran ventura,
Però non mi destar, deh ! parla basso (2).

On voit que Michel-Ange était poète ; le nombre des sonnets qu'il a laissé est considérable ; et, en sa qualité de poète, comme Horace, il ne se piquait pas de bravoure. A l'époque où Florence fut assiégée par les Médicis, les Florentins ne crurent pouvoir mieux faire que de nommer Michel-Ange leur grand ingénieur et membre du conseil des guerres. Cela fut bien tant que le bruit de l'artillerie ne ronfla point trop violemment aux oreilles, mais, le danger devenant plus imminent de jour en jour, Michel-Ange se sauva par une poterne, et laissa ses compatriotes se tirer d'affaire comme bon leur semblerait. Ce grand artiste vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et la vieillesse lui apporta des émotions, une sensibilité dont il avait manifesté peu de signes auparavant. On lit avec attendrissement les lettres qu'il écrivait à Vasari durant cette dernière période de son existence. Vasari lui avait

---

fut sculptée dans ce marbre par un ange. Elle dort, mais elle vit : réveille-la, si tu en doutes, et elle te parlera.

(1) C'est l'image si vraie d'une jeune vierge, que vous diriez qu'elle vit, et que la pudeur seule la retient immobile.

(2) Le sommeil m'est doux, mais surtout la froide insensibilité de la pierre pendant que les malheurs et la honte règnent encore. Il m'est doux de ne rien sentir, de ne rien voir. Cependant ne vas pas me réveiller, je t'en prie, parle bas !

annoncé la naissance d'un jeune Bonarotti, fils de son neveu Léonard, et lui avait donné de longs détails sur les fêtes du baptême; Michel-Ange lui répondit :

« George, mon cher ami, votre lettre m'a causé bien de la joie, car je vois que vous vous souvenez encore du pauvre vieux (*del povero vecchio*). Je vous remercie du bonheur que vous me témoignez d'avoir vu naître un autre Bonarotti; mais cette foule, ces pompes dont vous me parlez, me déplaisent. Le jour de la naissance ne doit pas être signalé par des fêtes, il faut les garder pour la mort de l'homme qui a bien vécu. »

Une autre fois il lui écrivit : « Messire George, mon cher ami, je puis à peine écrire; et, cependant, je ne veux pas laisser votre bonne lettre sans réponse. Vous savez qu'Urbain est mort; ç'a été pour moi tout à la fois une grande grâce de Dieu et un grand malheur. Oui, une grâce de Dieu, car, tant qu'il vivait, je tenais à la vie; mais, aujourd'hui, sa mort m'apprend à envisager la mienne, non plus avec crainte, mais avec envie. Je l'ai eu vingt-cinq ans avec moi, et je l'ai toujours trouvé ami rare et fidèle. Je l'avais rendu riche; j'espérais qu'il serait le bâton de mes vieux jours....... Il a disparu; et je n'ai plus d'autre espoir que de le retrouver au ciel. »

On lit dans une autre lettre : « J'ai mené ces jours derniers une vie de peine, de dépenses et de vrais plaisirs à parcourir les montagnes de Spolette, et à visiter leurs bons hermites. C'en est au point que j'y ai laissé la moitié de moi-même. Vraiment! cher ami, on ne trouve la paix que dans les bois! »

Il y a, dans ces citations, que je pourrais multiplier à l'infini, un sentiment religieux et triste qui semblerait indiquer une âme tendre et qu'on est tout surpris de trouver chez Michel-Ange, connu par sa fierté et sa roideur. Mais l'âge et surtout la Religion avaient amolli cette rude enveloppe. Plus expansif, plus confiant avec ses amis, il conservait encore néanmoins la hauteur impérieuse de son caractère pour tout ce qui tenait à l'art, traitant d'*animaux* les élèves de San-Gallo, et de *tudesque* la manière de ce grand maître. Lorsque la vie commença à s'éteindre chez lui, il fit son testament en trois

mots : « Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la terre, et mes biens à mes plus proches parens. Je recommande à mes parens et à mes amis de se rappeler souvent, pendant leur vie, les souffrances du Fils de Dieu. »

Ainsi mouraient les artistes au seizième siècle. Ils pouvaient être jaloux, orgueilleux, libertins, tant que la santé était bonne; mais l'atmosphère où ils vivaient était tellement imprégnée de religion, que, le danger venu, ils croyaient en Dieu. La foi survivait aux orages du cœur; et, cette foi, suivant la parole de l'Évangile, enfantait de grandes choses. Voyez cette étonnante basilique de Saint-Pierre, la grande pensée du seizième siècle, qui usa tant de plans divers, tant de vies d'hommes, et n'en fut pas moins continuée avec une persévérance qui tenait de la foi. C'est qu'alors on croyait à l'avenir, on palpitait d'émotions brûlantes, on ne voyait pas encore toutes les choses du monde d'un œil désenchanté; il y avait de la poésie, de l'imagination! Depuis, on a construit des théâtres et peint des bergères en paniers; aujourd'hui on bâtit des Bourses, et l'on jette à peine quelques sous aux artistes (1). C'est que nous sommes blasés sur tout, fatigués de tout; qu'il n'y a plus d'émotions qui nous agitent, plus de pensée morale qui nous unisse dans le sentiment d'une foi commune. A défaut de mieux, nous nous sommes faits importans, et nous avons peine à comprendre ces vieux siècles, qui prenaient au sérieux les lettres et les arts, siècles d'illusions, qui commençaient sous les auspices des Léonard de Vinci, des Jules II, des Médicis, et qui s'éteignaient avec les Carraches!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

---

(1) L'un des plus beaux tableaux du musée du Luxembourg a été payé 4,000 fr. à son auteur. Ce tableau avait coûté 1,500 fr. de dépenses et deux années d'un travail assidu.

VIE D'ANTOINE GOHIER,

CLERC TONSURÉ, MORT AU SÉMINAIRE DE BAYEUX LE 1er MARS 1832 (1).

Je ne sais s'il est rien de si touchant et de si beau sur la terre qu'une vie toute d'innocence, qu'une piété qui ne s'est jamais démentie, même dans la légèreté de la jeunesse, qu'une pureté inaltérable dans un siècle corrompu, qu'un amour pour la perfection qui a fait chaque jour de nouveaux progrès que le spectacle enfin de toutes les vertus pratiquées constamment depuis la naissance jusqu'à la mort. Une telle vie a quelque chose d'angélique et de céleste, qui console les bons, qui ranime les faibles, qui ferait honte aux indifférens. Elle montre quelle est encore l'heureuse influence de la religion au milieu de tant de désordres et de scandales, et elle apprend à bénir Dieu, dont le bras n'est pas raccourci, et qui répand ses grâces avec tant d'abondance sur des âmes privilégiées.

Antoine Gohier, dont on donne ici la Vie, était né le 5 octobre 1811 à Colleville-sur-Orne, diocèse de Bayeux. Il perdit son père quelques jours après sa naissance, et manifesta dès son plus jeune âge le goût de la prière et de la piété. Il était doux, modeste, docile, recueilli à l'église, évitant les jeux bruyans. Son visage toujours ouvert, son caractère toujours égal, sa candeur lui gagnaient tous les cœurs. A dix ans, il demanda à aller au petit séminaire de Villiers-le-Sec, et sa mère y consentit, quoique avec peine. Son premier séjour n'y fut point agréable; il y éprouva de l'ennui, comme il arrive souvent à des enfans qui sortent pour la première fois de la maison maternelle. Cependant son courage se soutint, malgré cette espèce d'épreuve, et il eut le bon esprit de résister à cette faiblesse de la nature. Il fit sa première communion dans les meilleures dispositions, et se livra avec ardeur au travail; le succès couronna ses efforts, et dans toutes ses classes, il fut presque toujours le premier. La piété se

(1) Un vol. in-18, prix, 1 fr. et 1 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, au bureau de l'*Ami de la Religion*.

développait en même temps en lui avec l'âge. Sa fidélité au réglement était admirable, sa douceur, son obligeance, sa charité charmaient ses camarades; il leur rendait tous les petits services qui étaient en son pouvoir, et exerçait parmi eux une sorte d'apostolat. Il parlait de Dieu plus encore par ses exemples que par ses discours, et toutes ses actions étaient une sorte de prédication muette et d'encouragement à la vertu.

Le 15 octobre 1830, Gohier entra au grand séminaire de Bayeux. Les événemens qui venaient de se passer en France ne le firent point chanceler dans sa vocation. Ses progrès dans le bien furent plus sensibles encore. Son recueillement habituel, son exactitude à observer le silence, son maintien à l'église, sa ferveur dans la prière, annonçaient la vivacité de sa foi. Il n'avait pas de plus grand bonheur que de s'occuper de Dieu ou d'en parler aux autres, et alors sa voix s'animait à son insu et trahissait le feu qui brûlait en lui. L'étude de l'Ecriture sainte et de la théologie avait des charmes pour lui. De petits écrits qu'il a laissés respirent les plus purs sentimens et le zèle qu'il avait pour la perfection. Admis à la tonsure, il se montra digne de faire ce premier pas dont il sentait toute l'importance. Sa charité pour les pauvres et pour tous ceux qui souffraient, son attention à les soulager autant qu'il était en lui, le soin qu'il prenait de les recommander aux autres, les privations qu'il s'imposait à cet effet, tout faisait présager de quoi il eût été capable dans l'exercice du ministère.

Cependant ce bon jeune homme s'affaiblissait, et il y avait six mois qu'il était consumé par une fièvre lente, sans prendre plus de soin de sa santé et sans cesser d'assister aux exercices de la maison. Environ quinze jours avant sa mort, on ne pouvait lui persuader de prendre plus de repos que les autres. Enfin sa faiblesse l'obligea de garder le lit. Le supérieur résolut de le renvoyer dans sa famille, espérant que sa santé s'y rétablirait plus aisément. Le 20 février avait été fixé pour le jour du départ; le jeune homme désirait rester, et en effet il tomba la veille dans un état qui ne permettait plus de songer au voyage. Ce ne serait point assez de dire qu'il souffrit cet état avec patience, l'expression de sa joie se peignait sur sa figure. Il lui semblait que Dieu l'appelait à lui, et il faisait des actes pleins de foi et d'amour de Dieu. Ses bras se tendaient vers le ciel, ses yeux se fixaient en haut, il s'élançait de son lit; on eût dit qu'il entrevoyait le séjour du

bonheur. Il reçut deux fois les sacremens pendant sa maladie, mais avec quelle piété vive et tendre! Ses prières, ses paroles, ses gestes, tout en lui annonçait le feu intérieur dont il était rempli. Aussi ses maîtres et ses condisciples étaient tous également émus et touchés de le voir et de l'entendre. C'était à qui serait témoin de cet édifiant spectacle. Enfin le fervent jeune homme expira doucement le 1er mars, au matin, après avoir prononcé les noms de Jésus, Marie et Joseph.

Sa mort fit éclater le respect qu'il inspirait. On voulait avoir quelque chose qui lui eût appartenu, on se partagea les petits objets qu'il laissait, ses cheveux furent bientôt tous coupés. Le bruit de sa mort s'étant répandu dans la ville, on accourut pour le voir à la chapelle où il était exposé dans un cercueil découvert, on faisait toucher à son corps des objets de piété. La foule ne cessa point le vendredi 2 mars, depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, que commença la cérémonie de l'inhumation. Plusieurs prêtres de la ville et même des environs se joignirent au séminaire. Le convoi se rendit à l'église de Saint-Exupère, et le corps fut déposé auprès de la tombe d'un supérieur du séminaire, M. l'abbé de Gournay, mort il y a quelques années.

Telle est l'analyse courte et décolorée d'une vie pleine d'intérêt. Il règne dans tout l'ouvrage je ne sais quel parfum de vertu qui embaume. On se sent puissamment ému à la vue d'une si haute perfection dans un âge si tendre. C'est bien à ce fervent séminariste qu'on peut appliquer ces paroles de l'Ecriture : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa.* Nous ne doutons point qu'un tel exemple ne fasse une profonde impression, non-seulement sur les jeunes ecclésiastiques qui, comme Antoine Gohier, entrent dans la carrière, mais sur les fidèles de tout âge et de toute condition.

On a joint à la *Vie* deux ou trois petits écrits trouvés dans les papiers du jeune Gohier, des *Pensées* et des *Résolutions pour une retraite*, et un écrit intitulé : *Le fruit de la Semaine-sainte*. Ces écrits indiquent assez quelle était l'ardeur du pieux Antoine pour travailler à sa perfection, avec quel soin il veillait sur lui-même et fuyait jusqu'à l'apparence de la plus petite faute.

L'auteur de cette *Vie* ne s'est pas nommé; si c'est un jeune homme, comme on le dit, c'est un jeune homme d'un talent précoce. Son ouvrage a l'air d'être fait de verve. Le style est naturel et d'une heureuse et élégante simplicité. Rien d'affecté, rien

d'ambitieux, rien d'outré. L'amour de la vérité et de la vertu semble avoir dirigé la plume, et l'intérêt se soutient jusqu'au bout dans un récit qui n'offrait cependant aucun de ces traits éclatans que le monde admire le plus, mais qui n'en plaira que davantage aux amis des lectures solides et des exemples édifians.

L'Ami de la Religion, n° 1982.

SUR LES SAINT-SIMONIENS (1).

Depuis que l'incrédulité s'est répandue dans notre occident, on a essayé plusieurs fois d'y ériger le déisme en religion, et d'y substituer au christianisme, dont on ne voulait plus, un culte plus simple et plus conforme, disait-on, à la nature et à la raison. Plusieurs tentatives de ce genre ont eu lieu en France et en Angleterre. Dans ce dernier pays, un ministre *dissenter*, David Williams, entreprit, vers 1776, d'introduire une nouvelle liturgie; il loua une salle à Londres, ouvrit une chapelle, se dit prêtre de la nature, et prêcha contre la révélation. L'appât de la curiosité lui donna d'abord quelques sectateurs, qui se lassèrent bientôt de cette parade, ou tombèrent dans l'athéisme, et les dettes que contracta la société achevèrent sa ruine. En Allemagne, le luthérien Basedow essaya quelque chose de semblable à Dessau, et n'eut pas plus de succès. A Hambourg, à Wurtzbourg, en Hollande, on tenta également, vers la fin du dernier siècle, d'établir un fantôme de religion. En France, plusieurs projets furent conçus dans le même sens. Prémontval, qui de catholique s'était fait protestant, avait eu l'idée de donner au déisme les formes liturgiques, et l'a consigné dans son livre de *Panagiana Panurgica*, publié en 1756. Grégoire cite quelques autres écrivains qui rêvèrent des plans de religion naturelle. En 1796, Dauberménil, député, publia une sorte de liturgie déiste; il voulait que ses sectateurs s'appelassent *théoandropophiles*. A la fin de la même année, la théophilanthropie prit naissance; ses cinq fondateurs furent les sieurs Chemin, Mareau, Janes, Hauy et Mandar. La pre-

(1) Extr. de l'*Ami de la Religion*, n° 1980 et 1983.

mière réunion eut lieu le 16 décembre. Ils s'adjoignirent quelques prêtres mariés (1), quelques échappés des clubs, quelques niais, et surtout des hommes qui, par leurs lectures ou par leurs mœurs, avaient conçu des préventions ou même de la haine contre la religion et contre les prêtres. Les plus connus parmi eux étaient Chemin, libraire, Rallier, député; Goupil-Préfeln, Dubroca, Michel, Chappuy, Parent, Sobry, Chapuis, Chassant, Siauve, Sylvain Maréchal, athée fameux, etc. Ils avaient un conseil de direction, un journal rédigé par Siauve, donnèrent des livres de liturgie, et s'établirent successivement dans différentes églises. La Révélière-Lépaux, alors membre du Directoire, passait pour leur grand protecteur. Leur culte était fort simple; des discours de morale, un autel chargé de fleurs ou de fruits, des inscriptions, des hymnes en français; des invocations à l'Eternel ou à la nature, c'est à peu près tout ce qui composait leurs cérémonies. Aussi leurs fêtes froides, vides et sèches, lassèrent bientôt, et à la fin de 1799, les théophilanthropes, déjà réduits à un petit nombre à Paris, se restrei-

(1) Les prêtres mariés jouèrent un grand rôle dans la théophilanthropie. Dubroca était un ancien doctrinaire, et fut un des orateurs les plus en vogue dans les séances théophilanthropes. Michel, vicaire épiscopal à Coutances, fut un des premiers à se marier, et envoya à la Convention le discours qu'il avait prononcé à ce sujet. Parent, curé de Boissise-la-Bertrand, près Melun, est probablement le même qui figurait dans le comité de direction des théophilanthropes; il avait abjuré même avant Gobel, et avait écrit à la Convention qu'il avait été charlatan. Plaisante manière de se faire estimer! il se fit apparemment théophilanthrope pour être toujours charlatan. Chemin et Chassant étaient aussi deux prêtres apostats, dont les noms figurent dans les listes d'abjuration envoyées à la Convention : Chemin a beaucoup écrit pour propager la théophilanthropie. Rotron, autre théophilanthrope, paraît aussi avoir été un prêtre qui avait abjuré son état. Siauve, prêtre marié, avait un grand zèle pour la secte. Hauy, nommé plus haut, n'est point l'abbé Hauy, aussi recommandable comme prêtre que comme savant; mais son frère, Valentin Hauy, directeur de l'institut des Aveugles, et qui traînait ces malheureux enfans aux réunions théophilanthropiques. A Châlons, Légez, et à Bourges, Singez et Doreau, tous prêtres mariés, étaient les plus zélés pour la théophilanthropie.

gnirent à quatre églises, qu'ils furent peu après obligés d'abandonner. La Révélière n'était plus en place, et sa chute accéléra celle de la secte. Les théophilanthropes furent moins heureux encore dans les départemens; ils eurent une lueur d'existence à Versailles, à Montreuil, à Bernay, à Clamecy, à Châlons-sur-Marne, à Bourges, etc. Ils échouèrent au Hâvre, à Bordeaux, malgré le zèle d'un prêtre apostat, Latapy; à Soissons, à Poitiers, etc. Ils obtinrent un succès éphémère à Sens et à Auxerre, grâces au zèle de quelques adeptes; il y avait, entre autres, à Auxerre, trois prêtres mariés, Fontaine, Robert et Chaisneau. Mais tout cela tomba bientôt dans l'ombre, et sans la patience de l'abbé Grégoire pour recueillir quelques faits sur cette secte, nous ignorerions presque entièrement son histoire (1).

Il y a beaucoup d'analogie entre les théophilanthropes et les saint-simoniens. La haine ou au moins l'indifférence pour la religion a donné naissance aux uns et aux autres. Chez les uns et les autres, c'est la même absence de doctrines, le même vide dans le culte, le même pathos dans les discours, le même enthousiasme simulé, les mêmes niaiseries. Quel intérêt peut inspirer une religion à laquelle il ne manque que trois choses, des dogmes, un culte et une morale? car ils ont déclaré eux-mêmes qu'ils n'étaient pas encore fixés sur ces trois points. Ils prétendent être les disciples de Saint-Simon, mort en 1825; mais cette origine ne leur apporterait pas une grande illustration, car Saint-Simon ne paraît pas avoir été ni fort réglé dans ses mœurs, ni fort sage dans la conduite de ses affaires, et ses écrits annoncent tout-à-fait le désordre de ses idées. D'ailleurs on fait dire actuellement à Saint-Simon tout ce qu'on veut, et les traditions qu'on prétend avoir recueillies de sa bouche mourante se prêteront à toutes les folies que l'on voudra y joindre. Quelle confiance peut inspirer une religion encore décousue et flottante, qui ne parle ni à l'esprit, ni au cœur, qui ne consiste qu'en sentences vagues et en déclamations contre une autre religion? Si les saint-simoniens voulaient

---

(1) Voyez l'*Histoire de la Théophilanthropie*, dans l'*Histoire des Sectes religieuses*, par Grégoire, 1re édition en 1814, et 2e en 1828.

obtenir quelque crédit, ils auraient dû au moins se présenter dans le monde avec une doctrine toute faite, bien liée dans toutes ses parties, et qui en imposât un peu par quelque ordre, par la sagesse des préceptes, par l'habileté du plan, par la finesse des aperçus, par quelque apparence de raison et d'adresse. Mais espérer de convertir le monde, quand on n'a rien de positif et de satisfaisant à lui apprendre, quand on erre à l'aventure dans un cercle d'idées creuses et de théories vagues, c'est une fatuité qui va jusqu'à l'extravagance.

Toute l'histoire des saint-simoniens, et elle n'est pas bien vieille, puisqu'ils n'ont guère que deux ou trois ans d'existence; toute leur histoire annonce le besoin et le projet de faire illusion par un charlatanisme misérable. Leurs séances, leurs discours, leur costume, leur journal, leur langage même dans les choses les plus simples, sont empreints de charlatanisme. Ils se sont donnés assez long-temps en spectacle dans la rue Taitbout, et ont cherché à éblouir par un air d'assurance et d'inspiration, par des discours où on jouait l'enthousiasme, et par des scènes de comédie. Ils créèrent une hiérarchie, et organisèrent une association financière qui fit quelque bruit à cette époque, et qui a donné lieu à un procès (1).

L'association et l'emprunt avaient bien l'air d'un piége tendu au public, car on n'avait pas le premier sou, et on était aux expédiens pour faire face aux dépenses. Aussi, voilà Enfantin et Rodrigues traduits en police correctionnelle, pour avoir escroqué de l'argent à l'aide de manœuvres frauduleuses, pour persuader l'existence d'entreprises et d'un crédit imaginaires. De plus, Chevalier, Duveyrier et Enfantin étaient accusés d'avoir outragé la morale publique dans des articles insérés au *Globe*. On citait entre autres un article du 12 janvier dernier, sous ce titre : *De la Femme ;* et un extrait du numéro du 19 février, où l'on parlait de l'enseignement du *Père Enfantin* sur les relations de l'homme et de la femme. Tout cela n'était pas propre à donner du relief à la nouvelle religion, et à inspirer une grande estime pour ses docteurs et ses apôtres.

Les missions en province furent un autre moyen imaginé

(1) L'*Ami de la Religion*, n° 1936.

pour relever la secte naissante; mais elles eurent peu de succès. Les missionnaires saint-simoniens échouèrent complètement dans quelques villes, et n'excitèrent que très-médiocrement la curiosité dans d'autres. La nouvelle religion était donc partout en baisse, dans le monde comme à la Bourse. Les divisions intestines des adeptes, l'élévation de M. Enfantin aux dépens de M. Bazard, la défection de M. Rodrigues, la chute du *Globe* qui ne pouvait plus aller, faute de fonds, tout annonçait une prochaine décadence. Les saint-simoniens, voyant que leurs parades perdaient beaucoup dans l'opinion, ont cherché à se relever de leur discrédit d'une autre manière; ils ont annoncé qu'ils allaient se retirer sur la montagne, comme pour méditer dans le désert, et sortir de là ensuite remplis d'une nouvelle force et éclairés de nouvelles lumières. Les voilà donc à Ménilmontant, dans une campagne de M. Enfantin, de celui qu'ils appellent leur père. Mais ils ne veulent pas qu'on les y oublie, et ils ont grand soin de faire parler d'eux dans les journaux. Ils reçoivent volontiers ceux qui vont les voir, et ils font même de leur mieux pour piquer la curiosité de leurs voisins. C'est encore un spectacle qu'ils donnent là comme rue Taitbout, et on les fâcherait beaucoup de ne pas assister à leurs travaux, de ne pas remarquer leur costume, et de paraître insensible à leurs minauderies. Ils souhaitent que le public soit au courant de tout ce qui se passe dans leur intérieur, et ils ont fait connaître dernièrement, à son de trompe, leurs noms et le genre d'occupation auxquelles ils se livrent.

Ils sont, dit-on, une quarantaine à Ménilmontant, et comme ils ne voulaient point avoir de domestiques, il a fallu se partager entre eux les emplois les plus pénibles de la maison. Cela est neuf et piquant; mais du moins on en parlera, et c'est ce qu'il faut à ces solitaires, qui ne sont pas tout-à-fait aussi détachés du monde que les solitaires de la Thébaïde. Les journaux ont donc été chargés de nous apprendre les fonctions de chacun. Un médecin, Léon Simon, et un ancien professeur de rhétorique, Paul Rochette, font la cuisine; MM. Talabot, ancien substitut, Gustave d'Eichtal, fils du banquier, Lambert, le baron Duveyrier, Retouret, tous jeunes gens de fa-

milles aisées, ont successivement lavé la vaisselle ; deux anciens professeurs, MM. Emile Barrault et Aug. Chevalier, et un avocat, M. Duguet, cirent les bottes; un capitaine, M. Bruneau, est chargé du service de propreté. Les frotteurs sont MM. Rigaud, médecin, Holstein, fils de négociant; Duveyrier; Pouyat et Broet, anciens étudians, Pennekère et Michel Chevalier; ce dernier a l'administration générale de la maison, et sert M. Enfantin à table. Un ancien garçon boucher va de pair avec tous ces MM.; il s'appelle Desloges, et est chargé de la buanderie ; il a sous lui deux jeunes gens, MM. Franconi et Bertrand. MM. H. Fournel, ancien directeur des forges, R. Bonheure, Roger, Justus et Maschereau, artistes, cultivent le jardin; MM. d'Eichtal et Maschereau balaient; M. Petit nettoie les chandeliers et enlève les ordures. Enfin on dit qu'il y a là un prêtre, Jean Terson, qui s'est fait saint-simonien, et qu'on emploie à éplucher les légumes, à mettre le couvert, etc. Nous ne connaissons point M. Terson, et nous ne savons s'il est véritablement prêtre; s'il l'est, son affiliation aux saint-simoniens peut être regardée comme une apostasie, et il faudra le mettre sur la même ligne que les prêtres qui, il y a bientôt 40 ans, s'étaient jetés dans la théophilanthropie. M. Enfantin, comme on le pense bien, n'a pas de fonctions obligées, mais le *Père suprême* daigne quelquefois travailler au jardin.

Tout cela est-il assez ridicule? Des médecins, des ingénieurs, des savans qui lavent la vaisselle et cirent des bottes, n'est-ce pas une occupation bien honorable pour eux et bien profitable pour la société? Cette facétie peut-elle durer? Des avocats, des négocians, des propriétaires, ne se lasseront-ils pas de ce triste et sot métier? ne voient-ils pas qu'on se moque d'eux, loin de les admirer? A quoi sert cette folle retraite, sinon à amuser à leurs dépens les gens malins et à faire gémir les gens sensés? Quelle est cette petitesse de se distinguer par un costume bizarre, par une longue barbe, par la forme de leur redingotte et de leur gilet? La redingotte, pour qu'on le sache, est bleue, courte et juste au corps. Le gilet s'attache par derrière, ce qui doit être singulièrement commode. Le corps est serré par une ceinture de cuir noir attachée avec une boucle

de cuivre. On nous apprend encore que, depuis long-temps, les saint-simoniens ont fait vœu de célibat; mais ne les plaignons pas trop, car on dit que ce vœu n'est que temporaire, et qu'ils en seront relevés dès que M. Enfantin sera marié. Les plaisantes gens avec leurs vœux qu'ils font ainsi pour la forme, et auxquels ils sont disposés à renoncer à la première occasion! Il est vrai que ce vœu, n'étant point fait à Dieu, n'a pas plus de sanction que de motif raisonnable.

Les saint-simoniens ont donné depuis une autre représentation théâtrale, à l'occasion de la mort d'un de leurs *apôtres*, le sieur Talabot. Le récit qu'ils ont fait mettre dans les journaux est marqué au coin de ce charlatanisme étudié qui les distingue. Léon Talabot était mort dans la nuit du 16 au 17 juillet.

« Le 17, dit la relation, le corps en costume *apostolique* et *en grand appareil* fut exposé sur un lit de *parade* dans un appartement de la maison de Ménilmontant, où le public était admis à le visiter. Un chœur de saint-simoniens placé dans une pièce voisine séparée seulement par des rideaux de gaze faisait de temps en temps entendre des chants et des *prières;* des accords tristes et graves remplissaient les intervalles du chant. Le 18 au matin, le corps fut placé à une des portes extérieures, recouvert de tentures portant le nom du défunt et gardé par deux saint-simoniens en costume. A une heure, les portes du jardin s'ouvrirent au public, à quatre heures la famille saint-simonienne vint enlever le corps et le transporter sur le char pour se rendre au cimetière. Sur le cercueil était placé le *gilet symbolique* du défunt, et le *pavillon saint-simonien* avec ces mots : *Talabot*, *apôtre*. Autour du char étaient placés quatre membre de la famille saint-simonienne et quatre *fidèles* de Paris. Ensuite venaient deux *apôtres* que Talabot aimait le plus, Eichtal et Lambert, l'un portant sa ceinture, l'autre sa toque.

» Derrière eux étaient quatre saint-simoniens avec des bêches et des pioches, car ils avaient résolu de recouvrir eux-mêmes le cercueil de terre... Le gros de la famille suivait, les néophytes en tête. Le père Enfantin venait après escorté de plusieurs des membres principaux de la famille. Ensuite marchait

un groupe de femmes saint-simoniennes, au nombre d'environ cinquante. Elles étaient suivies d'une longue file de saint-simoniens de Paris. Tous les saint-simoniens portaient un costume composé d'une courte tunique blanche, d'un gilet blanc très-découvert et boutonnant par derrière, (ce gilet est pour eux le symbole de l'association, parce qu'un homme ne peut le mettre seul), et d'un pantalon blanc. Tous portaient la barbe longue, tous étaient tête nue et avaient le cou très-découvert...

» Le cortége défila par les boulevards extérieurs. Arrivée à la fosse, la famille saint-simonienne se plaça en deux groupes, l'un à droite du père, l'autre à gauche. M. E. Barrault, prédicateur, raconta la vie de Talabot, comment il avait été procureur du roi à Dreux, sa *conversion,* son caractère bouillant, chevaleresque, le rôle que les femmes ont joué dans sa vie, la puissance de *conversion* qu'il avait exercée sur des élèves de l'école Polytechnique, les douleurs et *la foi* de sa dernière nuit... Ces paroles furent entrecoupées à diverses reprises par les chants religieux des saint-simoniens. Ces chants et leur costume ont beaucoup étonné le public; la stature et l'attitude du père Enfantin, ses longs cheveux noirs et sa barbe touffue excitaient la curiosité. Les saint-simoniens ont ensuite recouvert le cercueil, et le cortége a défilé de nouveau en retournant à Ménilmontant. Dès qu'il a été hors du cimetière, ils ont commencé un chant qu'ils nomment l'*appel*, dont la musique et les paroles ont été composées par eux comme celles de tous leurs chants. Ils ont chanté jusqu'à leur rentrée à Ménilmontant, où la foule les a suivis, curieuse de voir jusqu'au bout ce singulier spectacle. »

On remarque dans tout ce récit une véritable parade. Ces MM. voulaient attirer les regards et piquer la curiosité. Leur costume, leurs cérémonies, leurs chants, leur barbe, tout était un moyen de jeter de la poudre aux yeux. Quelles pouvaient être les *prières* de gens qui n'ont encore ni doctrine ni culte? Est-il rien de plus ridicule qu'un *costume apostolique* imaginé de la veille, et qu'un *gilet symbolique* improvisé depuis deux jours? Que dirons-nous de ce langage mystique, les *fidèles*, la *conversion* de Talabot, *la foi de sa dernière nuit?* Quelle

peut être *la foi* d'un homme qui ne croyait à rien? N'est-il pas visible qu'on a voulu parodier ici le langage usité chez les chrétiens? Mais ce langage n'a point de sens chez les saint-simoniens, puisqu'ils n'ont point encore de croyance fixée. Espère-t-on faire oublier la religion avec cette comédie et ces grimaces? Qui ne plaindra ce pauvre Talabot, qui apparemment avait été baptisé, et qui meurt ainsi privé de tous les secours des chrétiens? Qui ne plaindra ces femmes saint-simoniennes, qui vont aussi se donner là en spectacle? car l'impiété chez les femmes est encore plus repoussante, ce semble; elle annonce je ne sais quelle audace qui ne va point à leur sexe. La foi, la soumission à l'Eglise, la pratique des vertus chrétiennes, siéent un peu mieux à une mère, à une femme de ménage, à une fille, que des prédications arrogantes ou des déclamations irréligieuses.

Il s'évanouira donc de plus en plus, nous devons l'espérer, ce fantôme de religion avec lequel *le Globe* parlait encore, il y a un an, d'effacer et d'éclipser entièrement le christianisme. Il porte trop de caractères d'illusion pour que les hommes en soient dupes long-temps, et les jeunes gens qui, séduits par l'attrait de la nouveauté, ont donné aveuglément dans ces rêveries, en sentiront d'eux-mêmes le vide et le ridicule, à mesure que l'imagination se calmera en eux et fera place à la voix de la sagesse et de la raison.

PROCÈS DES SAINT-SIMONIENS.

Le 27 août, les saint-simoniens arrivent de Ménilmontant en procession à 9 heures et demie. Une foule de curieux s'était portée sur leur passage; leur costume, aussi bizarre que leur air, produit un singulier effet.

Les prévenus sont : Enfantin, appelé *le Père*, comme étant le chef; il est âgé de 36 ans; Chevalier, ex-ingénieur, âgé de moins de 26 ans, et, ainsi que le précédent, ancien élève de l'école Polytechnique; Duveyrier, avocat, âgé de 29 ans, et,

comme Chevalier, ancien rédacteur du *Globe;* Barrault, ex-professeur à Sorrèze et à Paris, âgé de 33 ans; enfin Olinde-Rodrigues, qui s'est séparé de la famille dont Enfantin est le chef.

Ces cinq individus n'ont pas d'avocats. Les sieurs Lambert, Bruneau, Hoart, anciens élèves de l'école Polytechnique; Simon, d'Eichtal et Rigaud, sont les conseils de Chevalier, Barrault et Duveyrier. Le *Père* n'en a point pris. Les autres membres de la société de Ménilmontant les accompagnent.

M. Naudin, qui préside la première section des assises, procède à l'interrogatoire. Enfantin se déclare chef de la foi nouvelle, et les autres, apôtres. On remarque la répugnance avec laquelle Rodrigues se place auprès d'Enfantin, d'après l'ordre du président. Enfantin avoue qu'il a organisé des associations publiques, et qu'il est l'auteur du discours immoral publié l'année dernière dans le *Globe.* Les autres prévenus reconnaissent également les faits à eux imputés, notamment les publications de brochures incriminées.

Retouret, l'un des adeptes, cité en témoignage, étant invité à prêter le serment d'usage, consulte Enfantin, qui s'y oppose. Chevalier présente des conclusions pour motiver ce refus sur l'opinion des saint-simoniens. La cour n'admet pas ces conclusions. Plusieurs saint-simoniens appelés successivement en témoignage refusent également le serment, et ne sont point entendus.

Enfantin déclare qu'il avait demandé que deux femmes fussent admises comme conseils, et se plaint en vain du refus de la cour à cet égard.

M. l'avocat-général Delapalme prononce son réquisitoire. Il fait ressortir principalement l'immoralité qui résulte de plusieurs publications adressées aux femmes.

On entend le sieur Bauld, prédicateur saint-simonien, Rodrigues, Chevalier, Duveyrier et Barrault, faire tour à tour l'apologie de la religion de Saint-Simon, au lieu de se borner à une défense ordinaire. Ces discours dégénérant en inutilités et en déclamations scandaleuses, M. le président déclare à minuit les débats terminés. Les saint-simoniens retournent à

leur montagne, escortés de quelques curieux qui avaient eu la patience de les attendre.

Le 28, le *Père* Enfantin a prononcé à l'ouverture de l'audience un discours interrompu par de longues et fréquentes pauses, et débité avec une extrême lenteur. Plusieurs fois il dit qu'il a besoin de *s'inspirer*. L'avocat-général, qui ne peut s'empêcher de sourire à ces niaiseries, est interpelé par le prévenu, dont le discours ne présente que des réflexions décousues sur les principes de sa doctrine, et surtout sur l'émancipation des femmes.

M. Delapalme réplique, et est plusieurs fois interrompu par le prévenu. Les conseils d'Eichtal et Lambert, et le sieur Chevalier, sont encore entendus. Barrault demande acte de ce que l'avocat-général a commis une diffamation envers les chefs des saint-simoniens, en les accusant de jongleries. La cour déclare qu'il n'y a lieu.

Les jurés entrent en délibération à trois heures, et en sortent à six heures. Ils répondent affirmativement à toutes les questions. Le conseil Simon présente des conclusions tendant à ce que les prévenus soient absous, attendu que la question d'association illégale a été irrégulièrement posée.

Après une délibération d'une demi-heure, M. Naudin prononce un arrêt qui condamne Enfantin, Duveyrier et Chevalier à un an de prison et 100 fr. d'amende, et seulement à 50 fr. d'amende Rodrigues et Barrault, maintient la saisie des brochures publiées par les saint-simoniens, ordonne que leur société sera dissoute, et que l'arrêt sera affiché au nombre de cent exemplaires.

Les prévenus se retirent en silence.

DU DÉLUGE.

Les déluges d'Ogygès et de Deucalion sont-ils des événemens réels et particuliers, ou des traditions altérées du déluge universel? Par M. G. Cuvier (1).

Les géologistes ont reconnu, d'après l'état actuel des couches superficielles du globe terrestre, que la surface de notre planète doit avoir éprouvé, à une époque relativement peu éloignée, une grande révolution, qui abîma sous les eaux les continens alors habités par les hommes, et à laquelle il n'échappa qu'un petit nombre d'individus, seuls ancêtres des nations qui repeuplèrent ensuite les terres nouvelles que cette même révolution venait de mettre à sec. Divers peuples ont conservé un souvenir plus ou moins confus de cette catastrophe, où recommença nécessairement l'histoire des hommes, telle qu'elle a pu être transmise; et ce qui est fort remarquable, c'est que ceux de ces peuples, qui ont gardé le moins de relations entre eux, s'accordent cependant à placer cet événement à peu près vers le même temps, c'est-à-dire de 4 à 5,000 ans avant l'année présente 1820.

Chacun sait, en effet, que les livres de Moïse, d'après le texte des septante (celui qui alonge le plus l'intervalle entre le déluge et nous), ne font remonter le déluge qu'à 5,340 ans; et selon le texte hébraïque, dont la chronologie est la plus courte, à 4,168, en suivant le calcul d'Ussérius; ou à 4,393, en suivant celui de Fréret. Mais, ce que l'on n'a pas remarqué, c'est que les dates données à cette catastrophe par les Chaldéens, les Chinois, les Indiens et les Grecs sont à peu près les mêmes.

Les auteurs qui ont écrit en Chaldée, en Syrie, ou qui en ont consulté les vieilles traditions, Bérose, Hiéronyme, Nicolas de Damas, s'accordent à parler d'un déluge. Bérose le décrit même avec des circonstances tellement semblables à celles de la Genèse, qu'il est presque impossible que ce qu'il en dit ne soit pas tiré des mêmes sources. Il est vrai qu'autant qu'on en peut juger par les ex-

(1) Cette dissertation se trouve en tête de l'Ovide latin de M. Lemaire, tom. XVI, 8e livraison; Paris, 1821.

traits embrouillés que Josèphe (*lib.* I, *c.* 3), Eusèbe (*Præp. Ev. lib.* IX, *c.* 12), et le Syncelle, p. 30, nous ont conservé de ses écrits, il en recule l'époque d'un grand nombre de siècles; mais ces siècles nombreux, cette longue suite de rois entre Xisuthrus et Ninus, sont une chose nouvelle, et qui lui est propre. Ctésias, qui lui est antérieur, n'en a pas eu l'idée; ils n'ont été adoptés par aucun des auteurs postérieurs à Bérose. Justin, Velleïus, considèrent Ninus comme le premier des conquérans, et ne le font pas de plus de quarante-deux siècles antérieur au temps présent.

Les auteurs arméniens du moyen-âge, qui ont recueilli sur Xisuthrus les vieilles traditions, et peut-être extrait les vieilles chroniques de leur pays, le font remonter un peu plus haut (à 4,916 ans), selon MM. Cirbied et Martin. (*Recherches sur l'ancienne histoire de l'Asie*, p. 26.)

Il est vrai que le principal de ces auteurs, Moïse de Chorène, était chrétien, et a connu Eusèbe; néanmoins il est certain que la tradition du déluge existait en Arménie, long-temps avant lui; la ville qui, selon Josèphe, était appelée *le lieu de la descente*, subsiste encore au pied de l'Arara, et porte le nom de *Nachidchevan*, qui a en effet ce sens là. (Voyez la préface des frères Whiston sur Moïse de Chorène, p. IV.)

Les Chinois commencent le *Chou-King*, leur histoire authentique, par un déluge arrivé sous Yao, et dont l'époque ne serait que de 4,117 ans antérieur au temps présent.

Les Indous admettent, dans leurs livres sacrés, plusieurs révolutions, dont la dernière appelée le *Calioug*, a eu lieu, il y a maintenant 4,924 ans.

Les Grecs, qui ont toujours tout confondu, parce que les auteurs postérieurs ont voulu considérer, comme des faits positifs, les traditions vagues, ou les allégories mythologiques de leurs anciens prêtres et de leurs anciens poètes; les Grecs, dis-je, parlent de deux déluges, dont ils prétendent assigner les époques, mais auxquels ils ajoutent des circonstances inconciliables entr'elles, et avec ces époques mêmes.

De ces déluges encore inconnus et d'Homère et d'Hésiode, le premier est celui que l'on nomme d'*Ogygès*, et qui serait arrivé dans l'Attique et dans la Béotie : sa date, telle qu'elle a été fixée par Varron et rapportée par Censorin (*de die nat.* c. 21.), à 1,600 ans avant la première olimpiade, remonterait à 4,196 ans, c'est-à-dire à 28 ans près, à l'époque fixée pour le déluge de Noé,

par le texte hébraïque de la Genèse, selon le calcul d'Ussérius. Varron place expressément ce déluge quatre siècles avant Inachus, et chacun sait que Varron a passé, dans son temps, pour l'homme qui avait mis le plus d'érudition et de jugement dans la chronologie. Cependant il paraît qu'Acusila et Hellanicus, les premiers auteurs connus qui aient parlé du déluge d'*Ogygès*, et d'où Platon, dans le *Timée*, p. m. 524, Clément d'Alexandrie, *Stromat*, I, p. m. 321, et Eusèbe, *Præp. Evang.* x, p. m. 489, ont extrait ce que nous en savons, le plaçaient cent ans après *Inachus*, du temps de *Phoronée*, par conséquent plus de cinq cents ans plus tard que Varron; mais, comme le synchronisme n'empêchait ni eux, ni plusieurs autres de faire de Phoronée le premier des hommes, on voit de suite que les traditions qu'ils en avaient, étaient mêlées de fables, et n'appartenaient en réalité qu'à la mythologie.

Le second de ces déluges serait celui de *Deucalion* (1). Le

---

(1) Court de Gebelin, dans son savant ouvrage du *Monde primitif*, a inséré une dissertation fort intéressante sur le déluge de Deucalion, dans laquelle il examine si ce déluge est le même que celui de Noé. En voici un passage :

On lit dans la *Bibliothèque des dieux* d'Apollodore : « *Nic-Timus*, fils de *Lycaon*, puni par Jupiter, était prince d'Arcadie, c'est sous lui qu'arriva le déluge de *Deucalion*.

» *Deucalion*, fils de *Prométhée* et mari de *Pyrrha*, vivait dans le temps que *Jou* se décida à abolir le siècle d'airain et la race abominable qui le formait; mais par l'inspiration divine, Deucalion construisit une arche de bois appelée Larnax, qu'il garnit de toutes les provisions qui lui étaient nécessaires : il n'y fut pas entré qu'il tomba des torrens d'eau qui noyèrent le genre humain; il aborda ensuite sur une *haute montagne*, sur un *Parnasse*, et sortant du navire après que les pluies eurent cessé, il offrit un sacrifice à *Jou-Phryxien* ou Sauveur.

» Certainement rien ne ressemble plus au déluge de Noé; ces deux événemens arrivent à la même époque, dans le siècle d'airain, lorsque la terre est couverte de crimes énormes : tous deux arrivent par ordre de la divinité irritée de tant de forfaits : dans tous les deux, un grand personnage est sauvé par une arche : tous deux en sortent sur une montagne très-élevée, sur un parnasse : tous deux, après leur délivrance, offrent un sacrifice au Dieu qui les a sauvés : tous deux repeuplent le genre humain.

» C'est donc en vain qu'on veut les séparer, qu'on en veut faire deux

plus ancien auteur subsistant, où nous en trouvons la mention, est *Pindare* (*Olymp.* od. IX); il fait aborder Deucalion sur le *Par-*

---

déluges différens : qu'on veut borner à la Grèce et transporter à des temps très-postérieurs ce que les Grecs eux-mêmes placent à la même époque. La tradition des Grecs est exacte ; Deucalion est contemporain de Lycaon, de Nic-Tymus, et son déluge est le même que celui de Noé : il ne peut y avoir deux événemens de cette nature ; et les Grecs ne peuvent avoir imaginé, pour une inondation partielle, ce qui n'a eu lieu que dans le bouleversement qu'occasionna le déluge de Noé.

» Le rapport n'est pas seulement dans les récits, il est encore dans les noms. Nic-Tymus, ce fils de Lycaon, qui survit à la ruine entière de sa famille, et sous qui arrive le déluge, est un nom infiniment précieux qui complète ces rapports, qui y met le sceau le plus authentique, le plus étonnant. *Nic* est l'hébreu נוח, *Nych* ou *Nuc*, le nom même de Noé. *Tim*, est l'hébreu תם, *Tim*, le parfait, le juste, surnom de Noé, cette éphithète sublime qui lui valut l'avantage d'être excepté de la ruine du genre humain, et d'être le père d'une race meilleure. Il est *Arcas*, ou prince d'*Arcadie*, parce qu'il fut possesseur de l'*arche*, d'*arg*, le vaisseau par excellence. *Larn-ax*, nom de l'arche de bois, est également le nom de ce vaisseau oriental : L est un article, *Arn* est le nom de l'arche ; *ax*, עץ, le nom du bois. *Phryxien* ou *Phrig-sien* est formé de l'oriental פרח, *phreg*, sauver, et *is*, celui qui sauve, qui délivre, qui arrache à un péril éminent ; *phryxus* est donc celui qui est arraché à un péril éminent, le sauvé. — Il est mari de *Pyrrha*, mais en oriental פער, *Pyrr*, désigne la terre dépouillée de sa gloire, nue, flétrie, sans habitans, telle est la nouvelle femme du sauvé, appelée dans Moïse même *Ish-Adama*, l'homme d'Adama ou de la terre non cultivée. » Disc. prélim. des *Origines grecques*. Dans le *Monde primitif*.

Un savant philologue, M. Letronne, paraît croire aussi que les déluges de Deucalion et de Noé sont le même. « Selon quelques auteurs, dit-il, les déluges de Noé, d'Ogyges et de Deucalion seraient le même. Des rapports de circonstances, le nom d'*Inachidès* (*Noachus*) de la constellation de Persée, et l'étymologie de celui de *Deucalion* (*fabricateur de coffres*), semblent donner du poids à ce sentiment. Si l'on considère que les traditions des premières colonies de la Grèce datent de leur arrivée dans ce pays, qu'elles se rattachent comme point de départ, et sans transitions intermédiaires, à une ère commune, celle du déluge, les époques de ces cataclysmes ne différeront qu'en apparence. » (*Recherches sur les zodiaques égyptiens*, par M. Létronne de l'Institut).

(*Note du R.*)

nasse, s'établir dans la ville de *Protogénie* (première naissance), et y réformer son peuple avec des pierres ; en un mot, il rapporte déjà, mais en l'appliquant à une nation seulement, la fable généralisée depuis, comme on la voit dans Ovide, à tout le genre humain. Cependant les plus anciens historiens grecs, que le temps nous ait conservés, Hérodote, Thucydide, Xenophon, ne font mention d'aucun déluge, ni du temps d'Ogygès, ni du temps de Deucalion, bien qu'ils nomment ce dernier, et en parlent comme de l'un des premiers rois des Hellènes ; ils semblent donc aussi avoir considéré ces grandes inondations, comme appartenant à des temps antérieurs à l'histoire, ou comme faisant partie de la mythologie.

Ce qu'Hérodote dit, que la Thessalie doit avoir formé un lac, avant que le Pénée se fût ouvert une issue entre l'Ossa et l'Olympe, n'est qu'une de ces hypothèses géologiques applicables à un pays particulier, et telles que nous en voyons tous les jours dans nos modernes. Hérodote n'en fait aucune application à Deucalion, ni à son déluge, quoique ce fût assurément une occasion bien naturelle de parler d'un semblable événement. Mais bientôt après le siècle d'Hérodote, des philosophes, pour accréditer ou des systèmes physiques, ou des romans moraux et politiques, s'emparèrent de cette tradition, et lui attribuèrent une extension plus ou moins grande, selon qu'il convenait à leurs idées.

Platon, dans le *Timée*, n'a dit que quelques mots pour commencer le récit de la grande catastrophe, qui, selon lui, détruisit l'Atlantide ; mais, dans ce peu de mots, il place le nom de Deucalion immédiatement après celui de Phoronée, et sans faire mention d'Ogygès.

Aristote, *Météor.* I, 14, semble considérer le déluge de Deucalion, comme une inondation locale, arrivée auprès de Dodone et du fleuve Achéloüs, lieux différens de ceux où l'on la place ordinairement, quand même il s'agirait de Dodone et de l'Achéloüs de la Phocide, ainsi que Clavier, *Apollod*, t. 2, p. 79, me semble l'avoir bien établi.

Dans Apollodore, *Bibl.* l. 1, § 7, le déluge de Deucalion reprend quelque chose de sa grandeur, et tout son caractère mythologique. Il arrive à l'époque du passage de l'âge d'airain à l'âge de fer. Deucalion est le fils du Titan Prométhée, du fabricateur de l'homme ; après le cataclysme, il crée de nouveau le genre humain avec des pierres ; et cependant, d'après Apollodore lui-même,

il n'y a d'inondé que la Grèce en dehors du Péloponèse et de l'isthme comme si toute la Grèce en dehors de l'isthme avait pu être inondée, sans qu'une infinité d'autres pays, et le Péloponèse lui-même, qui n'est pas plus élevé que la Grèce, fussent inondés aussi.

Diodore, l. I, p. m. 10, n'assigne pas à cette catastrophe des limites si étroites, puisqu'il conjecture que les effets auraient pu s'étendre jusque vers la Haute-Egypte.

La tradition de Phrygie relative à *Annacus* ou *Nannacus*, qui fut une sorte de précurseur de Deucalion, suppose aussi, que le déluge de celui-ci s'étendit sur l'Asie mineure, et même qu'il détruisit tout le genre humain; car c'est après ce déluge seulement, qu'elle place Prométhée, chargé par Jupiter de reproduire l'espèce. Il est vrai que cette tradition si différente des autres, ne nous a été conservée que par des auteurs du Bas-Empire, Etienne de Byzance (*voce iconium*), Zenodote ou Zénobius (*Prov.* cent. VI, nº 10), et Suidas (*voce nannacus*). Mais Zenodote cite des auteurs plus anciens, tels qu'Hermogènes, auteur d'un traité sur les Phrygiens, et Hérodote le Jambographe. Iconium, où l'on suppose que régnait Annacus, est sur le grand plateau de l'Asie mineure; ainsi il n'a pu être inondé, sans que la presque totalité de cette presqu'île le fut.

C'est sur le Parnasse, qu'Appolodore, comme Pindare, fait aborder Deucalion, mais d'autres auteurs lui assignent des lieux différens. Selon Servius, ad Virg. Ecl. VI, v. 41 (t. v, p. 297 de cette collection), ce fut sur le mont Athos, et selon Hygyn, fab. 153, ce fut sur l'Etna qu'il trouva un refuge. D'après le récit de Lucien (*de Dea Syra*), il semblerait même, qu'à Hiérapolis on croyait que Deucalion était descendu près de cette ville.

Le coffre qu'Apollodore, *loc. cit.*, donne à Deucalion pour moyen de salut, les colombes par l'instinct desquelles, selon Plutarque (*de solert. anim.*), il cherchait à savoir si les eaux s'étaient retirées, les animaux de toute espèce qu'il avait embarqués avec lui, selon Lucien (*de Dea Syra*), sont des circonstances si manifestement empruntées de la narration de Moïse, qu'il est presque impossible qu'elles n'en aient pas été tirées, soit immédiatement, soit par la connaissance que les écrivains ont eue du récit de Bérose.

Il paraît donc certain que l'idée que l'on se faisait le plus communément soit du déluge d'Ogygès, soit du déluge de Deucalion, était dérivée de l'ancienne tradition du déluge universel, insen-

siblement modifié, diversifié selon les lieux. Chaque colonie en avait apporté avec elle le souvenir. Mais, dans ces temps, où rien n'était encore fixé par l'écriture, les prêtres chargés de conserver la mémoire des principaux faits, et sans doute de celui-là plus que d'aucun autre, les localisaient petit-à-petit, d'après le penchant naturel à tous les hommes de placer, près des lieux qu'ils habitent, les grands événemens dont ils n'ont plus qu'une réminiscence confuse, et d'après l'intérêt encore plus naturel, que les prêtres de chaque lieu avaient d'inspirer une vénération religieuse pour leurs temples, et en les accréditant ainsi, de s'accréditer eux-mêmes. C'est particulièrement dans cette dernière vue, qu'en beaucoup d'endroits on montrait des ouvertures par où l'on disait que les eaux du déluge s'étaient engouffrées : la plus célèbre était celle du Parnasse.

Il y avait, au rapport de Pausanias (*Attic.* l. 1, c. 18), quelque chose de semblable à Athènes, dans un bosquet sacré, appelé Olympias. Un enfoncement d'une coudée de profondeur passait pour avoir reçu les eaux du déluge de Deucalion, et l'on y jetait chaque année des gâteaux de farine et de miel ; aussi prétendait-on bien que Deucalion avait demeuré à Athènes, qu'il y avait construit un temple à Jupiter Phryxius, et que l'on y possédait son sépulcre, bien que l'on crût aussi le posséder à Pyrrha dans la Phtyotide.

Les Hyérapolitains de Syrie, selon Lucien (*de Dea Syra*), prétendaient de leur côté posséder l'orifice par lequel s'étaient écoulées les eaux du déluge : un temple célèbre (1) couvrait cet hyatus

---

(1) Voici les paroles de Lucien : « Les habitans du pays ajoutent qu'il s'ouvrit près de là un abîme qui engloutit toutes les eaux, et que Deucalion, en mémoire de cet événement, dressa un autel et y bâtit un temple. On y voit encore une ouverture qui est fort petite, mais je ne sais si elle n'a pas été autrefois plus grande. Pour preuve de ce qu'ils disent, les habitans du pays avec toute la Syrie, l'Arabie et les peuples d'au-delà de l'Euphrate, accourent deux fois l'an à la mer voisine (lac près de la ville) d'où ils puisent de l'eau en quantité qu'ils viennent verser dans le temple où se perd ce trou : et l'origine de cette cérémonie est encore attribuée à Deucalion pour faire souvenir de cet événement.... »

Décrivant ensuite les statues qu'on voyait dans le sanctuaire de ce temple, il en distingue trois en or, celles de Jupiter et de Junon as-

de la terre, où l'on jetait deux fois chaque année une grande quantité d'eau de mer, qu'il absorbait entièrement, bien qu'il fût fort étroit, ce qui prouve qu'il conduisait dans quelque grande cavité.

Ce qui est bien extraordinaire, c'est qu'on retrouve dans un de ces nombreux poèmes, ou romans versifiés, qui composent le corps de la mythologie indienne, un personnage dont le nom et les aventures ont des rapports frappans avec le Deucalion des Grecs : c'est *Deva cala-yavana*, ou dans le langage familier *Deo-cal-yun*, qui, ayant attaqué *Chrishna* à la tête des peuples septentrionaux (des Scythes, tel qu'était le Deucalion des Grecs, selon Lucien), fut repoussé par le feu et par l'eau. La ressemblance va jusqu'à son père Garga, dont un des surnoms est *Pramathesa* (Prométhée), et qui, selon une autre légende, est dévoré par l'aigle *Garuda*. De ces détails vraiment étonnans par leur conformité avec les fables grecques, et qui ont été extraits par M. Wilfort (*Mémoire de Calcutta*, tom. v.), du drame sanscrit intitulé *Hari-Vansa*, M. Charles Ritter, dans son vestibule de l'histoire européenne avant Hérodote, conclut avec une grande apparence, que toute la

---

sises, et portées, l'une par des bœufs, l'autre par des lions..... « La statue du milieu, ajoute-t-il, n'a d'autre nom que *la statue*, et d'autre symbole qu'une colombe d'or sur la tête : c'est elle qu'on porte deux fois l'an vers la mer, lorsqu'on va puiser l'eau dont j'ai parlé ; quelques-uns disent qu'elle représente Deucalion. » (*De Dea Syra*).

Ce qui me paraît ici très-remarquable, dit Court de Gebelin, c'est la statue surmontée d'une colombe entre deux autres et qu'on disait être celle de Deucalion. Ceci nous conduirait donc à l'étymologie du nom même de *Deucalion*. *Jon* signifie, en oriental, *une colombe* ; *Deuc*, en toute langue, *conduire*, d'où *deigal*, en hébreu, *enseigne* ; *Deucal-Jon* signifierait donc *la colombe est mon enseigne*. Or, au physique comme au moral et au symbolique, ce nom convenait parfaitement à Noé ; au moral, étant pur et innocent comme la colombe ; au physique, n'étant sorti de l'arche qu'à la suite de la colombe ; et, dans le style symbolique, la colombe ou *Jon*, ayant toujours désigné ceux qui apportent le repos et la paix dans le monde. » (Le *Monde primitif*, disc. prélim., tom. IX, p. CLXII.)

(*Note du Rédacteur.*)

L'auteur de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* a fait voir que le nom de *Deucalion* est le même nom que celui de *Noé*, traduit en grec.

fable de Deucalion était d'origine étrangère, et qu'elle avait été apportée en Grèce avec les autres légendes de cette partie plus ancienne du culte grec, qui était venue par la voie du Nord.

Ceux des modernes qui, comme Freret et Clavier, ont pensé que le déluge d'Ogygès et celui de Deucalion font des événemens réels, mais locaux et différens l'un de l'autre, se sont foudés principalement sur ce que la chronologie grecque assigne à ces deux princes, des places distinctes et fixes dans l'espace et dans le temps; mais qui ne voit que pour ces époques reculées, les Grecs, ainsi que toutes les nations encore peu éclairées ont cherché à lier leur histoire à leur mythologie par des généalogies factices, et que c'est sur ces généalogies que repose, avant les Olympiades, toute leur chronologie? Quiconque croit de bonne foi que Codrus et Médon descendaient de Deucalion par Hellen et par Dorus, ne peut se refuser à croire aussi, que Deucalion descendait d'Uranus par *Japet* et *Prométhée*, et que *Saturne* était son grand oncle, et *Jupiter* et le centaure *Chiron* ses oncles *à la mode de Bretagne*. Ce sont les mêmes auteurs qui nous rapportent tout cela. Y a-t-il aujourd'hui un Scheich arabe qui ne sache comment il descend de Noé par Ismaël, et un gentilhomme irlandais par Milésius? Nous-mêmes n'avons-nous pas long-temps ajouté foi à notre origine troyenne, telle que l'annonce Frédégaire, et à cette longue liste de princes allant en ligne droite de Priam à Clovis, que des romanciers du moyen-âge ont entée sur cette première imagination?

Apollodore donne à Deucalion un fils nommé Hellen, chef de tous les Grecs, et fait naître de celui-ci Dorus, chef des Doriens, et Eolus, chef des Eoliens, avec autant d'autorité qu'*Abulgazi* (Hist. générale des Tartar., ch. 2 et 3) donne à Japhet, fils de Noë, un fils nommé *Turc*, et à *Turc*, deux arrière-petits-fils, appelés l'un *Tartar*, et l'autre *Mongol*, d'où seraient descendues les deux grandes nations qui portent encore ces noms aujourd'hui; ou que Jean le Maire (Illust. des Gaules, p. 43), fait descendre de Galatas, roi des Gaules, Allobrosc, prince de Dauphiné, et son fils Romus, qui fonda la ville de Romans, et donna naissance à la langue romane.

Au reste, quand il serait vrai que Deucalion eût été en effet le chef des Hellènes, lorsque ce peuple vint s'établir aux environs du Parnasse, l'opinion populaire le regardant comme l'auteur de la nation, aurait pu placer de son temps la catastrophe de laquelle datent toutes les nations, par une simple confusion d'époques,

très-naturelle quand rien n'est écrit, ni même mis en vers et appris par cœur, et sans que l'on puisse en tirer aujourd'hui aucune conclusion sur la réalité de l'événement.

Il y avait aussi en certains lieux des traditions relatives au déluge, auxquelles le nom de Deucalion n'était pas lié. Telle était l'inondation de l'Arcadie, rapportée par Dénis d'Halicarnasse (*Antiq. rom.* lib. I, cap. 61), et à laquelle il attribue l'émigration de Dardanus vers l'île de Samothrace, et ensuite vers l'Hellespont; telle était encore celle d'une grande crue d'eau, dont parle Diodore, l. v. c. 47, qui devait avoir eu lieu en Samothrace avant les autres déluges, et que l'on attribuait à la rupture du Bosphore et de l'Hellespont.

Indépendamment de cette tradition de Samothrace, sur la rupture des détroits, on avait dans l'antiquité diverses hypothèses.

Le Bosphore est un canal fort peu large, mais dont les bords ne sont escarpés que dans un petit espace, et sur une hauteur peu considérable. Cependant ces petits escarpemens avaient suffi à quelques anciens pour qu'ils supposassent que ce canal était effectivement le produit d'une rupture. Strabon de Lampsaque, au rapport de Strabon (*Géog.* l. I, p. 49), cherchait même à expliquer par cet événement supposé, les coquilles et autres vestiges de la mer, qui se remarquent en plusieurs endroits des plaines et des plateaux de l'Asie mineure. Avant cette rupture, selon Strabon, le Pont-Euxin aurait été beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui, et aurait couvert une partie de l'Asie mineure; une rupture pareille aurait eu lieu, à une époque quelconque et par des causes analogues, aux colonnes d'Hercule, et aurait influé d'une manière ou d'une autre sur l'étendue de la Méditerranée.

Des modernes, d'après l'observation faite par Pallas des grandes plaines de sable qui s'étendent du nord de la mer Noire à la mer Caspienne et au lac d'Oural, ont même imaginé qu'autrefois ces trois mers étaient réunies, et qu'elles ne se sont séparées qu'à cause de l'écoulement de leurs eaux, occasionné par la rupture du Bosphore; quelques traces de volcans observées aux Cyanées, et vers l'entrée de la mer Noire, leur ont paru pouvoir fournir une explication physique d'une telle rupture : ils ont même été plus loin, ils ont cru pouvoir lier cet événement avec le déluge de Deucalion par des témoignages historiques.

Comme il est dit dans Apollodore, que le déluge de Deucalion arriva du temps de *Nyctimus*, roi d'Arcadie, Clavier (*Hist. des*

prem. temps de la Grèce, I. p. 44) suppose que c'est sous ce même roi *Nyctimus*, qu'eut lieu l'inondation de l'Arcadie, qui, selon Denis, contraignit Dardanus à aller vers la Samothrace; et, par une seconde supposition, il va jusqu'à croire que ce fut aussi cette inondation qui obligea Deucalion à se rendre vers le Parnasse, en sorte que, selon lui, Deucalion aurait été originaire d'Arcadie.

Mais une combinaison plus forte encore est celle de M. Dureau de la Malle (*Géog. phys. f. de la mer Noire*, p. 241). Réunissant la tradition de Samothrace, touchant l'éruption de l'Euxin, que Diodore rapporte comme très-antérieure à Dardanus, et même *à tous les autres déluges*, avec la tradition relative à l'inondation de l'Arcadie, et à l'émigration de Dardanus, dans laquelle Denis d'Halicarnasse, de qui seul on la tient, ne fait aucune mention de l'Euxin; admettant ensuite que le deuxième de ces événemens est identique avec le déluge de Deucalion, il fait de tout cela, et de la rupture du Bosphore, et de celle des colonnes d'Hercule, qu'il place aussi à la même époque, une seule et même catastrophe, à laquelle il croit en conséquence pouvoir assigner une date historique.

Malheureusement le tout ensemble est aussi peu fondé en physique qu'en histoire. Le phénomène des vestiges de la mer sur les continens est universel, et ne peut dépendre d'une cause locale. Ce n'est pas autour de la mer Noire qu'il y a des coquilles fossiles, il y en a partout.

De plus, il résulte du témoignage de deux savans hommes qui ont été sur les lieux, M. Olivier dans un rapport fait à l'Académie des Sciences, et le général Andréossy (*Voyage à l'embouchure de la mer Noire*, p. 48 et suivantes), que la mer Noire, si elle se fût beaucoup élevée au-dessus de son niveau actuel, aurait trouvé plusieurs écoulemens par des cols et des plaines moins élevées que les bords actuels du Bosphore, sans avoir besoin de s'ouvrir cette longue et étroite issue. Chacun sent d'ailleurs qu'une éruption volcanique est incapable de produire un tel effet, sur une plage calcaire, telle que les plateaux que traverse le Bosphore. Enfin, la mer Noire fût-elle elle-même tombée un jour subitement en cascade par ce nouveau passage, la petite quantité d'eau qui aurait pu s'écouler à la fois par une ouverture si étroite, se serait répandue par degrés sur l'immense surface de la Méditerranée, sans causer sur ses bords une marée de quelques toises, encore moins un déluge qui aurait détruit des provinces,

et forcé les hommes à chercher un refuge sur les hauts sommets du Parnasse.

M. le général Andréossy qui a fait une étude particulière des lieux et dont les talens comme ingénieur et comme hydraulicien sont si connus, a même prouvé, d'après la hauteur de la partie des bords de ce détroit qui est escarpée, que la simple inclinaison de la surface des eaux nécessaires à l'écoulement, aurait réduit à rien l'excédant de hauteur ; qu'elles auraient pu produire, une fois arrivées aux rives de l'Attique. Mais, si les preuves historiques que l'on a prétendu donner de l'identité des déluges de Samothrace, d'Arcadie et de Deucalion, et surtout de leur date, et les explications physiques que l'on en a imaginées disparaissent devant une critique sérieuse, il n'en reste pas moins très-probable que tout ce qu'il y a de réel dans ces traditions, et même dans celles des déluges d'Ogygès, de Syrie, de Phrygie, d'Assyrie et de Chine, se rapporte au souvenir d'un seul et même événement, de celui qui est connu dans les Annales hébraïques sous le nom de *déluge universel.* »

LETTRES DE M. LAMIOT,

MISSIONNAIRE LAZARISTE EN CHINE (1).

Outchang-fou, à l'hôtel près de la prison, 19 fév. 1820.

M. François Chen, prêtre chinois de notre congrégation, fut arrêté l'année dernière avec dix chrétiens : ce qui donna lieu d'exer-

(1) Nous sommes assez heureux pour pouvoir offrir à nos lecteurs des extraits considérables de plusieurs lettres écrites par feu M. Lamiot, missionnaire lazariste à Pékin, où il fut, pendant vingt-neuf ans, astronôme de l'empereur, et son interprète pour les langues européennes. Voir ci-dessus tom. V, p. 293. On y trouvera, outre des détails curieux sur des parties de la Chine qu'aucun Européen n'a visitées, le récit de la persécution de 1820, à la suite de laquelle M. l'abbé Clet fut étranglé, et M. Lamiot lui-même chassé de Pékin, et forcé de se retirer à Macao. Il y a fondé un petit séminaire chinois, dont quatre élèves ont été envoyés en France il y a trois ans, et où il est mort l'année dernière, après quarante ans de travaux apostoliques.

cer contre les autres tous les genres de vexation : biens, femmes, tout devint la proie d'une classe de brigands, qui finirent cependant par être recherchés et poursuivis par les tribunaux.

M. Clet, seul confrère français qui me restât, septuagénaire vénérable, qui avait déterminé ma vocation pour la Chine, ne voyant plus le moyen de se rendre utile, crut devoir céder à l'orage, et se retirer dans une province voisine, où il espérait pouvoir attendre un temps plus calme, sans courir aucun danger. Malheureusement, un chrétien infidèle le livra, et, par suite de cet événement, je me trouvai compromis : on m'accusa d'être en correspondance avec lui, et de lui avoir envoyé des secours et des missionnaires pour prêcher la religion.

Le gouvernement me l'ayant présenté sous un nom qui m'était inconnu, je me crus en droit de répondre que je ne connaissais personne de ce nom. Cette réponse me tira d'affaire pendant deux mois. Vers septembre dernier, le gouverneur de Houpé revint à la charge.

L'empereur donna ordre au tribunal de police de m'examiner, de me traduire au tribunal criminel, si je continuais de répandre la religion chrétienne; et de me faire conduire à Ou-Tchang-Fou, si je niais la correspondance avec l'homme dont je ne connaissais pas le nom, pour être confronté avec lui.

Sur cette dernière question, le nom travesti qu'on me présentait offrait quelques moyens évasifs; mais, sur la première, il fallait opter entre abjurer la prédication de l'Évangile et une déclaration franche et précise. Je pris le dernier parti comme le seul digne de mon caractère : et je déclarai que notre religion, étant la seule vraie, je la prêchais à tous ceux qui s'adressaient à moi.

On me présenta diverses formules, plus ou moins insidieuses, pour persuader à l'empereur que je ne prêchais plus; n'ayant voulu en souscrire aucune, on me mit en prison, et on me fit garder par un mandarin, avec deux soldats, qui, jour et nuit, avaient l'œil sur moi.

L'empereur, instruit de tout, me fit traduire à la justice criminelle; j'y fus conduit à la nuit tombante : cinq mandarins m'y attendaient : dès que je parus, ils me firent mettre à genoux, et m'y tinrent une partie de la nuit.

Dans le rapport qu'ils firent à l'empereur, ils dirent que j'y avais été dix heures; mais je pense qu'ils ont exagéré de quelques heures; malgré cela, l'épreuve ne fut pas peu fatigante pour moi; c'était

le jeûne des quatre-temps ; on me faisait lever par intervalles ; et vers la fin, il me fallait deux hommes pour m'aider. Je ne pouvais plus me soutenir : je ne marchais plus qu'avec peine et en chancelant : ce qui prêtait aux juges matière à rire, ils finissaient par imiter ma démarche. Si quelquefois je baillais de lassitude : Dormez, me disaient-ils.

Toutes ces dérisions, loin de m'abattre, me fortifiaient en me rappelant la scène du Sauveur au tribunal d'Hérode : je les regardais comme autant de manœuvres qui ne tendaient qu'à me faire abjurer la prédication de l'Évangile, pour laquelle seule j'avais quitté ma patrie et fait six mille lieues.

J'oubliais de vous dire, qu'au premier tribunal on m'avait fait rendre compte de ma doctrine, et qu'à mon insu on avait persuadé à l'empereur que je prêchais celle du ciel et de la terre ; ce qui me rapprochait des lettrés, et tendait à finir mon affaire ; car, pour ma correspondance avec M. Clet, on s'en occupait peu.

Le tribunal criminel s'empara de ma déclaration supposée, et mit tout en œuvre pour me la faire adopter ; mais je déclarai hautement que je professais la doctrine du Seigneur du ciel et de la terre ; que les mouvemens des corps célestes dans le ciel, les merveilles de la nature sur la terre, l'harmonie de tout l'univers prouvaient l'existence de ce Maître souverain qu'il fallait adorer et servir. J'avais entrepris d'entrer dans quelques détails ; mais personne n'ayant voulu m'entendre, je me réduisis à requérir qu'on transmît à l'empereur ma réponse telle qu'elle était.

Mon affaire ne finit pas avec le premier interrogatoire. Pendant mes dix jours de prison, j'en subis plusieurs autres qui, sous des formes diverses, tendaient au même but. Le dernier se fit avec plus d'éclat, devant un auditoire public et nombreux : les uns paraissaient applaudir à ma franchise, tandis que d'autres s'en étonnaient. Après bien des pour-parler, les plus anciens juges quittèrent la séance, et me laissèrent avec leur plus jeune collègue, qui me dit : vous êtes manifestement réfractaire à l'autorité du pays. Ce n'est pas ainsi, répliquai-je, qu'en jugea le tribunal de l'empereur, quand j'y comparus pour le même objet, il y a quatorze ans. J'en fus renvoyé libre ; je finirai par en appeler au même tribunal, pour réclamer l'exécution de sa décision. Si on me la refuse, j'offrirai de servir Sa Majesté toute ma vie dans une prison, ou de souffrir la mort, plutôt que de renoncer à la prédication de ma religion. Vous ne mourrez point, répondit le jeune mandarin, mais cela vous coûtera cher.

Tout pour un moment paraissait fini, lorsque l'ordre me vint de partir pour Ou-Tchang-Fou, où je devais être confronté avec M. Clet. La route était longue, il s'agissait de trois cents lieues.

Une grande charrette, attelée de trois bœufs et deux chevaux, conduite par deux charretiers, deux domestiques et une mule de selle, qui devait me servir quand je serais fatigué de la charrette, n'était qu'une partie de mon équipage. Le gouvernement me donnait en outre un soldat, un satellite et une seconde charrette, dans laquelle je devais mettre une partie de mon bagage. Tant de suite et d'attirail vous étonneront, mon frère, dans un missionnaire qui doit être simple en tout; mais que penseriez-vous, si je vous disais qu'à Pékin le gouvernement m'accorda trente-trois domestiques? Je serais bien malheureux si l'esprit de ma vocation m'abandonnait à plus de quatre mille lieues de ma patrie; si, pour me faire tout à tous, comme saint Paul, dans un pays où les formes de convenance sont de rigueur, je ne pouvais résister à des sentimens de pure vanité.

Ces trente-trois domestiques sont autant de chrétiens méritans, qui, loin d'être mes serviteurs, sont pour moi des frères précieux, dignes de toute ma sollicitude et de mon respect, et dont le gouvernement tolère la religion.

Tous les hommes en état de prévention, comme j'étais, sont conduits la chaîne au cou, et ne logent qu'en prison : les mandarins en sont exempts, quand ils ne sont pas accusés de grands crimes. On me traita partout avec les égards qu'on accorde aux mandarins; partout je ne connus ni chaîne, ni prison jusqu'à ma destination. Je logeais dans toutes les auberges comme un simple voyageur. Par les détours qu'on me fit faire, on tripla mes trois cents lieues. Je commençai mes contre-marches à la première ville du Honan. Le gouverneur qui y commandait était un Tartare d'une famille très-distinguée; il me reçut très-honorablement, me dit que je ne pouvais passer le fleuve de Hoang-Ho qui était débordé et qu'il avait ordre de me faire rétrograder vers Pékin. Je crus à quelque changement. L'accueil du gouverneur me portait particulièrement à cette illusion; mais elle fut bientôt dissipée, quand je vis qu'on me faisait prendre une route directement opposée à mes espérances, pour traverser des montagnes inaccessibles, où je rencontrai des précipices et des abîmes qui surpassent l'imagination des poètes.

Ce trajet ne fut rien en comparaison du pays fangeux que nous rencontrâmes à l'issue des montagnes. Il ne fut plus question de charrette ni de mule de selle. On m'offrit d'aller en litière; mais

le sort des porteurs me fit frémir, et je voulus payer de ma personne. Dans la boue jusqu'aux genoux, souvent j'y laissais ma chaussure : tantôt je glissais, tantôt je tombais de mon long. Mon débile soldat s'empressait de venir à mon secours, et souvent tombait lui-même, ce qui me donnait la peine de le relever. Cependant, à force de fatigues et de constance, nous arrivâmes vers Noël à deux journées d'Ou-Tchang-Fou.

Là j'écrivis à M. Clet, pour lui faire part de mon arrivée et concerter avec lui mes réponses. J'en reçus la lettre la plus touchante; il me demandait pardon de m'avoir compromis et me déclarait qu'il prendrait tout sur lui, parce que si je ne parvenais à sauver l'établissement de Pékin, tout y était perdu pour la religion; il y joignait une série de questions supposées et de réponses que j'aurais dû y faire.

Je ne conçus pas comment il avait pu me compromettre. Son humanité lui exagérait des torts qu'il n'avait pas. Je concevais encore moins comment il pouvait se charger de tout; la suite me le fit comprendre. Ses mérites seuls auprès de Dieu m'ont sauvé! Vertu magnanime qui, dans les plus grands dangers, ne peut oublier les intérêts de la religion! Un tel dévouement me pénétrait jusqu'aux larmes, et me faisait dire comme un saint diacre jadis : *Quo progrederis sine filio, pater?* car il n'avait cessé d'être pour moi un vrai père.

Dès que je fus arrivé, on me logea dans une chambre de la prison avec deux criminels, sans cependant me mettre à la chaîne, comme c'est l'usage. Le lendemain on permit à mes domestiques l'entrée de la prison : ils y fournirent à tous mes besoins, et me firent dîner de bonne heure, pour être prêt à comparaître devant les mandarins. Vers midi, on me conduisit au tribunal où se trouvaient déjà MM. Clet et Chen. Après nous avoir fait mettre à genoux tous les trois, on me demanda si je connaissais M. Clet; je répondis le connaître, quoique sa figure fût si décomposée que je ne reconnaissais plus aucun de ses traits, mais j'étais si convaincu que c'était lui qu'il ne m'était pas permis de le méconnaître.

Au sortir du tribunal, un mandarin tartare vint me saluer : j'avais été en rapport avec lui pour affaire de traduction auprès du gouvernement. Il me demanda ce qui m'amenait ici? Il le savait. Où en était mon affaire? Il le savait probablement mieux que moi. Notre conversation se prolongea, et comme elle se faisait en tartare mantchou, les mandarins et le peuple s'en étonnaient singulière-

ment ; ils ne comprenaient pas comment un Européen parlait si facilement une langue qu'ils ne pouvaient eux-mêmes atteindre que très-imparfaitement. Il me demanda où j'étais logé ? Je lui répondis que mes domestiques étaient dans un hôtel, à côté de la prison. Pendant ce temps-là, j'aperçus à côté de moi MM. Clet et Chen. Je dis au premier : Bon courage, je me recommande à vos prières, comment vous portez-vous ? Il me répondit en riant : je ne sais plus parler ni français, ni latin, ni chinois. M. Chen riait aussi. On s'en aperçut, et sur le champ nous fûmes séparés. Ce sont les derniers mots que nous pûmes nous dire.....

Je croyais retourner à la prison, lorsqu'on me dirigea vers l'hôtel où résidaient mes domestiques, avec un garde qui ne me perdait pas de vue. C'était un logement garni, dont le loyer, joint aux frais de ma route, me fit comprendre le *coûter-cher* que m'avait prédit le jeune mandarin de Pékin.

Nous subîmes d'autres interrogatoires assez insignifians, qui n'aboutirent qu'à nous faire figurer tantôt à genoux, tantôt assis. Cependant le plaisir indicible que nous avions de nous voir, compensait bien ces petites tracasseries.

M. Clet, qui avait beaucoup souffert dans sa première prison, me paraissait reprendre son ancienne physionomie, quoiqu'il ne s'abusât pas sur le sort qui lui était réservé.

Nous n'avions encore satisfait néanmoins qu'aux formes préparatoires et nous devions comparaître devant le gouverneur, qui, seul, avait droit de nous juger. Il nous cita deux fois devant lui. La première ne me parut avoir pour but que de satisfaire sa curiosité. Vous en allez juger par les questions qu'il me fit.

Quelle est votre religion ? Que vous sert de la prêcher ? Les livres chinois sont-ils connus en France ? Pourquoi les chrétiens refusent-ils de marcher sur la croix, au point de préférer un exil perpétuel ? Fait-on subir en France des examens comme en Chine ? C'est, lui dis-je, la religion de l'univers ; et, pour fortifier ma réponse, je me servis de plusieurs kings ou livres canoniques chinois, rédigés par Confucius et Mencius, ses compatriotes, qui s'accordaient parfaitement avec certains passages de la Genèse ; il me parut très-satisfait et même tout émerveillé. Il me demanda si les idoles de la Chine étaient aussi révérées en Europe ? Je lui dis qu'anciennement c'était à peu près la même chose qu'en Chine ; mais qu'après la prédication de la religion chrétienne, tous les Européens l'avaient embrassée, quoique beaucoup ne l'aient point observée rigoureusement.

Sur le refus que les chrétiens font de fouler la croix, je lui dis qu'elle était le signe de notre rédemption, et lui offris de lui en donner une explication claire, s'il me le permettait. Quant à la prédication de notre religion, je lui répondis que nous la prêchions pour pratiquer le bien en cette vie, et obtenir d'être heureux en l'autre. Quel bonheur pour vous en ce monde? me dit-il; voyez en quel état il est réduit, en montrant M. Clet à genoux, chargé de grosses chaînes. Et vous, que de fatigues ne venez-vous pas d'essuyer! Vous avez fait trois cents lieues? Il savait bien que j'en avais fait le double et au-delà. Le bon gouverneur ne comprenait pas que la pratique du bien sur la terre est la plus précieuse jouissance d'un chrétien. Sur les livres chinois connus en Europe, je lui dis ceux qui avaient été traduits en français; et sur les examens, je lui dis qu'on interrogeait les militaires sur les matières militaires, et les magistrats sur les matières civiles. Il parut si satisfait de toutes mes réponses, qu'il dit publiquement : « A la bonne heure pour vous! » et me délivra de mon incommode gardien.

Depuis que ce gouverneur a commencé les affaires de la religion, il a perdu son épouse et son fils, qu'il aimait tendrement; son frère, qui lui restait pour consolation, vient de mourir : on dit que son désespoir retarde notre affaire, et qu'il ne veut plus être mandarin.

La seconde citation fut plus solennelle et plus sérieuse. Quatre-vingts accusés, tant chrétiens que gentils, y figuraient. Vingt-trois chrétiens, pour avoir refusé d'abjurer, furent condamnés à l'exil perpétuel; les autres furent mis en liberté.

M. Clet fut condamné à mort, pour avoir troublé beaucoup de monde, disait l'arrêt. En attendant l'exécution, qui ne pouvait avoir lieu qu'après la confirmation de l'empereur, M. Clet assembla dans sa prison huit grands chefs de chrétienté, et leur donna ses derniers avis dans un repas frugal, qui rappelait les agapes des premiers temps. Le 18 février il fut étranglé pendant la nuit.

Ainsi, vous voyez, mon frère, que, si l'Eglise de Chine a, comme la primitive Eglise, des pertes à déplorer, elle a aussi ses confesseurs, ses patrons, ses protecteurs dans le ciel; et si Tertullien trouvait dans le sang des martyrs la semence des chrétiens, nous avons lieu d'en espérer ici les mêmes résultats.

Depuis Pékin jusqu'ici, je n'ai trouvé ni mandarin, ni soldat, ni satellite, qui m'ait parlé contre notre religion. Les uns la regardaient comme bonne, les autres, comme innocente.

Mon voyage d'*Ou-Tchang-Fou* offre peu d'intérêt jusqu'à la première ville du *Ho-Nan ;* mais tous les circuits qu'on me fit faire me procurèrent la facilité de visiter en détail certaines provinces où jamais Européen n'a pénétré, et qui fournissent à l'esprit observateur des choses d'attention, tant sur le caractère et les habitudes des habitans, que sur les productions plus ou moins rares qu'on y rencontre.

Avant mes voyages, j'avais une certaine affection ou prédilection pour les *Chansinois,* ou habitans du *Chan-Sy*, répandus dans toute la Chine. L'abord de leur pays est effrayant. L'intérêt que m'avait inspiré un bon nombre de ses habitans que j'avais connus ailleurs, le désir de voir leur patrie et leurs compatriotes, me fit accepter avec joie les dangers et les fatigues de ces chemins affreux. Tout ce que je vis ne servit qu'à confirmer ce que j'avais entendu et dont je doutais quelquefois. Une immense population habite ce pays de montagnes si peu fertiles, et il est cultivé avec un si grand soin qu'on y tire parti du plus petit espace de terrain, et que les plus grands chemins ne suffisent pas pour deux charrettes de front. Quand elles se rencontrent, il faut ordinairement qu'une des deux attende dans des lieux moins étroits, et sans cette précaution, il faut qu'une des deux recule, ou qu'on bêche la terre pour les faire passer. Il y a quelques plaines assez vastes où l'on a introduit l'eau des rivières par des travaux immenses et avec un art merveilleux. J'ai traversé ce pays du nord-est au sud-ouest. Partout c'est une argile très-dure; les chemins, qui probablement n'ont pas changé de place depuis que le grand *Yu* a rendu la Chine habitable, sont creusés dans cette terre, qui se soutient perpendiculairement et des deux côtés à la hauteur de dix, vingt et trente pieds et plus. Ailleurs cette terre renferme des rochers, et résiste au temps comme la pierre. Les cultivateurs grimpent sur ces rochers, en aplanissent la pointe, et alors sèment pour y recueillir une demi-gerbe ou deux ou trois poignées, si l'année est favorable. La plupart des montagnes sont de cette terre très-dure, et toutes coupées en amphithéâtres et le sommet aplani. Les terres se soutiennent d'elles-mêmes en cet état sans le secours des pierres ou de la maçonnerie, comme dans d'autres provinces. Il y a de ces montagnes en amphithéâtre qui ont dix, vingt étages et plus, ce qui fait un coup d'œil admirable, surtout quand il y a une certaine quantité d'arbres, comme dans la partie méridionale, qui paraît très-fertile; car au nord, cette terre si dure, faiblement échauffée, y produit difficilement. Je n'y ai vu aucun arbre de belle venue, et dans bien des endroits,

il n'y en a que de la grosseur de la cuisse, ou un peu plus. Les arbustes et les herbes n'y font que languir; cependant pas un pied de ce terrain n'est abandonné. En automne, on donne un fort labour à ces terres si dures et si compactes. On conçoit qu'exposées en cet état aux plus grands froids et aux neiges de l'hiver, elles se divisent et sont préparées à la végétation pour le printemps, époque où elles sont ensemencées.

Malgré tant de soins et de travaux, dans le nord du *Chan-sy*, où je passai en automne, je vis, à la paille petite et maigre, que la terre est ingrate, à son infatigable cultivateur. Dans la partie méridionale, la même terre est beaucoup plus fertile, surtout en blé. Là est cette argile, d'un beau jaune, très-dure, très friable, dont la poussière très-fine remplit et colore le *Hoang-ho* (ou fleuve Jaune), qui en est tout chargé. Cette poussière est portée par les vents ou par les débordemens du *Hoang-ho*, qui s'étend quelquefois à trente et quarante lieues de son lit dans les merveilleuses plaines du *Ho-nan*, et les fertilise avec des sucs végétatifs qui sont en repos depuis la création du monde. J'ai vu aussi des terres qu'on avait semées sans labourer : on s'était contenté de recouvrir la semence, le blé en était très-beau. C'est ainsi qu'on s'y prend sur le bord du fleuve, lorsque les eaux se sont retirées un peu tard. J'ai même vu des endroits où l'on s'était contenté de jeter la semence dans les crevasses. En automne, ce blé avait mieux crû, et était plus vigoureux que ceux du *Pe-tchy-ly* ou de la province de *Péking*. Vers la fin du printemps, la paille de ce blé est d'un jaune clair et luisant, et le pain un peu jaune qu'on en retire est le plus léger, le plus savoureux et le plus succulent que j'aie mangé de ma vie. Sur les bords du *Hoang-ho*, d'où les eaux s'étaient retirées depuis peu, cette terre jaune était tellement durcie, qu'on apercevait à peine la trace de nos chevaux. On dit que le gouvernement dépense prodigieusement pour arrêter ou diminuer les ravages du fleuve *Hoang-ho*, qui n'en sont pas moins effrayans. Quand je m'y présentai pour la première fois, ce fleuve venait d'enlever une ville tout entière avec ses habitans. On a dit, pour expliquer ces inondations si extraordinaires, qu'il se faisait des éruptions d'eaux souterraines, mais on conçoit facilement que les eaux de plusieurs centaines de lieues, se réunissant en masse, peuvent produire tous ces effets, contre lesquels les efforts du génie ne peuvent rien, quand toutes ces eaux se sont répandues dans la vaste plaine du *Ho-nan*.

On travaillerait peut-être plus efficacement, si l'on essayait de diviser le cours de ces eaux dans les montagnes mêmes. Près du

Hoang-ho, je vis la moitié d'une ville emportée par une inondation que je crus causée par le fleuve. Mais on me dit que c'était une irruption des eaux tout-à-coup descendues des montagnes. Il serait bien à désirer pour le *Chan-sy*, que cette province eût un fleuve navigable, pour communiquer avec le Midi, comme le *Chan-tong* et le *Pe-tchy-ly*. Mais le *Hoang-ho*, est si rapide en certains endroits, que les barques ne peuvent pas le remonter ; et celles qu'on fabrique dans le *Chan-sy* et le *Chen-sy*, excepté les barques de passage, vont dans le midi, et ne reviennent plus.

Les *Chansinois* m'ont toujours plu singulièrement : ils sont bons amis, zélés pour leurs bienfaiteurs, actifs, laborieux, infatigables. Harassés de fatigues, ils chantent pour se délasser, se soulagent de leurs peines par un bon mot, se vengent de leurs ennemis par une plaisanterie. C'est là que, pour la première fois depuis que j'ai quitté nos compatriotes, je retrouvai les saillies de la gaîté française. En Chine, les pays de montagnes sont beaucoup plus peuplés que les plaines. J'ai vu, par moi même, les merveilleuses plaines du *Ho-nan*. Les habitans y mangent tous à discrétion de ce blé délicieux, ils ont tous une mine *rubiconde*, un air de prospérité, sont vêtus chaudement ; car, tel est le bienfait du *Hoang-ho*. Et pourtant la population y est bien moins considérable qu'en France, même dans les provinces les moins peuplées, comme dans la Bretagne. Dans les montagnes, le Chinois patient, laborieux, accoutumé à une vie dure, se contentant de peu, trouve facilement le moyen de se loger, de se chauffer, surtout dans le *Chan-sy*, où la plupart se contentent de percer un trou dans leurs montagnes d'argile. Là, ils n'ont ni froid, ni chaud, et sont à l'abri de la pluie et du vent ; ils se marient tous, et ont beaucoup d'enfans. Il leur suffit de chercher à manger ; et, pour cela, ils vont et courent de tous côtés. Jour et nuit ces chemins si étroits, dont j'ai parlé, sont couverts de monde ; et même, dans les routes les plus désertes, il y a, *jour et nuit*, bien plus de monde que dans la rue Saint-Honoré à Paris ; mais on n'y voit pas de femmes : ce ne sont que des hommes, en culottes et vestes de toile bleue, portant, charriant, brouettant.... Si les *Chansinois* avaient de l'or et de l'argent, leur caractère et leur nombre les rendrait facilement maîtres de toute la Chine. Les *Chansinois* passent pour guerriers parmi leurs compatriotes. J'y fus témoin d'une bataille, mais bataille chinoise, c'est-à-dire qu'on cria beaucoup, on fit voler les injures les plus grossières, les malédictions de tous côtés ; on se frappait beaucoup sans se faire grand

mal; car tous savent que, si le blessé allait se présenter devant le mandarin, l'auteur de la blessure le paierait cher, *in œre aut in cute*. Aussi, quand ils se battent, prennent-ils des précautions pour ne pas laisser sur leurs adversaires aucune trace de leurs coups....

La ville de Houpé, séparée par les fleuves de Han-Kéou et de Han-Yang, est souvent confondue avec eux sous le nom général de Han-Kéou (embouchures du Han), embouchures qui auront donné leur nom à cette place importante, ce qui est assez ordinaire dans l'histoire de Chine. Tous les grands fleuves de ce vaste empire viennent aboutir à *Han-Kéou*, et communiquent avec l'Océan par une infinité de rivières et de canaux qui, circulant de tous côtés sur une surface de sept à huit cents lieues de diamètre, apportent ici toutes les productions de la Chine et du monde. Dans toutes les rues on voit en abondance et à bas prix les légumes et les fruits de tous les climats, les articles de commerce de *Canton* à côté de ceux du Tibet et de la Tartarie. On y mange surtout d'excellens poissons, et de beaucoup d'espèces. Toutes les rues en sont couvertes; il y a même de l'esturgeon et une espèce de petite morue semblable à celle qui vient à Pékin par terre dans l'hiver, et qui est pêchée dans les mers de la Tartarie, à trois ou quatre cents lieues de cette capitale. A *Han-Kéou*, ces poissons qui, dit-on, viennent de la mer et ont vécu plus ou moins dans l'eau douce, y sont beaucoup plus délicats. A l'occident de *Han-Kéou*, sont toutes les montagnes du Houpé. On conçoit toute l'importance d'une telle place, et c'est peut-être ce qui a donné tant de prépondérance à cette province dans les guerres et les révolutions, car les habitans ne paraissent pas faits pour jouer un grand rôle. Au reste comme ils quittent rarement leur pays et qu'on en voit très-peu à Pékin, je ne les ai pas assez fréquentés pour les connaître à fond. D'ailleurs, cette province est très-pauvre. Un mandarin de la trésorerie générale du *Houpé* me disait hier que ce que l'empereur retire de cette province ne suffisait pas aux frais de l'administration, et qu'il faut y ajouter tous les ans. Il semble que toutes les faveurs et les richesses ont été réservées pour *Han-Kéou;* mais la Providence toujours juste, toujours admirable dans la distribution de ses dons, lui a refusé le plus précieux de tous, la salubrité de l'air. J'ai été près de dix jours sans voir le soleil. Comme on n'y va qu'à pied ou en chaise, et qu'il n'y a point de voitures, le terrain y étant très-précieux et la population énorme, tous les bâtimens se touchent et ne sont séparés que par de très petites cours. Les rues sont on ne peut pas plus étroites. Toute la ville est environnée d'eau, et cet air déjà si hu-

mide n'y circule que très difficilement. Parmi tant d'hommes qui se serrent dans toutes les rues, il est assez rare d'en voir qui aient bonne mine. Les *Chansinois*, ces Hollandais de la Chine, que la soif de l'or attire et retient partout, y sont en bon nombre. Il semble que leur activité qui les tient continuellement en mouvement pour acquérir des richesses, ou du moins pour se substanter, devrait les préserver des funestes effets du climat. Mais à peine, sur leur figure, pâle et livide, reconnaît-on quelques traits de leur vigueur primitive. Les incendies font ici des ravages incroyables. Ces maisons qui se touchent sont presque toutes en bois et en nattes. Depuis que je suis ici j'en ai vu un qui n'a consumé qu'environ cent maisons. Mais il y en eut un quelques années auparavant qui dura trois jours sans qu'on put l'éteindre.

A peu de journées de *Han-Kéou* est Lo-Yang, situé dans un lieu élevé, au milieu de cette merveilleuse plaine si fertile en blé excellent. Lo-Yang recueille toutes les faveurs du *Hoang-Ho*, sans craindre ses dégâts. Cette ville, autrefois très-fameuse, a été la capitale de la célèbre dynastie des *Han*, dont les Chinois se glorifient encore de porter le nom, en s'appelant eux-mêmes les *Han*. On voit par l'histoire que le génie, les mœurs et le caractère de chaque dynastie sont propres à la province où elles ont fixé leur cour. L'illustre dynastie des *Tang*, qui se fixa dans les montagnes du *Chan-Sy*, est sans doute redevable de sa glorie au génie et au caractère des *Chansinois*; mais *Lo-Yang*, si célèbre par la dynastie des *Han*, a peut-être, par sa position, son climat, la fertilité de son territoire, concouru plus qu'aucune autre cause à la gloire des *Han* eux-mêmes. *Lo-Yang*, près de *Han-Kéou*, en tirait, par ses grands fleuves et leurs ramifications infinies, les tributs et les richesses de toute la Chine et des pays voisins, ses tributaires. Par la même voie elle dispersait ses armées dans tous les lieux soumis à sa domination. Elle les tirait du *Chan-Sy*, du *Chan-Tong*, du *Pe-Tchy-Ly*, les trois provinces guerrières de la Chine qui sont limitrophes à son territoire. *Lo-Yang*, dans un climat tempéré, également à l'abri du froid excessif qui engourdit et paralyse tout, et du chaud humide qui énerve et amollit, située sous un beau ciel, où circule un air excellent, *Lo-Yang*, dis-je, réunissait tout ce qui peut perfectionner la nature humaine, et concourir à son bonheur.

Sous les *Tcheou*, la Chine, divisée en plusieurs principautés, fut presque toujours agitée de grands troubles (si on en excepte les

premiers temps). Les lettrés les attribuent à la décadence des mœurs, à l'oubli des lois et de la doctrine des anciens. Mais une autre cause, bien connue par la lecture de l'histoire, c'est que les Chinois par leur grand nombre, ont été bien souvent réduits comme les rats de certains greniers, à se dévorer entre eux ou à mourir de faim, car ils vivent assez en paix, quand ils ont suffisamment à manger. Les lettrés, par leurs intrigues, leurs sarcasmes, leurs critiques outrées, troublaient l'esprit des peuples. Les souverains divisés entre eux, et par là toujours faibles, devenaient méprisables et souvent odieux aux yeux de tous, et peu d'entre eux finissaient leur vie dans les honneurs et la paix.

Tsing-chi-ouang les ayant tous vaincus, devint maître de la Chine et des pays voisins. Pour consolider la paix, il brûla tous les livres, fit mourir un bon nombre des auteurs, et envoya travailler les autres à la grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie. Ce remède trop violent ne guérit pas la plaie, il l'aigrit. Sa dynastie qu'il croyait pouvoir perpétuer dans tous les âges du monde, finit presqu'avec lui. Alors parut la célèbre dynastie des *Han*, dont le fondateur, originaire de la province de *Nankin*, fixa sa cour à *Lo-yang*. C'est lui qui arbora le nom de *Confucius*, mort depuis plusieurs siècles, et dont la mémoire avait été ensevelie dans le tombeau. Sous cet étendard se réunissent tous les lettrés de la Chine et des pays voisins, qui se font gloire de l'imiter. A *Lo-Yang*, sont gravés sur la pierre les *King*, qu'on prétend conservés par *Confucius*, quelques petits ouvrages ou recueils de ses disciples, qu'on dit contenir sa doctrine, et un seul de ses ouvrages, intitulé *Tchun-tsiou* (printemps, automne). Les esprits inquiets et turbulens ont un aliment. Tous prêchent le bon ordre, en expliquant *Confucius*. Il n'y a pas bien long-temps que le roi de la Corée, écrivant à l'empereur de la Chine et voulant louer sa nation, croyait avoir tout dit en assurant qu'elle n'avait jamais eu d'autre doctrine que celle de *Lo-Yang*, dont je viens de parler. Jamais mortel n'a été si fêté, si célébré que *Confucius*. Mais quel est donc ce *Confucius*? L'histoire de son temps n'en dit presque rien. On ignorait même l'année de sa naissance. Or, *Confucius* pose en principe qu'un fils doit absolument savoir l'âge de son père, sans quoi il manque à la piété filiale. C'est sans doute ce qui mit tous ses disciples à la torture, pour déterrer l'année de sa naissance. On lit dans l'histoire tartare qu'un d'eux, réfléchissant sur cette intéressante question, découvrit que parmi les années contestées, il s'en trouvait une où il n'y avait point eu d'éclipse, et que c'était la seule qui

eût pu voir naître le sage par excellence. Il paraît que cette ingénieuse pensée a réuni tous les suffrages. Parmi ses livres qui, traduits littéralement, feraient à peine un *in-douze* français, les *King* sont tout au plus recueillis et rédigés par ce philosophe ; d'autres sont les recueils de sa doctrine, faits par ses disciples. Reste le *Tchun-tsiou*, le seul qui soit reconnu pour être de lui. Il ordonna qu'on le jugeât d'après ce livre. C'est sans doute ce qui l'a fait tant prôner par les lettrés.

Confucius ne doit sa célébrité, ni à ses belles actions, ni à ses écrits, toute sa gloire est d'avoir prêté son nom à des livres, qui ne renferment en morale et en politique presque rien au-delà de ce que sait tout homme de bon sens, mais que diverses causes ont concouru à rendre fameux. 1° Le défaut de meilleurs livres. 2° La politique qui n'accordait les honneurs et les dignités qu'à ceux qui le révéraient, s'est servie de cette doctrine pour réunir tant d'hommes qui, sous les *Tcheou*, par la divergence de leurs opinions, troublaient et bouleversaient tout, au point que *Tsing-chi-ouang* se crut obligé de brûler les livres et leurs auteurs. 3° Un style antique, dont l'obscurité, jointe à l'enthousiasme qu'on a pour ces livres, contribue à augmenter l'admiration, parce qu'on y trouve tout ce qu'on veut ; et que le plus merveilleux est toujours adopté. Ce style a quelque chose de singulier et de pittoresque, qu'on ne peut pas rendre dans nos langues, tellement que ces livres, traduits à la lettre, ne disent rien que de très-commun, et paraphrasés comme le *Juste-milieu* (*Tchong-yong*) et la *Grande science* (*Ta-hio*) l'ont été dans les mémoires de *Pékin*, ils ne sont pas reconnaissables. Une autre cause qui, peut-être plus que toute autre, a contribué à la réputation de ces livres, c'est que leur jargon fait briller dans la société, et surtout aux bonnes tables....

Adieu, mon frère, je vous embrasse. *Oremus pro invicem.* »

Nous terminerons ces extraits par un passage intéressant d'une lettre écrite en 1829 par M. Lamiot à M. de Paravey, qui lui avait adressé plusieurs questions sur les traditions et la religion primitive de la Chine.

« Me trouvant absolument dépourvu de livres, je ne sais que dire sur les savantes questions que vous agitez ; je garde votre lettre, et je verrai si je puis rencontrer quelque chose qui vous convienne.... Si on imprime tous mes manuscrits, peut-être y trouverez-vous un peu de ce que vous cherchez avec un zèle si ardent et si louable.

Au reste, nos prédécesseurs ont dit constamment, et je pense de même, qu'en Chine le culte des idoles était absolument nul dans l'antiquité, et ne remonte pas bien haut. Je doute qu'en étudiant l'idolâtrie, on puisse y obtenir quelques résultats un peu sûrs relativement à l'histoire ancienne. Sans doute, on trouve en Chine des traces de la plus haute antiquité; tous en conviennent; mais il faut les chercher dans les kings et leurs commentaires. Les livres de religion, c'est-à-dire ceux qui ont rapport aux idoles, sont méprisés généralement; je n'ai jamais connu aucun Chinois qui en fît cas. Dans le midi surtout de la Chine, continuellement on brûle de l'encens devant les idoles, on se prosterne, on allume des chandelles; ce n'est pas qu'on y croie, mais c'est uniquement une crainte vague, une terreur qui s'empare des esprits, un pressentiment de la divinité. Aucune nation n'est plus religieuse que les Chinois; je suis tenté de croire que leur respect pour les idoles est plutôt une disposition qu'un obstacle à leur conversion : les dévots aux idoles, embrassent le christianisme plus facilement que les autres.

Je ne crois pas que nos Chinois puissent vous aider en rien dans vos savantes recherches; ce n'est pas de leur domaine : je n'ai jamais connu de Chinois qui y fût propre, pas même les lettrés : ils donnent le sens d'un caractère, vous citent des faits; les plus instruits connaissent l'histoire, savent les noms, les dates, etc.; mais, faut-il raisonner, discourir, ce n'est plus de leur sphère. J'ai toujours admiré leur mémoire, et surtout comment les meilleurs d'entre eux savaient tirer parti d'une langue si singulière pour se rendre intelligibles, clairs, pour toucher, émouvoir même : le reste se réduit à peu de chose. »

Agréez, etc.

LAMIOT.

OEUVRES COMPLÈTES DE PLATON,

TRADUITES DU GREC EN FRANÇAIS (1), PAR VICTOR COUSIN, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Il y a peu de noms aussi fameux que celui de Platon : il y a peu d'ouvrages moins lus que ceux de ce grand philosophe. Et pourtant quel intérêt ne devrait pas s'attacher aux monumens d'une pensée qui a si puissamment modifié la pensée humaine : car Platon n'a pas été seulement l'oracle de sa patrie et de son époque. Naturalisé à Rome par Cicéron, plus tard le christianisme naissant le disputa en quelque sorte au paganisme, et ne dédaigna pas de revendiquer son autorité : les premiers docteurs de l'Église furent des platoniciens convertis. La scolastique du moyen-âge se partagea d'abord entre lui et son disciple Aristote. A la fin du quinzième siècle, Florence et les Médicis lui élevèrent presque des autels. Les plus grands esprits de tous les âges ont fait leurs délices de sa doctrine depuis Origène jusqu'à Leibnitz, depuis saint Augustin jusqu'à Joseph de Maistre; et ils y ont puisé d'admirables inspirations. Mais, aujourd'hui, parmi ce qu'on appelle les gens instruits, combien y en a-t-il qui aient une idée de ce que c'est que Platon, ou plutôt la plupart ne sont-ils pas complètement étrangers à toute étude sérieuse de l'antiquité? A quoi bon, en effet, et qu'importe à un siècle qui ne sait plus lire que des journaux et des romans? Que demande-t-on aux écrivains? maintenant, des notions superficielles sur tout, un langage tranchant et hardi qui réveille l'attention, un peu d'imagination et d'esprit : pour le jugement et la science, on les en tient quittes. C'est à qui écrira le plus, et le plus vite, à qui épuisera le plus promptement son maigre trésor de connaissances de la veille. Au milieu de ce mouvement fiévreux, qui interdit les longues

(1) Tomes VII et VIII. Chez Pichon et Didier, quai des Augustins, nº 47.

préparations, les méditations approfondies, les esprits s'appauvrissent, les idées se vulgarisent. Quelques théories politiques bien triviales circulent de main en main, pour la subsistance de chacun, avec quelques bribes de littérature à la mode; et il se fait un nivellement intellectuel, qui finira par réduire tout le monde à cette médiocrité de savoir et de pensée, propre aux gens qui font des journaux leur lecture exclusive. A la vue de cet avenir d'ignorance et de bêtise, de commerce et d'industrie, de chicane et de légalité, qui semble nous menacer, nous nous prenons à regretter le temps où les avocats, les médecins, les prédicateurs farcissaient de grec et de latin consultations, sermons et plaidoyers, où l'on se découvrait en nommant Aristote, où la simplification des méthodes n'avait point encore rendu les sciences accessibles à la paresse tant soit peu intelligente; et où, pour briller dans sa profession, il fallait traîner après soi un énorme bagage d'érudition classique, dont ni facilité ni esprit naturel ne pouvaient dispenser.

Je ne veux pas ici démontrer tout ce qu'il y a de nourrissant et de substantiel pour l'esprit, dans l'étude de l'antiquité : c'est une proposition de collége dont personne ne se résignerait à écouter le développement, quelle que soit sa vérité intrinsèque et la conviction du prédicateur. Je voudrais seulement inspirer à quelques lecteurs le désir de faire une connaissance intime avec l'un des plus grands et des plus beaux génies qui aient honoré la Grèce et l'humanité. Jusqu'ici il fallait quelque courage pour arriver jusqu'à Platon, soit qu'on affrontât les difficultés de la langue grecque, soit qu'on le cherchât à travers le latin, souvent obscur, de Marsile Ficin, ou le français inélégant des Dacier et des Grou. Mais aujourd'hui, grâce à M. Cousin, les abords sont faciles et agréables. Il n'arrive pas souvent que des hommes de cette force se résignent au modeste rôle d'interprète des pensées d'autrui. Mais aussi, tout en regrettant ce que le célèbre professeur pourrait produire pendant le temps qu'il emploie à ce beau travail, il faut reconnaître qu'une traduction pour laquelle il fallait être à la fois helléniste habile, métaphysicien consommé, écrivain supérieur, est un monument qui ne passera point, et qui vaut bien des œuvres

originales. Au reste, M. Cousin sait mieux que personne quel service il rend aux études philosophiques, et par sa version si digne du texte, et par les argumens si remarquables qui précèdent chaque dialogue, sans parler des trésors qu'il doit recueillir dans ce commerce de tous les jours avec l'Homère des philosophes.

M. Cousin a achevé les deux tiers de son travail, qu'il poursuit avec une louable persévérance; car lui, au moins, n'a pas, comme plusieurs de ses amis, déserté les lettres pour la politique, des travaux utiles et honorables pour les stériles agitations de l'ambition. Les deux volumes qu'il a publiés récemment nous fournissent l'occasion d'examiner un côté de Platon qui devrait avoir un intérêt particulier pour une époque infatuée de politique comme la nôtre. Ces deux volumes contiennent *les Lois*, le plus long de ses ouvrages, le dernier en date, celui où il a résumé toutes ses idées sociales, où il les a présentées sous la forme la plus pratique et la plus positive. Nous essaierons peut-être une autre fois d'analyser sa métaphysique, sa théologie, son esthétique, etc., etc.; c'est de sa politique que nous nous occuperons aujourd'hui.

La *République*, ce rêve brillant et bizarre, ce beau idéal inapplicable, est toujours son point de départ; mais, dans *les Lois*, il s'est accommodé à la faiblesse humaine, il a fait plier devant la réalité la rigueur de ses principes. Écoutons-le expliquer lui-même la liaison qui existe entre ces deux ouvrages, en même temps que les différences qui les séparent. « Le mieux, dit-il, est de proposer la meilleure forme de gouvernement, puis une seconde, puis une troisième.... L'état, le gouvernement et les lois qu'il faut mettre au premier rang, sont ceux où l'on pratique le plus à la lettre, dans toutes les parties de l'état, l'ancien proverbe qui dit que *tout est véritablement commun entre amis.* Quelque part donc qu'il arrive, ou qu'il doive arriver un jour, que les femmes soient communes, les enfans communs, les biens de toute espèce communs, et qu'on apporte tous les soins imaginables pour retrancher du commerce de la vie jusqu'au nom même de propriété, en sorte que tous les citoyens s'imaginent qu'ils voient, qu'ils en-

tendent, qu'ils agissent en commun, que tous approuvent et blâment de concert les mêmes choses, que leurs joies et leurs peines roulent sur les mêmes objets; en un mot, partout où les lois viseront de tout leur pouvoir à rendre l'état parfaitement un, on peut assurer que là est le comble de la vertu politique; et personne ne pourrait, à cet égard, leur donner une direction ni meilleure ni plus juste. Un tel état, qu'il ait, pour habitans, des dieux ou des enfans des dieux, est l'asile d'un parfait contentement. L'état que nous avons entrepris de fonder sera très peu éloigné de cet exemplaire immortel si l'exécution répond au projet. Pour le troisième, nous en exposerons le plan dans la suite, si Dieu nous le permet. » (L. IV, p. 281.)

Quel est le troisième état, inférieur aux deux premiers, dont Platon promet d'exposer plus tard le plan? Nous l'ignorons. La mort l'a empêché de parcourir le cercle entier de ses travaux politiques, et de compléter la trilogie sociale qu'il avait entreprise.

Ne croyez pas, du reste, que ce soit un esprit chimérique, ignorant les obstacles et les impossibilités. Après avoir donné je ne sais quelle prescription assez difficile à observer : « Tout cela paraîtra peut-être un songe, dit-il, et on dira que nous avons travaillé à notre aise sur la ville et ses habitans, comme l'artiste sur la cire qu'il modèle. Ces réflexions ne sont pas tout-à-fait dépourvues de raison; mais il faut se rappeler souvent à l'esprit ce que le législateur aurait à nous répondre là-dessus. Mes chers amis, nous dirait-il, ne pensez pas que j'ignore ce qu'il y a de vrai dans les objections qu'on vient de faire, mais je crois que, dans toute entreprise, il est très-conforme au bon sens que celui qui se charge d'en tracer le plan n'en exclue rien de ce qu'il y a de plus beau et de plus vrai, et que, s'il rencontre ensuite dans l'exécution quelque chose d'impraticable, il le laisse de côté, et ne cherche point à le réaliser en s'attachant toutefois à ce qui en approche davantage, et ressemble le plus à ce qui devait se faire : qu'ainsi il faut permettre au législateur de suivre son idée jusqu'au bout, sauf, après cela, à examiner avec lui ce qu'il est à propos d'exécuter, et ce qui souffrirait de trop grandes difficultés. » (Liv. V, p. 297.)

Ainsi, après avoir tracé, dans la *République*, l'idéal que le législateur doit avoir devant les yeux, il essaie ici de le faire entrer, en le modifiant, dans le cercle des réalités : il quitte la spéculation pure pour la pratique. La plupart de ses prescriptions sont empruntées à quelques uns des législateurs de la Grèce; et il n'imagine rien qui n'ait été réalisé quelque part: c'est un puissant éclectisme que domine l'unité d'une haute et sublime morale.

Quelque étrange que nous paraisse le système de gouvernement développé dans *les Lois*, il n'est assurément pas plus impraticable que ne nous le semblerait la constitution de Sparte, par exemple, si nous ignorions sa glorieuse réalisation. Le véritable obstacle aux plans de Platon se trouvait dans l'état des mœurs et des opinions qui, à cette époque de décadence, allaient partout à la licence et à l'anarchie. Il s'abuse moins que personne à cet égard, et son découragement de l'avenir de la Grèce, surtout de celui d'Athènes, se trahit souvent par des réflexions mélancoliques. Appelé à de hautes fonctions par les Athéniens, il les avait refusées, ne croyant pas qu'il y eût aucun parti à tirer d'un peuple aussi corrompu. Les Thébains et les Arcadiens lui demandèrent des lois pour une ville qu'ils fondaient; mais, comme ils étaient peu disposés à adopter sa mâle et sévère discipline, il n'accepta point leur proposition. Quelques-uns de ses disciples furent du reste législateurs. Nous ne donnerons point ici l'analyse suivie des *Lois* : car alors nous n'aurions rien de mieux à faire que de copier celle qui remplit la longue et remarquable introduction de M. Cousin. Nous préférons choisir quelques points de vue particuliers, plus propres à faire ressortir l'ensemble des idées politiques de Platon.

Le début des *Lois* est célèbre et mérite de l'être : ces trois vieillards qui se rendent de Cnosse au temple de Jupiter, tantôt marchant, tantôt s'arrêtant dans les prairies, à l'ombre des grands cyprès, ces poétiques souvenirs de l'île de Crète, Minos, Rhadamante, l'antre où le roi des dieux fut nourri par les abeilles, tout cela compose un tableau d'une simplicité majestueuse qui rappelle Homère, et qui est le caractère distinctif des écrits de Platon, comme celui des chefs-d'œuvre de la poé-

sie et de la statuaire grecques. Les interlocuteurs du dialogue sont Clinias le Crétois, Mégille le Lacédémonien, et un Athénien qui n'est pas autrement désigné, et qui est Platon lui-même : ainsi sont représentées les trois plus célèbres législations de la Grèce. Ce sont des vieillards, pour qu'ils puissent parler librement, et critiquer les institutions de leur pays qu'ils trouveront défectueuses : car « une des plus belles lois des Crétois, dit l'Athénien, est celle qui interdit aux jeunes gens la recherche de ce qu'il pourrait y avoir dans les lois de bon ou de défectueux, et qui leur ordonne au contraire de dire tout d'une voix et de concert qu'elles sont parfaitement belles, ayant des dieux pour auteurs, et de ne point écouter quiconque tiendrait en leur présence un autre langage, permettant aux vieillards seulement de proposer leurs réflexions aux magistrats et à ceux de leur âge en l'absence des jeunes gens... Puis donc qu'il n'y a point de jeune homme présent à cet entretien, et que notre âge nous donne droit d'user de la permission du législateur, nous ne pécherons point contre la loi en nous communiquant seuls à seuls nos pensées sur cette matière. » Or l'Athénien déploie un esprit si étendu, des connaissances si variées, une raison si haute dans l'examen des institutions les plus admirées de la Grèce, que bientôt Clinias lui apprend qu'il est chargé de constituer une colonie crétoise, et le prie de l'aider dans ce travail en lui développant les plans qui lui paraissent les meilleurs.

On ne peut pas bien comprendre les *Lois* si l'on n'a une idée de ce qu'étaient les principales législations de la Grèce, et spécialement celles de Sparte et d'Athènes; Platon a une inclination prononcée pour Sparte, au point qu'Aristote, dans la sévère critique qu'il a faite des écrits politiques de son maître, a dit avec raison que son gouvernement n'était que celui de Sparte idéalisé. Les principaux états de la Grèce devaient leur origine à des tribus guerrières, qui, ayant conquis le sol et réduit en esclavage les habitans primitifs, s'étaient constituées très-aristocratiquement, suivant l'usage des races conquérantes dans tous les pays. Les Ioniens qui s'étaient établis dans l'Attique, les Doriens qui avaient envahi le Péloponèse à une

époque plus récente, avaient, dans le principe, des coutumes et des institutions analogues : mais elles se conservèrent et s'affermirent chez les uns, se modifièrent et s'altérèrent chez les autres. Les Doriens, dont Sparte était comme la ville-modèle, gardèrent leurs vieilles mœurs que Lycurgue cimenta et endurcit encore avec ses lois inflexibles et sa sévère discipline. Les Spartiates, sans contact ni alliance avec les autres races, nourris dans le mépris de tout ce qui n'était pas eux, restèrent guerriers, aristocrates, amoureux de leurs vieilles traditions et de leurs vieilles lois, terribles pour les races conquises (les îlotes) et pour les étrangers, toujours prêts à sacrifier les autres et eux-mêmes à leur farouche patriotisme. Sparte était organisée pour la guerre comme le fut plus tard Rome patricienne, qui a aussi ce caractère d'immobilité, de grandeur et de dureté. Les destinées d'Athènes furent tout autres, et sa constitution, monarchique et aristocratique d'abord, tomba de chute en chute au plus bas degré de la démocratie. La race ionienne, soit parce qu'elle n'avait pas rencontré la main de fer d'un Lycurgue, soit parce que telle était sa nature, se montra inconstante, mobile, impressionnable, avide de plaisirs et de richesses, surtout amoureuse des beaux-arts, qui, bannis de Sparte comme corrupteurs, ne trouvèrent à Athènes que des adorateurs zélés. Athènes avec ses poètes, ses artistes, ses orateurs, son commerce, sa marine, son accès facile aux étrangers, était dans un mouvement perpétuel d'idées, de passions, de richesses. C'était le foyer du véritable esprit grec, esprit de critique, d'analyse infinie, de dispute et de sophisme, dissolvant universel qui, répandu sur tout le monde civilisé et minant partout les vieilles religions et les vieilles institutions, faisait le vide que le christianisme devait combler. Le gouvernement de la ville de Minerve flottait toujours entre la tyrannie et l'anarchie ; mais, comme c'était une de ces terres où règne *je ne sais quel souffle divin* (1), elle produisait toujours

---

(1) Il y a des contrées où règne je ne sais quel souffle divin, et qui sont tombées en partage à des démons qui accueillent avec bonté ceux qui viennent s'y établir. (*Lois*, l. III.)

de grands hommes, à l'aide desquels se faisaient de grandes choses, avant que la ciguë ou l'ostracisme n'en eussent fait justice.

Toutes les sympathies de Platon sont pour Sparte : Athènes et sa démocratie ne lui inspirent que dégoût et tristesse, et on ne peut en être surpris, lorsqu'on songe à tous les événemens qui avaient passé sous ses yeux durant sa longue vie. Né sous la dictature de Périclès qui, n'étant ni archonte, ni membre de l'Aréopage, fut quarante ans comme le roi d'Athènes, grâce à la faveur de la multitude, il avait appris ce que le caprice d'un peuple souverain fait des lois, des mœurs et des hommes : il avait été témoin de bien des désastres, de bien des injustices ; il avait vu Cléon au pinacle et Alcibiade proscrit, les revers de la guerre du Péloponèse amenés par d'interminables discordes civiles, Athènes prise et ses murs rasés, l'oppression des trente tyrans, puis, après la restauration de la liberté par Thrasybule, Socrate buvant la ciguë, la république traînant une existence sans gloire sous la protection des Perses, Iphicrate et Timothée, les derniers guerriers illustres qu'elle ait produits, finissant leur vie dans l'exil ; les démagogues et les sycophantes plus que jamais maîtres du pouvoir, consacrant les revenus publics à des représentations théâtrales (1), corrompant le peuple pour le gouverner, et préparant ainsi les voies à Philippe de Macédoine.

Certes, cette démagogie qu'Aristophane a peinte avec tant de verve et de vérité (2), offrait un bien triste spectacle surtout pour ceux qui étaient condamnés à vivre sous son empire : aussi, les plus illustres citoyens avaient-ils pour elle une aversion dont elle se vengeait par l'exil et la mort. Xénophon, admirateur et panégyriste de l'aristocratique Lacédémone, mit à son service son épée et sa plume, ce qui le fit bannir par ses concitoyens. Platon aussi était aristocrate : il l'était par sa nais-

(1) Le démagogue Eubulus fit rendre une loi qui décernait la peine capitale contre celui qui proposerait de consacrer à un autre objet les fonds affectés aux représentations théâtrales.

(2) Voyez surtout sa comédie des *Chevaliers*.

sance, puisqu'il descendait de Codrus, de Solon, et même de Neptune. Il l'était de plus par goût et par principes, et comparait avec douleur la gravité et l'énergie qui existaient encore chez les nations doriennes avec la mollesse turbulente de ses compatriotes. Quoique Sparte fût sur son déclin, quoiqu'elle aussi dût bientôt plier sous l'épée macédonienne, sa vieillesse était belle encore, et le long règne d'Agésilas avait été pour elle une époque de grandeur et de gloire. Son antique vertu ne s'était pas démentie, même lorsqu'Epaminondas avait fait voir pour la première fois la fumée d'un camp ennemi aux femmes de Lacédémone, et la force de ses institutions avait maintenu chez elle quelque chose de mâle et de vigoureux qui ne se trouvait plus guère ailleurs.

La prédilection de Platon pour les Doriens est bien marquée dans le troisième livre des *Lois*, où il fait l'histoire et l'analyse des différens gouvernemens de la Grèce. Ce livre commence par un morceau très-remarquable sur l'origine des sociétés. Selon lui, le genre humain ayant péri presqu'entièrement par un déluge, toutes les traces et tous les instrumens de la civilisation antédiluvienne se perdirent. Le peu d'hommes échappés à cette catastrophe, commencèrent par la société patriarcale, par le gouvernement des pères de famille, puis, quand leur nombre s'accrut, ces petites sociétés se réunirent, chargèrent quelques-uns de leurs membres de choisir parmi les coutumes particulières de chacune celles qui conviendraient le mieux à la communauté, et tel fut le commencement de la législation. Si j'ajoute que Platon ne fait remonter qu'à mille ou deux mille ans l'invention des arts utiles, on sera frappé sans doute de la conformité de ces traditions avec celles des Hébreux. Après ces préliminaires, il raconte l'établissement des Doriens dans le Péloponèse; il explique comment fut dissoute leur confédération de trois monarchies, et comment Sparte, grâce à quelque Dieu protecteur et à Lycurgue, fut préservé de l'état d'abaissement et de décadence où tombèrent promptement Argos et Messène. Il examine ensuite les institutions des Perses et celles des Athéniens, comme présentant deux extrémités opposées entre lesquelles il faut se tenir : « Chez les Perses, dit-il, la

monarchie, et chez nous autres Athéniens la démocratie, sont portées au plus haut degré : or il est absolument nécessaire qu'un gouvernement tienne de l'une et de l'autre, si l'on veut que la liberté, les lumières et la concorde y règnent, et c'est là que j'en voulais venir, lorsque je disais qu'un Etat où ces trois choses ne se rencontrent point ne saurait être bien policé. Les Perses et les Athéniens, en aimant à l'excès et exclusivement, les uns la monarchie, les autres la liberté, n'ont pas su garder une juste mesure dans l'une et dans l'autre : ce milieu a été bien mieux gardé en Crète et à Lacédémone. Les Athéniens eux-mêmes et les Perses en étaient beaucoup moins éloignés autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui... Vos gouvernemens sont de vrais gouvernemens : ceux que nous avons nommés ne le sont pas ; ils ne sont qu'un assemblage de citoyens dont une partie est maîtresse et l'autre esclave, et chacun d'eux prend son nom de la partie en qui réside l'autorité. » (L. III, p. 178.)

Sparte, où tous les intérêts sont représentés et protégés, parce que les lois seules y règnent et non les factions, sera donc le point de départ de Platon, et en effet il lui fait de fréquens emprunts. La jeunesse spartiate était soumise à l'esclavage d'une discipline sévère, et il en adopte la plus grande partie : car, « il est essentiel que tous se persuadent qu'aucun homme, quel qu'il soit, n'est capable de faire un digne usage de l'autorité, si auparavant il n'a pas appris à obéir, et qu'on doit plutôt se glorifier de savoir bien obéir que bien commander, d'abord aux lois, dans la persuasion que c'est obéir aux dieux mêmes, ensuite, quand on est jeune, aux hommes plus âgés qui ont mené une vie honorable. » Le respect pour la vieillesse était une prescription lacédémonienne, et l'on se souvient de ces envoyés de Sparte qui, au théâtre d'Athènes, se levèrent pour faire place à un pauvre vieillard que ses concitoyens poursuivaient de leurs huées et de leurs moqueries. Le gouvernement de Platon est une véritable *gérontocratie ;* les lois et l'éducation y établissent partout la suprématie de l'âge ; les premiers magistrats, ceux qui ont l'importante fonction de gardiens des lois, ne peu-

vent pas avoir moins de cinquante ans; la jeunesse n'est considérée que comme un temps d'apprentissage, et les grandes charges de l'État ne sont pas accessibles pour elles. Le repas en commun, l'usage d'une monnaie particulière qui n'ait point cours ailleurs, les exercices gymnastiques et militaires auxquelles les femmes mêmes doivent prendre part, les éloges publics donnés aux morts qui ont bien mérité de la patrie, bien d'autres institutions que Platon adopte souvent sans presque les modifier, sont des institutions doriennes. Qu'on ne le prenne pourtant pas pour un imitateur servile ou un aveugle admirateur.

Il aime chez les Doriens l'austérité des mœurs, le patriotisme, le respect pour les lois, l'esprit d'ordre et de stabilité : ce système où l'individu est sacrifié à l'état, où la vie privée est absorbée dans une vie publique, dirigée par la loi vers un but unique, lui paraît grand et beau : mais il ne se dissimule pas ce qu'il y a de dur et d'étroit dans les applications qui en ont été faites. Tout y a été combiné pour faire de vaillans soldats, des guerriers endurcis aux fatigues et aux dangers, et ce but ne lui paraît pas digne de toutes les peines qu'on s'est données pour l'atteindre. « Par vos institutions, dit-il à ses interlocuteurs, vous ressemblez moins à des citoyens qui habitent une ville, qu'à des soldats campés sous une tente. Votre jeunesse est semblable à une troupe de poulains qu'on fait paître ensemble dans la prairie sous un gardien commun. Les pères n'ont point droit chez vous d'arracher leur enfant farouche et sauvage de la compagnie des autres, de l'élever dans la maison paternelle, de lui donner un gouverneur particulier, et de le dresser en le caressant, en l'apprivoisant, et en usant des autres moyens convenables à l'éducation des enfans, ce qui en ferait non-seulement un bon soldat, mais un bon citoyen capable d'administrer les affaires publiques, meilleur soldat, comme nous l'avons dit, que le guerrier de Tyrtée, et qui regarderait la force comme étant, non la principale partie de la vertu, mais la quatrième toujours et en tous lieux, tant pour les particuliers, que pour l'état. » Or, c'est la vertu tout entière que le

législateur doit se proposer pour but, et comme Platon la comprend, elle n'est pas rude et intraitable, mais humaine, indulgente, amie de ce qui adoucit sans énerver, capable de tolérance et de modération. « Il faut, dit-il, savoir réunir beaucoup de douceur à une grande force d'âme. Lorsque les vices des autres sont montés à un tel excès qu'il est très-difficile ou même impossible de les guérir, le seul parti qui reste à prendre pour s'en garantir, c'est d'en triompher en combattant et en repoussant leurs attaques, et de les punir avec une sévérité inflexible : mais, pour ceux dont les vices ne sont pas sans remède, il faut savoir avant tout qu'aucun homme injuste ne l'est volontairement : car personne ne consent à loger chez soi les plus grands maux qui soient au monde, bien moins encore dans la partie la plus précieuse de lui-même, et l'âme est, comme nous l'avons dit, ce qu'il y a véritablement en nous de plus précieux : personne ne peut donc volontairement y recevoir le plus grand des maux, et passer toute sa vie avec un si mauvais hôte. Ainsi, le méchant, et quiconque a l'âme malade, est digne de pitié : mais il faut surtout réserver cette pitié pour celui dont les maux laissent quelque espoir de guérison : il faut à son égard réprimer sa colère, et ne point se laisser aller à des emportemens et à d'aigres réprimandes. Si l'on doit donner carrière à son indignation, ce n'est que contre les méchans entièrement livrés aux vices et incapables d'amendement. Voilà ce qui nous a fait dire que le caractère de l'homme de bien devait être mêlé de force et de douceur. » Ailleurs, il recommande la justice envers les esclaves, l'hospitalité envers les étrangers, qui, étant sans parens et sans amis, intéressent davantage les hommes et les dieux, et que sont spécialement chargés de venger *les dieux et les démons préposés à la garde de chaque homme ;* la pitié envers les supplians, etc., etc. Tous ces passages et bien d'autres, qui ont fait dire à M. de Maistre que les ouvrages de Platon étaient la préface humaine de l'Evangile, sont visiblement dirigés contre l'orgueil et l'inhumanité qui accompagnaient trop souvent la force dans les patriciats antiques, et montrent que si Platon leur a pri s

quelques formes extérieures, l'esprit de sa législation est tout différent, et se rapproche à plusieurs égards de celui de nos législations modernes.

Nul philosophe n'est plus profondément religieux que Platon, et il est inutile de dire que la religion tient une place immense dans ses lois; il ne faut pourtant pas s'attendre à y trouver un sacerdoce puissant comme dans les institutions de l'Inde ou de l'Égypte. Chez les races héroïques de la Grèce, comme chez les patriciens romains, l'aristocratie guerrière a le pontificat dans ses attributions, il n'y existe point de caste spécialement consacrée à l'autel. Dans la *Cité* de Platon, les prêtres sont élus par le peuple et tirés au sort : ils doivent avoir au moins 60 ans; leurs fonctions ne durent qu'un an; chaque père de famille est le pontife d'un culte domestique, et il y a en outre de fréquentes solennités publiques auxquelles on doit assister sous peine d'amende. La religion est la base de la société, et l'éducation, les lois et les magistrats doivent travailler de concert à l'inculquer aux citoyens : car, « dès qu'un homme croit, comme les lois le lui enseignent, qu'il y a des dieux, jamais il ne se portera volontairement à commettre aucune action impie, ni à tenir aucun discours contraire aux lois. Ce désordre ne peut venir que des trois causes : de ce qu'on croit, ou que les dieux n'existent pas, ou s'ils existent, qu'ils ne se mêlent pas des affaires humaines, ou enfin, qu'il est aisé de les apaiser et de les gagner par des sacrifices et des prières (livre X). » Ces trois catégories comprennent en effet et la philosophie athée et matérialiste, et l'idolâtrie telle qu'elle existait de son temps. Ce qu'il dit sur ce dernier point est très-curieux et mérite d'être cité. « Nous avons en Grèce, dit-il, des ouvrages en vers et en prose, dont les plus anciens nous disent, au sujet des dieux, que la première chose qui ait existé est le ciel et les autres corps. A quelque distance de cette première origine, ils placent la génération des dieux, nous racontent leur naissance, et les traitemens qu'ils se sont faits les uns aux autres. Que ces discours soient, à certains égards, de quelqu'utilité ou non pour ceux qui les entendent, c'est sur quoi il n'est point aisé de

prononcer, et leur antiquité les protège. Toujours est-il que je ne dirai jamais à leur louange qu'ils soient propres à inspirer les soins affectueux et le respect dû aux parens, ni que ce qu'ils contiennent sur ce point soit bien dit (liv. X, p. 215). » Et ailleurs, « détourner sourdement de l'argent est une action basse, l'enlever ouvertement est un trait d'impudence. Aucun des enfans de Jupiter ne s'est plu à faire ni l'un, ni l'autre, soit par fraude ou par violence. Que personne ne se laisse donc tromper par ce que débitent les poètes et tout autre conteur de fables, ni ne s'enhardisse à commettre rien de semblable sur la fausse persuasion que le vol et les rapines n'ont rien de honteux, et qu'il ne fait en cela que ce que font les dieux mêmes : car cela n'est ni vrai ni vraisemblable, et quiconque se porte à de telles injustices n'est ni dieu ni enfant des dieux. Le législateur doit naturellement savoir mieux ce qui en est, que tous les poètes ensemble (liv. XII, p. 337). » Nous voudrions pouvoir faire connaître le système de religion, développé dans le dixième livre des *Lois*, mais il faudrait le citer tout entier et le commenter longuement. Qu'il suffise de dire que jamais la raison humaine, non éclairée par le christianisme, et perdue au milieu d'antiques traditions obscurcies et effacées sous les inventions humaines, ne s'est élevée plus haut. Il adopte sans doute les dieux et le culte de ses concitoyens : mais la distinction continuelle entre Dieu et les dieux qui se rencontre dans tous ses écrits, montre qu'il ne regarde ceux-ci que comme des démons ou génies d'une nature supérieure à la nôtre, et qu'il ne les confond pas avec l'Être suprême, « commencement, milieu et fin de tous les êtres. » La croyance à l'immortalité de l'âme et à la vie future est à ses yeux le fondement de la morale. « Il faut ajouter foi en toutes choses au législateur, dit-il, mais principalement lorsqu'il dit que notre être individuel est immortel de sa nature et s'appelle âme, qu'après la mort cette âme va trouver d'autres dieux, pour leur rendre compte de ses actions, comme le dit la tradition, compte aussi rassurant pour l'homme de bien que redoutable pour le méchant. (Liv. XII, p. 336.) » Du reste, cette vie future lui inspire

bien plus de confiance que de terreur. « Il ne faut point avoir d'aversion pour Pluton, dit-il; au contraire, on doit l'honorer comme un bienfaiteur du genre humain. Car pour vous dire sérieusement ma pensée, l'union de l'âme et du corps, n'est, sous aucun point de vue, plus avantageuse à l'homme que leur séparation (liv. VIII, p. 91). »

Nous n'analyserons pas ici la constitution que Platon donne à sa petite république : nous ne parlerons pas des quatre classes de citoyens, distinctes par le cens, comme à Athènes, de l'espèce d'égalité qu'il établit entr'eux, de ses magistrats électifs, de sa répartition des terres, etc.; pour faire bien comprendre le but de tout cela, il faudrait de trop longues explications et aussi trop de parallèles avec la législation des divers états de la Grèce. Il vaut mieux s'occuper de ses principes généraux qui sont de tous les temps et de tous les lieux. D'ailleurs il n'attache pas lui-même une bien grande importance aux formes politiques dont le but, l'esprit et l'influence sur l'amélioration des hommes font seuls le mérite. « La prépondérance d'un certain ordre de citoyens, soit qu'ils aient de la vertu ou non, la richesse, la liberté, la puissance extérieure, sont ordinairement les objets vers lesquels tendent les lois politiques (liv. XII, p. 386). » Mais aux yeux d'un homme véritablement éclairé, toutes ces choses auxquelles on aspire avec ardeur ne sont que des jeux d'enfans, et non des choses sérieuses : or, « il faut attacher de l'importance à ce qui le mérite, et ne point se mettre en peine de ce qui est indigne de nos soins. Dieu, par sa nature, est l'objet le plus digne de nous occuper; mais l'homme n'est qu'un jouet sorti des mains de Dieu, et c'est là en effet le meilleur de ses titres; et la chose la plus sérieuse est de passer dans la paix une vie longue et vertueuse. » (L. VII, p. 40.) La vertu, toujours la vertu, et le reste ira de soi-même, car elle seule fait le bonheur des individus et la force des états. C'est à peu près le : *Quærite regnum Dei et justitiam : cætera adjicientur vobis* de l'Évangile : ce qui ne laisse pas que d'être assez frappant. Or la vertu ne se commande pas : elle naît de la persuasion. Aussi « tout ce qu'a à faire le législateur, c'est, lorsqu'il a trouvé

le point dont il importe le plus pour le bonheur de ses concitoyens qu'ils soient convaincus, d'imaginer les moyens de leur faire tenir sur ce point un langage uniforme en tout temps et en toutes rencontres; dans leurs chants, dans leurs discours sérieux et dans leurs fables. » (L. II, p. 100.) Donc tout repose sur l'éducation et c'est là qu'est le fondement de l'état. « L'homme est déjà naturellement doux, il est vrai : mais lorsqu'à un heureux naturel, il joint une éducation excellente, il devient le plus doux des animaux, le plus approchant de la Divinité; au lieu que s'il n'a reçu qu'une éducation défectueuse ou n'en a eu qu'une mauvaise, il devient le plus farouche des animaux que produit la terre. C'est pourquoi le législateur doit faire de l'instruction des enfans le premier et le plus sérieux de ses soins. S'il veut donc s'acquitter comme il faut de ce devoir, il commencera par jeter les yeux sur le citoyen le plus accompli en tout genre de vertu pour le mettre à la tête de l'éducation de la jeunesse. » Nous ne pouvons détailler ici ses prescriptions sur l'éducation : c'est à peu près celle de Sparte, mais animée d'un esprit bien plus libéral, bien plus doux, bien plus humain.

Les citoyens une fois formés par l'éducation à la tempérance, au courage, à la justice, à la piété, et il s'agit de les conserver dans cet état, de prévenir la corruption et la dégénération, et ce n'est pas la partie la moins curieuse du traité de Platon. Il a été frappé de ce qui a amené la décadence d'Athènes, et il veut prévenir de pareils effets en supprimant leurs causes. « Sous l'ancien gouvernement d'Athènes, dit-il, notre musique était divisée en plusieurs espèces et figures particulières. On donnait à ces chants le nom de lois, comme si la politique était une espèce de musique, et pour les distinguer des autres lois, on les surnommait les lois du luth. Ces chants et autres semblables une fois réglés, il n'était permis à personne d'en changer la mélodie... Les poètes furent les premiers qui, avec le temps, introduisirent dans les chants un désordre indigne des muses. Ce n'est pas qu'ils manquassent de génie, mais, connaissant mal la nature et les vraies règles de la musique, s'abandonnant à un enthousiasme in-

sensé, et se laissant emporter par le sentiment et le plaisir.., ils en vinrent, dans leur extravagance, jusqu'à se faire une fausse idée de la musique, qu'elle n'a aucune beauté intrinsèque, et que le premier venu, qu'il soit homme de bien ou non, peut très-bien en juger sur le plaisir qu'elle lui donne. Leurs pièces étant composées dans cet esprit, et leurs discours y étant conformes, peu à peu ils apprirent à la multitude à ne reconnaître rien de légitime en musique, et à oser se croire en état d'en juger elle-même : d'où il arriva que les théâtres, muets jusqu'alors, élevèrent la voix comme s'ils connaissaient ce qui est beau en musique et ce qui ne l'est pas, et que le gouvernement d'Athènes, d'aristocratique qu'il était, devint une mauvaise *théâtrocratie*... Le désordre passant de la musique à tout le reste, et chacun se croyant capable de juger de tout, cela produisit un esprit général d'indépendance : la bonne opinion de soi-même affranchit de toute crainte; l'absence de crainte engendre l'impudence, et pousser la suffisance jusqu'à ne pas craindre les jugemens de ceux qui valent mieux que nous, c'est à peu près la pire espèce d'impudence : sa source est une indépendance effrénée. A la suite de cette indépendance vient celle qui se soustrait à l'autorité des magistrats. De là on passe au mépris de la puissance paternelle et de la vieillesse : en avançant dans cette route et en approchant du terme, on arrive à secouer le joug des lois, et lorsqu'on est enfin parvenu au terme même, on ne reconnaît plus ni promesses, ni sermens, ni dieux : on imite et on renouvelle l'audace des anciens Titans, et l'on aboutit comme eux au supplice d'une existence affreuse, qui n'est plus qu'un enchaînement et un tissu de maux. » (L. III, p. 195.)

Il ne faut jamais perdre de vue, quand on s'occupe des Grecs, leur extrême vivacité et l'excessive sensibilité de leur organisation, qui donnait chez eux aux beaux-arts une influence que nous ne pouvons apprécier que très-imparfaitement. Leurs philosophes et leurs historiens attachent tous à la musique, aux modes ionien, dorien, lydien, etc., et à leur action sur les mœurs des peuples, une importance incom-

préhensible pous nous, race de barbares du Nord, aux sens grossiers et aux organes obtus. Mais l'antiquité est unanime sur cet objet; et il ne faut pas trop nous moquer de ce que Platon attribue à l'anarchie musicale l'anarchie morale et politique de ses concitoyens. Pour éviter de pareils résultats, il emprunte aux Égyptiens une loi qui défendait de s'écarter des mélodies consacrées :

« Établissons, dit-il, comme une règle inviolable, que lorsqu'on aura déterminé, par autorité publique, et consacré les chants et les danses qui conviennent à la jeunesse, il ne sera pas plus permis à personne de chanter et de danser d'une autre manière que de violer quelque autre loi que ce soit. Quiconque sera fidèle à se conformer à cette règle, n'aura aucun châtiment à appréhender; mais, si quelqu'un s'en écarte, les gardiens des lois, les prêtres et les prêtresses le puniront comme il a été dit. » (L. VII, p. 30.) Une autre loi astreindra les poètes à ne point s'écarter dans leurs vers de ce qu'on tient dans l'état pour légitime, juste, beau et honnête, et leur défend de montrer leurs ouvrages à aucun particulier, avant qu'ils n'aient été vus et approuvés des gardiens des lois et des censeurs établis pour les examiner : « car la race des poètes est généralement incapable de bien distinguer le bon du mauvais. » (L. VII, p. 34.) *Les sages modernes*, comme il les appelle, qui ont prêché l'irréligion, n'ayant pas fait moins de mal à sa patrie, il veut réprimer sévèrement l'audace de ceux qui soutiennent ses opinions pernicieuses, qu'il n'y a point de dieux, ou que les dieux négligent les affaires humaines, ou qu'ils sont aisés à fléchir. Celui qui est de bonne foi, et ne pèche que par défaut de jugement, sera enfermé pour cinq ans au moins dans une prison appelée *sophronistère*, ou lieu de résipiscence, qui ressemble assez à la prison pénitenciaire des modernes. « Pendant ce temps, aucun citoyen n'aura de commerce avec lui, si ce n'est les magistrats du conseil nocturne, qui iront l'entretenir pour son instruction et le bien de son âme. Lorsque le terme de sa prison sera expiré, s'il paraît qu'il soit devenu plus sage, il rentrera dans le commerce des citoyens vertueux; s'il ne s'amende pas, et qu'il soit con-

vaincu de nouveau du même crime, il sera puni de mort. » (L. X, p. 276.) Quant à ceux qui sont de mauvaise foi, corrompus et incurables, ils seront condamnés à une prison perpétuelle.

Une autre cause de désordre et de corruption, c'est la richesse; car, « une grande vertu et de grands biens sont deux choses incompatibles. » Aussi établit-il d'abord l'égalité dans les fortunes, et fait-il une loi pour fixer à la richesse une limite qu'elle ne peut dépasser. Afin de prévenir l'extrême pauvreté, source aussi de grands maux, il rend inaliénable la portion primitive de territoire assignée à chaque citoyen : c'est une espèce de majorat qui passe de père en fils. Ce réglement est très-sage, non-seulement sous le point de vue moral, mais sous le point de vue politique, car toutes les sociétés antiques ont péri par l'oligarchie, c'est-à-dire, l'accumulation des richesses chez quelques-uns, et la pauvreté excessive chez les autres. C'est de là que naquirent la démagogie et la tyrannie à Athènes et ensuite à Rome.

Toujours, d'après le même esprit de conservation, il défend le commerce maritime. « Le voisinage de la mer introduit dans une ville le commerce, le goût du gain, et des marchands forains de toute espèce, donne aux habitans un caractère double et frauduleux, et bannit la bonne foi et la cordialité des rapports qu'ils ont, soit entre eux, soit avec les étrangers. » (L. IV. p. 205.) Il n'est pas plus favorable au négoce intérieur, parce que la profession de marchand fait contracter des habitudes d'avidité et de fourberie, et il la défend aux citoyens. Le trafic, les *professions mécaniques et serviles* seront le propre des étrangers, et mille précautions seront prises pour que leur séjour dans la ville n'ait point d'inconvéniens : l'affranchi ou l'étranger, dont la fortune dépassera un certain taux, sera même obligé de quitter le pays. Mais, le contact de ces sortes d'étrangers, dont les professions sont regardées comme serviles, lui paraît moins à craindre pour les citoyens que celui des étrangers libres, des oisifs, qui viendraient s'établir dans le pays. Aussi la loi règle-t-elle les rapports que l'on doit avoir avec eux. « L'effet du commerce fréquent entre les habitans de

divers états est d'introduire une grande variété de mœurs par les nouveautés que ces rapports avec des étrangers font naître nécessairement; ce qui est le plus grand mal que puissent éprouver les états policés par de sages lois. Comme la plupart de ceux d'aujourd'hui n'ont que de mauvais gouvernemens, ce mélange d'étrangers qu'ils reçoivent chez eux, ne leur importe en rien non plus que la liberté avec laquelle leurs citoyens vont vivre en d'autres pays, lorsqu'il leur prend fantaisie de voyager en quelque pays et en quelque temps que ce soit, soit dans la jeunesse, soit dans un âge plus avancé. » (L. XII, p. 356.) Il n'emprunte pas aux Lacédémoniens la loi appelée *Xénelaise*, qui leur défendait de voyager et de recevoir chez eux les étrangers, parce qu'il la trouve trop rude et trop sauvage, et qu'elle peut donner une mauvaise réputation près des autres peuples; mais mille réglemens minutieux préviennent les inconvéniens qui peuvent résulter du séjour des étrangers ou des voyages des citoyens. Il établit pourtant une institution où se trouve un esprit de progrès et un désir de perfectionnement assez remarquable : c'est celle des *observateurs* que l'état envoie pour examiner les coutumes et les lois des autres nations; l'observateur doit avoir cinquante ans, et s'être distingué en tout : il passera dix ans à observer, puis au retour de ses voyages, il se rendra au conseil des magistrats, chargé de l'inspection des lois; il fera part de ce qu'il aura vu, et s'il y a lieu, on pourra introduire, d'après ses avis, quelques perfectionnemens dans la législation.

Toutes ces proscriptions de Platon paraîtront sans doute aux hommes de ce siècle bien rigides et bien minutieuses : on sera surtout révolté de son *inquisition* et de sa *censure;* on rejettera surtout bien loin un homme qui a pour principe « qu'il faut *bannir l'indépendance du commerce de la vie.* » La vraie liberté, selon l'illustre Athénien, se trouve dans l'homme affranchi de l'esclavage des passions qui n'obéit qu'à la vérité et à la justice, c'est-à-dire à Dieu; mais cette définition, à laquelle nous adhérons de toute notre âme, n'est pour les hommes d'aujourd'hui qu'un sophisme de philosophe, ou un radotage de prédicateur. La liberté du mal autant et plus que

celle du bien, la liberté de l'erreur, du mensonge, du crime, l'indépendance de toute autorité divine et humaine, voilà ce que veut notre siècle, voilà, selon lui, le but et le moyen, le commencement, le milieu et la fin. Pour nous nous ne rougissons pas de croire avec Platon, que la vertu doit être le seul objet de l'individu comme de la société, que l'unité de croyances et de sentimens est le terme le plus désirable auquel une législation puisse tendre; mais sa législation, bonne pour conserver, là où il existe, cette précieuse unité, serait une extravagance tyrannique là où règnent la confusion, le désordre, l'anarchie morale et intellectuelle. Et ne croyez pas que ce grand homme l'ignore, ne croyez pas qu'il ait la pensée d'appliquer sa loi aux hommes de son temps : non; il imagine une petite société toute neuve : il sait que son plan n'est qu'un rêve, une espérance qui ne se réalisera jamais : il sait surtout « qu'à proprement parler, nul homme ne fait des lois, et qu'en toutes choses nos législateurs sont les cisconstances et les divers événemens, que Dieu est le maître de tout, et qu'avec Dieu la fortune et l'occasion gouvernent toutes les affaires humaines. »

Nous avons bien imparfaitement fait connaître les beaux songes à l'aide desquels le disciple chéri de Socrate se consolait au milieu de la dégénération universelle dont il était entouré. Nous avons pourtant tiré des *Lois* quelques conclusions importantes. Ces axiômes posés par Platon, que le but unique de la législation doit être de rendre les hommes meilleurs et plus heureux, que les croyances religieuses sont la plus sûre garantie de la vertu et leur absence le plus grand des maux, que les destinées d'un peuple dépendent de la bonne ou mauvaise éducation de la jeunesse, qu'il n'y a pas de gouvernement véritable là où règnent les factions et où gouvernans et gouvernés sont vis-à-vis les uns des autres comme des vainqueurs et des vaincus, enfin, que toutes les lois sont impuissantes quand les hommes sont corrompus et qu'il n'y a pas d'institutions qui puissent tenir lieu de vertus; ces axiomes, dis-je, malgré leur physionomie vulgaire et rebattue, sont les principes les plus importans et les plus fondamentaux de

toute science politique, bien que les publicistes modernes les aient presque toujours perdus de vue, et que la plupart des écrivains d'aujourd'hui les ignorent profondément. Mais, ce que nous voudrions en vain transmettre jusqu'à l'esprit de nos lecteurs, c'est l'impression que produit sur ceux qui l'approchent le commerce de ce génie presque divin, avec sa noble simplicité, son bon sens exquis, son calme majestueux; qualité peu goûtées de la foule, qui n'aime que les déclamations, la pompe et l'enflure; mais que les esprits d'élite savent apprécier. Puissions-nous avoir inspiré le désir d'étudier Platon, d'habiter dans cette sphère pure et haute, où réside sa pensée : puissions-nous avoir fait comprendre que nulle étude n'est plus propre à enrichir l'esprit, à élever l'âme : car il n'est pas de point important en philosophie, en politique, en morale, en littérature même, sur lequel il n'ait rendu quelqu'un de ces oracles, qui faisaient dire à M. de Maistre : N'abandonnons jamais une grande question sans avoir entendu Platon. EDMOND DE CAZALÈS.

(*Revue Européenne*, tom. IV, n° XII, p. 323.)

LE MONT TABOR.

Nous trouvons dans un ouvrage (1), une description du Tabor, qui ne pourra qu'intéresser nos lecteurs. Nous leur recommandons de nouveau cet ouvrage. Il est indispensable pour la lecture et la compréhension scientifique du nouveau Testament. On trouvera des preuves nombreuses, et dues aux recherches modernes, de la véracité des faits évangéliques.

Dans les entretiens que Jésus-Christ avait eus avec ses disciples, dans son voyage à Césarée de Philippe, il leur avait

(1) *Voyages de Jésus-Christ*, ou description géographique des principaux lieux et monumens de la Terre-Sainte, avec une carte et le plan de Jérusalem ; 1 vol. in-8°. Paris, chez Rusand et Bricon, libraires. Prix : 6 fr.

parlé du temps où le Fils de l'homme viendrait dans l'éclat de sa majesté; et il leur avait même annoncé que quelques-uns d'entre eux ne mourraient point qu'ils n'eussent vu paraître le royaume de Dieu dans sa puissance et le Fils de l'homme dans sa gloire. On croit qu'il voulait parler de sa Transfiguration.

En effet, sept jours après ce discours, quittant les sources du Jourdain, Jésus-Christ et ses disciples traversèrent la haute et la basse Galilée et arrivèrent dans le voisinage des villes de Nazareth et de Naïm, dans un lieu écarté, au pied de ce mont célèbre où eut lieu cette manifestation divine, qui, suivant une ancienne tradition conservée par Eusèbe et confirmée par saint Jérôme et plusieurs autres Pères, est la montagne du Tabor (1).

On sera bien aise de connaître l'état actuel de cette montagne.

Le Tabor est situé dans la basse Galilée, à l'extrémité méridionale de la tribu de Zabulon, à deux lieues à l'orient de Nazareth, et à une lieue au nord de Naïm. Les voyageurs qui ont monté jusqu'au sommet regardent cette montagne comme une des plus belles du monde. Son nom de *Tabor,* qui lui fut donné par les anciens Hébreux, signifie *lumière*, parce que par sa position et sa hauteur, elle reçoit les premiers rayons du soleil lorsqu'il est sur l'horizon. Selon d'autres, il signifie *élection* ou *pureté.* Sa forme est celle d'un pain de sucre tronqué avec une planure d'un tiers de lieue. Son sommet s'aperçoit de plus de quinze lieues, et s'élève majestueusement comme un dôme superbe qui domine les montagnes et les plaines qui l'environnent; elle offre les moyens de découvrir la plupart des lieux où J.-C. opéra ses miracles.

---

(1) L'Écriture ne nomme pas la montagne sur laquelle se passa cet événement miraculeux, mais la plupart des interprètes, après S. Jérôme, prétendent que c'est sur le Tabor, et il semble que cette opinion ait été autorisée par la tradition de l'Église. M. l'abbé Servois a voulu prouver que cette manifestation du Dieu-Homme eut lieu sur le Liban. Voyez ci-dessus, tom. V, p. 637.

La circonférence du bas de la montagne est telle qu'il faudrait trois heures pour en faire le tour et une heure pour monter à son sommet par un chemin assez difficile surtout pendant les chaleurs de l'été. Le Tabor est partout couvert de petits arbustes et d'arbres toujours verts, plus agréables que ceux des jardins les mieux cultivés. Le haut de la montagne offre une plaine abondante en herbes et est couronné en plusieurs endroits de petits bocages très-agréables. On rencontre néanmoins de distance en distance des creux et des élévations de terre. C'est sur un de ces petits monticules que fut bâti le monastère des trois tabernacles.

Sainte Hélène, pour conserver la mémoire de la Transfiguration, avait bâti trois églises, l'une à Jésus-Christ, et les deux autres sous l'invocation des deux prophètes, Moïse et Elie. On ne voit plus que ce qui reste de l'église rétablie par le prince Tancrède, où l'on montre trois niches au lieu où l'on croit que s'est accompli ce grand mystère, et qui sont maintenant sous des ruines souterraines où l'on ne peut parvenir qu'avec de la lumière. Il y a trois petits autels où l'on dit la messe ; on les appelle les trois tabernacles. Suivant leur disposition, Jésus-Christ devait avoir le visage tourné vers le nord, Moïse étant à sa droite et Elie à sa gauche.

Dans un autre endroit de la montagne, on voit les ruines d'une autre église grecque qui était dédiée à S. Elie. Il paraît y avoir eu quelques fortifications du temps des Romains. Les infidèles égorgèrent les religieux des monastères et ruinèrent toutes les églises. Ce mont, qui n'est plus habité, offre des pâturages pour quelques pasteurs qui y ont leurs troupeaux.

On fait remarquer en descendant du Tabor, et aux deux tiers de sa hauteur, le lieu où l'on croit que Jésus-Christ défendit à ses disciples de publier le prodige dont ils venaient d'être les témoins, jusqu'après sa résurrection. Ce fut aussi, à ce que l'on prétend, sur cette même montagne, que ce Dieu sauveur apparut à ses disciples après sa sortie glorieuse du tombeau, ainsi que les anges le leur avaient dit, qu'il serait devant eux en Galilée. Les onze disciples s'y trouvèrent donc. Saint Jérôme ajoute qu'il se fit voir à plus de cinq cents de

ses disciples. Saint Paul fait mention de cette apparition dans sa première Epître aux Corinthiens.

Sainte Paule, dans son pélerinage, ne négligea point cette sainte montagne, non-seulement elle voulut la visiter, mais saint Jérôme témoigne que cette vertueuse dame romaine la monta à pied, ce que beaucoup de voyageurs ne peuvent faire qu'à cheval.

Le mont Tabor qui servait de limites aux trois tribus de Zabulon, de Nephtali et d'Issachar, fut aussi le lieu de réunion de dix mille Israélites, commandés par Barac accompagné de Débora qui l'éclaira de ses conseils, le fit triompher de l'armée de Sisara, et lui procura tout le succès que cette héroïne prophétesse lui avait promis.

Les religieux de Nazareth vont tous les ans sur la sainte montagne célébrer la messe, le 6 août, jour de la Transfiguration.

MÉLANGES. — Octobre 1832.

Essai sur la vie de Jean Gerson, par M. l'abbé L'Écuy. — Mort de l'antiquaire Zannoni. — Notice du P. Malbrancq. — Sur la Société des Bons Livres de Paris et l'Histoire de la Papauté de M. Henrion. — Nouvelle édition de l'Histoire ecclésiastique de Berti. — De la Peinture sur verre, par M. le B. de Reiffenberg.

— Gerson, un des docteurs les plus distingués de son temps, jouit d'une grande réputation, composa beaucoup d'ouvrages et prit part aux affaires les plus importantes de l'Eglise. Il joua un grand rôle dans le concile de Constance et finit ses jours dans la retraite, s'occupant d'exercices et d'ouvrages de piété. Il mourut à Lyon le 12 Juillet 1429, âgé de 66 ans. Il était étonnant qu'on n'eût pas songé à écrire en français avec quelque étendue la vie d'un homme qui avait acquis tant de célébrité et dont l'autorité a été invoquée tant de fois par les gallicans et par les pseudo-canonistes pour diminuer l'autorité du Saint-Siége. M. l'abbé L'Ecuy, ancien abbé général de Prémontré, a entrepris de remplir cette lacune. Nourri dans le goût des études solides, auteur lui-même de plusieurs ouvrages estimables, il ne s'est point effrayé d'une tâche qui demandait beaucoup de lecture, de recherches et de critique. Au moment où il publie cet ouvrage, il a terminé sa 92me année. C'est assurément un phénomène dans l'histoire de la littérature qu'un livre composé à un âge où très-peu d'hommes parviennent, et où ceux qui y sont parvenus ont besoin de repos. A ce titre, le modeste auteur réclame l'indulgence de ses lecteurs, et c'est par suite du même sentiment de modestie qu'il a donné à son ouvrage le titre d'*Essai* (1). Son travail commence par une longue introduction sur l'histoire de l'Eglise au 15e siècle; la vie de Gerson est melée de beaucoup de détails sur le schisme de ce temps-là, de sorte qu'elle devient à-peu-près toute l'histoire contemporaine. Ainsi le laborieux auteur, loin de chercher à abréger sa tâche, l'a étendue, au contraire, en y ramenant les principaux événemens de l'époque.

— Le 12 août est mort à Florence M. l'abbé Jean-Baptiste

(1) Deux vol. in-8°, prix fr. 8-50, et 11 fr. franc de port. A Paris, chez Chaudé, rue du Coin-Saint-Jacques.

Zannoni, antiquaire, secrétaire de l'académie *della Crusca*. Il n'avait que cinquante-huit ans; sa fin a été celle d'un prêtre pieux. Tous les savans connaissent ses ouvrages sur la littérature grecque, étrusque et latine. Son travail sur les galeries de Florence lui assigne une belle place parmi les Winckelmann, les Visconti, les Zoëga et les Lanzi, dont il était le disciple et le successeur.

— Malbrancq. — Successeur d'Yperius et de Locre, Malbrancq est encore considéré depuis deux siècles comme le principal historien de cette contrée : son buste doit orner le sanctuaire des antiquaires de la Morinie, comme le portrait de Monsigny décore à juste titre le salon de la société philarmonique.

Jacques Malbrancq fut admis dans la société des jésuites-wallons de St.-Omer, à l'âge de 19 ans, et chargé, suivant M. Weiss, bibliothécaire de Besançon, d'y enseigner les humanités. « Il s'y appliqua à la prédication et passa successivement par les différens emplois de sa province. » Selon la Bibliothèque Belgique, il employa une grande partie de sa vie à l'instruction de la jeunesse, avant de devenir historien renommé.

Malbrancq a traduit d'abord, du français en latin, la *Consolation des malades* du P. Binet (Cologne 1619 ou 1629 in-8°) et les *Après-dîners* d'Antoine de Balinghem, Audomarois (Cologne 1620, in 8°.)

Il voyagea ensuite dans l'étendue de l'ancienne Morinie, célèbre surtout par sa capitale, parcourut les diocèses de Thérouanne et de Tournay, visita Calais et le pays reconquis, le Boulonnais, la Picardie en deçà de la Somme, l'Artois, en deçà de la Lys et la Flandre en deçà de l'Escaut; en suivant d'illustres exemples, après avoir étudié sur les lieux mêmes les divers élémens de l'ouvrage qui devait faire sa réputation, il quitta les bords de l'Océan, les rives de l'Aa et de la Canche, et se rendit dans l'établissement des jésuites de Tournai, où il rédigea dans les loisirs du cloître les annales curieuses de ces peuples long-temps réputés : *extremi hominum Morini.*

Le livre de Malbrancq est intitulé *de Morinis et Morinorum rebus*.... Il est en trois tomes in-4° avec des cartes imprimées à Tournay en 1639, 1647 et 1654. « Le premier volume contient la description du pays des Morins et de leurs mœurs, suivie de recherches sur leur histoire depuis l'an 309 avant J.-C. jusqu'à l'an 751 de l'ère actuelle; le second volume comprend depuis le règne de Pépin, roi de France en 752, jusqu'à Godefroy de Boulogne, comte des Morins, en 1094; et le troisième s'étend de la mort de Go-

defroi à l'an 1313. » Cette annalyse générale des matières, empruntée à la *Biographie universelle* est exacte : nous ajouterons que l'ouvrage de Malbrancq contient, indépendamment des plans figuratifs de l'antique territoire des Morins qui occupaient ce que l'on a appelé le Boulonnais et les parties occidentales de Flandre et d'Artois, des effigies précieuses de Thérouanne et de Sithieu, ainsi que des saints législateurs de ce pays.

On voit dans les cartes le système de l'auteur qui prétendait que la mer s'enfonçait autrefois jusqu'à St.-Omer, et il place le fameux *Port Ictius* à l'entrée de ce golfe, opinion qui a été attribuée à sa partialité pour sa patrie.

Le troisième volume de Malbrancq est infiniment plus rare que les deux autres; d'après *Brunet*, il est même difficile de le trouver. Cependant les trois tomes réunis ont été vendus plusieurs fois dans ce département depuis quelques années, et les exemplaires complets y sont encore recherchés avec empressement. L'auteur avait composé un quatrième volume, qui conduisait sa narration jusqu'à la destruction de Thérouanne en 1553; il contenait 129 chapitres; le vœu formé pour sa publication n'a pas été exaucé. Maillart allègue que ce manuscrit était, en 1702, au noviciat des jésuites de Tournay qui avaient hérité des papiers de leur savant confrère. *Philippe Luto*, rédacteur de curieux mémoires inédits sur l'histoire de Boulogne, l'y a fait chercher en 1739, et il lui a été répondu que l'on n'y conservait que l'original des ouvrages imprimés. Il paraît certain qu'il se trouvait aux jésuites de Lille, en 1737, et l'on croit généralement qu'il a été brûlé dans l'incendie de cet établissement. Quelques bibliophiles distingués firent à ce sujet de vaines perquisitions, en 1827, tant à Lille qu'à Paris. On a dit toutefois qu'il en existait une copie dans la Belgique.

L'histoire des Morins est digne de la plus haute estime; l'auteur employa plus de quarante années à écrire les annales de sa patrie. Il pénétra dans toutes les archives et en fit le dépouillement. Il eut à se louer vivement à cet égard de la complaisance de l'abbaye de St.-Bertin dont il se montra le zélé défenseur. Il rassembla les faits qui étaient épars dans les chroniqueurs anciens et modernes. Il eut connaissance de plusieurs manuscrits intéressans qu'on ne retrouve plus et dont il nous a conservé la substance. Cependant son ouvrage n'est bon qu'à être consulté. On reproche avec raison au père Malbrancq des déclamations continuelles, d'être systématique et si diffus qu'il pousse à bout la patience du lecteur. Il paraît aussi

trop crédule partisan des fables merveilleuses du moyen-âge ; mais il s'est rendu excellent critique dans les investigations curieuses et savantes concernant l'origine des choses. Au reste tous les historiens connus ou inédits de notre province ont tiré le plus avantageux profit de la lecture de son important recueil ; ils s'appuyent de son autorité en cent endroits divers et témoignent unanimement de son mérite et du besoin de le compulser souvent. Il est étonnant que jadis, dans les encouragemens utiles que les administrations provinciales accordaient aux gens de lettres, aucun artésien n'y ait répondu par la traduction des œuvres historiques de Malbrancq. Il est vrai que son latin est mêlé de termes et de tournures difficiles à comprendre ; mais on en disait autant de *Grégoire de Tours* qui orne aujourd'hui parfaitement la riche collection de M. Guizot relative à l'histoire de France. Espérons qu'une noble émulation fera connaître plus particulièrement le célèbre narrateur des faits et gestes des vieux Morins. Il a droit de conserver dans ce département la considération que ses travaux étendus lui ont si légitimement acquise.

On est d'accord sur l'époque du décès de Malbrancq : il mourut à Tournay, le 5 mai 1653. On est très-divisé sur le lieu de sa naissance : Aire et St.-Omer se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour.

Maillart prétend qu'il est né à Aire, et que Marie Caverel, sa tante, était fondatrice de l'église des jésuites de cette ville. On dit que la maison paternelle étant tombée dans son lot, le jeune Malbrancq la donna à la société des jésuites, ainsi que ses autres biens, pour y établir un collége dans cette petite cité.

Dom Devienne fait naître Malbrancq à Aire en 1578. Henry répète cette opinion. Lefebvre, historien de Calais, Expilly, Maltebrun et Collet dans sa défectueuse biographie, sont du même avis.

La *Bibliothèque Belgique* et les *Délices des Pays-Bas* désignent St. Omer pour la patrie de Malbrancq. *Feller*, *Chaudon*, *Delandine*, *Osmont*, *Weiss*, *Ladvocat*, *Barbier* soutiennent ce sentiment qui est encore appuyé par MM. *Aubin*, *Abot de Bazinghem*, *Smytère*, le *Conducteur dans St.-Omer*, la *Biographie de Beauvais*, et divers annuaires. L'année de sa naissance, selon cette série d'autorités, est 1580 ou 1582.

Deneuville et Hennebert gardent le silence sur ce point de biographie. On remarque dans un registre de l'état-civil de St.-Omer, une nommée Hudine Malbrancq, née le 4 mai 1583. Mais la dif-

ficulté nous semble entièrement éclaircie par les documens suivans puisés dans les archives de cette ville.

Le 20 avril 1639, le prédicateur des jésuites, *Cortax*, vint présenter au magistrat, de la part du recteur de cette compagnie, le manuscrit de l'histoire des Morins, composée par le père Malbrancq, un de ses membres, avec la qualification : *Audomarensis*, « lequel a été accepté de bonne part. » Le magistrat fit présent dans cette circonstance audit Malbrancq et au recteur, de 24 cannes de vin à 41 sols la canne.

Dix ans après, MM. les maire et échevins de St.-Omer, en récompense de la présentation faite par le recteur de la compagnie de Jésus de cette ville, à la réquisition du père Jacques Malbrancq, des tomes 1 et 2 de son histoire des Morins, au magistrat, *pour servir à cette cité de laquelle ledit Malbrancq est natif*, prirent la résolution de faire don au collége des jésuites, pour les considérations dues audit Malbrancq, de 24 cannes de vin, ordonnant à Antoine de Wittre, fournisseur, de livrer audit collége lesdites 24 cannes de vin au prix de 41 sols la canne. Cette délibération est du 21 septembre 1649.

Enfin, en 1654, il fut arrêté à notre hôtel-de-ville, que la commune contribuerait pour la somme de 200 florins aux frais de l'impression du troisième tome de Malbrancq, attendu que l'auteur était natif de St.-Omer, et qu'il avait manifesté l'intention de dédier son ouvrage au magistrat de sa ville natale.

La bibliothèque publique de St.-Omer possède l'exemplaire offert du temps même de Malbrancq, avec la donation écrite sur les deux premiers volumes par les jésuites de St.-Omer, et sur le troisième par ceux de Tournay. La dédicace de ce dernier tome mentionne que l'auteur est mort dans la maison où il le composa.

Le témoignage irrécusable de l'historien des Morins vient en outre à l'appui de ces preuves respectables. Dans l'épître dédicatoire de son dernier volume, il commence par se déclarer *Audomarensis ;* il proclame ensuite sa joie et sa reconnaissance de ce que ce volume va paraître *quasi jure debito*, sous les hospices de la cité qui l'a vu naître, *nostram Audomaropolim*, dont il espère un accueil favorable.

Nous nous flattons donc d'avoir suffisamment démontré que Jacques Malbrancq, un des plus laborieux écrivains de cette société qui comptait parmi ses habiles professeurs l'ami de Voltaire, le père *Porée ;* que l'auteur plein d'érudition et d'une imagination brillante

de Morinis et Morinorum rebus, « dont l'étude est indispensable à tout historien d'Artois, » est né dans la ville de St.-Omer (1).

— La *Société des Bons Livres* de Paris, qui a pour objet de répandre dans le peuple des ouvrages qui l'instruisent en l'édifiant, vient de publier l'*Histoire de la Papauté;* 3 vol. in-12, par M. Henrion (2). Le titre annonce un ouvrage sérieux, didactique, et peut-être objectera-t-on que des livres de cette nature, beaucoup moins à la portée des lecteurs de la *Société*, que de simples Nouvelles ou Méditations pieuses, ne rentrent pas dans le cadre que l'œuvre s'était proposé de remplir. Mais cette œuvre, éminemment chrétienne et d'une utilité toute pratique, a des lecteurs dans toutes les classes; elle doit donc varier ses publications, et si la forme plus attrayante des *Nouvelles* convient davantage aux uns, il ne lui est pas interdit, ce semble, d'appeler les autres aux enseignemens de l'histoire. Les colléges, les maisons religieuses d'éducation pour les deux sexes, les séminaires en particulier, sont du domaine de la *Société des Bons Livres;* c'est à cette portion si intéressante de ses souscripteurs qu'elle paraît avoir songé en publiant l'an dernier l'*Histoire des Ordres Religieux* (3); c'est aux mêmes lecteurs, sans doute, qu'elle destine l'*Histoire de la Papauté*. D'ailleurs la *Société des Bons Livres* ne prodigue pas ces sortes d'ouvrages; de plus en plus elle publie des livres d'utilité pratique, des livres à la fois pieux, curieux, et utiles même pour le bien-être matériel de la vie. Quel sujet, du reste, est plus digne d'intérêt que l'*Histoire de la Papauté*, aujourd'hui que l'erreur et l'indifférence prétendent saper par sa base l'autorité spirituelle du pape? Aujourd'hui que sa souveraineté temporelle est si ouvertement violée, au mépris du droit des gens? L'*Histoire de la Papauté* est donc, dans toute la force du terme un ouvrage de circonstance, et nous en recommandons vivement la lecture. Il est bon que l'histoire des papes, qui est celle de l'Église, soit connue et appréciée sous son

(1) Article de M. H. Piers, bibliothécaire à St.-Omer; extr. des *Archives hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*, tom. II, livr. 4.

(2) 3 vol. in-12, chez Bricon, libraire, rue du Vieux-Colombier, n. 19.

(3) *Ibid.* 3 in-12. M. Henrion a encore publié un *Tableau des Congrégations religieuses formées en France depuis le dix-septième siècle*, 1 vol. in-12.

vrai jour, depuis l'établissement du saint-siége jusqu'au souverain-pontife actuel. L'examen de ses diverses périodes, 1° de saint Pierre à l'empereur Constantin, 2° de Constantin à Charlemagne, 3° de Charlemagne aux Croisades, 4° des Croisades au concile de Trente, 5° du concile de Trente au temps présent, est un préliminaire indispensable à celui qui veut tirer du passé des conséquences pour l'avenir, à celui qui veut connaître la philosophie de l'*Histoire de la Papauté.* Telle est aussi la marche que M. Henrion a suivie; historien, il raconte d'abord les faits qu'il a distribués en cinq périodes distinctes, puis, ce magnifique ensemble, de ces prémisses éblouissantes d'intérêt, il conclut, comme déduction philosophique, que le pape est le fondement de la religion de Jésus-Christ, et que sans lui cette religion n'aurait pu se conserver.

— Breviarium historiæ ecclesiasticæ, — *auctore* P. Berti, *jussu Episcopi Gandavensis correctum, expurgatum et auctum, ad usum seminarii. — Gandæ, A. I. Van der Schelden*, 2 *vol. in*-12. — « L'histoire de l'Église méditée et approfondie est une conviction de la vérité du christianisme, toujours inébranlable dans les tempêtes des persécutions; et de la sainteté de sa morale, toujours pure parmi les scandales du libertinage. C'est une controverse pacifique contre toutes les erreurs. C'est aussi une lecture de piété également propre à orner l'esprit, et à régler les mœurs (1). »

Si l'on réfléchit sur ces avantages à recueillir dans nos annales, on ne s'étonnera plus du haut prix qu'attachent les chefs de l'Église à mettre de bonne heure ces trésors entre les mains des jeunes lévites. Malheureusement les livres élémentaires nous manquaient en ce genre d'étude : les histoires que nous possédons, sont trop volumineuses pour servir de livres classiques. Nous n'avions qu'un abrégé, écrit en latin, qui, par sa brièveté et sa marche, put convenir, mais les principes de l'auteur étaient suspects, c'est le *Breviarium* du P. Berti. Il fallait sans doute qu'une main savante et sûre le retouchât : il fallait encore qu'on refît en entier la dernière partie du livre, et qu'on continuât l'ouvrage jusqu'à nos jours. Nous trouvons tous nos désirs parfaitement accomplis dans l'édition que nous annonçons. Un prêtre, connu depuis long-temps par son orthodoxie et son érudition, a été chargé par Mgr. l'évêque de Gand

(1) Le P. Longueval, Préf. de l'Histoire de l'Église gallicane.

de faire les changemens et les corrections nécessaires et de conduire l'histoire jusqu'au pontificat de Grégoire XVI. Nous avons lu l'ouvrage, et nous croyons qu'il était impossible de renfermer dans un tel cadre plus de faits, de les mieux classer et de les exposer avec plus de clarté. — Extr. du *Journal des Flandres*, n° 241.

— De la Peinture sur verre aux Pays-Bas, *suivi d'un Mémoire sur les tentatives faites au sein de l'Académie pour la publication des monumens inédits de l'Histoire belgique*, par le baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1832; Hayez. In-4°. — L'auteur commence par quelques réflexions sur ce qu'on doit entendre par l'imitation de la nature dans les arts, et par établir que la représentation de la nature en elle-même est impossible, si l'on exige qu'il y ait identité parfaite entre le modèle et la copie. Il ajoute que, si cette représentation pouvait exister, ce serait tant pis pour nos plaisirs, puisqu'il n'y aurait de chaque objet qu'une copie réelle, et que toutes les autres, s'écartant de la vérité, seraient condamnées d'avance. Que nous reste-t-il donc? La représentation de la nature en tant que celle-ci agit sur nous, en d'autres termes la traduction naïve, animée, de l'impression qu'elle produit sur notre imagination, sur nos autres facultés, ou celle des modifications que notre intelligence passionnée fait subir au monde extérieur : et, dans ce cas, le degré de vérité doit être plus haut encore, car le monde que nous concevons est bien plus notre propriété que celui que nous regardons. De là, la possibilité d'intéresser et d'être vrai en saisissant les points de vue les plus opposés; de là cette espèce de vitalité dont nous sommes frappés dans les œuvres qui s'écartent le plus de ce que tout le monde touche et voit, de là le plaisir que cause la peinture sur verre, laquelle demande à l'esprit des concessions bien plus fortes que la peinture sur toile ou sur toute autre surface opaque. Ces figures, vivifiées par la lumière qui les pénètre et qui semble descendre du ciel dans nos églises gothiques; ces tableaux qui se rembrunissent des ombres du soir ou des nuages orageux et s'allument des rayons du soleil et des feux du matin; ces émaux étincelans, cette architecture fantastique qu'ils embellissent; ces images diaphanes et découpées par le fer, le plomb des vitraux, et les monceaux de pierre, est-ce la nature absolue, est-ce la réalité matérielle et physique? Personne assurément ne sera tenté de répondre d'une manière affirmative. Et pourtant, malgré la singularité de ses procédés, malgré la bizarrerie des conditions qui lui sont imposées, l'art peut aussi atteindre à la vérité, si l'artiste s'est

transporté franchement sur son terrain, s'il est inspiré et s'il reproduit avec chaleur son inspiration. « Il y a, entre la peinture » sur verre, remarque M. de Reiffenberg, le christianisme et les » temples gothiques, une harmonie étroite et parfaite, les immenses » fenêtres en ogives, les rosaces gigantesques, sont le cadre naturel » et unique de ces tableaux singuliers qui offrent, en quelque sorte, » à travers leur poétique réseau, une perspective éloignée du ciel; » tel qu'on le comprenait au moyen-âge.................... » observation qui dépose contre le mauvais goût de ces amateurs » empressés de ravir à nos édifices sacrés leurs derniers vitraux, » pour en orner des constructions profanes qui, par leur destina- » tion et leur affectation de décrépitude anticipée, manquent en- » tièrement l'effet qu'on voudrait leur faire produire. » M. de Reiffenberg dit ensuite qu'on fut redevable à la peinture sur verre d'une révolution importante en architecture, au commencement du treizième siècle. En effet, par son moyen on peut éviter toutes les masses inutiles, tendre vers le haut en harmonisant ce plan général avec les tours des églises, faire des murailles transparentes et donner une légèrité prodigieuse aux édifices. L'auteur, abordant la question que s'est faite M. Langlois, pense que la Belgique a des droits fondés à l'invention de la peinture sur verre ou du moins de ses procédés les plus ingénieux. Personne, du moins, ne conteste à Jean Van Eyck la découverte des émaux, ou verres à deux couches, qu'il substitua aux verres colorés dans leur masse. A ces préliminaires succèdent des recherches sur les vitraux les plus célèbres et les peintres verriers de la Belgique. L'auteur donne, entre autres, un extrait des registres de la fameuse confrérie de Saint-Luc à Anvers, depuis l'an 1454 jusqu'à l'année 1641. Nous voyons, dans cette partie, que M. Langlois s'est trompé en attribuant à Abraham Van Diepenbeck les vitraux de la chapelle de Notre-Dame *de la Délivrance* dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles; ils sont de Jean de la Baen, qui a suivi les cartons de Théodore Van Thulden. M. de Reiffenberg fait exécuter en ce moment, par des artistes habiles, une copie sur format double-atlantique des magnifiques vitraux de Sainte Gudule, qu'il publiera avec un texte enrichi de ses nouvelles découvertes sur ce sujet si intéressant pour l'histoire des arts. — Extrait de la *Revue Encycl.*, Juillet, p. 181.

ARCHITECTURE CHRETIENNE.

— Nuove questioni sull' Architettura rituale. — *Nouvelles Questions sur l'Architecture rituelle*, par Defendente Sacchi. Milan, 1832. In-8°. — Cette brochure, extraite des *Annales de statistique*, a vu le jour à l'occasion d'une controverse d'académie. Un antiquaire turinois, le comte Cordero, dans un Mémoire couronné par une académie lombarde, a cherché à démontrer qu'il n'existait pas et n'avait jamais existé d'architecture chrétienne, et que les monumens sacrés des dix premiers siècles de l'ère vulgaire n'étaient que des pastiches grecs et romains, sans aucun caractère propre; la brochure de M. Sacchi est la réponse à ce Mémoire. Il établit, et nous le croyons avec lui, que l'architecture chrétienne des premiers temps était toute symbolique, et qu'ainsi les Lombards ne portèrent point en Italie l'art de bâtir, comme quelques-uns l'ont cru. Les débris de monumens sacrés qu'on leur attribue, ceux de Ravenne en particulier qui jouissent d'une assez grande célébrité, appartiennent à cette époque antérieure toute rituelle, née du christianisme lui-même. Telle est la vieille basilique de San-Miniato, près de Florence, que Michel-Ange appelait *la bella villanella*, et où Vasari, pris pour elle d'une admiration sans bornes, croyait fort mal à propos reconnaître des traces de la renaissance. Telle est encore la vieille église de Saint-Ambroise, à Milan; celle de Saint-Michel, à Pavie; celles de Saint-Clément, de Saint-Laurent, hors-des-murs, à Rome, et plusieurs autres moins célèbres, tant à Naples qu'en Lombardie.

« Lorsqu'en parcourant, dit l'auteur, les contrées lointaines, nous » voyons que les pagodes indiennes ont une forme, les temples » païens une autre, une autre encore les mahométans, une autre » les bouddhistes, une autre enfin les chrétiens, lorsque nous trou- » vons cette forme invariable dans des siècles et des pays divers, » qu'en faut-il conclure? Que cette forme a une relation intrinsè- » que avec le type et les rites de la religion pour laquelle est élevé » le temple. Il faut reconnaître donc que les religions ont une archi- » tecture rituelle en rapport avec leurs types hermétiques, c'est-à- » dire qu'elles eurent leurs formes et leur architecture propres; tel- » les sont les bouddhitiques, les brahminiques et les islamiques; » telle est encore l'hébraïque, celle du moins du temple de Salo-

» mon : *ad similitudinem illius quod Deus fecit ab initio* (Sap. » IX, 8). Pourquoi donc refuser au christianisme une architec- » ture rituelle propre, et la faire dériver de la profane de Rome, » alors que la confrontation des temples chrétiens vraiment rituels » et d'époque certaine prouve qu'ils n'ont rien de commun avec les » temples païens encore existans à Cumes (1), à Pompéi, en Si- » cile, à Rome? Pourquoi trouve-t-on dans les temples païens » toujours la même eurhythmie, le même ordre dans la disposi- » tion des autels, du sanctuaire et de certaines *celles*? Pourquoi » dans les chrétiens des dix premiers siècles trouve-t-on une con- » stante et identique distribution et division de l'ensemble et des » parties? Pourquoi tous les chapiteaux des colonnes sont-ils diffé- » rens l'un de l'autre? Pourquoi dans toutes les églises la forme » des absides et des tribunes est-elle la même ? Pourquoi y a-t-il » dans toutes une nef latérale plus grande que l'autre? Ce dernier » caractère était si constant que Procope remarque comme une sin- » gularité que celles de Sainte-Sophie étaient égales, et ceci n'ap- » partient pas seulement aux premiers temps, comme le dit Ciam- » pini, mais à une époque beaucoup moins ancienne, comme l'a » observé Maffei, dans les temples de Vérone. Pourquoi toutes les » coupoles, pourquoi tous les baptistères étaient-ils octogones, avec » les côtés alternatifs de diverses longueurs? Pourquoi, avant de » se livrer à des hypothèses gratuites, n'avoir pas détruit tous ces » faits confirmés par un usage constant et par l'existence de tant » de monumens? Pourquoi enfin ne pas annuler auparavant toutes » les autorités des Saints-Pères, qui ordonnèrent ces formes rituel- » les, et dont les ordres étaient religieusement respectés ? »

L'architecture sacrée des chrétiens ainsi établie, l'auteur en divise l'histoire en quatre époques. La première, qu'il appelle *corretta*, était purement rituelle, et la structure était alors tout-à-fait *sui generis*, dans la forme hermétique plus que dans l'eurhythmie du plan et de l'élévation architecturale; la partie ornementale était pauvre et presque lugubre, mais châtiée et correcte; rien de chargé dans les symboles, rien de pompeux. C'est à cette époque qu'appartien-

(1) Nous relèverons en passant une erreur sur ces prétendus temples de Cumes. Nous supposons que l'auteur a voulu parler de ceux de Pestum, car à Cumes, non-seulement il n'y a point de temples, mais même le peu de débris laissés par l'antiquité, a été tellement maltraité par le temps et par les hommes, qu'ils n'ont presque plus de physionomie.

nent les plus antiques sanctuaires de Rome et de Ravenne dont nous avons parlé précédemment, et quelques petites églises encore existantes et dispersées sur tous les points de la Péninsule. Ce mode pur se conserva jusqu'au sixième siècle environ. Dès lors le caractère fondamental commença de s'altérer, soit à Constantinople, par l'égalité des nefs, et par d'autres modifications graves et arbitraires, soit en Occident par de nouveaux symboles moraux, et par une exécution lourde; cette seconde époque, l'auteur l'appelle pour cela *alterata*; elle dura jusqu'au douzième siècle. La troisième, qu'il taxe de barbarie, *imbarbarita*, se distingua par un mode dit germanique, par celui des frères de Pise, et atteignit le quinzième siècle. Avec le seizième commence la quatrième époque, *dissipata*, perdue, époque moderne, où l'on introduisit les formes des architectures profanes, conservant seulement les nefs, mais égales, et les absides et coupoles rondes ou à côtés égaux. Saint-Ambroise de Milan est un modèle du style correct de la première époque; Saint-Marc de Venise, bâti sur Sainte-Sophie de Constantinople, en est un de la seconde; le dôme de Milan, de la troisième; le type enfin de la dernière est la basilique du Vatican.

Une note du savant Romagnosi, imprimée à la suite de la brochure de M. Sacchi, vient corroborer son opinion par l'autorité de son savoir et de son nom. Lui aussi croit que l'architecture des temples chrétiens élevés depuis les fondemens eut ses caractères propres et si distincts de tout autre style architectural connu, qu'il est impossible de dire qu'elle soit ou une imitation ou une dépravation du grec ou du romain, de l'arabe et de l'indien; elle est, elle, fille d'un type distinct et soumise à une rigoureuse unité. M. Romagnosi a soin de ne parler ici que des temples complets élevés, comme il dit, depuis les fondemens, afin de les distinguer des basiliques et autres monumens païens convertis en temples chrétiens, et adaptés au nouveau culte avec leurs formes antiques ou changés plus tard.

Il trouve dans plusieurs passages de saint Paul (1) le fondement de cette symbolique sacrée, symbolique conservée du reste dans les liturgies actuelles et dans les rits en usage encore aujourd'hui dans la consécration des églises.

---

(1) Saint Paul aux Éphésiens, ch. I, vers. 10, et ch. II, vers. 13, 15, 16, 21 et 22.

« L'autel, dit-il, l'oratorium et la confession étaient spécialement » consacrés à la résurrection, cette sainte et magnifique espérance » des chrétiens primitifs; le reste de l'édifice était destiné à sym- » boliser l'union de l'esprit et du cœur des fidèles dans le grand » corps de l'église unie au Rédempteur par la parole de vie et par » les mythes de cette sublime union.

» Dans l'Ancien Testament, le temple et les habits pontificaux » faisaient allusion à l'économie divine dans ses rapports avec l'uni- » vers, de manière que le temple de Salomon (comme nous l'avons » vu plus haut) était fait à la ressemblance de celui que Dieu fit » au commencement, et quant à l'habit du prêtre, tout le monde y » était symbolisé. — *In veste enim poderis quam habebat* totus » erat orbis *terrarum et parentum magnalia in quatuor ordini-* » *bus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademata* » *capitis illius sculpta erat* (1). C'est ainsi et par le même senti- » ment religieux que dans le Nouveau Testament on voulut par » des formes visibles faire allusion à la rédemption du genre hu- » main. »

Telle est l'opinion des deux écrivains lombards sur l'architecture sacrée des premiers chrétiens; nous croyons leur procès gagné et leurs adversaires battus. A moins de croire, chose impossible, que l'architecture est fille du caprice, et que ce grand art, le plus civil, le plus vraiment populaire de tous, est livré au fantastique et à l'arbitraire, il faut admettre que, s'il est soumis à quelques lois générales, invariables, de tous les pays, de tous les temps, que j'appellerai volontiers intrinsèques, car elles sont dans son essence, comme par exemple les lois de solidité et de pesanteur, il faut admettre, dis-je, que l'intelligence nationale agit puissamment sur lui, et modifie prodigieusement ses formes tant externes qu'internes, et cela non-seulement suivant la destination et l'objet de l'édifice, mais encore suivant des lois plus délicates; mais non moins réelles, non moins rigoureuses, puisées dans les mœurs, dans les coutumes, dans les croyances, dans la civilisation et jusque dans les préjugés du siècle. C'est ainsi qu'un temple diffère d'un théâtre. C'est ainsi que Saint-Pierre de Rome n'est pas plus la cathédrale de Cologne que celle-ci n'est Saint-Laurent ou Saint-Miniato, quoique cependant la même idée-mère ait présidé à leur création.

L'architecture intellectuelle, morale, symbolique, n'est point en

(1) Sap., cap. XVIII, vers. 24. Voir aussi l'Exode.

général écrite dans des livres ; elle vit dans les mouvemens, c'est là qu'il faut la lire ; mais ces magnifiques pages ouvertes à tous, combien peu les comprennent ! L'architecture civile, militaire et sacrée est l'histoire du monde et de l'esprit humain. L'Inde est dans la pagode de Bénarès comme l'Égypte dans les pyramides. Nos regards inhabiles n'ont encore vu que l'écorce de ces mystérieux arbres de science, mais la pensée nous en est fermée.

Et pour ne parler que de ce moyen-âge que la mode fouille depuis tant d'années, de ces monumens sacrés où ces siècles de force ont empreint leur grandeur et leur foi, et que la peinture et la poésie s'efforcent à l'envi de reproduire à nos yeux débiles, je vous le demande, artistes et philosophes, qui de vous peut se vanter d'y lire à livre ouvert? Quelques-uns y épèlent à peine quelques lettres et ceux-là sont proclamés savans entre tous les autres. On célèbre la grâce de l'ogive, la perfection, la finesse de la rosace, mais le langage qu'elles parlent on l'ignore ; aucune de ces beautés n'est pourtant arbitraire, mais c'est là une langue perdue aussi bien que les hiéroglyphes. On s'en tient aux formes et l'esprit échappe, comme l'idolâtre qui adore l'image de Dieu et non pas Dieu dans son image.

Étonnez-vous maintenant de n'avoir plus d'architecture, hommes sans croyances et sans passions ; vous n'en aurez une forte et belle que lorsque vous aurez quelque chose de beau et de fort à traduire en marbre et en pierre. Jusque-là on se traînera dans l'ornière de l'imitation, on vous fera des maisons de cartes, des Madeleines et des Bourses. Le siècle n'a pas le droit de demander autre chose. —Extr. de la *Revue Encyclopédique*, Juillet, 1832, p. 175.

HISTOIRE. — SUR LES MYSTÈRES DES TEMPLIERS.

Nous avons donné (1) un extrait très-succinct de la célèbre dissertation de M. de Hammer sur les Templiers, ayant pour titre : *Le mystère du Baphomet révélé, ou les Templiers convaincus par leurs propres monumens d'apostasie, d'idolâtrie et d'impureté* (2). Cette esquisse étant beaucoup trop courte

(1) Ci-dessus, p. 116.

(2) Mysterium Baphometis revelatum, etc. *Mines d'orient*, tom. VI.

et insuffisante pour faire connaître un travail qui a fait tant de bruit, et qui a exercé une si grande influence sur la manière d'envisager ce point important de l'histoire du moyen-âge, nous allons faire connaître avec plus de détails la dissertation de M. de Hammer. On y trouvera des recherches intéressantes et neuves non-seulement sur cet ordre fameux de chevalerie, mais encore sur plusieurs sociétés secrètes, qui ont fait beaucoup de bruit, tels sont les Ophites, les Gnostiques, les Roses-Croix et les Francs-Maçons. Pour satisfaire également un désir émis par notre correspondant, nous dirons un mot des objections qu'un journal a faites contre les opinions du célèbre orientaliste allemand.

Jusqu'à l'époque où le mémoire de M. de Hammer a paru, on s'accordait presque généralement à considérer les Templiers comme des victimes innocentes. Toutes les preuves de crime sur lesquelles leur condamnation avait été appuyée étaient considerées comme des résultats de la calomnie ou des inventions de la haine. Cette opinion était si enracinée, qu'elle avait en quelque sorte toute l'autorité d'une chose jugée.

La dissertation du savant orientaliste ne permet plus de laisser peser sur la mémoire des deux souverains qui firent juger les Templiers le soupçon de barbarie et d'assassinat qu'on pouvait concevoir avant la publication que nous analysons. Ce n'est pas que nous voulions approuver tout ce qui a été fait dans la procédure de ce célèbre procès. Il est empreint, comme cela devait être, du cachet du temps : mais il faut avouer, en jugeant d'après les opinions alors régnantes, que les Templiers étaient non-seulement coupables des crimes dont on les accusait, mais encore dignes d'être condamnés.

C'est ce qu'on verra par l'analyse de la dissertation de M. de Hammer.

Le savant orientaliste pense que les statuts des Templiers déconverts à la fin du siècle dernier (1), ne régissaient que

---

(1) M. Munter trouva ces statuts écrits en langue provençale dans la bibliothèque Corsini à Rome. Il les traduisit en allemand, et les publia en 1794.

le vulgaire des chevaliers, et n'étaient destinés qu'à mieux cacher une *doctrine secrète* à laquelle on n'atteignait que par une initiation. Cette doctrine, selon cet auteur, venait des *Ismaéliens*, qui avaient de nombreux rapports avec les Templiers et avaient pris leur origine dans les sectes gnostiques des premiers siècles de l'Eglise. Déjà, dans l'histoire des Ismaéliens (1), M. de Hammer avait jeté les bases de ce système qui tend à retrouver la doctrine des Gnostiques chez les sectateurs de Masdeck, les Ismaéliens, les Albigeois, les Templiers, les Francs-Maçons, les Illuminés et autres associations modernes.

Parmi les accusations dirigées contre les Templiers, on trouve celle d'adorer une idole et une tête à grande barbe. Les instructions des inquisiteurs leur imposaient l'obligation d'interroger les chevaliers sur ce sujet. Les aveux obtenus sur cette idole, la représentent comme étant de *figure terrible qui ressemble à un diable;* selon d'autres, elle était faite *in figuram Bafometi*, ou *ubi erat depicta figura Bafometi*. Un des témoins entendus à Florence assure qu'en la lui montrant, on lui dit : *Voilà votre Dieu et votre Mahumet;* et, d'après cette déposition, quelques savans ont pensé que le mot Baphomet était une corruption du mot Mahomet (2). M. de

(1) *Die Geschichte der Assassiner... durch Joseph von Hammer*. 1818. In-4°.

(2) En 1806, M. de Hammer publia en anglais la traduction d'un ouvrage arabe sur les alphabets anciens et les hiéroglyphes. On y trouve une figure qui ne paraît pas pouvoir être considérée comme un hiéroglyphe antique et que l'auteur appelle *le mystère de Bahoumid et Kharouf*. Dans le premier de ces mots, M. de Hammer trouve le Baphomet des Templiers, et il traduit le second par *veau*, pour établir un rapport entre l'accusation portée contre ces chevaliers d'adorer un veau et l'idole des Druses, secte dégénérée des Ismaéliens. M. Silvestre de Sacy, en rendant compte de cet écrit (*Magas. Encycl.*, 1810, tom. VI, p. 145—175), réfute ces rapprochemens et montre que plusieurs historiens ont donné aux mosquées les noms de *Mahumaria*, *Machomaria* et *Bafumaria*, dérivées de ce qu'elles sont consacrées au culte de Mahomet. Il dit aussi que *Kharouf* signifie un *agneau* et non pas un *veau*. M. de Hammer a reconnu la justesse de cette critique, puisqu'il traduit maintenant la phrase de l'auteur arabe par *Mysterium Bahoumid et ovis*.

Hammer rejette cette conjecture; il croit que le Baphomet était une idole propre aux Templiers, et qu'il est parvenu à en retrouver un assez grand nombre. Mais, avant d'exposer ses opinions plus en détail, il me paraît nécessaire de remarquer qu'il n'est point l'inventeur du système qu'il cherche à établir; il donne lui-même, dans une note, les titres des ouvrages où il l'a puisé, et la partie neuve de sa dissertation consiste dans les vastes développemens que sa profonde érudition lui a fournis, et sur-tout dans les monumens dont il les appuie.

En 1782, M. Nicolaï, académicien de Berlin, publia en allemand un *Essai sur le secret des Templiers.* C'est le premier ouvrage qui représente ces chevaliers comme ayant une doctrine secrète et des initiations à plusieurs grades. Il conjecture que les Sarrasins leur avaient communiqué l'hérésie des Gnostiques-Manichéens; que le Baphomet était l'image du Dieu suprême dans l'état de quiétude que lui attribuaient ses sectaires, et que cette figure devait son nom à un hiéroglyphe pris des Pythagoriciens, et dont on avait conservé le nom grec de *βαθη μητέος.*

D'autres écrits parurent sur le même sujet en Allemagne. M. Anton pense que le Baphomet, désigné par quelques Templiers comme ayant quatre pieds, était le sphynx égyptien, symbole du mystère et de la discrétion. M. Herder crut au contraire que c'était un trophée ou une armure. Enfin le savant évêque de Sélande, M. Munter, dans une dissertation publiée vers 1801, *sur les accusations portées contre les Templiers*, voulut établir qu'il s'agissait d'une chaire faite en forme de tête, et renfermant des reliques.

Il s'appuyait sur la déposition d'un Templier, qui rapporte que l'idole avait une figure de femme, et qu'on lui avait dit que c'était une des onze mille vierges, témoignage d'après lequel on découvrit à Paris, dans le temple, une tête d'argent renfermant des os. On sait que les bustes contenant des reliques, sont très connus en Italie et dans d'autres pays catholiques (1).

---

(1) Voyez *Memorie istoriche della sacra testa de santi apostoli.* Rome, 1806, in-4°, ouvrage du savant Cancellieri, etc.

Plusieurs auteurs ont prétendu que les Francs-Maçons avaient tiré leur origine des restes des Templiers, et c'est de cette opinion que M. Nicolaï est parti pour chercher le secret de ces derniers. L'abbé Barruel, dans son ouvrage intitulé : *Mémoires sur le Jacobinisme*, soutient que, dans les hauts grades de la maçonnerie, on enseigne que le but de l'institution est de venger Jacques Molay, grand-maître des Templiers et de tuer le roi qui le fit périr. Il rattache ensuite les doctrines des Templiers, des Roses-Croix, des Francs-Maçons, des Illuminés, des Martinistes, à celles des Albigeois, reste de l'hérésie de Manès qu'il appelle l'esclave carbique et le premier Jacobin Franc-Maçon (1). Toutes ces sectes travaillèrent, selon lui, au renversement de la religion et des gouvernemens, leur réunion *aux philosophes* produisit la révolution française (2).

La marche de l'écrit de M. de Hammer consiste à rapprocher les monumens qu'il attribue à certaines sectes gnostiques, de ceux qui se trouvent encore dans les églises que les Templiers ont possédées. Avant de rendre compte des résultats de cette comparaison et des monumens qui y donnent lieu, il me paraît convenable d'exposer la doctrine des Gnostiques. M. de Hammer a traité ce sujet dans la section IV de sa dissertation.

L'esprit spéculatif des Orientaux s'exerça de bonne heure sur des questions abstraites. Pour les résoudre, les Indiens

---

(1) Tome II, pag. 220 et 283. — Avant de porter le nom de Manès, cet hérésiarque avait celui de *Corbicius*, suivant le faux Archélaüs; de Cubricus, selon S. Epiphane; de Urbicus, selon S. Augustin, Beausobre a conjecturé qu'il fallait lire Carcubius, de Carcub, ville de la province d'Ahroz.

(2) Cet ouvrage a été réfuté dans l'écrit de J. J. Moutier, *de l'Influence attribuée aux philosophes, aux Francs-Maçons et aux Illuminés sur la révolution de France.* Tubingen, 1801, in-8°. L'on s'aperçoit que M. de Hammer était disposé à admettre ces rapprochemens, et qu'il voyait quelque rapport entre le Vieux de la montagne, le mont Giblien des Francs-Maçons et la trop fameuse montagne de la Convention nationale de France. Pag. 104. *Denominationes hæ quæ in revolutione gallicá famosissimæ evasere, ex frequenti templariorum cum assassinis societate conservatæ fuisse videntur.*

inventèrent le système des émanations; les Perses, celui des deux principes. Ces systèmes prirent des formes très-variées, puisque Hyde compta soixante et dix sectes chez les Persans, et il en résulta cette *fausse science* (ψευδονυμος γνωσις) dont parle saint Paul (1), et que Porphyre nomme l'*antique philosophie* (2). D'autres auteurs lui donnent le nom de *philosophie orientale* ou *chaldaïque*. Ses fondateurs, pour expliquer l'origine du monde et celle du mal, avaient imaginé plusieurs ordres de divinités inférieures classées généalogiquement, et auxquelles ils donnaient le nom d'Œons. Cette philosophie se répandit en Perse, en Syrie, en Palestine, en Egypte, elle se mêla au Judaïsme ainsi qu'au Christianisme, et donna naissance à la cabale et à de nombreuses hérésies. Ces sectes, qui prétendaient s'élever à la *connaissance* (γνωσις) *des choses divines*, reçurent le nom de Gnostiques, et l'emploi qu'elles firent de la philosophie orientale pour expliquer la Bible, produisit les résultats les plus monstrueux. Chaque hérésie avait ses opinions particulières; mais, en général, elles s'accordaient à reconnaître un Dieu suprême et des êtres divins d'un ordre inférieur. Un de ces derniers avait formé le monde et les lois qu'il avait imposées aux hommes, parmi lesquelles était la loi juive, tendaient à les priver de la connaissance du Dieu suprême. Ceux qui y parvenaient, les Gnostiques, obtenaient le salut de leurs âmes. Cette doctrine, qui rendait le Dieu suprême étranger au monde matériel, établissait l'indifférence des actions des hommes et l'inutilité des œuvres pour le salut (3). Les Gnostiques prétendaient que *la connaissance* (γνωσις) donnait à l'âme une sorte de spiritualité, par

---

(1) I Timoth. VI, 20.

(2) Porphyr. Vit. Plotin. 16.

(3) Irénée, parlant des opinions de *Simon le magicien*, dit ces paroles remarquables (adver. Hær. I, cap. 20): Secundum ipsius (Dei supremi) gratiam salvari homines, sed non secundum operas justas : non enim esse naturaliter operationes justas, sed ex accidenti, quemadmodum posuerunt, qui mundum fecerunt angeli, per hujusmodi præcepta in servitutem deducentes homines.

laquelle elle devenait semblable à de l'or dans un fumier, c'est-à-dire que les actions du corps qui la renfermait ne pouvait avoir aucune influence sur elle. Le philosophe Plotin et les Pères de l'Eglise ont montré les dangers de cette doctrine, mais elle n'empêcha pas les fondateurs de ces sectes d'être presque tous des hommes d'une grande austérité (1).

Sans reprendre dès l'origine l'histoire des Gnostiques, M. de Hammer s'attache à faire connaître les dogmes d'une de leurs sectes, qui lui paraît avoir transmis aux Templiers leur doctrine secrète. Les Ophites, antérieurs au christianisme, avaient uni la philosophie orientale au judaïsme. Ils se partagèrent dans la suite en deux branches ; l'une adopta le christianisme en le dénaturant, l'autre en fut toujours l'ennemie déclarée. Les dogmes des Ophites sont imparfaitement connus, et M. de Hammer y supplée par ceux de la célèbre secte des Valentiniens.

Je passe maintenant aux monumens recueillis par M. de Hammer. Ses recherches dans les livres d'antiquités et dans les collections lui ont fourni vingt-quatre figures de pierre qui lui paraissent réunir les caractères du Baphomet. Dix-huit de ces figures font partie du Muséum de Vienne : la plupart représentent des hommes à grande barbe, d'autres des femmes, quelques-unes ont la poitrine d'une femme et la barbe d'un homme. Presque toutes sont chargées de signes astrologiques, et plusieurs ont un serpent pour ceinture, ou tiennent cette croix à anse, qui fut appelée Clef du Nil par les Egyptiens, et qu'on a regardée comme le symbole de la fécondité. Ces idoles portent des inscriptions : celles qui sont en latin et en grec ne présentent que des noms propres, mais les inscriptions arabes ont plus d'intérêt et sont la base du système de M. de Hammer. Cependant elles auraient été à peu près inintelligibles, si on n'avait pu les comparer à d'autres inscriptions qui se trouvent sur les vases et qui renferment moins d'incorrections et de transpositions. Le principal de ces

---

(1) Mosheim : *de Reb. Christ. ante Constant.* — Mosheim, *De causis supposit. librorum inter Christ.* — Brucker, *Hist. philosoph.*

vases porte une inscription arabe que je n'essaierai pas de rendre en français, et qui se rapporte au culte d'une divinité nommée Mété. On lui donne le titre de Téaca, que les Arabes donnent à Dieu, et qu'on peut rendre par *toute puissante :* elle est aussi appelée Nasch (germinans), c'est-à-dire productrice : on trouve une mention du nombre 8, et une expression très-obscène (1). Cette inscription se lit sur une espèce de draperie qui fait partie des sculptures dont la partie supérieure du vase est ornée : ces sculptures, selon M. de Hammer, représentent une orgie ophitique. Une figure ayant des cornes, une grande barbe, une poitrine de femme, et réunissant ainsi les deux sexes, étend une de ses mains vers l'inscription, tandis que de l'autre elle porte la croix à anse. Elle représente Mété, et se voit même encore une fois dans cette sculpture, mais avec des attributs différens, car elle est sans barbe; elle a la tête couronnée de créneaux, et des deux mains elle élève la chaîne des Œons. Cette seconde figure se voit encore sur le couvercle d'un autre vase.

Mais quelle est cette divinité qui porte le nom de Mété? M. de Hammer prétend que c'est le même Œon qui, chez diverses sectes gnostiques, avait le nom de Sophia, Prunicos, Barbelo, Achamot. Les Grecs appelaient Métis, la Prudence; Jupiter l'épousa ; mais, prévoyant qu'elle mettrait au jour un fils qui serait le souverain de l'univers, il l'avala. C'est de ce mythe que les Ophites tirèrent leur *Mété;* ils en changèrent le sens, en firent une divinité androgyne, et lui attribuèrent, comme les Cypriens à leur Vénus, une grande barbe. Proclus dit que Métis était un des noms du dieu Androgyne des Orphiques, et celui de Ερικαρ παιος, qu'il lui donne aussi, répond assez bien au mot de Nasch (germinans) de l'inscription arabe. La partie de cette inscription où il est question du nombre 8 se rapporte à l'Ogdoade inférieure. A l'aide de ces notions, l'auteur explique onze autres inscriptions arabes qui

(1) Voici la traduction de M. de Hammer : Omnipotens Mete germinans. Stirps nostra ego et septem fuere. Tu es unus renegantium, reditus προκτος fit.

se lisent sur des idoles ou sur des vases : il y retrouve à peu près les mêmes expressions et la même indication du culte de Mété.

D'après ces considérations, M. de Hammer adopte l'étymologie que M. Nicolaï avait proposée du mot Baphomet. *Baphé meteos*, βαφη Μητεος, signifie baptême de Mété, ou le baptême ophitique. Les Pères de l'Eglise nous disent que les Gnostiques avaient deux sortes de baptêmes : le baptême sensible, qui se faisait par l'eau, et le baptême intelligible, par l'esprit, c'est-à-dire par le feu : ce dernier était celui de Mété, et saint Justin, ainsi que saint Irénée, le nomme l'illumination de l'esprit. Cette purification par le feu se trouve indiquée sur une des idoles publiées par M. de Hammer; elle a entre ses genoux un bassin plein de feu. Les sculptures d'un des vases dont nous avons parlé, présentent aussi une figure qui paraît au milieu des flammes. Ce baptême avait sans doute été pris du passage si connu de l'Evangile : *Un autre doit venir qui baptisera par le Saint-Esprit et le feu ;* et saint Justin dit une chose d'autant plus remarquable, qu'il ne se trouve rien de semblable dans les Evangiles, c'est que lors du baptême de Jésus *le feu fut allumé dans le Jourdain.*

La seconde section de la dissertation de M. de Hammer traite des vases ou cratères, et il entre dans quelques détails sur leurs usages mystiques. La mythologie la plus ancienne les montre depuis l'Inde jusqu'à l'Egypte, comme les symboles de la force génératrice et du mélange d'où dépend la procréation. C'est ce que les Grecs nommaient *Crabis*, mot qui est l'origine de celui de Crater, Crasis ou Crama signifie *Mixtion*, et dans le sens mystique, *la formation du monde*. Ce symbole du vase cosmogonique se trouve dans Platon, chez les Persans, chez les Egyptiens, et c'est par la possession de ce vase, quelquefois appelé miroir, globe ou lanterne, que Hermès, Dionysos, Dschemschid, Joseph, Salomon et Alexandre, ont fait des choses merveilleuses et surnaturelles (1).

(1) Creuzer, Dionysus, sive Comment. de rerum bacchicarum, orphicarumque originibus. Heidelb. 1809, in-4°.

Le vase qui se trouve quelquefois parmi les attributs des idoles découvertes par M. de Hammer se rapproche, par sa forme, du vase mystique des Perses; il est plein de flammes, et paraît destiné à préparer les néophytes à la cérémonie qui, chez les Gnostiques, tenait lieu de tous les sacremens. Cette cérémonie est représentée autour d'un des vases du Muséum de Vienne. On y voit des personnages tenant divers instrumens de musique et de sacrifice, et de plus un bûcher ardent. M. de Hammer reconnaît dans cette sculpture une représentation du baptême des gnostiques, et se fondant sur les passages des Pères de l'Eglise qui parlent des désordres de ces sectaires, il y voit l'emblème des turpitudes dont ils ont été accusés. On a représenté dans ces bas-reliefs le baptême de feu par un enfant placé au-dessus d'un vase enflammé, et l'on y découvre aussi un autre enfant que deux personnages semblent vouloir préserver d'un dragon ou plutôt d'un crocodile.

Le vase qui porte la représentation d'une origine ophitique est orné de deux zones de sculptures. La zone inférieure retrace le triomphe de Bacchus, et M. de Hammer la juge étrangère à son sujet. La zone supérieure, ou l'orgie ophitique, offre non-seulement l'inscription arabe et les deux figures de Mété, dont il a été question, mais encore plusieurs sculptures dont voici les principales : 1° une espèce de tableau dans lequel des hommes et des serpens paraissent jouer ensemble; au centre est une croix tronquée, c'est-à-dire en forme de T, entourée et surmontée par un serpent; 2° une figure monstrueuse et ailée, assise sur un aigle. M. de Hammer le reconnaît pour Jaldabaoth, fils et ennemi de Mété, et *créateur du monde* selon ces Ophites; 3° enfin un personnage tenant un vase, par le moyen duquel il fait tomber de l'eau sur un chandelier à sept branches, symbole du but des Ophites, qui était l'anéantissement du culte biblique. Jaldabaoth ou Sabaoth est encore représenté sur un autre cratère, sous la forme d'un jeune homme tenant la foudre et porté par un aigle. Dans la première de ces représentations, le serpent que saint Irénée appelle le symbole de la *sagesse productrice* (ce qui répond au *Mété Nasch*, *Mete germinans*, des inscriptions arabes), est porté par la croix

tronquée qui signifiait chez les Ophites *le bois de vie* et la *clef de la science* (γνωσεος) comme elle désignait chez les Egyptiens la Clef et le Phallus. C'est ce signe que Mété ou Achamoth tient à la main dans l'orgie ophitique, et que quelques-unes des idoles baphométiques portent sur le front. Ce même signe indiquait encore dans la doctrine gnostique *le terme* ou *le gardien du Pléroma*, c'est-à-dire *Horus*, l'un des Œons, dont la puissance, selon une invocation rapportée par Origène, avait pour symbole la figure *du bois de vie*, et qui répondait au Priape des Grecs (1). Elle est le symbole d'Achamoth, du Phallus et du Baphomet.

Du sens mystique attaché aux cratères ou calices, on dériva une autre allégorie, et l'on fit de ces vases le symbole des repas de confrérie et des associations. M. de Hammer avance aussi qu'ils furent le symbole des Templiers, et cherche à le prouver en alléguant que l'on trouve six vases parmi les sculptures de l'église de Schœngrabern, en Autriche, et que l'on voit à Malte des calices blasonnés sur des pierres sépulcrales (2).

Poursuivant cette idée, M. de Hammer affirme qu'il est certain que le vase si fameux, dans les romans de chevalerie, sous le nom de S. Graal, était aussi le symbole de la doctrine des Gnostiques et des Templiers. Il cite, en témoignage de cette idée, l'ancien roman allemand de Titurel, dont le héros bâtit un temple au S. Graal, à Monsalvar, et en confia la garde aux chevaliers templiers, qui combattaient dans tout l'univers pour sa défense. Le lieu du S. Graal est toujours indiqué vers l'Orient, et le ton d'exaltation qui règne dans les éloges de ce vase est un indice certain de quelque mystère. Si le Graal est le symbole de la *sagesse gnostique*, que sera la Table ronde et ses douze chevaliers? Le nombre douze est fréquent dans les statuts des Templiers; les chevaliers de la Table-Ronde seront donc les douze dignitaires des Templiers, et les gardiens

(1) V. Jablonski. Panth. Ægyptien, 1, p. 209, 210.

(2) Le passage d'Agius de Soldanis, cité par M. de Hammer (note 32) ne parle point des Templiers, et l'auteur se borne à conjecturer que ces tombeaux pouvaient appartenir aux compagnons de S. Louis.

de S. Graal deviendront les chevaliers du Temple, gardiens du calice gnostique, c'est-à-dire les initiés aux mystères gnostiques. M. de Hammer cherche la confirmation de cette interprétation dans le poème de *Titurel*, dans le roman anglais de la *Mort d'Arthur* et dans les romans français de Lancelot et de Tristan. Il en cite de longs fragmens et y voit les traces des opinions des Gnostiques. Il y trouve même le nom Mété, mais il faut avouer qu'il l'y trouve parce qu'il l'y place, en le substituant à des mots qu'il croit altérés. Dans le texte anglais, il remarque le mot *metes*, qui signifie des mets, mais il assure qu'il avait été employé parce qu'il offrait un tout autre sens aux initiés.

Cherchons maintenant, avec l'auteur, des monumens qui appartiennent aux Templiers, et qui, par leurs rapports avec ceux dont nous avons parlé, puissent montrer que cet ordre était lié à la doctrine des Ophites. C'est par l'examen des sculptures des églises des Templiers que M. de Hammer établit cette liaison. Les circonstances l'ont forcé à borner ses recherches à sept églises des états autrichiens, et, pour juger de leur résultat, il faut le suivre dans les principaux détails de ses observations.

I. — L'église de Schœngrabern, située près des villes de Dietrischsdorf et Sitzendorf, connues pour avoir été des résidences des Templiers, renferme les sculptures les plus remarquables. Non-seulement on y trouve diverses représentations peu décentes, que la grande élévation de leur place dérobe à la vue, mais on y voit encore des bas-reliefs qui représentent, suivant M. de Hammer, l'origine, les progrès et le triomphe de la doctrine gnostique. La première scène montre la chute d'Adam et d'Ève; l'arbre de la science est au centre; d'un côté, Ève mange la pomme à la persuasion d'un chien (1), qui, attaché à son bras et à son épaule, semble lui parler à l'oreille.

(1) Le chien, répondant à l'anubis égyptien, représente le guide des initiés, le mystagogue. Il est aussi l'emblême du sixième Archonte des Gnostiques, appelé Erathanth, et M. de Hammer conclut de ce nom, qu'il présidait à l'Amour.

Deux serpens entourent le visage d'Ève, et réunissent leurs têtes sur le sommet de la sienne. De l'autre côté, Adam cueille le fruit défendu, malgré une figure d'homme à oreilles pointues qui pose la main sur son épaule comme pour le retenir (1). Cette figure représente Jaldabaoth, qui vient empêcher l'homme de parvenir à la connaissance d'Achamoth. La seconde scène représente un homme assis sur un trône; il a une main levée, et de l'autre il porte un sceptre. Plusieurs personnages lui offrent des animaux et des fruits. Au pied du trône est un monstre renversé et de forme de dragon ou de poisson; il avale un enfant, et un autre enfant semble sortir de son dos. Cette sculpture est expliquée par un passage de S. Epiphane (2), qui assure que les Ophites soutenaient que l'âme de celui qui n'est pas initié était, après sa mort, avalée par le dragon et repoussée dans le monde. C'est ce que représente une partie de ce bas-relief, tandis que l'autre montre le gnostique jouissant de tous les biens. Cette opinion a fait placer le dragon sous les pieds des Templiers dans plusieurs monumens funèbres, tels que ceux qui sont à Londres, et a été l'origine de la légende du dragon de S. Georges (3) et des armoiries des Visconti de Milan (4). Enfin le troisième bas-relief offre un homme immo-

(1) Prohibetur à tetrâ aliquâ figurâ cujus facies speciem diaboli præ se fert, sed in ex angulo sinistro consideretur aliquam non negandam cum capite Christi, spinis coronato, similitudinem habet. Pag. 27. — Il est à craindre que l'auteur n'ait été entraîné par son imagination. Sa description ne s'accorde point avec sa gravure.

(2) Epiph. adv. Hær. 1, 26, § 10. Addunt et hujus mundi præsidem draconis effigiem habere ab eoque animas absorberi cognitione illa destitutas, rursumque per caudam in hunc mundum refundi.

(3) Suivant les Bollandistes, cette légende ne remonte qu'au douzième siècle.

(4) Le Tasse a dit :

Il forte Otton che conquistò lo scudo.
In cui dell' angue esce il fanciullo ignudo.

M. de Hammer remarque qu'un Moslem n'aurait pas eu de pareilles figures sur ses armes. Le dragon qui a un enfant dans la bouche se voit parmi les sculptures de l'église des Templiers à Ebenfurt. Ce symbole est antérieur aux croisades.

lant avec une hache un lion. Cet animal représente encore Jaldabaoth, et M. de Hammer cite ces paroles d'Origène : *Primum septem dæmonum (vel archantum) leonis habere formam.* C'est par ce symbole qu'il explique la peau de lion dont quelques-unes des figures baphométiques sont en partie vêtues.

M. de Hammer décrit ensuite une autre zone de bas-reliefs qui se trouvent dans la même église : ses rapports avec les systèmes des Gnostiques y étant moins sensibles, je n'en parlerai pas et je me contenterai de dire qu'il les explique comme des représentations de l'histoire du Templier depuis son enfance jusqu'au-delà de la vie. Il parle aussi de certains ornemens d'architecture, formés de pampres et de grappes entremêlés de phalli, et enfin de trois bas-reliefs, débris de la maison du chapitre. Ils représentent des Templiers en habit de l'ordre : d'une main ils tiennent l'épée, de l'autre la croix tronquée, c'est-à-dire la clef gnostique ou le signe du Baphomet.

II. — En détruisant, en 1792, le pavé de l'église des Templiers à Waltendorf en Autriche, on trouva plusieurs statues en bois, en pierre et en terre cuite. Ces figures avaient deux têtes : elles furent bientôt détruites; mais M. de Hammer, ayant été sur les lieux, a recueilli de la bouche des témoins oculaires la confirmation de cette découverte. Il a vu lui-même un autel dont les *sculptures très-dégradées* représentent une descente de croix; la croix lui a paru *tronquée*, et, parmi les figures qui l'accompagnent, il a remarqué un chien et une femme décorée d'un collier. Ce sont là des symboles gnostiques. Quelques bas-reliefs de l'ancienne église ont été transportés dans la nouvelle, et M. de Hammer indique principalement la figure d'un homme en robe longue, qui porte d'une main une torche ardente et une épée flamboyante, et s'appuie de l'autre sur un bâton en forme de béquille. M. de Hammer croit voir dans cette béquille le signe du Baphomet, et il le retrouve aussi dans ce que raconte le poème de Titurel : *que l'épée de ce chef des Templiers avec le temps se changea en béquille.* Ces paroles signifient, selon M. de Hammer, que *Titurel, de profane qu'il était, devint initié, et acquit la connaissance* (γνωσις), mais j'avoue qu'il m'est plus facile d'y voir une image de l'effet du temps sur les forces d'un guerrier.

III. — On voit à Berchtolsdorf, à deux lieues de Vienne, les ruines d'un couvent et d'une église de Templiers. L'église est sans sculpture, mais dans le chœur on voit un énorme *signe baphométique* formé par deux pierres dont l'une est perpendiculaire et l'autre transversale.

IV. — L'église de S. Wenceslas, à Prague, paraît avoir appartenu aux Templiers. Elle possède des monumens de deux espèces : 1° Des vitraux colorés et de forme ronde, dont la plupart représentent une figure tenant d'une main une croix (non tronquée), et de l'autre un glaive. Un seul offre une croix qui a l'air tronquée parce qu'une main qui sort de la partie supérieure du disque en cache le sommet. 2° Des médaillons peints sur les murs et de forme analogue à celle des vitraux ; on y voit des instrumens d'architecture et de maçonnerie, et encore le soleil et l'étoile à huit rayons. Sept serpens sont aussi figurés dans un de ces médaillons. M. de Hammer reconnaît sur les vitraux la figure de *Mété*, quoique la croix ne soit *point tronquée*, et les médaillons peints lui servent à établir des rapports entre les Templiers et les Francs-Maçons.

V. — Enfin une église des Templiers à Egra est ornée de colonnes dont les chapiteaux et les clefs des voûtes portent quelques sculptures peu décentes, et quelques autres qui ont des rapports éloignés avec les figures qu'on trouve sur Atroxas, attribués aux basilidiens. M. de Hammer les regarde comme des monumens gnostiques, et il juge de même de quelques édifices de l'Allemagne et du Poitou.

Dans la IVe section, M. de Hammer, après avoir fait connaître les opinions systématiques des Ophites, cherche à montrer que leur doctrine, les symboles des idoles et les sculptures des vases qu'il a rapportés au culte de Mété, ont de grandes analogies avec les symboles des Francs-Maçons. Voici l'énumération qu'il en fait.

1° La croix tronquée, signe du Phallus, du bois de vie, de la clef de la science (1), du Baphomet, est devenu le maillet des Francs-Maçons.

(1) M. de Hammer fait ici quelques remarques curieuses. 1° On sait

2° Le calice mystique, le vase cosmogonique, symbole gnostique du cteis ou sexe feminin, se retrouve dans les calices de l'église de Schœngrabern, et dans les *patères* des Francs-Maçons. C'est le vase des mystères de Cybèle, de Mithra, d'Isis, de Bacchus, des Orphiques : c'est l'urne sainte des Egyptiens qui est décrite par Apulée.

3° Le serpent qui conduit à la *vraie science* répond au cordon des Templiers et des Francs-Maçons. M. de Hammer y voit les symboles des vices infâmes des Ophites et des Templiers.

4° Le voile, dont Achamoth se couvrit, répond, chez les Francs-Maçons, au voile du temple. Celui dont parle Phérécyde est une ancienne tradition qui se rapporte à la chute de l'homme, et les gnostiques en ont tiré leur récit sur Achamoth.

5° La chaîne, c'est le collier que portent quelques-unes des figures baphométiques. C'est la corde que les Francs-Maçons ont au cou, dans certaines cérémonies. C'est encore la chaîne d'Homère et celle d'Hermès.

6° La peau de lion, qui enveloppe le bas du corps des Baphomets et qui annonce l'abolition du culte de Yaldabaoth, dont elle est la dépouille, a été transformée en tablier par les

---

par Tertullien que les sectateurs de Mithra étaient marqués au front, et la croix tronquée est sur celui de quelques idoles baphométiques. Dans Ezéchiël, IV, 4, et dans l'Apocalypse, VII, 3, il est dit que les hommes choisis seront marqués au front. Le savant Lowth voulait qu'on lût dans les Septante ταυσημειον et non pas το σημειον le ταυ se trouve précisément sur le front des Baphomets. 2° L'origine de ce signe paraît indienne. Les sectateurs de Vishnou sont marqués au front d'une ligne perpendiculaire rouge ; ceux de Siva, d'une ligne horizontale jaune. Leur réunion formant le signe baphométique représente donc les deux principes, celui qui donne et celui qui ôte la vie, le conservateur et le destructeur. 3° Vulcain, Prométhée, les Cabires, Jupiter, la rondeur chez les Grecs, les Génies de la mort chez les Etrusques et les mahométans, le dieu Tor chez les Germains sont représentés tenant un marteau. Les Cabires travaillaient les métaux et pouvaient donner les richesses, et précisément chez les Japonais, Kevira, dieu des richesses, a un marteau pour symbole. C'est donc dans l'Asie orientale que la mythologie des Cabires a pris son origine.

Francs-Maçons. Les Esséniens et les initiés d'Éleusis avaient un usage semblable ; ces derniers étaient ceints d'une peau de faon.

7° La férule, plante qui jouait un rôle dans les mystères de Bacchus, paraît, selon M. de Hammer, sur un des vases du Muséum de Vienne et c'est peut-être la règle des Francs-Maçons.

8°, 9 Le chandelier à sept branches et le livre sont les symboles du vieux et du nouveau Testament.

10°, 11° et 12° Le soleil, la lune, l'étoile se voient sur les idoles baphométiques et les vases. Les deux premiers de ces objets ont reçu un culte chez les plus anciens peuples, et l'étoile flamboyante se retrouve chez les Francs-Maçons. La lettre G, inscrite dans ce signe, est l'initiale de *Gnosis.*

M. de Hammer ne borne pas à ces remarques les rapprochemens qu'il fait entre les Templiers et les Francs-Maçons. Il nous apprend que sur les murs du château de Pottenstein on voit une figure de femme (1) qui tient un marteau, et qui est placée entre deux colonnes, de manière à paraître les retenir dans leur chute. Cette figure, appelée l'*Ouvrier* par le peuple, n'est autre chose que Mété. Son marteau ou maillet est le signe baphométique et elle s'efforce de soutenir les colonnes du temple de Salomon. Dans la chute de ces deux colonnes que les travaux des Francs-Maçons ont pour but de relever, M. de Hammer trouve l'origine de la Croix-de-S.-André. Poursuivant ces rapports, il découvre les têtes des trois assassins d'Adoniram, qui sont représentées par les trois nœuds du cordon des Francs-Maçons, dans une sculpture de l'église de Schœngrabern où l'on voit, selon lui, Yaldabaoth touchant avec un trident trois têtes qui sont dans une corbeille. Une de ces pierres gravée qu'on nomme Abraxas, présente un sujet analogue, on y voit trois têtes attachées aux branches d'un arbre. Enfin le nombre treize était également sacré chez les Gnostiques, les

(1) M. de Hammer dit que la forme de la poitrine de cette figure prouve qu'on a voulu représenter une femme ; mais dans la gravure qu'il donne, ce caractère n'existe point distinctement. Il n'est pas facile d'y voir autre chose qu'un ouvrier assis sur une pierre et travaillant avec un marteau une autre pierre qui est devant lui.

Templiers, les Francs-Maçons; et le baptême de feu des Gnostiques se retrouve aussi chez ces derniers sous le nom de baptême de lumière.

Après avoir exposé ces rapports, M. de Hammer recherche l'origine de la société des Francs-Maçons (1). Il croit qu'elle est plus ancienne que l'ordre de Templiers, et qu'il serait possible qu'elle remontât jusqu'aux astrologues de Rome, qui au temps de Domitien étaient appelés *mathématiciens*. Il cite à l'appui de cette conjecture les symboles, semblables à ceux des Francs-Maçons, qu'on trouve sur des pierres sépulcrales, sans que les inscriptions qu'elles portent puissent faire soupçonner que ces instrumens aient été destinés à désigner une profession. Il penche à croire que même la formule *sub asciâ*, sur laquelle on a tant discuté, pourrait bien être un indice gnostique ou franc-maçonnique. Quoi qu'il en soit, M. de Hammer indique comme la *première loge de Francs-Maçons* cette *Maison de sagesse* (Darol hikmet) que, selon Macrizie, Hakem fonda au Caire vers la fin du onzième siècle. On y enseignait la philosophie et les mathématiques; mais à cet enseignement public on joignait une *doctrine secrète*. Les initiés passaient par plusieurs grades, et dans le plus élevé ils apprenaient à ne rien croire et que tout leur était permis (2).

---

(1) On a rapporté l'origine des Francs-Maçons aux anciens mystères, à l'école de Pythagore, aux ouvriers du temple de Salomon, aux Templiers, à un club d'architectes établi à Londres au dix-septième siècle, aux ouvriers qui, dans le douzième et treizième siècle, bâtirent la tour de Strasbourg et le couvent de Kilwinning en Ecosse, à une réformation de la société des Roses-Croix, etc., etc.

(2) Sylvestre de Sacy, note sur les recherches sur les mystères, par Sainte-Croix, II, pag. 197. Les Ismaéliens, dont les Druses sont une branche dégénérée avaient un système d'initiation divisé en sept grades, auxquels on n'était admis qu'après beaucoup d'épreuves. La doctrine qu'on enseignait dans les degrés inférieurs était bien différente de celle qui formait le vrai système de la secte, et dont le but était de substituer la philosophie et l'autorité de la raison aux dogmes du mahométisme et à l'autorité de la Révélation. Cette doctrine était exprimée par ces mots *tatil* et *ibahat*, sur l'explication desquels voyez l'opinion de M. Sylvestre de Sacy, Journal des Savans, 1818, p. 414.

Les missionnaires de cette doctrine se répandirent dans toute l'Asie, et fondèrent la puissance des Ismaéliens ou Assassins. Leur premier prince Hassan, fils de Sabah, initié au Caire, s'établit dans le château d'*Alamout* en Perse, et donnait des ordres à ses lieutenans, dont l'un habitait le Chorasan, et l'autre le château de Massiat, près de Hamat en Syrie. Ce dernier est célèbre dans l'histoire des croisades sous le nom du *Vieux de la Montagne* (1). Une tradition peu certaine disait qu'un Templier, Gautier de Montbar, avait reçu dans une caverne la connaissance d'une doctrine secrète qui lui avait été communiquée par quelques sages de l'Orient. Cette doctrine parvint ensuite aux chevaliers de l'ordre. Il paraît certain que le voisinage des Ismaéliens a eu de l'influence sur les Templiers, et M. de Hammer a établi ces rapports dans son histoire des Assassins (2).

Après toutes ces recherches, le savant auteur de la dissertation qui nous occupe, montre l'intime liaison qui existe entre la doctrine des Gnostiques et des Ophites, les systèmes cosmologiques des Persans, la mythologie des Syriens et des Égyptiens. Il place dans l'Inde l'origine de ces opinions, et les retrouve en partie dans la mythologie des Grecs et même dans les écrits de leurs philosophes. Nous ne le suivrons pas dans ces détails, qu'il termine en affirmant que lorsque dans un édifice du moyen-âge on voit des sculptures qui représentent une figure androgyne (Mété) (3), des monstres à tête de chien et à corps

(1) Voyez sur les Ismaéliens : Extrait d'un mémoire de M. Sylvestre de Sacy, Moniteur, 1809, nº 210. — Extrait de Mirkoud, par M. Jourdain, t. IX des notes et extraits des manuscrits. — Quatremère, Mémoire sur l'Egypte, t. II. — Quatremère, Mémoire dans le t. IV des Mines de l'Orient avec un appendice par M. de Hammer. — Voyage de Marc Paulo, liv. I, chap. 28, 29. — Mémoire de l'Académie des Inscriptions, t. XVI et XVII. Extrait des Mémoires de Hakem, dans les Mines de l'Orient, tom. III, pag. 201. — Die Geschichte der Assasiner durch J. von Hammer, 1818.

(2) Sainte-Croix, Recherches sur les mystères, tom. II, p. 198.

(3) On lit sur une des figures du musée de Schœnfels IHETHM, que M. de Hammer interprète MHTEHI, *Méti.*

de serpent ou de poisson, un dragon avalant un enfant ou combattu par un chevalier, un lion dompté par un homme, ou enfin des figures humaines tenant des serpens : on doit les considérer comme les traces des initiés gnostiques ou des Francs-Maçons.

L'auteur ouvre ensuite une nouvelle carrière à la numismatique, en faisant connaître une grande quantité de médailles ou jetons qu'il rapporte à l'ordre des Templiers. Il cherche à prouver son système par ces médailles ou plutôt à les expliquer par son système. La plupart de ces pièces sont de l'espèce qu'on nomme *bracteates*, et qui ont trop peu d'épaisseur pour être frappées des deux côtés. On y voit des dragons, des oiseaux, des vases, emblèmes du culte gnostique. Quelques-unes sont accompagnées des lettres L. R., et M. de Hammer y voit une portion du mot *Gral*, qui désigne le caractère mystérieux, si célèbre dans les romans.

Les têtes cornues ou difformes, les sphynx, les figures tenant une croix et un sceptre que l'on voit sur ces médailles, sont toujours rapportées au Baphomet et à *Mété.*

Voici deux exemples des explications proposées par M. de Hammer : un jeton, publié par M. Thauris de Saint-Vincent, offre un édifice à quatre tours, environné des lettres suivantes A+SSSSIMOONIVQ. M. de Hammer lit de droite à gauche SSTAQVINOOMIS : selon lui, la lettre M est un Σ grec couché, et cette légende doit s'interpréter *sacro-sancta quinoosis* ou *gnosis ;* c'est ainsi qu'on désignait ces derniers mots des profanes, et c'est aussi l'explication des mots *chnusis*, *chnubis*, *chnumis* que l'on trouve sur les *Abraxas.*

Une autre bracteate a pour inscription ME—E. ICID. ERTHV. GLHAR. M. de Hammer y voit *Mété*, *Isis*, *Ertha*, *Gral*, et en tire la conséquence que les Templiers, dans leur culte impie, associaient des mythes étrangers à la doctrine ophitique.

M. de Hammer croit que ces bracteates étaient des *Tesseræ* qui servaient aux Templiers à se reconnaître; il les regarde aussi comme des espèces d'idoles portatives, et il est confirmé dans cette idée par une de ces pièces qui, dans le musée de Schœnfeld, se trouve sous un cristal et dans une monture de

pierres précieuses. Elle porte une figure de femme coiffée de créneaux et tenant une croix et une sorte de lis.

Mader et Seélander ont donné des explications de ces médailles, différentes de celles de M. de Hammer; aussi ce dernier auteur reconnaît que les preuves qu'il en tire pour son système méritent moins de confiance que celles qu'il fait dériver des autres monumens.

La dernière section de l'ouvrage de M. de Hammer est destinée à faire voir l'accord qui existe entre la doctrine ophitique des Templiers et les accusations qui furent portées contre eux dans leur procès. Leurs crimes étaient l'apostasie, l'idolâtrie et la dépravation des mœurs, et c'est sous ces titres que M. de Hammer réunit les résultats de son travail.

L'*apostasie*. On sait que les Ophites étaient les ennemis du christianisme. *Achamoth*, selon Tertullien, *foulait Jésus aux pieds*, et les questions adressées aux Templiers, ainsi que leurs aveux, roulent fréquemment sur ce fait.

Le culte d'une idole. M. de Hammer produit ces idoles, et l'on en a trouvé dans l'église des Templiers à Wultendorf. Les aveux des Templiers varient sur le sexe de l'idole, et justement les nouvelles découvertes la représentent mâle et femelle. La *Mété* des inscriptions dont nous avons parlé est le *Baphomet* dont parlent quelques Templiers, cette idole qui, suivant l'acte d'accusation, *faisait fleurir les arbres et germer les plantes*, ce qui s'accorde avec une expression des inscriptions arabes.

La *dépravation des mœurs* trouve ses emblèmes dans le serpent et dans le cordon consacré par le contact de l'idole. C'est encore un point sur lequel beaucoup de Templiers ont fait des aveux, et leur séjour en Orient, les statuts qui les éloignaient des femmes, facilitèrent parmi eux l'introduction de ce vice honteux, qui, chez les Grecs, déshonora plusieurs institutions. L'abandon à ce vice était le *baptême de feu*, connu dans les mystères des gnostiques, mystères qui, suivant Tertullien, étaient dignes en effet du feu et des ténèbres.

Tel est le résumé bien succinct du fameux ouvrage de l'orientaliste, M. de Hammer. La *Bibliothèque universelle* n'est pas entièrement satisfaite des explications de cet auteur. Elle con-

serve quelque incertitude sur la signification de l'inscription arabe qui est la clef du système de M. de Hammer. Les figures astrologiques dont sont chargés les Baphomets la portent à penser que ces inscriptions se rapportent peut-être à des formules alchymiques ou talismaniques. Ce journal ne trouve pas non plus que les rapports que cet auteur a trouvés entre les Ophites et les Templiers soient assez frappans, assez évidens, il pense encore que l'impiété et l'impureté des Gnostiques ne sont pas assez prouvées. Il rejette à cet égard le témoignage des Pères de l'Eglise, qu'il accuse de les avoir jugés avec haine, et de les avoir dénaturés pour en éloigner les chrétiens. On sentira combien est futile une pareille raison, qui n'a d'autre base qu'une supposition calomnieuse contre des hommes qui n'étaient pas moins éminens par leurs vertus que par leur savoir et leur éloquence. Au reste les objections que fait la *Bibliothèque universelle* aux opinions de M. de Hammer me paraissent extrêmement faibles. Elle les propose d'ailleurs sous une forme tellement dubitative qu'on voit bien qu'elle y attache elle-même bien peu d'importance.

DES PROPHÉTIES (1).

Les Prophéties confirmées par les découvertes des voyageurs modernes les plus célèbres.

Un auteur anglais vient d'entreprendre de prouver la vérité de la religion chrétienne, par l'accomplissement littéral des prophéties, tel qu'il est démontré par l'histoire des Juifs et par les découvertes des voyageurs modernes (2). En passant en revue les prophéties relatives à Babylone, à Ninive, à Tyr, à l'Egypte, à la Judée et à toutes les contrées adjacentes, le savant auteur, appuyé

---

(1) Extrait des *Annales de Philosophie chrét.*, t. V, n° 25, p. 53; ibid., n° 26, p. 95, et ibid., n° 27, p. 202.

(2) *Evidence des Prophéties*, par A. Keith; chez J. Risler.

sur le témoignage, non-seulement des Seetzen (1), des Burckhardt (2), des Porter (3), des Rich (4) et d'autres voyageurs aussi célèbres, mais encore sur celui d'incrédules bien connus, tels que Volney, démontre que ces prophéties ont été accomplies de la manière la plus exacte et la plus complète, et il en déduit la preuve que leurs auteurs étaient divinement inspirés. Nous nous proposons de citer quelques passages de ce livre vraiment intéressant qui n'est que l'abrégé d'un ouvrage plus étendu que l'auteur doit publier incessamment. Les prophéties relatives à Ninive, à Babylone et à Tir ayant déjà été examinées (5), nous passerons de suite au chapitre dans lequel l'auteur anglais, les saintes Ecritures d'une part, et Volney de l'autre, confronte l'état actuel de la Judée et des contrées adjacentes avec les prophéties qui les concernent, et fait jaillir de cette comparaison la preuve la plus incontestable de la vérité de la parole divine.

---

(1) Ulric Jasper Seetzen, célèbre voyageur allemand, commença ses voyages en 1802. Il visita la Syrie, le Liban, l'Anti-Liban; s'aventura dans les pays à l'est du Jourdain, où aucun voyageur européen n'avait encore porté ses pas, et revint par le sud de la mer Morte où il fut bien dédommagé de ses peines et de ses périls par l'aspect des ruines d'édifices magnifiques et inconnues aux peuples d'Occident. Il visita Jérusalem, rechercha les traces de la célèbre *Décapolis* ou des dix villes alliées. Il passa ensuite dans la Perse où on croit qu'il est mort vers 1811.

(2) Jean-Louis Burckhardt, né en Suisse, est un des voyageurs des plus habiles et des plus courageux de ce siècle. Il parcourut la Perse, la Syrie et l'Arabie, visita les ruines de Pera, près desquelles on lui montra le tombeau d'Aaron; fit en 1813 et 1814 deux voyages en Nubie, vit le mont Sinaï et l'Egypte, où il est mort de la dyssenterie en 1817. Son voyage au mont Sinaï, qui doit paraître incessamment, sera accompagné d'un *Commentaire sur la marche des Israélites.*

(3) Sir Robert Ker-Porter est un des peintres les plus distingués de l'Angleterre. Il a publié plusieurs voyages. Celui fait en 1817, 18, 19 et 20, *dans la Géorgie, l'Armenie, la Perse et l'ancienne Babylone,* imprimé à Londres en 1821, jouit d'une grande réputation. Sir Porter a acquis une aussi grande réputation par ses productions littéraires que par ses travaux comme peintre.

(4) Cl. J. Rich, résident Anglais à Bagdad, y est mort en 1821 du *Choléra-Morbus.* Il a publié un *Mémoire* très-estimé sur les ruines de Babylone. Nous en avons donné un extrait.

(5) Ci-dessus, tome IV, p. 212.

§. I. Prophéties concernant la Judée et les contrées adjacentes.

Tandis que les Juifs, errant parmi les nations, attestent dans tout l'univers l'exécution des terribles jugemens prononcés contre eux pour leurs iniquités, il est encore d'autres contrées de la terre qui furent le sujet des prophéties de l'Ecriture, et qui offrent aujourd'hui des preuves frappantes de l'inspiration des prophètes hébreux; des preuves sur lesquelles on ne saurait se méprendre, et qui sont à la portée de tous les esprits. Les faits qui, de nos jours, démontrent l'accomplissement de ces prédictions sont du domaine de l'observation; l'existence en est établie par des témoins dont la déposition est aussi sûre pour nous que l'identité des livres des prophéties dont les Juifs ont été les gardiens et les conservateurs.

Non-seulement ils prédirent quelle devait être la destinée d'un peuple pendant la durée d'une infinité de générations, dont les premières ne devaient naître que plusieurs siècles après l'époque que le scepticisme lui-même assignerait à leurs prédictions; mais, au temps même où l'abondance régnait dans la Judée, où une population innombrable remplissait les cités, ils annoncent sa longue et épouvantable désolation, « la désolation d'un grand nombre » de générations. » Le pays lui-même est donc un témoin irrécusable, non moins que la nation. Il suffit de comparer les prédictions avec les preuves de leur accomplissement, fournies par les païens et par les infidèles eux-mêmes.

L'antique opulence et la désolation actuelle de la Judée sont des faits incontestables.

« La Syrie, dit Volney, réunit sous un même ciel des climats différens, et rassemble dans une enceinte étroite des jouissances que la nature a dispersées ailleurs à de grandes distances de temps et de lieux. Chez nous, par exemple, elle a séparé les saisons par des mois; là, on peut dire qu'elles ne le sont que par des heures (1). A ce premier avantage, qui perpétue les jouissances par leur succession, la Syrie en joint un second, celui de les multiplier par la variété de ses productions (2). Avec ces avantages nombreux de climat et de sol, il n'est pas étonnant que la Syrie ait passé de tout temps pour un pays délicieux, et que les Grecs et les Romains l'aient mise au rang de leurs plus belles provinces,

---

(1) *Voyage en Syrie et en Egypte*, tom. 1, ch. XX, § 8.

(2) *Ibid.*

à l'égal même de l'Egypte (1). D'après le tableau assez bien constaté de la Judée, au temps de Titus, cette contrée devait contenir quatre millions d'âmes (2). Cette Syrie, me disais-je, aujourd'hui presque dépeuplée, comptait alors cent villes puissantes. Ses campagnes étaient couvertes de villages, de bourgs et de hameaux; de toutes parts l'on ne voyait que champs cultivés, que chemins fréquentés, qu'habitations pressées (3). »

Non-seulement Josèphe et Strabon, mais Tacite, Pline, Florus et Ammien Marcellin, attestent le grand nombre de villes et villages dont le territoire de la Judée était couvert; l'importance de plusieurs de ces cités, l'excellence de son climat, la fertilité de son terroir, l'abondance de ses fruits qui rivalisaient avec ceux de l'Italie, son agriculture poussée à un tel point de perfection que les Grecs eux-mêmes l'appelaient un jardin. Telle était la haute opinion qu'on avait de la beauté et de la fertilité de la Judée plusieurs années après l'émission des prophéties, qui lui annonçaient une désolation dont le terme était inconnu.

La terre appartient au Seigneur; après que l'homme eut péché contre lui elle fut maudite à cause de l'homme. Ainsi la Judée fut maudite, et du reste désolée, en punition du péché du peuple à qui Dieu l'avait donnée, et à qui néanmoins elle doit être rendue, quand il retournera au Dieu de ses pères. Il était prédit que les calamités d'Israël augmenteraient graduellement avec ses iniquités; la ruine de son pays, son exil de la terre de ses ayeux, étaient les châtimens prononcés contre lui. Plusieurs prophéties, celles qui étaient les plus frappantes par leur clarté et par leur précision, ont reçu leur accomplissement. « *Je changerai vos villes en solitude, je ruinerai vos sanctuaires et je détruirai tellement votre pays que vos ennemis qui y habiteront en seront étonnés; votre terre sera désolée et vos villes détruites. Alors la terre se réjouira dans les jours de son repos, pendant tout le temps qu'elle demeurera déserte* (4). »

On trouve dans d'autres prophéties une description circonstanciée de la désolation de la Judée (5), parfaitement d'accord, dans

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*, tom. II, ch. XXXII.

(3) *Les Ruines*, ch. IX.

(4) *Lévit.* XXVI, 31—35.

(5) *Isaïe* I, 7; XXIV, 1—13; XXXII, 9—15; XXVII, 10. *Jér.* IV, 20, 26—28; XII, 7—14. *Ezéch.* XII, 19—20.

les plus petits détails, avec ce qu'en rapportent les voyageurs modernes. La vision des prophètes était aussi claire que la vue même de ceux qui lisent aujourd'hui l'histoire, ou peuvent promener leurs regards sur le pays; les traces nombreuses d'une ancienne culture, les ruines qu'on rencontre à chaque pas, les restes d'édifices et de voies romaines, la richesse naturelle du sol, encore entière dans beaucoup d'endroits, s'accordent avec l'histoire, en attestant que, pendant plusieurs siècles après l'ère des prophètes, la Judée fut tout autre qu'elle n'est aujourd'hui, et dans un état très-différent de celui où l'on était bien éloigné de supposer qu'elle pût jamais tomber.

« *Le pays devait être désolé, et la terre se réjouir de son repos pendant tout le temps qu'elle demeurerait déserte;* » et tant que les enfans d'Israël seraient dispersés dans les terres de leurs ennemis, leur terre devait rester désolée. Or il y a près de dix-huit siècles qu'ils sont épars dans les pays de leurs ennemis, et leur propre pays est encore dans la désolation. Le glaive a été tiré contre eux; la persécution les a suivis partout, et le soc de la charrue est resté oisif dans la Judée. Plusieurs des plaines les plus fertiles sont absolument en friche, et couvertes de chardons et de ronces de toute espèce. Des tribus rebelles d'Arabes parcourent la contrée en tout sens, et y font en liberté paître leurs troupeaux. Quelques montagnes sont à peine accessibles, à cause des épais buissons d'épines qui les couvrent de toutes parts; souvent le voyageur se voit arrêté au milieu d'une plaine, par les plantes sauvages et les herbes dans lesquelles ses pieds s'embarrassent, et telle est l'exubérance et la vigueur de cette triste végétation, qu'un cheval même a peine à s'y frayer un chemin; tout le canton de Tibériade, entre autres, au rapport du célèbre voyageur Burckhardt, n'est qu'un vaste buisson de ronces. La terre se repose et demeure inculte. « *Sur la terre de mon peuple, dit le Seigneur, pousseront les épines et les ronces.* » *Les villes aussi devaient être détruites et réduites en désert.* D'après le témoignagne unanime de tous les voyageurs, on peut appeler la Judée un immense champ de ruines; quoique inhabitées en général, ces ruines conservent les noms des anciennes villes dont elles occupent la place. Des monceaux de décombres sont tout ce qui reste de Césarée, de Zabulon, de Capharnaum, de Bethsaïde, de Gadara, de Tarichée et de Chorazin, ces cités qui furent jadis honorées de la présence et des prédications du Christ et de ses apôtres. On ne rencontre de tou-

tes parts que colonnes enterrées sous des débris, qu'amas informes de ruines qui, dans plusieurs endroits, couvrent un terrain considérable.

« Les restes d'Arimathie font voir, dit Volney, que cette ville a dû avoir environ deux lieues de tour. » Les ruines de Djerash (Gerasa), suivant la description qu'en ont donnée différens voyageurs, l'emportent en magnificence sur celle de Palmyre. Mais, parmi les villes de Palestine, jadis fameuses, il en est dont à peine quelques vestiges peuvent indiquer la place, tant leur destruction a été complète. La Judée a été visitée et décrite par plusieurs voyageurs, qui s'accordent à en dépeindre l'affreuse désolation, comme présentant le contraste le plus étonnant avec sa fertilité et son opulence d'autrefois. Il serait impossible d'opposer à l'incrédule le plus entêté un témoin plus irréfragable que l'auteur des *Ruines*, pour les faits qui viennent à l'appui de l'inspiration des Ecritures. Non-seulement il atteste les faits qui constituent l'accomplissement littéral de ces nombreuses prophéties : mais il décrit les traits caractéristiques de cette désolation avec autant de précision et de détail que s'il n'avait fait que copier le texte même des prophètes, au lieu de rapporter les événemens qu'ils avaient prédits, ou que si son dessein eût été de prouver que leurs prophéties avaient été accomplis jusqu'à un iota.

L'état de la Judée et la condition de ses habitans sont décrits dans diverses prophéties, de la vérité desquelles on peut se convaincre aujourd'hui, en les mettant en regard, sans commentaire aucun, avec les paroles mêmes d'un ennemi du christianisme.

JUDÉE.

LES PROPHÉTIES.	VOLNEY.
« Alors la terre se réjouira dans » les jours de son repos pendant » tout le temps qu'elle demeurera » déserte ; et quand vous serez dans » une terre ennemie, elle se reposera et trouvera son repos, étant » seule abandonnée. » (*Levit.* XXVI, 31—35.)	« Chaque jour je trouvais sur ma route des champs abandonnés. » (*Les Ruines*, ch. I.) « Pourquoi ces terres sont-elles privées des bienfaits anciens (troupeaux nombreux, champs fertiles moissons abondantes) ? Pourquoi en sont-ils comme bannis et transférés, depuis tant de siècles, à d'autres nations, à d'autres pays ?..» (*Ibid.*, ch. II.)

« Les étrangers dévoreront votre pays sous vos yeux ; il sera désolé comme le champ que l'ennemi a dévasté. » (*Isaïe*, I, 7.)

« Depuis 2,500 ans, l'on peut compter dix invasions qui ont introduit et fait succéder des peuples étrangers. » (*Voyage en Syrie*, ch. XXII.)

« La ruine a été appelée après la ruine, et toute la terre a été dévastée. (*Jérémie*, c. IV, v. 20.) Et je la livrerai à la main des étrangers ; elle deviendra la proie des impies de la terre qui la profaneront (*Ezéchiel*, VII, 21) ; et j'amènerai les plus cruels d'entre les peuples, ils s'empareront de leurs maisons : ils verront venir épouvante sur épouvante, calamité sur calamité. (*Ibid.* VII, 24, 26.) Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli. (*S. Luc.* XXI, 24.) Vos chemins seront déserts. » (*Lévit.* XXVI, 22.)

« L'an 622 (636), les tribuns de l'Arabie, rassemblées sous l'étendard de Mahomet, vinrent la posséder ou plutôt la dévaster. Depuis ce temps, déchirée par les guerres civiles des Talmites et des Ommiades, soustraite aux kalifes par leurs lieutenans rebelles, ravie à ceux-ci par les milices turkmanes, disputée par les Européens croisés, reprise par les Mameluks d'Egypte, ravagée par Tamerlan et les Tartares, elle est enfin restée aux mains des Turcs-Ottomans. » (*Ibid.* p. 352.)

« Dans l'intérieur, il n'y a ni grandes routes, ni canaux, pas même de ponts, etc. — Les chemins dans les montagnes sont très-pénibles. — Il est remarquable que dans toute la Syrie l'on ne voit pas un chariot ni une charrette. » (*Ib.*, ch. XXXVIII.)

« Le voyageur ne passe plus par les sentiers (*Isaïe*, XXXIII, 8), où le voyageur n'est plus en sûreté. »

« Il n'y a de ville à ville ni poste ni messagerie. Personne ne voyage seul, vu le peu de sûreté habituelle des routes. Il faut attendre que plusieurs voyageurs veuillent aller au même endroit, ou profiter du passage de quelque grand qui se fait protecteur et souvent oppresseur de la caravane. » (*Ibid.*)

« Sur toutes les voies du désert sont venus les destructeurs. » (*Jérem.*, XII, 12.)

« Ces précautions sont sur-tout nécessaires dans les pays ouverts aux Arabes, tels que la Palestine et toute la frontière du Désert. » (*Ibid.*)

« Vous serez frustrés de vos re-
» venus. » (*Ibid.* XII, 13.)

« Voici ce que dit le Seigneur » Dieu à ceux qui habitent Jérusalem, dans la terre d'Israël : ils » mangeront leur pain dans l'inquiétude, et ils boiront leur eau » dans la désolation; et cette terre » sera dépouillée de son abondance, à cause de l'iniquité de » tous ceux qui l'habitent. » (*Ezech.* XII, 19.)

« La terre a été souillée par les » habitans. » (*Isaïe*, XXIV, 5.)

« Le son bruyant des tambours » a cessé; la lyre aux sons si doux » est muette. » (*Ibid.* 8.)

« Tous ceux qui avaient le cœur » joyeux soupirent. » (*Ibid.* 7.)

« Le vin n'accompagne plus les » chants. » (*Ibid.* 9.)

« La voix des hommes de plai-

« La somme annuelle que la Syrie verse au *kasné* ou trésor du sultan se monte à 2,345 bourses, savoir :

Pour Alep,	800 b.
Pour Tripoli,	750
Pour Damas,	45
Pour Acre,	750
Et pour la Palestine,	0
Total,	2,345 b.

Qui font 2,931,250 livres de notre monnaie. » (*Ibid.* chap. XXXII.)

« Le marchand vit dans des alarmes perpétuelles, etc. La même crainte règne dans les villages, où chaque paysan redoute d'exciter l'envie de ses égaux, et la cupidité de l'aga et des gens de guerre. » (*Ibid.*)

« La condition des paysans doit être misérable. Partout ils sont réduits au petit pain plat d'orge ou de doura, aux oignons, aux lentilles et à l'eau. L'art de la culture y est dans un état déplorable. L'on ne sème qu'autant qu'il faut pour vivre. » (*Ibid.* c. XXXVII et XXXVIII.) La corruption est habituelle, générale. » (*Ibid.* chap. XXXIV.)

« Toute leur musique est vocale; ils ne connaissent ni n'estiment l'exécution des instrumens. (*Ibid.* ch. XXXIX.)

« Leur expression est accompagnée de soupirs, etc. On peut dire qu'ils excellent dans le genre mélancolique. » (*Ibid.*)

« La bonne chère attirerait une avanie, et le vin une punition corporelle. » (*Ibid.*, c. XL.)

« Ils ont un air grave et fleg-

» sir n'est plus entendue ; plus » d'allégresse ; toute la joie de la » terre a disparu. » (*Ibid.* 8 et 11.)

matique dans tout ce qu'ils font et dans tout ce qu'ils disent. Au lieu de ce visage ouvert et gai que chez nous l'on porte ou l'on affecte, ils ont un visage sérieux, austère et mélancolique ; rarement ils rient ; et l'enjouement de nos Français leur paraît un accès de délire. » (*Ibid.*)

« Ses habitans sont dans la dé» solation. » (*Isaïe*, c. XXIV, v. 6.)

« Le gouvernement des Turks en Syrie est un pur despotisme militaire, c'est-à-dire que la foule des habitans y est soumise aux volontés d'une faction d'hommes armés qui disposent de tout selon leur intérêt et leur gré. » (*Ibid.*)

« Je détruirai tellement votre » pays, que vos ennemis qui y » habiteront en seront étonnés. » (*Lévit.* XXVI, 32.)

« Tous ceux qui passeront à » travers cette terre en seront » étonnés. » (*Jérém.*, XVIII, 16.)

« Vos villes seront la proie des » flammes. » (*Isaïe*, I, 7.)

« On a droit de s'étonner d'un rapport si faible dans un pays aussi excellent ; mais l'on s'étonnera davantage si l'on compare à cet état la population des temps anciens. » (*Ibid.* c. XXXII.)

« L'aspect d'un lieu où l'ennemi et le feu viennent de passer est précisément celui du village de Loudd, jadis Lydda, et Diospolis. Cette ville (Arimathie) est presque aussi ruinée que Loudd même. » (*Ibid.*, c. XXXI.)

« Les forteresses seront autant » de cavernes à jamais.

» La ville aux fortes murailles » sera désolée. Ces lieux si beaux » seront quittés et abandonnés » comme un désert. » (*Isaïe*, c. XXXII et XVII, v. 14, 10.)

« A chaque pas l'on y rencontre des ruines de tours, de donjons, de châteaux avec des fossés ; ils sont abandonnés aux chacals, aux hiboux et aux scorpions. » (*Ibid.*)

« Quand les branches seront » sèches, elles seront brisées, et » les femmes y venant en allume» ront du feu ;

« Au-delà (de Jaffa), la campagne était remplie d'oliviers, grands comme des noyers, mais les Mameluks ayant tout coupé, pour le plaisir de couper ou pour

se chauffer, Jaffa a perdu la plupart de ses avantages. La campagne aux environs (d'Arimathie) est plantée d'oliviers superbes; mais journellement ils périssent par vétusté, par les ravages publics, et même par des délits secrets. » (*Ibid.*)

» Car ce peuple n'a pas d'intel-» ligence. » (*Ibid.*, XXVII, 10.)

« Un peuple où les arts les plus simples sont dans la barbarie, où les sciences sont entièrement inconnues. La barbarie est complète dans la Syrie. » (*Ibid.*)

« L'on peut dire qu'il n'existe aucune instruction. » (*Ibid.* chap. XXIX.)

« Ils ont changé l'héritage que » mon cœur avait choisi en une » affreuse solitude. » (*Jérem.* XII, 10.)

« J'ai visité les lieux qui furent le théâtre de tant de splendeur, et je n'ai vu qu'abandon et que solitude. » (*Ruines*, ch. II.)

« Toute cette terre ne sera que » désolation.

» Toutefois je ne la détruirai pas » entièrement. » (*Jérem.*, IV, 27.)

» Il arrivera en ce jour que la » gloire de Jacob sera obscurcie. » Au milieu même de la terre, à » peine voit-on quelques hommes » semblables aux olives restées sur » l'olivier après la récolte, aux grap-» pes de raisin après la vendange. » (*Isaïe*, XVII, 4. XXIV, 13.)

« Ce n'est plus que solitude et stérilité. » (*Ibid.*)

« J'ai cherché les anciens peuples et leurs ouvrages, et je n'en ai vu que la trace, semblable à celle que le pied du passant laisse sur la poussière. » (*Ibid.*)

« Ils ont semé du blé, et ils mois-» sonneront des épines; ils ont reçu » un héritage, et il ne leur servira » pas. » (*Jérem.* XII, 13.)

« L'homme sème dans l'angoisse, et ne recueille que des larmes et des soucis;

« Nulle paix pour toute chaire. » (*Ibid.*, 12.)

« La guerre, la famine, la peste, l'assaillent tour à tour. » (*Ibid.*)

« Les ronces et les épines cou-» vriront la terre de mon peuple. » (*Isaïe*, XXXII, 13.)

« La terre ne produit que des ronces et des absinthes. » (*Ibid.*)

« Je détruirai vos hauts lieux, » je ruinerai vos tabernacles, je

« Les temples se sont écroulés,

» rendrai déserts vos sanctuaires. » (*Lévit.* xxxvi, 30, 31.)	
« Ces palais seront renversés. » (*Isaïe*, xxxii, 14.)	Les palais sont renversés,
« Je perdrai le reste de leurs » ports de mer. » (*Ezech.*, xxv, 16.)	Les ports sont comblés,
« Je changerai vos villes en so- » litude. » (*Lévit.* xxvi, 31.)	Les villes sont détruites, et la terre nue d'habitans. » (*Ibid.*)
« J'ai regardé, et toutes les villes » ont été détruites. » (*Jérém.*, iv, 26.)	
« Toutes les villes sont abandon- » nées, et l'homme n'y habite plus. » (*Ibid.*, 29.) « Les habitans seront livrés aux » flammes ; à peine un petit nom- » bre pourra-t-il échapper. » (*Is.*, xxiv, 6.)	« Les seuls territoires de Yampia et Yoppé en Palestine, dit le géographe philosophe Strabon, furent jadis si peuplés qu'ils pouvaient entre eux armer quarante mille hommes. A peine aujourd'hui en fourniraient-ils trois mille. » (*Voyage en Syrie*, c. xxxii.) « Chaque jour je trouvais des villages désertés. » (*Ruines*, c. i.)
« Les villes qui sont maintenant » habitées deviendront une soli- » tude. » (*Ezéch.*, xii, 20.) « Et les étrangers qui seront » venus de loin, quand ils ver- » ront les plaies de ce pays et les » langueurs dont le Seigneur l'aura » affligé ; et même toutes les nations » diront, voyant ces choses : Pour- » quoi l'Éternel a-t-il donc ainsi » traité ce pays ? quelle est la cause » de cette grande colère ? » (*Deutér.*, xxix, 22, 24.)	« Je l'ai parcourue, cette terre ravagée ! Grand Dieu ! d'où viennent d'aussi funestes révolutions ? par quels motifs la fortune de ces contrées a-t-elle si fort changé ? pourquoi tant de villes se sont-elles détruites ? pourquoi cette ancienne population ne s'est-elle point reproduite et perpétuée ? pourquoi ces terres sont-elles privées des bienfaits anciens. » (*Ibid.* c. ii.)
« C'est pourquoi la fureur du » Seigneur s'est allumée contre cette » terre, et il a amené sur eux » toutes les malédictions qui sont » écrites dans ce livre. » (*Ibid.* 27.) « La terre a été souillée par ses » habitans, parce qu'ils ont violé » la loi ; ils ont perverti la justice, » ils ont profané l'alliance éter- » nelle. » (*Is.*, xxiv, 5.)	« Un Dieu mystérieux exerce ses jugemens incompréhensibles ! Sans doute il a porté contre cette terre un anathème secret. En quoi consistent ces anathèmes célestes sur ces contrées ? où est cette malédiction divine qui perpétue l'abandon de ces campagnes ? » (*Ibid.*)

Donnons à ce témoignage de Volney toute l'autorité qui lui appartient. Quel témoin plus irrécusable que lui? Quelle preuve plus complète que sa déposition? — On peut ajouter toutefois que les Ecritures assignent prophétiquement les causes aussi bien qu'elles détaillent les circonstances d'une si étonnante désolation. « *Parce qu'ils ont violé la loi, ils ont perverti la justice, ils ont profané l'alliance éternelle; la malédiction a dévoré le pays, et les habitans ont été mis en désolation* (1). Ce ne fut pas par l'influence de la religion, mais au contraire, à raison même de l'absence de toute religion, que la malédiction dont les hommes étaient les instrumens, fondit sur le pays et sur les habitans. Le pays est désolé, parce que les habitans le saccagent et le dévastent. Volney atteste cet excès de barbarie, et Burckhardt rapporte que si l'on mettait tout d'un coup en vigueur dans ce pays les lois pénales anglaises, il s'y trouverait à peine, au bout de six mois, un seul individu dans les fonctions publiques, ou en relation avec d'autres pour des affaires d'intérêt, qui ne fût passible de la déportation (2).

L'*exception* à cette désolation générale n'est pas le trait le moins remarquable de cette peinture de la Judée, ni la moins merveilleuse des prophéties qui la concernent; elle est comme le dernier coup de pinceau du peintre et complète le tableau.

« *Il arrivera qu'au milieu de cette terre, à peine verra-t-on quelques hommes. Il en sera d'eux comme des olives qui restent sur l'olivier après la récolte, ou des grappes de raison après la vendange. La gloire de Jacob sera obscurcie, et il en arrivera comme quand le moissonneur cueille les blés et laisse aux glaneurs quelques épis* (3). » Ces paroles signifient qu'un faible reste devait échapper à la désolation, que bien que la Judée dût devenir pauvre comme un champ qui a été moissonné, ou comme une vigne dépouillée de ses fruits, on y apercevrait encore quelques vestiges de son ancienne richesse, et comme une lueur de son antique gloire. — C'est ce qui arrive en effet. Partout où un terrain, désigné pour être la résidence d'un aga turc ou d'un scheik arabe, est saisi comme leur propriété, il ne demande qu'un peu de culture, il n'a besoin qu'un peu de protection, pour qu'on y voie bientôt reparaître la fécondité et la beauté de la terre de

(1) *Isaïe*, XXIV, 5—6.

(2) *Voyage en Syrie*, p. 89.

(3) *Isaïe*, XXIV, 13; XVII, 4—6.

Chanaan. — Le jardin de Geddin, si abondant en olives, en amandes, en figues, en pêches et en abricots; Naplouse, l'ancienne Sichem, « *comme ensevelie au milieu des bosquets les plus délicieux et les plus odoriférans, et à moitié cachée par de riches jardins et des arbres magnifiques;* » la vallée de Zabulon; les belles forêts des montagnes de Giléad; la vallée de Saint-Jean, près de Jérusalem, couronnée d'oliviers et de vignes, et où l'on recueille les figues les plus douces et les meilleurs amandes, apparaissent au milieu des terres incultes qui les environnent comme autant d'Edens dans un désert : ce sont des épis échappés au moissonneur, après que la moisson a été faite; c'est un petit nombre d'olives qui restent sur l'arbre, après qu'on l'a secoué. Mais qui eût jamais pu penser que la même cause dût produire des effets si opposés, et que ces olives qu'on aperçoit encore au bout des plus hautes branches, y seraient conservées par la même main qui devait ébranler l'olivier par de si terribles secousses? Voici l'arrêt prononcé contre Samarie, capitale des dix tribus du royaume d'Israël. « *Je ferai de Samarie un monceau de pierres élevé dans un champ, lorqu'on plante une vigne. Je ferai rouler les maisons dans la vallée, et je mettrai ses fondemens à nu* (1). » Hérode-le-Grand agrandit et embellit Samarie. Elle fut pendant plusieurs siècles le siége d'un évêque, et l'on conserve encore quelques-unes de ses médailles et de ses monnaies. Tels sont les seuls monumens d'une cité qui a cessé d'exister depuis long-temps. *Les maisons ont été roulées dans la vallée.* Un des premiers voyageurs modernes nous la présente comme couverte de jardins; d'autres, qui l'ont vue plus récemment, parlent aussi de *la colline où fut jadis Samarie;* tous disent qu'on n'a qu'à lire les menaces prononcées contre elle par Michée, pour se faire une idée de l'aspect qu'elle offre aujourd'hui (2).

Jérusalem devait être « *foulée aux pieds par les nations, jusqu'à ce que le temps des nations fût accompli.* » Dix-huit siècles après cet arrêt prononcé par le fondateur de la religion chrétienne, nous pouvons dire que les temps des nations ne sont pas encore accomplis; car aujourd'hui encore Jérusalem est foulée par les nations. Dans les premiers temps qu'ont suivis leur disper-

---

(1) *Mich.*, 1, 6.

(2) Voir les *Voyages* de Seetzen et de Burckhardt.

sion, les Juifs firent, pour recouvrer cette ville, des tentatives où ils déployèrent tout le courage du plus furieux désespoir, mais qui furent sans succès. La puissance romaine qui les avait arrachés de leur patrie sut toujours les empêcher d'y reprendre racine. Et lorsque, sous l'empereur Julien, qui croyait que le maître de Rome pouvait mépriser des prédictions prononcées quelques siècles auparavant par un prophète qu'on avait crucifié; lorsque la puissance romaine, réunie à celle des Juifs, essaya de rebâtir leur ville et leur temple, et de les rétablir dans la Judée; cette tentative, ainsi que le rapporte un historien païen et d'autres auteurs, fut complètement déjouée, malgré tous les efforts des soldats romains. Des tourbillons de flammes sortirent de terre et brûlaient les travailleurs, qui, ne pouvant plus lutter contre ce terrible élément, furent forcés d'abandonner leurs travaux.

Ce qu'il y a d'incontestable, et ce que Dieu seul pouvait savoir, c'est que jusqu'à ce jour les Juifs n'ont pu être rétablis dans la Judée, et que toujours, depuis cette époque, Jérusalem a été *foulée par les nations*. Romains, Grecs, Perses, Sarrazins, Tartares, Mamelucks, Turcs, Egyptiens, Arabes, et Turcs encore une fois, l'ont foulée tour à tour et de siècle en siècle (1). Seuls, de tant de nations, les Juifs, qui chérissent jusqu'à la poussière de ce sol, n'ont jamais pu le reconquérir; et la vérité de cette déclaration sortie de la bouche de Jésus, que leurs pères ont crucifié, est une preuve irrécusable que sa religion vient de Dieu; preuve infiniment plus forte que tout ce qu'a jamais pu dire l'auteur d'une fausse religion, pour en accréditer la doctrine.

Qu'on se représente donc, d'un coté, les Juifs vivant en sûreté dans leur pays, au fond d'une profonde paix, chaque homme sous

---

(1) « Les perfides vignerons, disait S. Jérôme, témoin des désastres de Jérusalem, après avoir tué les serviteurs, et même le Fils de Dieu, sont exclus de la vigne : un seul jour dans l'année, ils achètent la liberté de venir pleurer sur leurs ruines, comme ils avaient acheté autrefois le sang de Jésus-Christ. Chassés de leurs foyers, privés de leurs champs, courbés par les années, couverts de haillons, ils portent les marques terribles de la colère de Dieu. Tandis que la croix brille sur le Calvaire, ce peuple aveugle ne déplore que la ruine de son temple. Un farouche soldat vient interrompre leurs cris, les menace, les frappe, et leur demande un nouveau salaire s'ils veulent obtenir la permission de verser plus long-temps des larmes stériles.

sa vigne ou son figuier, et, de l'autre, ces mêmes Juifs dispersés parmi les nations, et traînant leur pénible existence sous le poids de leurs iniquités, et dans la terre de leurs ennemis ; qu'on se représente la Judée, aujourd'hui transformée en un désert sauvage d'où *toute joie a été bannie ;* et qu'on apprenne combien grande est la différence entre les promesses et les menaces du Seigneur, entre jouir de ses grâces et s'attribuer son courroux.

§. II. Contrées voisines de la Judée.

Indépendamment de la Judée, il est d'autres contrées par lesquelles la désolation a passé ; et plusieurs nations ennemies des Juifs ont péri, tandis que les Juifs eux-mêmes, quoique atteints par les plus terribles châtimens, n'ont pas été retranchés.

Trois pays bordaient la Terre-Sainte : Ammon à l'est, Moab au sud d'Ammon, et la Philistie, ou pays des Philistins, au sud-ouest et sur les bords de la Méditerranée, appelée la Grande-Mer dans l'ancien testament. Dans le psaume LXXXII, il est parlé de ces trois pays : « Ils ont dit : venez, et exterminons-les du milieu des peu- » ples, en sorte qu'ils ne soient plus une nation et qu'on ne se » souvienne plus à l'avenir du nom d'Israël. On a vu conspirer » ensemble et faire alliance contre vous les tentes des Iduméens, » et les Ismaélites ; Moab, les Agaréniens, Gébal, et Ammon et » Amalec et les Philistins sont aussi venus avec eux etc... » Tous ces pays jouissaient d'une grande fertilité naturelle, et ils abondaient en richesses et en population, long-temps avant l'ère chrétienne. Mais Ammon devait être la proie des païens ; il devait subir une désolation perpétuelle, ou du moins d'une longue durée ; sa capitale devait être transformée en un monceau de ruines, en une étable de chameaux ou en un parc de bestiaux, et les Ammonites devaient être retranchés et effacés de la liste des nations et de la mémoire des hommes. — Moab devait prendre la fuite ; toutes ses villes devaient être renversées sans qu'il y restât un seul citoyen ; ceux qui y demeuraient devaient s'enfuir, pour aller habiter dans les rochers, et être semblables à la colombe qui fait son nid aux cotés de l'entrée des cavernes. Les cités d'Aroer devaient être la retraite des troupeaux qui s'y reposeraient, sans que personne les épouvantât. Moab devait être en dérision, et ses filles, au gué de l'Araon, comme des oiseaux égarés qu'on a jetés hors du nid. — La terre des Philistins, devait aussi être sacca-

gée ; il était dit que les côtes de la mer deviendraient des habitations de bergers et des parcs pour les troupeaux ; qu'on ôterait à Gaza son roi, ses richesses et ses fortifications ; que les habitans d'Asdod seraient retranchés ; qu'il n'en resterait pas un seul à Ascalon désolé, et qu'Eckron serait arraché de ses fondemens. — Quant au Liban, il était prédit que ses branches tomberaient, que ses cèdres seraient dévorés, et (quoique, huit cents ans après la prophétie, il fût encore couvert de cèdres) que les arbres de cette forêt seraient en si petit nombre qu'un enfant pourrait les compter. En un mot, on peut dire que, quelque merveilleuses que fussent toutes ses prophéties, les preuves les plus multipliées prouvent qu'elles sont aujourd'hui accomplies à la lettre. Nous allons maintenant rapporter un certain nombre de passages de ces prophéties, relatifs à Ammon, à Moab, à la Philistie et au Liban.

I. Ammon.

Ammon fut pendant plusieurs siècles une des plus populeuses et des plus fertiles contrées de cette partie de l'Asie. Les Ammonites faisaient de fréquentes invasions sur les terres d'Israël, et, s'étant alliés une fois avec les Moabites, ils tinrent pendant dix-huit ans les Israélites sous leur joug. Dans la suite, Ammon continua d'être un pays très-peuplé et d'un riche produit ; ce fut dans cet état que le trouvèrent les Romains quand ils en firent la conquête. Plusieurs de ces dix villes dont se composait la Décapole étaient renfermées dans ces limites. A une époque encore moins éloignée et plusieurs siècles après Jésus-Christ, les historiens nous disent que cette contrée tirait de grandes richesses de son commerce, qu'elle était défendue par une ligne de forteresses, et possédait plusieurs cités fortes et populeuses. — Volney dit que, dans les immenses plaines de l'Hauran, on rencontre des ruines presque à chaque pas, et que ce qu'on dit de sa fertilité s'accorde parfaitement avec l'idée qu'en donnent les livres hébreux, c'est-à-dire l'Ancien-Testament. — Son ancienne fécondité est attestée par tous les voyageurs qui l'ont visitée ; et Burckhardt, qui y était il n'y a que quelques années, observe qu'il fallait bien que dans ce pays l'agriculture fût poussée à un haut point de perfection, pour qu'on y pût nourrir les habitans de tant de villes dont aujourd'hui on ne voit plus que les débris. — Un autre voyageur aussi judicieux que digne de confiance, Seetzen, assure que, dans quelque sens que l'on parcoure ce pays, on y rencontre des ruines.

Malgré cette grande prospérité, il était prédit, dans la prophétie qui concerne Ammon, que Rabba, capitale du pays, « serait la » demeure des chameaux et la retraite des brebis. J'ai étendu ma » main sur toi, je te livrerai en proie aux nations, et je t'effacerai » du nombre des peuples; je t'exterminerai de dessus la terre et » je te livrerai aux peuples de l'Orient, afin que tu devienne leur » héritage (1). » « Rabba, capitale des enfans d'Ammon, sera ré- » duite en un monceau de ruines (2). » « La terre des enfans d'Am- » mon sera à jamais, comme Gomorrhe, un amas d'épines sèches, » de monceaux de sel et une vaste solitude (3). »

Des voyageurs modernes, qui n'exploraient la Syrie que pour en étudier les antiquités et la géographie, et qui ne pensaient nullement à y chercher de quoi confirmer ou expliquer les Écritures nous ont fourni les p reuves les plus claires et les plus concluantes de l'accomplissement de ces prophéties.

« Toute cette contrée, dit Seetzen, autrefois si peuplée et si florissante, est changée aujourd'hui en un vaste désert. La plus grande partie en est entièrement inhabitée; on n'y rencontre que des Arabes vagabonds, et les villes et les villages ne sont que des monceaux de ruines. » Ce célèbre voyageur dit encore « que le pays est partagé entre les Turcs et les Arabes; que ces derniers en ont la partie la plus considérable, et que les extorsions des uns et les brigandages des autres le tiennent dans une désolation permanente, et en font la proie des païens. » — « A chaque pas, dit Burckhardt, on rencontre des vestiges d'anciennes villes, des restes de temples, d'édifices publics et d'églises grecques. Un grand nombre de ces ruines n'offrent rien d'intéressant. Ce sont des murs d'habitations particulières, des tas de pierres, des fondations d'édifices publics et quelques citernes comblées. On n'y trouve rien d'entier; mais, à en juger par les pierres énormes dont se composent ces débris, il paraît que le mode de construction alors en usage était d'une grande solidité. Dans le voisinage d'Ammon est une plaine fertile, semée de petites éminences dont la plupart sont couvertes de ruines (4).

---

(1) *Ezéch.*, XXV, 4, 5, 7, 10.

(2) *Jérem.*, XLIX, 2.

(3) *Sophron.*, II, 9.

(4) *Voyage en Nubie et en Syrie.*

Tandis que le pays est ainsi nu et désolé, on y trouve çà et là quelques vallées verdoyantes qui servent de retraites aux Bédouins, et où *ils font paître leurs chameaux et leurs moutons.* M. Buckinghant, à qui nous empruntons ce fait, rapporte aussi qu'il coucha au milieu des *troupeaux de brebis et de chèvres*, tout près des ruines d'Ammon, et que, pendant la nuit, il put à peine prendre un instant de sommeil à cause des bêlemens des moutons. « Sur toute la route que nous suivîmes, dit Seetzen, nous vîmes des villages ruinés, et nous rencontrâmes nombre d'Arabes avec leurs chameaux, etc. » Burckhardt atteste aussi ce fait, qui est l'accomplissement d'une prophétie prononcée à l'époque où Rabba était une ville florissante et populeuse.

« *On ne se souviendra plus des enfans d'Ammon parmi les nations*, dit la prophétie. » Les Juifs, quoique dispersés parmi toutes les nations, en sont aussi distincts et aussi séparés que jamais; partout on peut les reconnaître, tandis qu'il ne reste aucune trace des enfans d'Ammon. Un ancien auteur chrétien nous apprend qu'ils conservaient leur nom, et formaient encore un peuple nombreux plus de cent ans après la mort du Sauveur. Mais, cinq cent quatre-vingts ans avant la naissance de Jésus-Christ, leur destruction avait été prédite par le prophète Ezéchiël. Et aujourd'hui « *Ammon a été effacé du nombre des peuples; il a disparu de la terre; il est détruit.* » Aucun peuple n'est attaché à son sol; aucun peuple ne le regarde comme sa patrie, ou ne porte son nom : ce sont des tribus errantes, d'une autre origine et d'un autre nom, qui l'occupent en passant.

Six cents ans avant Jésus-Christ, Jérémie avait écrit : « *Rabba sera réduite en un monceau de ruines.* » Il y avait alors plusieurs siècles qu'elle existait, défendue par son assiette naturelle, fortifiée par l'art, située sur les bords d'une grande rivière, et au milieu d'une contrée fertile, sans que rien annonçât encore une ruine prochaine.

Nous sommes assurément bien éloignés de supposer aujourd'hui que Londres et Paris doivent de sitôt être changés en deux monceaux de ruines, habités seulement par les bêtes sauvages, et que, sur les emplacemens de leurs rues, de leurs églises et de leurs monumens, transformés en vastes champs découverts, viennent paître avant peu les chèvres et les brebis. Les Ammonites n'imaginaient pas davantage que leurs forteresses et leurs opulentes cités dussent être jamais ce qu'elles sont aujourd'hui. — « Les Arabes, dit Burck-

hardt, conservent encore l'ancien nom de Rabba, et la place qu'elle occupait est couverte des débris des habitations particulières, dont il ne reste que les fondations et quelques jambages de portes. Toutes les parties d'édifices exposés à l'action de l'atmosphère sont en ruines. » — « Quoique Rabba soit détruite et abandonnée depuis plusieurs siècles, dit Seetzen, j'y ai trouvé encore quelques ruines remarquables qui attestent son ancienne splendeur. Je citerai : 1° un édifice carré, dont les ornemens sont d'une richesse extraordinaire, et qui a peut-être été un mausolée ou milieu de sépulture; 2° un grand palais; 3° un magnifique amphithéâtre; 4° deux temples d'idoles, avec de très-belles colonnes; 5° une grande église, bâtie par les chrétiens, long-temps après la venue du Sauveur, et qui prouve que la ville n'était pas encore détruite à cette époque; 6° quelques portions des anciennes murailles et plusieurs autres édifices. » — Burckhardt décrit avec plus de détails ce qu'il a vu sur l'emplacement de Rabba; il donne un plan de ses ruines, et parle des restes de plusieurs temples, d'une église très-spacieuse, d'un mur circulaire; d'un pont dont les arches sont très-élevées; des bords et des lits d'une rivière encore pavée dans quelques endroits; d'un vaste théâtre; de majestueuses colonnades; d'un château très-ancien et jadis très-fort; de plusieurs citernes et voûtes; et d'une plaine jonchée de ruines d'édifices particuliers, monumens de grandeur qui s'élèvent au milieu d'*un monceau de ruines.*

Ainsi donc, se sont accomplies d'une manière merveilleuse les prophéties qui concernaient Ammon! Et, quand nous lisons ces choses, ne pourrions-nous nous écrier avec Isaïe : « *Seigneur, vous êtes mon Dieu; je vous glorifierai et je bénirai votre nom, parce que vous avez fait des prodiges, et que vous avez fait voir la vérité de vos desseins éternels, car vous avez réduit la ville en un tombeau, et la forteresse en un monceau de ruines. Vous en avez fait la demeure des étrangers, afin qu'elle ne soit jamais rebâtie* (1). »

II. Moab.

Cette contrée, située sur les bords de la Mer-Morte ou Mer-Salée, qui couvrent la plaine où furent Sodome et Gomorrhe, ne le cédait pas en fertilité au pays d'Ammon, et paraît avoir été puissante et très-peuplée. Ainsi que les Ammonites, les Moabites

(1) *Isaïe*, XXV, 1—2.

étaient au nombre des ennemis les plus implacables des royaumes de Juda et d'Iraël. Ce fut le roi de Moab qui envoya Balaam pour maudire les Israélites.

Quant à l'ancienne grandeur de Moab, elle est attestée par une foule de preuves et de témoignages. Deux voyageurs modernes, les capitaines Irby et Manglès, rapportent qu'il n'y a pas une seule plaine où l'on ne rencontre à chaque instant les vestiges de quelque ville; sur toutes les éminences, partout où une ville a pu être bâtie, on en rencontre quelques traces, et comme la terre y est susceptible de la plus riche culture, on ne saurait douter que ce pays, maintenant désert, n'ait offert jadis un tableau non-interrompu d'abondance et de fertilité. La configuration des champs est encore visible, ainsi que des restes de grands chemins, où se sont conservées quelques-unes des bornes milliaires qui y furent plantées du temps des Romains.

Le prophète Isaïe fait allusion à la fertilité d'Hesbon (1), et les voyageurs que nous venons de citer rapportent qu'un seul grain de froment d'Hesbon pèse plus que deux grains de l'espèce ordinaire, et que l'épi en contient plus du double. Il n'y a pas de provinces en Europe où les villes soient aussi pressées que les ruines le sont dans le pays de Moab. Burckhardt compte environ cinquante emplacemens de villes ruinées dans l'étendue de Moab, plusieurs desquels paraissent avoir occupé un très-grand espace : il parle de traces nombreuses de champs enclos, et s'accorde, quand à son ancienne population, avec les capitaines Irby et Manglès; il en est de même de Seetzen. Volney, qui avait puisé ses renseignemens chez les Bédouins, indique le pays de Moab, dans la carte qui accompagne ses voyages, par les mots de *villes ruinées*. Nous avons donc plus de preuves qu'il ne nous en faut sur l'état autrefois si florissant de cette contrée, et cela à une époque postérieure de plusieurs siècles au temps où les prophètes publiaient les jugemens de Dieu contre elle. Les prophéties qui la concernent sont aussi remarquables que multipliées. « Voici ce que le Seigneur » des armées, le Dieu d'Israël, dit contre Moab : Malheur à Nabo, » parce qu'elle a été détruite et qu'elle est tombée dans la confu» sion. Cariathaïm a été prise, la ville forte a été couverte de con» fusion et pénétrée de frayeur. Moab ne se glorifiera plus. Il n'y

(1) *Isaïe*, XVI, 8 — 10.

» aura point de ville qui ne soit attaquée par l'ennemi; pas une ville » n'échappera; les vallées seront au pillage, et les campagnes se» ront ravagées, parce que c'est l'Éternel qui l'a dit. Quelque flo» rissante que soit Moab elle sera, au milieu de tout son éclat, » emmenée captive; ses villes seront désertes et inhabitées. Mais » voici les jours qui viennent dit le Seigneur, et je lui enverrai » des hommes qui disposent et transvasent le vin; et ils le renver» seront, et ils videront ses vases, et ils mettront ses outres en » pièces. Comment le sceptre fort, le sceptre de gloire a-t-il » été brisé? Descends de ta gloire et assieds-toi dans la soif, fille » habitante de Dibon, parce que le dévastateur de Moab monte » vers toi et renversera tes remparts. Le jugement de Dieu est » tombé sur la campagne, sur Hélon, sur Jasa, sur Mephaath, » sur Dibon, sur Nabo, sur la maison de Deblathaïm, sur Caria» thaïm, sur Beth-gamul, sur Beth-maon, sur Carioth, sur Bosra » et sur toutes les villes de Moab, ou voisines ou éloignées. Aban» donnez les villes, et demeurez dans les rochers, habitans de » Moab. Fuyez comme la colombe qui fait son nid dans les plus » hautes ouvertures des rochers. La joie et l'allégresse ont été ban» nies du Carmel et de la terre de Moab. J'ai emporté le vin des » pressoirs, et ceux qui foulent le raisin n'y chanteront plus leurs » chants accoutumés. J'ai brisé Moab comme un vase inutile. » Malheur à toi, Moab (1)! » « Moab sera comme Sodome, un » monceau d'épines sèches, elle sera à jamais une vaste solitude (2). » « Les villes d'Aroer seront abandonnées aux troupeaux, et ils s'y » reposeront sans qu'il y ait personne qui les en chasse (3). »

Il fallait que ces prédictions s'accomplissent et les villes de Moab ont disparu, et le pays tout entier est couvert de leurs ruines. Ce fait nous a déjà été attesté par Volney. Burckhardt parle en particulier de l'état actuel de différentes villes nommées dans l'Écriture : « Les ruines d'Eleale, dit-il, d'Hesbon, de Méhon, de Médaba, de Dibon, d'Aroer, sont encore là pour faire ressortir la vérité de l'histoire des enfans d'Israël. » On peut ajouter, et pour confirmer la divine autorité des Ecritures, et pour prouver que « les prophètes ont parlé selon l'impulsion et l'inspiration qu'ils recevaient du Saint-Esprit. » Seetzen, et Burckhardt, ainsi que les

---

(1) *Jérem.* XLVIII, 1, 2, 4, 8, 9, 12, 17, 18, 21, 24, 28, 33, 38, 46.

(2) *Soph.* II, 9.

(3) *Isaie*, XVII, 2.

capitaines Irby et Manglès, ne purent découvrir dans une multitude de ruines que quelques restes assez bien conservés pour mériter une mention particulière. C'est de leurs témoignages réunis que l'on tire les détails suivans : Parmi les ruines d'El Aal (Éleale) se trouvent nombre de grandes citernes, de fragmens d'édifices et de fondemens de maisons. — A Heshban (Hesbon) sont les ruines d'une grande et ancienne cité, avec les débris d'un temple et de quelques édifices, un petit nombre de colonnes mutilées sont encore debout, et l'on voit plusieurs puits très-profonds creusés dans le roc. — Les ruines de Médaba ont près de deux milles de circuit; on y voit les restes de murailles de maisons particulières, les fondations d'un temple, avec deux colonnes tout près de là, mais pas un seul édifice entier. L'objet le plus intéressant est une immense citerne en pierre de taille; comme il n'y a aucun cours d'eau à Medaba, les Arabes pourraient encore en tirer parti, s'ils voulaient se donner la peine de déblayer les décombres qui en obstruent les approches, afin que les eaux pussent s'y rendre. — Les ruines de Diban (Dibon), situées au centre d'une belle plaine, sont d'une étendue considérable, mais n'offrent rien d'intéressant. — Celle de Myonu (le Beth-méon de l'Ecriture) sont indiquées par leurs sources d'eaux chaudes. Il ne reste rien de remarquable de cette ancienne ville, non plus que d'Araayr (Aroer), si ce n'est ce qu'elles ont de commun avec les autres villes de Moab, leur entière désolation. — L'étendue des ruines de Rabba, autrefois résidence des rois de Moab, suffit pour attester son ancienne importance. — « Le mont de Nébo était entièrement nu, quand Burckhardt le passa, et on n'a pu déterminer l'emplacement de l'ancienne ville. Nébo a été saccagée. » Une chose remarquable, c'est que ces villes ont conservé leurs anciens noms, et fournissent par là d'incontestables preuves de la vérité des prophéties qui se rapportent à chacune d'elles.

« *Les vallées seront au pillage et les campagnes seront ravagées.* » Le pays de Moab a été plus d'une fois un sujet de querelle entre les Arabes et les Turcs; et les différentes tribus d'Arabes qui en sont maîtresses sont perpétuellement en guerre l'une contre l'autre. « Ainsi, dit Burckhardt, sa vaste plaine offre l'aspect le plus aride; l'œil attristé n'y est récréé que par quelques bouquets de figuiers sauvages, jetés çà et là, ou par quelques morceaux de terre d'une excellente qualité, cultivés par les Arabes, qui toutefois ne prennent cette peine que lorsqu'ils peuvent espérer d'en mettre la récolte à l'abri des incursions de leurs ennemis. »

Ce n'est pas moins dans la condition des *habitans* que dans l'état du *sol* que se manifeste le contraste frappant qui existe entre Moab tel qu'il était jadis et tel qu'il est de nos jours ; et l'on est également frappé et de la prophétie et de son accomplissement.

« *Les jours viennent, dit le Seigneur, que je lui enverrai des hommes qui renverseront et mettront ses outres en pièces.* » Quelques Arabes vagabonds sont aujourd'hui presque les seuls habitans de cette contrée jadis couverte de villes. Ils mènent une vie errante, et ne connaissent ni lois ni règles ; rien d'organisé chez eux, si ce n'est le brigandage. Quelqu'un montre-t-il l'intention de former un établissement fixe, ils s'y opposent, et, selon la lettre même de l'Ecriture, ils le « *forcent à errer.* » « Une observation qu'on peut leur appliquer à tous, dit Burckhardt, c'est que toutes les fois que des cultivateurs se trouvent dans leur dépendance, ils les ont bientôt réduits à la mendicité par leurs demandes continuelles et leur insatiable avidité. »

« *Habitans de Moab, abandonnez les villes et demeurez dans les rochers ; fuyez comme la colombe qui fait son nid dans les plus hautes ouvertures des rochers.* » Dans la description qu'il fait des habitans de ce vaste désert, Volney dit que, « les malheureux habitans vivent dans la crainte continuelle de perdre le fruit de leurs travaux, et qu'ils n'ont pas plus tôt ramassé leur récolte qu'ils se hâtent de la cacher dans quelque endroit écarté, et se retirent parmi les rochers qui bordent la mer Rouge. » — Seetzen rapporte « qu'un grand nombre de familles habitent des cavernes qui avoisinent cette mer; il les appelle les *habitans des rochers.* » — « A quelques milles des ruines d'Herbon, au rapport des capitaines Irby et Manglès, dans une grande chaîne de rochers perpendiculaires, se trouvent plusieurs cavernes artificielles, dans lesquelles on a pratiqué des chambres et quelques petites cellules à coucher. » Ainsi les rochers ont des habitans, pendant que les villes sont désertes. Des hommes font leur retraite dans ces rochers, « *comme la colombe qui fait son nid dans les plus hautes ouvertures des rochers ; les troupeaux reposent dans les villes, et il n'y a personne qui les épouvante.* » Ce parfait accord des faits avec les prophéties nous prouve qu'elles sont la parole de ce Dieu sans la permission duquel un seul passereau ne peut tomber sur la terre.

Moab sera un sujet de risée, car il arrivera que les filles de Moab seront au passage d'Arnon comme l'oiseau qui voltige çà et là, comme une nichée chassée de son nid. Dans la vallée de

Wale, tout près de laquelle rivière d'Arnon, dans laquelle se jette celle de Wale, Burckhardt observa un nombreux parti d'Arabes du désert qui y avaient établi leur camp. « Sans cesse poursuivis parles autres tribus, dit ce voyageur, ils errent dans une misère profonde, ne possèdent qu'un petit nombre de chevaux, et sont hors d'état de nourrir des troupeaux de chèvres ou de brebis. Leurs tentes sont dans l'état le plus misérable; ils vont presque nus, hommes et femmes; les premiers n'ont d'autre vêtement que quelque morceau d'étoffe autour de la ceinture; celui des femmes ne consiste qu'en une espèce de chemise flottante, qui pend en haillons autour d'elles. Elles ressemblent en effet à des oiseaux chassés de leur nid, faibles, qui n'ont encore que la moitié de leurs plumes et qui sont devenus un sujet de moquerie. »

III. Philistie.

Parmi les ennemis des enfans d'Israël, et au nombre des plus puissans, des plus actifs, et de ceux qui les avaient le plus souvent vaincus, étaient les Philistins. Leur pays était fertile; ils possédaient plusieurs villes considérables; ils étaient nombreux et belliqueux. Leur nation, fort ancienne, occupait ce pays dès le temps d'Abraham (1): ils étaient gouvernés par cinq princes. Long-temps après l'époque du Sauveur, et plusieurs siècles après que les prophètes de Dieu eurent annoncé sa désolation, cette contrée était peuplée et florissante, et rien ne paraissait moins imminent que sa prochaine destruction. Mais Dieu en avait décidé, et la voix des prophètes avait proclamé le sort qui l'attendait.

Voici ce que dit le Seigneur Dieu : « J'étendrai ma main sur les Philistins, et je détruirai le reste de leurs ports de mer (2). » — « L'Eternel va détruire les Philistins. Gaza s'arrache les che- » veux, Ascalon est dans le silence, et les villes de la Vallée (3). » — « Après les crimes de Gaza trois et quatre fois répétés, je ne » changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre ses habitans; » j'enverrai le feu contre les murs de Gaza, et il dévorera ses » édifices. J'exterminerai l'habitant d'Asdod et le prince d'Ascalon; » puis j'appesantirai ma main sur Hékron, et les restes des Phi-

(1) *Genèse*, XXI.

(2) *Ezéch.* XXV, 16.

(3) *Jérem.* XLVII, 4, 5.

» listins seront détruits, dit le Seigneur (1). » — « Gaza va de-
» venir déserte, Ascalon sera ravagée, Asdod sera emmenée cap-
» tive en plein jour, Hékron sera arrachée. Chanaan, terre des
» Philistins, je te perdrai tellement que tu seras sans habitans. Et
» le rivage de la mer deviendra la retraite des bergers qui y fe-
» ront parquer leurs troupeaux (2). » — « Il n'y aura plus de roi
» à Gaza; Ascalon ne sera plus habité; et je perdrai l'orgueil des
» Philistins (3). »

Ainsi donc il était annoncé que le pays des Philistins serait détruit; et il partage aujourd'hui la désolation commune à la Judée et aux contrées voisines, et les ruines dont elles sont couvertes abondent plus particulièrement le long des côtes de la mer qui formaient la partie méridionale du pays des Philistins; rapportons-nous-en sur ce point à un homme qui, bien que digne de foi comme voyageur, et doué d'une rare sagacité dans ses recherches et dans ses observations, ne croyait pas aux Ecritures; rapportons-nous-en à Volney.

« Dans la plaine entre Rambé et Gaza (précisément celle qui appartenait aux Philistins, le long des côtes de la mer), on rencontre, d'espace en espace, quelques villages mal bâtis en terre sèche, qui, comme leurs habitans, portent l'empreinte de la pauvreté et de la misère. Les maisons, vues de près, sont des huttes tantôt isolées et tantôt rangées en forme de cellules, autour d'une cour fermée par un mur de terre. Dans l'hiver, l'appartement habité est celui même des bestiaux; seulement la partie où l'on se tient est élevée de deux pieds au-dessus du sol des animaux (*des cabanes, des loges de bergers et des parcs de brebis*). » Tout le reste du pays est désert et abandonné aux Arabes Bédouins, qui y font paître leurs troupeaux. — Les ruines de marbre blanc que l'on trouve à Gaza prouvent que jadis elle fut le séjour du luxe et de l'opulence; mais elle a participé à la décadence générale; et, malgré son titre de capitale de la Palestine, elle n'est plus qu'un bourg sans défense, peuplé tout au plus de deux mille âmes (4). » — Mais ce bourg, sans défense et si pauvre aujourd'hui, fut assez grand pour

(1) *Amos*, I, 6, 8.
(2) *Sophon.* II, 4, 6.
(3) *Zach.* IX, 5, 6.
(4) *Voyages en Syrie et en Egypte*, ch. XXXI.

être la résidence d'un évêque, trois cents ans après la naissance de Jésus-Christ, et au moins neuf siècles après que les prophètes eurent prédit sa ruine future. Ce Gaza, qui soutint jadis un siége de deux mois, est maintenant ouvert à quiconque veut l'attaquer, tandis que les restes de ses magnifiques édifices ne sont plus que des étables pour les bœufs et pour les brebis.

« *J'exterminerai l'habitant d'Asdod.* » Au nombre des ruines qui se présentent à chaque pas, sont celles d'Ezdoud (Asdod), si puissante au temps des Philistins. « Après Yabné, dit Volney, l'on rencontre successivement diverses ruines, dont la plus considérable est Ezdoud, célèbre en ce moment par ses scorpions (1). » Cette ville soutint autrefois le plus long siége, peut-être, dont l'histoire fasse mention, puisqu'il dura vingt-neuf ans. Mais devant « *la parole de Dieu, qui est plus pénétrante que mille épées à deux tranchans*, » elle a été retranchée, et des reptiles vénimeux sont aujourd'hui sa seule défense.

« *Ascalon est muette et le reste de la vallée, et personne n'y habitera.* » La mer qui la baignait autrefois s'éloigne tous les jours de plus en plus des ruines désertes d'Ascalon. Cette ville était renommée jadis, non moins pour ses vins délicieux que pour la force des ouvrages qui la défendaient. Aujourd'hui, au lieu du bruit du peuple occupé, au lieu du fracas de la guerre, règne au milieu de ses ruines le silence des tombeaux.

Ecoutons maintenant la relation d'un voyageur chrétien qui parcourait ce pays il y a quelques années. — « Ascalon, dit-il, était une des plus opulentes satrapies des Philistins; aujourd'hui ses murs ne renferment pas un seul habitant; ainsi s'est accomplie la prédiction de Zacharie : « *Il n'y aura plus de roi à Gaza, et Ascalon ne sera plus habitée.* » A l'époque où cette prophétie fut prononcée, ces deux villes étaient également florissantes, et il ne fallait rien moins que la prescience de Dieu pour décider sur laquelle des deux et de quelle manière serait répandu le vase de sa colère. Gaza en effet n'a plus de roi. Les superbes tours d'Ascalon gissent étendues sur le sol, et au-dedans de ses murailles, ses ruines ne servent d'asile à aucun être humain. L'oracle fut rendu par la bouche du prophète plus de cinq cents ans avant l'ère chrétienne, et c'est plus de dix-huit siècles après cette époque, que nos yeux sont témoins de son accomplissement (2). »

(1) *Idem*, tom. II.

(2) *Voyages de Richardson.*

Quant à Hékron, son nom même n'existe plus, et on ne connaît pas son emplacement d'une manière positive. « *Hékron sera arrachée.* » Fût-il jamais événemens plus dignes d'attention! La destinée d'une ville aussi clairement précisée, l'état et l'aspect du pays, les demeures de ses misérables habitans, toutes ces circonstances, attestées à la fois par des chrétiens et par des incrédules, offrent une preuve si frappante de la vérité de la parole divine, qu'il faut l'aveuglement le plus volontaire et la plus insouciante indifférence pour ne pas l'apercevoir.

IV. Le Liban.

Les montagnes du Liban sont indiquées sur la carte au nord d'Israël. L'ancien Testament en parle comme de montagnes fameuses par les cèdres dont elles étaient couvertes, cèdres dont le Psalmiste fait une mention particulière et qu'il regarde comme un des ouvrages de Dieu. « *Les cèdres du Liban qu'il a plantés.* » Ces arbres étaient très-renommés de son temps et le furent long-temps encore après lui.

Mais Dieu prononça ses jugemens contre cette contrée, et prédit par les prophètes la destruction de ces forêts, qui en faisaient la gloire et la richesse. « *Le Liban est dans la tristesse* (1). » « *Ouvre tes portes, ô Liban, et que la flamme dévore tes cèdres. Le cèdre est tombé, l'orgueil de la terre a été renversé, la forêt qui était comme une place forte, a été coupée* (2). »

Dans quel état est aujourd'hui le Liban? Maundrell, voyageur qui le visitait à la fin du dix-septième siècle, parle de quelques-uns des cèdres qui avoisinent le sommet de la montagne, comme d'arbres très-vieux et d'une grosseur prodigieuse, et de quelques autres plus jeunes, et d'un volume moins considérable. Il en mesura un qui avait trente-six pieds de circonférence. Le rapport de ce voyageur prouve que la renommée des anciens cèdres du Liban n'avait rien de fabuleux; il prouve aussi que le Liban est aujourd'hui *dépouillé de ce qui faisait son orgueil,* car il n'y put trouver que seize de ces arbres. De nos jours, on en chercherait vainement un seul dont la dimension approchât de celui que nous avons cité; ceux qui restent et qui ont été visités par les capitaines Irby et Manglès, sont au nombre de cinquante en tout, sur une petite

(1) *Isaïe*, XXXIII, 9.
(2) *Ezéch.* XI, 1, 2.

éminence, et ce sont les seuls arbres que l'on aperçoive de cet endroit. « *Le feu a consumé les cèdres.* » « Vers le Liban, dit Volney, les montagnes s'élèvent; là, parmi les rocailles, se présentent les restes peu magnifiques des cèdres si vantés; il n'y a plus que quatre ou cinq de ces arbres qui aient quelque apparence (1). » Ainsi, le cèdre du Liban est tombé, et nous pouvons dire avec Isaïe, que « le reste des arbres de cette forêt sera si petit, qu'un enfant pourra les compter (2). »

V. EDOM.

Edom ou l'Idumée formait de l'autre côté la seule limite de la Judée; il nous reste à passer succinctement en revue les prophéties qui concernent cette contrée : et pour ce qui regarde leur accomplissement, nous commencerons par faire parler de nouveau l'auteur des *Ruines*.

« Mon glaive descendra sur l'Idumée; sa désolation subsistera » de race en race; et personne n'y passera dans toute la suite des » âges. Elle sera abandonnée au cormoran et au hérisson; elle de- » viendra le séjour des corbeaux et des hiboux; Dieu étendra sur » elle le cordeau pour la raser; le niveau sera sur ses ruines. Il » n'y aura plus là de princes : on y invoquera un roi, mais tous » ses chefs seront anéantis. Les épines et les orties couvriront les » palais, les ronces croîtront dans les citadelles : là se traîneront » les dragons (les serpens); là s'entendra le cri du hibou. Les bê- » tes sauvages des déserts et les animaux des îles s'appelleront les » uns les autres; les oiseaux de nuit s'y retireront et y reposeront » en paix. Le hérisson y creusera sa tanière, il y nourrira ses pe- » tits; ils croîtront à l'ombre de sa caverne; les milans s'y assem- » bleront en foule. Examinez avec soin le livre du Seigneur, et » lisez : Vous trouverez qu'il ne manquera rien de ce que j'annonce, » parce que les paroles qui sortent de ma bouche m'ont été inspi- » rées de Dieu, et que c'est son esprit qui rassemblera tous ces » monstres. C'est lui qui leur fera leur partage. Sa main divisera » entre eux l'Idumée; ils la posséderont éternellement, et ils y » habiteront dans la succession de tous les siècles (3). — Quant à

---

(1) *Voyages en Syrie et en Egypte*, ch. XX, § 11, note.

(2) *Isaïe*, X, 18, 19.

(3) *Isaïe*, XXXIV, 5, 10, 17.

» Edom, voici ce que dit le Seigneur des armées : N'y a-t-il donc » plus de sagesse dans Théman? Ses enfans sont sans conseil; leur » sagesse s'est évanouie. J'ai fait venir sur Esaü le jour de sa des» truction au temps où je le visiterai. Si des vendangeurs venaient » vers toi, ne te laisseraient-ils pas quelques grappes? Si des vo» leurs venaient durant la nuit, ils n'emporteraient que ce qui leur » suffit. Mais moi je découvrirai Esaü, je révélerai ses lieux ca» chés, et il ne pourra se dérober à moi. Ceux qui ne semblaient » pas devoir être condamnés à boire le calice, en boiront abon» damment; et toi, Edon, demeurerais-tu impunie comme inno» cente? Tu n'en seras point exempte, mais tu en boiras à longs » traits. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que Bosra sera » déserte, et en opprobre et en désolation, et en malédiction; et » que toutes ses cités seront des solitudes éternelles. Voilà que je » t'ai rendue petite entre les peuples, et méprisable entre les hom» mes. Ton arrogance et l'orgueil de ton cœur t'ont séduite, toi » qui habites dans des rochers et qui occupes la hauteur des col» lines. Quand tu aurais élevé ton nid aussi haut que l'aigle, je » t'arracherais de là, dit le Seigneur; et l'Idumée sera déserte; qui» conque passera au milieu d'elle sera dans la stupeur, et sifflera » sur sa désolation. Elle sera comme Sodome et Gomorrhe et les » villes voisines (1). » — Voici ce que dit le Seigneur Dieu : « J'é» tendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes et » les animaux, et la réduirai en désert depuis Théman (2). — Le » Seigneur me parla encore, disant : Fils de l'homme, tourne ton » visage du côté de la montagne de Séhir et prophétise contre elle. » Dis-lui : Ecoutez la parole du Seigneur Dieu. J'étendrai ma main » sur toi, et je te rendrai déserte et abandonnée. Je détruirai tes » villes. Je réduirai la montagne de Séhir en un désert, et j'en » éloignerai tous ceux qui la fréquentaient. Je te livrerai aux so» litudes éternelles, et tes villes ne seront plus habitées. Lorsque » toute la terre sera dans la joie, tu ne seras que désolation. Tu » seras ruinée, montagne de Séhir, et toute l'Idumée sera dé» truite; et ils sauront que moi je suis le Seigneur (3). »

« Edom, je te rendrai la plus petite des nations et le plus mi» sérable des peuples. L'orgueil de ton cœur t'a séduit, parce que

---

(1) *Jérem.* XLIX, 7, 10, 12, 18.

(2) *Ezéch.* XXV, 13.

(3) *Ezéch.* XXXV, 1, etc. *Joël*, III, 19.

» tu habites dans les antres des rochers, et que tu résides dans » les lieux les plus élevés; tu as dit en toi-même : Qui m'en fera » descendre? N'est-ce pas en ce jour-là que je perdrai les sages de » l'Idumée et la prudence de la montagne d'Esaü? La maison de » Jacob dominera ceux qui l'avaient possédée, et il ne restera rien » de la maison d'Esaü (1). » — « J'ai fait des montagnes d'Esaü » une solitude, et j'ai abandonné son héritage aux serpens du dé- » sert. Que si Edom dit : Nous avons été détruits, mais à notre » retour nous rebâtirons ce qui a été détruit, voici ce que dit le » Seigneur des armées : ils bâtiront, et moi, je détruirai; et on » les appellera une terre d'impiété (2). »

Existe-t-il donc quelque part un pays, jadis riche et peuplé, qui ait été frappé d'un tel excès de désolation? oui, et ce pays est l'Idumée; et il suffit d'y jeter les yeux pour reconnaître que celui qui a prononcé de semblables jugemens contre ce pays ne peut être que l'Eternel.

L'Idumée était située au sud et au sud-est de la Judée. Elle confinait au sud avec l'Arabie-Pétrée, nom sous lequel elle a été englobée dans la dernière partie de son histoire, et elle s'étendait vers le sud jusqu'au golfe oriental de la mer Rouge. Un seul extrait des voyages de Volney fera ressortir également et la vérité de la prophétie et le fait qui en est l'accomplissement. — « Ce pays, dit l'auteur que nous citons, n'a été *visité par aucun voyageur;* cependant il mériterait de l'être, et, d'après ce que j'ai ouï dire aux Arabes de Bahir et aux gens de Gaza qui vont à Maân et à Karak, sur la route des pélerins, il y a au sud-est du lac Asphaltite, dans un espace de trois journées, plus de *trente villes ruinées, absolument désertes.* Les Arabes s'en servent quelquefois *pour parquer leurs troupeaux*, mais le plus souvent ils les évitent à cause des *énormes scorpions qui y abondent.* On ne doit pas s'étonner de ces traces de population, si l'on se rappelle que ce fut là le pays de ces *Nabathéens* qui furent les plus puissans des Arabes, et des Iduméens, qui, dans le dernier siècle de Jérusalem, étaient presque aussi nombreux que les Juifs. Il paraît qu'outre un assez bon gouvernement, ces cantons eurent encore pour mobile d'activité et de population une part considérable du commerce de l'Arabie et de

(1) *Abdias*, 2, 3, 8, 17, 18.

(2) *Malachie*, 1, 3, 4.

l'Inde. On sait que, dès le temps de Salomon, les villes *d'Atsioum-Gâber* et *d'Aïlah* en étaient deux entrepôts très-fréquentés. Les Iduméens, à qui les Juifs n'enlevèrent ces ports que par époques passagères, durent en tirer de grands moyens de population et de richesse (1). » — Que les Iduméens aient été une nation nombreuse et puissante plusieurs siècles après l'émission des prophéties ; qu'ils aient eu, même au jugement de Volney, un assez bon gouvernement; que l'Idumée ait contenu un grand nombre de villes ; que ces villes soient aujourd'hui absolument désertes, et que leurs ruines soient le repaire des scorpions; que les Iduméens aient été une nation commerçante et aient possédé des entrepôts très-fréquentés; que ce pays offre un chemin plus court que la route ordinaire pour aller aux Indes, et que cependant il n'ait été visité par aucun voyageur, ce sont autant de faits avancés et prouvés par l'auteur des *Ruines*.

Un vaste désert remplace aujourd'hui la populeuse Idumée; mais ce n'est pas ce désert qui en rend le passage si périlleux, ce sont les Arabes qui habitent sur ses confins, qui la traversent, y transportent leur butin, et qui sont les plus insignes voleurs qui existent; ils sont en guerre même avec les autres Arabes des environs; et tout voyageur qui ose s'approcher des frontières de l'Idumée est menacé de tomber sous les coups de ces brigands, s'il entreprend de *passer par elle*. Ainsi, tandis que, sans le savoir, ils accomplissent les termes mêmes d'une prophétie, leur caractère général ainsi que leur conduite rendent témoignage à cette autre prédiction. « *On les appellera une terre d'impiété.* »

Un voyageur, non moins hardi que savant, Burckhardt, entreprit de pénétrer dans l'Idumée, déguisé en Arabe, et on lui prit jusqu'aux lambeaux d'étoffe dont il s'était enveloppé les chevilles des pieds, où il s'était blessé. Les capitaines Irby et Manglès, avec deux autres Anglais, accompagnés d'une suite nombreuse, et ayant obtenu la protection d'un des plus intrépides chefs arabes, parvinrent à la vérité jusqu'à Pétra, jadis capitale de l'Idumée, non sans avoir éprouvé les plus grandes difficultés et couru des dangers de toute espèce; mais ils furent bientôt forcés de retourner sur leurs pas. Les relations imprimées de leur voyage et de celui de Burckhardt ont fourni sur l'Idumée les renseignemens les plus intéressans.

(1) *Voyages en Syrie et en Egypte*, ch. XXXI.

Chaque fait nouveau qu'on ajoute aux descriptions déjà existantes de l'Idumée, semble n'être qu'un écho des prophéties. Cependant Burckhardt ne les rappelle pas une seule fois (1). » Elles paraissent avoir été tout-à-fait étrangères au but qu'il s'était proposé, et qui n'était que d'explorer le pays. « Toute cette contrée n'est qu'un désert, dit-il en parlant de la partie orientale de l'Idumée, et Maân (ou Théman, comme le porte une carte annexée à ses voyages), en est le seul endroit habité. (« *Je te réduirai en désert depuis Théman*, » est-il dit au ch. XXV d'Ezéchiël.) Dans l'intérieur de l'Idumée, la plaine entière n'offre à la vue qu'une immense plage de sables mouvans. La profondeur en est telle que toute espèce de végétation y est impossible..... En remontant la plaine à l'ouest, nous n'avions devant nous qu'une vaste étendue de terres arides, toutes couvertes de cailloux blancs, et dont la triste uniformité n'était rompue que par quelques coteaux qui s'élevaient au-dessus de la plaine. « *Si des vendangeurs venaient vers toi ne te laisseraient-ils pas quelques grappes? mais moi, je dévorerai Esaü. On étendra sur lui le cordeau pour écraser; le niveau sera sur ses ruines.* »

On voit dans l'Idumée « *les traces d'un grand nombre de villes et de villages.* » Mais dans quelques endroits le sable est si profond qu'on ne peut y découvrir la plus légère apparence d'un chemin quelconque, bien qu'une voie romaine ait autrefois traversé le pays. Burckhardt donne la description des ruines d'une grande ville dont il ne reste que des débris de murailles et des monceaux de pierres; il parle des ruines de plusieurs villages des environs, de celles d'une ancienne ville, et des ruines considérables de *Gherandel-Arindela*, ancienne ville de la *Palestina Tertia*. Il énumère neuf endroits ruinés dans Djebal Shera (*mont Séhir*), et rapporte que Thoana exceptée, il ne reste pas vestige des villes indiquées dans la carte de Danville. « *Je te ruinerai, montagne de Séhir; je te livrerai aux solitudes éternelles, et tes villes ne seront plus habitées.* » *Ezech.* XXXV.

Cependant les ruines de ces villes ne sont pas les principaux monumens de l'ancienne grandeur de l'Idumée. Sa capitale, aujourd'hui sans un seul habitant, présente le spectacle le plus étonnant qu'on puisse concevoir. Dans le voisinage du mont Séhir, les vastes rui-

---

(1) Voyez dans les *Nouvelles Annales des voyages* les détails intéressans que ce célèbre voyageur donne sur ces contrées.

nes d'une grande cité, des fragmens de colonnes, des vestiges de rues pavées, couvrent une vallée enfermée des deux côtés par des rocs perpendiculaires dont la hauteur varie de quatre cents à sept cents pieds, et dans lesquels sont creusées d'innombrables chambres qui s'élèvent par étages avec les rochers, au point « qu'il paraît impossible d'approcher du plus élevé. » Les colonnes s'élèvent au-dessus des colonnes et ornent le devant des habitations; des coupures horizontales, pour l'écoulement des eaux, sont pratiquées le long de la façade des rochers; des *escaliers* servent à y gravir, et sur quelques points le sommet de ces hauteurs est couronné de pyramides taillées dans le roc. Il existe entre la description du prophète et celle qu'on nous donne de ces lieux terribles, tels qu'ils s'offrent aujourd'hui aux yeux du voyageur, une identité à laquelle il n'est pas permis de se méprendre. « *Mais ton arrogance et l'orgueil de ton cœur t'ont séduit; parce que tu habites les rochers et que tu résides dans les lieux les plus élevés, tu as dit en toi-même : qui m'en fera descendre? mais quand tu aurais élevé ton nid aussi haut que l'aigle, je t'arracherai de là, dit l'Eternel, et l'Idumée sera déserte.* » *Jérém.* XLIX, 16, 17.

On voit aussi parmi ces ruines un grand nombre de mausolées et de tombeaux magnifiques qui appartiennent à diverses époques et à différens ordres d'architecture. Il en est un en particulier dont on parle comme d'un ouvrage immense, colossal et parfaitement conservé. Il contient une chambre de seize pas carrés, et de plus de vingt-cinq pieds d'élévation; sa façade est ornée d'un rang de colonnes de trente-cinq pieds de hauteur, et couronnée par un fronton du travail le plus riche, etc., « *le tout taillé dans le roc.* » Quelle ne doit pas avoir été l'opulence d'une ville qui pouvait ériger de semblables monumens à la mémoire de ses princes! mais le temps est venu où « *il n'y aura plus là de princes, et où tous ses chefs seront anéantis.* »

« *Les épines et les orties couvriront les palais, les ronces croîtront dans les citadelles.* » Dans l'Idumée, chaque bédouin porte à la ceinture une paire de petites pinces pour arracher les épines qui peuvent lui entrer dans les pieds.

« *Je te rendrai petite entre toutes les nations, et méprisable entre les hommes.* » Au lieu de leur antique opulence et de leur commerce florissant, le peu d'habitans qui errent aujourd'hui dans l'Idumée n'ont d'autre industrie que la récolte de la gomme arabique, sur les branches épineuses du *santh*, ou acacia véritable. A

ces superbes édifices, dont s'enorgueillissait jadis cette contrée, ont succédé quelques huttes rares et misérables; les tentes des Arabes sont petites et basses; il en est même qui n'ont aucune espèce de tente ou d'abri. Lorsqu'on demande aux autorités de Constantinople un firman ou lettre de protection pour quelque voyageur qui désire visiter les ruines de Petra, elles répondent qu'elles ne savent pas ce qu'on veut dire, qu'elles ne connaissent aucun lieu de ce nom. Le mépris peut-il aller plus loin?

« *N'est-ce pas en ce jour là que je perdrai les sages de l'Idumée et la prudence de la montagne d'Esaü?* » Newton attribue aux Iduméens l'invention de l'écriture, de l'astronomie et de la navigation. Si ces magnifiques palais, taillés dans le roc, sont des monumens de leur puissance, le livre de Job n'est pas une preuve moins brillante ni moins durable de leur éloquence. Mais toute *prudence* et si complètement *bannie* de la montagne d'Esaü, que les hommes sauvages, qui errent aujourd'hui dans ces solitudes, regardent ces antiques monumens comme l'ouvrage des génies! Déblayer quelques décombres, seulement pour faciliter l'écoulement des eaux dans quelques anciennes citernes, qui par là leur deviendrait utile, est « une entreprise à la hauteur de laquelle ne sauraient s'élever les vues des Arabes vagabonds. » Ils sont infatués des opinions les plus superstitieuses et les plus absurdes, et ce serait vainement qu'on chercherait aujourd'hui un Eliphaz parmi les Témanites. Leurs sciences sont absolument nulles, dit Volney; ils n'ont aucune idée ni de l'astronomie, ni de la géométrie, ni de la médecine. Ils n'ont aucun livre, et rien n'est si rare, même parmi les Chaiks, que de savoir lire (1). » — « *Il n'y a plus de sagesse dans Théman; ses enfans sont sans conseil; leur sagesse s'est évanouie.* »

Le *cormoran*, suivant notre traduction, est le premier nommé dans l'énumération des animaux qui devaient habiter Edom; mais le mot de l'original est *kat*, et il y a des passages où il est écrit *kata*. Burckhardt rapporte que « l'on rencontre une multitude innombrable d'oiseaux appelés *katta*. Ils volent en si grande troupe que souvent il suffit aux petits Arabes d'y jeter un bâton pour en tuer deux ou trois d'un seul coup. »

« *Elle deviendra le séjour des hiboux et des corbeaux.* » Les hiboux ont aujourd'hui leurs habitations solitaires dans les fentes

---

(1) *Voyages en Syrie et en Egypte*, tom. I, ch. XXIII, § 3.

du rocher où demeuraient un grand nombre des enfans d'Esaü. « *Les champs de Tafilé*, situés dans le voisinage immédiat d'Édom, sont fréquentés par d'innombrables légions de corbeaux. » Édom est renommé parmi les Arabes pour les corbeaux.

« *Là se traîneront les dragons* (les serpens). » Ce que dit Volney, d'après des renseignemens qu'il tenait des Arabes, sur les scorpions énormes qui abondent dans les décombres des villes de ce pays, et le rapport tout-à-fait conforme d'un savant voyageur, le docteur Shaw, sur les vipères qui y fourmillent, suffisent pour prouver qu'en effet l'héritage d'Esaü n'est plus qu'un désert abandonné aux dragons (aux serpens).

« *Les bêtes sauvages des déserts et les monstres des îles s'appelleront les uns les autres.* » Un fait qui mérite d'être remarqué ici, c'est que l'empereur Décius fit transporter d'Afrique sur les frontières de la Palestine et de l'Arabie ou Edom, des lions et des lionnes, afin que ces animaux féroces, en s'y multipliant, inquiétassent les Sarrasins. Cette espèce de colonie, tirée d'un désert lointain et portée dans l'Idumée, autorise donc à dire qu'en effet des animaux appartenant à des contrées différentes s'y sont rencontrés.

Mais les termes mêmes de la prophétie appellent l'examen le plus sévère sur leur exactitude, et c'est une tâche encore entière que celle de chercher et de trouver que de tous ces animaux qui devaient se rassembler dans Édom, il n'en manque pas un seul. « *Aucun ne manquera de s'y trouver avec les autres*, » dit *Isaïe*, ch. XXXIV, 16. Selon l'hébreu (1).

---

(1) On ne peut tarder à recevoir de nouveaux renseignemens sur l'Idumée. On a découvert, dit-on, les papiers de Seetzen, et on s'occupe en Allemagne de leur publication. Comme il était naturaliste, il n'aura sûrement pas manqué de s'occuper spécialement des animaux qui se trouvent dans l'Idumée. D'un autre côté, deux voyageurs français, dont un M. Léon Delaborde, fils du membre de l'Institut de ce nom, ont récemment visité Pétra ; et dans une lettre datée de cet endroit, envoyée en Europe et publiée en partie dans quelques journaux littéraires ils parlent d'une *rangée de colonnes gigantesques* dont l'effet est au-dessus de toute description. « Nous avons vu, ajoutent-ils, les ruines de Balbek, les longues colonnades de Palmyre, la rue et l'ovale de Djerash ; mais tout est bien inférieur à ces immenses édifices à deux ou trois étages de colonnes, à ce rocher d'une lieue carrée, dans lequel sont creusées ces magnifiques ruines. Nous étions dans une extase continuelle. Le *Kanet-*

VI. L'Egypte.

L'Égypte était un des plus anciens et des plus puissans royaumes de la terre. Les impérissables pyramides, les ruines de ses villes et de ses temples, les superbes sépultures de ses rois, dont plusieurs ont été ouvertes par Belzoni (1), sont aujourd'hui autant de monumens de son antique splendeur. Leur magnificence est au dessus de toute description, et le nombre des villes et des bourgs qu'elle renfermait et qu'Hérodote porte à vingt mille, est à peine croyable. Dans la description qu'il fait de l'Egypte, cet auteur, appelé le père de l'histoire, en parle comme de la contrée la plus fertile, avantage qu'elle devait tout à la fois à la nature et à l'art, et comme réunissant à elle seule plus de merveilles que toutes les autres ensemble. Encore aujourd'hui, quoique ces anciennes villes et ses temples soient en ruines, l'Egypte excite à chaque pas l'admiration du voyageur, ainsi qu'on peut le voir dans les ouvrages de Norden, de Denon, d'Hamilton, de Burckhardt, de Belzoni et autres. Des temples, dont la grandeur étonne, et leurs énormes colonnes couvertes d'hiéroglyphes, semblent destinés à rendre hommage au seul vrai Dieu, au Dieu vivant, au Dieu d'Israël, en mettant dans tout son jour la partie historique et prophétique de sa sainte parole.

L'Egypte fut le sujet d'un grand nombre de prophéties qui ont reçu autrefois leur accomplissement, ainsi que Newton l'a démontré dans ses dissertations sur les prophéties; et le temps n'a pu effacer encore les marques par lesquelles les prophéties ont caractérisé la destinée qui l'attendait. Voyez *Ézéchiël*, XXIX, 14, 15; XXX, 7, 12, 13; XXXII, 15.

L'Egypte pouvait se glorifier d'une longue suite de rois, et elle avait conservé sa puissance sans aucune interruption, depuis les premiers âges du monde. Sous ce rapport, comme sous tous les autres, il s'est opéré une révolution complète dans sa situation,

---

Pharaon, ou trésor de Pharaon, composé de deux étages de colonnes semées des plus riches ornemens, des bas-reliefs les plus curieux, et de grandes statues équestres, offrait le coup-d'œil le plus extraordinaire que nous eussions jamais vu, et dont le burin le plus habile ne pourrait donner qu'une idée bien faible.

(1) Ce célèbre voyageur, mort depuis quelques années, est auteur d'un *Voyage en Egypte et en Nubie*, publié en 1821, en 2 vol. On y trouve le récit des recherches et des découvertes importantes que Belzoni a faites dans les pyramides, dans les temples et les tombeaux de l'Egypte.

depuis le temps des prophètes, révolution qu'ils avaient formellement et clairement prédite.

Envahie et subjuguée par Nabuchonosor, roi de Babylone, selon la parole de l'Eternel (1); subjugée ensuite par les Perses, sous Cambise, et par les Macédoniens sous Alexandre-le-Grand (2), l'Egypte, après la mort de ce dernier conquérant, fut gouvernée pendant près de trois siècles par les Ptolomées, descendans d'un de ses généraux, jusqu'à ce que, vers l'an 30 avant l'ère chrétienne, elle subît le joug des Romains; depuis elle a été successivement au pouvoir des Sarrasins, des Mamelouks et des Turcs. Toute son histoire est celle de l'accomplissement des prophéties.

Voici ce que Dieu avait déclaré par Ezéchiël : « Il sera petit » entre tous les royaumes, il ne s'élèvera plus à l'avenir au-des- » sus des peuples; et je l'affaiblirai afin qu'il ne commande plus » aux nations. Je livrerai ses champs entre les mains des plus mé- » chans des hommes; je détruirai cette terre, avec tout ce qu'elle con- » tient, par la main des étrangers. Moi, le Seigneur, j'ai parlé... » Il n'y aura plus à jamais de preuve du pays d'Egypte (3). »

« Tel est, dit Volney, l'état de l'Egypte. Enlevée depuis vingt-trois siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Géorgiens, et enfin cette race de Tartares, connus sous le nom de Turks-Ottomans (4). » » Les grands officiers, dit le même écrivain, se font de gros revenus en vendant aux rebelles leur protection et leur influence. — Cette profonde ignorance, répandue sur toutes les classes, étend ses effets sur tous les genres de connaissances morales et physiques. — Nulle sûreté pour la vie ou la propriété. On verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf. La justice même le verse sans formalité. — Les Mamelouks, achetés comme esclaves et introduits comme

(1) *Jérem.* XLI, 13. — *Ezéchiël*, XXX, 10.

(2) *Isaïe*, XIX, 1, 13.

(3) *Ezéch.* XXIX, 15; XXX, 12, 13. Il y a aujourd'hui plus de deux mille ans que cette prophétie d'Ezéchiël a été prononcée. Quelle vraisemblance y avait-il alors que l'Egypte, ce royaume si vaste, si riche, si fertile, subirait pendant tant de siècles un joug étranger, sans pouvoir jamais recouvrer sa liberté ni avoir un souverain naturel?

(4) Volney, *Voyages en Syrie et en Egypte*, tom. 1, ch. VI.

soldats, usurpèrent bientôt le pouvoir et s'élurent un chef. Si leur premier établissement fut un fait singulier, leur perpétuation en est un autre qui n'est pas moins bizarre (1). Ils se sont régénérés par des esclaves transportés de leur pays originel. Le système d'oppression est méthodique. Tout ce que le voyageur voit ou entend lui rappelle qu'il est dans une terre d'esclavage ou de tyrannie. En Egypte, il n'y a point de classe moyenne, ni noblesse, ni clergé, ni négocians, ni propriétaires de terre. L'ignorance, répandue dans toutes les classes, étend ses effets sur tous les genres de connaissances morales et physiques (2). »

« On ne saurait imaginer, dit Gibbon, une constitution plus absurde et plus injuste que celle qui condamne les naturels d'un pays à une servitude perpétuelle, sous une domination arbitraire d'étrangers et d'esclaves. Tel est cependant l'état de l'Egypte depuis plus de cinq cents ans. Les plus illustres sultans des dynasties Baharite et Borghite furent tirés eux-mêmes des hordes tartares et circassiennes, et les vingt-quatre beys, ou chefs militaires, ont toujours eu pour successeurs, non leurs fils, mais leurs domestiques (3). » « *Il n'y a plus eu de princes du pays d'Egypte; cette terre a été détruite et tout ce qu'elle contient par la main des étrangers. Elle a été affaiblie et rendue petite entre tous les royaumes.* Les pachas sont des tyrans et des étrangers; chaque nouveau pacha fixant lui-même, à son avènement, le prix qu'il doit payer à la Porte pour son autorité et pour la propriété absolue du pays, la prophétie se trouve littéralement accomplie. L'*Egypte a été livrée aux plus méchans des hommes.*

VII. Les Arabes.

Avant la naissance d'Ismaël, que les Arabes regardent comme l'auteur de leur race, l'ange du Seigneur avait dit de lui : « Ce » sera un homme fier et sauvage. Il lèvera la main contre tous,

---

(1) Il n'y a plus de Mamelouks en Egypte; ils ont tous été détruits par les ordres du vice-roi Méhémet-Aly-Pacha, aujourd'hui régnant, qui les fit exterminer par les Albanais qui, les attaquèrent à l'improviste, les fusillèrent à bout portant, et les achevèrent à coups de sabre. Aucun d'eux n'échappa à cet horrible carnage.

(2) Volney, *Voyages en Syrie et en Egypte*, tom. I, ch. VII.

(3) *Histoire de la décadence de l'empire romain*, tom. Ier, p. 109 et 110.

» et tous la lèveront contre lui; il dressera ses pavillons à la vue » de tous ses frères, sans qu'ils osent l'en empêcher. Je multiplie- » rai tellement sa postérité qu'elle deviendra innombrable (1). » Toutes ses prophéties touchant la postérité d'Ismaël ont été accomplies de la manière la plus frappante. La race d'Ismaël s'est multipliée à l'infini; elle est si nombreuse qu'on ne pourrait la compter. On lit dans plusieurs endroits des saintes Ecritures *qu'elle deviendra une grande nation.* Les Sarrasins, descendans d'Ismaël, firent des conquêtes rapides et étendues, et érigèrent un des plus vastes empires qui aient jamais existé dans le monde.

« *Il sera un homme fier et sauvage.* » Les Arabes sont connus pour un peuple farouche. Suivant l'expression de Gibbon : « *Ils sont armés contre le genre humain.* »

« *Il lèvera la main contre tous, et tous la lèveront contre lui.* » Ismaël vécut de proie et de rapine dans les déserts, et ses descendans ont constamment infesté l'Arabie et les contrées voisines de leurs vols et de leurs incursions. Ils vivaient dans un état de guerre continuelle avec le reste du monde, étant voleurs sur terre et pirates sur mer. Aujourd'hui encore, les voyageurs qui parcourent les pays habités par eux, sont obligés comme autrefois de marcher armés par caravanes, pour se défendre des Arabes qui épient les voyageurs pour les piller.

« *Il dressera ses pavillons à la vue de tous ses frères sans qu'ils osent l'en empêcher.* » Il paraît qu'ils habitaient dans des tentes, au désert, du temps d'Isaïe et de Jérémie, et ils y habitent encore de nos jours. L'Écriture dit que « *Ismaël mourut réuni à son peuple et en présence de ses frères* (2). » Ses descendans habitent pareillement en présence *de leurs frères.* Ils subsistent en peuple distinct, et habitent le pays de leurs ancêtres, malgré l'inimitié perpétuelle qui règne entre eux et le reste des hommes. Ils ont constamment maintenu leur indépendance; et quelques efforts qu'on ait fait pour les détruire, ils habitent toujours en *présence de leurs frères* (3).

---

(1) *Genèse*, XVI, 10, 12; XVII, 20.

(2) *Idem.* XXV, 17, 18.

(3) « Les Arabes, malgré leur caractère farouche, sont très-hospitaliers; » c'est une louange qu'un illustre voyageur de notre temps se plaît à leur donner. Job, qui était Arabe, succombant à l'excès de ses douleurs, s'écriait : *Je n'ai pourtant pas laissé l'étranger hors de ma demeure, et*

Ils n'ont jamais été assujettis par leurs puissans voisins, les Égyptiens, les Assyriens et les Perses. Cyrus ni ses successeurs

---

ma porte fut toujours ouverte aux voyageurs. « Tous les Arabes, dit M. de Choiseuil-Gouffier, pourraient encore aujourd'hui prendre, comme Job, le ciel à témoin de leur attachement à ces principes révérés ; les usages qui leur sont particuliers remontent comme eux jusqu'aux premiers âges du monde. Le voyageur, après quelques expressions réciproques de bienveillance, offre un léger présent, toujours reçu avec un sentiment religieux ; un don considérable serait repoussé comme une insulte ; et si, à la fin d'un long voyage, il se trouve avoir distribué les productions du sol ou de l'industrie de son pays, dont il avait eu le soin de se munir, c'est alors une fleur, une simple branche d'arbuste, cueillie près de la maison, qu'il présente en entrant. Cet acte seul est une formule qui sollicite un asile, et qui est toujours entendue. Offrir la feuille verte est, pour ces peuples, synonyme de demander l'hospitalité ; les serviteurs, les enfans, s'empressent autour du Mussaphir ; on dirait qu'il apporte une heureuse nouvelle ; on se fait un sujet de joie de sa présence ; et déjà, il est bien sûr que rien ne sera négligé de ce qui peut lui rendre son séjour agréable ; c'est un devoir rigoureux de le garder au moins trois jours, de tuer pour lui l'agneau le plus gras : le mussaphir est invité à porter le premier la main au plat, à se croire le maître de la maison ; et d'après un usage général, c'est lui qui doit faire les honneurs du repas qu'on lui donne, et offrir le premier morceau à celui qui le nourrit, son hôte le remercie d'avoir choisi sa demeure, et se félicite du bonheur dont cette préférence lui semble le présage.

» Les Arabes-Bédouins eux-mêmes, toujours prêts pour le pillage, qu'aucun lien n'unit aux autres nations, qui dépouillent sans pitié les caravanes traversant les déserts, et poursuivent le voyageur fuyant à leur aspect, qui se croient le droit de reprendre par la force l'antique héritage dont ils furent, disent-ils, injustement dépouillés dans la personne d'Ismaël, semblent tout-à-coup, par une étonnante opposition, oublier leur caractère pour exercer la plus noble et la plus courageuse hospitalité. Jamais aucun d'eux n'abandonnera l'étranger qu'il aura reçu ; la famille entière périra plutôt pour le défendre, pour le préserver de l'affront d'avoir laissé insulter un de ses hôtes ; et à l'abri de ce titre sacré, le voyageur traversera le désert au milieu des hordes ennemies, protégé à la fois par l'honneur et par la religion. Tous s'indigneraient de la seule idée de trahir le malheureux qui se serait réfugié sous leur toît, qui aurait touché le pan de leur robe. » (*Note addit.*)

(*Voyage pittoresque de la Grèce.*)

n'ont jamais pu subjuguer la nation entière des Arabes. Hérodote dit expressément que les Arabes ne furent jamais réduits par les Perses à la condition de sujets, mais qu'ils étaient considérés par eux comme des amis, et que tandis que la Phénicie, la Palestine, la Syrie et les contrées voisines étaient tributaires, le territoire des Arabes restait exempt de tout tribut.

Alexandre-le-Grand, après avoir renversé l'empire des Perses

« M. Alexandre de Laborde, qui vient de visiter récemment plusieurs tribus des descendans d'Ismaël, leur rend le même hommage. Les Arabes, dit-il, et principalement ceux qui habitent la lisière du désert, sont encore tels que l'Écriture nous peint les patriarches avec leurs tentes, leurs nombreux troupeaux, leur vie errante et leurs mœurs simples... Les Grecs, quoique mêlés du sang esclavon et albanais, conservent encore beaucoup de traces des anciens habitans de leur pays. C'est encore chez eux le même esprit d'épitropie ou de localité, les mêmes rivalités, même penchant vers le vol et la piraterie; enfin, le mélange de grandes vertus et de grandes faiblesses. Les Turcs, ayant fait peu de progrès dans la civilisation, sont encore dans l'espèce d'état féodale des derniers temps de l'empire de Constantinople. Cette singulière coïncidence m'a donné l'idée de me livrer à un travail déjà avancé qui pourra avoir quelque intérêt, et qui portera pour titre : *Mœurs et caractères des Arabes actuels d'après les livres saints; mœurs et caractères des Grecs actuels, d'après les auteurs classiques; mœurs et caractères des Turcs d'après les écrivains du moyen-âge.*

» La principale qualité des Arabes à laquelle nous devons rendre hommage, est le sentiment de l'hospitalité que l'on trouve partout, comme au temps d'Abraham. Dans les moindres villages, il existe une maison pour l'étranger qui arrive, et il est défrayé par la commune pendant vingt-quatre heures, sans qu'on lui demande son état ni son nom. Les formules d'accueil aux étrangers font porter les souhaits sur ce que l'on suppose vous être le plus cher. Adieu, mon hôte, me disait-on ordinairement : *Dieu vous conserve votre fils;* adieu, jeune homme, disait-on à mon fils : *Dieu prolonge les jours de votre père!* » (Voyage de M. le comte de Laborde, dans le Levant.)

Le célèbre voyageur Niébuhr peint les Arabes sous les mêmes traits : « Ces hommes si humains, dit-il, si désintéressés entr'eux, sont avides, et *féroces envers les étrangers.* Hôtes bienfaisans et généreux sous leurs toîts, ils dévastent habituellement les bourgades et les petites villes de leur voisinage. On les trouve bons pères, bons maris, bons maîtres; mais *tout ce qui n'est pas de leur famille est leur ennemi.* »

(*Description de l'Arabie.*)

et conquis l'Asie, préparait une expédition contre les Arabes, quand une fièvre inflammatoire le moissonna à la fleur de son âge. Les successeurs d'Alexandre essayèrent de les soumettre, mais sans succès; les Romains, devant qui tout fléchissait, ne purent jamais cependant réduire l'Arabie en province romaine. Le grand Pompée, Elius Gallus sous le règne d'Auguste, l'empereur Trajan, Sévère et plusieurs de ses successeurs, firent de vains efforts pour conquérir l'Arabie : tous échouèrent dans leurs projets après y avoir perdu beaucoup de monde.

Tels furent l'état et la condition des Arabes jusqu'au temps de Mahomet, qui jeta les fondemens d'un puissant empire. Ils furent dès-lors, pendant plusieurs siècles, mieux connus des nations européennes sous le nom de Sarrasins. En peu d'années ils inondèrent plus de pays, et subjuguèrent plus de peuples, que n'avaient fait les Romains pendant plusieurs siècles. Après que leur empire fut dissous, et qu'ils furent réduits aux limites naturelles de leurs pays, ils maintinrent toujours leur liberté contre les Tartares, les Mamelouks, les Turcs et tous les autres ennemis étrangers. Quel que fût le conquérant de l'Asie, ils restaient toujours en dehors de ses conquêtes, continuant leurs incursions et leurs brigandages. Les Turcs sont aujourd'hui, depuis plusieurs siècles, les maîtres des contrées adjacentes; mais ils ont été si peu en état d'arrêter les déprédations des Arabes, qu'ils ont dû leur payer une espèce de tribut annuel.

C'est ainsi que cette nation seule a résisté pendant près de quatre mille ans à la haine du monde entier. Les grands empires se sont écroulés tout autour d'eux, tandis qu'ils sont restés les mêmes, ce qui était hautement improbable dans le cours ordinaire des affaires humaines; ils sont le seul peuple, exceptés les Juifs, qui ait subsisté comme peuple distinct dès le commencement. Ils se glorifient, ainsi que les Juifs, d'être descendus d'Abraham, de qui ils déclarent avoir reçu le rite de la circoncision; et il est à remarquer que c'est à l'âge de treize ans qu'ils la reçoivent; trait de ressemblance de plus qu'ils ont conservé avec leur père Ismaël, qui ne fut circoncis qu'à cet âge (*Genèse*, XVII, 23).

Les marques frappantes de la vérité de la prophétie que ce peuple offre encore de nos jours, ne sauraient être mieux présentées que dans ce passage d'un voyageur célèbre, qui venait de visiter un camp arabe et avait observé de près toutes les singularités qui caractérisent cette race d'hommes : « En calculant au plus bas, dit

sir Robert Porter, il doit y avoir aujourd'hui plus de trois mille ans que ce peuple a les mêmes mœurs et les mêmes usages; vérifiant ainsi en tous points ce qui avait été prédit à Ismaël, le jour de sa naissance, qu'il serait dans sa postérité un homme farouche, et que ses descendans ne perdraient jamais ce caractère, quoique habitant pour toujours en présence de leurs frères (1); et qu'un peuple spirituel et actif, environné depuis tant de siècles des nations policées, et qui jouissent de toutes les douceurs et de tout le luxe de la civilisation, soit encore de nos jours tel qu'il s'est montré dès sa formation, un peuple sauvage, habitant à la vue de ses frères (car nous pouvons donner ce nom à ses voisins); que rien n'ait pu ni les subjuguer, ni les changer, il y a là en effet un miracle permanent, un de ces faits mystérieux qui établissent la vérité de la prophétie (2). »

VIII. Les Réchabites.

Des découvertes récentes ont aussi révélé l'existence et la conservation miraculeuse d'une race moins nombreuse, mais non moins intéressante, et formant un peuple distinct des Arabes; « d'une plante qui s'est élevée à l'ombre du majestueux cèdre d'Israël, mais qui était destinée à fleurir long-temps après que cet arbre orgueilleux aurait été renversé sur la terre (3). » « *Voici ce que dit le le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : La race de Jonadab, fils de Réchab, ne cessera point de produire des hommes qui se tiendront en ma présence chaque jour* (4). » Les Béni-Réchab, enfans de Réchab, existent encore, et forment « *un peuple distinct et facile à reconnaître.* » Ils se glorifient de leur descendance de Réchab, professent le judaïsme pur, et savent tous l'hébreu. Cependant ils vivent dans les environs de la Mecque, principal siége du mahométisme, et l'on porte leur nombre à plus de soixante mille. Ce qu'en a rapporté Benjamin de Tudèle, au douzième siècle (5),

---

(1) Les Juifs, les Edomites, les Moabites, les Amalécites et les Ammonites étaient en réalité les frères des Arabes, puisqu'ils descendaient comme eux d'Abraham, ainsi que toutes les nations voisines.

(2) *Voyages de sir Robert Porter*, t. 1, p. 304.

(3) *Quaterly Review*, n° 75, p. 142.

(4) *Jérem.* XXXV, 19.

(5) *Histoire des Juifs* de Basnage.

a été confirmé tout récemment par M. Wolf, et ainsi qu'il l'a vu lui-même, ainsi que le lui a dit un chef réchabite, « *il y a toujours des hommes qui se tiennent en la présence du Seigneur comme fils de Réchab.* »

Les Réchabites formaient une tribu de nomades qui, à ce qu'il paraît, promenaient leurs troupeaux dans le désert de Juda. Réchab, qui leur donna son nom, se rendit célèbre par son zèle pour la religion. Il était descendant de Jéthro, beau-père de Moïse, et leur prescrivit des règles et un genre de vie, dont ils furent toujours fidèles observateurs. Jonadab, un des aïeux des Réchabites, avait enjoint à ses fils et à leurs descendans de rester fidèles aux mœurs de leurs pères, de demeurer sous leurs tentes, et de se nourrir seulement des produits de leurs troupeaux, de s'abstenir de la culture des champs et des vignes, ainsi que de l'usage du vin. Ses descendans avaient religieusement observé cette loi de leur famille, jusqu'à ce que la guerre, qui amena dans ces contrées les troupes de Nabuchodonosor, les engageât, pour mettre leur vie en sûreté, à se retirer dans Jérusalem. Mais là aussi ils ne quittaient point leur manière de vivre frugale. Jérémie les invita à un repas, qu'il leur fit préparer dans un des pavillons du temple. Ils vinrent, mais, par respect pour le commandement de leur aïeul, ils refusèrent de goûter le vin que Jérémie leur fit servir. C'est de cet exemple d'obéissance envers une loi de famille que Jérémie prit occasion de faire rougir le peuple de Juda de sa désobéissance envers la loi de son Dieu, et il lui répéta les menaces de la punition que cette conduite allait entraîner; tandis qu'il promit aux Réchabites la bénédiction de Dieu et la conservation de leur famille. Voici en quels termes l'Éternel parla à Jérémie (1):

« Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Va, et dis aux hommes de Juda et aux habitans de Jérusalem : Ne vous corrigerez-vous jamais, et n'apprendrez-vous pas enfin à m'obéir? dit l'Éternel.

» Les paroles de Jonadab, fils de Réchab, par lesquelles il ordonna à ses enfans de ne point boire de vin, ont tellement prévalu sur eux, qu'ils n'en ont point bu jusqu'à ce jour, et qu'ils ont toujours obéi au précepte de leur père; et moi, je vous ai parlé, me levant dès le matin, et sans discontinuer, et vous ne m'avez pas obéi.

---

(1) *Jérémie*, ch. XXXV.

» Je vous ai envoyé tous mes serviteurs, les prophètes, pour vous dire : Convertissez-vous, revenez de vos voies perverses, faites le bien ; ne suivez point des dieux étrangers, et ne les adorez pas. A cette condition, vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée, à vous et à vos pères ; et vous n'avez point prêté l'oreille, et vous ne m'avez point obéi.

» Les enfans de Jonadab, fils de Réchab, ont observé constamment l'ordre que leur père leur avait donné ; et ce peuple ne m'a point obéi.

» C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais faire tomber sur Juda et sur tous les habitans de Jérusalem tous les maux dont je les ai menacés, parce que je leur ai parlé, et ils ne m'ont point écouté ; je les appelés, et ils ne m'ont point répondu. »

Jérémie dit ensuite à la maison des Réchabites : « Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab, que vous avez observé tout ce qu'il vous a ordonné, et vous avez exécuté tout ce qu'il vous a prescrit.

» A cause de cela, dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, la postérité ne manquera pas à Jonadab, fils de Réchab ; il y aura toujours quelqu'un de sa famille qui se tiendra sous mes yeux. »

TRADITIONS, PRATIQUES ET CÉRÉMONIES

DE LA RELIGION MAHOMÉTANE DANS L'INDE (1).

On sait que les Mahométans ont conservé dans leurs mœurs quelque chose des mœurs primitives. C'est surtout dans l'Inde que l'on peut voir et étudier ces restes vénérables de la vie des premiers temps.

Les maîtres y sont vénérés de leurs esclaves, les chefs de famille traitent avec bonté leurs vieux serviteurs ; ils se font une pieuse étude de ce qui peut adoucir leur position, et ils prodiguent les mêmes soins à leurs parens pauvres ou infirmes

(1) Extr. de la *Monthly Review*.

jusqu'au degré le plus éloigné. L'affabilité préside à leurs rapports sociaux; l'affection la plus tendre règle ceux de la famille; aussi rien de plus spontané que les actes d'obéissance et de piété filiale. Le respect des enfans est sans bornes pour la vieillesse; et surtout pour celle de leurs père et mère. La charité musulmane est puisée, comme celle des chrétiens, dans la conviction qu'elle attire sur l'homme les bienfaits du ciel......

La race des *Seyds* ou Emirs est, chez les musulmans, la plus noble de toutes; ils croient descendre de Mahomet, et comme leurs honneurs sont attachés à leur généalogie, ils en conservent les divers degrés dans leur souvenir avec une minutieuse exactitude. Tant que les enfans des deux sexes restent livrés aux soins de leurs mères, dans le Gynécée (Zénana), leur éducation consiste à étudier les liens du sang qui les rattachent à Hassan ou à Hussein, les deux fils d'Ali. Aussi sans recourir à l'arbre généalogique, dont le manuscrit est le trésor le plus précieux de chaque famille, ils peuvent sans la moindre difficulté suivre toute la filiation de leurs ancêtres. Ils sont si jaloux de la pureté de leur race, que tous les trésors du monde ne compenseraient pas à leurs yeux la honte d'une mésalliance: il en résulte que la classe des Seyds abonde en vieilles filles. « J'ai connu, dit mistriss Hassan (1), trois jeunes personnes remarquables par leurs talens, leurs vertus, leur piété; elles ont une taille charmante, une rare beauté, des manières affables, une sensibilité exquise, et possèdent en outre un mérite peu commun dans l'Inde: leur excellent père leur a appris à lire le Coran dans le texte arabe (il est défendu de le traduire) et le commentaire en langue persane. Attirés par la renommée de tant de qualités précieuses, des pères de famille opulens les ont demandées en mariage pour leurs enfans, et ont même renoncé à exiger aucune dot. Mais elles ont rejeté des offres aussi

(1) Mistriss Hassan a publié dernièrement à Londres un ouvrage qui a eu beaucoup de succès, et qui est intitulé: Observations made during a twelve year's residence in a Musulmaun's family in India. *Observations faites dans l'Inde, pendant la résidence de douze ans dans la famille d'un Musulman.*

brillantes, et ont préféré ne devoir leur subsistance qu'au travail de leurs mains. Quand je les ai connues, elles gagnaient leur vie à faire du *jaullie* (espèce de résilles à l'usage des femmes); ce travail leur donnait à chacune un bénéfice de trois schellings environ par semaine. »

On connaît les principales sectes qui se partagent l'islamisme. La différence qui existe entre elles est purement nominale. Leur loi suprême est le Coran; elles ne le considèrent pas comme un livre écrit par Mahomet à telle ou telle époque de sa vie. Chaque chapitre lui a été révélé par l'ange Gabriël, et il n'a eu d'autre mérite que de répéter chaque jour, d'inspiration et mot pour mot, à ses disciples, les paroles du messager céleste, qu'ils ont fidèlement transcrites et recueillies après sa mort. Les Musulmans ont une grande vénération pour les tombeaux, et ils la manifestent en y venant prier eux-mêmes, ou bien en prenant à leur solde des hommes qui viennent deux à deux y lire successivement pendant plusieurs années des chapitres du Coran.

Nous avons cru qu'on ne serait pas fâché de trouver ici la description des cérémonies usitées à la mort d'un Musulman.

La dépouille mortelle d'un Musulman, aussitôt que tout principe de vie est éteint, est placée dans la bière, et portée au lieu destiné à la sépulture avec la pompe qu'exige le rang du défunt. On dresse une tente, et on met auprès de la bière un vase plein d'eau. Cette eau est destinée à laver le corps, et à quelques autres pratiques usitées avant l'inhumation. Alors on tire le corps de la bière et on le baigne avec soin; puis on le fait sécher et on jette du camphre sur les mains, les pieds, le genoux et le front du mort, ces parties ayant chaque jour touché la terre, suivant la coutume des Musulmans de se prosterner en faisant leur prière. Ensuite le corps est religieusement enveloppé dans un linceul d'une étoffe très-blanche, sur lequel on a écrit quelques chapitres du Coran.

Quand cette opération est terminée, on prend doucement le corps, et on le pose avec soin sur le côté, le visage tourné vers la Mecque. Le maulvée qui officie s'avance solennellement vers le bord de la tombe, plus profonde et plus large que les

nôtres, et il récite d'une voix forte la prière des funérailles. Il dit en terminant : « Ceux-là étaient les bons et saints guides, ô fils d'Adam ! (le maulvée ajoute le nom du défunt). Maintenant lorsque les deux anges viendront te visiter, ces anges, qui sont les *Mucurrus* (messagers) de ton grand et puissant Dieu, ils te feront les questions suivantes : « Quel est ton Dieu? qui est ton prophète? quelle est ta religion? quel est ton livre? Où est ta Kibblaah? Qui est ton guide? » Alors tu répondras ainsi au mucurrus : « Dieu, dont la gloire est la plus haute, est mon unique maître; Mahomet est mon prophète; Islaïm ma religion (Islaïm veut dire la religion de Mahomet); le Coran, mon livre; la Kaubah (le saint temple de la Mecque), ma Kibblaah. Emaum Ali, fils d'Aboutalis; émaum Hasan et Hosein; émaum Ali, surnommé Zynool Aubezdine; émaum Mahomet, surnommé Baakur; émaum Jaufur, surnommé Sandik; émaum Moosa, surnommé Kharim : émaum Ali, surnommé Reezah; émaum mahomet, surnommé ul Javaad; émaum Ali, surnommé ul Hocbah; émaum Hasan, surnommé Ushkeru; émaum Mhidhie, tous successeurs d'Ali, sont mes guides, et tous ils sont mes intercesseurs; avec eux est mon amour, avec leurs ennemis ma haine, et cet engagement est éternel. »

Ensuite le maulvée ajoute : « Pénètre-toi bien de cette vérité, ô homme (ici il répète encore le nom du défunt)! que le Dieu que nous adorons est un; qu'il est seul grand et glorieux, le plus élevé et le plus puissant Dieu qui soit au-dessus de tout, et le seul vrai. Sache bien aussi que Mahomet est le meilleur des messagers de Dieu; qu'Ali et ses successeurs (nous venons de les nommer, mais on les répète toujours dans cette solennité) sont les meilleurs des guides; que quoi que ce soit qui vienne avec Mahomet est vrai (faisant allusion à l'œuvre de sa mission); la mort est vraie; l'interrogatoire fait par Moonkih et Nikée (les deux anges) est vrai; la résurrection est vraie; le pont de Sirraat est vrai; les balances sont vraies; le ciel et la terre sont vrais; l'enfer est vrai; la lecture du livre est vraie; le jour du jugement est vrai; aie la plus grande foi dans toutes ces choses, car elles sont toutes vraies; crois en outre que Dieu, le Dieu grand et glorieux, viendra

relever tous les morts du fond de leur tombeaux. » Alors le maulvée lit la prière de bénédictions qui suit ; on l'appelle prière de Dooar : « Que Dieu ton maître, plein de bonté pour toi, accueille tes réponses, qu'il te conduise dans le sentier du salut, et qu'il t'accorde la faveur d'approcher de sa Divinité et de ses prophètes. Que la miséricorde du Tout-Puissant s'arrête sur toi pour toujours ! »

Quand cette cérémonie est achevée, le maulvée quitte le tombeau, et prenant une démarche grave et solennelle, s'éloigne de quarante pas ; puis se retournant, il s'approche de nouveau de la tombe avec la même solennité, et se tenant au bord, il fait la prière suivante : « O Dieu grand et glorieux ! nous te prions humblement de rendre la terre légère à ton serviteur ; élève son âme vers toi, et avec lui puisse-t-il trouver merci et miséricorde. » Amen ! amen ! répondent tous les assistans. Ainsi finit la cérémonie des funérailles.

Les Musulmans croient que quand le maulvée s'éloigne du tombeau, les anges viennent interroger le défunt et entendre sa confession. C'est dans cette vue que le maulvée se tient à la distance de quarante pas, afin de donner aux anges tout le temps nécessaire pour remplir leur mission.

Voici comment les commentateurs mahométans expliquent les paroles que nous avons rapportées plus haut : « *Les balances sont vraies* » signifient que les Musulmans croient qu'au jour du jugement dernier les bonnes et les mauvaises actions de chaque individu seront soumises aux plateaux disposés dans le ciel pour cette épreuve. « *La lecture du livre est vraie.* » Ces paroles veulent dire que deux anges reçoivent chaque mortel à sa naissance, et sont chargés de veiller constamment sur lui. L'un se tient à sa droite, l'autre à sa gauche. Leur tâche est d'enregistrer chaque action de l'homme qui leur est confié. Quand celui-ci fait une bonne action, ils prient le Tout-Puissant que leur protégé puisse persévérer dans la bonne voie ; quand il leur faut enregistrer une mauvaise action, ils supplient le Seigneur de daigner étendre sa miséricorde sur le coupable, de lui inspirer le repentir de sa faute, et de lui pardonner. « *La lecture du livre est vraie* » veut dire que tout ce qui est

contenu dans le livre des deux anges sera consulté au jour du jugement dernier, que toutes les actions qui y seront consignées seront pesées avec soin, et c'est d'après elles que le jugement sera prononcé. Les Musulmans ont une foi vive en l'efficacité des prières faites pour des absens. Ils croient aussi que l'âme du défunt se balance pendant quelque temps au-dessus du tombeau dès que le corps a été confié à la terre et que le défunt conserve encore assez de vie pour avoir la conscience de la cérémonie qui a lieu ; qu'il peut comprendre le maulvée lisant les prières des morts et faisant la lecture du Coran, et qu'il peut entendre les mucurrus.

Les Musulmans pensent encore que, lorsque les croyans peupleront les quatre parties du monde, le grand Esprit, qu'ils nomment Midhie (1), descendra sur la terre, accompagné du Christ. Les traits principaux de leur caractère sont la foi et la crainte de Dieu. Ils considèrent Mahomet comme le dernier des prophètes, et croient à l'existence et aux oracles de tous

---

(1) Tous les Musulmans croient que Midhie doit visiter le monde; ils prétendent posséder des prophéties qui les autorisent à penser que le temps marqué pour la visite est l'an douze cent soixante de l'hégyre. Les Soonies disent que cet émaum est encore à naître. Les Seaks croient qu'il s'est déjà montré et qu'il doit paraître pour la seconde fois. Quelques Musulmans croient qu'il est toujours sur terre, choisissant pour demeure les forêts et les déserts, et quelques-uns vont même jusqu'à affirmer que Midhie visite *incognito*, chaque année, le saint temple de la Mecque, au grand jour du sacrifice ; mais il est impossible de découvrir sur quels fondemens est basée cette croyance. Les Musulmans ont encore une prophétie à laquelle ils ajoutent une vive foi, c'est que « quand les quatre parties du globe ne contiendront que des chrétiens, et quand les chrétiens approcheront des limites de Kaubah, ils verront quel est l'émaum qui doit visiter le monde. » C'est une croyance générale répandue chez les Musulmans, et fondée sur l'autorité de leurs écrivains les plus célèbres et les plus révérés que l'émaum Midhie viendra avec Jésus-Christ, quand il fera une seconde visite à la terre, et tous deux agiront de concert pour purger le monde de tous les péchés et de tous les crimes. Ces peuples ont la plus grande foi en cette prophétie. Ceci doit arriver, disent-ils, quand « *tous les hommes n'auront qu'un même esprit et une même religion.* »

ceux qui l'ont précédé. Ils croient à la destruction de l'univers par le feu, et à la résurrection générale des morts.

Les Musulmans reconnaissent dans le Christ le Messie de la Rédemption du genre humain. Mistriss Hassan raconte une anecdote sur ce sujet.

« J'ai connu, dit-elle, une dame qui ne manquait jamais de célébrer, par des actes de bienfaisance et de charité, le jour de la nativité de Jésus-Christ. J'en fus d'autant plus étonnée que j'avais crue jusque là que les Mahométans, de même que les Juifs, nient que la mission du Rédempteur ait été accomcomplie. J'étais dans l'erreur; ils croient, d'après leur Prophète, que Jésus est né de la vierge Marie, qu'il a opéré des miracles; qu'après avoir accompli sa mission terrestre il s'est élevé au septième ciel; qu'il reparaîtra sur la terre, et le grand Esprit avec lui, pour laver le monde de ses souillures; qu'alors tous les hommes vivront en paix, dans une même foi et un même culte. »

Le livre musulman, *Hyétoul Kaloub*, qui renferme la vie des Prophètes, contient celle de Jésus et l'Évangile (*Ungil*). Cet Évangile diffère du nôtre sur des points importans. Il ne se compose pas des quatre rédactions, de S. Luc, S. Marc, S. Mathieu et S. Jean; et les miracles n'y sont pas réunis à la parole divine, mais sont présentés isolément comme les actes de Jésus-Christ. Ce qu'ils nomment *Ungil* (mot qui dérive évidemment du mot grec d'où s'est formé le mot latin *Evangelium*) ne comprend que les paroles sorties de la bouche de Jésus, tels que ses discours à ses disciples, les paraboles; en d'autres termes, la morale évangélique.

« Tout pouvoir appartient à Dieu, disent les Musulmans; qui pourrait contester le miracle de la naissance du Christ? Tout n'est-il pas facile à l'Éternel? de sa parole il a créé l'univers; il a pris un peu de poussière et en a formé le premier homme. Est-il rien au-dessus de son pouvoir? Pourquoi donc douter que le Christ ait été conçu dans le sein d'une Vierge? » Ils croient que Jésus fut le prophète de Dieu, mais ils ne croient pas qu'il soit Dieu (1).

---

(1) Les Musulmans, fondés sur le Coran, pensent que Jésus-Christ

On prétend que les femmes sont exclues du paradis de Mahomet : c'est une erreur ; et ce qui le prouve, c'est leur dévotion et leur zèle à observer les préceptes religieux. Il faut regretter qu'elles ne reçoivent pas une meilleure éducation ; mais c'est un malheur pour elles et non pas leur faute. Tout vrai croyant élève ses femmes dans les principes les plus purs de l'islamisme, et il se considère à la fois comme leur guide dans le chemin du ciel, et comme leur protecteur contre les maux et les dangers de ce monde. Elles prennent en général pour modèle dans l'accomplissement de leurs devoirs domestiques, moraux et religieux, la vie de Fatime, fille unique de Mahomet.

L'un des commandemens du Prophète est de prier cinq fois par jour.

La première prière (le *Soubhou Namez*) commence au point du jour.

La seconde (le *Zohour*), à midi.

La troisième (l'*Auzour*), à trois heures après midi.

La quatrième (le *Muggrib*), au coucher du soleil.

La cinquième (l'*Esché*), à la quatrième heure de la nuit; c'est la plus longue des prières.

Mahomet faisait à la troisième heure de la nuit une sixième prière, qu'il nommait *Tahujjout;* et les dévots suivent scrupuleusement son exemple.

Les deux prières du point du jour et de midi sont rigoureusement prescrites. Cet exercice pieux, y compris les prosternations que les dévots multiplient, durent chacune près d'une heure ; et souvent on les prolonge par la lecture d'un livre appelé le *Vazetah*, qui a quelques rapports avec nos Psaumes.

L'Ausour-Namez ne se pratique, à l'heure fixée par le Coran, que chez les dévots ; le reste des Musulmans, et surtout les

---

n'a pas été crucifié. Les Juifs, disent-ils, crurent le crucifier; mais Dieu l'enleva au ciel et lui substitua un corps fantastique. Il est facile de reconnaître dans cette opinion les traces de ces grandes erreurs sur l'esprit et la matière, l'ancien et le nouveau Testament, le corps fantastique du Christ, etc., que l'on retrouve dans les hérétiques des premiers siècles de l'Eglise.

classes laborieuses, pour ne pas interrompre leurs travaux, joignent cette prière au Muggrib-Namez. Pour celle-ci, il n'est point d'occupation qui puisse dispenser de s'y livrer au coucher du soleil.

Un grand nombre de Musulmans sont persuadés que toutes leurs offrandes à la Divinité, à telle période de la vie que ce soit, et quels que soient les animaux dont se compose le sacrifice, viennent, au jour du passage de Sirraat (1), se présenter au sacrificateur pour l'aider dans la traversée. C'est sur cette opinion qu'est basée l'opinion des nobles et des princes de l'Inde, qui offrent à la Divinité des chameaux en sacrifice, le jour de *Backrah-Eade*. Cette cérémonie correspond au récit de l'Ecriture sur le sacrifice d'Abraham ; mais les Musulmans sont d'avis que ce ne fut pas Isaac qu'Abraham offrit en holocauste à Dieu, mais Ismaël (2).

Ce point fut un grand sujet de controverse entre quelques-uns de leurs érudits et moi, dit mistriss Hassan, et souvent je les forçai à se défier de leur jugement et à consulter leurs autorités (3). En résultat ils en venaient à douter lequel des deux,

(1) Le Poul Sirraat, *pont aigu* ou *étroit*. C'est le nom que donnent les Musulmans au pont que les âmes passent après leur mort et au-dessous duquel est un feu éternel. La longueur de ce pont sera le diamètre de tout le globe terrestre ; et sa largeur, celle du tranchant d'une épée au plus ; la hauteur sera proportionnée à son étendue. Les justes le passeront plus vite qu'un éclair. Les méchans ne pourront achever le passage du *Poul Sirraat :* le poids de leurs iniquités les entraînera ; ils broncheront à chaque pas, enfin ils tomberont, et seront précipités pour jamais dans un torrent de feu. (*Dict. du culte relig.*)

(2) « Les Musulmans ont une grande vénération pour les patriarches de l'ancienne loi, qu'ils rangent dans la classe des prophètes : ils donnent même à quelques-uns d'entre eux des titres particuliers. Ainsi ils nomment Adam, *le pur en Dieu ;* Seth, *l'envoyé de Dieu ;* Enoch, *l'enlevé par Dieu ;* Noé, *le sauvé par Dieu ;* Abraham, *l'ami en Dieu ;* Ismaël, *le sacrifié en Dieu;* Joseph, *le sincère en Dieu;* Job, *le patient de Dieu*, Moïse, *la parole de Dieu* ; Salomon, *l'affidé en Dieu*; Jésus-Christ, *l'esprit de Dieu* ; enfin Mahomet, *le prince des prophètes,* ils lui donnent aussi plusieurs autres titres. »

(3) « Les Musulmans ne manquent pas de citer bien des miracles de

d'Isaac ou d'Ismaël, avait été sacrifié. Mais le plus grand nombre de leurs écrivains est d'avis que ce fut Ismaël qui fut offert en sacrifice à Dieu par Abraham.

UTILITÉ DES LANGUES ORIENTALES

PAR RAPPORT A LA RELIGION (1).

La connaissance des langues, dont on apprécie aujourd'hui les immenses avantages, est, de toutes les sciences peut être, celle qui a le plus été négligée des anciens. Les Romains se bornaient à l'étude de la langue des Grecs; et ceux-ci exclusivement appliqués à cultiver l'idiome le plus riche et le plus harmonieux qui fût jamais, dédaignaient de charger leur mémoire des termes barbares d'une nation étrangère. Telle est la cause de la profonde obscurité qui règne sur l'origine des premiers empires, et des difficultés qu'éprouvent les savans qui entreprennent d'éclaircir leur histoire. Le peu de monumens qui nous sont parvenus au sujet de ces antiques nations qui brillèrent avec tant de splendeur, est dû au petit nombre de ceux

leur prophète, toutefois il déclare hautement, dans le Coran, qu'il est seulement chargé de rétablir le culte du vrai Dieu, et non point de faire des prodiges. Malgré cette déclaration, on lui en demanda plusieurs en preuve de sa mission, et à ce prix, ses adversaires lui offraient d'embrasser l'islamisme. « Ils refusent de croire, lit-on dans le Coran, jus» qu'à ce que des merveilles, semblables à celles qu'ont opérées les pro» phètes, aient attesté une mission divine; et s'ils voyaient des miracles, » ils les attribueraient aux effets de la magie. Les cieux et la terre ne » leur en offrent-ils pas sans nombre? Endurcis comme ils le sont, quand » le Coran ferait mouvoir les montagnes, quand il partagerait la terre » en deux, et ferait parler les morts, ils ne le croiraient pas. » *Exposition de la foi musulmane*, traduite du turc de Mohammed Ben-Pir-Ali Elberkevi, par M. Garcin de Tassy; in-8°, 1822, p. 65 et 67.
(*Note du R.*)

(1) Ext. des Annales de Phil. Chrét. tom. V, n° 27, p. 219.

à qui la guerre, le commerce ou la passion des voyages avaient donné quelque teinture de l'histoire des pays qu'ils avaient parcourus. Encore suffit-il de jeter les yeux sur ce que Tacite rapporte de l'établissement des Hébreux dans la Syrie, pour se convaincre avec quelle infidélité ils écrivaient quelquefois l'histoire des peuples hétéroglottes, ou combien les renseignemens qu'ils en avaient reçus étaient inexacts.

Depuis la renaissance des lettres en Europe, on s'est longtemps borné, en fait de langues savantes, à l'étude du grec et du latin; et nous ne sommes pas encore fort éloignés du temps où il suffisait de posséder parfaitement ces deux langues pour avoir la réputation de grand génie. Les siècles derniers produisirent cependant des hommes qu'un goût particulier dirigea vers l'étude des idiômes sémitiques. Les Kircher, les Etienne, les Erpenius, les Buxtorfs, les Sanctès-Pagnin, ont acquis de justes droits à l'estime et à la reconnaissance des savans, puisque, malgré les erreurs dans lesquelles plusieurs d'entre eux sont tombés, on ne peut leur refuser la gloire d'avoir débrouillé un chaos dont le désordre offrait aux plus intelligens d'insurmontables difficultés.

Dès-lors on marcha avec plus d'assurance dans le sentier qu'ils avaient si laborieusement frayé. Les résultats heureux qu'on en obtint encouragèrent les amis des sciences, mais c'est dans ce siècle surtout, où l'étude de la linguistique s'est propagé, qu'on avoue les avantages sans nombre qui en résultent pour les autres arts. La littérature y a trouvé un nouveau genre, la poésie de nouveaux tableaux, la philosophie de nouveaux systèmes; l'histoire a vu de nombreux volumes accroître son domaine. La religion surtout, qui n'est étrangère à aucun genre de science, a tiré de celle-ci d'éclatans témoignages en sa faveur.

C'est en mettant au jour les liturgies de toutes les sectes chrétiennes de l'Orient, que *Renaudot* a démontré, contre les protestans, par des preuves irréfragables, que les dogmes de l'Église catholique ont été crus *toujours* et *partout*.

C'est en recourant aux originaux que Bullet, Guenée et plusieurs autres ont triomphé de l'ignorance et de la fourberie de

cette école impie du siècle dernier, qui prétendait s'inscrire en faux contre nos livres sacrés, en offrant à ses crédules adeptes la traduction infidèle et maligne d'un texte qu'elle n'entendait pas.

C'est en donnant au public les rêveries du prophète de l'Orient et de ses commentateurs que Maracci a démontré l'incohérence des dogmes de l'islamisme, que les philosophes modernes avaient, dans leur ignorance et leur mauvaise foi, mis au niveau de nos livres saints.

C'est par la connaissance de l'archéologie qu'on a recueilli des témoignages en faveur de la religion jusque dans ces monumens que l'impiété salua naguère avec transport dans l'espérance de trouver dans les ruines de l'Égypte des argumens contre la véracité de nos Ecritures.

Mais un champ si vaste est bien loin d'être épuisé.

La langue hébraïque contribue à nous procurer la véritable intelligence de la divine parole. Il est vrai que l'Église ayant approuvé et, pour ainsi dire, consacré la version *Vulgate*, elle suffit à notre foi; mais celle-ci, de l'aveu de chacun, offre une multitude de textes, sur-tout dans les livres prophétiques, qu'il est impossible d'entendre sans une connaissance plus ou moins approfondie de la langue originale. De plus, notre version présente de fréquentes différences avec l'hébreu, et comme l'Eglise, selon le témoignage de Bellarmin, en approuvant la Vulgate comme règle de foi et de mœurs, n'a pas prétendu décider en sa faveur les passages où elle différait de l'original, il sera toujours permis de recourir au texte pour aplanir les difficultés.

C'est en usant de ce droit que les défenseurs de la foi ont repoussé victorieusement les argumens captieux de Voltaire et de son école antireligieuse. En outre, les communions séparées de l'Église romaine, rejetant, presque toutes, la version *Vulgate*, ce n'est que par la connaissance du texte que l'on peut les réfuter et les convaincre.

Les mêmes raisons militent pour le chaldéen, langue consacrée dans plusieurs livres de l'ancien Testament, et qui procure la facilité de lire les *thargoums* ou *paraphrases* que

les Juifs ont faites du texte de l'Écriture : monumens précieux, en ce qu'ils nous montrent comment les Hébreux entendaient la Loi et les Prophètes, avant la naissance du Christ, et condamnent ainsi la mauvaise foi des Juifs modernes qui refusent de reconnaître les caractères du Messie dans les passages, les plus formels, caractères avoués par le témoignage unanime de leurs pères. C'est encore dans les thargoums que l'on peut s'instruire des mœurs, des coutumes et des usages de l'ancienne synagogue, connaissances rien moins qu'indifférentes à la critique sacrée.

On ne peut nier que l'étude du syriaque ne soit utile à l'intelligence du nouveau Testament; car Jésus-Christ et les apôtres, parlant communément cette langue, en ont laissé de nombreux idiotismes dans leurs discours et dans leurs écrits.

La connaissance de l'arabe, indépendamment des secours qu'elle offre à ceux qui étudient l'Écriture sainte, est indispensable à ceux que Dieu réserve pour annoncer aux Musulmans la *Bonne-nouvelle.* Je sais que, dès que l'on parle de la conversion des sectateurs de Mahomet, ceux qui ne consultent que les règles de la prudence humaine se récrient aussitôt contre l'inutilité et même l'impossibilité de cette tentative. Eh quoi! ces peuples seraient donc les seuls à qui le Seigneur aurait fermé la porte de l'Évangile, et qu'il aurait voués sans ressource à un éternel abandon? Ne pourrait-on pas, aujourd'hui que les Turcs deviennent de plus en plus Européens, en adoptant les coutumes et les manières des Occidentaux, commencer par répandre adroitement parmi les peuples soumis à leur domination, des livres composés par des mains habiles, et qui puissent leur démontrer leur erreur? Peut-être n'est-il pas éloigné le temps où le Très-Haut répandra sur eux un esprit de miséricorde et de grâce! Peut-être renaîtront-ils bientôt les jours où l'Église orientale, autrefois si féconde et si brillante, fleurira de nouveau *comme aux siècles passés et aux années anciennes.*

La lecture du samaritain (je ne dis pas l'étude, puisque cette langue ne diffère de l'hébreu que par les caractères) nous offre un texte pur, qui prouve l'authenticité de celui que nous pos-

sédons. On trouve dans ces dialectes des traductions qui ne peuvent qu'intéresser ceux qui s'adonnent à la critique sacrée.

Il n'y a pas jusqu'à l'éthiopien dont on ne puisse tirer des secours et des lumières pour l'intelligence des livres saints. Ses liturgies, comme celle des Syriens, offrent des preuves convaincantes en faveur de la croyance catholique.

On peut voir par cette légère esquisse quels avantages la religion tirerait de ce genre d'étude plus répandu parmi les ecclésiastiques qu'il ne l'est aujourd'hui. Et quoi! les enfans du siècle entreprennent de longs et périlleux voyages pour explorer les bibliothèques de l'Orient, et, après en avoir extrait à grands frais quelques manuscrits inconnus, ils rapportent en Europe des romans, des histoires fabuleuses, et d'autres livres non moins frivoles, dont souvent encore ils s'efforcent de tirer des inductions contraires à l'archéologie sacrée et aux dogmes de l'Église catholique, et ceux qui sont par état les dépositaires de la foi du Christ et les défenseurs de sa doctrine négligeraient une étude facile (1), qui leur procurait tant de ressources pour leur utilité particulière et pour le salut de leurs frères! C'est en étudiant les originaux que l'on peut de plus en plus se convaincre de la légitimité de nos Écritures, et en acquérir

---

(1) Rien en effet de plus facile dans la théorie que les langues orientales. Le duc d'Orléans, qui fonda en 1751 une chaire d'Ecriture sainte dans les écoles de Sorbonne, exige, comme on le peut voir dans l'acte de fondation, qu'on ne consacre que quinze jours ou un mois au plus, pour donner aux élèves les notions nécessaires de la langue hébraïque, suivant la méthode des Massorètes, et les mettre en état de suivre le cours d'Ecriture sainte dans le texte original. Je me rappelle avoir vu une grammaire hébraïque intitulée, je crois, *Horologium Schicardi;* c'était une méthode divisée en vingt-quatre leçons, chacune d'une heure; encore était-elle beaucoup trop compliquée, et n'aurait pu que gagner à être considérablement abrégée. Les idiomes de l'Orient, ayant avec l'hébreu une commune origine, ne diffèrent peut-être pas plus entre eux que les dialectes grecs; et la connaissance de l'un amène si naturellement l'étude de l'autre, qu'on a vu de jeunes philologues traduire des pages chaldaïques et arabes presque sans autre secours que la langue hébraïque.

la véritable intelligence ; c'est là que l'on ressent toute l'énergie des paroles divines qu'a inspirées l'Esprit-Saint.

C'est là que l'on peut puiser en même temps ce style serré, concis, foudroyant, qui épouvante les cœurs froids et indifférens, et cette richesse d'expressions vives et entraînantes qui proclament la miséricorde infinie du tendre Père toujours prêt à pardonner à des enfans repentans. C'est là que Bossuet a puisé sa sublimité ; Fénélon, son style pénétrant et enchanteur ; Bourdaloue, sa profondeur ; Massillon, les charmes de son élocution. Car, si ces grands hommes ignoraient les langues originales, une étude approfondie de l'Écriture sainte leur en avait révélé le génie.

On ne saurait donc trop recommander l'étude des langues sacrées aux étudians dans lesquels on remarquerait une aptitude particulière à réussir dans cette partie de la linguistique. Ils feraient valoir ainsi le talent qui leur a été confié, et rempliraient les vues de l'Eglise qui toujours s'est efforcée de répandre et de propager cette étude.

Nous pourrions citer des canons de conciles et des bulles de souverains-pontifes qui démontrent quelle importance l'Église y attachait. Plusieurs fois les papes se sont plaints de ce qu'on la négligeait, et ils ont mis tout en usage pour qu'on s'y adonnât dans les universités catholiques. Paul V, marchant, comme il le dit lui-même, sur les traces de Clément V, un de ses prédécesseurs, fit en 1610 un commandement exprès à tous les supérieurs réguliers, sous peine d'encourir son indignation, d'ériger chez eux des chaires pour enseigner les langues orientales. Avant le concile de Trente, Léon X était si persuadé de l'utilité de ces travaux pour la critique sacrée, qu'il engagea lui-même Sanctès Pagnin à faire une nouvelle traduction de toute l'Écriture, sur le texte original, et qu'il résolut de la faire imprimer à ses dépens. La mort l'ayant prévenu dans ces dispositions, Clément VII acheva ce que son prédécesseur avait commencé. Depuis ce concile, les souverains-pontifes Pie IV, Pie V, Sixte V et Grégoire XIV désignèrent des cardinaux et des docteurs célèbres, versés dans la connaissance des textes originaux pour corriger la Vulgate qui parut sous Clément VIII,

telle que nous la lisons aujourd'hui; mais cet ouvrage n'a pas été conduit à sa dernière perfection, et la préface qui a été mise à la tête de l'édition de Clément VIII fait foi qu'on y a laissé à dessein plusieurs choses qui semblaient devoir être changées.

C'est donc servir la religion que de s'appliquer à acquérir la connaissance des textes originaux et les premières versions de nos Écritures. Etant pour la plupart authentiques, elles se prêtent un mutuel secours et établissent ainsi un concert imposant de témoignages irrésistibles qui ruine les sophismes de l'incrédulité, et procure à la fois une source inépuisable de nouveaux triomphes. Ch. B.

DESCRIPTION DE LA MONTAGNE ET DU COUVENT DU MONT-SERRAT.

Le Mont-Serrat est un des lieux les plus extraordinaires que l'on puisse voir. Qu'on se figure un assemblage de cônes ou pyramides cylindriques immenses, placés sur une base énorme de rochers isolés dans la campagne et élevés à plus de trois mille pieds au-dessus d'elle. Cette configuration singulière lui a fait donner le nom de *Monte-Serrats*, *Montagne Sciée*. Les rochers qui le composent sont formés de pierres calcaires arrondies, de différentes couleurs, de quartz blanc, veiné de rouge, de pierres sablonneuses, unies par du sable et de la terre calcaire, formant l'agglomération connue sous le nom de *poudingue*. Il s'est formé plusieurs ravins, dont le plus considérable nommé *Santa Maria*, divise la montagne en deux parties. Celle du midi dépend de l'évêché de Barcelone, et celle du nord de celui de Vicq. Les intervalles des rochers sont remplis de terre végétale, qui produit des arbres et des plantes de la plus belle verdure, ce qui est d'autant plus étonnant, qu'il n'y a point de source, mais seulement des ruisseaux, qui n'ont de l'eau que quand il pleut. Cette montagne est pour ainsi dire minée par de longs et vastes souterrains, et renferme de superbes grottes.

Le Mont-Serrat est ordinairement enveloppé de nuages à son sommet. Isolé au milieu de la plaine, il semble être un temple naturellement consacré à la Divinité. En effet, il n'est habité que par des moines de l'ordre de Saint-Benoît et des ermites qui y finissent leurs jours dans la retraite et la prière.

Le célèbre couvent qui porte le nom de la montagne, est situé à-peu près au milieu de sa hauteur, sur un massif de rochers, et sur ceux pyramidaux qui l'entourent sont placés les ermitages qui en dépendent.

Une image miraculeuse de la Vierge, trouvée, dit-on, dans les cavernes de la montagne, donne au culte qu'on lui rend, une origine des plus mystérieuses. Ce fait, rapporté par les écrivains de la Catalogne, est principalement fondé sur une inscription de l'année 1239, conservée dans le couvent, au-dessous d'un grand tableau du même temps. Il y est dit qu'en l'an 880, sous le gouvernement du comte de Barcelone, Geoffroy-le-Velu, trois jeunes bergers ayant vu un soir descendre du ciel une grande clarté, et entendu dans les airs une musique mélodieuse, en instruisirent leurs parens. Le bailli et l'évêque de Manresa s'étant rendus avec toutes ces personnes dans l'endroit indiqué, virent aussi la lumière céleste; et, après quelques recherches, ils découvrirent l'image de la Vierge, qu'ils voulurent transporter à Manresa; mais étant arrivés au lieu où est actuellement le monastère, ils ne purent avancer plus loin. Ce prodige engagea le bailli et l'évêque à faire bâtir une chapelle sur la place occupée aujourd'hui par le maître-autel de l'église. Ce fut le comte de Barcelone, Borell, qui donna la montagne aux Bénédictins, qui y firent bâtir le monastère.

Le couvent du Mont-Serrat est un grand et vaste bâtiment, situé sur un plateau très-resserré, et adossé à la montagne. Il est entouré de plusieurs corps de logis qui en dépendent, ce qui forme une masse d'édifices aussi considérable que le local peut le comporter. Il semble, dit M. de Humboldt, que la montagne se soit entr'ouverte en cet endroit pour recevoir des hommes dans son sein.

Les bâtimens sont d'une architecture médiocre et sans uniformité; cependant leur ensemble a quelque chose de majestueux

et de parfaitement en harmonie avec le site. Ils consistent dans le corps de logis des moines, qui jouit d'une vue magnifique, à l'est et au sud, dans l'infirmerie, l'hospice des étrangers et celui des pélerins et des pauvres. Ces trois établissemens sont également soignés. Les étrangers sont accueillis dans le couvent avec toutes sortes d'égards. Les pauvres sont séparés dans deux salles, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. A sept heures du matin, une cloche se fait entendre depuis la porte de l'église jusqu'à celle de l'enceinte, pour rassembler ces malheureux au lieu où l'on distribue à chacun d'eux une ration de pain. A dix heures et demie, on les appelle de la même manière, et on leur donne alors la même ration de pain, une grande écuelle de soupe et une mesure de vin. A six heures moins un quart du soir, on fait la même distribution, et ils passent la nuit dans les salles de l'hospice. Ils sont traités pendant trois jours et toutes les fois qu'ils repassent au monastère.

On voit souvent des personnes riches et pieuses venir recevoir le pain de l'humilité comme aumône, et elles le gardent chez elles comme une relique. Une charité encore plus attentive a lieu pour les malades et les pélerins infirmes : on leur ôte leur linge, que l'on blanchit, et on leur en donne d'autre en attendant.

Les médecins du couvent les visitent deux fois par jour; s'ils ont des femmes et des enfans, le monastère en prend soin jusqu'à ce qu'ils soient rétablis; on leur rend alors leurs habits en bon état, et on les congédie. Le couvent ne suffirait pas à ces dépenses énormes, sans les dons qu'il reçoit et qui font les trois quarts de ses revenus.

Après avoir traversé la cour on arrive à la porte principale du couvent, devant laquelle sont placées deux statues, l'une de saint Benoît et l'autre de sa sœur, sainte Scholastique. De là on entre dans l'ancien cloître, qui communique à l'église. En traversant ce passage, on lit deux inscriptions remarquables, la première en l'honneur du fondateur de l'ordre de la Rédemption, saint Pierre Nolasque, qui visita le Mont-Serrat, l'autre concernant saint Ignace de Loyola, qui fit, dans un des ermitages, sa confession générale, consacra son épée à la

Vierge, et passa deux ans dans les grottes de Manresa, à composer ses exercices spirituels. Tout porte à croire que l'étude qu'il fit au Mont-Serrat des exercices spirituels du père Cisneros, réformateur de l'ordre, ne lui furent pas inutiles pour composer les siens. Saint Ignace, élevé dans les camps, institua pour ainsi dire une église militante, en lui donnant la discipline et l'activité militaire.

Les habitans de la montagne, divisés en quatre classes, savoir : les moines, les ermites, les enfans de chœur et les frères convers, se succèdent sans interruption dans leurs prières. La disposition des lieux est telle, que de plusieurs ermitages on entend les chants du monastère, et que les sons des cloches des différens ermites, répétés par les échos, se correspondent dans les détours et les anfractuosités de la montagne.

Parmi les enfans de chœur, qui sont au nombre de vingt-quatre, on a vu des fils des premières familles d'Espagne, que leurs parens consacrent dès leur jeunesse au culte de la Vierge. Le voyageur qui parcourt cette montagne sainte passe tour à tour du chant des oiseaux à la musique céleste, de l'odeur des plantes aromatiques à celle de l'encens, et des merveilles du Créateur à la solennité de son culte.

Les ermites du Mont-Serrat sont au nombre de douze, sous la dépendance du père abbé et sous la direction d'un père du couvent, qui habite le premier ermitage, celui de saint Benoît. Ils font profession comme les moines, mais ils ne sont point ordonnés prêtres. Ils font de plus le vœu de ne jamais sortir de la montagne; ils ne descendent même au monastère que certains jours de l'année, pour de grandes fêtes ou quand ils sont malades. La règle qu'ils suivent est très-austère; ils font maigre toute l'année, et jeûnent presque tous les jours. Leur nourriture consiste en un peu de légumes, du poisson, du pain et du vin. Leurs cellules sont d'un seul étage et d'une architecture différente, selon que le lieu l'a indiqué; elles renferment une petite chapelle, une cuisine, une citerne où ils conservent l'eau, un oratoire, une chambre où est la paillasse sur laquelle ils couchent, et près de là un jardin peu étendu, et quelquefois une petite galerie à jour où ils cultivent des

fleurs en pots. Presque tout leur temps est employé en exercices de piété. Leur seul délassement, dans l'intervalle des prières, est la culture de leur jardin et le travail de petites croix qu'ils donnent aux voyageurs qui les visitent. Leur société se compose des oiseaux du ciel, qui se familiarisent tellement avec eux, qu'au moindre signal ils accourent de tous côtés pour prendre leur nourriture de leurs mains.

On peut diviser ces ermites en deux classes, ceux qui embrassent la vie religieuse par vocation, et ceux qui cherchent dans la solitude un asyle contre leurs passions, ou une consolation de l'injustice du sort et des hommes. Au reste, quel que soit le motif de leur retraite, ils paraissent couler des jours en paix, et ne point regretter leur résolution.

L'ermitage de Saint-Jérôme, le plus élevé de tous, est toujours habité par le plus jeune de ces solitaires, qui descend dans un autre plus bas, à mesure qu'il meurt un de ses confrères. Ainsi en vieillissant ils se rapprochent du monastère, à moins qu'ils ne préfèrent rester dans l'ermitage qu'ils occupent.

L'ermitage de Saint-Benoît est situé au milieu de tous les autres. Il est la demeure du vicaire-directeur des ermites. Il domine le côté droit de la montagne, et il a la vue sur la partie opposée où est construit le grand couvent. Devant lui s'élève une enceinte composée de quatre grands cônes réunis à leur base; le premier et le plus considérable a la forme d'un pain de sucre, dont le sommet est replié comme le haut d'un bonnet. A son flanc, absolument nu, est appliqué l'ermitage de Saint-Jacques, dont le petit bâtiment n'est qu'une muraille perpendiculaire collée à celle inclinée du rocher, ainsi que celle des ermitages de Saint-Onufre et de Saint-Jean. Il y a encore l'ermitage de Saint-Michel, mais sa situation désagréable l'a fait abandonner.

Le Mont-Serrat offre une particularité singulière, c'est que, contre l'ordinaire des autres montagnes, il est plus riche et plus fertile à son sommet qu'à sa base, et l'on y cultive l'olivier qui fournit une abondante récolte.

(*Journal des Voyages*, t. XIX, 1823.)

LOGIQUE DU PROTESTANTISME.

(Extrait du *Catholique de Spire* (1).)

La liberté de conscience, à laquelle se rallient les catholiques, lorsqu'elle est bien comprise, est toujours considérée comme la base de croyances sincères. Que là où règne la vraie liberté de conscience l'homme doive avoir pleine faculté de satisfaire ses besoins religieux, dans l'isolement ou en commun, pourvu qu'il ne blesse pas les principes constitutifs de la société, c'est ce qui semble hors de contestation. Cependant on voit tous les jours des protestans qui, tout en parlant beaucoup de liberté, ne veulent pas que les catholiques forment des associations religieuses. Ainsi, la *Gazette ecclésiastique universelle de Darmstadt* trouve qu'il est parfaitement dans l'ordre que la constitution suédoise de 1814 ait statué que les jésuites et les autres ordres religieux ne seraient jamais tolérés dans le royaume; elle trouve parfaitement dans l'ordre les dispositions prises contre les jésuites en 1830 par le gouverneur du cap de Bonne-Espérance; elle trouve parfaitement dans l'ordre que la nouvelle constitution du royaume de Saxe, dont la dynastie, ainsi qu'il y est observé, est encore aujourd'hui catholique-romaine, porte qu'il ne sera plus fondé dans ce pays aucun couvent, et que ni les jésuites ni quelque ordre religieux que ce puisse être ne pourront plus jamais y être admis. Elle trouve encore parfaitement dans l'ordre qu'Ernest Münch, dont le libéralisme célèbre se nuance de mille manières, prétende que toutes les sociétés religieuses qui sont en contradiction avec les lois essentielles des trois communions dominantes, et dont le but et les statuts sont inconnus du gouvernement, doivent être sévèrement prohibées. Les jésuites notamment ne doivent pas être tolérés, et toute tentative de leur part pour fonder un collége

(1) Journal des Flandres, n° 286 et 295.

doit être punie par le bannissement de ceux d'entre eux que signale la voix publique.

Que l'état admette ou n'admette pas de semblables sociétés, c'est son affaire; mais que les individus s'associent et s'assujettissent à certaines règles de conduite, c'est aussi leur affaire. Si l'on vient un jour à mieux comprendre en quoi consiste la vraie liberté de conscience, il semblera incroyable qu'on ait pu soutenir sur ce sujet des thèses si contradictoires.

Dans les communes protestantes on sent généralement la décadence du culte. Pour y remédier, il faudrait, suivant les uns, plus de pompe dans les cérémonies religieuses; il faudrait, suivant d'autres, que la profession de ministre jouît de plus de considération. Mais il faut bien prendre garde que le clergé ne gagne trop de considération; car (c'est la *Gazette ecclésiastique* qui nous le fait remarquer), plus les prêtres, les évêques, et sur-tout celui de Rome, voient s'élever leur autorité et leur richesse, moins ils se soucient de la prédication de l'Evangile qui les condamne, tandis qu'ils donnent le pas aux cérémonies liturgiques, et en font même l'objet essentiel des offices. Si ces rigides censeurs voulaient bien s'enquérir de la pratique suivie par l'Eglise catholique, ils en porteraient un tout autre jugement; ils se convaincraient aisément qu'elle a invariablement fait marcher de front l'enseignement et l'édification, la liturgie et la prédication.

Le docteur Bretschneider, dans un ouvrage qu'il a récemment publié sous ce titre : *Le saint-simonisme et le christianisme*, a fait la précieuse découverte que les saint-simoniens sont des jésuites travestis. C'est pour cela qu'ils dépriment tant le protestantisme, et ne cherchent rien moins, en voulant reconstituer la société sur de nouvelles bases, qu'à rétablir la domination absolue des prêtres; découverte digne en tout point de l'auteur de la *Nouvelle méthode de controverse*. Après avoir arrangé à sa guise les doctrines catholiques pour les réfuter à son aise, il pouvait bien confondre les saint-simoniens et les jésuites dans un seul et même ordre, bien que cet ordre nouveau fût jusqu'à présent resté tout-à-fait inconnu dans l'Eglise.

Les protestans du Hanovre ne mettent pas toujours beaucoup

d'empressement à faire baptiser leurs enfans nouveaux-nés. C'est même un abus qui est devenu si flagrant que le gouvernement a cru devoir y obvier et a autorisé les magistrats à user des moyens de contrainte convenables et à punir, au besoin, de la prison, ceux qui seraient en demeure d'accomplir leur devoir. — Jusqu'à quel point peut-on être tenu de faire usage d'un symbole regardé comme superflu, et le baptême n'est rien autre chose pour beaucoup de protestans; c'est ce que nous n'examinerons pas en ce moment. Il y aurait encore une autre question fort importante qui serait de savoir si la liberté de conscience et d'examen, et par conséquent la liberté de croyance que les protestans exaltent tant n'est pas exposé à un danger manifeste par les injonctions sans réplique du magistrat, armé de la force.

On sait que jusqu'à présent la hiérarchie catholique fût toujours pour les protestans une abomination, et qu'ils ne pouvaient accumuler assez d'horreurs sur son compte. Voici cependant un nouveau défenseur de Sion, qui surgit dans la *Gazette ecclésiastique*, et qui trouve qu'il y a beaucoup de choses raisonnables et excellentes dans les castes sacerdotales de l'Orient. Il est loin sur-tout d'applaudir à la tendance de la société moderne à séparer l'Etat et l'Eglise. « En définitive, dit-il, ceux qui soutiennent que l'Etat ne doit professer aucune religion, ne savent pas trop ce qu'ils veulent : ils n'entendent peut-être par religion que ce système philosophico-religieux (dogmatique), qui, dans le cours des siècles, a pris la place du véritable christianisme. Que ce système soit l'affaire de chacun en son particulier, que chacun le compose comme il lui plaît ou l'emprunte à d'autres, je le veux bien, pourvu qu'il ne soit pas en contradiction avec les élémens universels et sacrés du christianisme. Mais, au moins, que l'adoration chrétienne du Dieu commun soit commune, nationale; qu'elle soit le ciment de l'Etat, un centre fixe d'union pour le peuple; qu'elle soit le culte enfin. » Pourquoi le grave auteur de cet article ne nous dit-il pas quels sont les *élémens universels et sacrés du christianisme?* En quoi doit consister l'*adoration chrétienne universelle?* Qu'est-ce que Jésus-Christ? quels sont les moyens

de salut qu'il a prescrits? A-t-il aussi fondé un sacerdoce particulier? Nous aurions désiré quelques lumières sur ces différens points; car nous autres catholiques, nous sommes dans ces questions d'un tout autre sentiment que les protestans rationalistes de notre temps. Qui ne sait d'ailleurs que notre sacerdoce n'est pas une caste? car il n'y a point de dignité dans l'Eglise à laquelle chacun des fidèles ne puisse s'élever.

Quant à la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il est facile de lui donner une solution, pour peu que l'on considère l'anarchie générale des croyances religieuses, et surtout l'individualisme dissolvant qui est l'âme du protestantisme. En catholiques sincères, nous voudrions sans doute que tout le monde eût le bonheur de partager notre foi, et qu'il n'y eût qu'une foi et qu'un baptême, de même qu'il n'y a qu'un Dieu; mais l'Etat n'est pas compétent pour réaliser cette unité, et il n'est pas en son pouvoir d'y réussir. Nous n'avons, après tout, aucunement besoin de son intervention; car l'unité de notre foi repose sur une toute autre base.

La question du célibat des prêtres devait à son tour, comme on s'y attend bien, provoquer de puissans efforts de logique. En voici un exemple entre mille pris dans la *Gazette universelle allemande*. « Les prêtres catholiques d'Allemagne (1) ne disconviennent pas que les canons de l'Église leur imposent le célibat, et que l'État a donné, jusqu'à présent, force de loi à ces canons; mais ils contestent précisément au pouvoir ecclésiastique le droit de leur faire une obligation du célibat, et ils ont recours au gouvernement de l'Etat, pour le solliciter de ne plus prêter son appui au maintien de cette disposition, etc. » Les prêtres catholiques d'Allemagne ne sont-ils pas, en cette qualité, sous l'autorité de l'Église et de ses lois, et s'ils refusent de se soumettre à l'Église et à ses lois, ne cessent-ils pas d'être des prêtres catholiques? Les princes n'ont à régler que ce qui est dans les attributions du pouvoir temporel, quand ils

(1) C'est-à-dire, les prêtres de certains diocèses; il faut pourtant convenir que ce désordre, signalé par l'Encyclique, prend en ce moment de l'extension.

refusent leur concours à l'exécution des lois de l'Eglise, elle rentre purement et simplement dans sa propre sphère et elle se fie, pour le soin de sa conservation, aux moyens par lesquels elle a prouvé au monde, sous les empereurs païens, qu'elle possédait en elle-même les conditions de son existence.

La *Gazette ecclésiastique de Darmstadt*, dans son N° de mars, censure avec une juste indignation l'indifférence et la haine contre le christianisme, qui chaque jour semble devenir plus audacieuse. Nous nous réjouissons de toute notre âme que nos frères séparés reconnaissent aussi la plaie de notre temps, et cherchent les moyens de la guérir. Depuis long-temps, nous avons éveillé l'attention sur les conséquences funestes de ce mal dévorant. Un esprit irréligieux se laisse insensiblement entraîner de l'indifférence au dédain, et du dédain à la haine.

Une autre cause de dissolution, il faudrait en convenir, c'est l'individualisme qui se trouve au fond du protestantisme, et auquel il ne peut échapper, dès qu'on le pousse de conséquence en conséquence. Or, plus la société s'individualise, plus elle s'affaiblit et se disjoint, et c'est aussi ce qui arrive à toute doctrine qui traite subjectivement et soumet à une dissolvante analyse la partie objective de la religion. Si les peuples doivent espérer de sortir du chaos des opinions religieuses et politiques, c'est dans le christianisme objectif, qui est un et doit être un comme la vérité, qu'il faut leur montrer leur planche de salut. Ce n'est pas une religion dite de l'État, une religion *officielle* qui les affranchira, mais une foi vive en Dieu, qui s'est manifestée au monde en Jésus-Christ.

Dans ce même N°, la *Gazette ecclésiastique* s'occupe beaucoup de la réformation de l'église catholique d'Allemagne. Mais nous pourrions bien conseiller à nos officieux voisins d'attendre, pour nous faire leurs remontrances, que leur propre réforme, qui date de plus de trois siècles, soit elle-même parvenue à un tel degré de splendeur qu'ils puissent nous la proposer pour modèle. Car, l'état de l'église protestante inspire tant de plaintes, tant de vœux et de projets d'amélioration à la *Gazette ecclésiastique*, que nous sommes pleinement convaincus qu'il reste beaucoup à faire à la réforme. Pour nous,

catholiques, nous pouvons nous contenter de l'institution qui a fait notre bonheur pendant tant de siècles, et qui, suivant l'exigence des temps, développe une vie et une énergie toujours nouvelles.

Ailleurs, le même journal prétend que l'Allemagne est le véritable siége de l'Evangile; assertion dont les Allemands, ou pour mieux dire les protestans allemands, doivent lui savoir gré. Il faut plaindre seulement les autres pays de la terre de ne pas faire partie de l'Allemagne, et de ne pouvoir par conséquent jouir d'une telle prérogative. Mais vers quel point de l'Allemagne se dirigera-t-on pour y trouver ce véritable siége de l'Evangile? Les protestans eux-mêmes ne savent plus quels sont les docteurs, professeurs, pasteurs, ou diacres qui leur donnent le vrai sens de l'Evangile, et ils ne s'en tirent comme ils peuvent qu'à l'aide de leur raison particulière. Et que pensera de cette prétention la grande société biblique d'Angleterre, qui sème l'Evangile dans tout l'univers et le répand aussi à grands frais en Allemagne? Quant aux catholiques, il va sans dire qu'ils doivent se taire, puisqu'il est reconnu depuis long-temps qu'ils sont tout-à-fait étrangers à l'Evangile, bien qu'ils le prêchent, l'expliquent et y puisent leurs plus belles prières.

Entre autres réflexions sur l'état du protestantisme, voici celles que fait un théologien laïque dans la *Gazette ecclésiastique* : « Malgré l'idée sublime du protestantisme qui a pour principe la liberté, et qui a voulu lui faire prendre place dans l'histoire; la mêler à tous les actes de la vie, comme l'ont fait avec violence les réformateurs dans l'origine; quoiqu'aujourd'hui nous ne suivions que de bien loin le protestantisme dans ses conséquences, et que nous soyons plus chrétiens et protestans que de nom, on oublie que le protestantisme même n'est qu'une forme qu'il ne s'est pas crée lui-même, mais qui lui a été imposée par le temps, qui lui était nécessaire. On oublie qu'il n'embrasse pas plus que l'époque ne permet, et que de long-temps il ne nous fera toucher le but. Malheureusement nous voyons l'esprit du protestantisme tellement réduit en pure forme et tellement rabaissé et dégradé dans ses ministres, qui sont pour la plupart sans convictions religieuses

ou tout au moins sans véritable instruction, que le vrai chrétien est tenté de renoncer à un pareil protestantisme. » Après cet aveu, on peut juger de quel profit serait pour les catholiques d'Allemagne une réforme qui aurait pour but de les réunir aux protestans, et dans tous les cas, d'établir une église nationale.

En voyant déjà ce que sont devenus au bout de quelques années les évêques appelés évêques du pays (1), les catholiques doivent verser des larmes amères, et s'ils se consolent, c'est en espérant que l'Église, dans son inépuisable fécondité, tirera de son propre sein un remède aux difficultés et aux maux qui l'éprouvent.

Comme, selon la parole du Sauveur, il n'y a que la vérité qui nous affranchisse, si nous en croyons la *Gazette ecclésiastique*, les catholiques participeront bientôt à la liberté protestante. Car, écoutez bien, la *Gazette littéraire* de Leipzig a annoncé que beaucoup de familles catholiques avaient, d'après la recommandation de pasteurs éclairés, accueilli avec empressement la vraie Bible de Luther publiée par l'institut bibliographique à Hildburghausen. Qui aurait cru qu'il fût réservé à la Bible de Luther, mise au jour à Hildburghausen, de briser les chaînes rouillées du catholicisme et de faire enfin triompher la liberté protestante si long-temps dédaignée! N'y a-t-il pas de quoi admirer la puissance de la presse de l'institut bibliographique! Or, voulons-nous savoir quelle est la liberté dont jouissent les protestans; c'est encore la *Gazette ecclésiastique* qui nous l'apprendra quelques pages plus loin.

« L'église évangélique d'Allemagne n'est plus guères, depuis sa séparation de l'Église romaine, qu'une institution politique.

---

(1) Il paraît qu'il y a en ce moment trois prélats qui désolent plus particulièrement l'Eglise. L'un d'eux est celui que les protestans appellent le vénérable Weissemberg, frère du plénipotentiaire d'Autriche à la conférence de Londres : celui-là ne porte plus, et ne veut pas que les prêtres de son diocèse portent plus que lui l'habit ecclésiastique; il rit des cérémonies romaines; on le croit très-avancé dans les loges des Illuminés; c'est parmi eux qu'il choisit ses amis et ses conseillers.

Le prince, sous le nom de primat, est le seul régent de son église nationale. Il ordonne directement ou par l'organe de son consistoire, formé de jurisconsultes et de quelques ecclésiastiques, ce que doivent croire ses sujets; il leur prescrit leurs prières et la manière dont ils doivent les faire; il règle leurs pratiques religieuses et fixe les jours qu'ils doivent consacrer à la pénitence. Il nomme le ministre auquel une paroisse doit confier ses affaires les plus secrètes et les plus sacrées, sans s'informer s'il a su mériter une pareille confiance ou si peut-être il ne passe pas pour un homme vicieux, pourvu seulement qu'il n'ait pas été juridiquement convaincu de quelque crime, et ce ministre possède le droit exclusif de célébrer le culte, privilége qui s'exerce souvent avec bien plus de rigueur que tout autre. Il ne reste aux communes qu'à s'habituer aussi en matière spirituelle à une pénible obéissance, à régler leurs pratiques de dévotion selon la mesure ordonnée par le souverain et à renfermer en elle-même tout sentiment libre de religion. L'Église étant ainsi privée de liberté, et dépendant forcément du bon plaisir du chef de l'État, il ne faut pas s'étonner qu'elle n'ait plus trouvé de vive sympathie dans ses membres, qu'elle ait perdu toute son activité et que la vie se soit de plus en plus éteinte en elle. »

MÉLANGES. — Novembre 1832.

Sur la Déclaration des rédacteurs de l'Avenir. — Extrait d'un Discours de M. l'abbé Foisset. — Histoire des Ordres religieux et Tableau des congrégations religieuses, par M. Henrion. — Nouvelle édition des Maximes sur le Ministère de la Chaire, par Gaichiès. — Traduction des Mémoires du cardinal Pacca. — OEuvres de S. François de Sales. — Chrestomathie hébraïque. — Selecta SS. Patrum opuscula.

« Nous apprenons par l'un des signataires de la déclaration des rédacteurs de l'*Avenir*, que M. l'abbé Garribaldi, auditeur du nonce (secrétaire de légation) du St. Siége à Paris, a été chargé à deux reprises par le souverain-pontife, de faire connaître à M. l'abbé F. de La Mennais et à ses collaborateurs tout le contentement qu'a éprouvé Sa Sainteté en recevant leur déclaration, et que le saint Père est pleinement satisfait de cette preuve de leur obéissance filiale. » — La déclaration en question (ci-dessus, p. 233) a aussi été signée par MM. Rohrbacher et Combalot. *L'Union*, dans son nº 101, du 26 Septembre, a publié à ce sujet une lettre de M. H. de Regnon, fondateur de *l'Union bretonne*, ex-membre honoraire du conseil de l'agence générale pour la défense de la liberté religieuse.

— M. l'abbé Foisset, supérieur du petit séminaire de Plombières, diocèse de Dijon (1), a prononcé à la distribution des prix de cet établissement un discours fort remarquable dont nous extrayons le passage suivant :

« Voyez quels prodigieux dévouemens enfante chaque jour le catholicisme. C'est un prince Galitzin, quittant le palais de Russie pour aller se faire missionnaire de sauvages, et planter la croix

(1) M. Foisset est le même dont nous avons publié (t. III, p. 507) un article sur l'éducation cléricale. L'auteur, se trouvant plus tard engagé dans une controverse, à ce sujet, avec M. Bouvier, n'a pas continué son travail. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes contentés de publier seulement les *Considérations préliminaires et générales* qui sans doute ne laissent pas d'avoir leur intérêt particulier.

dans les forêts du Nouveau-Monde, ou prêcher un Dieu crucifié en face des comptoirs dorés de l'Amérique. C'est un Charles-Louis de Haller, qui abdique sa part de souveraineté dans l'aristocratie protestante de Berne, qui renonce à ses alliances de famille, à son pays, au patrimoine de ses pères, pour venir à Paris, pauvre, et la sérénité sur le front, confesser que la foi romaine est la vraie foi. Ce sont les penseurs les plus éminens de l'Allemagne, un Stolberg, un Schlegel, un Gœrres, revenant à la vraie foi par la vraie science, et faisant au nom de l'érudition et des lumières, amende honorable des erreurs de Luther et de Calvin, des sophismes de Rousseau, et des insipides sarcasmes de Voltaire. Ce sont aussi des Français, les Châteaubriand, les Bonald, les de Maistre, les Bautain, les La Mennais, les Lamartine, les plus grands prosateurs et le plus grand poète de l'époque; c'est le premier écrivain de l'Italie contemporaine, Manzoni, qui, échappé à l'incrédulité, protestent contre ses ravages, et mettent l'auréole de leur renommée aux pieds de la croix. Ce sont enfin les peintres et les sculpteurs, un Canova au-delà des Alpes, un Cornélius en Allemagne, qui, rappelant le siècle des Raphaël et des Michel-Ange, consacrent avec amour à la religion de leur cœur la palette et le ciseau que Dieu a mis dans leurs mains.

» Voyez encore! La philosophie profane se meurt d'impuissance: pas un de ces sages d'hier qui ait fondé une doctrine, formé un disciple pour continuer son œuvre. La littérature, épuisée de caprices et d'immoralité, désespère d'elle-même, comme ces jeunes hommes décrépits qui se réfugient dans le suicide quand ils ont dévoré leur printemps. L'histoire, après avoir remué, assemblé, disposé de vastes matériaux, succombe de lassitude, et renonce à en soulever le poids. Babel est sous nos yeux: les ouvriers, confondus de ne plus s'entendre, ont abandonné leur tâche. Quelques-uns encore çà et là taillent des blocs isolés, dressent ou cisèlent dans le désert une colonne perdue. Tous attendent l'idée-mère, qui seule peut se saisir de ces pierres gisantes et dispersées, et les ordonner en édifice. Oh! il s'élèvera, n'en doutons pas; il sera achevé, non point par l'orgueil humain, qui ne fait que des ruines, mais par l'esprit qui seul a le don des miracles, par l'esprit de foi et de charité, par l'esprit chrétien, et chacun de nous voudra déposer sa pierre au seuil du monument: car ce sera le temple du vrai Dieu,

au faîte duquel brillera le signe qui a vaincu et sauvé le monde ; la Croix. »

— Histoire des ordres religieux, par M. Henrion. *Paris*, 1831, 3 *vol. in*-12, *à la Société des bons livres.* — Tableau des Congrégations religieuses formées en France depuis le dix-septième siècle, *par le même*, 1 *vol. ibid.* — L'auteur de l'*Histoire de la Papauté* (ci-dessus, p. 401) distingue dans l'histoire de l'état religieux trois époques importantes, qui forment pour ainsi dire autant de dynasties séparées dans la grande société monastique. La première époque, *depuis le développement de la vie religieuse en Orient jusqu'à l'établissement des ordres mendians*, est l'objet du premier volume. L'auteur y esquisse l'histoire de cette famille de religieux, dont les Antoine et les Basile furent les fondateurs en Orient; il y parle encore de cette autre famille qui s'honore d'avoir eu S. Benoît pour patriarche, et *qui* (de l'aveu même de Linguet) *eut pour apanage*, en Occident, *après l'exemple des plus brillantes vertus*, *la jouissance des plus grandes richesses, et le crédit et la puissance qui les donnent.* Ce volume, qui s'arrête à S. François d'Assise, fait aimer la religion catholique comme une religion éminemment sociale. Le deuxième volume, contenant la deuxième époque *depuis l'établissement des ordres mendians jusqu'au schisme de Luther*, est sur-tout consacré à l'histoire de ces instituts qui ont pour traits caractéristiques l'amour de la pauvreté, une admirable soumission aux volontés de l'Eglise et un zèle infatigable pour les intérêts de la religion. La troisième époque, *depuis le schisme de Luther jusqu'au temps présent*, est réservée pour le troisième volume. L'auteur y prend pour point de départ la prétendue réforme du seizième siècle : « ce fut une immense révolution, dit-il, que » cette hérésie qui coincida avec la découverte de l'imprimerie, » et l'on conçoit qu'elle dût introduire des rapports nouveaux dans » l'économie des ordres religieux. » Après avoir détruit dans le 1er chapitre les objections des protestans contre l'état religieux, il expose (chap. 2me et 3me) les conséquences de l'hérésie par rapport aux monastères dans les pays hérétiques et ensuite dans les pays catholiques, et fait connaître les instituts nouveaux de cette époque. « Il est dans l'ordre de la Providence, dit-il p. 91, que le

mal ne se produise jamais sans que le remède n'apparaisse à côté, ou du moins sans qu'il ne le suive de près. S'il faut des hérésies (*terrible* IL FAUT ! dit Bossuet) pour éprouver la foi, il faut aussi que ces hérésies trouvent des contradicteurs, pour l'affermir ; car, dans la Divinité, les droits de sa miséricorde sont aussi absolus que ceux de sa justice. Ainsi Dieu opposa S. Athanase aux Ariens, S. Augustin aux Pélagiens et aux Manichéens, S. Cyrille aux Nestoriens, S. François d'Assise et S. Dominique aux Albigeois, S. Ignace et ses disciples aux Luthériens et aux Calvinistes. Un biographe fait remarquer avec raison qu'à l'époque où Luther soutint publiquement son apostasie dans la diète de Worms, et lorsque, retiré dans la solitude d'Alstadt, il composa son livre contre les vœux monastiques, qui entraîna tant de chutes, S. Ignace se consacrait à Dieu dans l'église du Mont-Serrat, et traçait, dans sa retraite de Manrèze, les *Exercices spirituels* qui servirent à former son ordre et à repeupler tous les autres. Lorsque Calvin commença à dogmatiser et à se faire des disciples à Paris, S. Ignace, qui y était venu étudier, assemblait de son côté des compagnons pour déclarer la guerre aux ennemis de la foi. Enfin, dans le temps qu'Henri VIII se fit nommer chef de l'église anglicane, et ordonna, sous peine de mort, à ses sujets d'effacer le nom du Pape de tous les papiers et de tous les livres qu'ils avaient entre les mains, S. Ignace jetait les fondemens d'un ordre qui professe spécialement l'obéissance aux souverains-pontifes. En un mot, à une époque où l'Eglise était obligée à de rudes combats, la Compagnie de Jésus s'éleva du sein de la chrétienté, battue par de violentes tempêtes, pour tarir dans leur source les principes de dissolution, pour comprimer l'essor de l'hérésie déchaînée, pour refouler vers le centre catholique ses trompeuses et vagabondes lueurs dont l'éclat semblait vouloir éclipser le soleil de vérité et de justice. » Les chap. 4, 5 et 6 sont consacrés à l'histoire de cette Société, soumise à de grandes vicissitudes parce qu'elle devait accomplir de hautes destinées. L'objet du chap. 7 est la congrégation du très-saint Rédempteur, fondée par le B. Alphonse-Marie de Liguori ; et enfin celui du 8me et dernier la sécularisation des monastères.

L'*Histoire des ordres religieux*, pour être complète, réclamait un quatrième volume sur les *congrégations*, ou ordres religieux à

vœux simples, dont l'histoire date sur-tout de S. Vincent de Paul, et dont l'auteur n'a dit qu'un mot dans son troisième volume. M. Henrion a donc voulu, pour donner une idée générale des institutions dont le catholicisme s'est servi pour propager la civilisation dans le monde, présenter un aperçu complet des congrégations religieuses qui ont pris naissance et se sont développées dans les temps modernes. Ce sujet fécond et riche, est partagé en trois livres : 1° des congrégations religieuses d'hommes ; 2° des congrégations religieuses de femmes; 3° de l'avenir des congrégations religieuses. M. Henrion trace, dans un petit volume de 278 pages in-12, le tableau analytique de tout ce que la religion a fait pour le peuple par les congrégations. Tout-à-fait dévouées aux intérêts sociaux dans ce qu'ils ont de plus sensible, l'instruction des pauvres et l'assistance des malades, ces congrégations sont l'expression vivante de cette charité que le Sauveur nous recommande si instamment. Long-temps avant qu'on eût proclamé la nécessité de l'instruction populaire, les disciples de Lasalle apprenaient à lire, écrire, compter aux pauvres enfans des villes et des campagnes ; long-temps avant que la philanthropie eût fouillé le dictionnaire pour y chercher un nom, la religion avait multiplié les institutions bienfaisantes dans tous les pays chrétiens.

— Maximes sur le Ministère de la Chaire, par Gaichiès, prêtre de l'Oratoire et membre de l'académie de Soissons. *Louvain,* 1832, *Vanlinthout et Vandenzande. In*-12. — Le désir de procurer aux élèves des séminaires et aux prédicateurs un Manuel dont la lecture peut servir de préparation et de soutien à des études plus étendues, a produit la réimpression de ces *Maximes sur le Ministère de la Chaire.* Ce petit livre parut pour la première fois à Paris en 1710 sous le voile de l'anonyme. Une seconde édition fut publiée à Toulouse en 1711 sous le nom du P. Massillon, parce qu'on avait cru y reconnaître l'empreinte de son génie. Le célèbre orateur désavoua ce chef-d'œuvre en disant : *Je voudrais l'avoir fait.* La troisième édition, qui a servi de modèle à celles qui se sont succédées dans la suite, a été publiée à Paris en 1739 par l'abbé de Lavarde, sur le manuscrit de l'auteur, retouché par lui-même et dans lequel il avait ajouté quelques nouvelles maximes. Cet ouvrage,

qui mérita l'honneur d'une traduction allemande, annonce un homme consommé dans l'exercice de l'art sur lequel il donne des préceptes. Ses maximes sont vives et concises, l'expression en est toujours juste, et le style toujours d'un goût exquis. Quoique chacune de ces maximes y paraisse isolée, elles forment cependant un système ingénieux et bien ordonné : dans la première partie de son écrit, l'auteur examine le prédicateur et tous les talens qui le perfectionnent; dans la seconde il traite du sermon, de ses différentes espèces et des ornemens dont il est susceptible. La composition de cet ouvrage, à lui seul, a été suffisante pour faire une réputation durable à son auteur; heureux s'il n'eût point troublé le repos de sa vie par son attachement aux partisans du jansénisme, s'il eût montré plus de docilité aux décisions de l'Eglise! Théologal de Soissons, il fut obligé par son évêque, M. Languet, de se démettre de sa prébende. En 1723, il se retira dans la maison de l'Oratoire de Paris, où il termina sa carrière le 5 mai 1731, âgé de quatre-vingt-trois ans et six mois. Au reste, il est essentiel de faire remarquer ici que les sentimens de l'auteur, engagé dans la controverse malheureuse de son époque, ne percent en aucune manière dans l'écrit que nous annonçons, et que l'on ne saurait assez recommander à tous ceux qui se destinent au ministère de la chaire.

— Les Mémoires de S. Em. le cardinal Pacca, sur la dernière persécution de l'Eglise sous Buonaparte, viennent d'être traduits en français sous le titre suivant : *Mémoires de M. le cardinal Pacca, contenant des notes sur son ministère et l'histoire de ses deux voyages en France; traduits de l'italien par M. l'abbé Jamet;* 2 vol. in-8°, prix 10 francs; à Caen, chez Poisson, et à Paris, chez Ad. Le Clerc (V. ci-dessus t. V, p. 292). On doit savoir gré au traducteur du soin qu'il a pris de nous faire jouir d'un ouvrage qui offre des matériaux précieux pour l'histoire.

— L'édition des *Œuvres complètes de S. François de Sales*, publiée à Paris, 1821, par M. Blaise, et dédiée à S. S. Pie VII, étant épuisée, l'éditeur a entrepris d'en donner une nouvelle qui, comme la première, aura 16 vol. in-8°. Elle sera augmentée d'un grand nombre de pièces et lettres inédites, et d'une table analytique des matières.

— Loci selecti e sacris literis, ad usum seminarii archiepiscopalis Mechliniensis. *Louvain* 1832. *Vanlinthout et Vandenzande.* 24 *pag. in*-8°. *Prix fr.* 1-50. — Ce recueil d'extraits hébraïques de l'Ecriture sainte forme une espèce de complément à la grammaire classique de Cellérier ; c'est comme un essai de chrestomathie hébraïque, indispensable à ceux qui étudient l'hébreu et qui ne sont pas dans la possibilité de se procurer une édition du texte original de la Bible, ou du moins quelques fragmens adaptés à l'exercice de la lecture et de la traduction.

— Selecta SS. Patrum opuscula spectantia ad scientiam temporis et disciplinam ecclesiasticam, ad usum cleri. 11 *à* 12 *vol. in*-12; *Gand chez Vanryckegem-Hovaere. Prix fr.* 2-50 *par vol.* — Ce *prospectus* nous promet de jouir enfin, à bien peu de frais, d'une collection qui devra être comptée parmi les plus précieux trésors du Clergé : destinée à offrir une suite d'instructions éloquentes également propres à former des prêtres fidèles et à les diriger dans l'exerce du saint ministère, elle présente en même temps un tableau imposant de la foi, de la doctrine et de la discipline de l'Eglise ; de l'héroïsme des martyrs, de l'unité des croyances et de la chaîne des traditions. Ces avantages résultent nécessairement du choix et de la disposition des traités et opuscules que l'éditeur se propose de réunir. Nous sommes assurés que son entreprise, fruit précieux d'un zèle aussi sage qu'éclairé, obtiendra un succès plein et entier ; en effet nous n'en connaissons aucune qui soit plus digne de fixer l'attention et l'intérêt du Clergé.

SÉCULARISATION DES MONASTÈRES (1).

Pendant que les Jésuites remplissaient, vers la fin du 18e siècle, leur rôle éclatant, les autres ordres religieux, reculés sur l'arrière-plan du tableau, semblaient avoir abdiqué leurs idées d'agrandissement; tout leur désir était d'être ignorés, mais utiles ; de se perpétuer à l'abri de leur ancienne réputation, mais de la justifier par un noble emploi de leurs revenus et de leur temps; de protéger ce qu'ils avaient sauvé de l'invasion de l'hérésie, mais de le faire tourner au bien-être public. Aussi une réforme salutaire s'opérait-elle paisiblement dans les cloîtres. Quoique les progrès, toujours croissans, de l'incrédulité empêchassent qu'on ne fût généralement aussi pénétré qu'autrefois de respect pour les vertus monastiques, cependant il était impossible de ne pas commander au moins l'estime des contemporains par des mœurs régulières, par l'application à des études solides (2), par l'exercice des œuvres de charité. Plus la libéralité des fidèles envers les monastères s'attiédissait, plus ceux-ci se proposaient un but d'utilité générale. Nous ne prétendons pas,

(1) Extr. de l'*Hist. des Ordres Religieux* de M. Henrion, t. III, p. 191.

(2) Avant la révolution, les religieux étaient encore chargés du plus grand nombre des colléges en France. Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur présidaient à la plupart des écoles royales militaires nouvellement fondées. Ceux de Cluni, de Saint-Vannes, les Cordeliers, les Barnabites se vouaient aux soins de l'instruction publique dans différentes villes du royaume. Les Dominicains, dans leur seule province de Toulouse, occupaient trente-deux chaires ou maisons d'éducation. En 1780, l'abbé et les religieux de Saint-Bertin offrirent aux Etats d'Artois de défrayer, aux dépens, de l'abbaye, le collége de Saint-Omer, dont ils étaient les fondateurs, et de former, du revenu actuel, des bourses pour les pauvres enfans de la province. L'ordre de Prémontré avait fait offre au gouvernement de se charger de colléges. L'abbaye de Bellelai de cet ordre, celle de la Toussaint, près de Strasbourg, avaient de très-belles institutions de ce genre, et elles étaient sur le point de se multiplier.

toutefois, que cette règle n'ait souffert aucune exception; quelques riches abbayes, insensibles aux leçons du temps, ne partageaient pas cette activité et cette sévérité de mœurs.

Comment, en présence de ces faits bien positifs, vint-on à prétendre, au XVIII siècle, que, l'institution des cloîtres se survivant déjà à elle-même depuis longues années, il n'y avait aucun inconvénient à la supprimer tout-à-fait? Remarquez qu'on avait détruit les Jésuites, quand cette prétention, contredite par les faits, commença à prévaloir : ce qui prouve que l'extinction de la Compagnie de Jésus n'était, dans la pensée de ses ennemis, qu'un acte préparatoire à l'extinction de tous les ordres religieux, et que, par la suppression des monastères en général, on préludait à l'abolition du christianisme.

En 1768, Venise, déguisant ses intentions véritables sous le vain prétexte d'une réforme nécessaire, jeta, contre l'état monastique, un cri de guerre qui fut bientôt répété dans le reste de l'Europe. Le sénat suspendit les vœux des ordres mendians (ce qui retranchait une branche considérable de religieux); il fixa l'âge de vingt-un ans pour les professions dans les autres corps; il enleva les réguliers à la juridiction de leurs généraux pour les soumettre à celle des ordinaires, réforme qui n'a pas toujours tourné au profit de la discipline religieuse.

L'empereur Joseph II réalisa sur une plus grande échelle ce que la république de Venise avait essayé. Les entraves dont il entoura les monastères, la restriction qu'il mit à la réception des novices, la substitution de la surveillance épiscopale à la juridiction des supérieurs-généraux, étaient autant de signes précurseurs d'une suppression définitive. Tout-à-coup il enjoignit de se dissoudre à toutes les corporations religieuses qui ne pourraient pas justifier de leur utilité pratique depuis des siècles. Par là le nombre des monastères, dans la monarchie autrichienne, fut réduit à la moitié, et celui des religieux au tiers. « L'empereur, » écrivait Frédéric à d'Alembert (1), « continue ses sécularisations sans interruption ; chez nous,

---

(1) Correspondance, Lettre 226.

chacun reste comme il est, et *je respecte le droit des possessions sur lequel la société est fondée.* » C'est qu'en effet les princes qui violent ce droit sacré, compromettent toujours la cause de la tranquillité et de l'ordre. L'exécution des nouveaux systèmes de Joseph II, en matière civile et religieuse, produisit une commotion en Hongrie, en Autriche, en Tyrol, dans le Milanais, et sur-tout dans les Pays-Bas, qui s'insurgèrent contre l'empereur, dont cette disgrâce hâta la mort. Prince infortuné, parce qu'il oublia que les gouvernemens établis marchent d'eux-mêmes, et que ceux qui proposent des nouveautés sont les perturbateurs du repos public.

A Naples, en Toscane, en Portugal, en Bavière même, le pouvoir civil chassa une foule de religieux des deux sexes hors de leurs monastères; et, dans les autres pays où les princes rencontraient encore une certaine opposition à de pareils coups-d'Etat, les revenus et les possessions des monastères furent tellement séquestrés ou envahis, que l'existence des religieux y était précaire et gênée.

Il faut que la population de la France fût bien moins gangrénée d'athéisme qu'on ne le suppose communément, puisqu'alors que les cloîtres s'écroulaient hors du royaume, l'état monastique semblait encore y tenir tête à l'orage, quoique les philosophes et les idées libérales, qu'ils avaient mises à l'ordre du jour, excitassent le peuple à ruiner aussi les établissemens français. Ce n'est pas que, depuis l'expulsion des Jésuites, le projet de détruire les autres corps religieux ne se poursuivit efficacement par des hommes dévoués aux conjurés dans le ministère. On commença par reculer le terme de la profession de seize à vingt-un ans. Les jeunes gens, privés d'une éducation plus soignée depuis l'éloignement des Jésuites, livrés ensuite à leurs passions, ou bien croyant perdre les années qu'il fallait attendre pour entrer en religion, ne pensèrent presque plus à cet état; ceux qui le prirent furent de mauvais religieux, et augmentèrent les abus des cloîtres. Celui qui seconda le mieux les philosophes fut Brienne, qui a fini par se faire placer au rang des ministres que l'ambition a rendus imbéciles. Il fut l'âme de d'Alembert, et, archevêque, il fut dans l'Eglise tout

ce qu'aurait pu être d'Alembert, archevêque, dans une assemblée de commissaires chargés de réformer les corps religieux. Il fit un édit pour supprimer tous les couvens des villes, qui n'auraient pas au moins vingt religieux, et ailleurs au moins dix : avant la révolution, il y en avait déjà quinze cents de supprimés. Brienne échoua complètement contre les vierges consacrées à Dieu; elles étaient, pour la plupart, sous l'inspection immédiate des évêques qui les défendaient contre lui ; l'âge de leur profession n'avait, d'ailleurs, été reculé qu'à dix-huit ans. Brienne multiplia les chanoinesses dont la règle est moins rigide, parce qu'elle laisse plus de liberté pour communiquer avec le monde; et, par une sottise inexprimable, il exigea des quartiers de noblesse pour entrer dans les couvens. Sous l'influence de ces persécutions, sous l'influence des libelles contre les moines, dont on inondait le public, la plupart des religieux, écrivait Voltaire au roi de Prusse (1), étaient honteux de porter *une robe couverte d'opprobre*. Le sacrifice fut enfin consommé. Quand la première révolution éclata avec toutes ses horreurs, la France donna le terrible exemple d'une sécularisation en masse. L'assemblée nationale déclara, en 1790, tous les biens ecclésiastiques biens nationaux, elle abolit les vœux solennels, prononça la suppression de tous les monastères et ordres religieux : *loi destructive*, à laquelle Necker lui-même s'opposa, parce que les *instituts ecclésiastiques*, *dans son opinion*, *étaient étroitement liés à la conservation pure du culte religieux et de la foi catholique* (2). En échange d'un traitement qu'on fit aux moines et aux religieuses, et qui est presque trop révoltant pour qu'on en parle, la nation se mit en possession de richesses immenses. Buonaparte, ensuite, n'eut garde d'annuler ces dispositions contre les monastères; au contraire, c'est par l'effet de ses suggestions qu'après la paix de Lunéville, en 1801, la sécularisation se généralisa dans tous les pays où dominait son influence, comme l'Italie, la Suisse

(1) Lettre 159.

(2) Hist. de la Révolut., par Necker.

et l'Espagne. En Allemagne, où les principautés ecclésiastiques, les chapitres et les monastères, avaient été généralement supprimés dès 1803, excepté en Autriche, cette mesure avait été déterminée, bien moins par des déclamations sur l'inutilité et les abus de l'état monastique, que par des motifs de convenance politique, par la nécessité de compensations de territoire et de revenus, en un mot par la cupidité et le désir de la spoliation, qui, dans des conjonctures données, se déguisent sous le nom trompeur de raison d'Etat. Plus d'un regret, plus d'une douloureuse sympathie accompagnèrent cette œuvre de destruction : regrets superflus, sympathie impuissante ! Le souverain-pontife, de qui seul les monastères auraient pu attendre quelque secours, servait lui-même de jouet à un pouvoir de fer. Le peu d'établissemens monastiques, conservés dans certains pays, étaient les tristes débris d'une grandeur déchue.

L'institution de la vie religieuse, accablée par tant de pertes, semblait s'effacer en quelque sorte dans le passé, pour ne plus vivre que dans l'histoire, lorsque le pape Pie VII, recouvrant enfin sa liberté, en 1814, ressuscita les ordres religieux à une vie plus réelle. Dans le fait, ils ont poussé de nouvelles racines en beaucoup de pays, et cet arbre, à demi-abattu, se pare déjà d'un luxe de feuilles qui console les regards du chrétien. En France, le changement survenu dans le régime politique, au mois d'août 1830, ayant consacré la *liberté d'association* d'une manière encore plus explicite qu'auparavant, il faudra bien que l'état monastique s'y relève de ses ruines (1). Buonaparte lui avait été plus favorable que la restauration. Sous son sceptre de fer, des couvens d'hommes s'étaient réorganisés, et l'on conserve même le texte d'un décret inédit (2) qui autorisait la multiplication de semblables établissemens ; les trois décrets concernant les religieux du Mont-Cenis (20 janvier 1811), le monastère du Saint-Bernard et du Simplon (3 janvier 1812), les congrégations d'hommes dans

(1) Il en est de même pour la Belgique.

(2) *Voy.* CODE ECCLÉSIASTIQUE FRANÇAIS, t. I, p. 70.

le département de la Lippe (23 janvier 1813), dérivaient de cette disposition inédite, qui remonte au 16 octobre 1810. Buonaparte autorisa également des communautés de religieuses : ce sont presque les seules dont la restauration ait légalisé l'existence (1).

L'histoire a jugé l'état monastique; tous les hommes raisonnables, quelle que soit d'ailleurs leur croyance religieuse, ne peuvent conserver aucun doute sur son utilité. Ses plus grands ennemis n'ont pas dissimulé les immenses services qu'il a rendus, au moyen âge, sous une foule de rapports. Ce sont les moines qui ont été déposer le germe du christianisme dans des contrées lointaines, chez des peuples sauvages, qu'on ne pouvait être tenté d'aborder que poussé par un zèle de flamme. Ce sont les moines qui ont fécondé les terres incultes, et donné des mœurs douces et policées aux nouveaux convertis. Ce sont les moines qui, se consacrant à la civilisation de l'humanité dégradée, ont porté la lumière de la science et de leur enseignement au milieu des épaisses ténèbres de la barbarie. Le pauvre voyageur, le proscrit sans asyle, trouvaient, chez ces enfans de la charité, un toît pour s'abriter et des soins pour revenir à la vie. Ce sont les moines qui, dépositaires du feu sacré, l'ont empêché de s'éteindre (2); qui ont, par leur diligence à transcrire de précieux manuscrits, conservé l'antiquité aux générations reconnaissantes de ce bienfait. Ce sont les moines, enfin, qui ont tenu en bride la tyrannie du pouvoir civil, en lui opposant l'enseignement religieux, et en lui montrant en perspective ces châtimens de l'enfer, dont l'incrédulité peut se rire un moment, mais devant lesquels Voltaire mourant a pâli.

Philosophes, direz-vous que ces bienfaits, que les moines nous ont procurés, nous auraient été aussi bien assurés, quoique par une autre voie? Grégoire vous répond dans ses *Ruines* : « *Jamais la philosophie, séparée de la religion, sa sœur, n'eût comme elle couvert la France et d'autres contrées d'éta-*

(1) *Voy.* Code Ecclésiastique Français, t. II, p. 474.

(2) *Voy.* Histoire littéraire de France, antérieure à Louis XI, *passim.*

blissemens destinés, les uns à recueillir ces êtres malheureux, fruits de l'incontinence; les autres à soigner les malades, sous la direction de filles vertueuses, qui, à cette bonne œuvre, immolent toutes les espérances du siècle. Une multitude d'autres établissemens, destinés à soulager l'indigence, à répandre l'instruction, avaient été créés par la religion; la persécution les a dévorés. La religion seule pouvait imposer à d'estimables cénobites l'obligation de fixer leur domicile au milieu des glaces du Saint-Gothard, du Saint-Bernard, où la nature contristée ne sourit jamais aux voyageurs, mais où la charité chrétienne leur a préparé des secours. »

Et si cette réponse d'un homme, dont la voix vous est connue, vous semble incomplète, écoutez Leibnitz : « Il n'est pas moins utile qu'outre ceux qui sont dans les affaires et la vie commune, il y ait dans l'Eglise des hommes occupés à la *vie ascétique et contemplative*, qui, délivrés des soins terrestres et foulant aux pieds les plaisirs, se donnent tout entiers à la contemplation de la Divinité et à l'admiration de ses œuvres, ou même qui, dégagés de toute affaire personnelle, n'aient d'autre occupation que de subvenir aux besoins du prochain, soit par l'instruction des hommes égarés ou ignorans, soit par le secours des malheureux et des affligés; et ce n'est pas une des moindres prérogatives de cette Eglise qui seule a retenu le nom et le caractère de catholique, et qui seule offre et propage les exemples éminens de toutes les excellentes vertus de la vie ascétique. Aussi j'avoue que j'ai toujours singulièrement approuvé les *ordres religieux*, les *pieuses associations* et toutes les institutions louables en ce genre, qui sont une sorte de milice sur la terre. Que peut-il, en effet, y avoir de plus excellent que de porter la lumière et la vérité aux nations éloignées, à travers les mers, les feux et les glaives, de n'être occupé que du salut des âmes, de s'interdire tous les plaisirs et jusqu'aux douceurs de la conversation et de la société, pour vaquer à la *contemplation des vérités surnaturelles* et aux *méditations divines* (1); de se dévouer à *l'éducation de la jeu-*

(1) Communautés *contemplatives*.

nesse (1), pour lui donner le goût de la science et de la vertu, d'aller porter des *secours aux malheureux* (2), aux prisonniers, aux condamnés, aux malades, à ceux qui sont dénués de tout, ou dans les fers ou dans des régions lointaines, et dans ces services de la charité la plus étendue, de n'être pas même effrayé par la crainte de la peste? Quiconque ignore ou méprise ces choses n'a de la vertu qu'une idée retrécie et vulgaire, et croit sottement avoir rempli ses obligations envers Dieu, lorsqu'il s'est acquitté à l'extérieur de quelques pratiques usitées avec cette froide habitude qui ordinairement n'est accompagnée d'aucun zèle, d'aucun sentiment. »

On peut bien, ce semble, ne pas rougir d'être de l'avis de Leibnitz. On peut bien aimer ces monastères qui sont, comme dit M. de Châteaubriand (3), la sainte montagne d'où l'on entend les derniers bruits de la terre et les premiers concerts du ciel.

BREF DU PAPE AUX ÉVÊQUES DE BAVIÈRE,

SUR LES MARIAGES MIXTES, COMMENÇANT PAR CES MOTS : *Summo juciter.*

A nos vénérables frères les archevêques et évêques de Bavière.

Grégoire XVI, pape,

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique. Le siége apostolique a de tout temps veillé avec le plus grand soin au maintien exact des canons de l'Eglise, qui défendent rigoureusement les mariages des catholiques avec les hérétiques. Quoiqu'il ait été quelquefois nécessaire de les tolérer en quelques lieux pour éviter un plus grand scandale, les pontifes romains n'ont cependant jamais manqué d'employer tous les moyens qui étaient en leur pou-

---

(1) Communautés *enseignantes*.
(2) Communautés *hospitalières*.
(3) René.

voir pour qu'on y fît comprendre au peuple fidèle tout ce qu'il y a de difforme et de dangereux pour le salut dans ces sortes d'unions, et de quel crime se rend coupable l'homme ou la femme catholique qui osent enfreindre les saintes lois de l'Eglise sur cette matière. S'ils ont consenti quelquefois à dispenser, dans quelques cas particuliers, de cette sainte et canonique défense, ce n'a jamais été que contre leur gré, et pour des motifs graves; mais, en accordant cette grâce, ils ont eu pour coutume d'exiger, comme condition préalable au mariage, que non-seulement la partie catholique ne fût point exposé au danger d'être pervertie par l'autre, qu'elle s'engageât plutôt à faire tout ce qui dépendrait d'elle pour faire rentrer celle-ci dans le sein de l'Eglise, mais encore que les enfans de l'un et de l'autre sexe fussent élevés dans les principes de notre sainte religion.

C'est pourquoi, nous, que la divine Providence a élevé, malgré notre indignité, sur la chaire suprême de saint Pierre, considérant la très-sainte conduite de nos prédécesseurs à cet égard, n'avons pu, sans en être profondément affligé, apprendre par des rapports exacts et en grand nombre, que dans vos diocèses et dans plusieurs autres lieux, il se trouve quelques personnes qui s'efforcent, par tous les moyens possibles, de propager parmi les peuples qui vous sont confiés, une entière liberté de contracter des mariages mixtes, et avancent, pour les mieux autoriser, des opinions contraires à la vérité catholique.

En effet, nous sommes informé qu'ils osent affirmer que les catholiques peuvent, librement et licitement, former de telles unions non-seulement sans aucune dispense préalable du Saint-Siége (laquelle, selon les canons, doit être demandée pour chaque cas particulier), mais encore sans remplir les conditions précédentes requises, surtout celle qui concerne l'éducation des enfans dans les principes de la religion catholique. Ils en sont venus même jusqu'à prétendre qu'on doit approuver ces sortes de mariages lorsque la partie hérétique a été séparée, par le divorce, de sa femme ou de son mari encore vivant. De plus, ils s'efforcent d'effrayer les pasteurs des âmes, en les menaçant de les faire poursuivre s'ils refusent d'annoncer au prône les mariages mixtes, et ensuite d'assister à leur célébration, ou au moins de délivrer aux futurs contractans des lettres démissoriales, comme ils les appellent. Enfin, il s'en trouve parmi eux qui cherchent à se persuader, et à faire croire aux autres, que ce n'est pas seulement dans le sein de la religion

catholique qu'on peut se sauver; que les hérétiques qui vivent et meurent dans l'hérésie peuvent aussi obtenir la vie éternelle.

Ce qui nous console toutefois dans notre affliction, vénérables frères, c'est d'abord le constant attachement que montre la plus grande partie du peuple de Bavière aux vrais principes de la foi catholique, et sa sincérité obéissante à l'autorité ecclésiastique; ensuite la conduite de presque tout le clergé du royaume, qui, dans l'exercice de ses fonctions, est demeuré ferme dans l'observation des canons; mais surtout cette preuve évidente que vous nous donnez, vénérables frères, de l'ardent désir que vous avez de remplir dignement les devoirs de votre charge : car, quoique vous ne soyez pas tous d'accord sur les règles à suivre dans cette affaire des mariages mixtes, ou sur quelques points qui la concernent, vous avez cependant pris unanimement la résolution de vous adresser au Siége apostolique, de le prendre pour guide dans la conduite des ouailles qui vous sont confiées, et d'affronter même les périls, s'il y avait lieu, pour assurer leur salut.

Aussi nous empressons-nous de remplir envers vous, vénérables frères, le dernier de notre ministère apostolique, et de vous raffermir par les présentes, afin que vous continuiez d'enseigner sur cette matière les principes invariables de la foi catholique, que vous veilliez avec plus de sollicitude que jamais au maintien des saints canons, et qu'informés de notre jugement sur cette affaire vous soyez désormais plus parfaitement d'accord entre vous et avec le Saint-Siége.

Mais, avant d'entrer en matière, nous ne pouvons nous empêcher de vous dire que nous avons sujet d'espérer que notre très-cher fils en J.-C. Louis, illustre roi de Bavière, dès qu'il aura été informé du parfait accord qui existe entre vous et nous sur le véritable état de la question présente, nous appuiera de son autorité avec ce dévouement aux intérêts de la sainte Eglise catholique qu'il a hérité de ses augustes ancêtres, que, pour écarter les maux dont elle est menacée à cette occasion, il vous couvrira de sa protection, qu'ainsi l'Eglise catholique sera conservée dans son intégrité par tout le royaume de Bavière; les évêques et les autres ministres des autels jouiront d'une pleine liberté dans l'exercice de leurs fonctions, comme il a été stipulé dans le concordat fait avec le Saint-Siége en 1817.

Pour traiter maintenant de l'affaire qui nous occupe, il convient avant tout que nous considérions ce que nous enseigne, à cet

égard, la foi, *sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu* (1), et qui est en péril, comme nous l'avons déjà remarqué, dans le système de ceux qui veulent étendre au-delà de certaines bornes la liberté des mariages mixtes; car enfin, vous savez comme nous, vénérables frères, avec quelle énergie, avec quelle constance nos pères se sont appliqués à inculquer cet article de foi que ces novateurs osent nier, la nécessité de la foi et de l'unité catholique pour obtenir le salut. C'est ce qu'enseignait un des plus célèbres disciples des apôtres, saint Ignace, martyr, dans son épître aux Philadelphiens. « Ne vous trompez pas, leur mandait-il, celui qui adhère à l'auteur d'un schisme n'obtiendra pas le royaume de Dieu (2). » Saint Augustin et les autres évêques d'Afrique, réunis en 412 dans le concile de Cirte, s'exprimaient ainsi à ce sujet : « Quiconque est hors du sein de l'Eglise catholique, quelque louable que lui paraisse d'ailleurs sa conduite, ne jouira point de la vie éternelle, et la colère de Dieu demeure sur lui à cause du crime dont il est coupable en vivant séparé de l'unité de J.-C. (3) : » et, sans rapporter ici les témoignages presque innombrables d'autres anciens pères, nous nous bornerons à citer celui de notre glorieux prédécesseur, saint Grégoire-le-Grand, qui atteste expressément que telle est la doctrine de l'Eglise catholique sur cette matière. « La sainte Eglise universelle, dit-il, enseigne que Dieu ne peut être véritablement adoré que dans son sein : elle affirme que tous ceux qui en sont séparés ne seront point sauvés (4). » Il est également déclaré dans le décret sur la foi, publié par un autre de nos prédécesseurs, Innocent III, de concert avec le concile œcuménique, quatrième de Latran, « qu'il n'y a qu'une seule Eglise universelle, hors de laquelle nul absolument ne sera sauvé (5). » Enfin, le même dogme est exprimé dans les professions de foi qui ont été proposées par le Siége apostolique; dans celle qui est à l'usage de toutes les églises latines (6); comme dans les deux autres, dont l'une est reçue par les

---

(1) Ep. aux Hébr., XI, 6.

(2) *Bibl. des anciens Pères*, édit. de Galland, tit. I, page 276.

(3) Lettres syn. aux Donat., § 5, et Lettres de saint Augustin, n° 141, éd. de Saint-Maur.

(4) *Moral. ou Expos. sur Job.* XIV, 5.

(5) Cap. *Firmiter, de summâ Trin. et fide cath.*

(6) Voy. Profession 6, *Hanc veram.*

Grecs et la dernière par tous les autres catholiques de l'Orient (1).

Nous ne vous avons pas cité ces autorités parmi tant d'autres que nous aurions pu y ajouter, dans l'intention de vous enseigner un article de foi, comme si vous aviez pu l'ignorer. Loin de nous, vénérables frères, un soupçon aussi absurde et aussi injurieux pour vous! Mais l'étrange audace avec laquelle certains novateurs ont osé attaquer un de nos dogmes les plus importans et les plus évidens, a fait sur nous une impression si douloureuse, que nous n'avons pu nous empêcher de nous étendre un peu sur ce point.

Courage donc, vénérables frères, prenez en main le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu, et n'épargnez aucun effort pour déraciner cette funeste erreur qui se répand aujourd'hui de plus en plus. Faites en sorte vous-mêmes, et que, d'après vos exhortations, les pasteurs des âmes qui sont soumis à votre autorité, agissent de manière que le peuple fidèle du royaume de Bavière soit porté avec plus d'ardeur que jamais à garder la foi et l'unité catholique comme l'unique moyen de salut, et par conséquent à éviter tout danger de s'en séparer. Lorsque tous les fidèles bavarois seront bien convaincus et fortement pénétrés de la nécessité de conserver cette unité, ils seront plus touchés des avis et des exhortations que vous leur adresserez dans la suite pour les empêcher de contracter mariage avec les hérétiques; ou s'il arrivait quelquefois que des motifs graves les y déterminassent, ils ne procéderaient point au mariage avant d'avoir reçu la dispense de l'Eglise, et rempli religieusement les conditions qu'elle a coutume, ainsi que nous l'avons dit, d'exiger en pareil cas.

Vous devez donc faire connaître aux fidèles qui se proposent de contracter ces sortes de mariages, ainsi qu'à leurs parens ou à leurs tuteurs, les dispositions des saints canons à cet égard, et les exhorter fortement à ne pas oser les enfreindre au préjudice de leurs âmes. Il faut, s'il est nécessaire, leur rappeler ce précepte, si généralement connu, de la loi naturelle et divine, qui nous impose l'obligation d'éviter non-seulement le péché, mais encore l'occasion prochaine d'y tomber; et cet ordre de la même loi, qui ordonne aux parens de bien *élever leurs enfans, en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur* (2), et par conséquent en leur ensei-

(1) Voy. la Constit. de Grégoire XIII, *Sanctissimus Dominus*, et celle de Benoît XIV, *Nuper ad Nos*.

(2) Aux Ephes, VI, 4.

gnant le vrai culte de Dieu, qui est uniquement dans le sein de l'Eglise catholique. C'est pourquoi vous exhorterez les fidèles à considérer sérieusement combien ils outrageraient la Majesté suprême, combien ils seraient cruels envers eux-mêmes et envers les enfans à naître de ces mariages, si, en les contractant témérairement, ils s'exposaient au danger de perdre la foi et de la faire perdre à leurs enfans. Mais enfin, s'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise! que, peu touché de vos avis et de vos exhortations, un catholique, homme ou femme, persistât dans son dessein de contracter un mariage mixte sans avoir demandé ou obtenu une dispense canonique, ni rempli toutes les conditions prescrites, alors le curé de sa paroisse regardera comme son devoir, non-seulement de ne pas honorer les contractans de sa présence, mais encore de s'abstenir de la publication de leurs bans, et de leur refuser des lettres dimissoirales. Le vôtre, vénérables frères, est de signifier aux curés de vos diocèses vos intentions à cet égard, et d'exiger d'eux formellement qu'ils ne prennent aucune part à ces sortes de mariages. En effet, tout pasteur des âmes qui en agirait autrement, surtout dans les circonstances particulières où se trouve la Bavière, paraîtrait approuver, en quelque sorte, ces unions illicites, et favoriser, par son concours, une liberté si funeste au salut des âmes et à la cause de la foi.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est à peine nécessaire de nous occuper des autres cas de mariages mixtes, bien plus graves que les précédens, où la partie hérétique est séparée, par le divorce, d'une femme ou d'un mari encore vivant. Vous savez, vénérables frères, que telle est de droit divin la force du lien conjugal, qu'aucune puissance humaine ne peut le rompre. Le mariage mixte serait, en pareil cas, non-seulement illicite, mais encore nul, et un véritable adultère, à moins que la première union, regardée par la partie hérétique comme dissoute en vertu du divorce, n'eût été invalidement contractée, à cause d'un véritable empêchement dirimant. Dans ce dernier cas, et lorsqu'on aura d'abord observé les règles ci-dessus prescrites, il faudra se donner de garde de procéder au mariage avant qu'un jugement canonique, formé d'après une connaissance exacte de la nature du premier mariage, ne l'ait déclaré nul.

Voilà, vénérables frères, ce que nous avons cru devoir vous mander sur cette affaire. Cependant nous ne cesserons de prier avec ferveur le Tout-Puissant qu'il vous revête, ainsi que tout le clergé de Bavière, de la force d'en-haut; qu'il vous entoure, vous et le

peuple fidèle, de sa protection, et vous défende tous par la force de son saint bras. Comme gage du vif attachement que nous vous portons dans le Seigneur, nous vous donnons bien affectueusement, ainsi qu'au clergé et aux fidèles de vos diocèses, la bénédiction apostolique. GRÉGOIRE XVI, Pape.

Donné à Rome, près St.-Pierre, le 27 mai 1832, an 2e de notre pontificat.

LES DIMES EN IRLANDE (1).

C'est un reproche généralement répété par les ennemis du bill de réforme, que ceux qui le soutenaient avaient des vues ultérieures, en cherchant ainsi à insinuer que ces vues étaient extrêmement suspectes. Oui; les réformateurs ont des vues ultérieures, et ce sont celles précisément que les anti-réformistes redoutent le plus, c'est la suppression des abus au moyen desquels ces derniers s'engraissent de la plus pure substance du peuple. Je crois que le sens commun décidera enfin qu'il est injuste que le plus grand nombre soit sacrifié au plus petit. Le gouvernement est institué pour le bien du peuple, et non pour que le peuple soit esclave et fournisse au luxe d'une petite classe d'individus privilégiés. Mais de tous les abus le présent système des dîmes semble surtout fixer l'attention du public; car presque tout le monde y est intéressé. La discussion de cette question est on ne peut plus urgente pour que la lumière se fasse jour, et qu'on prenne enfin sur ce sujet de justes résolutions.

Le plus fort, je dirai même le seul argument, qu'on puisse opposer en faveur du système actuel, c'est que les propriétaires n'ont aucune raison de se plaindre, puisque, les dîmes existant lorsqu'ils ont acheté leurs terres, ils ont dû le payer un prix proportionné à la charge qui y était attachée. Mais ceci n'est pas généralement exact. Car il est reconnu que depuis cinquante ans les hommes qui perçoivent les dîmes se sont permis de graves empiétemens. Comme les dîmes étaient établies pour procurer une existence honnête (*a decent maintenance*) au pasteur, on ne les avait jamais prélevées que sur le blé. La terre alors conservait une valeur fondée sur l'opi-

---

(1) Revue Catholique de Bermingham.

nion que les choses resteraient sur le même pied ; le revenu du pasteur devait croître avec l'accroissement de l'agriculture. Mais telle ne fut pas toujours l'opinion du *curé*. Quoique la dîme du blé lui rapportât de 4,000 à 5,000 livres sterl. par an, il pensa que c'était à peine une existence *honnête*, surtout s'il était un ferme rejeton d'une famille noble ou épiscopale. Il réclama donc encore la dîme du foin, des pommes de terre, etc., et se fit un autre revenu de 4,000 livres de sterl. Je connais deux paroisses dans le Yorkshire, où, il y a cinquante ans, la dîme du curé ne produisait que 60 liv. sterl. par an. Il vivait néanmoins fort bien (*very confortably*) ; il était très-estimé et respecté de son troupeau. Il est vrai que jamais il ne pensa à se marier avec ce revenu, et ses paroissiens, de leur côté, ne pensaient pas qu'une femme et une famille fussent comprises dans le *nécessaire* auquel les dîmes doivent pourvoir. Le revenu de ces deux paroisses se monte maintenant à 401 liv. sterl. J'ai vécu moi-même dans l'une d'elles de 1807 à 1816 : la première année je payai six deniers pour la rétribution de Pâques et la dernière deux schellings six deniers.

Si les dîmes étaient restées ce qu'elles étaient il y a 100 ans, ou bien si elles étaient employées d'une manière conforme au but qu'on s'était proposé en les instituant, c'est-à-dire pour fournir le nécessaire au ministre de la religion de celui qui paie la dîme, il n'y aurait pas la moitié des réclamations et des cris qu'on entend aujourd'hui dans l'Eglise catholique. On enseigne que les ecclésiastiques qui jouissent d'un bénéfice n'ont droit qu'au *nécessaire* suivant leur état, et qu'*en justice* ils sont obligés d'employer le surplus en œuvres pieuses et charitables. Cela s'observe-t-il aujourd'hui dans la religion *réformée?* N'est-il pas au contraire clair et évident que le surplus est employé à entretenir un luxe scandaleux, ou à faire la fortune des fils et des filles des ministres ? La conséquence de tout cela, c'est qu'on impose de nouveaux fardeaux sur le peuple. Il faut que les pauvres soient soulagés par le peuple; il faut que les églises soient réparées par le peuple; bien plus, qu'une nouvelle taxe annuelle soit prélevée sur le peuple pour construire de nouvelles églises où il n'y en a pas besoin, et par suite c'est un nouvel impôt à perpétuité pour les réparer et pour nourrir le ministre qu'on impose par force au peuple. C'est avec raison qu'on a dit, à l'occasion de cette manie de bâtir des églises, que le peuple a demandé du pain et que *son gouvernement paternel* lui a donné une pierre. Mais le fait est que le peuple demande moins du pain, qu'il ne se voit arracher le sien de la bouche pour la dîme et toutes les autres taxes.

A ce sujet, le gouvernement semble vouloir plus que jamais revenir aux moyens de sévérité. La *Société des Amis*, autrement dit les quakers, ont toujours déclaré nettement qu'ils ne paieraient pas la dîme; cependant nous ne voyons pas qu'ils aient été poursuivis pour ce refus comme de sujets rebelles. Mais une semblable résolution prise en Irlande a appelé sur ce malheureux pays toute la colère du *gouvernement paternel* : on fait avancer des armées, on met des flottes à la voile pour faire rendre ce qu'on appelle la justice.

Pauvre Irlande! tes ennemis ont dit avec vérité que tu es une nation menée par des prêtres. Lord Roden déclare qu'il est un de ceux qui agissent avec le plus de zèle pour l'émancipation des catholiques; il fait ce qu'il peut, suivant lui, pour le délivrer de la solitude, dans laquelle ils sont tenus par leurs prêtres. Mais les fils d'Erin ne sont pas assez dépourvus d'intelligence pour ne pas voir par quels prêtres ils sont tenus en esclavage. Est-ce donc par les leurs, qui partagent toutes leurs privations, ou par ceux qui leur arrachent des millions annuels, je ne dis pas, pour ne rien faire pour eux, mais pour les accabler d'outrages, d'insultes et de toutes sortes de maux?

Sans doute, il vaudrait infiniment mieux payer encore la dîme, que de s'exposer à des troubles et à des discordes civils. Mais il y a tant de petites circonstances qui tendent à diminuer la confiance du peuple dans la bonté des intentions des ministres (il s'agit ici des ministres du roi) pour lui, qu'il sera bien difficile maintenant de la lui inspirer. Car, toutes les fois qu'il y a eu des contestations entre l'Eglise et l'Etat, et que le gouvernement s'est interposé, on a toujours remarqué qu'il a donné gain de cause à l'Eglise; et les ministres actuels, quelque bonnes que puissent être leurs intentions sous d'autres rapports, ne paraissent pas tout-à-fait éloignés de marcher sur les traces de leurs prédécesseurs.

Cette disposition peut facilement s'expliquer par les sentimens qui sont naturels à l'homme. Les ministres sont pris ordinairement dans les plus hautes classes de la société; or, ce sont précisément les personnes de cette classe qui possèdent les riches revenus de l'Eglise ou qui en disposent; en conséquence, plus ils peuvent enrichir l'Eglise, plus ils peuvent se procurer de jouissances, ou en procurer à d'autres. Ainsi nous voyons que le même esprit d'égoïsme et de rapacité, qui a établi et fixé la religion réformée en Irlande, règne toujours. C'est le pillage des biens de l'Eglise catholique qui a fondé l'église réformée, c'est la jouissance de ces biens qui la conserve.

L'ESPRIT DE SCHISME AU XIXe SIÈCLE (1).

La vérité est aussi ancienne que la société humaine; son origine est toute céleste. Elle a fait son entrée dans le monde au milieu des merveilles de la création, le jour où un souffle mystérieux descendu du sein de Dieu vint animer et vivifier l'argile, lorsque l'homme reçut avec la parole l'intelligence de ses devoirs et le sentiment du bien.

La vérité régna seule jusqu'au moment où une erreur fatale ouvrit à l'esprit mauvais, au *génie des lieux inférieurs*, comme l'appelle le divin Platon les portes de l'univers. Alors commença, pour ne plus finir qu'avec le temps, cet antagonisme du bien et du mal qui sert d'épreuve à la vertu et qui est la cause première des récompenses qui la consolent dans un monde meilleur. Alors l'harmonie fut troublée; l'ordre disparut. Il y eut partage, division, schisme entre les fils de l'homme.

Schisme dans la famille. — Abel le juste tombe sous les coups de Caïn, et celui-ci, marqué au front d'un sceau fatal, s'éloigne du toît paternel, portant en divers lieux sa tente et ses remords.

Schisme dans la société civile. — Des conquérans se montrent. La royauté paternelle du sacerdoce est détrônée par celle du glaive; les peuples s'isolent, s'attaquent et se déchirent; la guerre devient en quelque sorte l'état normal du monde; la loi du sang est inscrite au code des nations.

Schisme dans les intelligences, par conséquent dans la foi et dans le culte. — Les traditions primitives s'altèrent; la superstition ouvre la voie à l'idolâtrie, dernier terme de l'esprit de division; bientôt toute la terre est couverte de ténèbres, à l'exception de la Judée, espèce d'Oasis jetée au milieu de la région des morts, et seule éclairée du flambeau de la vraie doctrine. Et là encore, à côté de la ville sainte, la schisma-

(1) Extr. du Courrier de la Meuse, n° 253, 255, 261 et 266.

tique Samarie fait monter vers le trône de Jéhovah un encens adultère.

Tel fut l'état de la société humaine jusqu'à la venue de Celui que les prophètes avaient annoncé, et que toutes les nations attendaient. Au temps marqué par la sagesse éternelle, la vérité descendit du ciel ; la *Parole* d'en haut, le Verbe se révéla une seconde fois à la terre, mais d'une manière plus complète et plus directe qu'aux premiers jours du monde.

Cependant le Dieu réparateur, malgré l'immensité de son sacrifice et les prodiges de son amour pour les hommes, ne voulut point leur enlever le mérite du combat et la gloire du triomphe. Il leur assura de puissans secours dans la lutte; mais il voulut que le ciel fût une conquête obtenue par la violence, et il proclama lui-même la permanence de l'esprit de schisme, lorsqu'il dit : IL FAUT qu'il y ait *des hérésies*, c'est-à-dire, des séparations et des discordes dans la famille du genre humain. S'il annonce ailleurs qu'un jour viendra où il n'y aura plus qu'*un seul bercail et un seul pasteur*, il nous laisse dans le doute sur l'époque où se réalisera cette merveilleuse unité. Nous ignorons encore si elle doit régner sur la terre, immédiatement avant la fin de toutes choses, ou s'il a voulu seulement nous faire entendre qu'elle sera l'une des joies de la patrie céleste.

Tout le monde sait combien l'esprit de schisme fut actif au premier âge de la société chrétienne, et ce que l'Eglise eut à souffrir, non-seulement de la fureur des tyrans infidèles, mais de l'apostasie de ses propres enfans. Bien longue serait l'énumération des sectes qui se formèrent dans son sein et qui déchirèrent ses entrailles maternelles. Il n'entre pas dans mon plan de la présenter ici. Je dirai seulement que rien n'atteste mieux la force invincible de la vérité catholique que le glorieux triomphe que l'Eglise remporta sur l'hérésie, dès les premiers jours de son apparition dans le monde, et lorsqu'elle était loin encore de cette virilité robuste à laquelle elle parvint quelques siècles plus tard.

Mais le moyen-âge lui-même, témoin de sa haute puissance et des prodiges qu'elle fit éclore dans l'Europe civilisée et gou-

vernée par elle, ne fut pas exempt de discordes religieuses. L'esprit de schisme, affaibli par les conquêtes de la foi, se montra pourtant encore et essaya plus d'une fois de troubler cet admirable concert de toutes les intelligences qui faisait du monde chrétien une seule âme et un seul cœur; mais bientôt comprimé dans ses tentatives d'insurrection, il ne conserva à cette époque de foi et de dévouement que ce qu'il lui fallait de force pour tenir en haleine les gardiens de l'Unité.

Une plus rude épreuve était réservée à l'Eglise. Il entrait sans doute dans les desseins du Ciel qu'elle retrempât dans les tribulations ses mœurs et son courage, et qu'elle comprît mieux cette vérité importante, négligée peut-être par plusieurs de ses ministres, que son partage sur la terre est de combattre et de souffrir et que la puissance humaine, isolée de la vertu d'en haut, est incapable de soutenir l'œuvre de Dieu. L'esprit de schisme exerça d'horribles ravages dans la chrétienté. Wiclef, Luther et Calvin levèrent l'étendard de la révolte et parvinrent à rallier autour d'eux quelques princes corrompus. La Réforme, d'abord humble et timide, s'organisa et devint puissance, l'Unité catholique fut rompue, et l'Europe, jusqu'alors *reliée*, pour me servir d'une expression nouvelle, en une seule famille, dont Rome était le centre et comme le foyer, fut divisée en états indépendans les uns des autres, ayant chacun leurs intérêts et leurs croyances à part. Alors un nouveau droit public fut créé : le tribunal auguste qui veillait au maintien des droits de tous fut dépouillé de sa juridiction; la vieille liberté des peuples tomba sous les coups du despotisme réformateur ou ami des chefs de la réforme. Une nouvelle ère s'ouvrit pour le monde, ère de révolutions sans cesse renaissantes et de calamités indicibles.

Pour compléter cette rapide esquisse de l'histoire philosophique du schisme, avant l'ouverture du siècle où nous avons été jetés comme au milieu d'une mer orageuse, nous, hommes de l'époque, nous devons mentionner encore la demi-victoire que remporta l'esprit de schisme par la promulgation des doctrines gallicanes. Le lien de l'Unité ne fut pas rompu en France; mais il fut relâché, au grand détriment de la foi

des peuples et de l'indépendance de l'Eglise. L'improbation de Rome dit assez qu'il y a quelque chose de faux et de nuisible dans la profession de foi que formula en 1682 un homme de génie dont le nom seul rappelle de glorieux et de tristes souvenirs. Je ne crois pas me tromper en assurant que le gallicanisme a ouvert la voie au jansénisme et au philosophisme, deux autres productions de l'esprit de schisme qui ont jeté dans le royaume très-chrétien les germes malheureusement trop féconds de l'incrédulité et de l'indifférence religieuse.

Nous arrivons maintenant à ce qui fait plus spécialement l'objet de notre examen. Nous allons considérer l'esprit de schisme dans l'établissement de l'Eglise constitutionnelle qui appartient aussi à notre époque, puisqu'elle a prolongé son existence jusque dans les premières années de ce siècle, dans les tentatives faites par Napoléon pour séparer l'Eglise de France de celle de Rome, et enfin dans les misérables essais de réformation qui se renouvellent sous nos yeux.

La révolution française de 89, considérée sous son point de vue le plus élevé et le plus large est une réaction violente du philosophisme rationnel contre le principe qui dominait l'Europe depuis quatorze siècles, principes d'autorité, théocratique avant la Réforme et les coups d'état de Richelieu, purement royal depuis cette époque. C'est ce qui explique comment la chute du trône fut immédiatement suivie de l'établissement d'une république costumée à la grecque et drapée à la romaine. Il fallait en effet remonter bien haut dans l'histoire et jusqu'à des siècles presque inconnus, pour trouver un type même imparfait de la nouvelle société qui venait d'éclore dans le sang.

Les économistes ne parlèrent d'abord que d'abus à réformer; mais la pensée révolutionnaire avait plus de profondeur. Il s'agissait bien réellement de raser l'ancien édifice jusqu'au sol et d'en livrer les débris au vent, comme une vile poussière.

Or, dans ce passé qu'il fallait anéantir sans retour se trouvait en première ligne la puissance de Rome. Les philosophes réformateurs n'ignoraient pas tout ce qu'il y a de force dans le principe de l'Unité. Ils savaient que leurs efforts échoue-

raient, tant qu'ils n'auraient pas brisé le dernier anneau de cette chaîne qui tenait rapprochées et concentrées sur un même point toutes les intelligences du monde catholique. D'ailleurs l'autorité était l'objet de leur haine et le point de mire de leurs attaques ; Rome était dépositaire de l'autorité. La perte de Rome fut conjurée par les Attila du Vandalisme philosophique.

Cependant un grand obstacle s'offrait en France à l'accomplissement de leurs projets. Le poison de l'incrédulité philosophique n'avait pas pénétré jusqu'au cœur de la société française. Les saturnales impies de la régence, les scandales du règne de Louis XV et les infâmes productions de l'école voltairienne n'avaient pas entièrement déraciné les habitudes religieuses et l'attachement à la foi chrétienne. On risquait de tout perdre en attaquant de front ce qu'on appelait dans le parti les restes de la superstition et du fanatisme. Il fallut transiger en quelque sorte avec l'ennemi, en attendant que l'occasion se présentât de lui porter un coup mortel ; car les enthousiastes partisans du philosophisme ne rêvaient rien moins que la ruine totale de cette société indéfectible qui ne finira qu'avec le monde.

L'établissement de l'Eglise constitutionnelle fut donc arrêté, comme une nécessité du présent, comme un terme moyen entre le passé catholique et l'avenir qu'on espérait conquérir exclusivement au profit de la philosophie rationnelle. C'était une ruse de l'esprit de schisme, qui n'est en réalité que l'esprit de mensonge.

Pour se convaincre de la vérité de ce jugement historique, il suffit de jeter les yeux sur les principales dispositions de l'acte législatif auquel on a donné le nom de *constitution civile du clergé*, comme si le clergé n'était pas déjà constitué par le seul fait de son existence ou que la société religieuse dût recevoir ses lois disciplinaires d'un pouvoir purement temporel. Mais il importait, avant tout, au succès de l'œuvre philosophique d'établir en principe la suprématie de l'ordre civil sur l'ordre spirituel. A cet égard le gallicanisme avait frayé la route.

Or, que voyons-nous dans la loi constitutive de l'Église constitutionnelle ?

Aucune atteinte directe n'est portée ni au dogme chrétien, ni aux rits, ni à la forme extérieure du culte. L'épiscopat est conservé ; le clergé du second ordre conserve ses fonctions et ses titres. Voilà pour le peuple : il fallait le tromper et lui faire croire que sa foi restait intacte. Mais les prérogatives de Rome sont détruites. L'élection populaire pour les dignités ecclésiastiques, la confirmation de l'évêque élu, par le métropolitain et par l'autorité civile remplacent l'institution canonique jusque-là donnée par le Saint-Siége La circonscription des évêchés et des paroisses est faite d'autorité et sans l'avis du premier des pasteurs. Les titulaires nommés et institués d'après l'ancien usage sont dépossédés et remplacés. Enfin le principe unitaire est éliminé de la nouvelle combinaison, par conséquent Rome est frappée et avec elle l'autorité et le catholicisme.

Joignons à cela, comme des incidens liés à l'action principale, la spoliation violente du clergé, la sécularisation et l'abolition tyrannique des ordres religieux, et nous comprendrons comment l'esprit de schisme a pu se croire un instant sur le chemin de la victoire.

Toutefois, il est vrai de dire que le philosophisme, livré à ses seules forces, serait difficilement parvenu à ses fins, mais il eut l'adresse de s'associer de puissans auxiliaires, en flattant les passions et les espérances de la vieille opposition janséniste. Ceux qui en conservaient encore les opinions crurent voir dans les nouvelles institutions un moyen de ressaisir la puissance et de satisfaire leurs ressentimens contre le pouvoir qui les avait foudroyés. Ils se jetèrent tête baissée dans l'Église schismatique, et ils entraînèrent avec eux dans le schisme les hommes en assez grand nombre qui avaient puisé l'esprit d'indépendance anti-catholique dans les parlemens et dans les cours souveraines. Ainsi renforcée, l'armée philosophique commença l'attaque. On connaît l'immense influence qu'elle exerçait dans l'assemblée nationale, ses succès déplorables et la triste faiblesse du prince qui donna la sanction royale à la constitution civile.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la conduite des nouveaux apôtres. Je ne rapporterai ni les scandales et la honteuse apostasie des uns, ni les faiblesses des autres. Presque tous aujourd'hui sont morts aussi bien que le schisme qu'ils avaient voulu fonder. Laissons à Dieu le soin de les peser dans sa redoutable justice. Quant à ceux qui, long-temps avant de sortir de cette vie, ont courbé la tête sous le joug de l'autorité, ils ont recueilli, même de leur vivant, dans les suffrages des vrais catholiques, la récompense de leur glorieux repentir; leur mémoire est en bénédiction.

L'Église constitutionnelle, comme nous venons de l'envisager, n'était donc en réalité qu'un édifice sans fondemens, destiné à remplacer pour quelques jours celui que le fondateur du christianisme a établi sur la pierre ferme et que les philosophes se flattaient de détruire entièrement. Elle s'éteignit bientôt dans la honte et dans le sang, et cette foi encore la vérité catholique sortit de la lutte plus belle et plus radieuse.

Ce fut un beau jour pour la France que celui où la religion rentra victorieuse dans les basiliques qu'elle avait élevées aux jours de sa puissance et que la Raison, divinité immonde, avait momentanément profanées. Il y avait là tout ce qui constitue un glorieux triomphe.

Chants de joie : l'hymne ambroisien, ce cantique sublime qui semble emprunté à l'harmonie des esprits célestes, retentissait dans les temples, répété par des milliers de voix et par l'écho mystérieux du sanctuaire.

Ennemi vaincu : le philosophisme se trouvait là, l'œil morne, le front humilié, confus de ses excès et de sa défaite.

Triomphateur radieux : ce même Dieu, naguères précipité du trône et conspué, remontait au Capitole chrétien. On l'avait dit mort, et il ressuscitait, vainqueur des *principautés* et des *puissances* qui avaient conjuré sa ruine ; il triomphait *par lui-même* à la face de l'univers qui avait eu le triste spectacle de ses humiliations, enlevant à ses ennemis pour toute dépouille la haine de leurs cœurs et l'égarement de leurs esprits.

Hommages publics : tandis que le peuple se pressait dans les saints parvis, près de l'autel était l'élite de la France nou-

velle, prêtres, savans, législateurs, généraux, et, au milieu d'eux, la grande figure du premier consul, alors plus élevé en gloire qu'aux jours où il foulait aux pieds la tête des rois. Et toute cette foule était dans un religieux silence, émerveillée de ce qui se passait sous ses yeux, et la voix du Pontife répétait ces paroles : *Le Christ est vainqueur, il règne, il commande !*

C'était un beau jour. Dieu s'y est montré grand.

La France renaissait, et la religion qui, dans d'autres temps, l'avait enfantée à la civilisation et à la gloire, assistait cette fois encore à sa merveilleuse restauration, et embellissait les premières heures de sa nouvelle existence. Les hommes religieux versaient des larmes de joie; ils prédisaient de saintes destinées à ce 19[e] siècle, dont l'aurore était si pure après la nuit sanglante de la terreur, si calme après les ravages de la tourmente révolutionnaire. Ne disons pas encore qu'ils se sont trompés : Non, ne maudissons pas notre siècle. Qu'il nous suffise de pleurer sur ses égaremens.

A l'époque où s'accomplissait l'heureux événement que nous venons de retracer, le philosophisme était à bout ; il était tombé dans l'arène, parce que le pied lui avait glissé dans le sang de ses victimes, et un soldat de vingt-neuf ans le traînait à sa suite, chargé de chaînes d'or et portant la livrée. Le philosophisme n'était plus qu'un valet. Le schisme constitutionnel disparut avec la puissance qui l'avait fondé.

D'ailleurs le rétablissement de l'ordre en France entrait dans les vues politiques du premier consul, qui déjà rêvait l'empire; et le catholicisme se montre partout où se produit l'ordre véritable, qu'il faut bien se garder de confondre avec la servitude muette des peuples de l'Orient, ou l'obéissance passive des nations européennes, soumises au despotisme militaire. Le catholicisme, c'est la vérité sociale tout entière; par conséquent c'est l'ordre aussi bien que la liberté. — Ajoutons encore que, par une disposition spéciale de la Providence, Pie VII régnait au Vatican, grand homme, qui comprit les besoins de son époque, saint Pontife, à qui l'esprit de Dieu semble avoir communiqué, dans toute sa plénitude, le don de la sagesse.

Par ce concours d'heureuses circonstances, la religion triompha, et l'esprit de schisme prit la fuite couvert de honte et d'infamie. Il attendit, pour renouveler ses tentatives de bouleversement, que le grand homme qui l'avait terrassé fût lui-même vaincu par l'ambition et énivré par les faveurs de la fortune.

Ce moment arriva après une innombrable série de victoires et de conquêtes. Moment fatal, qui vit s'ouvrir l'abîme destiné à engloutir la gloire et la puissance du moderne Charlemagne !

L'Europe était soumise et dépouillée ; mais un vieillard se défendait encore de la spoliation au nom du Ciel. Au lieu d'adorer l'idole, il la frappait de l'anathème. En France, tandis que tous les pouvoirs s'étaient faits courtisans, le clergé seul était indépendant ; il s'élevait au-dessus du niveau. D'ailleurs il relevait de Rome ; jamais le rève de la monarchie universelle ne se réaliserait, tant qu'il y aurait sous le soleil une autorité autre que celle de l'empereur. De là naquit le projet insensé de fonder une Eglise nationale, ayant pour chef nominal un patriarche, pour chef réel et pour pape NAPOLÉON. Ainsi se serait opérée en France, comme en Angleterre et en Russie, l'union intime du sacerdoce et de l'empire, ou, pour parler plus juste, l'oppression du sacerdoce par l'empire. Le concile de 1811 fut convoqué.

Je laisse à l'histoire le soin de rapporter les faits qui se rattachent à cette période si intéressante des temps modernes. Il me suffit de dire en général que le maître du monde ne put triompher de la foi courageuse de l'épiscopat français. S'il trouva dans le concile quelques hommes disposés à jouer le rôle de Cranmer, il en rencontra plus encore qui imitèrent la résistance de Thomas Becket, au risque de périr comme lui.

Sire, lui dit l'un d'eux, qu'il espérait enlacer dans les filets d'une théologie sophistique (car, lui aussi, il s'était fait sophiste, comme les Césars du Bas-Empire) *si j'avais deux âmes, j'en mettrais une au service de V. M. Je n'en n'ai qu'une : elle est à Dieu.* Ainsi parlèrent presque tous les Pères du concile ; le moderne Henri VIII fut vaincu. Ce qu'il y a de remarqua-

ble, ce qui atteste la force de la vérité, c'est que dans le nombre des prélats qui se montrèrent les plus attachés à l'unité catholique, on en compte plusieurs qui avaient appartenu à l'Eglise constitutionnelle. L'esprit de schisme avait perdu toute sa force.

Mais ici encore, remarquons-le pour mieux comprendre la vérité que je veux mettre en lumière, l'allié naturel, l'agent visible et extérieur de la puissance de division qui existe dans le monde moral, le philosophisme était lui-même réduit aux abois. Forcé d'abandonner la direction des affaires publiques, il s'était réfugié dans l'idéologie. L'œil perçant du despote le découvrit sous ce masque ; il le craignait peut-être : il affecta de le mépriser et l'empêcha de se produire. Faut-il s'étonner qu'il ne l'ait pas eu pour auxiliaire dans sa criminelle tentative ?

D'ailleurs la France occupée de guerres et de conquêtes, emportée dans un mouvement continuel d'évolutions militaires s'occupait peu de doctrines et de théories. Elle sut à peine que son empereur avait conçu le plan d'un schisme; elle en lut la nouvelle entre deux bulletins de l'armée d'Espagne, et peut-être ne comprit-elle pas qu'il était question d'un événement du jour qui devait s'accomplir sous ses yeux.

De faute en faute, d'échec en échec, et à l'heure marquée par le Ciel le colosse fut renversé, et ce fut la fin. Projets de conquête, de domination et de vengeance, projets de schisme et de persécution, tout s'éclipsa en un clin d'œil, comme l'une de ces illusions fantastiques que la nuit enfante et qui fuient au retour de l'aurore.

On est convenu d'appeler *restauration* l'espace de temps qui s'est écoulé entre la chute du trône impérial et la révolution de juillet. Mais les dénominations générales manquent presque toujours de vérité. Celle de *restauration* est plus impropre qu'aucune autre pour exprimer ce qu'on veut lui faire signifier, à moins qu'on n'en restreigne l'application au retour de la famille bourbonnienne et à la réintégration de quelques proscrits dans le vieux manoir de leurs pères. Alors le nom vaut mieux que la chose et il mérite peu les honneurs de l'histoire. Mais, à dire vrai, rien ne fut *restauré* en France, après

les événemens de 1815. En vain chercherait-on dans la constitution politique imposée au roi-philosophe par la coterie doctrinaire, qui déjà avait imprimé son cachet à l'époque nouvelle, une ressemblance parfaite avec quelques-unes des anciennes formes de la société française. La charte était un mélange confus de tous les élémens qui y ont dominé l'un après l'autre, depuis Clovis jusqu'à l'ouverture de l'ère républicaine, sans qu'il soit possible de dire auquel de tous elle donnait la prééminence. On y retrouve quelque chose de la monarchie féodale dans l'institution de la pairie, de la monarchie des états dans le droit électoral et la députation; quelque chose de la monarchie parlementaire dans l'établissement de cours souveraines et inamovibles, de la monarchie absolue dans le droit des coups-d'état accordé à la couronne par l'article 14, enfin quelque chose de la monarchie constitutionnelle, telle que l'avait fondée la Constituante, dans la pondération et le partage des pouvoirs. Par une espèce d'opération chimique, on avait fondu ensemble tous ces débris de systèmes déformés par le temps; il en était résulté une loi fondamentale qui ne fondait rien. Quinze ans plus tard, on le sut; mais il n'était plus temps.

De restauration véritable, je n'en vois nulle part la moindre trace. *Il n'y a qu'un Français de plus,* disait à son retour dans la patrie le malheureux prince qui naguères abritait ses cheveux blancs sous le même toit qui a vu le vainqueur d'Austerlitz dans tout l'éclat de sa gloire, après la bataille des *trois empereurs*. Parole bien vrai! rien ne fut reconstitué en France, et quand on eut mis le lys à la place de l'aigle, tout fut dit.

Aussi, malgré la prospérité matérielle dont jouit la France sous le sceptre des fils de Saint-Louis, l'anarchie ne tarda pas à se montrer sous de nouvelles formes; elle divisa toutes les intelligences, et le défaut de précision dans les institutions civiles contribua beaucoup à la nourrir et à l'augmenter. Politique, morale, religion, tout fut débattu, tout fut remis en question, comme à la fin du siècle précédent, avec la différence néanmoins que le philosophisme, auquel l'épreuve ré-

publicaine avait si mal réussi, marchait avec plus de réserve et s'enveloppait de plus de précautions. L'esprit catholique retrempé dans le malheur l'aurait aisément vaincu, s'il avait en lui-même une pleine liberté d'action; mais il fut comme gêné dans ses mouvemens par une conséquence nécessaire de la fausse situation dans laquelle l'église de France se trouva replacée.

Loin de moi la pensée d'attaquer le clergé français, dont l'univers catholique admire les vertus et la courageuse résignation; mais il y a nécessité de reconnaître qu'il se montra faible dans cette lutte de principes qui, plus habilement conduite, aurait pu assurer le triomphe définitif de la vérité. Les causes de cette faiblesse se trouvent surtout dans son funeste attachement à des doctrines improuvées par le Saint-Siége et dans sa dépendance légale du pouvoir civil. Pour vaincre le philosophisme, sous les diverses formes qu'il a successivement revêtues, il fallait le traîner malgré lui aux pieds de l'autorité et le forcer à avouer son impuissance radicale de rien édifier. C'était le seul moyen de le désarmer et de rendre inutiles les ressources que lui fournissaient la science du monde extérieur et la dialectique rationnelle. Mais l'autorité fut repoussée comme auxiliaire dans le combat, parce qu'elle avait été en quelque sorte éliminée du système théologique, tel que l'avait formulé le programme de 1682. C'était une conséquence nécessaire. Aussi toute la polémique religieuse, pendant les quinze années dont nous parlons, se borna-t-elle à la discussion de quelques points de détail, dans lesquels le philosophisme ne pouvait être frappé à mort. Un homme pourtant, le premier des philosophes, le plus grand des écrivains modernes, qui vient encore d'ajouter à sa gloire par l'un des plus nobles exemples de soumission qu'offrent les annales de l'Eglise, un seul homme comprit le véritable état de la question. Seul il attaqua l'ennemi de la vérité catholique avec des armes catholiques. L'histoire dira pourquoi il n'a pas terminé la lutte. Puisse-t-elle, dans son inflexible équité, n'adresser aucun reproche à ceux qui se sont faits ses antagonistes!

J'arrive à la révolution de juillet. Cet événement qui frappa

le monde de stupeur était la suite inévitable des incohérences de la charte doctrinaire et des fautes innombrables dans lesquelles le trône fut malheureusement entraîné.

L'esprit de schisme se hâta de reparaître aussitôt qu'il vit le philosophisme au pouvoir et le principe d'autorité gisant dans la poussière. Il se meut aujourd'hui avec une incroyable activité pour reconquérir le terrain qu'il a perdu. Nous le voyons se produire sous trois formes principales, le *Saint-Simonisme*, l'*Eglise catholique française* et la *nouvelle Eglise constitutionnelle*. Malgré la diversité des noms et des accoutremens, c'est au fond la même pensée : haîne au catholicisme, triomphe de la raison individuelle.

Remarquons, avant tout, que cette espèce de *Triade* schismatique est comme un réseau destiné, dans l'esprit des modernes réformateurs, à envelopper la société française tout entière. Aux âmes passionnées, aux esprits ardens, aux hommes qui vivent encore de la vie de l'intelligence, le *Saint-Simonisme* offre l'attrait d'une doctrine toute de *foi* et de mystérieuses harmonies. Il les appelle à la conquête du monde et au grand œuvre du perfectionnement de l'humanité. Au-dessous de lui l'*Eglise française* offre aux classes moyennes, dans lesquelles l'habitude du luxe et des jouissances de la vie éteint le goût de l'austérité catholique, une morale facile et commode. Enfin l'*Eglise constitutionnelle*, pour se mettre au niveau de la dernière classe, élève ses tréteaux dans un lieu infâme que je rougirais d'appeler de son vrai nom ; elle se fait rivale et rivale maladroite des funambules de boulevard ; elle parle le langage des halles. On dirait d'une société de commerce fondée pour l'exploitation des consciences françaises, sous la raison sociale : *Enfantin*, *Châtel et Roch*.

Si le Saint-Simonisme s'était tenu dans les hautes régions qu'il habitait d'abord, il aurait eu peut-être, comme dernière expression de la pensée philosophique, quelques chances de succès ; il aurait du moins obtenu les honneurs de la discussion au tribunal de l'opinion publique ; mais de système qu'il était il s'est fait religion. Cette transformation lui donnera la mort. Car, outre que l'esprit religieux est singulière-

ment affaibli par les progrès de l'indifférentisme, il se trouvera dans la société française peu d'hommes assez déhontés pour courber le front devant l'apôtre de la prostitution. Si le philosophisme a échoué, lorsqu'il a paru coiffé d'un bonnet rouge et les maisons ensanglantées, il ne réussira pas davantage en conviant les peuples à ses fangeuses voluptés. Il faudrait désespérer d'un monde qui se laisserait prendre à une pareille amorce.

Les deux autres églises qui travaillent de concert avec le Saint-Simonisme à la ruine de la vérité catholique en France sont également incapables de rien produire qui ait même l'apparence de la vie et de la durée. La société française considérée sous le rapport religieux se partage en trois classes bien distinctes. L'une a conservé la foi; l'autre en a perdu jusqu'aux premières notions et s'est fait des habitudes de matérialisme. La troisième, espèce de *juste-milieu,* se compose des hommes qui, sans affections et sans haines religieuses, vivent dans une indifférence absolue pour tout ce qui n'est pas affaires. Or, de ces trois classes, aucune ne peut devenir la conquête du schisme *français* ou *constitutionnel.* La première est acquise au catholicisme; il n'en quittera pas la noble banière, pour s'enrôler sous celle d'un prêtre rebelle et parjure. La seconde méprise la religion annoncée par *Châtel et Roch* au moins autant qu'elle hait le catholicisme, et la dernière, si elle était capable de faire un pas vers les idées religieuses, s'acheminerait plutôt vers les temples où règne la vérité immortelle que vers les *Bazars* où l'erreur d'hier est assise au milieu des marchands. Dans le siècle présent, tout mouvement moral ou intellectuel doit venir d'en haut. Et quoi de plus bas et de plus abject que les sacriléges parodies des modernes sectaires? il fallait peut-être encore, pour compléter la honte du philosophisme, qu'il subît cette dégoûtante transformation.

Il résulte de tout ce que j'ai dit sur l'esprit de schisme au 19e siècle qu'il est le produit et l'expression du philosophisme, et qu'il suit en tout ses destinées. Ils sont aujourd'hui l'un et l'autre condamnés à l'impuissance. Le moment n'est peut-être pas éloigné où la société européenne, après avoir demandé

inutilement le vrai, l'utile et le beau à tous les systèmes de la sagesse humaine, les cherchera où ils se trouvent réellement. Le catholicisme est là, prêt à la recevoir dans ses bras. Puisse-t-elle bientôt y trouver la paix, le bonheur et la véritable liberté!

DÉCOUVERTES HIÉROGLYPHIQUES. — LETTRE DE M. COQUEREL.

Sur le système hiéroglyphique de M. Champollion (1), considéré dans ses rapports avec l'Ecriture sainte (2).

Tu me demandes, mon cher frère, un article sur le *système hiéroglyphique* de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture sainte. Sans doute il peut être utile de donner l'éveil en France sur cette source nouvelle, ouverte à la critique sacrée; mais la tâche est difficile; un exposé de la théorie doit en précéder l'application, et quoique les ouvrages de M. Champollion ne soient que raisonnablement scientifiques, il faut les dépouiller de leur érudition, et substituer des termes, des détails, des rapprochemens modernes aux siens; il faut aussi s'arrêter à des dates historiques encore contestées. La tâche, je le répète, est difficile, et je crains qu'elle ne passe et mes forces et mes loisirs; heureusement, j'ai trouvé un guide sûr, dans la personne de M. le professeur J. D. Van Lennep, dont les recherches sont toujours aussi profondes que sa bienveillance est grande à les communiquer, et à qui je m'empresse d'en témoigner ma respectueuse reconnaissance. Encouragé par ses secours, j'ai pris la plume......

Tu te souviens qu'un vieux poète français, qui aurait peut-être

(1) M. Champollion vient de succomber, à l'âge de 41 ans, à une maladie causée principalement par l'excès du travail. De retour, depuis deux ans environ, d'un voyage en Egypte, entrepris sous les auspices du gouvernement, M. Champollion s'occupait de mettre en ordre les immenses matériaux qu'il avait recueillis avec autant d'habileté que de persévérance, lorsqu'il a été atteint de la maladie qui l'a mis au tombeau.

(2) V. ci-dessus, tom. IV, p. 83.

donné une épopée à la France, s'il avait vécu sous Louis XIV, a dit des pyramides :

> Vingt siècles descendus dans cette sombre nuit,
> Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit.

Malheureusement ces deux beaux vers étaient applicables à toute l'Egypte, et ces profondes ténèbres suivaient le cours du Nil, depuis les sables de la Nubie jusqu'aux sept embouchures. Cette page brillante de l'histoire restait à lire, et, malgré les renseignemens que les Grecs, les Romains et les Pères de l'Église ont fournis, les immenses travaux des voyageurs et des savans, les riches collections répandues en Europe, et l'ouvrage monumental dont un souverain seul peut être l'éditeur, l'Egypte était encore un secret; ses ruines muettes étonnaient sans instruire.

Ce mystère n'avait qu'une cause; le sens des hiéroglyphes était inconnu. Evidemment, pour connaître un peuple ancien, il faut savoir sa langue et lire son écriture, à moins que son histoire n'ait été transmise avec celle d'autres peuples; et, dans ce cas même, il sera impossible de la vérifier et de comparer les récits étrangers aux monumens nationaux. Ainsi les caractères persans des ruines de Persépolis, les restes des langues étrusque et punique sont inconnus; mais les Grecs ont raconté l'histoire persane, et Rome a fait connaître le peuple qui fut son prédécesseur en civilisation, et bien mieux encore celui qui fut trois fois son rival en puissance.

L'Egypte, comme la Perse, l'Etrurie et Carthage, occupe un grand nombre de pages dans les livres grecs et latins; mais il était impossible d'évaluer la confiance que méritent ces souvenirs dispersés, en les comparant aux manuscrits et aux monumens égyptiens. Après tant d'efforts, les hiéroglyphes sont restés des hiéroglyphes; un découragement universel s'était emparé des esprits, et l'on désespérait de résoudre ce vieux problême.

La solution en était surtout désirée par le critique sacré. De tous les peuples, l'Egyptien est celui avec lequel les Hébreux ont eu le plus de relations, depuis le voyage d'Abraham (1) jusqu'à la déportation de Jérémie (2), c'est-à-dire, depuis le premier patriarche jusqu'après la ruine de Jérusalem. Aussi l'Egypte est le nom

(1) *Genèse*, XII, 10.
(2) *Jér.*, XLIII, 6.

étranger qui se lit le plus souvent dans l'Ecriture; le signe distinctif de la race élue était porté peut-être par le sacerdoce des Egyptiens; Moïse avait été instruit dans toute leur sagesse (1); Salomon a épousé une fille de leurs rois (2); et ce qui ajoute à l'intérêt de cette grande question, c'est qu'il était défendu à Israël de communiquer avec les nations voisines; un seul peuple était excepté de cette interdiction, et ce peuple, c'était l'Egyptien (3). Tout concourait donc à faire présumer que le meilleur commentaire des antiquités judaïques était sculpté sur les temples, les palais, les obélisques des Pharaons; mais ces terribles hiéroglyphes semblaient séparer pour jamais le Jourdain et le Nil.

Enfin, les deux fleuves commencent à mêler leurs eaux, ou pour quitter ces images auxquelles le sujet m'entraîne, le secret des hiéroglyphes est trouvé, et les fruits que la critique sacrée peut s'en promettre sont immenses. Comme d'ordinaire, l'énigme était bien plus simple qu'on ne le croyait, et, malgré les prétentions du *Quartely Review* (4), c'est à M. Champollion le jeune que l'on est redevable de cette découverte inespérée; un prélat connu comme ambassadeur, et mieux encore comme publiciste, a dit que les ouvrages de M. de Humboldt étaient une seconde découverte de l'Amérique; on peut dire que ceux de M. Champollion sont la première de l'Egypte. Avant d indiquer les avantages que l'étude des livres saints en peut retirer, il est indispensable de donner un rapide aperçu du système hiéroglyphique, tel qu'il l'expose; avant tout, je rends hommage à la candeur, à la clarté qui règne dans son ouvrage; il est impossible de traiter une pareille matière avec plus de sincérité; aucun esprit de système, aucun engouement, aucune prévention, aucune adresse étymologique ne dirige l'auteur, et l'impression que produit son livre laisse douter s'il faut plus admirer en lui le savant qui s'est rendu contemporain des Pharaons, ou l'homme droit qui aime encore mieux la vérité que l'honneur de *lire* un obélisque ou un papyrus.

Lorsque l'Egypte devint chrétienne, elle abandonna ses écritures hiéroglyphiques, qui tenaient trop de son ancien culte pour con-

---

(1) *Actes*, VII, 22.

(2) I *Rois*, III, 1.

(3) *Deut.* XXIII, 7.

(4) N° LV, 1823.

tinuer de lui servir; elle emprunta l'alphabet grec, en y insérant quelques caractères nationaux qui furent conservés, et le copte, dont on connaît les dialectes, n'est que l'ancienne langue égyptienne, écrite en lettres grecques. Etrange vicissitude des choses humaines, que de voir la langue des Pharaons empruntant l'alphabet des colonies du Péloponèse et des insulaires de la mer Égée! Ce concours de circonstances, le changement du gouvernement, du culte et de l'alphabet, fit rapidement oublier les hiéroglyphes. Il ne paraît pas que dans l'antiquité les Grecs ou les Romains les aient compris; au moins voit-on toujours les prêtres d'Egypte les expliquer aux princes et aux philosophes que les chances de la guerre ou le désir de s'instruire amenaient. On conçoit que depuis l'ère chrétienne, lorsque l'Egypte même les oubliait, les étrangers ne les aient pas appris, et l'école d'Alexandrie, quoique voisine des monumens, s'occupait bien plus de la métaphysique et des sciences exactes, que de l'étude de l'histoire et des antiquités. Aussi ce que les auteurs classiques et les écrivains ecclésiastiques ont dit des hiéroglyphes, n'a guère facilité les recherches des modernes. Clément d'Alexandrie paraît en avoir eu l'idée la plus juste, et cependant, loin que ce fameux passage de l'illustre disciple de Pantænus ait aidé M. Champollion, c'est plutôt M. Champollion qui, par sa découverte, explique le passage de Clément. Une grande erreur dont il est impossible de trouver le commencement a fini par s'établir; on a cru, depuis des siècles, que les hiéroglyphes n'étaient que des *figures;* on a cru que la langue égyptienne s'écrivait à peu près, comme le blason moderne, par des emblêmes; et partant de ce principe, sans examiner s'il était vrai, on a inventé système sur système pour attacher un sens emblématique à chacun de ses signes bizarres; en suivant cette marche, on n'était arrivé qu'à des absurdités plus ou moins ingénieuses, celle par exemple de lire le psaume *cent* sur le portique du grand temple de Dendera et de prendre les noms des Pharaons pour des amulettes, et personne ne s'était douté que les hiéroglyphes pouvaient être, non des *figures* représentant des *idées*, mais des *lettres* représentant des *sons*, comme les nôtres. M. Champollion l'a prouvé, et un secret qui remonte à plus de trois mille ans n'en est plus un pour qui veut lire son ouvrage.

La pierre de Rosette, malgré ses fractures, a pu servir au premier essai. Ce monument, trouvé à Rosette lors de l'expédition d'Egypte, et que les hasards de la guerre ont livré aux Anglais,

a trois faces et porte trois inscriptions, l'une en grec, l'autre en hiéroglyphes (je parlerai plus loin de la troisième). Un groupe de signes hiéroglyphiques, entouré d'un cadre, semblait correspondre au nom de Ptolémée dans le texte grec, et l'on se douta que ces hiéroglyphes encadrés signifiaient Ptolémée. Il fallait un point de comparaison; l'obélisque de l'île de Philé, récemment transporté en Angleterre, a fourni un groupe hiéroglyphique encadré, que, d'après l'inscription grecque du socle du monument, on a cru exprimer Cléopâtre. La troisième lettre du nom de Ptolémée, comme la quatrième du nom de Cléopâtre, est un O; si les hiéroglyphes sont de simples lettres, il faut évidemment que le troisième signe du cadre Ptolémée soit le même que le quatrième du cadre Cléopâtre. Il se trouve en effet qu'une *fleur à tige recourbée* occupe dans les deux cadres la troisième et la quatrième place; donc cette fleur est un O; et ce coup d'essai qui semble presque un jeu d'enfant est une véritable découverte de l'Egypte. Il fallait cependant l'opiniâtre patience et la perspicacité de M. Champollion pour l'exploiter; il a continué ses travaux avec l'ardeur que devait inspirer ce premier succès, et à force de comparer les inscriptions des temples, des palais, des obélisques, des sphinx, des statues, les manuscrits sur papyrus, les caractères peints sur les caisses des momies, les légendes des vases, des amulettes, des scarabées, il est parvenu à refaire l'ancien alphabet égyptien, composé de signes hiéroglyphiques, qui sont des lettres et non des figures.

La première application de sa découverte montre assez l'utilité que la religion en peut tirer. C'est un exemple qui invite fortement tout esprit non prévenu à réfléchir sur les voies de la Providence, et à reconnaître cette grande loi du gouvernement moral de ce monde, que les découvertes arrivent toujours à propos. Je sais que l'on est tenté de sourire, quand on entend parler de la Providence *pour aujourd'hui;* on veut bien la reconnaître *pour autrefois;* mais ce qui arrive de notre temps et sous nos yeux semble tellement humain que l'on est souvent moins disposé à y reconnaître le doigt de Dieu. Aucun vain respect ne m'empêchera de dire ma pensée. L'apparition du zodiaque de Dendéra à Paris forme une époque curieuse dans l'histoire de l'esprit religieux. Qu'on se représente ce monument arrivant en France, au moment que d'Holbac écrivait son *Système de la nature*, ou Dupuis son *Origine des cultes;* quel triomphe pour leurs adhérens! M. Champollion n'était pas là pour répondre; s'il y avait été, les clameurs auraient couvert

sa voix, et quelle condamnation plus formelle que jamais aurait passé sur Moïse et sa chronologie! Notre génération plus sérieuse et plus réfléchie s'est gardée de prononcer si vite; cependant le vieux levain a un peu fermenté; les derniers restes du philosophisme se sont agités; l'incrédulité astronomique de Dupuis s'est un peu relevée du discrédit profond où elle était tombée. Selon le goût du moment, on a réimprimé in-18 cette incrédulité qui avait paru in-4°; pour comble, l'esprit de parti, qui se glisse partout, s'est mêlé d'un vieux monument égyptien, et ceux qui le disaient *jeune*, étaient soupçonnés d'énoncer cet avis plus par politique ou par piété que par conviction; la science, sans mauvaise intention, accumulait ses calculs, au bruit des plaisanteries, sur l'âge *officiel* du zodiaque, lorsque M. Champollion, plus officiel que personne, est venu, son alphabet à la main, lire sur le monument un titre impérial romain, et sur l'édifice où il était placé les noms et surnoms des empereurs Tibère, Claude, Néron, Domitien, et prouver ainsi combien peu la pierre de Dendéra pouvait servir à l'incrédulité de trophée contre Moïse.

Il est rare que le premier usage d'une invention ou d'une découverte donne moyen d'en prévoir toute l'utilité. En continuant ses travaux, M. Champollion est arrivé à un système complet, dont voici un très-rapide aperçu (1). L'Egypte avait trois sortes d'écritures; 1° l'écriture hiéroglyphique *phonétique* (2), composée d'hiéroglyphes-lettres : c'est celle qui couvre les ruines de l'Egypte; les signes en sont quelquefois sculptés avec soin jusque dans les moindres détails, quelquefois les contours seuls sont tracés; 2° l'écriture *sacerdotale*, sorte d'hiéroglyphes abrégés, était celle des scribes sacrés, servait surtout aux matières religieuses et se retrouve sur la plupart des papyrus des momies; 3° l'écriture *populaire*, servant aux relations civiles et privées : c'est celle de la troisième inscription du monument de Rosette.

Cependant tous les hiéroglyphes ne sont pas des lettres; au lieu d'écrire, par exemple, les lettres exprimant le mot *Ré*, le soleil,

---

(1) *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens*, par M. Champollion jeune, 2 vol. in-8°, dont un de planches. Paris, 1824. L'auteur a donné une seconde édition de son livre en 1828 : il y a réuni sa *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*.

(2) *Phonétique*, exprimant un son.

on dessinait l'idole du dieu Soleil telle qu'on la voyait partout dans les temples; voilà un hiéroglyphe-*figure :* où l'on exprimait l'idée soleil, par le disque emblème de ce dieu; voilà un hiéroglyphe-*emblème.* Un Egyptien pouvait à son choix écrire ce mot de trois manières, par un tracé des lettres, par un dessin de l'idole, ou par l'emblème du disque solaire. — Des signes spéciaux notent les idées générales de *Dieu*, *Déesse*, *Masculin*, *Féminin*, *Enfant*, *Temps*, *Lieu*, etc. Un homme, par exemple, ou une femme, accroupi et le bras levé, indique les deux genres; ces hiéroglyphes sont aussi des emblèmes. — Les hiéroglyphes proprement dits se divisent donc en lettres, figures et emblèmes; mais sur les monumens de toute espèce, les hiéroglyphes-lettres sont en plus grand nombre. — Les voyelles des mots, écrits en hiéroglyphes, sont très-souvent omises, comme en d'autres langues orientales, et lorsqu'elles sont exprimées, n'ont pas toujours un son fixe. — Les hiéroglyphes-lettres sont toujours la représentation d'un être ou d'un objet, quelquefois fantastique, plus souvent réel, dont le nom en égyptien commence par la lettre que l'hiéroglyphe représente; ainsi un aigle est un A, parce que ce mot commence par un A. — De là est venu qu'une seule lettre s'écrivait hiéroglyphiquement par un grand nombre de différens caractères; ainsi, en hiéroglyphes, un agneau, une araignée, un ancre, un angle, seraient des A, parce que tous ces mots commencent par cette lettre. Quelque compliquée que paraisse cette écriture, elle était fort simple aux yeux d'un Egyptien, qui, sachant parler sa langue, comme nos enfans la leur avant de savoir écrire, ne pouvait être embarrassé, comme nous aujourd'hui, de cette multitude de signes dont M. Champollion a déjà compté environ 900. Il a reconnu ces hiéroglyphes-lettres, différens de forme et pareils de son, après un immense travail de comparaison entre les caractères de trois écritures phonétique, sacerdotale et populaire, et entre les signes hiéroglyphiques et les mots coptes. — Les hiéroglyphes s'écrivaient de gauche à droite, de droite à gauche, ou en colonnes perpendiculaires, et le sens dans lequel on doit les lire est toujours indiqué par la direction des têtes d'animaux et des parties angulaires ou saillantes des divers signes; de là vient aussi qu'ils sont presque toujours dessinés de profil et jamais de face; quelquefois on trouve des signes abrégés ou combinés, et quelquefois aussi ils sont groupés avec symétrie, surtout dans les inscriptions monumentales, d'après leur forme et leur grandeur. — Les noms et prénoms de rois sont toujours entourés d'un cadre; le premier groupe est toujours le prénom; le second,

le nom ; ces deux règles si importantes sont sans exception connue. Les noms de dieux, de déesses, de prêtres, de simples particuliers ne sont écrits qu'en ligne courante, sans cadre qui les distingue du texte. Les hiéroglyphes-lettres, figures et emblèmes sont quelquefois mêlés dans le même texte, dans un seul titre, un seul nom, un seul mot. — Les trois écritures, phonétique, sacerdotale et populaire, dont l'une a été inventée pour abréger l'autre, l'écriture sacerdotale pour abréger l'hiéroglyphique, si longue à écrire, et l'écriture populaire pour simplifier à son tour celle des prêtres; ces trois écritures étaient connues de tout Égyptien qui recevait quelque éducation. Il est absurde de croire qu'un peuple couvre ses monumens et ses tombeaux de caractères indéchiffrables pour lui, et M. Champollion lit les mêmes hiéroglyphes sur les cerceuils de simples particuliers que sur les palais des rois et les temples des dieux. — Cependant le témoignage de l'antiquité ne permet pas de douter que les prêtres n'eussent une écriture secrète. Cette écriture, confondue jusqu'ici avec les hiéroglyphes, et que Clément d'Alexandrie a connue sous le nom d'*énigmes*, existe, incompréhensible encore, sur divers monumens, et se compose de tableaux emblématiques qui paraissent n'avoir aucun rapport avec les hiéroglyphes-lettres.

On voit qu'entre M. Champollion et ses prédecesseurs, il y a cette seule différence, immense, il est vrai, qu'avant lui l'on essayait de *deviner* les hiéroglyphes, et qu'il enseigne à les *lire*. Aussi, dès la lecture des noms romains sur l'édifice et le zodiaque de Dendéra, on lui a objecté que les hiéroglyphes n'étaient des lettres que dans les noms grecs et romains ; mais que dans les noms et les mots égyptiens, ces mêmes hiéroglyphes, rendus à leur expression nationale et redevenus des figures et des emblèmes, seraient illisibles par son alphabet de lettres. Ceci était en effet la pierre de touche de son système; car si les signes hiéroglyphiques, lorsqu'ils expriment de l'égyptien, représentent des *idées*, et non plus des *sons*, l'alphabet vocal ne leur est pas applicable. M. Champollion a prouvé jusqu'à l'évidence qu'il *lit*, à l'aide de son alphabet, les formes grammaticales de la langue égyptienne, les noms égyptiennes des divinités, de simples particuliers et de rois, écrits en hiéroglyphes.

Les formes grammaticales exprimant *de lui*, *d'elle*, *à lui*, *à elle*, etc., et qui correspondent aux articles et aux pronoms modernes, donnent, lues par l'alphabet des hiéroglyphes-lettres, les mêmes sons que ces mêmes articles et pronoms dans la langue copte, qui n'est que l'ancien égyptien. Ce résultat est d'une évidence irrésistible.

Les noms de dieux ou déesses, dont M. Champollion a recueilli un nombre immense, et qui entrent d'ordinaire dans les titres et les noms d'hommes, se lisent et se reconnaissent aisément; ils sont toujours précédés d'un groupe, signifiant : *ceci est l'aspect* ou *la ressemblance;* puis vient l'article *de*, suivi du nom de la divinité, et le tout est terminé par le signe spécial *dieu* ou *déesse*.

Les noms des simples particuliers, toujours écrits en ligne courante, sont toujours accompagné du signe spécial, *homme*, *femme*, ou *enfant*. On en trouve sur les monumens de tout genre; il semble que, soit motif de religion, soit vanité de famille, chez aucun peuple plus qu'en Egypte on n'ait aimé à écrire son nom. Nous verrons plus loin que les noms égyptiens de la famille de Joseph existent et sont lus par M. Champollion.

Ces *lectures* cependant ne donnaient que des probabilités sur l'antiquité des hiéroglyphes-lettres, parce qu'une langue a toujours des pronoms, que les dieux sont censés immortels, et qu'on ignore quand les simples particuliers vivaient. Il n'en est pas ainsi des noms de rois dont l'époque ou la succession est connue, l'application de l'alphabet des hiéroglyphes-lettres à la lecture des noms de souverains décide sans appel et de l'antiquité des monumens qui portent les inscriptions, et de l'antiquité des hiéroglyphes-lettres dont ces inscriptions sont composées. Cette recherche offrira ce double avantage de prouver si l'alphabet vocal ou phonétique est, ou non, la clef de toute l'histoire d'Egypte, et s'il l'est, de fixer les époques où tant d'immenses édifices ont été construits. Déjà (1) la lecture des noms hiéroglyphes des Césars et des Ptolomées, en remontant jusqu'à Alexandre-le-Grand, prouve que les hiéroglyphes-lettres etaient en usage depuis l'an 161 de l'ère vulgaire jusqu'à l'an 332 avant Jésus-Christ, dans l'Egypte grecque et romaine. En remontant encore, nous arrivons au temps où, subjuguée par Cambyse, l'Egypte était devenue une province de l'immense empire des Perses, et la lecture du nom hiéroglyphique de Xerxès démontre l'usage de ces lettres pendant l'époque persane; nous voici déjà dans l'Ecriture sainte, si, comme on commence généralement à le croire, le Xerxès des Grecs est l'Assuérus d'Esther. Il est remarquable que le monument sur lequel M. Champollion lit le nom de Xerxès, porte à côté du groupe d'hiéroglyphes une

(1) *Lettre à M. Dacier*. Paris, Didot, 1822, ou à la suite de la 2e édition du *Précis du système hiéroglyphique*.

inscription en caractères persans. Par la découverte de l'alphabet égyptien, M. Champollion aurait-il mis sur la voie de retrouver l'écriture persane? Deux sphinx du musée royal à Paris conservent les noms d'Acoris et de Néphérites, contemporains de l'époque persane, qui se retrouvent dans la 29e dynastie de Manéthon (1). On doit peu s'étonner que les monumens de ce temps soient rares; occupée à combattre la Perse, ou accablée de son joug, l'Égypte n'a donné que peu de temps aux arts, et n'a pas inscrit volontiers les noms de ses tyrans sur ses édifices; au-delà de Cambyse, nous ne trouverons que les Pharaons. L'obélisque *Campensis*, transporté d'Egypte à Rome sous Auguste, porte le nom de Psametek, le Psammétique des historiens grecs ; l'obélisque ; encore debout au milieu des ruines d'Héliopolis, donne celui d'Osortasen, l'Osorthos de Manéthon, IIe roi de la 23e dynastie, antérieure de 350 ans à Cambyse, et dont d'autres monumens ont offert tous les noms. Ceux de Sésanchis, chef de la 22e dynastie, et d'Osorchon, son fils et son successeur, se lisent sur les colonnades qui décorent la cour de l'immense palais de Karnac, sans parler d'autres monumens où ces deux Pharaons sont aussi nommés. Nous sommes déjà parvenus vers l'an 1000 avant Jésus-Christ et en négligeant plusieurs rois de la 19e dynastie, je me hâte d'arriver au nom fameux qui se lit le plus souvent sur les monumens du plus ancien style de l'Egypte et de la Nubie; ce nom est souvent accompagné de tableaux représentant des scènes de triomphe, des victoires, des tributs offerts, des peuples captifs, et l'on reconnaît dans les personnages les traits de la race africaine; ce nom existe à Nahhar-el-Kelb, en Syrie, près de l'ancienne Bérythe, sur une inscription écrite comme

---

(1) Manéthon, de Sébennyte, était prêtre et scribe sacré sous le règne de Ptolémée-Philadelphe; par ordre de ce prince, il écrivit en grec une histoire d'Egypte en consultant les monumens et les archives ; son ouvrage s'est perdu, mais divers auteurs en ont conservé, entre autres fragmens, les listes chronologiques. L'Egypte, gouvernée d'abord par les dieux, ensuite par les demi-dieux, le fut enfin par les rois dont Manéthon compte 30 dynasties, depuis Menès, successeur des demi-dieux, jusqu'à Alexandre-le-Grand. Cette chronologie, adoptée de confiance par les uns, rejetée comme fabuleuse par les autres, expliquée par plusieurs, en supposant que ces dynasties, au lieu d'être successives, ont été souvent contemporaines, se trouve mériter plus de confiance par son accord avec les découvertes de M. Champollion.

celle de Xerxès, d'un côté en hiéroglyphes, de l'autre en caractères persans, et ce nom, dont M. Champollion donne dix-huit variantes, est celui d'un des Pharaons les plus connus des Grecs et des Romains, celui de Sésostris ou Ramsès le-Grand, dont l'identité est invinciblement prouvée par un passage de Manéthon, qui atteste que ce conquérant portait ces deux noms. Cette lecture nous reporte à dix siècles avant Cambyse, à douze avant Alexandre; M. Champollion remonte encore, et lit les noms des prédécesseurs de Ramsès qui forment la 18e dynastie; entre autres, sur le colosse de Thèbes, le nom d'Aménoftep, que Manéthon donne pour le Memnon des Grecs, et le colosse de Thèbes est précisément le monument que les Grecs ont dit être la fameuse statue harmonieuse de Memnon; sur le sanctuaire du temple d'Amada, le nom de Thoutmosis III, 7e roi de la 18e dynastie, et sur l'obélisque de Saint-Jean-de-Latran celui de Thoutmosis II, son grand-père, le Mœris d'Hérodote. Ces dernières lectures remontent au dix-huitième siècle avant Jésus-Christ.

Cette multitude d'exemples dont je n'ai cité qu'un très-petit nombre prouve jusqu'à l'évidence que les hiéroglyphes étaient des lettres sous les Pharaons et les Persans, comme sous les Grecs et les Romains; le système de M. Champollion est donc vrai pour les temps les plus reculés, comme pour les dernières inscriptions que les Egyptiens ont tracées; le nom de Thoutmosis est écrit absolument de la même manière que celui d'Antonin, quoique deux mille ans les séparent. A Turin, M. Champollion, au milieu de l'immense collection égyptienne achetée de M. Drovetti par le roi de Sardaigne, obtint, à l'aide de son alphabet, de nouveaux succès également surprenans (1). L'un des restes les plus précieux de l'antiquité égyptienne est la table d'Abydos; c'est une suite de quarante prénoms royaux, classés chronologiquement et sculptés sur le paroi d'un temple, au milieu des ruines d'Abydos. Il en existe deux copies, l'une en Angleterre dans les riches portefeuilles de M. Bankes, l'autre faite sur les lieux par le courageux voyageur M. Cailliaud. Cette liste où Ramsès-le-Grand est seul désigné par son nom et son prénom, est une généalogie de ce prince, et doit par conséquent contenir les prénoms des rois de la 18e dynastie, Ramsès ayant été chef de la 19e. Sur les monumens de Turin, M. Champollion a lu

---

(1) Ire *Lettre à M. de Blacas, relative au musée royal égyptien de Turin.* Paris, 1824.

ces mêmes prénoms royaux de la table d'Abydos, accompagnés des noms, et il se trouve que ces noms et prénoms réunis correspondent à la 18e dynastie de l'historien d'Egypte. Cet étonnant accord, dont les détails ne peuvent trouver place ici, est une preuve incontestable de vérité. M. Champollion-Figeac, frère de l'auteur des découvertes, a fait les calculs nécessaires (1) avec autant de rigueur qu'on a droit de l'exiger en de pareils comptes; la chronologie de cette 18e dynastie, la plus célèbre de toutes, se trouve ainsi fixée, et Sésostris est monté sur le trône d'Egypte l'an 1473 avant Jésus-Christ, date que tous les chronologistes avaient cherchée en vain.

De nouvelles découvertes, parmi les manuscrits de Turin, promettent des résultats d'un égal intérêt (2). Les papyrus des momies ne sont que des extraits du rituel funéraire; celui du cabinet du roi à Paris, de 22 pieds de longueur, était le plus considérable des manuscrits connus, et passait pour complet; le Musée de Turin en possède un de 60 pieds de long, d'une écriture magnifique. Une conquête plus importante encore pour l'histoire est celle de divers papyrus du temps des Pharaons; on croyait qu'il n'en existait point. Ceux que M. Champollion vient de reconnaître et que l'on avait mis au rebut dans les combles du Musée, sont du plus grand prix, et abondent en noms de rois, avec les dates de leurs règnes; il s'y trouve une liste chronologique dont les fragmens ont donné les noms de plus de cent Pharaons, plusieurs actes publics, un diplôme qui présente tous les titres, prénoms et qualités du protocole royal de Sésostris, un morceau d'histoire ou un acte de ce prince, le

---

(1) Les calculs de M. Champollion-Figeac sont fort simples : sans que je m'arrête à le suivre dans ses ingénieuses supputations, voici le point d'où il est parti : les Egyptiens avaient inventé une période de 1460 ans, au bout desquels le lever de l'étoile Sirius tombait de nouveau sur le 1er jour du mois de Thoth, qui répond à notre fin de juillet et commencement d'août; on sait par Théon, astronome d'Alexandrie, que cette période s'est renouvelée sous le règne de Ménophrès; on sait par Censorin, auteur latin, que ce renouvellement a eu lieu en 1322 avant J.-C.; donc Ménophrès régnait en cette même année; il fut le 3e roi de la 19e dynastie, dont Phéron ou Ramsès, fils de Sésostris, fut le second, et Sésostris lui-même le premier. La durée de leurs règnes étant fixée, on l'ajoute aux 1322 écoulés entre Ménophrès et l'ère chrétienne, et l'on arrive ainsi à l'année de l'avénement de Sésostris.

(2) *Bulletin universel*, section d'Antiquités, et *Revue encyclopédique*.

plan levé du tombeau de Ramsès-Méiamoun qui existe encore à Thèbes, des peintures grotesques, et un acte de Thoutmosis II, vraisemblablement le plus ancien qui existe au monde. Il est impossible de prévoir où s'arrêteront ces découvertes, ni quel jour elles jetteront sur l'histoire. C'est une chose merveilleuse de penser qu'un homme d'aujourd'hui tienne en main une écorce de roseau écrite depuis 3,600 ans et qu'il la lise! On est ému malgré soi, quand on réfléchit à de tels succès; la France, pour prix de tant de sang versé sans fruit sur les sables de l'Egypte, reçoit la noble consolation qu'un Français, le premier, en explique les ruines, et que son nom est comme inscrit pour jamais sur ces monumens indestructibles. Hâtons-nous de donner à la Religion la part qu'elle révendique dans ces admirables découvertes.

Deux peuples sans cesse en relation de guerre, de paix ou de commerce, font nécessairement un échange insensible et lent d'inflexions de voix dans leur parler, et même de lettres dans leur écriture. Les preuves de ce phénomène philologique abondent, et l'on avait soupçonné depuis long-temps qu'il existait quelque rapport entre l'égyptien et l'hébreu. M. Champollion trace un curieux parallèle entre l'alphabet hiéroglyphique et copte, et l'alphabet hébraïque; ce n'est qu'une ébauche, la matière est loin d'être approfondie, et ne peut l'être encore; cependant on est surpris de la ressemblance et dans les signes-voyelles et dans les signes-consonnes. Cet essai semble beaucoup promettre, et les Orientalistes ne tarderont pas sans doute à continuer cette comparaison importante. Déjà M. Klaproth, savant philologue allemand, dans une lettre à M. Champollion, a indiqué quelques rapports entre le copte et plusieurs langues asiatiques. Une remarque ingénieuse de M. Champollion tient au même sujet; on a vu qu'un hiéroglyphe exprime toujours la lettre qui commence le nom égyptien de l'objet que l'hiéroglyphe représente; dans les langues de l'Asie occidentale, chaque lettre des alphabets syriaque, chaldaïque, hébreu, est la première de son nom (1). Cette analogie, très-singulière, ne peut être fortuite, doit remonter au commencement des langues de ces peuples, et vient à l'appui de l'idée de leur extraction commune.

Les dates que M. Champollion lit sur les monumens pharaoniques sont exprimées absolument de la même manière que celles de l'E-

---

(1) Un seul exemple fera comprendre cette remarque. En hébreu, la lettre A se nomme *Aleph;* la lettre B se nomme *Beth*, et ainsi de suite.

criture : *dans l'année cinquième, le cinquième jour du mois de* etc. Cette similitude de phraséologie est frappante.

Sur une terre émaillée du cabinet du roi, à Paris, se lit le nom de femme, *Asisé* ou *Asisi*, composé du monosyllabe *as* (dont je ne trouve pas la signification), et du nom de la déesse Isis. Ce nom répond exactement par sa forme à celui de l'épouse de Joseph, *Asenath* ou *Aseneth*, dans lequel on lit le monosyllabe et le nom d'une divinité, *Neith*, la Minerve égyptienne.

Moïse nous append (1) qu'*Aseneth* était fille de *Putiphérah* (*Putiphar*), gouverneur ou pontife d'*On* ; cet On est Héliopolis, la ville du Soleil, ainsi nommée par les Grecs. Putiphérah est le nom du mort auquel se rapporte le manuscrit hiéroglyphique acquis de M. Cailliaud par le cabinet du roi ; il y est écrit *Pétéphré*, comme dans le texte copte de la Genèse, et ce nom que Moïse donne au prêtre d'Héliopolis signifie : *appartenant à Ré*, le Soleil.

La 18e dynastie de Manéthon, et le règne de Sésostris qui ouvre la 19e, paraissent avoir été l'époque où les arts en Egypte ont atteint leur perfection. Toutes les découvertes de M. Champollion tendent à confirmer ce fait ; alors de grandes constructions ont été commencées ; les belles statues, les belles couleurs ; les inscriptions bien sculptées remontent à ce temps, au-delà duquel on n'a encore rien trouvé. Nous allons voir que Sésostris et Moïse ont été contemporains, et la *sagesse* que ce dernier puisa chez les Egyptiens, les objets d'art qu'il fit exécuter pour le tabernacle, les inscriptions tracées sur des métaux et des pierres, les vases et les candélabres, les tissus colorés, la fonte du veau d'or, n'ont plus rien dont l'incrédulité doive s'étonner. On ne demandera plus *sur quoi* Moïse a pu écrire le Pentateuque, trop long pour ne pas être écrit sur des matériaux portatifs, et qui d'ailleurs devait être gardé dans l'arche ou à côté (2), puisque l'on possède des papyrus qui remontent à ce temps. On ne demandera plus comment le souverain sacrificateur, sous le règne de Josias (3), a pu retrouver dans le temple, après une période d'environ mille ans, l'autographe de Moïse, puisque des papyrus de cette époque existent, et sont lisibles encore. Ces preuves nouvelles en faveur de l'authenticité des premiers livres sacrés sont d'autant plus précieuses, que très-récemment tout un sys-

---

(1) *Genèse*, XLI, 45.

(2) *Deut.*, XXXI, 26.

(3) II *Rois*, XXII ; II *Chron.*, XXXIV.

tème d'incrédulité a été bâti sur la prétendue impossibilité que le manuscrit de Moïse se soit conservé si long-temps, et sur l'hypothèse absurde qu'Helcias, à l'instigation de la politique de Josias, et dans son propre intérêt comme pontife, était l'auteur du Pentateuque qu'il aurait donné sous le nom de Moïse, en feignant, de concert avec le roi, de l'avoir retrouvé dans un coin du temple.

A cette conjecture insoutenable, la critique était en état de répondre victorieusement ; mais nous devons à M. Champollion la solution pleine et entière d'une des plus grandes difficultés de l'histoire sainte, qui jamais n'avait été levée d'une manière satisfaisante. Ce Ramsès ou Sésostris a été l'un des plus fameux conquérans de l'antiquité ; il a porté ses armes en Afrique, en Europe et en Asie. C'est un des rois d'Egypte dont les Grecs et les Romains ont le plus parlé. Pour entrer en Asie, il a suivi l'isthme de Suez; la Palestine était sur son passage, et il a dû la traverser, la soumettre même avant d'aller plus loin, et dans l'Ecriture il n'y a pas un seul mot qui se rapporte à lui ! Que faisaient alors les Hébreux, a-t-on demandé; est-il possible qu'ils n'aient eu aucune relation avec ce conquérant, leur plus proche voisin, ou des événemens auxquels d'une manière ou d'autre ils ont dû prendre part, auraient-ils été passés sous silence par leurs historiens ? La critique s'est épuisée en conjectures et en calculs pour résoudre ce problème historique, et l'on a voulu reconnaître Sésostris en Sésak qui, du temps de Roboam, assiégea Jérusalem. L'erreur était de quelques siècles ; cette position n'était pas tenable ; on en est convenu, et la difficulté restait entière ; la solution en est très-simple, aujourd'hui que l'époque de Sésostris est connue ; son avénement tombe sur l'an 1473 avant Jésus-Christ, et, selon les meilleurs chronologistes, la sortie d'Egypte, quoiqu'on dispute encore sur cette date, tombe sur l'an 1495. Ainsi les Hébreux étaient dans les déserts de l'Arabie pendant les 18 premières années du règne de Sésostris ; on conçoit alors qu'ils n'aient eu aucune relation avec lui, et le silence de la Bible est expliqué.

Examinons dans les détails cette question d'un si grand intérêt, et comparons les récits des anciens avec les faits contemporains de l'histoire sainte.

Les monumens de Thèbes, expliqués par les prêtres d'Egypte à Germanicus, portaient, selon Tacite, que Ramsès avait subjugué la Lybie, l'Ethiopie, la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie, les pays compris entre la mer de Bythinie et celle de Lycie, c'est-

à-dire, l'Asie-Mineure (1). — Le récit d'Hérodote est évidemment tiré des mêmes sources; il raconte que Sésostris, après avoir soumis avec des forces navales les bords de la mer Rouge, assembla une armée considérable, et, passant en Asie, soumit dans ce continent tous les peuples qui depuis obéirent à Darius, fils d'Histape, et les Scythes; que revenu à Péluse, aux bouches du Nil, il fut sur le point de tomber dans les embûches de son frère, dont il évita cependant et punit les perfidies, et que seul de tous les rois d'Egypte, il régna sur l'Ethiopie (2). — Le témoignage d'Hérodote est confirmé par celui de Strabon (3). Manéthon, dans un fragment conservé par l'historien juif Joseph, précise la marche de Sésostris; selon lui, il se porta d'abord contre l'île de Chypre et la Phénicie; de là il passa en Assyrie et en Médie; partout vainqueur, il continuait de s'avancer en Asie, lorsqu'il fut informé des projets d'usurpation de son frère et contraint de revenir à Péluse (4). — Diodore de Sicile, enfin, confond le Sésostris de Manéthon avec un plus ancien conquérant, lorsqu'il lui fait passer le Gange et prendre à rebours le chemin d'Alexandre; cet historien d'ailleurs s'accorde avec Hérodote et Manéthon sur le retour de Sésostris par Péluse, et sur les trames de son frère.

On voit que tous ces témoignages se rencontrent sur un point; Sésostris, débouchant de l'isthme de Suez, s'avance plutôt vers le nord que vers le midi, et s'éloigne des Hébreux et de Moïse alors en Arabie. En effet, on ne s'enfonce point dans ces déserts avec une armée innombrable, quand on n'a point de manne à sa disposition. Il est même très-apparent que Sésostris, au sortir de l'isthme, a suivi le bord de la mer pour faire coopérer ses forces navales avec son armée; la Phénicie, et ce nom comprend la Palestine, était le premier but de son expédition; ces peuples, divisés sous une foule de chefs, se sont soumis sans coup férir, et ce premier succès l'engagea sans doute à pénétrer en Asie. Comment en est-il revenu? Pressé d'arriver pour s'opposer à son frère, il semble qu'il soit revenu par mer, d'après Hérodote, puisqu'il donne la Thrace pour terme des conquêtes de Sésostris, qui avait des flottes sur la Méditerrannée; d'après Manéthon, on peut croire qu'il revint par terre;

---

(1) Tac. *Annal.;* l. xi, p. 60.

(2) *Liv.* ii, ch. 102 et suiv.

(3) *Liv.* xvi, pag. 769, et xvii, p. 790.

(4) *Jos. cont. App.*, l. i, ch. 15.

alors il aura suivi la route de la Palestine, qui lui offrait des ressources, et laissé l'Arabie à sa gauche; on ne prend pas le chemin des déserts, quand on court en hâte prévenir une usurpation. Ainsi Sésostris n'a passé qu'une ou au plus deux fois à une assez grande distance des Hébreux, et rentré en Egypte, il ne paraît pas qu'il soit revenu en Asie. Si le Danaüs des Grecs, selon le témoignage de Manéthon, est le frère rebelle de Sésostris (quoique les prêtres d'Egypte, du temps d'Hérodote, ne vissent en Danaüs qu'un obscur Egyptien de la ville de Chemmis), c'est peut être en poursuivant son frère que Sésostris, l'Egyptus des traditions grecques, a soumis les côtes et les îles de la mer Egée, et au retour de cette expédition il aurait conquis l'Ethiopie et la Lybie. De quelque manière que ce soit, tout s'accorde à prouver que Moïse et Sésostris ne se sont point rencontrés, et que l'Ecriture sainte n'a rien eu à dire du conquérant égyptien.

Notre calcul ne laisse que vingt-deux années entre son règne et la sortie d'Egypte, et l'on demandera sans doute comment l'Egypte s'est relevée si vite des dix plaies infligées à la voix de Moïse?.... Quelque étendue qu'on suppose aux dix plaies, un espace de vingt ans suffisait pour en relever un pays tel que l'Egypte; on sait comme elle a refleuri sous Amasis, après le malheureux règne d'Apriès, ou Pharaon Hophra (Ephrée).

Une difficulté, au premier abord plus spécieuse, reste à examiner. On compte que la conquête de Canaan, sous Josué, a duré sept ans; ces dix-huit dernières années du séjour des Hébreux dans le désert, et les sept de la conquête ne nous sortent pas du règne de Sésostris, qui, selon les calculs mêmes les plus modérés, a régné 33 ans. Il occupait donc le trône d'Egypte pendant que Josué subjuguait la Palestine. Est-il possible, demandera-t-on, qu'un prince tel que Sésostris ait laissé les Hébreux s'emparer à ses portes d'un pays qu'il avait soumis lui-même? D'après le système de guerre et de politique moderne, non, sans doute : dans l'antiquité, un tel événement n'a rien que de naturel; on ne laissait pas de troupes derrière soit pour occuper les places fortes, conserver les pays conquis, et contenir les peuples voisins; on ne changeait pas la forme des gouvernemens; on se contentait d'imposer quelques tributs, d'emmener quelques otages, et voici un passage de Justin tellement positif qu'il semble avoir été écrit exprès pour expliquer comment la conquête de Josué a pu suivre celle de Sésostris. « Sésostris, dit l'his-
» torien romain, ne faisait point la guerre sur ses frontières, mais

» en des contrées éloignées ; il songeait plus à augmenter la gloire » de l'Egypte qu'à étendre son empire, et, content d'acquérir de » la renommée, il s'abstenait de toute domination (1). » On peut conclure, en effet, des citations qui précèdent, que Sésostris n'a fait de véritables conquêtes qu'en Afrique ; ses courses en Asie n'auront été qu'une expédition aventurière, telle que l'antiquité en offre d'autres exemples ; nous avons vu que les tableaux égyptiens le représentent environné de captifs de race africaine, et un vers de Lucain (2) montre encore que les traditions antiques le conduisaient vers l'Occident, jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Sésostris, d'ailleurs, avait bien ses raisons pour ne pas risquer sa gloire, son trône et sa vie, en s'attaquant aux Hébreux. L'Ecriture, en une foule de passages, témoigne de la terreur profonde inspirée par les dix plaies, et l'on sait avec quelles instances les Egyptiens épouvantés ont pressé les Hébreux de partir, Josué venait d'entrer en Canaan, précisément de la même manière que Moïse était sorti d'Egypte ; le Jourdain s'était arrêté comme la mer Rouge s'était ouverte ; et ce prodige renouvelé montrait assez que Moïse avait un successeur. Si Sésostris avait voulu tourner ses armes contre les Hébreux, cette expédition, loin d'obtenir l'assentiment national, aurait déplu aux prêtres et froissé les idées religieuses de l'Egypte. La confiance que ses rois et ses peuples accordaient aux mages était immense, et ces prêtres, ces mages avaient lutté de puissance avec Moïse, et s'étaient avoués vaincus. N'oublions pas que les traces de l'impression produite par les dix plaies et du sentiment profond des Egyptiens que Moïse et les Hébreux étaient sous la protection spéciale de la Divinité, sont manifestes dans le récit de Manéthon (3), qui atteste qu'*Aménophis crut devoir céder aux dieux*. Est-il croyable que Sésostris se soit hasardé contre des adversaires devant lesquels les mages de l'Egypte s'étaient humiliés en disant : *C'est ici le doigt de Dieu* (4), et qui avaient vu engloutir à leurs pieds une armée égyptienne et son roi ?

Et que restera-t-il à objecter contre la contemporanéité de Sé-

---

(1) *Just.*; liv. I.

(2) « Venit ad Occasum mundique extrema Sesostris. » Sésostris pénétra vers les bords du couchant jusqu'aux limites du monde. *Phar.* x, v. 276.

(3) *Jos. cont. App.*, I, 26.

(4) *Exod.*, VIII, 19.

sostris et de Josué, si l'Ecriture fournit la preuve qu'Israël était alors, non en état de guerre, mais en relation d'amitié avec l'Egypte? Moïse, vers la fin des 40 années du désert, dit : « *Tu » n'aura point en abomination l'Egyptien, parce que tu as été » étranger dans son pays* (1). » Vraisemblablement, il en était de même chez les Egyptiens ; car cette formule autorisait des relations entre les deux peuples ; et de quelle utilité, si l'état de guerre avait duré? Enfin il faut se rappeler encore que les Egyptiens, longtemps infestés par les Philistins et autres peuplades cananéennes, qui faisaient sur leur territoire des incursions dont on trouve des traces dans l'histoire (2), ont dû voir avec plaisir ces nations soumises et contenues par un peuple que son long séjour en Egypte avait presque rendu égyptien.

Voyons maintenant si les annales saintes nous offriront quelques souvenirs, quelques faits d'accord avec le système qui rend Moïse contemporain de Sésostris.

Vers la fin du séjour dans le désert, Moïse voulut se rapprocher des limites de la Terre promise. Pour y arriver de l'Arabie, il avait deux routes devant lui; la plus courte, celle de l'ouest, en suivant les frontières de l'Idumée, le conduisait vers le Sihor, ou torrent d'Egypte, et de ce côté il ne rencontrait que les Amalécites; l'autre, la plus longue, l'obligeait à doubler l'Idumée, à remonter ensuite vers le nord, à rencontrer en chemin les Moabites, les Madianites, les Ammonites, les Ammorrhéens, et l'exposait même à être attaqué par le roi plus septentrional de Basan ; ce qui arriva en effet. Cependant cette route, et plus longue et plus hostile, fut suivie. Si Ramsès régnait en Egypte, il eût été imprudent de conduire si près de ses frontières les Hébreux, qui jamais n'ont été plus prompts à s'effrayer sans cause que pendant le pélerinage du désert, et à chercher des prétextes de désobéissance dans leurs vaines terreurs.

L'Idumée avait refusé le passage à Moïse (3), quoiqu'il offrît d'éviter les terres cultivées, de suivre les routes frayées, et de payer le prix des eaux que le peuple boirait. Pourquoi ce refus? Le souvenir de l'extraction commune des Iduméens et des Juifs par les deux fils de Jacob n'était pas oublié; *il est ton frère*, avait dit le législateur, et le petit-fils d'un descendant d'Esaü était réputé Is-

(1) *Deut.*, XXIII, 7.

(2) *Chron.*, VIII, 21.

(3) *Nomb.*, XX, 14.

raélite (1). Dans le livre des Chroniques, il est question des Siméonites qui s'établirent dans les montagnes de Séhir, ancien nom de l'Idumée; l'époque de cet événement est incertaine (2); mais on s'accorde à le placer au temps de la servitude en Egypte, d'où ces Hébreux seraient sortis avant Moïse; ce fait vient à l'appui de l'union des Juifs et des Edomites, dont le sort est comparé, comme celui de deux frères, dans les derniers discours de Josué (3). Les premières guerres entre les deux nations n'ont éclaté que sous David; un mot du cantique de Marie, la sœur de Moïse (4), est le seul passage que je connaisse qui semble prouver quelque inimitié; mais une exclamation poétique ne prouve rien, et la prophétie de Balaam contre l'Idumée ne peut être mise sur le compte des Hébreux. Ainsi l'Ecriture n'offre la trace d'aucune haine entre les deux postérités de Jacob, et l'on ne comprend pas pourquoi les princes d'Edom refusent à Moïse le passage par leurs états; la crainte pouvait les porter à l'accorder si l'amitié ne les y portait pas, et s'ils redoutaient les peuples de Canaan, certes, Moïse était plus redoutable. Mais si un conquérant tel que Sésostris, qui ne pouvait aimer Israël, occupait le trône d'Egypte, on conçoit que l'Idumée, épargnée jusqu'alors par ses armes, ait voulu rester neutre entre deux adversaires tels que Sésostris et Moïse.

Lors de la conquête de Josué, les Philistins, dont le gouvernement alors paraît avoir été fédératif, sont restés indépendans (5). Après avoir dissipé la ligue des chefs du midi de Canaan (6), Josué épargne les tribus philistines, quoiqu'il fût maître de plusieurs villes voisines de leur territoire, et retourne en son camp de Guilgal. C'était, il semble, laisser en paix un ennemi dangereux, et le rivage de la Méditerranée valait bien qu'on s'en rendît maître. Mais Ramsès régnait en Egypte, et Josué, qui nous est représenté comme un général habile et un chef prudent, a voulu laisser ce peuple tributaire ou non de Ramsès, entre l'Egypte et la nouvelle patrie des Hébreux.

Balaam, dans un de ses chants prophétiques, dit: Son roi (d'Is-

---

(1) *Deut.* XXIII, 7, 8.
(2) I *Chron.*, 1, 42.
(3) *Jos.*, XXIV, 4.
(4) *Ex.* XV, 15.
(5) *Jos.*, XIII, 3.
(6) *Jos.*, X.

raël) sera élevé au-dessus d'Agag (1). Ce passage a beaucoup occupé les interprètes; c'est sans fondement qu'on a lu dans ce verset Gog, qui dans l'Ecriture représente les nations scythes, ou Agar, mère des Ismaélites, nommés quelquefois Agaréniens; le texte porte Agag. Il restait la difficulté de savoir quel personnage est désigné sous ce nom, et il était naturel qu'on pensât d'abord à ce roi des Amalécites vaincu par Saül (2); mais il paraît qu'Agag était plutôt un surnom ou un titre d'honneur qu'un nom; Balaam, dans la suite de son hymne, prononce (3) une menace prophétique contre la race d'Amalec, et il semble peu probable qu'il ait séparé ainsi dans ses oracles le peuple et le roi. Il serait téméraire d'affirmer que Balaam ait désigné Ramsès sous le nom ou le titre d'Agag; voici cependant la remarque de M. Vander Palm sur ce passage : il affirme ce que Michaëlis avait soupçonné, et il faut se souvenir que la note de l'illustre professeur de Leyde était écrite bien avant la certitude acquise que Sésostris et Moïse, et par conséquent Balaam avaient été contemporains. « Agag, dit M. Vander Palm, paraît être ici le nom d'un prince que les habitans de ces contrées » considéraient comme le plus grand et le plus puissant roi du » monde. »

Cet ensemble de citations et de rapprochemens met parfaitement d'accord l'histoire sainte et profane, prouve que Sésostris n'a eu aucune rencontre avec les Hébreux, et rend compte du silence que l'Ecriture garde sur le conquérant égyptien. C'est un exemple ajouté à tant d'autres, qu'aucune histoire n'est plus exclusivement nationale que celle des Hébreux; elle ne rapporte de Nabucadnetzar (*Nabuchodonosor*) que son siége, et de Cyrus que son édit. Qu'importait le reste à des auteurs inspirés, qui écrivaient les annales de la postérité d'Abraham, dépositaire, au milieu des ténèbres du paganisme, de la grande vérité de l'unité de Dieu, et de la promesse du Rédempteur ?

On peut donc se servir avec confiance de ces deux dates dont l'une prouve l'autre, l'avénement de Sésostris et la sortie d'Egypte, comme d'un point central dont on peut partir pour remonter vers Joseph et Abraham, si M. Champollion découvre des monumens

(1) *Nomb.*, XXIV, 7.

(2) I *Sam.*, XV.

(3) *Nomb.* XXIV, 20.

antérieurs à la 18e dynastie, et redescendre vers Cambyse et Alexandre à l'aide de ceux qu'il a déjà découverts. Forcé d'abréger, j'indiquerai seulement que le Sésac qui vint sous Roboam assiéger Jérusalem, et qui s'empara des boucliers d'or de Salomon (1), est le Séchonchis des monumens, chef de la 22e dynastie, et que le Zara, défait par Asa, petit-fils de Roboam (2), est le fils de Sésonchis, l'Osorchon des monumens et des listes, qu'un manuscrit de M. Denon montre en effet avoir succédé à son père. Ces deux ennemis d'Israël avaient été déjà reconnus par les chronologistes (3); mais aucun Pharaon n'avait plus partagé les interprètes que l'adversaire de Moïse, qui ne peut être qu'Aménophis, ou Ramsès V, père de Ramsès-le Grand.

Tu vois, mon cher frère, que je n'ai pu qu'effleurer ce sujet; les développemens en seraient immenses, et je n'ai ni le temps, ni la prétention d'essayer de les donner (4). Content d'avoir indiqué la mine, d'avoir tracé quelques lignes peu profondes sur le terrain qui la couvre, c'est à d'autres de l'ouvrir, d'en parcourir les galeries encore inconnues et d'en mettre les richesses au jour.....

En terminant, les réflexions s'offrent en foule. Je m'arrêterai à une seule, qui surtout m'a frappé; il devient plus évident de jour en jour que l'homme ne doit désespérer de rien (5). On lit main-

---

(1) III *Rois*, XIV, 25; et II *Chron.*, XII, 2.

(2) II *Chron.*, XIV, 9.

(3) *Chronologie de l'Histoire sainte*, tom. II, pag. 124.

(4) Ce que M. Coquerel n'a pas eu le loisir de faire, M. Greppo, vicaire-général de Belley, l'a entrepris avec le plus grand succès; voyez son *Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion*, Paris, 1829, in-8o. Voir ci-dessus, tom. I, p. 262, tom. II, p. 545, et tom. IV, p. 383. (*Note de R.*)

(5) Les progrès étonnans que les sciences ont faits depuis 40 ans ont déjà dissipé bien des ténèbres. Des découvertes importantes, attestées par des savans du premier ordre, sont venues rendre hommage à la véracité de nos divines Ecritures, et résoudre des difficultés que l'impiété triomphante avait déclarées insolubles. L'histoire, les antiquités, l'astronomie, la physique, l'histoire naturelle, la géologie, la médecine, la géographie, la linguistique, les voyages, toutes les connaissances viennent depuis quelque temps déposer en faveur de la religion chrétienne, et, par un effet admirable de la volonté divine, plusieurs de ces découvertes qui intéressent tant la religion, ce sont des adversaires

tenant ces hiéroglyphes couverts de vingt siècles de ténèbres, et les premières lectures confirment la vérité des récits de Moïse, le premier écrivain inspiré. Ayons donc patience ; le genre humain ne meurt pas. Celui qui a dit : « *Je suis la lumière du monde* », tiendra sa promesse, et les ténèbres qui restent encore seront un jour dissipées.

---

qui les ont faites ! Aussi un illustre écrivain, frappé de ce résultat, disait dernièrement qu'on pourrait faire un livre très-curieux dont le titre serait : *La Religion chrétienne prouvée par une société d'incrédules.*

Il y aurait à faire un travail non moins curieux et d'une bien plus haute importance encore : ce serait de réunir et d'exposer clairement toutes les preuves que les sciences que nous venons d'énumérer fournissent en faveur de la religion. Une pareille entreprise serait un véritable service rendu à la société et au catholicisme.

Ce vœu que nous exprimons ici a déjà été émis par le savant auteur de l'*Essai sur le système hiéroglyphique* que nous avons cité plus haut : voici comme il s'exprime : « La Providence suscita à la religion de savans et zélés défenseurs. Bullet, Bergier, Guénée, Deluc, réfutèrent avec succès les prétendus philosophes, et leurs écrits peuvent suffire encore pour repousser sur tous les points les attaques des adversaires de la Révélation. Mais les découvertes récentes et le développement que les sciences, mieux étudiées, ont acquis de nos jours, fournissent aujourd'hui de nouvelles données à la critique sacrée, et la mettraient à même de défendre encore mieux les vérités révélées. *Il serait à désirer qu'une réunion de savans chrétiens perfectionnât les travaux des apologistes du dernier siècle, et les fortifiât de tout ce que l'état actuel des connaissances peut ajouter d'intéressant à la défense des livres saints. Un pareil travail serait long et pénible, sans doute ; mais son utilité réelle est bien digne d'exciter le zèle, et les auteurs d'un ouvrage bien fait sur le plan de celui de Bullet, acquerraient des titres fondés à la reconnaissance publique.* » (Note du Réd.)

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. GRÉGOIRE XVI (1).

La Lettre encyclique de Grégoire XVI, tout oubliée qu'elle puisse être des grands politiques du jour, a laissé dans nos cœurs un long et profond retentissement : c'est pour nous un des grands événemens du siècle. Qu'on songe en effet au milieu de quelles circonstances elle est intervenue. Les querelles politiques, qui sont la principale affaire du siècle, ont jeté les consciences catholiques dans de grandes perplexités : dans cette lutte acharnée entre la liberté et le pouvoir qui sépare en deux camps l'Europe entière, nous nous demandions avec inquiétude ce qu'il y avait à faire pour nous, car nous ne savions de quel côté l'Église devait et voulait porter son drapeau. En Irlande, en Belgique, en Pologne, nous voyions la cause de notre religion liée à celle de la liberté, ou, si l'on veut, de la révolution, tandis qu'ailleurs le pouvoir n'avait point d'ennemis qui ne fussent aussi les ennemis de la foi. Au moins dans les autres pays y avait-il unanimité parmi les catholiques, quelque partie qu'ils adoptassent : mais en France, depuis la révolution de juillet, plusieurs systèmes se présentaient à nous, tous nous offrant des raisons spécieuses et de grands exemples. Une portion du clergé, jugeant le christianisme fort compromis par la chute d'une dynastie qui l'aimait et la protégeait, ne voyait de salut pour lui que dans le rétablissement de la légitimité : une fraction moins considérable se rattachait au gouvernement de fait, et acceptait l'appui timide et clandestin qui lui était offert : enfin un parti nombreux et énergique, entraîné par l'éloquence d'un homme de génie, brisait sans retour avec le passé, et plaçant tout son espoir dans l'alliance de la religion et de la liberté, des catholiques et des libéraux, se précipitait, la croix en main, à la tête du mouvement du

(1) Revue Européenne, tom. V, pag. 331, no. XV.

siècle pour l'activer encore au nom de la foi. Qui fallait-il croire, et par suite que fallait-il faire? Dans quel sens devaient diriger leurs efforts ceux qui comptent pour peu de chose les intérêts terrestres, et qui ne jugent les combinaisons politiques que dans leurs rapports avec le triomphe de la vérité, à laquelle ils ont dévoué leur vie? Fallait-il s'armer pour la dynastie exilée, soutenir le juste-milieu ou invoquer la sainte-alliance des peuples? Ne sachant où était notre devoir, ni ce que Dieu voulait de nous, nos regards se tournaient vers la chaire de saint Pierre, et lui demandaient de mettre fin à nos incertitudes : elle seule le pouvait, car elle a des promesses que n'ont ni la vertu, ni la science, ni le génie, car la voix du vieillard qui siége au Vatican est pour les catholiques l'oracle vivant par lequel s'exprime la volonté de Dieu même.

« Que tous se souviennent, dit l'Encyclique, que le jugement sur la saine doctrine dont les peuples doivent être instruits, ainsi que le gouvernement et l'administration de toute l'Eglise, appartiennent au pontife romain. » Il y a donc deux caractères dans le pape : celui de juge suprême de la doctrine, celui de souverain administrateur de la société catholique. L'un pour que l'Eglise sache ce qu'elle doit croire en tout temps, l'autre pour qu'elle apprenne ce qu'elle a à faire dans des circonstances données. L'Encyclique n'est pas un jugement dogmatique, rendu selon les formes voulues pour les définitions de foi, mais c'est un acte de gouvernement auquel nous devons tous obéissance. Considérées de ce point de vue, toutes les objections au moyen desquelles on essaie d'enlever aux divers décrets des papes le caractère divin, tombent d'elles-mêmes. L'Eglise doit aller là où son chef la conduit, encore qu'il semble la jeter dans les chemins les plus difficiles, encore qu'il nous paraisse commettre des fautes : car alors ces fautes mêmes seraient dans les desseins de Dieu.

Les sages du monde nous trouvent fort plaisans de chercher dans l'Encyclique l'inspiration de l'Esprit-Saint. « Ne voyez-» vous pas disent-ils, que la *Pythie philippise*. Reconnaissez par-» tout l'influence des puissances européennes : ici est empreinte » la main de l'ambassadeur du roi des Français; là, celle du

» ministre de Russie. Ignorez-vous combien la puissance tem-» porelle du pape est compromise, soit par les progrès du libé-» ralisme parmi ses sujets, soit par le mauvais état de ses finan-» ces, et combien il a besoin du secours des potentats, catholiques, » schismatiques ou hérétiques, peu importe! Sa lettre n'est qu'un » manifeste politique dicté par les rois de l'Europe, afin de dé-» courager un genre d'opposition qu'ils craignent et qu'ils haïs-» sent par-dessus tout. Peut-on expliquer autrement ce langage » si sévère envers des hommes qui ne se sont fait tant d'ennemis, » qu'en voulant élever la chaire de S. Pierre au-dessus de tous » les trônes du monde, qui n'ont péché que par excès de ca-» tholicisme? Le pape livré à lui-même, débarrassé de toutes ces » complications d'intérêts temporels, aurait certainement pour » eux des réprimandes plus indulgentes et plus paternelles (1) : » sa colère lui est imposée, car il est impossible qu'il ait au fond » du cœur pour des soldats trop zélés et trop téméraires les sen-» timens que lui inspireraient des traîtres et des rebelles. »

Ainsi parle la raison humaine : mais est-ce à elle qu'il est donné de comprendre les raisons de notre obéissance? Peu nous importent ces circonstances vraies ou fausses, où il vous plaît de voir la source des déterminations du saint-siége; ces ressorts humains, c'est toujours Dieu qui les fait mouvoir ou les laisse agir, et derrière eux se cache l'assistance divine. Il ne nous a pas été dit que le pape ne serait pas un homme, qu'il n'aurait ni passions ni intérêts terrestres : on peut même voir la figure de la position où l'Église se trouve depuis deux siècles vis-à-vis les gouvernemens dans cette prophétie adressée à saint Pierre : « Lorsque tu seras vieux, tu étendras les mains, un autre te ceindra et te mènera là où tu ne voudras pas aller. » Mais il n'en a pas moins été promis au chef de l'Église, que Dieu serait avec lui jusqu'à la consommation des siècles, il lui a été dit de paître troupeaux et pasteurs : il a la plénitude de la puissance apostolique : qui lui résiste, résiste à Dieu même :

(1) Nous faisons surtout allusion ici à un article de l'*Européenne* et à une lettre de M. De Potter publiée dans la *Revue Encyclopédique*, numéro de septembre 1832.

il peut tout quoique tout ne soit pas convenable (1), et contre son autorité il n'y a de remède que dans son autorité. La route où il conduit l'Église est celle où Dieu veut qu'elle marche, et lors même qu'elle paraîtrait périlleuse à la raison, la foi ne doit point se troubler, mais se confier aveuglément en Celui à qui les vents et la mer obéissent. La Providence a des façons mystérieuses : elle veut que nous espérions en elle seule, non dans les moyens humains, pas plus dans les armes du génie que dans les chariots et les coursiers. « Il faut lui abandonner non-seulement toutes nos vues humaines, dit admirablement Fénélon, mais encore tous nos souhaits pour sa gloire attendue selon nos idées. »

Voilà quels sont nos sentimens et nos croyances à l'égard de l'autorité du successeur de saint Pierre. Nous sommes ce qu'on appelle ultramontains, attachés au saint-siége apostolique par le fond de nos entrailles, rejetant cette distinction entre *l'Eglise romaine* et la *cour de Rome*, si chère aux hérétiques, et que des théologiens catholiques ont aussi trop souvent employée : jamais nous ne nous prévaudrions des libertés gallicanes pour refuser notre foi à un décret dogmatique du pape, ou notre obéissance à un acte quelconque de la juridiction pontificale. Qu'on ne mette donc point en doute notre adhésion sans restrictions aux principes de l'Encyclique, bien que nous n'en exagérions pas le sens et la portée à l'égal de certains interprétateurs, infiniment plus *libéraux* que nous dans leurs maximes sur l'autorité du pape, mais qui cette fois saisissant ses paroles comme une arme pour écraser leurs adversaires, leur donnent la signification qui leur plaît, puis s'écrient d'un ton triomphant : « Rome a parlé, la cause est finie : il faut abjurer toutes vos pensées, rétracter toutes vos paroles : le silence ne suffit pas. » Et pourtant ceux qui parlent ainsi tiendraient fort peu de compte d'une lettre du pape, où leurs opinions particulières seraient blâmées ; ils ne regardent pas comme obligatoires pour eux les bulles qui ont con-

(1) S. Bernard, cité par Bossuet, *sermon sur l'Unité de l'Eglise.*

damné la déclaration de 1682, et dans l'Encyclique de Grégoire XVI elle-même, ils ferment les yeux sur certains passages fort peu en harmonie avec les maximes gallicanes qu'ils professent. Telle est la puissance de l'esprit de parti pour fasciner les consciences les plus droites : cette inconséquence si commune est pourtant ce que l'Esprit-Saint appelle avoir deux poids et deux mesures, *mettre sur les épaules d'autrui de pesans fardeaux qu'on ne veut pas toucher du bout du doigt* (1).

Que l'Encyclique ait souvent en vue les doctrines soutenues dans l'*Avenir*, par M. l'abbé de La Mennais, c'est ce que personne ne songe à contester. Qu'elle les *condamne*, dans le sens rigoureux du mot, c'est ce que nous n'admettons pas. Vit-on jamais dans l'Église une condamnation par allusions? Peut-on se figurer un jugement sans que les hommes, les livres, les passages soient désignés nominativement et formellement qualifiés? Le pape a seulement *désapprouvé* en général la ligue politique de l'*Avenir*, et sur cette désapprobation, les rédacteurs de ce journal ont laissé là leur entreprise, donnant un exemple d'obéissance fait pour édifier tous les catholiques sincères, et dont le saint Père a dit que c'était la plus grande consolation qu'il eût reçue depuis son pontificat (2). Là se bornait tout le devoir de ces écrivains, et il n'y avait point lieu à rétractation de leurs doctrines, parce qu'encore une fois elles ne sont point condamnées. La cause est encore pendante devant le sainte-siége, qui est saisi d'une profession de foi de M. de La Mennais, et d'un mémoire dressé contre lui par plusieurs évêques français. On ne peut ni savoir certainement si ses théories sont hétérodoxes, ni distinguer celles qui seraient fausses de celles qui seraient vraies, avant qu'une décision doctrinale ait été rendue. Jusque là on ne peut que rester en suspens et attendre en silence le jugement de la cour de Rome, qui, s'il condamne les rédacteurs de l'*Avenir*, les trouvera, nous en avons l'assurance, aussi prompts à se rétracter que l'Encyclique les a trouvés prompts à se taire. Mais il est fort douteux,

(1) Matth., XXIII, 4.

(2) Voyez la *Tribune Catholique* du 10 novembre.

même à n'en juger que d'après l'Encyclique, que l'ensemble de leurs doctrines soit condamné. Le fond de M. de La Mennais, pour ainsi parler, c'est le sens commun et la tradition donnés pour base à la philosophie, l'infaillibilité du pape donnée pour base à la religion, et même à la société considérée telle qu'elle devrait être : or, ces principes sont plutôt confirmés qu'ébranlés par la lettre pontificale. Quant aux systèmes politiques de l'illustre écrivain, à ses jugemens sur la société actuelle et sur ce qu'il y a à faire pour la reconquérir au catholicisme, c'est la partie transitoire, circonstancielle de ses doctrines : les erreurs en pareille matière ne peuvent constituer des hérésies, puisqu'il s'agit, non du dogme mais du gouvernement de l'Eglise et en quelque sorte de sa tactique, choses qui varient nécessairement selon les temps et les faits. Sur ce point, de grands esprits peuvent soumettre leurs idées et proposer humblement leurs vues à l'autorité suprême, mais à elle seule de juger ce qui est convenable et opportun. Oui, « c'est *au seul pontife romain*, suivant le témoignage de saint Léon, que *la dispensation des canons a été confiée :* il lui appartient à lui seul et non à un particulier, de prononcer sur les règles anciennes, et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, *de peser les décrets des canons et d'apprécier les réglemens de ses prédécesseurs pour tempérer après un examen convenable ceux où la nécessité des temps et l'intérêt des Eglises demandent quelques adoucissemens* (1). »

« Mais, dira-t-on peut-être, il n'est pas seulement question de politique dans la lettre du pape. Les opinions nouvelles signalées par le saint-père, soit sur la régénération de l'Eglise, qu'on suppose exposée à la défaillance et à l'obscurcissement, soit sur la liberté de conscience et d'opinion, soit sur le droit de censurer les mauvais livres qu'on refuse à l'autorité ecclésiastique, sont incontestablement hétérodoxes, et au moins faudrait-il rétracter celles-là. » A cela il n'y a qu'une réponse à faire, c'est que ces opinions ne sont point celles de M. de La Mennais et de ses amis, et que les rétracter serait avouer qu'on

(1) *Encyclique.*

les a professées. Qu'on n'établisse pas de comparaison entre cette manière de défendre les rédacteurs de l'*Avenir* et le sophisme des jansénistes, qui, en condamnant les cinq propositions que condamnait la bulle d'Innocent X, niaient qu'elles fussent dans Jansénius. Nous ne contestons point au pape le droit d'établir un *fait dogmatique*, c'est-à-dire, de décider que tel écrit présente tel sens : si le pape notait une signification hérétique dans certains articles de l'*Avenir*, ses rédacteurs seraient sans doute les premiers à les désavouer, quelle qu'eût pu être leur intention en les écrivant. Mais, encore une fois, l'Encyclique ne nommant personne, chacun a le droit de protester de son orthodoxie et de repousser l'application qu'on voudrait lui faire de censures qui ont dû être vagues et générales, pour plusieurs raisons faciles à saisir.

Les rédacteurs de l'*Avenir* ne nous ont point chargés de leur apologie : mais nous avons assez d'idées communes pour que leur cause soit à quelques égards la nôtre. D'ailleurs les détracteurs du catholicisme répètent trop complaisamment qu'on ne peut être homme de génie sans être hérétique pour que nous ne cherchions pas à repousser loin de M. de La Mennais tout soupçon de cette nature. Nous avons lu et médité attentivement tous ses écrits, ainsi que ceux de ses disciples; nous croyons les connaître aussi bien que qui que ce soit, et ce serait tout-à-fait à tort, selon nous, qu'on leur appliquerait ce que dit le pape de ceux qui veulent la *régénération de l'Eglise*, la supposant sujette à la défaillance et à l'obscurcissement. Ils ont appelé de leurs vœux une réforme, ce qui est une tout autre question et qu'on doit juger d'après d'autres règles. On peut vouloir la réforme *contre* l'Eglise, ainsi que l'ont fait Luther et Calvin : mais on peut aussi la vouloir *par* l'Eglise, comme Barthélemy des Martyrs et saint Bernard. Bossuet, au commencement de *l'Histoire des Variations*, explique et développe ces deux sens. Grégoire VII fut un grand réformateur, et le chapitre de la réformation tient une place importante dans les actes du concile de Trente. M. de La Mennais ne s'est attaqué ni aux dogmes ni aux règles de haute discipline, telles par exemple que le célibat ecclésiastique, dont la suppression

est invoquée par quelques *régénérateurs;* mais, voyant, à tort ou à raison, des obstacles aux progrès de la religion, soit dans la situation de l'Eglise vis-à-vis les gouvernemens, soit dans certains préjugés politiques répandus parmi le clergé, soit dans l'influence qu'ont sur l'enseignement ecclésiastique des opinions qui ne sont assurément pas articles de foi, par exemple, les maximes gallicanes et la philosophie cartésienne, il a essayé, autant qu'il était en lui, de changer cet état de choses, mais en professant hautement que c'était du saint-siége seul que devait partir l'impulsion efficace, et en l'invoquant de tous ses vœux. S'il s'est trompé, l'erreur en pareille matière n'a rien de commun avec l'hérésie. Quant au mot de *régénération*, que nous-mêmes avons plus d'une fois employé, il est clair qu'il ne s'applique qu'à la société, laquelle est dans une décadence toujours croissante depuis qu'elle a fait divorce avec la religion.

Ceux qui prêchent la liberté de conscience, la liberté des opinions, la liberté de la presse sont condamnés dans l'Encyclique : s'ensuit-il de là que les catholiques français, belges, irlandais, qui ont réclamé des institutions libérales de leurs gouvernemens respectifs soient par cela seul entachés d'hérésie; non sans doute. Ce serait étrangement méconnaître les maximes de l'Eglise que de supposer que le pape puisse reconnaître à tout autre pouvoir que le pouvoir spirituel des droits sur la pensée et la conscience : aussi le saint-père caractérise-t-il clairement les erreurs qu'il signale en les faisant découler *de la source empoisonnée de l'indifférentisme.* Ceux qui proclameraient la liberté de penser et l'indépendance de la raison d'une manière dogmatique et absolue partiraient implicitement de ce principe, que toutes les religions sont également bonnes, qu'il n'y a pas de vérité obligatoire, ni d'autorité en matière de foi ayant droit à notre obéissance, et dès-lors ils cesseraient d'être catholiques en renversant la notion même de l'Eglise. Mais jamais M. de La Mennais et ses amis, jamais tant d'autres croyans de tous les pays qui ont inscrit le nom de la liberté sur leur bannière n'ont pensé à secouer le joug chéri de leur mère l'Eglise romaine : jamais ils ne lui ont dénié le droit

de censure : ils l'ont dénié seulement à des pouvoirs hérétiques, schismatiques ou athées : ils n'ont voulu courber la tête que devant elle seule. Que s'ils se sont mépris sur les temps et les circonstances, s'ils se sont fait illusion en croyant qu'une alliance avec l'esprit du siècle pouvait être utile à leur cause, au moins n'était-ce pas au prix des prérogatives de leurs pasteurs qu'ils voulaient acheter cette alliance, et se tenaient-ils prêts à la rompre dès que le vicaire de Jésus-Christ la jugerait inconvenante et dangereuse.

Ici nous savons qu'on nous objectera des phrases isolées, tirées de l'*Avenir*, qu'on nous citera des paroles hyperboliques, échappées soit à une sorte d'exaltation oratoire, soit à cet entraînement polémique qui emporte tous les hommes au-delà du point mathématique de la vérité ; mais nous ne croyons pas qu'il soit équitable de prendre pour bases d'un jugement sur un livre quelques courts passages pris çà et là dans ce livre. Nous ne défendons pas toutes les phrases de l'*Avenir :* nous en avons rencontré souvent qui nous ont paru pouvoir être mal interprétées : mais nous avons pensé qu'il était juste de les prendre dans le sens catholique lorsque ce sens résultait de l'ensemble des doctrines et d'explications et déclarations antérieures sur les points dont il s'agissait. Ce n'en est pas moins un malheur, et, si l'on veut, un tort que d'avoir manqué de précision et de retenue dans son langage au point de rendre possible à des chrétiens et à des incrédules le doute sur son orthodoxie. Le saint-père, en rendant justice aux intentions des maîtres a pu craindre les méprises des disciples, et voilà pourquoi l'Encyclique rappelle avec tant de soin des règles qui ont pu paraître obscurcies, et lance contre ceux qui les méconnaîtraient, des anathèmes comminatoires, véritable injonction d'être plus circonspects, dont nous devons tous profiter.

Nous avions à cœur d'établir que l'Encyclique laisse intacte l'orthodoxie de M. l'abbé de La Mennais : mais il est incontestable qu'elle improuve formellement sa politique et la direction que l'illustre écrivain voulait imprimer à l'Eglise. Ici nous avons à rechercher quelles sont les volontés du père des fidèles, et comment les règles de conduite tracées par lui s'appliquent

aux diverses circonstances où les catholiques peuvent se trouver placés.

La politique de l'Eglise n'a jamais eu qu'un seul but, la propagation et le maintien de la foi, la consommation de tous les hommes dans l'unité, mais les moyens ont varié suivant les temps. D'abord persécutée par les princes, puis leur protégée, puis leur dominatrice, puis encore leur protégée, tantôt alliée du pouvoir et tantôt de la liberté, elle a dû s'accommoder à toutes les vicissitudes des événemens, et faire servir à l'accomplissement de sa mission sainte toutes les situations par lesquelles elle a passé. L'idée d'une république chrétienne, gouvernée par la seule loi divine et présidée par le souverain-pontife, fut une magnifique conception, qui a mérité à Grégoire VII l'admiration des plus grands esprits, et la civilisation chrétienne est sortie des efforts tentés pour la réaliser. Mais Dieu ne voulut pas que cette belle utopie s'accomplît : le grand schisme d'occident ébranla profondément cette puissance d'opinion qui avait fait de la papauté l'arbitre des peuples et des rois, et enfin Luther, Calvin et Henri VIII enlevèrent à la communion romaine près de la moitié de l'Europe. L'unité de la chrétienté était brisée : la politique se sépara de la religion : il s'établit un nouveau droit public, tout différent de celui du moyen âge, et où le pape n'eut plus de place marquée en qualité de chef de l'Eglise, mais à raison de sa faible puissance temporelle. Les nations et les princes ne s'ébranlaient plus à sa voix pour la *guerre sacrée :* il ne s'agissait plus pour lui de reconquérir sur l'islamisme les plus belles contrées du monde et de planter la croix aux portes de la vieille Asie : l'Eglise avait fort à faire de se défendre chez elle, et elle trouvait dans les princes mêmes que l'hérésie n'avait pas entraînés, non plus des enfans soumis et respectueux, mais des protecteurs hautains et exigeans, qui empiétaient sur ses priviléges, se moquaient de ses censures et la menaçaient d'un schisme lorsque ses plaintes les importunaient. On ne peut s'imaginer tout ce que le saint-siége a eu à endurer de la part des souverains catholiques pendant les deux derniers siècles. Les meilleurs mêmes ne voyaient en lui qu'un pouvoir rival, et lui faisaient

payer chèrement les humiliations de leurs ancêtres. Il suffit de rappeler ici ce que fit Louis XIV, ce que tenta Joseph II, et dans l'intervalle la coalition de toutes les puissances pour contraindre le pape, tremblant des extrémités où elles pouvaient se porter, à abolir l'ordre des jésuites. Dans de telles circonstances quelle pouvait être la politique de Rome si non une politique de prudence, de ménagemens, de condescendances forcées. Sachant combien les nouvelles maximes d'état avaient partout facilité les voies au schisme, elle cédait tout ce qui pouvait être cédé de peur de plus grands maux. Il lui fallait bien faire alliance avec le despotisme pour qu'il laissât à l'Église une liberté telle qu'elle et s'aperçut qu'il était de son intérêt de favoriser la religion. Puis, à qui les papes se seraient-ils adressés, quand tous les canaux par où leur voix arrivait jadis à l'oreille des peuples étaient interceptés, et quand l'hérésie et la politique avaient si bien travaillé que leurs paroles, même entendues, eussent à peine été écoutées?

Ces conditions sont-elles suffisamment changées par quarante ans de bouleversemens, pour que la politique de l'Eglise doive aussi changer? La révolution de juillet a-t-elle plus spécialement rendu nécessaire une nouvelle direction? M. l'abbé de La Mennais l'avait pensé, et l'on sait par quelle série d'idées il est arrivé à cette conviction. Dieu, selon lui, a donné quinze ans d'épreuve aux pouvoirs monarchiques, puis il les a rejetés parce qu'ils n'ont pas employé ce temps de paix et de prospérité à l'affranchissement de son Église et à l'affermissement de la foi. Maintenant il a suscité la démocratie et lui a donné l'empire; l'Église doit donc abandonner ce que Dieu abandonne, et s'allier à la puissance nouvelle qui a pour mission de briser toutes les chaînes forgées par les rois. Ainsi les évêques du cinquième siècle, laissant l'empire romain achever de mourir; traitèrent avec les barbares du nord et les gagnèrent par là au christianisme. Cette comparaison résume assez exactement la position que M. de La Mennais aurait voulu voir prendre à l'Eglise vis-à-vis la révolution, et l'explique peut-être mieux que de plus longs développemens sur son système bien connu d'ailleurs de nos lecteurs. Mais celui que Dieu a

chargé de gouverner son Église ne veut pas qu'elle le soit selon ses vues; il les juge erronnées ou tout au moins prématurées et intempestives. Tout est donc dit, et quelque opinion que l'on conserve sur des systèmes où il s'agit non de foi, mais de conduite, il faut se taire et aller où nous guide le pasteur des pasteurs : il faut suivre le successeur de Pierre, *quelque docte, quelque saint que l'on soit, fût-on un autre saint Paul* (1). Il faut lui dire comme Ruth à Noémi : si tu avances, j'avancerai : si tu t'arrêtes, je m'arrêterai : ton peuple est mon peuple : ton Dieu est mon Dieu.

Ici il convient de rechercher en quoi la politique du saint-père est contraire à celle de l'*Avenir*, et quelle est au juste cette politique. Qu'on ne nous dise pas qu'il suffit de lire l'Encyclique, et que les commentaires sont inutiles : la preuve que cela ne suffit pas, c'est la grande diversité des interprétations dont elle a été l'objet. On ne doit point s'en étonner : le pape parlant à tous les catholiques, non à ceux de tel ou tel pays se contente de poser des règles générales dont l'application varie nécessairement selon les circonstances où chacun se trouve : essayons donc de reconnaître quels sont en particulier, d'après ces règles, les devoirs des catholiques français. Un pareil examen est pour nous une affaire de conscience et non un prétexte pour plier à nos opinions personnelles les paroles du pontife. Non : c'est avec bonheur que nous faisons taire devant Dieu notre raison si faible et si vacillante. L'obéissance nous est douce envers celui qui parle en son nom ; car elle met la conscience en repos et l'esprit en assurance ; et nous estimons trop haut ce magnifique privilége que possède notre Eglise, d'avoir à sa tête une autorité infaillible, et comme un oracle vivant pour refuser à cette autorité la moindre part de la soumission qui lui est due.

L'*Avenir*, s'appuyant sur les maximes de plusieurs théologiens, relativement au droit d'insurrection, a vu une sorte de légitimité dans le principe démocratique, et dans les diverses révolutions accomplies récemment : il a semblé appeler de

(1) Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*

ses vœux le renversement de tous les gouvernemens européens, comme faisant plus ou moins obstacle à la régénération catholique de la société : jugeant identique les intérêts de l'Eglise et ceux de la *liberté*, il a recommandé l'alliance des libéraux de tous les pays plutôt que celle des partisans du principe monarchique. Le pape, au contraire, rappelant les paroles de l'Apôtre qu'*il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu*, réprouve toutes *les doctrines qui ébranlent la soumission due aux princes*, tous les hommes qui, *par des trames et des complots séditieux, s'efforcent de les précipiter du trône*, toutes les *associations où l'on fait cause commune avec des gens de toute religion, et où, par la soif de la nouveauté, on préconise toute espèce de liberté afin d'exciter partout des révoltes et des troubles.* Il pense qu'il n'y aurait rien d'heureux pour la religion *à ce que l'on suivît les vœux de ceux qui veulent que l'Eglise soit séparée de l'Etat, et que la concorde mutuelle de l'empire avec le sacerdoce soit rompue.* Enfin il demande *aux princes, ses très-chers fils en Jésus-Christ de favoriser, par leur concours et leur autorité, ces vœux qu'il forme pour le salut de la religion et de l'Etat, car cette autorité leur a été donnée surtout pour défendre l'Eglise.* Le souverain-pontife considère avant tout, dans la révolution, l'esprit irréligieux qui lui est essentiel, ce caractère *satanique*, signalé par M. de Maistre, et voilà pourquoi il nous interdit toute alliance avec elle, nous avertissant que *sous son masque de liberté elle n'apporte aux peuples que la servitude.* Et, dans le fait, si un petit nombre de libéraux d'élite comprennent la tolérance et le respect des droits de tous, la masse de ce parti hait naturellement la religion et ses ministres : le triomphe du jacobinisme (1) en Europe serait le signal, non de l'affranchissement de l'Église, mais d'une persécution générale ; et, en supposant que pareille chose fût utile pour ranimer la foi des chrétiens, ce serait tenter Dieu que de la désirer, et bien plus encore d'en hâter soi-même le moment. Sous ce rapport, nous ne nous étions

(1) Je dis le *jacobinisme*, parce que c'est bien lui qui serait le maître dans le cas d'un bouleversement européen.

jamais associés aux espérances des rédacteurs de l'*Avenir* dans la révolution, non plus qu'à leurs sympathies pour elle : nous n'y avons jamais vu qu'un fléau, portant avec lui, comme tous les fléaux que Dieu envoie, quelques compensations. Quant au pouvoir, quoique ne voyant point en lui un ennemi naturel et jugeant ses intérêts et ses principes moins contraires aux nôtres que ceux de ses adversaires, nous ne pensions pourtant point que l'Eglise dût rechercher son alliance, et nous ne lui croyions en général ni assez de force et d'avenir, ni assez de bonne volonté et d'intelligence pour espérer rien de lui en faveur du catholicisme. Mais, après tous, « qui nous a absolument assuré que le pouvoir, tout épuisé qu'il est sur le globe, ait atteint sa dernière époque et n'ait plus de phases à parcourir, qu'il n'en soit point de lui comme du boulet déjà mourant, qui rebondit contre un léger obstacle et fournit une course imprévue? En ce moment, où sa destinée semble prendre un nouvel aspect, il fait, dit-on, des promesses à l'Eglise : Dieu l'attend peut-être à l'épreuve : la Providence, constamment juste, peut vouloir, en lui ouvrant une carrière d'essais, le mettre en demeure de les accomplir. A ce qu'il est possible d'entrevoir, de grands biens ou de grands maux vont lui être laissés à faire, et des combinaisons modernes, formées avec les débris du passé, ont un reste d'expériences à subir. On connaît le mot de M. de Maistre : *quand Dieu efface, c'est pour écrire.* Or, Dieu ne veut pas écrire encore, c'est qu'il n'a pas tout effacé. Plus nous regardons, il est vrai, soit les institutions, soit les hommes qui dominent l'Europe, moins nous imaginons *par où* pourrait arriver officiellement, en faveur de la vraie religion, la moindre impulsion efficace. Mais, enfin, la suite en fera juger : il est de fait qu'on ne devinait pas Clovis la veille de la bataille de Tolbiac. Fidèles, tenons-nous donc soumis en attendant ce qui paraîtra. Si contre toute apparence, il nous vient des Théodoses ou des Saint-Louis, eh bien ! nous les accepterons. S'il n'en vient point.... alors ou Dieu prendra lui-même leur rôle et nous sauvera par des prodiges inespérés, ou bien, dans la fermentation d'un désordre immense, mille choses auront été déplacées, altérées ou broyées, et qui-

conque aura eu le mérite d'obéir respectueusement jusque-là, pourra recevoir d'autres ordres en rapport avec d'autres besoins (1). »

Quant à présent, il est clair que nous ne devons point nous allier à la révolution contre les pouvoirs établis et que si l'œuvre de destruction, entreprise par elle, doit s'accomplir il n'appartient point aux catholiques d'y mettre la main. Mais quels sont nos devoirs envers les gouvernemens? Cela dépend évidemment de la forme et de la nature de ces gouvernemens. Là où ils sont catholiques et constitués catholiquement, ils ont droit à notre concours, à notre appui, à notre dévouement. Ailleurs, nous leur devons une soumission résignée et l'obéissance en tout ce qui n'est point contraire à notre religion. Personne, apparemment, ne suppose que le pape voit des *évêques extérieurs* dans des princes hérétiques et schismatiques, que ce soient eux qu'il appelle *ses très-chers fils en Jésus-Christ*, et auxquels il recommande de *favoriser par leur autorité les vœux qu'il forme pour le salut de la Religion et de l'État* : il n'y a que le *Constitutionnel* au monde qui puisse voir là une allocution au roi de Prusse ou à l'empereur de Russie. Mais il juge que même envers ces souverains, la soumission est plus avantageuse que la révolte, que le maintien de leur puissance est moins fâcheux pour la vraie foi que le serait son renversement, enfin qu'on peut espérer d'eux un peu plus de tolérance et de protection qu'il n'y en aurait à attendre de la révolution victorieuse. Aux sujets de ces sortes de gouvernemens, il présente pour modèle la conduite des premiers chrétiens qui, *distinguant le Maître éternel du maître temporel*, *étaient soumis cependant même au maître temporel en vue du Maître éternel*, *qui*, *ayant des armes*, *ne résistaient pas parce qu'ils aimaient mieux mourir que tuer*. Il ne nous dénie pas le droit d'insurrection légitime, établi si formellement par tant de papes, de conciles

(1) Nous avons emprunté ce passage à un article plein de talent, d'âme et de profond sentiment chrétien, par lequel le *Courrier Lorrain*, feuille provinciale qui soutenait avec modération les doctrines de l'*Avenir*, a terminé sa courte et honorable carrière.

et de théologiens (1), mais il ne veut pas que nous songions à l'invoquer dans un temps où nous ne pourrions le faire avec succès qu'en prenant pour auxiliaires les principes et les hommes de la révolution, et peut-être même qu'en nous mettant à leur suite.

Comment s'appliquent ces diverses injonctions à la position des catholiques français, c'est ce qui nous reste à examiner. Le gouvernement de Louis-Philippe avec sa charte sans religion d'état, sa législation sans Dieu, son origine révolutionnaire, son antipathie *organique*, si j'ose me servir de ce terme, pour la religion et ses ministres, n'est évidemment point un de ces gouvernemens avec lesquels l'Eglise et ses enfans doivent faire alliance et contracter une sorte d'hyménée, mais il est dans la classe de ces pouvoirs de *fait* et de *nécessité* qu'on est tenu de supporter et d'accepter. En nous interdisant la révolte contre Louis-Philippe, le pape se conforme à l'usage de l'Eglise qui, depuis que les peuples et les rois ont cessé de la prendre pour arbitre dans leurs querelles, ne juge pas les questions de droit public en litige, et considérant la victoire comme une sorte de

---

(1) Il le reconnaît même expressément en cas de *violation des lois divines* dans son bref aux évêques de Pologne, où nous regrettons que la nécessité des temps lui ait dicté des paroles bien sévères pour des hommes qui se sont trompés sans doute, il n'est plus permis d'en douter; mais dont l'erreur devait sembler excusable au chef de l'Église catholique, au successeur des Grégoire VII et des Innocent III. Que la résistance soit de droit. dans certains cas très-rares, c'est ce que reconnaissent les docteurs catholiques les plus autorisés; mais c'est l'opinion de plusieurs d'entre eux, que chez les peuples chrétiens, depuis que la loi divine a un interprète infaillible, il n'y a de licite application de ce formidable principe qu'après que le pontife suprême a été consulté. De ce nombre est Azor, célèbre jésuite espagnol, dont les paroles sont remarquables et méritent d'être citées : « Si autem sit de christianorum regibus, dit-il, non videtur populus id juris et potestatis » habere absolutè et simpliciter inconsulto vel inscio pontifice romano; » tum quia aliter multa in populo incommoda damnaque sequerentur; » tum quia tanquam summus Christi Domini vicarius debet communi » reipublicæ paci et bono prospicere. » *Instit. moral.* Part. 2, lib. XI; de 4° Decalog. Præcept.

jugement de Dieu, se borne à prêcher la soumission au fait consommé, l'obéissance au souverain qui bat monnaie (1), s'en remettant pour faire justice au temps et à la Providence, conformément à ces textes fameux : *La vengeance est à moi*, et *celui qui se sert de l'épée périra par l'épée.* Jusqu'où l'opposition au pouvoir actuel peut elle aller, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider : toutefois on peut remarquer que chez nous le *souverain* n'est pas la royauté, mais la charte de 1830; que cette charte établit légalement une guerre d'opinions dans l'état, et que par conséquent les consciences doivent avoir une assez grande latitude pour y prendre part. Mais ne nous engageons pas dans ces sortes de questions de peur de tomber dans l'ergotage et les subtilités, choses que nous désirons éviter pardessus tout.

La question des libertés fondamentales, consacrées par la constitution, offre bien aussi quelques dangers de ce genre : nous l'aborderons pourtant, en tâchant de mettre dans nos paroles toute la simplicité et toute la netteté possibles. La liberté des opinions et celle de la presse étant jugées par le pape pernicieuses et anticatholiques, on demande jusqu'à quel point il peut être permis de s'en prévaloir et surtout d'en réclamer le

---

(1) C'est à ce signe, d'après l'Evangile, qu'on juge qu'un pouvoir est *établi : Cujus est imago hæc et superscriptio*, dit le Sauveur consulté sur les *droits* de César. Au reste, la soumission au pouvoir de fait n'emporte pas la croyance à sa *justice* et à sa *légitimité*. Il y a dans Bellarmin, sur ce sujet, une distinction très-belle et très-frappante. « Il y a souvent des pouvoirs, dit-il, justes et injustes à la fois, qui sont de Dieu et qui n'en sont pas : de la part des détenteurs et envahisseurs du pouvoir, ils sont injustes et même de vrais brigandages; en cela ils ne sont point de Dieu : toutefois de la part de la divine Providence qui se sert de la mauvaise intention des hommes, soit pour punir les péchés du monde, soit pour d'autres bonnes fins, ils sont justes et légitimes. Dieu, quelquefois par une admirable conduite de sa providence, enlève les royaumes aux uns et les donne aux autres, de telle sorte que celui qui tombe, tombe très-justement sans que pourtant l'usurpateur qui le remplace possède justement, devant lui-même en son temps recevoir le très-juste châtiment de son usurpation. » Bellarmin, t. 1, chap. VI, art. 7.

maintien ou même l'extension et l'élargissement. L'Encyclique condamne ceux qui veulent la liberté dogmatique contre l'Eglise, elle blâme ceux qui prêcheraient ou propageraient la liberté politique telle qu'on l'entend chez nous, la considérant, soit comme un *droit de l'homme*, abstrait et métaphysique, soit comme le meilleur moyen de reconquérir le monde au catholicisme : il suffit donc pour être en règle, de s'abstenir à cet égard de toute théorie générale et absolue, de ne pas représenter comme une société modèle celle où l'anarchie intellectuelle est consacrée par les lois, surtout de ne pas la recommander aux catholiques de tous les pays, comme offrant à leur cause plus de chances de succès qu'aucune autre. Tout système étant mis de côté, la liberté de la presse reste pour nous un fait que nous n'avons point établi, qui subsiste indépendamment de notre adhésion ou de notre résistance, et dont il y a évidemment quelque parti à tirer pour nous. Nous ne tombons pas dans cet excès de croire que *le déluge d'erreur qui sort de la presse est assez bien compensé par un livre qui, au milieu de ce déchaînement de perversités, paraîtrait pour défendre la religion.* Mais encore une fois; il ne dépend pas de nous d'arrêter ce débordement : quand tous les chrétiens se tairaient, leurs adversaires ne se tairaient pas pour cela, et ils ne peuvent pas mieux faire que de réunir tous leurs efforts pour neutraliser le mal autant que possible, pourvu qu'ils ne croyent pas que Dieu ait besoin de leur secours, et qu'ils n'oublient pas que, selon la parole de vérité, ils ne sont que des *serviteurs inutiles.* Or *en France*, à *l'heure qu'il est*, la liberté de la presse et celle de l'enseignement valent-elles mieux pour la religion que la censure et le monopole remis aux mains des ministres de Louis-Philippe? La question ainsi posée devient facile à résoudre, puisqu'*en droit* la censure ne peut appartenir qu'à l'Eglise, et qu'*en fait* elle serait exercée beaucoup plus contre elle que dans ses intérêts. Nous pouvons donc, sans rien préjuger pour d'autres temps et d'autres pays, défendre et réclamer chez nous les libertés inscrites dans la charte. Quant à la séparation complète de l'Eglise et de l'État que nous avons souvent demandée : il est clair que nous devons à l'avenir garder le

silence sur ce point, et respecter les règles tracées par le concordat dans nos réclamations pour l'affranchissement de l'Eglise.

L'impression générale qui reste après la lecture de l'Encyclique est une impression de profonde tristesse. Le pape nous montre le *puits de l'abîme ouvert*, *l'heure de la puissance des ténèbres* arrivée ; il ne voit qu'avec une sorte de terreur ce grand mouvement qui emporte le monde. Pour nous, nous espérions que le dix-neuvième siècle irait à Dieu malgré lui, comme ce faux prophète qui était venu pour maudire Israël et qui ne put trouver que des bénédictions dans sa bouche : nous l'espérons encore, mais nous ne voyons plus de quels instrumens la Providence se servira. Tous nos rêves sur la formation d'un parti catholique sont détruits : et ceux qui ne se mêlaient des affaires publiques que pour servir les intérêts de la foi, sont réduits désormais au scepticisme politique et à la neutralité entre les deux grandes forces qui se disputent l'Europe. Le souverain-pontife leur interdit toute alliance avec la révolution, ennemie naturelle et incorrigible du catholicisme : mais s'il semble pencher du côté du pouvoir absolu, ce n'est que par suite de cette nécessité qui fait que de deux maux on choisit le moindre. Il ne nous donne point les potentats de nos jours comme les champions de l'Eglise : ses comparaisons avec les empereurs païens le prouvent assez ; il ne nous prêche pas un concours actif à leurs vues, mais seulement une obéissance résignée. Ainsi donc, petit troupeau du Christ, ni la liberté, ni le pouvoir, ni les princes, ni les peuples ne combattent pour vous : tous les appuis humains vous manquent, tous les bras de chair vous font défaut : il ne vous reste que Dieu, et peut-être trouverez vous que c'est peu, car « il y a un athéisme caché dans tous les cœurs qui se répand dans toutes les actions. On compte Dieu pour rien : on croit que quand on a recours à Dieu c'est que les choses sont désespérées et qu'il n'y a plus rien à faire (1). » Mais, hommes de peu de foi que nous som-

(1) Bossuet.

mes si nous étions entrés un peu avant dans les mystères de la loi divine, nous saurions que ce que le Seigneur nous demande par dessus tout, c'est de nous abandonner à lui en aveugles, d'espérer contre l'espérance (1), de suivre, les yeux fermés à travers le désert, ceux qu'il nous a donnés pour guides, de nous détacher même de nos projets pour sa gloire et des armes dont ses ennemis auraient déjà éprouvé la bonté. Il nous veut aujourd'hui passifs, soumis, faisant le bien au jour le jour sans nous inquiéter du lendemain, attendant son heure dans le silence et la prière : c'est sans doute qu'il va se lever et agir lui-même ; c'est que nous approchons d'un de ces momens redoutables, où la chaîne qui nous lie à son trône se raccourcissant brusquement, l'action de la liberté humaine est suspendue, et où les événemens les plus imprévus se pressent les uns contre les autres et se précipitent comme un torrent qui a rompu ses digues.

Ce n'est pas sans un dessein profond que l'exemple des premiers chrétiens nous est proposé dans l'Encyclique avec tant d'insistance : il nous montre que pour nous préparer aux épreuves qui nous attendent, c'est la contenance humble et résignée des enfans de l'Eglise primitive qui convient, non l'attitude fière et même un peu arrogante des catholiques du moyen âge. La société d'aujourd'hui avec son adoration d'elle-même, sa divinisation de la raison, de la force de l'industrie humaines, ne nous est au fond guères moins étrangère que ne l'était aux disciples des apôtres la société romaine, partagée entre un polythéisme sensuel et une philosophie orgueilleuse. Etudions donc cette grande époque qui nous est offerte pour modèle, et nous y verrons que c'est surtout par leur charité et leur douceur qu'ils ont conquis le monde (2). Se mêlant peu de la politique de leur temps (3), obéissant aux lois établies tant qu'elles n'exigeaient rien de contraire à la loi de Dieu, ne ju-

(1) *In spem contra spem.* Rom. IV, 18.

(2) *Beati mites quia possidebunt terram*, dit l'Évangile.

(3) Nobis nulla res magis aliena quam publica. Tertull. Apol. 38.

geant pas l'emploi de la force convenable même contre l'injustice (1), mourant avec joie pour rendre témoignage à leur croyance, mais laissant à Dieu seul le soin de les défendre et de les venger (2) : du reste s'aimant, se secourant les uns les autres, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, trouvant dans leur union leur consolation et leur force, et plaçant dans la prière toutes leurs espérances; tels étaient les premiers chrétiens. Ces moyens paraissent durs à l'orgueil, et la raison qui calcule est tentée d'en sourire : ils réussirent pourtant alors : car le lendemain de la plus terrible persécution que le christianisme eût soufferte, un signe parut dans le ciel, et le fils d'Hélène assis sur le trône des Césars proclama le triomphe de l'Eglise.

Pour nous tous, écrivains catholiques, faibles ou forts, qui défendons la foi de nos pères suivant la mesure de talent qui nous a été donnée, c'est aussi vers ces glorieux siècles que nous devons tourner nos regards pour y prendre les leçons des Justin, des Irénée, des Tertullien et des Origène. Ces grands hommes s'attaquaient, non aux pouvoirs ou aux institutions politiques du moment, mais à la société elle-même, à ses vices, à sa licence, à son orgueil : ils lui faisaient voir l'impuissance de ses dieux et le vide de ses systèmes auxquels ils opposaient la loi chrétienne, loi universelle, faite pour les Grecs et pour les barbares, pour les monarchies et les républiques, pour les maîtres et pour les esclaves. Et nous aussi, nous avons une mission de critiques envers une société qui s'est séparée du christianisme : nous devons soumettre à une sévère analyse non-seulement ses lois, mais encore, mais surtout ses mœurs si faibles, ses opinions si vagues et si flottantes, sa littérature si fausse et si froide malgré ses efforts furieux, sa philosophie si riche de grands mots et si pauvre de

(1) Quid refert inter provocantem et provocatum, nisi quod ille prior in maleficio deprehenditur, at ille posterior. Id. de Patientiâ, 10.

(2) Quem honorem litabimus Domino si nobis arbitrium defensionis arrogaverimus; Id. *ibid.* Absit ut ultionem à nobis aliquam machinemur quam à Deo expectamus. Ad Scapulam, 2.

pensée, ses sciences si desséchées et si rapetissées par le matérialisme. Etudions-la donc à fond; emparons-nous de toutes ces connaissances dont elle est si fière, comme Moïse de la *sagesse* des Egyptiens, comme Clément et Origène de la philosophie de leur temps pour leur faire rendre témoignage à la folie de la croix. Montrons-lui à nu la faiblesse et la misère de l'homme abandonné à lui-même, mais surtout efforçons-nous de tenter son scepticisme par la vue de nos vives convictions, de réchauffer son indifférence à l'ardeur de notre foi. Portons aussi ses douleurs avec elle, et appelons-la à Dieu par des paroles de compatissance et d'amour : pleins de ce zèle que donne la charité, jetons à tous les vents du ciel des semences de vérité; et le monde n'en profitât-il pas, ne fussent-elles recueillies que par quelques âmes isolées et souffrantes, c'en serait assez pour mériter les efforts de toute notre vie et pour faire succéder des cantiques de réjouissance à la tristesse qui nous oppresse aujourd'hui..... « Ceux qui sèment dans les larmes, dit le Psalmiste, moissonneront dans la joie. »

SUR LE DIOCÈSE DE CHARLESTON, AUX ÉTATS-UNIS (1).

Le diocèse de Charleston se compose de trois Etats, les deux Carolines et la Géorgie. Leur population s'élevait, en 1830, à 1,836,432 âmes. Le nombre des catholiques dispersés sur ce vaste territoire est fort circonscrit. A l'époque de la révolution américaine en 1776, il y avait à peine quelques catholiques dans ce qui forme aujourd'hui le diocèse de Charleston; plus tard, les doctrines de l'Eglise romaine y étaient encore à peine connues, et les plus étranges préjugés y régnaient à cet égard. On en sera moins

---

(1) L'*Ami de la Religion*, nº 2026 et 2028, d'après la notice publiée par l'évêque de Charleston.

étonné, quand on songera à l'origine de ces colonies. Elles furent établies il y a environ 150 ans par des émigrans d'Angleterre, où les lois pénales contre les catholiques étaient encore en vigueur, et où la haine contre cette religion était portée au plus haut point. Les nouveaux colons apportèrent avec eux en Amérique les mêmes idées; les lois contre les catholiques formèrent une partie du code colonial, et l'église anglicane s'établit richement dans le pays. L'esprit anticatholique se fortifia encore avec le temps par les rapports avec le métropole, par les livres et les nouvelles que l'on en recevait, et c'était la coutume là, comme en Angleterre, d'attribuer aux *papistes* tout ce qui se faisait de mal, les crimes, les complots, et d'envenimer leurs actions les plus innocentes, comme d'altérer leurs principes les plus respectables. De plus, des protestans français vinrent s'établir en Caroline, après la révocation de l'édit de Nantes, et servirent encore à y accroître les préjugés dominans. Ces réfugiés se mêlèrent avec les anglicans, et finirent par en adopter les croyances et la liturgie. Plus tard, il arriva en Caroline des Irlandais et des Ecossais, presque tous presbytériens; le gouvernement anglais encourageait ces émigrations, qui toutes concouraient à former dans le pays une opinion générale extrêmement défavorable aux catholiques.

Les premiers établissemens en Géorgie furent faits il y a enviviron cent ans par Oglethorpe, qui y amena des émigrans anglais, animés du même esprit que ceux de la Caroline. Ces établissemens se trouvèrent limitrophes de la Floride, qui appartenait à l'Espagne; et, comme les limites de part et d'autre étaient mal fixées, il y avait des empiétemens, des rivalités, des disputes et des incursions continuelles qui fortifiaient en Géorgie les préventions contre les catholiques. Le gouvernement entrenait ces dispositions par politique. Elles étaient portées au point que la colonie de la Géorgie, dans la liste de ses griefs contre le roi d'Angleterre, lui reprocha d'avoir autorisé l'exercice de la religion catholique en Canada après la conquête; et à Charleston, deux hommes qu'on découvrit être des catholiques irlandais, ayant été accusés d'un complot avec les neigres contre les libertés du pays, furent, sans beaucoup de formalites, condamnés à l'exposition et au bannissement. Ceci se passait en 1775.

A l'époque de la révolution, il y avait quelques Irlandais catholiques dans les Carolines, mais sans prêtres et même inconnus les uns aux autres, car alors il n'eut pas été sans danger de se

faire connaître pour catholique. Beaucoup de ces catholiques n'ont pas persévéré, faute de prêtres, et le docteur England estime que ceux qui ont ainsi abandonné la religion de leurs pères sont quatre fois plus nombreux que les catholiques actuels. Au moment de l'indépendance, chaque Etat forma sa constitution comme il lui plut; plusieurs maintinrent encore l'ancien principe de l'exclusion des catholiques pour toutes les places. Mais, dans les amendemens qu'on fit par la suite à ces constitutions, on fit disparaître ce reste de l'intolérance anglaise. La Caroline du nord, comme le New-Jersey, conservent encore cette intolérance dans leur constitution; mais nul doute qu'à la première révision de leurs lois fondamentales, ces taches ne disparaissent. Dans la Caroline du sud et en Géorgie, il n'y en a plus de traces; mais l'opinion n'est pas pour cela entièrement revenue sur le compte des catholiques; et, il n'y a pas plus de quatre à cinq ans, un avocat, dans un procès, voulut écarter un témoin; par le seul motif que c'était un catholique, et qu'on ne pouvait, par conséquent, se fier à son serment.

Avant même la révolution américaine, il était venu des méthodistes s'établir dans le pays. Ils y sont aujourd'hui très-nombreux; mais ceux de Westley se sont séparés de l'église anglicane, et ont des prêtres et des évêques distincts. Il est venu aussi des luthériens allemands, des baptistes, des indépendans, et en 1776 les anglicans étaient loin d'être les plus nombreux dans les Carolines et la Géorgie.

Vers 1786, un bâtiment destiné pour l'Amérique du sud relâcha à Charleston; il y avait à bord un prêtre que l'on croit avoir été Italien. Le peu de catholiques qu'il y avait dans la ville l'invitèrent à dire la messe, ce qui eut lieu dans la maison d'un catholique irlandais. Il s'y trouva environ douze personnes. Les catholiques commencèrent à se connaître, et on découvrit même qu'il y en avait davantage. Un an ou deux après, un prêtre irlandais, M. O'Reily, passa quelque temps dans cette ville, et y exerça son ministère. Depuis, un autre ecclésiastique irlandais, le docteur Keating, vint à Charleston; et, en 1789, la petite congrégation fit un effort pour acheter un terrain près de la ville, où se trouvait un local en fort mauvais état, qui avait servi à des réunions de méthodistes ou de quelque autre secte. Les catholiques, qui étaient presque tous des Irlandais, n'étaient pas riches, mais leurs concitoyens les aidèrent pour l'achat du terrain et pour les réparations de l'édifice. En 1790, dans une révision de la constitution de la Caroline du sud, la clause odieuse qui interdisait

toute place aux catholiques fut abolie, et en 1791 l'église catholique de Charleston fut reconnue par un acte de la législature. Mais le docteur Keating quitta Charleston, et passa à Philadelphie, où il mourut.

Jusque-là les catholiques des Etats-Unis étaient toujours sous la juridiction du vicaire apostolique du district de Londres. Enfin, on établit un évêque à Baltimore, et il fut sacré en Angleterre le 15 août 1790. Son diocèse embrassait les treize Etats-Unis. Les catholiques de Charleston s'adressèrent à lui pour avoir un prêtre; il ne put leur en envoyer immédiatement. En 1794, M. Gallagher, prêtre irlandais, homme d'esprit et prédicateur, arriva à Charleston. Son talent pour la parole fut utile aux catholiques; et, pour n'être pas à charge à sa congrégation, il prit une place de professeur au collége de Charleston. Dans le même temps, quelques catholiques du Maryland se retirèrent en Géorgie, près du lieu où l'église de Locust-Grove fut depuis bâtie; ils avaient demandé un prêtre à l'évêque, qui ne put leur en donner : ce fut là cependant le commencement de l'établissement de la religion catholique en Géorgie.

La révolution française fit refluer aux Etats-Unis plusieurs prêtres proscrits; mais il n'en vint pas dans les Etats du midi. Lors du désastre de St.-Domingue, plusieurs colons se refugièrent soit à Charleston, soit à Savanah, et à Augusta en Géorgie. Un prêtre de cette île s'établit à Maryland, petite colonie à 50 milles d'Augusta, et y exerça le ministère; il visitait les colons réfugiés à Augusta et à Savanah, et trouva aussi quelques catholiques irlandais, qui commencèrent à se former en congrégation. Il abandonna ensuite sa résidence dans l'intérieur des terres, pour venir sur les bords de la mer, où le nombre des catholiques était plus considérable. Après quelques années, Savanah devint la résidence fixe d'un prêtre, deux ou trois missionnaires passagers étant morts où ayant quitté le pays. La congrégation fut reconnue suivant les formes par la législature de Géorgie. Le conseil de ville donna un lot de terre pour bâtir une église. Le zèle des catholiques et la générosité des autres mirent en état d'en élever une en bois avec un petit clocher. La congrégation fut desservie par M. Lemercier, puis par M. Carles, aujourd'hui grand-vicaire de Bordeaux. Savanah étant à 120 milles au sud-ouest de Charleston, les deux pasteurs pouvaient se visiter. Augusta, qui était à peu près à la même distance au nord-ouest, était aussi visitée. En 1810, cette dernière

congrégation eut un pasteur résidant, M. Robert Browne, religieux Augustin, qui avait exercé le ministère à Dublin. Ce missionnaire visitait aussi les catholiques de la partie supérieure de l'Etat. La législature de Géorgie incorpora les catholiques d'Augusta, et autorisa les *trustees* de l'académie de Richemond à leur céder un terrain dans une situation convenable, à une extrémité de la ville. On y éleva par souscription une église en brique, dédiée à la sainte Trinité, et qui a 50 pieds de long sur 25 de large. Quelques années après, sous le pasteur qui remplaça M. Browne, une maison fut bâtie tout auprès de l'église pour loger le missionnaire. Dans le district supérieur, un membre de la congrégation donna un lot de terre de deux acres, sur lequel on a bâti une église en bois et formé un cimetière clos; le même a donné une ferme attenante à l'église, pour soutenir le prêtre.

A Charleston, le vieux bâtiment en bois fut abattu, et une église en briques fut érigée à sa place; elle a soixante pieds de long et près de 40 de large, avec une petite galerie où est une orgue; on y a placé depuis une portique. Le cimetière de cette église, qui est maintenant dans le centre de la ville, offre par ses inscriptions une chose curieuse : on y voit des catholiques de tous les pays du monde. L'église de la Caroline du sud a été retardée dans ses progrès par de malheureuses dissensions, dont M. England n'a pas voulu parler (1). Le pasteur d'Augusta fut appelé à Charleston pour y travailler au ministère. La congrégation fut long-temps troublée; quelques membres cessèrent de paraître à l'église, qui d'ailleurs était souvent fermée, et le pasteur, envoyé par l'autorité, fut plus d'une fois obligé d'officier dans une maison particulière. Au milieu de ces divisions, la fréquentation des sacremens était négligée, et il fallut qu'un émigrant, arrivé en 1809, encourageât par son exemple plusieurs à faire leurs pâques; le nombre en était encore fort petit. Dans la Caroline du nord, un prêtre irlandais, M. Cleary, qui était chanoine de Funchal dans l'île de Madère, vint à Newbern pour recueillir un héritage; il y célébra la messe et administra les sacremens à quelques catholiques de la ville et des environs, mais il mourut lui-même à Newbern, peu de temps après.

Dans les autres Etats de l'Union, les progrès de la religion étaient bien plus rapides. En 1810, Baltimore fut érigé en archevêché et quatre siéges furent créés, Boston, New-Yorck, Phila-

(1) M. Picot en a rendu compte, *Ami de la Religion et du Roi*, t. XXV, pag. 17.

delphie et Bardstown. Le docteur Caroll mourut à la fin de 1815, et fut remplacé successivement par MM. Neale et Maréchal. En 1817, la paix fut rétablie dans l'église de Charleston par les soins du Père Fenwich, jésuite américain, aujourd'hui évêque de Boston. Ce missionnaire était assisté du docteur Wallace, du comte de Kilkenny, en Irlande. Par sa prudence, son zèle et ses manières conciliantes, il apaisa les troubles, l'église fut rouverte, et les sacremens furent fréquentés. La Géorgie était alors dans l'affliction. Le pasteur, qui avait succédé à M. Browne à Augusta, après une assez longue vacance, négligea ses devoirs, et finit par donner du scandale et par apostasier. Sa place fut remplie par un prêtre américain fort zélé, M. Cooper, qui était un protestant converti. Dans la Caroline du nord, deux petites congrégations à Washington et à Newbern étaient visitées par un prêtre irlandais, M. Nicolas Kearney, qui résidait à Norfolk, en Virginie, où une église avait été récemment bâtie par les soins du Père Lacey. Peu après la restauration des Bourbons, M. Carles quitta Savanah pour retourner en France. M. Gallagher se chargea de cette congrégation, qui s'était accrue, et M. Browne alla à Rome pour appuyer une pétition où, de concert avec l'archevêque de Baltimore, on demandait que les Carolines et la Géorgie fussent distraites de son siége, et mises sous la juridiction d'un évêque qu'on établirait à Charleston.

Le plan de l'établissement d'un nouveau siége pour les trois Etats du midi fut réalisé le 11 juin 1820, et le docteur England, prêtre irlandais, qui avait plusieurs fois demandé à être employé aux missions d'Amérique, fut nommé au siége de Charleston, qui devait être suffragant de Baltimore. Il fut sacré à Cork, dans l'église de Saint-Finnbar, le 21 septembre, jour de saint Matthieu, et partit peu après pour son diocèse, dont il prit possession à la fin de décembre 1820. A cette époque, deux églises seulement étaient desservies, Charleston et Augusta. M. l'évêque avait ordonné, avant son départ, deux prêtres pour son diocèse; l'un d'eux, M. Denis Corkory, l'accompagnait. Le prélat alla à Savanah, qui n'avait point de prêtre; il y plaça M. Browne. A Augusta était M. Cooper. Après avoir passé quelques jours à Locust-Grove, M. England visita la congrégation du district supérieur, et engagea les catholiques à réparer leur église. A Colombie, qui est le chef-lieu du gouvernement de la Caroline du sud, il trouva quelques familles de catholiques irlandais et de marchands et ouvriers. Il leur dit la messe, et à son retour à Charleston, il leur renvoya M. Corkery. La confirmation fut administrée pour la première fois à Charleston dans le carême

et à Pâque. Le nombre des communians à la Pâque précédente avait été de 195; ils furent plus nombreux en 1821, et plus de 180 furent confirmés; dans le nombre étaient des protestans convertis.

Trouvant que le mode d'assurer les propriétés de l'Eglise était sujet à beaucoup d'abus, M. England chercha les moyens d'élever une autre église, où l'on pût être à l'abri des inconvéniens attachés à l'administration de la vieille Eglise. Il acheta un terrain dans une des meilleures parties de la ville, et donna des sûretés pour le paiement. Il envoya M. Corkery à Augusta, d'où M. Cooper s'était retiré. Le Père Fenwich consentit à rester quelque temps encore à Charleston, avec M. Gallagher, et l'évêque en profita pour visiter la Caroline du nord. Dans cet état vaste et peuplé, il trouva des descendans de catholiques, principalement irlandais, qui avaient entièrement oublié la religion de leurs pères. D'autres l'avaient conservée; le prélat les instruisit, les prêcha, leur administra les sacremens; il reçut l'abjuration de quelques protestans. D'autres avouaient qu'ils étaient convaincus de la vérité de la religion catholique, mais si on ne pouvait leur procurer de prêtres, à quoi leur servirait, disaient-ils, de se déclarer pour elle? Ce voyage dura 4 mois, sans que M. England rencontrât un seul prêtre. Il alla dans les Etats du Nord pour se concerter avec ses collègues; il attira dans son diocèse quelques prêtres inoccupés, mais il n'eut pas à se louer de la plupart de ces acquisitions. Presque tous se retirèrent, ou on fut obligé de les renvoyer. Le Père Fenwich, qui n'était venu que pour peu de temps, alla rejoindre ses confrères. M. Gallagher sortit du diocèse, de sorte que deux ans après son arrivée, M. l'évêque se trouva à-peu-près seul.

Une occasion s'offrit de former un collége; des habitans de différentes communions y encouragèrent le prélat. C'était un moyen de former des sujets qui pouvaient lui être utiles, et en même temps de procurer des ressources au diocèse. M. England arrêta des maîtres, et les commencemens promettaient un heureux succès. Le zèle des protestans s'en alarma; les journaux et les ministres, dans leurs chaires et dans leurs entretiens, s'élevèrent contre l'entreprise, et détournèrent les parens de placer leurs enfans dans le nouvel établissement. On forma à grands frais un autre collége à Charleston, plutôt que de se servir de celui de l'évêque. En un instant, on lui retira plus de cent enfans, et on ne lui en laissa qu'une trentaine. Ce fut un coup terrible pour lui, après les avances qu'il avait faites. De là une dette qui a pesé long-temps sur le diocèse. Cependant c'est dans le collége que les prêtres qui sont aujourd'hui dans le diocèse ont été élevés, à l'exception de deux.

Le prélat était obligé de voyager souvent pour visiter les catholiques et soutenir leur foi. Il était invité même par des protestans à prêcher dans les villes, et il donnait en effet des discours dans une église ou dans un local convenable. Il saisissait cette occasion de détruire des préjugés, d'expliquer les dogmes catholiques et de répondre aux objections. Partout on lui témoignait des égards, on lui offrait l'hospitalité. Il est rare qu'il ait éprouvé quelques procédés désobligeans, et il remarque qu'ils ne lui sont venus que des émigrans d'Europe. Le peuple en Amérique est naturellement religieux. Dans les trois Etats dont nous parlons, les habitans sont des propriétaires, des fermiers et des esclaves; et dans les villes, des commerçans, des marchands et des ouvriers. Les esclaves sont généralement traités avec douceur; depuis 1808 il n'est pas permis d'importer des nègres. M. England fait des réflexions très-judicieuses sur l'esclavage; ce serait, dit-il, un mal de l'introduire où il n'existerait pas; mais l'abolir où il est aurait beaucoup d'inconvéniens dans la pratique. Les esclaves appartiennent presque tous à des propriétaires protestans; il y en a à peine un mille qui soient catholiques. Ils viennent originairement du Maryland ou de Saint-Domingue. L'instruction de ceux-ci est fort difficile, à cause du langage singulier qu'ils ont apporté. Mais il y a de ces esclaves qui sont instruits et qui forment des associations de piété. Ils s'assistent mutuellement dans leurs maladies, et prient et font prier pour leurs confrères morts.

Il reste peu d'Indiens dans le diocèse de Charleston. Les Creeks qui habitaient en Géorgie ont successivement abandonné leurs terres et se sont retirés dans l'Alabama. Les Cherokees se retirent aussi, et, en échange de leurs terres, on leur en a donné d'autres au-delà du Mississipi. Les missionnaires catholiques étaient en trop petit nombre pour s'introduire parmi ces tribus; ils ne peuvent pas suffire aux besoins des catholiques. Les presbytériens, les méthodistes et les baptistes y ont envoyé des missionnaires qui étaient soutenus par le bureau (board) des missions américaines. Ce bureau a beaucoup de fonds, et envoie aussi des missionnaires parmi les nègres et même parmi les blancs dans les pays nouvellement habités. Dernièrement les presbytériens, qui ont des écoles de théologie dans le nord, en ont établi une à Colombie, dans la Caroline du sud. Les baptistes, les méthodistes, les protestans épiscopaux ont tous des fonds. Les richesses du midi sont dans leurs mains. Les catholiques sont dispersés; il n'y en a guère plus de dix mille dans les trois Etats.

Tout en rendant hommage à l'urbanité des protestans à son égard, dans leurs relations avec lui, le docteur England cite néanmoins des faits qui prouvent que l'esprit de tolérance ne règne pas chez tous les protestans : on l'a déjà vu par ce qui s'est passé pour le collége de Charleston. Il y a un an, le président nomma un catholique à la place d'attorney-général des Etats-Unis; il fut assailli à ce sujet par le plus grand nombre des journaux protestans. Les transitions d'une église à une autre arrive assez fréquemment aux Etats-Unis; elles ne donnent lieu à aucune récrimination contre les différentes communions, à moins que ce ne soit une conversion à la religion catholique; car alors il faut que le converti s'attende à de rudes assauts. Il y a environ 80 journaux ou ouvrages périodiques appartenant aux différentes sectes de l'Union; ils sont habituellement d'une extrême violence contre les catholiques, et leur prodiguent les sobriquets, les injures et les bouffonneries. Les petits traités distribués par la société publique sont dans le même esprit, et les agens et distributeurs de cette Société sont tous persuadés que les catholiques sont idolâtres, qu'ils rejettent la Bible, etc. La déclaration que M. l'évêque a publiée, sous le titre de *Constitution de l'Eglise catholique*, devrait faire tomber ces accusations.

Dans un résumé, M. England donne d'une manière plus précise le tableau des églises et des établissemens de son diocèse. A Charleston, il y a un terrain sur lequel sont quelques vieux bâtimens occupés par le séminaire; c'est là que les prêtres du diocèse ont été élevés. La bibliothèque est d'environ 400 volumes; il serait à désirer de pouvoir l'augmenter : on aurait besoin aussi de fonds pour l'entretien des élèves pendant leurs études. Ce séminaire a été grevé long-temps d'une dette; il est soulagé aujourd'hui par les dons venus de France et d'Allemagne. Il faudrait un bâtiment plus convenable pour le clergé et pour les étudians; mais les moyens manquent. Sur ce terrain est aussi l'église cathédrale en bois; deux prêtres y sont attachés, et deux à Sainte-Marie, qui est l'ancienne église. Le nombre des communians à Pâque dernier, dans les deux églises, a été de plus de 600, dont plusieurs n'étaient point originairement catholiques. Il y a loin des deux églises un cimetière où il serait à souhaiter qu'on pût établir une église pour la commodité des catholiques du quartier. Une communauté de Sœurs de Notre-Dame-de-Merci s'est formée depuis trois ans; elle compte dix sœurs qui font des vœux annuels : elles demeurent près la cathédrale. Leur institution a pour but l'éducation des filles; elles tien-

nent aussi une école pour les filles des gens de couleur, et instruisent les femmes esclaves; elles visitent les malades, et ont été fort utiles pour le temporel du séminaire. M. l'évêque vient encore d'acheter, près de la cathédrale une maison et un jardin pour quelques Ursulines qu'il doit amener d'Irlande à son retour.

Dans la Caroline du Sud, il y a encore un prêtre à Columbia' qui est le siége du gouvernement, à 110 milles de Charleston, au centre de l'Etat. Une jolie église en briques a été élevée en ce lieu, sous l'invocation de saint Pierre; mais elle est endettée, la congrégation ne peut rien; elle n'est presque composée que de colons irlandais : le prêtre a à viter des missions fort éloignées. Le territoire qu'il parcourt pourrait occuper trois missionnaires. Deux autres petites églises en bois se bâtissent en ce moment, l'une à Barnwel, sur la route de Charleston à Augusta, et l'autre sur la route de Charleston à Savanah. Il y a dans ces cantons des colons anglais; mais ils auraient peine à soutenir un missionnaire. On pourrait former de petites congrégations dans quatre ou cinq endroits de l'Etat, si on avait les moyens d'y avoir une chapelle, et de la desservir temporairement.

Dans la Caroline du Nord, les catholiques de Washington, dans le comté de Beaufort, ont fait de grands efforts pour élever une église en bois sous l'invocation de saint Jean l'Evangéliste. Comme il n'y a que huit ou dix familles en état de contribuer, on n'a pu encore terminer l'intérieur. Un prêtre dessert cette congrégation tous les deux mois; il passe l'autre mois à Newbern, dans le comté de Craven qui est contigu, et où il y a quelques catholiques, dont un certain nombre sont des protestans convertis. Ils ont une pièce de terre et quelques fonds pour bâtir une église; mais ils ne peuvent commencer s'ils ne sont aidés. A Fayetteville, dans le même Etat, il y a une église sous l'invocation de saint Patrice. Un terrain et une première église avaient été donnés par un particulier; mais l'église a été détruite dans un incendie. Des catholiques des autres Etats ont souscrit pour la rebâtir; les fonds sont encore insuffisans. Le prêtre qui dessert le petit nombre de catholiques de ce lieu emploie une partie de son temps à faire des missions, à 120 milles de sa résidence, dans les comtés de Lincoln et de Mecklenbourg, où il y a quelques catholiques irlandais employés, principalement aux mines d'or; ils voudraient avoir une église, mais les moyens leur manquent. On trouve dans cet Etat quatre ou cinq autres endroits où un prêtre serait bien utile; dans le

nombre est Washington, port asssez fréquenté, et où il se trouve toujours des catholiques.

En Géorgie, la congrégation de Savanah, composée de 500 catholiques, a un pasteur résident; l'église est vieille et menace ruine; on recueille des fonds pour en élever une plus convenable. A Augusta, quoique la congrégation soit moins nombreuse qu'à Savanah, l'église est beaucoup trop petite : il y a aussi là un prêtre à demeure. La congrégation de Locust-Grove, à 60 milles d'Augusta, s'est beaucoup augmentée, principalement d'Irlandais; l'église est en bois, et a été construite, il y a sept à huit ans, à la place d'une ancienne église, aussi en bois. La législature de Géorgie, dans sa dernière session, a passé deux actes, l'un pour incorporer les catholiques à Columbus, nouvelle ville sur la rivière Chattahoochie, à près de 200 milles ouest d'Augusta, comté Muscogee, un des comtés formés récemment sur les terres cédées par les Creeks, il y a quatre ans; l'autre pour leur accorder un lot de terre dans la ville, afin d'y bâtir une église. Le petit nombre de catholiques irlandais qui se trouvent là se sont efforcés de recueillir les moyens d'avoir une église, et n'ont point réussi. Le docteur England espère à son retour pouvoir leur envoyer un prêtre. Dans ce pays, beaucoup de catholiques irlandais sont dispersés sur un territoire immense; un prêtre tâche de les visiter une fois par an. M. l'évêque n'a jamais eu plus de satisfaction que dans une excursion de deux mois qu'il a faite chez eux. Séparés les uns des autres par 50 ou 100 milles de distance, ils ne transportaient aux lieux où le prélat leur avait donné rendez-vous, pour entendre sa voix et recevoir les sacremens. Il y aurait en Géorgie six ou sept endroits où l'on désirerait avoir des églises et un prêtre. Le nombre des prêtres dans le diocèse est aujourd'hui de onze; trois ou quatre étudians poursuivent leurs études, et M. l'évêque en a arrêté quatre nouveaux en Irlande; mais les fonds manquent pour faire face à ces dépenses, et il n'est peut-être point d'œuvre plus méritoire que de venir au secours d'une mission où il y a tant de bien à faire, et si peu de ressources pour y parvenir.

MÉLANGES. — Décembre 1832.

— *La Voie du salut, par le B. A. M. Liguori, traduite pour la première fois, par M. l'abbé G.* Paris, in-18. Le succès des diverses traductions qu'on a faites de Liguori, a engagé M. G. à entreprendre la traduction de cet ouvrage, dans lequel le Bienheureux traite des plus importantes vérités, du salut, de la mort, du jugement, de l'éternité; il met sons les yeux du lecteur les considérations les plus propres à le toucher, et lui suggère les sentimens que ces grands sujets doivent exciter en lui. Le traducteur annonce qu'il fera paraître bientôt *la Voie de la perfection*, autre opuscule qui est comme la suite et le complément du premier.

— Le pape a fait écrire à M. de La Mennais par le père Orioli qu'il était satisfait de sa déclaration ; il le lui a fait savoir par son chargé d'affaires à Paris, et dernièrement encore M. de La Mennais a reçu une lettre officielle du cardinal Pacca, qui lui notifie au nom du pape la satisfaction de Sa Sainteté. Voici cette lettre :

« Monsieur l'abbé, pendant mon séjour à Naples, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, avec la déclaration que vous avez publiée. Je me suis fait un devoir de soumettre à Sa Sainteté l'une et l'autre, et avec un vrai plaisir je puis vous annoncer que le Saint-Père en a pris connaissance et m'a autorisé à vous faire connaître sa satisfaction.

» Il m'est fort agréable, monsieur l'abbé, d'être l'organe des sentimens de Sa Sainteté dans cette circonstance, et de vous assurer que votre démarche est bien celle que j'attendais de vous.

» Agréez, monsieur l'abbé, mes remercîmens de tout ce que vous avez bien voulu exprimer dans votre lettre d'obligeant à mon égard,

et croyez à mon empressement pour chercher des occasions pour vous montrer toute mon estime et ma parfaite considération.

» Votre très-affectionné serviteur, D. cardinal PACCA. »

Bénévent, 27 octobre.

— *Nouvelles Considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation, par M. Gence.* Paris, in-8°. — Cet écrit parut d'abord en 1812, mais était beaucoup moins considérable qu'aujourd'hui. L'auteur a fait de nouvelles recherches, il s'est livré à un nouvel examen, et persiste à revendiquer pour le célèbre Gerson l'honneur d'avoir composé l'Imitation. Déjà il avait énoncé cette opinion dans trois articles de la *Biographie Universelle*, dans les articles *Gersen*, abbé de Verceil; *Jean Gerson*, chancelier de l'église et de l'université de Paris; et *Thomas à Kempis*. Dans l'examen de ce point de critique, M. Gence a fait preuve de beaucoup de talent et d'une rare persévérance; mais toujours il lui sera bien difficile de détruire l'opinion qui attribue l'Imitation au vénérable religieux de Sainte-Agnès, près Zwol.

— L'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles a tenu, le 13 novembre, une séance, du bulletin de laquelle voici un extrait : Le secrétaire lit le rapport des membres de la commission des sciences naturelles sur le mémoire dont M. Quetelet a donné lecture à la séance du 2 juin dernier, contenant ses *Recherches sur le poids de l'homme aux différens âges*, et il a été résolu qu'il serait inséré dans le recueil des Memoires de l'Académie.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le professeur Van Bréda, relative aux *septaria* ou pierres calcaires dont les Anglais font le ciment romain. Ces pierres dont M. Cauchy avait annoncé la découverte dans la province d'Anvers, avaient été reconnues antérieurement par M. Van Bréda dans la province de Luxembourg; le même naturaliste les avait retrouvées en 1829 à Rupelmonde, au sud d'Anvers, et avait reconnu la continuation de l'énorme couche du *London clay* qui renferme les *septaria* tant à Boom qu'à Saint-Nicolas; il a trouvé de plus que l'argile à *septaria*, entoure comme une bande toute la Belgique. M. Cauchy, en reconnaissant l'antériorité de la découverte de M. Van Bréda, a remis à l'Académie l'extrait d'un rapport fait au gouvernement sur les pierres à ciment romain, dans lequel il s'est déjà empressé de réparer l'omission indiquée dans son premier écrit. Les renseignemens communiqués par MM. Van Bréda et Cauchy seront insérés

dans les Mémoires de l'Académie, pour faire suite aux recherches géologiques déja publiées sur notre royaume.

M. Plateau présente, par l'intermédiatre de M. Quetelet, une note *sur quelques phénomènes de vision*, dans laquelle il expose ses idées relativement à l'action de la lumière sur l'organe de la vue. Les résultats auxquels il est parvenu, et qui sont déduits d'une série d'observations qu'il ne tardera pas à publier, lui permettent de grouper dans une même théorie un assez grand nombre de ces phénomènes observés et expliqués isolément par les physiciens; comme, par exemple, la durée des impressions sur la rétine, les couleurs accidentelles, les ombres colorées, l'influence des couleurs juxta posées, l'irradiation, etc.

M. Quetelet entretient l'Académie de quelques aimans artificiels d'une grande énergie que M. Keil vient de construire à Bruxelles, d'après une méthode particulière d'aimantation dont il a bien voulu lui confier le secret. L'un de ces aimans du poids de 5 livres a porté au-delà de 80 livres, c'est-à-dire 16 fois son poids; il appartient actuellement au Musée des arts et de l'industrie. M. Quetelet a profité de la présence de M. Keil à Bruxelles, pour vérifier un fait qu'il a reconnu depuis plusieurs années, et que M. Arago a bien voulu communiquer en son nom à l'académie des sciences de Paris, dans sa séance du 12 juillet 1830. Il avait trouvé en étudiant la manière dont le magnétisme d'une aiguille se renverse, quand on la frotte en sens contraire avec les mêmes barreaux qui d'abord avaient servi à l'aimanter, que la charge *maximum* devenait de plus en plus faible, à mesure que les renversemens se multipliaient. Ainsi, après l'aimantation primitive, l'aiguille oscillait plus vite qu'à la suite du premier renversement; mais cette dernière force à son tour surpassait celle dont l'aiguille était douée, quand de nouvelles frictions ayant encore renversé les pôles, elle se trouvait revenue, du moins pour le sens de l'aimantation, à l'état initial, et ainsi de suite. Ces différences allaient continuellement en s'affaiblissant, et, suivant toute apparence, elles auraient fini par devenir insensibles. Or, il s'est trouvé qu'en se servant du procédé par lequel M. Keil parvient à donner tant d'énergie à ses aiguilles, la même loi de décroissance de force par le renversement des pôles s'est encore manifestée.

M. de Reiffenberg présente la suite de son *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, dont la première partie a été lue à la séance du 8 octobre 1831, et dont l'impression a été arrêtée.

— *Atlas géographique pour l'étude de l'Histoire ancienne*, par M. Poulain de Bossay, professeur d'histoire au collége de Saint-Louis; Paris, chez Mayre-Nyon, quai Conti, n° 13.

Jusqu'à présent, la géographie était restée une science à part. L'axiome si commun que la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire, n'avait point d'application réelle. On enseignait la géographie aux enfans, sans leur en faire comprendre l'utilité, et toutes les cartes ne leur présentaient autre chose qu'une description plus au moins exacte du sol, des montagnes, des rivières, etc. M. le comte de Las Cases, dans son *Atlas de Lesage*, et Koch eurent les premiers l'idée de dresser des cartes historiques, où l'on pût suivre des yeux les mouvemens et les divisions des peuples et des empires. Mais cet essai, qui ne fut qu'une ébauche, laisse beaucoup à désirer pour l'exactitude, le développement et le dessin. Enfin un habile professeur d'histoire vient de publier, le premier, un atlas de géographie *vraiment historique*. Il publie d'abord six cartes destinées à l'*étude de l'histoire ancienne :* Il publiera successivement d'autres atlas pour l'*histoire romaine*, celle du *moyen-âge* et des *temps modernes*.

Ce premier travail nous a paru excellent dans son ensemble et dans ses détails. Avec un fini d'exécution assez rare, il rassemble tous les documens les plus curieux. L'auteur, à la fois géographe et historien, présente dans chaque carte un théâtre historique où chaque événement trouve sa place, où tous les souvenirs reviennent d'eux-mêmes se ranger avec ordre et précision. Ce sont les grandes époques mises sous les yeux avec leurs moindres détails. La première carte présente la *dispersion de la famille de Noé ;* vous en suivez la marche, et vous voyez en quelque sorte chaque nation se poser sur le globe. La seconde est l'*Egypte des Pharaons avec ses nomes, la trace des voyages d'Abraham, de Joseph, la route des Hébreux*. La troisième est la *Terre-Sainte*, divisée en douze tribus. Tous les faits de l'ancien Testament y sont groupés sans la moindre confusion. La quatrième est autant un tableau qu'une carte des *Etats babylonien*, *assyrien*, *mède* et *perse ;* on y retrouve les limites de l'empire de Sémiramis, de ceux de Nabuchodonosor, de Cyrus, de Darius; la marche de Sésostris, des Scythes, de Cambyse; un plan de Tyr, etc. La cinquième représente les *conquêtes d'Alexandre* avec les mêmes détails et la même net-

tété ; un plan d'Alexandrie et des trois grandes batailles d'Alexandre n'est pas un médiocre secours pour l'intelligence des faits. La sixième est la *Grèce*, où les *monumens cyclopéens* sont exactement marqués, avec un petit modèle des constructions pélasgiques, helléniques, etc.

Ainsi toutes ces cartes ne sont pas moins utiles pour l'étude des antiquités que pour le simple récit historique. M. Poulain a profité habilement des découvertes modernes de Champollion et de M. Petit-Radel. Il a rendu un grand service à l'enseignement, et l'on désire vivement qu'il achève bientôt un travail si heureusement commencé. Ce sera un moyen et un attrait de plus pour l'étude de l'histoire.

— *La Grande-Chartreuse.* — Un artiste voyageur, qui vient de visiter la Grande-Chartreuse (1), en fait la description suivante.

« Pour arriver à la Grande-Chartreuse, on suit en le remontant le cours d'un torrent qui se précipite avec fracas à travers des rochers. Les eaux entraînant avec elles des sapins et des pierres énormes, forment parfois des cascades de l'effet le plus pittoresque. Le sentier dans lequel on marche est la seule trace que les hommes aient laissée dans ces lieux. Il n'y a peut-être pas dans l'intérieur de l'Europe un autre endroit où la nature ait conservé son caractère primitif aussi pur. Les hommes même qui habitent cette solitude représentent aux yeux et à l'esprit une époque bien éloignée de nous. Dieu semble avoir ménagé à la foi religieuse ce désert pour refuge. Le costume des religieux est semblable à ce qu'il était lors de la fondation de l'ordre ; ces prières-là, toujours prononcées avec la même ferveur, vous transportent au milieu du moyen-âge bien mieux que les fictions littéraires nées parmi nous de l'étude de cette époque. Même horreur du monde, même défiance des piéges du malin esprit, même terreur à la pensée de la vie écoulée et de celle à passer encore sur la terre, que celles qui entraînaient autrefois les plus puissans seigneurs à renoncer aux biens de ce monde. Si les hommes qui composent la communauté actuelle n'ont pas eu généralement, par leur position dans le monde, d'aussi grands sacrifices à offrir à leur Dieu, ils peuvent espérer que leur offrande sera appréciée, à cause de sa ferveur, autant que le plus grand sacrifice. »

---

(1) V. la nouv. édit. de Butler, tom. XV, p. 22.

— *De quelques Préjugés relatifs aux almanachs en Allemagne.* — En Allemagne, comme en plusieurs autres pays, les gens de la campagne ont long-temps marqué les jours et les fêtes par le moyen d'incisions faites dans une baguette plate. Après l'invention de l'imprimerie, on en rédigea : ils étaient toujours précédés de quelques vers en latin barbare, qu'on faisait apprendre par cœur dans les écoles, et qui commençaient par les mots *Cesio Janus*. Ces mots avaient fini par désigner un almanach. Mélanchton ne regarda pas comme au-dessous de lui de composer de nouveaux vers pour le *Cesio Janus* des écoles, qui était calculé ordinairement pour plusieurs années.

Le plus ancien calendrier astrologique que l'on connaisse en Allemagne a été imprimé en 1491 : c'est un in-8° de 32 feuilles.

Comme l'almanach servait de guide pour le physique et le moral, et se fondait sur l'astrologie, les médecins restèrent long-temps en possession du droit de rédiger cette espèce d'oracle. C'est que, au XVIe siècle, ni médecins, ni chirurgiens ne pouvaient opérer sans avoir consulté auparavant ce qu'on appelait *l'Aspect des constellations ;* ils étaient donc obligés d'étudier l'astrologie, et, sous ce rapport, ils paraissaient apparemment plus capables que d'autres de dresser des calendriers. Léonard Thurneisser, médecin à Berlin, depuis 1571 jusqu'à 1584, qu'on peut regarder comme le précurseur de Mathieu Laensberg, avait une imprimerie qui suffisait à peine à toutes les demandes qu'on faisait de ses almanachs. On les traduisait en bohémien, en hongrois, en latin; on en faisait des réimpressions et des contrefaçons. C'est une chose digne de remarque que cette confiance dans les prédictions des almanachs, chez ces peuples tout chauds du premier enthousiasme protestant contre l'autorité du pape et des conciles. Les princes même montraient autant de faiblesse. Le margrave Joachim-Frédéric à Halle commanda en secret à Thurneisser un almanach où serait marqué, jour par jour, tout ce qui devait arriver de plus remarquable. Le docteur en fit un tel qu'on le demandait, moyennant 30 écus, pour l'année 1583, d'après la demande de l'administrateur de Prusse, le margrave Georges-Frédéric. Les graves et rigides théologiens protestans s'en mêlèrent aussi. Un certain Stiéfel, pasteur à Halzdorf, prédit pour

le 3 octobre 1553 la fin du monde, et faillit exciter une révolte lorsque, ce jour-là, rien ne se dérangea.

— *On lit dans l'Ami de la Religion :* « Des journaux que nous recevons d'Amérique, et une lettre adressée à l'un de nos prélats, et qu'on a bien voulu nous communiquer, nous font connaître les circonstances de la mort du vénérable évêque de Cincinnati. M. Fenwick venait de terminer une visite laborieuse jusque vers les grands lacs, et il revenait affaibli par une diarrhée qui le fatiguait depuis plusieurs jours. Il avait quitté Canton le 25 Septembre pour retourner à Cincinnati. Le lendemain, dans la voiture, il commença à se plaindre de crampes, et se leva deux ou trois fois pour essayer de les faire cesser. Il arriva au coucher du soleil à Wooster, comté de Wayne, prit un tasse de thé et se coucha. Deux médecins furent appelés : on épuisa tous les remèdes ; rien ne put rappeler le poulx. On écrivit à M. Henny, missionnaire à Canton, pour l'inviter à venir. Le malade recommanda qu'on lui dit d'apporter le Saint-Sacrement et les saintes Huiles : *Je serai mort auparavant*, ajouta-t-il. Les médecins jugèrent qu'il n'y avait pas de remède. La personne qui veillait auprès de lui récitait des prières ; le mourant l'entendit : *Laissez-nous aller au Calvaire*, dit-il en élevant les mains. Quand on lui parlait, il répondait qu'il n'avait plus à s'occuper des choses de ce monde. *Hélas !* disait la femme chez laquelle il logeait, *il en a administré tant d'autres, et il ne se trouvera personne pour l'administrer lui-même !* Le prélat mourut le 26 à midi, et fut enterré de suite, car la terreur était extrême partout. M. Henny n'arriva qu'après l'enterrement. Les catholiques du pays comprennent l'étendue d'une telle perte. M. Fenwick exerçait le ministre dans l'Ouest depuis un quart de siècle. Dans la dernière lettre qu'il écrivait à un de ses amis en France, à la date du 12 août, il disait que la continuité de ses travaux avait altéré ses forces. Cependant il visitait encore à cette époque les bons sauvages de l'Arbre-Croche, où il avait laissé M. Barage, missionnaire allemand, avec une maîtresse d'école âgée, qui sait l'anglais, le français et la langue du pays. Le missionnaire faisait des merveilles, au jugement du prélat. Il avait étendu ses missions jusqu'aux îles du Castor et au-delà du lac Michigan, où il a bâti des églises. Il avait baptisé 269 sauvages depuis le mois de mai 1831, où il avait commencé ses travaux. M. Fenwick confirma le 5 août, à Michilimakinak, 137 sauvages, qui montrèrent beaucoup de piété. Il y a maintenant dans la paroisse Saint-Pierre, à l'Arbre-Croche, 700 chrétiens sauvages, dont la plupart ont reçu la confirmation ; plus, deux écoles conduites par de bonnes femmes de couleur, sous l'inspection d'un pasteur zélé. Il y a aussi une école à la Rivière Saint-Joseph, et une autre à la Baie-Verte, avec une église presque achevée. Dans l'Ohio, il y a trois écoles dirigées par des femmes pieuses. Le collége de Cincinnati a bien pris, le séminaire se bâtit ; il sera surmonté d'un joli clocher, qui répondra à celui de la cathédrale. Le bon évêque n'aura pas vu ces progrès qui sont son ouvrage. Quelle couronne il a acquise ! M. Rézé, dont nous avons parlé plusieurs fois, est administrateur du diocèse. »

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN.

